

*À Richard Smouha.*

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# **Cahiers de Mariemont**

**41**

©Musée royal de Mariemont - Diffusion interdite

Les Cahiers de Mariemont sont publiés par  
le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,  
avec le concours de l'ASBL « Cercle royal des Amis de Mariemont »

**Directeur**

Richard VEYMIERS, Directeur a.i. du Musée royal de Mariemont

**Directeur de la publication**

Richard VEYMIERS, Directeur scientifique du Musée royal de Mariemont

**Comité de rédaction**

Marie DEMELENNE, Gilles DOCQUIER, Bertrand FEDERINOV,  
Lyce JANKOWSKI, Sofiane LAGHOUATI, Arnaud QUERTINMONT,  
Ludovic RECCHIA, Alexis SONET, Annie VERBANCK-PIÉRARD

**Secrétaire de rédaction**

Bertrand FEDERINOV

**Commissaires :**

Marie-Cécile BRUWIER, Nicolas AMOROSO

**Conception et mise en page**

Justine PERIAUX

**Photographies et traitement d'images**

Michel LECHIEN

**Impression**

Imprimerie Hayez, Bruxelles

Sauf indication contraire, les illustrations sont la propriété  
du Musée royal de Mariemont

© Musée royal de Mariemont, 7140 Morlanwelz (Belgique)

ISSN : 0776-1317

ISBN : 978-2-930469-72-0

Dépôt légal : D/2019/0451/178



*C*e qui attire l'attention des visiteurs sont deux statues colossales dont on reconnaît une pour celle de Cléopâtre... Voilà comment l'ingénieur égyptien Mahmoud Bey El-Falaki évoque dans ses *Mémoires sur l'antique Alexandrie*, parus en 1872, les géants de pierre gisant à proximité d'un temple situé à l'est de la ville, dans la zone marécageuse du lac d'Hadra. Ces quelques lignes succèdent à d'autres témoignages, contribuant à attirer sur ces vestiges l'attention d'un public européen érudit et féru d'égyptomanie. Baigné dans cette mouvance socio-culturelle et loin d'être insensible à l'évocation de la dernière reine d'Égypte, l'industriel et collectionneur Raoul Warocqué parvient à négocier dès 1911 l'acquisition du colosse féminin pour enrichir les collections d'antiques exposées dans le cadre prestigieux de son château de Mariemont.

L'œuvre, qui a connu bien des vies jusqu'à être intégrée dans l'architecture même du musée conçu par Roger Bastin, constitue l'un des trésors les plus admirés et énigmatiques de Mariemont. Un voile entoure en effet toujours l'identité réelle de la figure représentée, mais aussi l'apparence, la fonction, la datation et la localisation du monument antique auquel elle appartenait. Résolue à percer les mystères entourant la fameuse *Cléopâtre*, Marie-Cécile Bruwier, aujourd'hui Directrice scientifique honoraire du Musée royal de Mariemont, s'est lancée dès 1989 dans une longue et minutieuse enquête pluridisciplinaire qui l'a amenée si souvent dans le pays qu'elle aime tant.

C'est ainsi qu'elle entreprit entre 2008 et 2012, alors qu'elle était Directrice scientifique du Musée royal de Mariemont, une série de campagnes de fouilles archéologiques à l'emplacement de l'ancien lac d'Hadra, dans le quartier résidentiel de Smouha, dans l'optique de retrouver la trace du monument antique, le fameux temple signalé par El-Falaki. Le quarante-et-unième volume des *Cahiers de Mariemont* dresse le bilan de ces recherches et témoigne d'une fructueuse collaboration franco-belgo-égyptienne dont l'initiative revient à Marie-Cécile Bruwier, avec le soutien du Conseil suprême des Antiquités égyptiennes et du Centre d'Études Alexandrines.

Au fil de ces pages, le lecteur est transporté au cœur d'un faubourg méconnu d'Alexandrie, dans un dialogue complexe entre antiquité et modernité, depuis l'ancienne Éleusis mentionnée dans les sources antiques jusqu'au quartier aménagé dans les années 1920 par Joseph Smouha. Nous nous garderons d'en dire davantage pour laisser à chacun le loisir de découvrir les cheminements successifs qui ont conduit – ou non – à la résolution d'un des mystères de Mariemont.

Qu'il nous soit toutefois permis de remercier Marie-Dominique Nenna, Directrice du Centre d'Études Alexandrines, et l'ensemble des auteurs dont les contributions éclairent sous un jour nouveau nos connaissances de l'Alexandrie grecque, romaine, médiévale et moderne. Il nous faut également souligner le soutien indéfectible du Cercle royal des Amis de Mariemont qui, par l'intermédiaire de son président, Monsieur Philippe Fontaine, permet à la revue scientifique de Mariemont de poursuivre sa diffusion. Enfin, nous rendons chaleureusement hommage à notre prédécesseur, Marie-Cécile Bruwier, qui, par sa ténacité, son érudition, et son amour de l'Égypte, a initié, nourri et partagé le dossier « Smouha » avec toute la rigueur, la passion et le professionnalisme qui la caractérisent.

Richard VEYMIERS  
Directeur scientifique du Musée royal de Mariemont

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Sommaire

<b><i>Introduction</i></b>	<b>1</b>
Marie-Cécile BRUWIER, Directrice scientifique honoraire du Musée royal de Mariemont	
<b>LE SITE DE SMOUHA</b>	
<b><i>Tribulations d'un buste colossal féminin et de deux mains. De la décontextualisation à la muséalisation de fragments ptolémaïques</i></b>	<b>9</b>
Marie-Cécile BRUWIER, Directrice scientifique honoraire du Musée royal de Mariemont	
<b><i>Essai de localisation du lieu de découverte des statues colossales dans le quartier de Smouha</i></b>	<b>31</b>
Cécile SHAALAN, Centre d'Études alexandrines	
<b><i>Éléments sur le faubourg oriental extra-muros d'Alexandrie à l'époque médiévale, tirés des sources arabes</i></b>	<b>47</b>
Jean-Charles DUCÈNE, Directeur d'études, École pratique des hautes études (Paris)	
<b><i>Notice archéologique et topographique sur le site de Smouha à la lumière des dernières fouilles</i></b>	<b>51</b>
Ahmed ABD EL-FATTAH, Conseil suprême des Antiquités égyptiennes	
<b><i>La Cité Smouha et l'Alexandria Racing Club: de nouvelles formes d'établissements urbains pour des modes de vie modernes</i></b>	<b>57</b>
Cristina PALLINI, Politecnico di Milano	
<b>LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES</b>	
<b><i>Prospections géophysiques sur le site de Smouha et essai d'identification des statues colossales</i></b>	<b>73</b>
Sally-Ann ASHTON, University of Cambridge	
<b><i>Étude biosédimentologique de la séquence stratigraphique sous le quartier de Smouha</i></b>	<b>87</b>
Clément FLAUX, Docteur en Géographie physique	
<b><i>Investigations archéologiques dans le quartier de Smouha (2008-2012)</i></b>	<b>95</b>
Francis CHOËL, Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT)	

## ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

*Les disjecta membra d'un monument disparu d'Alexandrie:  
étude préliminaire des pièces architecturales trouvées à Smouha* 109

Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur scientifique au Musée royal de Mariemont

*Inventaire des blocs d'architecture de Smouha* 133

Nicolas GAUTHIER,  
Collaborateur scientifique au Musée royal de Mariemont

*Le mobilier céramique des fouilles de Smouha* 137

Julie MONCHAMP,  
Institut français d'archéologie orientale

*Inventaire des timbres amphoriques de Smouha* 149

Gonca CANKARDEŞ ŞENOL,  
Ege University (Izmir, Turquie)

*Les lampes à huile trouvées par la mission archéologique belgo-française à Smouha* 155

Ben VAN DEN BERCKEN,  
Rijksmuseum van Oudheden (Leyde)

## ESSAI D'INTERPRÉTATION

*Controverses sur l'identité des deux effigies colossales* 179

Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique honoraire du Musée royal de Mariemont

*Essai sur la statuaire colossale royale d'époque ptolémaïque:  
contexte, métrologie et fonction* 195

Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur scientifique au Musée royal de Mariemont

*Nouvelle lecture de la dyade de Smouha à partir d'un relief isiaque  
conservé dans le Musée de Papier de Cassiano dal Pozzo* 219

Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur scientifique au Musée royal de Mariemont

*Vestiges de l'architecture antique révélée par les fouilles de Smouha* 227

Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique honoraire du Musée royal de Mariemont

## VIE DU MUSÉE

**Choix d'acquisitions 2010-2015** 233

**Chronique des expositions 2010-2015** 251

**Prêts aux expositions 2010-2015** 313



*ALEXANDRIE*

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Introduction

Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique  
honnaire du Musée  
royal de Mariemont

Lors d'un séjour en Égypte à la fin de l'année 1911 et au début de 1912, l'industriel hainuyer Raoul Warocqué (1870-1917) décide diverses acquisitions déterminantes pour ses collections d'antiquités. Il achète notamment à Albert Daninos (1843-1925) un buste, vestige d'une figure féminine faisant partie d'un groupe colossal provenant d'un faubourg d'Alexandrie (Hadra, aujourd'hui Smouha). Par endroits, le fragment en granite est couvert d'une pellicule composée de carbonate de calcium et de sulfate de calcium<sup>1</sup>, résultant d'un long séjour dans l'eau salée. À cette pièce qu'il avait exhumée en 1892, Albert Daninos joint deux mains l'une dans l'autre, elles aussi en granite, et sous lesquelles subsistent pareillement des traces de calcium. Il assure à l'acquéreur qu'il s'agit de deux éléments appartenant à une dyade colossale représentant Cléopâtre VII et Marc Antoine se tenant par la main, ce qui en fait un argument de vente exceptionnel aux yeux de l'industriel belge. En effet, le même site a livré les fragments de la tête et de la jambe gauche d'un colosse masculin. Ils ont peut-être été prélevés par Abdallah Attya<sup>2</sup> en 1898, et ont été déposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie sans doute avant 1903. En attestent les cartes postales, diffusées à ce moment, qui montrent la tête colossale fixée au mur du jardin du Musée gréco-romain. Les archives du musée alexandrin n'ont malheureusement pas conservé de document relatif à l'arrivée des fragments du colosse masculin<sup>3</sup> au sein de ses collections; tout au moins, n'en a-t-on pas retrouvé la trace aujourd'hui. Nous n'avons pas non plus connaissance de rapport de fouilles établis par Albert Daninos ou de photographies de l'exhumation et du transport des fragments du buste féminin et des mains vers sa villa d'Aboukir où il les a présentés à Raoul Warocqué. Seules quelques photographies de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'une sous forme de plaque de verre provenant des archives du Musée gréco-romain d'Alexandrie, deux autres imprimées et conservées dans les archives d'Evaristo Brecchia (1876-1967) à l'Université de Pise, montrent les fragments du colosse féminin gisant *in situ* dans l'eau et ceux du colosse masculin émergeant d'un contexte boueux. Après avoir été sortis de leur contexte, ils seront finalement séparés; la tête masculine et la jambe gauche<sup>4</sup> de la même figure ont été transférées au Musée gréco-romain d'Alexandrie; quant au buste colossal féminin et aux mains<sup>5</sup>, ils seront envoyés au château de Mariemont en Belgique en 1912 et appartiennent aujourd'hui aux collections du Musée royal de Mariemont.

## Interprétation des fragments du groupe colossal et du site de sa découverte

En 1866, alors qu'il dresse la première carte archéologique d'Alexandrie fondée sur les sondages qu'il a effectués et les mesures qu'il a prises<sup>6</sup>, Mahmoud Bey El-Falaki (1815-1885) décrit les morceaux des deux colosses dans leur contexte.

<sup>1</sup> C. DERRIKS, L. DELVAUX (éd.), *Antiquités égyptiennes au Musée royal de Mariemont*, Morlanwelz, 2009, p. 83.

<sup>2</sup> G. BOTTI, *La côte alexandrine dans l'Antiquité*, t. II, Le Caire, 1898, p. 106-107.

<sup>3</sup> En 1952, déjà, V. Girgis, le conservateur-adjoint du Musée gréco-romain a déclaré n'avoir aucun renseignement sur la date d'entrée des fragments du colosse masculin: B. VAN DE WALLE, « Fragments d'un groupe colossal représentant une reine (Cléopâtre VII?) », in *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, p. 31. En 2004, lors de la campagne de prospection géophysique effectuée sur le site présumé de la découverte des fragments de colosses, Sally-Ann Ashton et moi-même avons pu consulter l'inventaire du musée mais aussi les archives d'A.C. Harris (1790-1869), supposé « découvreur des statues ». Nous n'avons rien identifié et les archives photographiques sur verre n'étaient pas encore été accessibles, car elles ont été retrouvées plus tard.

<sup>4</sup> Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11.275 a et 11275 b.

<sup>5</sup> Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, inv. B 505 a et b.

<sup>6</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et ses environs, découverts par les fouilles*, Copenhague, 1872, p. 66.

Le savant égyptien situe les fragments dans les ruines qu'il considère comme celles d'un temple (en raison de la présence de chapiteaux, de colonnes brisées ou de fûts entiers) au bord du Lac Hadra; il présume, qu'à cet endroit, se trouvait Éleusis, faubourg de l'Alexandrie antique. Il interprète les deux figures colossales comme celles de Cléopâtre VII et de Marc Antoine. En 1875, Neroutsos Bey déplore le nouvel enfouissement des fragments de colosses<sup>7</sup>. En 1881, Émile Isambert<sup>8</sup> écrit que les statues ont été enlevées par Auguste Mariette (1821-1881). On peut se demander sur quelle information il se fonde pour assurer cela<sup>9</sup> car elle n'est pas démontrée. En 1899, Gaston Maspero (1846-1916), le successeur d'Auguste Mariette, à la tête des antiquités de l'Égypte, émet le même avis que Mahmoud Bey et estime en plus qu'il s'agit d'une reine ptolémaïque coiffée en Isis et que les statues figurent Antoine et Cléopâtre VII assimilés à Osiris et à Isis<sup>10</sup>. Il ajoute qu'elles étaient érigées à l'entrée du temple de Déméter et de Proserpine. Nommé Hadra au 19<sup>e</sup> siècle, transformé en Smouha au 20<sup>e</sup> siècle, le secteur où gisaient les fragments se trouve dans un faubourg oriental d'Alexandrie, actuellement dans l'arrondissement de Sidi Gabir. Dans les années 1920, lors de la programmation de nouvelles extensions de la ville d'Alexandrie, Joseph Smouha (1878-1961)<sup>11</sup> entreprend d'assainir le lac de Hadra, connu alors sous le nom de « saline de Hadra »<sup>12</sup>; il l'achète, semble-t-il, au prince Omar Toussoun (1872-1944) qui aurait renoncé à l'assécher, et crée dans les environs un quartier résidentiel qui porte aujourd'hui son nom. Le site antique disparaît et est progressivement oublié.

De ce qui précède se dessinent clairement les principales énigmes liées aux éléments des deux colosses et à leur environnement dès leur exhumation. Tout d'abord, dans l'Antiquité, les deux effigies étaient associées à un monument qui s'élevait en dehors des murailles d'Alexandrie, situé à quelque distance de la « Porte du Soleil », à l'est de la ville, à proximité de la route allant à Canope (Aboukir). Se trouvaient-ils déjà alors en bordure d'une étendue d'eau ? Le site faisait-il partie du quartier d'Éleusis évoquée par les auteurs anciens ? Le monument auquel ils ont été associés était-il un sanctuaire dédié à Déméter et Proserpine ou plutôt un *lageion* ? Les fragments colossaux appartenaient-ils à deux figures distinctes, à une dyade colossale monolithe ? Les mains font-elles partie du même ensemble ? Y avait-il d'autres figures colossales ptolémaïques dans un périmètre proche ?

À l'époque romaine, une importante nécropole s'est développée à l'est d'Alexandrie et il semble que le monument et les colosses, comme à de nombreux autres endroits en Égypte, aient servi de carrière de pierres dès l'Antiquité. Les fragments de statues conservées à Mariemont et à Alexandrie présentent clairement des traces de débitage. L'endroit est resté à l'abandon pendant des siècles jusqu'à l'extraction du buste féminin, de la tête masculine, de la jambe gauche masculine et des deux mains. Il est possible que d'autres fragments aient été enlevés par les fouilleurs mais aussi que les riverains aient trouvé dans ce gisement de pierres des matériaux de construction à réemployer lors des diverses extensions d'Alexandrie. Ils ont, en tout cas, laissé sur le terrain ainsi perturbé des éléments de colonnes et des blocs de granite.

Dès lors, se posent plusieurs questions déterminantes pour la compréhension de l'architecture en dehors des murailles de l'Alexandrie antique mais aussi des statues ou reliefs qui y étaient associés. Ces questions sont débattues plus avant dans ce volume.

## Muséalisation du buste colossal féminin à Mariemont

Au cours de l'année 1912, le fragment colossal féminin et les deux mains quittent l'Égypte pour traverser la Méditerranée et aboutir en Belgique dans le parc du

<sup>7</sup> [T.D.] NEROUTSOS-BEY, « Première partie d'une notice sur les fouilles faites à Alexandrie pendant l'hiver 1874-1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII (1874-1875), p. 68.

<sup>8</sup> É. ISAMBERT, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, 2<sup>e</sup> partie, Malte, Égypte, Nubie, Abyssinie, Sinaï*, Paris, 1881 (*Collections des Guides Joanne*), p. 285.

<sup>9</sup> Auguste Mariette a été en charge du Musée de Boulaq et du Service des Antiquités de l'Égypte qu'il a créés. Il connaissait vraisemblablement les fragments, ne fût-ce que par la publication de Mahmoud Bey. Toutefois, a-t-il entrepris de les bouger ? A-t-il envoyé Albert Daninos, qui avait été son collaborateur, explorer les modalités d'enlèvement des fragments ? Voir aussi mon article *Tribulation d'un buste colossal féminin*, dans le présent volume.

<sup>10</sup> G. MASPERO, « Sur une tête de statue retrouvée à Alexandrie », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVII, 1899, p. 132-133; ID., « Sur une tête de statue trouvée à Alexandrie », in *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. VI, Paris, 1912, p. 417-418.

<sup>11</sup> R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *The Smouha City Venture: Alexandria 1923-1958*, [s.l.], 2014; EOSD., *La Cité Smouha, 1923-1958: une ville nouvelle à Alexandrie*, [s.l.], 2016.

<sup>12</sup> R. LACKANY, *Quelques notes de topographie alexandrine*, 2<sup>e</sup> éd, Alexandrie, 1976, p. 28-29.

château de Raoul Warocqué. Un échange épistolaire et des documents d'archives permettent de suivre leur départ depuis Alexandrie et leur arrivée à Mariemont où ils sont d'abord installés dans le parc, le buste engoncé dans une fausse rocaille<sup>13</sup>. R. Warocqué entreprend alors de renforcer le mur intérieur soutenant la salle « égyptienne » à décor maçonnique qu'il a fait aménager à l'étage de l'une des ailes en béton armé ajoutées au château familial en 1909. Lorsque cette transformation a été effectuée, le buste, dont le poids est évalué à 5 tonnes soutenu par la fausse rocaille et les mains ont été disposés dans la salle « égyptienne » avec d'autres antiquités et notamment des œuvres égyptiennes. Le testament de l'industriel hainuyer, disparu en 1917, comprenait le legs à l'État belge de son château et de ses collections. Le Musée de Mariemont est né en 1920<sup>14</sup>. Le buste et les mains font désormais partie des œuvres attractives pour le public<sup>15</sup>. Leur présentation, au sein de la « salle des marbres » varie quelque peu au cours des années ainsi que les œuvres présentées à côté des fragments égyptiens. On peut la suivre au fil des cartes postales publiées jusque dans les années 1950. La première étude scientifique des fragments du colosse féminin originaire d'Alexandrie a été réalisée par l'égyptologue Baudouin van de Walle (1901-1988) entre 1949 et 1952<sup>16</sup>. Il procède à l'historiographie de leur découverte. Rapportant les commentaires de ses prédécesseurs, il identifie le buste de Mariemont à Cléopâtre VII en émettant toutefois quelques réserves car le visage ne correspond nullement au portrait connu par les monnaies. Sa première publication et sa notice dans le catalogue des collections de Mariemont comprennent un croquis de reconstitution d'une dyade proposée par l'égyptologue Pierre Gilbert (1904-1986). Ce dessin va influencer durablement la lecture et l'interprétation future des fragments des statues colossales. On y voit un couple se tenant la main; un des personnages porte la coiffure d'Isis, à laquelle il a ajouté les deux plumes de la coiffure royale féminine, l'autre, la couronne-*hemhem*.

Lors de l'incendie qui a ravagé le corps de logis du château en 1960, les ailes ont été épargnées. Le buste colossal et les mains ont été intégrés à la muséographie du nouveau musée reconstruit à l'emplacement de l'ancienne demeure des Warocqué et inauguré officiellement en 1975.

## Recherches archéologiques sur le terrain à Smouha

La question de l'identification des personnages représentés retient toujours l'attention des égyptologues et des spécialistes de l'époque hellénistique. En 1989, à la suggestion de Baudouin van de Walle et du directeur du Musée de Mariemont, Guy Donnay, je me suis attachée à faire l'état de la question à la lumière de la documentation disponible à cette époque<sup>17</sup>. Tout d'abord, les récits des voyageurs occidentaux par Alexandrie ont été passés au peigne fin de même que les relations d'auteurs arabes traitées par Jean-Charles Ducène dans ce volume. En 2002, nous avons entrepris de travailler à l'étude des fragments des deux colosses et du site d'où ils venaient conjointement avec Ahmed Abd El-Fattah, alors directeur général du Musée gréco-romain d'Alexandrie. Celui-ci s'est particulièrement intéressé au site d'Éleusis comme en témoigne son article dans ce volume. Cette fructueuse collaboration s'est concrétisée par un accord de jumelage entre le Musée royal de Mariemont et le Musée gréco-romain d'Alexandrie<sup>18</sup> et s'est poursuivie avec son successeur, Mervat Seif El-Din<sup>19</sup>.

Le site potentiel à fouiller, situé à Smouha entre la rue Toutânkhamon et la rue Lewaa Fawzi Moaz a été identifié par Cécile Shaalan, topographe du Centre d'études alexandrines, qui consacre un chapitre de cet ouvrage à cette localisation.

<sup>13</sup> Voir mon article *Tribulations d'un buste colossal féminin*, dans le présent volume.

<sup>14</sup> À la suite de la régionalisation de la Belgique, il est, à ce jour, le seul Établissement scientifique relevant du Ministère de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

<sup>15</sup> J. CARCOPINO, « César et Cléopâtre », in *Annales de l'École des hautes études de Gand*, t. I, 1937, p. 42-43.

<sup>16</sup> B. VAN DE WALLE, « La 'Cléopâtre' de Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. XLVII, 1949, p. 19-32; ID., « Un nouveau document concernant le prétendu groupe d'Antoine et Cléopâtre », in *Chronique d'Égypte*, XLIX, 1950, p. 34-35; ID., « Antiquités égyptiennes », *op. cit.* (*supra* n. 3), n° E49, p. 29-31, pl. 6.

<sup>17</sup> M.-C. BRUWIER, « Les fragments d'une statue colossale de reine ptolémaïque à Mariemont », in C. OBSOMER, A.-L. OOSTHOEK (éd.), *Amosiadès pour ses vingt ans. Hommages Professeur Cl. Vandersleyen*, Bruxelles, 1989, p. 45-58; EAD., « Deux fragments d'une statue colossale de reine ptolémaïque à Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. LXIV, fasc. 127-128, 1989, p. 25-43.

<sup>18</sup> « Musées. Mariemont et Alexandrie jumelés par la grâce de Cléopâtre... », in *Le Courrier de l'Escaut*, 2 novembre 2002, p. 16.

<sup>19</sup> Depuis 1996, les nombreux contacts et échanges établis entre le Musée royal de Mariemont et les collègues égyptiens, conservateurs de musées se sont notamment concrétisés par des bourses de séjour d'un mois pour l'étude de la muséologie octroyés par le CGRI (WBI).

La première investigation sur le terrain a été entreprise en novembre 2004 à l'initiative de Sally-Ann Ashton, alors *Senior Keeper* au Fitzwilliam Museum de Cambridge et spécialiste de l'iconographie de Cléopâtre VII. La mission à laquelle j'ai participé a été financée par la *British Academy et The Seven Pillars of Wisdom Trust*. L'enquête a consisté en une recherche documentaire au Musée gréco-romain, en une prospection électromagnétique et une prospection géoradar conduites par les géophysiciens, Paul et Neil Lindford sur trois des six terrains qui seront explorés ultérieurement<sup>20</sup>. Leurs observations<sup>21</sup> ont mis en évidence des anomalies positives dans trois terrains contigus de la banlieue d'Alexandrie.

En 2008, une première prospection consistant en carottages dans ces trois terrains a permis d'évaluer les potentialités archéologiques. Clément Flaux présente ici l'analyse du contenu de ces prélèvements. Entre 2008 et 2012, une recherche archéologique systématique a été entreprise dans le secteur identifié par Cécile Shaalan. Il comprend six terrains : un parking de bus et un poste de police dépendant tous deux des autorités portuaires ; un terrain, propriété des compagnies privées El Baroun wa El Negm El Sahily ; la cour de récréation de l'École el-Ibrahimieh et celle de l'École Ashraf El-Kogha relevant du Ministère de l'Éducation et un terrain privé situé de l'autre côté de la rue Fawzi Moaaz appartenant alors à Hamdi Abdel Fattah Zayyan. Ces campagnes de prospection et de fouilles ont été financées par le Musée royal de Mariemont (Ministère de la Communauté française de Belgique, aujourd'hui Fédération Wallonie-Bruxelles avec l'aide du Cercle royal des Amis de Mariemont). Elles ont été réalisées par le Centre d'études alexandrines et conduites par Francis Choël, archéologue de terrain, auteur du chapitre relatif à la fouille archéologique. Au cours de plusieurs campagnes, il a été secondé par Ben van den Bercken. Depuis le début, la recherche a été opérée avec le soutien et le contrôle du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte (aujourd'hui Ministère des Antiquités). La révolution du 25 janvier 2011 a modifié la situation. De manière à nous permettre de poursuivre la recherche sur le terrain des compagnies privées El Baroun wa El Negm El Sahily, Mohamed Moustapha Abdel Meguid, Directeur Général des Antiquités d'Alexandrie, a sollicité l'intervention d'une équipe égyptienne pour « continuer nos travaux » jusqu'en mai 2011. Au mois d'août de cette année, les blocs et fragments de colonnes des deux écoles ont été transportés à Kom El-Chougafa et en octobre ceux qui ont été récupérés sur le terrain des Deux Compagnies. En 2012, dix-neuf tranchées ont été opérées sur le terrain de Hamdi Abdel Fattah Zayan, mais aucun vestige antique majeur n'a été révélé. La recherche archéologique belge à Smouha s'est alors définitivement clôturée.

Au fil des campagnes, le mobilier archéologique découvert a été transféré à la réserve archéologique de Shallalat. Son étude de ce mobilier a abouti à la publication du matériel céramique, recensé et dessiné par Julie Monchamp qui signe un article dans ce volume<sup>22</sup> ; les timbres amphoriques relevés sur les différents secteurs fouillés sont inventoriés par Conça Senol, de même que les vestiges de lampes par Ben van den Bercken. Tous les blocs de pierre (granite, calcaire, marbre) mis au jour dans les différents secteurs, hormis ceux qui relèvent de la fouille égyptienne, ont été photographiés, mesurés et dessinés par l'architecte Alkisti Tsampra. Nicolas Gauthier en établit la liste dans cette publication et Nicolas Amoroso propose une étude sur les fragments de colonnes extraits de la fouille et disposés à Kom El-Chougafa. À l'avenir, il appartient à Heleni Fragaki de proposer une analyse et éventuellement une interprétation du monument avec toute la documentation archéologique rassemblée au Centre d'études alexandrines tant par Alkisti Tsampra que par le Musée royal de Mariemont.

Ce volume se termine par l'intervention de Cristina Pallini qui évoque l'évolution du quartier et la création de Smouha City.

<sup>20</sup> S.-A. ASHTON, « In search of Cleopatra's temple », in *Egyptian Archaeology. The Bulletin of the Egypt Exploration Society*, t. XXVII, 2005, p. 30-32 ; M.-C. BRUWIER, « À la recherche du temple de Cléopâtre. Fouilles du Musée royal de Mariemont à Alexandrie », in *Ceci n'est pas une pyramide... Un siècle de recherche archéologique belge en Égypte*, Louvain-Paris, 2012, p. 179-197.

<sup>21</sup> [http://ads.ahds.ac.uk/catalogue/adsdata/arch-498-1/dissemination/pdf/smouha\\_reportSML.pdf](http://ads.ahds.ac.uk/catalogue/adsdata/arch-498-1/dissemination/pdf/smouha_reportSML.pdf)

<sup>22</sup> Pour une étude complète, voir : J. MONCHAMP, « Céramiques de Smouha, Alexandrie, Égypte. Époques romaine et romaine tardive », in *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 35-37.

Depuis 2011, plusieurs articles<sup>23</sup> de synthèse font connaître l'état d'avancement de l'étude concernant les fragments de statues colossales et la recherche archéologique sur le terrain. Au mois de janvier 2019, un documentaire intitulé *Le Temple oublié* édité par le Centre d'études alexandrines, est diffusé sur Youtube<sup>24</sup>. Il propose le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'à la clôture de l'investigation archéologique à Smouha.

Le lecteur trouvera ici les résultats temporaires d'une étude rassemblant les constats et les conclusions tirés de l'analyse de plusieurs sources : des bribes d'informations sont transmises par les fragments de statues colossales elles-mêmes mais aussi par les récits de voyageurs et les archives qui les concernent; enfin, la fouille archéologique sur le terrain qui s'est terminée en 2012 a fourni quelques indices permettant de formuler des hypothèses sur la raison de la présence de colosses à cet endroit.

<sup>23</sup> M.-C. BRUWIER, « Enquête au sujet des fragments d'un couple colossal d'époque ptolémaïque conservé au Musée royal de Mariemont », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CLXXIX, 2011, p. 29-40; EAD., « Enquête sur l'origine des fragments d'une statue colossale ptolémaïque. Fouilles du Musée royal de Mariemont à Alexandrie » in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. LXXXI, 2012, p.197-198; EAD., « À la recherche du "temple de Cléopâtre", *op. cit.* (*supra* n. 20), p. 178-187; EAD., « The Smouha Excavations », in *Ancient Egypt. The history, people and culture of the Nile Valley*, vol. 14, n° 3, t. LXXXI, 2013-2014, p. 28-33; EAD., « Smouha District in Antiquity », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 16-23; EAD., « Archaeological Research, 2008 to 2012 », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 20), p. 170-173; EAD., « Recherches archéologiques à Smouha, Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR, *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32) p. 21-33; EAD., « Les Ptolémées, dieux vivants et colosses de pierre », in *Qantara, Magazine des cultures arabe et méditerranéenne*, 2015, p. 38-42; M.-C. BRUWIER, N. AMOROSO, M. CAVALIERI, « Alessandria: un tempio per Cleopatra », in *Archeologia Viva*, 36<sup>e</sup> année, n° 181, 2017, p. 32-39; F. CHOËL, B. VAN DEN BERCKEN, « Excavation Smouha, Alexandria », in B. VAN DEN BERCKEN, W. VAN HAARLEM (*et al.*), *Eternal Egypt* (catalogue d'exposition, Allard Pierson Museum, 12 juillet 2013 - 5 janvier 2014), Zwolle, 2013, p. 126-127.

<sup>24</sup> Centre national de la recherche scientifique et Musée royal de Mariemont (Belgique), le Centre d'Études alexandrines présente dans la collection « Les métiers de l'Archéologie », *Le temple oublié* un film de Raymond Collet écrit par Marie-Cécile Bruwier.



©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite





# LE SITE DE SMOUHA

©Musée royal de Marienmont - diffusion interdite



Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique  
honoraire du Musée  
royal de Mariemont

# Tribulations d'un buste colossal féminin et de deux mains

## De la décontextualisation à la muséalisation de fragments ptolémaïques

« Les voyageurs modernes d'après les *Francs*, ont appelé ces deux grands monolithes, *aiguilles de Cléopâtre*. Le nom et l'histoire de cette reine célèbre se trouvant par-tout et à la portée des Européens les moins instruits, il leur a paru plus commode et plus simple de lui attribuer presque tout ce qui subsiste de remarquable parmi les ruines d'Alexandrie »<sup>1</sup>.

Deux fragments (buste féminin et deux mains posées l'une dans l'autre)<sup>2</sup> considérés comme appartenant à un « groupe colossal »<sup>3</sup> conservés à Mariemont depuis 1912 constituent le point de départ de l'enquête. Lors de leur découverte dans un faubourg oriental d'Alexandrie, ils gisaient à proximité de deux autres fragments<sup>4</sup> (tête et jambe gauche) appartenant à un colosse masculin conservés au Musée gréco-romain d'Alexandrie depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Les visages présentent des proportions similaires<sup>6</sup>. Se fondant sur la hauteur des fragments connus (le buste féminin atteint 3,58 mètres; de la tête masculine subsiste 1,27 mètre; ce qui reste de la cuisse et de la jambe masculine mesure 2,75 mètres), Nicolas Amoroso estime que la hauteur totale des sculptures devait dépasser 8,40 mètres tout en restant vraisemblablement inférieure à dix mètres<sup>7</sup>. Un dessin de 1842 montre, qu'à cette époque, d'autres fragments des deux effigies subsistaient encore. L'assemblage des éléments conservés et ceux qui figurent dans ce croquis a conduit à considérer qu'on avait affaire à une dyade adossée à un monumental panneau dorsal. En y ajoutant le bloc des deux mains l'une dans l'autre, l'ensemble a été interprété comme un couple debout se tenant par la main. Les images colossales de souverains ou de dieux ne sont pas exceptionnelles à l'époque ptolémaïque. Une concentration importante s'observe autour des deux pôles qui couvrent les régions d'Alexandrie et de Canope. En témoignent les découvertes terrestres effectuées aux siècles passés et les fouilles sous-marines spectaculaires des dernières décennies<sup>8</sup>. En revanche, une dyade inscrite dans une stèle de ce gabarit est inhabituelle dans la sculpture ptolémaïque tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances<sup>9</sup>.

La stèle colossale comportant les deux colosses était associée à un monument de grande envergure à l'est de la ville antique à proximité de l'ancienne voie qui reliait Alexandrie à Canope, voisine de l'actuelle route d'Aboukir<sup>10</sup>. Les vestiges des colosses qui nous occupent de même que les ruines très mutilées de l'architecture antique à laquelle ils appartenaient sont restés apparemment *in situ* jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. À partir de 1872, localisés au bord du lac Hadra, statues brisées et blocs de pierre épars intéressent certes les archéologues; mais le site est surtout considéré comme une carrière de pierre de construction lors des extensions d'Alexandrie. En 1892, plusieurs « fouilleurs » opèrent sur le site visant à en extraire les fragments de statues dont, semble-t-il, ils sélectionnent les éléments qui leur paraissent les plus représentatifs ou vendables. C'est ainsi que les deux fragments du colosse masculin aboutissent au Musée gréco-romain d'Alexandrie entre 1901 et 1903; quant à celui du personnage féminin et au bloc des deux mains, acquis en 1911 par l'industriel belge Raoul Warocqué

<sup>1</sup> *Description de l'Égypte*, t. II, *Antiquités: descriptions*, Paris, 1818, ch. XXVI [par Alexandre de Saint-Genis (1772-1834)], p. 35.

<sup>2</sup> Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, inv. B 505.1 (buste) et B 505.2 (mains).

<sup>3</sup> B. VAN DE WALLE, « Fragments d'un groupe colossal représentant une reine (Cléopâtre VII?) ». (Buste et deux mains posées l'une dans l'autre) », in *Les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, p. 29.

<sup>4</sup> Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275.

<sup>5</sup> Il semble qu'en 1901, les fragments des deux statues gisaient encore dans la boue parce qu'on n'avait pas pu les transporter au musée. Voir: Manuel de voyage Woerl: C. PECNIK *Ramleh: la Riviera Eleusienne et Alexandrie (Égypte): un itinéraire de physiographie et de médecine*, Leipzig, 1901, p. 105. Les vestiges du colosse masculin ont probablement été envoyés au Musée gréco-romain d'Alexandrie quelques temps après, comme le montre une carte postale de 1903 sur laquelle on voit la tête masculine accrochée au mur du jardin.

<sup>6</sup> Mariemont, buste féminin: hauteur totale du fragment: 3,58 m; h. de la tête entière: 0,90 m; hauteur de la tête du menton au bord de la coiffure: 0,56 m; h. de l'oreille: 0,30 m; Alexandrie, Musée gréco-romain: tête masculine: visage du menton au front: 0,58 m; h. de l'oreille droite (0,29 m), gauche (0,33 m).

<sup>7</sup> B. van de Walle estime la hauteur des deux personnages à 6 ou 7 m. B. VAN DE WALLE, « La "Cléopâtre" de Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. XLVII, 1949, p. 29, n. 2.

<sup>8</sup> Voir N. AMOROSO, *Essai sur la sculpture colossale*, dans le présent volume.

<sup>9</sup> Le panneau dorsal à l'arrière du buste féminin est très épais. B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 21 et n. 1. Tel est aussi le cas de ce qui subsiste du panneau à l'arrière de la tête masculine.

<sup>10</sup> Sur la situation de l'ancienne voie canopique par rapport à la rue d'Aboukir, voir: J.-L. ARNAUD, « Nouvelles données sur la topographie d'Alexandrie antique », in *Bulletin de correspondance hellénique*, t. CXXI/2, 1997, p. 731-732.

(1870-1917) pour ses collections d'antiquités, ils arrivent au château de Mariemont (Belgique) en 1912. Progressivement, le monument antique d'où proviennent les fragments de colosses est recouvert par des constructions modernes à la suite de l'assèchement du lac Hadra en 1925 et de la création consécutive de Smouha City. Il finit par s'effacer de la mémoire collective.

Qu'en reste-t-il au 21<sup>e</sup> siècle? Comment interpréter adéquatement les éléments qui nous restent de ce qui fut un monument majeur dans l'Antiquité? Seuls, les quatre fragments des statues colossales conservés à Mariemont et à Alexandrie ne permettent pas d'en proposer une interprétation. L'enquête a débuté par le rassemblement des bribes d'informations transmises par les sources littéraires, archivistiques et archéologiques. Ainsi, les fragments de statues dans leur environnement sont mentionnés dans quelques récits de voyages et des ouvrages savants des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Divers fonds d'archives ont été examinés en commençant logiquement par ceux du collectionneur de Mariemont et du Musée gréco-romain d'Alexandrie. Des données essentielles sur les fragments de colosses proviennent aussi d'archives conservées à la Bodleian Library (Oxford), au Musée du Louvre (Paris), à la Bibliothèque du Deutsches archäologischen Institut (Caire) ainsi qu'à l'Université de Pise (Archives E. Breccia).

En 2004, la recherche s'est poursuivie concrètement sur le terrain à Smouha. L'identification des secteurs à prospecter se fonde sur les récits des voyageurs et la cartographie ancienne. Un premier relevé géophysique a été opéré en 2004<sup>11</sup>. Il a été suivi de prospections archéologiques effectuées entre 2008 et 2012. Les résultats obtenus éclairent l'histoire du site. Il est clair que les constructions initiales de l'époque ptolémaïque ont subi de profondes mutations au fil des siècles; le site a été réaffecté et transformé en cimetière à la fin de l'Antiquité. Le bâtiment initial a été progressivement démantelé; les blocs de calcaire ont alimenté des fours à chaux; les colonnes et les statues colossales en granite ont à leur tour été découpées et certains blocs réutilisés à d'autres fins. En attestent notamment les traces de débitage sur les deux colosses. La recherche archéologique s'est clôturée en 2012. Les différentes parcelles qui ont été examinées sont aujourd'hui occupées par des immeubles nouvellement érigés. En 2011, de nombreux blocs de pierre, majoritairement en granite, mis au jour au cours des différentes campagnes de fouilles, ont été déplacés à Kom El-Chougafa pour y être étudiés ultérieurement en vue d'une proposition de restitution virtuelle du monument antique. Les tessons de céramique et autres objets fragmentaires prélevés sur le site ont été transportés après chaque mission à l'entrepôt archéologique de Shalallat où ils sont conservés et inventoriés. Les informations à tirer de ce matériel sont diffusées dans différents articles de ce volume et contribuent à la formulation des hypothèses sur l'histoire du site et de ses monuments.

## De la découverte des statues colossales à leur décontextualisation

### *Première mention des statues et de leur emplacement au 18<sup>e</sup> siècle*

La première mention<sup>12</sup> des fragments de statues dans leur contexte initial remonte au 18<sup>e</sup> siècle. En 1743, les statues brisées ainsi que des mains sont signalées par Richard Pococke (1704-1765)<sup>13</sup> qui les a vues lors de son séjour à Alexandrie en 1737:

« About two miles nearer Alexandria, are ruins of an antient (sic) temple in the water: whether it were the temple of Venus, Arsinoe of Taposiris, or some other temple that might be at the Zephyrium, mentioned in the way to Nicopolis, I leave the reader to judge; there are pieces of columns in the water three feet diameter. I saw also three broken statues of Sphynxes, about seven feet long, and three other about four feet long, most of them of a yellow marble. I took particular notice of the statue of a woman of red granite, twelve feet long, and a block of marble

<sup>11</sup> Voir l'article de Sally-Ann Ashton dans le présent volume.

<sup>12</sup> Voir O. SENNOUNE, *Alexandrie dans les récits de voyage VI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Documents pour l'histoire ou sources historiques?*, Paris, 2015.

<sup>13</sup> M.L. BIERBRIER, *Who was Who in Egyptology*, 4<sup>e</sup> éd., Londres, 2012, p. 438-439.

four feet diameter, which seem'd to have been the head of a colossal statue, and many pieces about it appear'd to be fragments of the same statue; particularly the hands, which from the wrist to the knuckles measured eighteen inches. Near this building also are other ruins, part of which seem to have been a grand portico, there being about it many pieces of pillars of grey and red granite. To the south of these are many red granite pillars, which form the order they lie in, and the shape of the ground, seem to have belong'd to a round temple; most of them are fluted, and three feet three inches diameter. Several pieces of plain pillars lie together two feet diameter; I conjectured that they might belong to the portico, and that the fluted pillars were within the temple»<sup>14</sup>.

Sur le trajet d'Aboukir vers Alexandrie, l'auteur distingue apparemment deux structures à « deux miles plus près d'Alexandrie »<sup>15</sup>. Il évoque un temple sous eau avec différents vestiges. Il signale six sphinx<sup>16</sup> : trois d'entre eux de plus de deux mètres de long et trois autres de près de 0,92 mètre<sup>17</sup>. Il a également vu deux statues brisées et des mains appartenant à la deuxième. La première lui semble appartenir à une figure féminine en granite qu'il évalue à environ 3,65 mètres, ce qui n'est pas très loin de notre mesure actuelle puisque le buste colossal de Mariemont atteint 3,58 mètres. La seconde sculpture - que R. Pococke voit comme celle d'une tête humaine en marbre d'environ 1,22 mètre - n'est pas très éloignée de celle de notre mesure d'1,27 mètre de haut<sup>18</sup>. L'interprétation du matériau est peut-être due à la pellicule de carbonate de calcium et de silicate de calcium qui couvrait les fragments à la suite du séjour prolongé dans l'eau salée. Près du monument où gisent ces fragments colossaux, R. Pococke voit un portique avec des colonnes cannelées de granite et au sud un temple qu'il suppose être rond d'après la disposition des colonnes effondrées<sup>19</sup>.

### *Description des fragments de colosses (1<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle)*

Partiellement engloutis, les fragments de statues colossales étaient donc visibles parmi des colonnes et des sphinx lorsque R. Pococke les a approchés en 1737. Comment expliquer qu'ils ne soient plus mentionnés pendant un siècle dans les récits de voyage ? Il se peut que le site ait été complètement sous eau suite à l'intervention britannique qui a rompu une digue pour contrarier les Français lors de leur expédition militaire à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Le cadre inhospitalier a peut-être aussi découragé les voyageurs de s'approcher des vestiges gisant dans un marais à proximité de l'antique voie canopique mais tout de même à quelque distance de la route d'Aboukir qu'ils empruntaient<sup>20</sup>.

Sous l'impulsion du vice-roi d'Égypte, Mohammed Ali et de son successeur Saïd, l'urbanisation d'Alexandrie et de ses environs se développe. Parmi les Européens dont l'intervention a été sollicitée figurent notamment diverses personnes qui sillonnent la ville et la périphérie. Tel est le cas de l'architecte italien, Francesco Mancini<sup>21</sup> et de l'ingénieur français Barthélémy Gallice (1790-1862)<sup>22</sup> qui ont vu et décrit les

<sup>14</sup> « Environ à deux mille d'Alexandrie, on aperçoit dans l'eau les ruines d'un ancien temple. Je laisse au lecteur à décider si c'est celui de Venus, d'Ar-sinoë de Taposiris, ou quelque autre qu'on dit avoir été bâtis à Zephyrium sur le chemin de Nicopolis. On trouve dans l'eau des colonnes de trois pieds de diamètre. Je vis aussi trois statues rompues de sphinx, d'environ sept pieds de long, & trois autres environ quatre pieds de long, la plupart de marbre jaune. J'examinai sur-tout la statue d'une femme de granite rouge, qui a douze pieds de long, & un bloc de marbre de quatre pieds de diamètre, qui paroît avoir été la tête d'une statue colossale, autour de laquelle se trouvent plusieurs morceaux de la même statue, entr'autres les mains, dont la longueur depuis les poignets jusqu'à la jointure est de 18 pouces. On trouve encore près de cet édifice d'autres ruines, dont une partie

paroît être celle d'un portique, y ayant plusieurs morceaux de colonnes de granite gris & rouge. Au midi de ces ruines, on voit quantité de colonnes de granite rouge, qu'on juge par la manière dont elles sont disposées; & par la figure du terrain, avoir appartenu à un temple circulaire. La plupart sont canelées, & ont trois pieds trois pouces de diamètre. On trouve parmi plusieurs morceaux de colonnes unies de deux pieds de diamètre, que je soupçonne avoir appartenu au portique, les canelées étant, sans doute, dans le temple. On voit quantité de ruines le long du rivage, & les rochers qui sont au fond de la mer sont taillés de manière à faire croire qu'il y avoit autrefois dans ces endroits des édifices magnifiques ». *Voyages de Richard Pococke [...] En Orient, dans l'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Grèce, la Thrace [...]*, t. I, Paris, 1772, p. 31-32.

<sup>15</sup> R. POCOCCO, *Description of the East and some other Countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12.

<sup>16</sup> A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, « Ægyptiaca Alexandrina. Monuments pharaoniques découverts récemment à Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR, *Alexandrina 1*, Alexandrie, 1998 (*Études alexandrines*, 1), p. 12-13. Ces auteurs situent le monument associé aux fragments colossaux du côté du Smouha Sporting Club, édifié dans les années 1930. Ils signalent qu'une série de sphinx ont été transportés au Musée gréco-romain d'Alexandrie lors de cette construction.

<sup>17</sup> Si l'on se réfère aux correspondances modernes entre le pied et le pouce, et le mètre.

<sup>18</sup> Le 20 août 2010, Ben van den Bercken et moi-même avons mesuré le fragment de tête colossale à Kom El-Chougafa.

<sup>19</sup> Dans une lettre envoyée à sa mère à propos d'une excursion effectuée les 18 et 19 novembre 1737, R. Pococke décrit-il les mêmes vestiges qu'il interprète erronément dans son ouvrage : « We set out at 7, went 2 miles by the sea shore; saw the ruins of a foundation of a temple & near 30 pieces of columns of red granite, mostly channel'd, & on the sea near, saw ruins probably of another Temple, - all red granite, a sphinx broke to pieces, many Lyons and a statue of an Egyptian Goddess almost entire... ». Quelques jours auparavant, dans une autre lettre adressée à sa mère, il assure qu'en circulant (*riding*) vers l'est le long de la côte, il croit reconnaître quelques reliquats de l'antique Nicopolis : « I saw some signs of the city Nicopolis, & considerable ruins of a very great building ». R. FINNEGAN (éd.), *Letters from abroad: the Grand Tour correspondence of Richard Pococke & Jeremiah Milles*, t. III, *Letters from the East (1737-1741)*, Cashel, 2013, p. 45-46.

<sup>20</sup> Ce chemin est emprunté par de nombreux voyageurs pour aller d'Alexandrie à Aboukir ou en s'y rendant pour aller du Caire à Alexandrie et vice-versa. QUÉTIN, *Guide en Orient: itinéraire scientifique, artistique et pittoresque...*, Paris, 1846, p. 328, 331-332.

<sup>21</sup> L.A. BALBONI, *Gl'Italiani nella Civiltà Egiziana del secolo XIX*, t. I, Alexandrie, 1906, p. 381-382; C. PALLINI, « Italian Architects and Modern Egypt », in *Studies on architecture, history and culture*, Cambridge (MA), 2006, p. 3, n. 8. <http://web.mit.edu/akpia/www/article-pallini.pdf>; M. FOUAD AWAD, C. PALLINI, « The Italianisation of Alexandria. An analogy of practice », in M. VOLAIT (dir.), *Le Caire-Alexandrie architectures européennes 1850-1950*, Le Caire, 2001 (*Études urbaines*, 5), p. 91-93.

<sup>22</sup> G. DARDAUD, « Un officier français du génie: Gallice bey », in *Revue des conférences françaises en Orient*, t. XII, 1947, p. 657-674; K. MACHINEK, *Das Fort Qaitbey in Alexandria. Baugeschichte und Architektur einer mamlukischen Hafenfestung im mittelalterlichen Stadtbefestigungssystem von Alexandria*, thèse de doctorat, Fakultät für Architektur des Karlsruher Instituts für Technologie KIT, 2014, p. 145-149, [https://www.academia.edu/18505131/Das\\_Fort\\_Qaitbey\\_in\\_Alexandria\\_-\\_Baugeschichte\\_und\\_Architektur\\_einer\\_mamlukischen\\_Hafenfestung\\_im\\_mittelalterlichen\\_Stadtbefestigungssystem\\_von\\_Alexandria](https://www.academia.edu/18505131/Das_Fort_Qaitbey_in_Alexandria_-_Baugeschichte_und_Architektur_einer_mamlukischen_Hafenfestung_im_mittelalterlichen_Stadtbefestigungssystem_von_Alexandria).

vestiges anciens qui émergent en bordure du lac Hadra. Leurs observations sont rapportées par d'autres personnes. Ainsi, le 20 mars 1843, Édouard Gauttier d'Arc (1799-1843)<sup>23</sup> informe Edmé Jomard (1777-1862)<sup>24</sup>, sur le contexte du monument:

« Vous savez qu'il existe à l'est de cette ville, et sur la droite de la route de Rosette, un petit lac qui n'est séparé du lac Mariout que par le canal Mahmoudié. Ses eaux viennent presque baigner l'enceinte de l'ancienne ville. En se retirant dernièrement, elles ont laissé à découvert, tout auprès d'une chaussée antique que vous aurez remarquée, et à 500 mètres environ de la route de Rosette, les vestiges forts apparents d'un temple soutenu par des colonnes de granit et de deux statues colossales de la même matière, dont l'exécution m'a paru fort soignée. C'est à M. le colonel Galice-Bey, directeur général du génie en Égypte, que je dois l'indication de ces restes précieux. Cet officier supérieur, auquel la nature de ses travaux a permis d'étudier plus spécialement les localités, a remarqué que l'emplacement de ce temple correspondait exactement avec l'issue de l'une des larges voies qui sillonnaient Alexandrie. Ce temple avait 30 mètres de longueur. On retrouve encore sur l'emplacement même les fûts granitiques de 14 colonnes; mais le plus long de ces débris n'a guère que 4 mètres. Les dimensions des statues sont les suivantes: coiffure, 1 mètre 60 centimètres; longueur du visage depuis les sommités frontales jusqu'au menton, 80 centimètres; profondeur de la statue à la poitrine, 1 mètre 20 centimètres. Il est à regretter que le monolithe dans lequel elles avaient été taillées soit aujourd'hui brisé en sept ou huit fragments épars. L'espèce d'ornement qui couronnait l'une des statues semble indiquer qu'elle était l'effigie de Jupiter Ammon »<sup>25</sup>.

L'auteur considère que les deux statues appartiennent à un groupe monolithe brisé en plusieurs parties. Son estimation approximative des visages (0,80 mètre) diffère quelque peu de celle des deux fragments conservés<sup>26</sup>.

Un siècle après la description de R. Pococke, John Gardner Wilkinson (1797-1875)<sup>27</sup> tente de synthétiser ce que R. Pococke a vu:

« He [R. Pococke] also mentions the ruins of an ancient temple under the water, about two miles from Alexandria, which he conjectures to have belonged to Zephyrium, or some other place on the road to Nicopolis. He saw some columns there, 3 ft. in diameter, three broken sphinxes about 7 ft. long, of yellow marble, and a female statue of red granite, 12 ft. in length, with a fragment of the colossus of a man of very large dimensions. Near this were apparently the remains of a portico, and a little to the south a number of red granite columns, which from their position seemed to have belonged to a circular temple. They were mostly grooved, 3ft. 3 in. diameter; and, of course, of Roman or Ptolemaic time. Other remains were also visible, and the rocks below the water's edge were cut into a form at once indicating the site of some very large edifice »<sup>28</sup>.

Mais il se fonde également sur les informations transmises par F. Mancini et sur celles qui lui ont été transmises par Anthony Charles Harris (1790-1869)<sup>29</sup> en poste à Alexandrie, présenté comme le « découvreur » des fragments de statues colossales. C'est ainsi que plus loin, sans le rattacher avec ce qui précède, il reprend partiellement ce qu'il avait déjà écrit à la page 148 et il signale deux monuments distincts. Il propose - et c'est sa première contribution personnelle - une identification des personnages représentés par les statues colossales:

« Some vestiges of ancient buildings may also be traced outside the walls, both on the E. and W. side; and signor Mancini thinks he can perceive the form of the ancient hippodrome, 2800 metres to the eastward of the Rosetta gate, and about 250 from the sea. Near the same spot, or about  $\frac{3}{4}$  of a mile beyond the French lines, which cover the ancient wall and the Canopic gate, are two granite statues discovered by Mr. Harris, apparently of one of the Ptolemies, or of a Roman emperor, and his queen, in the Egyptian style. One has the form of Osiris, the other of Isis or of Athor, with the horns and globe, and a diadem of asps, on her head. Mr Harris thinks the former Sarapis, but the arrangement of the hair, hanging down in curls over the cheeks, has too much the character of a portrait to justify this conjecture. They are standing statues, in the usual position, one leg before the other. The king holds in his left hand the crook of Osiris; the right arm is gone, but was probably down the side holding the crux ansata, or sign of « life »; but the statue of the queen was so much covered with water, that I could not see the lower part, or even the whole of the head. Other granite blocks, and the remains of columns at this spot, show it to have been the site of a building of some consequence »<sup>30</sup>.

<sup>23</sup> Son nom de famille s'écrit Gautier d'Arc, Gauttier d'Arc voire Gauthier d'Arc. Il est consul général du roi des Français à Alexandrie en 1842-1843. A. MESSAOUDI, « Gauttier d'Arc, Édouard », in F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2008, p. 436.

<sup>24</sup> Ingénieur et géographe qui avait participé à l'expédition française et éditeur de la *Description de l'Égypte*. M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 282; Y. LAISSUS, *Jomard, le dernier Égyptien 1777-1862*, Paris, 2004.

<sup>25</sup> É. GAUTTIER D'ARC, « Nouvelles d'Égypte. Lettre du consul général de France à M. Jomard », in *Bulletin de la Société de Géographie*, 2<sup>e</sup> série, t. XIX, 1843, p. 326-327. L'auteur interprète avec une certaine pertinence la couronne-hemhem comme étant celle de Jupiter Ammon; en effet, cette coiffure s'avère parfois un attribut de Zeus Casios. Cf. J. YOYOTTE, P. CHUVIN, « Le Zeus Casios de Péluse à Tivoli: une hypothèse », in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale (BIFAO)*, t. LXXXVIII, 1988, p. 165-180.

<sup>26</sup> Cf. *infra*.

<sup>27</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 579-580.

<sup>28</sup> J.G. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes: being a description of Egypt...*, t. I, Londres, 1843, p. 169.

<sup>29</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 243-244.

<sup>30</sup> J.G. WILKINSON, *op. cit.* (*supra* n. 28), p. 171-172.

Si Anthony Charles Harris passe pour « l'inventeur » des fragments de statues, on n'en trouve cependant aucune mention dans ses archives conservées à la bibliothèque du Musée gréco-romain d'Alexandrie<sup>31</sup>. Le catalogue de ses collections dressé à son décès par sa fille Selima (c. 1827-1899)<sup>32</sup> ne mentionne pas d'éléments associés aux fragments de statues colossales. Un sphinx en calcaire<sup>33</sup> pourrait hypothétiquement provenir du même site mais aucun élément ne permet de l'affirmer. En revanche, les six sphinx cités par Richard Pococke ont été identifiés par Abd El-Fattah et Paolo Gallo au Musée gréco-romain d'Alexandrie<sup>34</sup>.

### *Joseph Bonomi et les premiers croquis des fragments colossaux*

Parmi les informateurs de John Gardner Wilkinson figure également Joseph Bonomi (1796-1878)<sup>35</sup>. Celui-ci participe en tant que dessinateur à l'expédition scientifique prussienne conduite en Égypte par le savant Karl Richard Lepsius<sup>36</sup>. Le 27 septembre 1842 au soir, Bonomi se rend avec Lepsius hors de la porte de Rosette jusqu'à l'endroit où gisent les fragments de colosses. Ils sont accompagnés par Georg Gustav Erbkam (1811-1876), un autre membre de l'expédition prussienne qui rapporte dans son journal qu'ils ont mesuré la statue colossale masculine considérée comme la représentation d'un empereur romain. Le narrateur se souvient avoir vu neuf fragments<sup>37</sup>. C'était en soirée. N'a-t-il pas distingué les morceaux appartenant au colosse féminin ? Trois semaines plus tard, le 18 octobre 1842<sup>38</sup>, J. Bonomi envoie des informations au sujet des statues à John Gardner Wilkinson à la demande d'Anthony Charles Harris. Il situe les fragments des statues colossales à vingt minutes (allure d'âne) de la Porte de Rosette<sup>39</sup>. Sa lettre contient le dessin et les mesures de trois fragments connus des deux colosses ainsi que d'autres morceaux qui ne sont pas retrouvés à l'heure actuelle (fig. 1). Le buste féminin, aujourd'hui à Mariemont mesure, selon lui, 3,29 mètres de haut (en fait, 3,58 mètres). Il lui associe un second fragment d'1,85 mètre de haut comportant une jambe appuyée à un fond qui n'est pas retrouvé aujourd'hui. Quant au personnage masculin, il reproduit la tête d'un mètre, ce qui correspond à la mesure effectuée par Gauthier d'Arc de la sommité frontale au menton ; selon lui, la jambe gauche mesure 2,75 mètres. Joseph Bonomi ajoute deux autres fragments : une partie du bassin couverte du pagne-*chendjit* et de la cuisse droite (estimé à 2 mètres) ainsi que la couronne-*hemhem* (estimée à 1,50 mètre) qui devait surmonter la tête masculine coiffée d'un *nemes*. Ce qui constitue sept fragments pour les deux statues colossales. Bonomi note toutefois que subsistent encore d'autres fragments moins volumineux qui ne figurent pas dans son dessin. Il note également les boucles de cheveux sous le *nemes* du personnage masculin imberbe. Selon lui et les personnes qui l'accompagnent lors de la visite du site, il n'y a pas d'inscriptions hiéroglyphiques sur le bloc bien qu'il n'ait pu examiner la face qui se trouve contre le sol étant

<sup>31</sup> Ses notes de fouilles ne sont pas connues : B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 22, n. 1. En 2004, Monsieur Ahmed Abd el-Fattah, alors directeur général du Musée gréco-romain m'a autorisé à consulter ces archives. Je l'en remercie vivement. Les manuscrits et les livres de Harris ont été vendus par sa fille Selima en 1896. G. HAMERNIK, « On the rediscovery of Anthony C. Harris's books and manuscripts at Alexandria », in *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XCVI, 2010, p. 236-247.

<sup>32</sup> J.P. LESLEY, « A classified catalogue of Antiquities collected by Mr Harris, and now in his museum in Alexandria », in *Notes on some of the historical and mythological features of the D'Orbigny*

*papyrus*, in *Proceedings of the American Philosophical Society*, t. X (1865- 1868), Philadelphie, 1869, p. 561-582.

En procédant à l'inventaire et au catalogue des collections de son père, Selima Harris (c. 1827-1899) (M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 244) espérait intéresser un acquéreur américain. Finalement, elle a vendu une partie de la collection au British Museum en 1872. Le reste a été transmis à Wayman Dixon (1844-1930) : « Where are they buried ? » in *Bulletin of the Association for the Study of Travel in Egypt and the Near East: notes and queries*, t. XXXII, 2007, p. 13.

<sup>33</sup> Il s'y trouve un « Large, very perfect, limestone sphynx » : J.P. LELSEY, *op. cit.* (*supra* n. 32),

p. 578, aujourd'hui à Londres, British Museum, inv. EA36272.

<sup>34</sup> A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, « Ægyptiaca Alexandrina. Monuments pharaoniques découverts récemment à Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 1*, Alexandrie, 1998 (*Études alexandrines*, 1), p. 12-13.

<sup>35</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 68. Avant de participer à l'expédition scientifique prussienne, J. Bonomi avait accompagné Robert Hay en Égypte : W. SIMPSON, « Memoir of Joseph Bonomi, F.R.A.S., F.R.S.L. », in *Transactions of the Society or Biblical Archaeology*, t. VI, Londres, 1878, p. 560-573.

<sup>36</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 324-326.

<sup>37</sup> « Am Morgen zu Haus geblieben; später mit Lepsius zu Dumreicher [un]d Rücksprache wegen des Dollmetschers genommen, dann zum H[errn] Werne, dem Deutschen, der d[ie] Sammlung zu verkaufen hat; er war nicht zu Hause. Gegen Abend reit[en] Lep[s]us, Bonomi, Schreiber, Max [un]d ich zum Thor v[on] Rosette hinaus, um die zerbrochenen Stücke einer Statue zu besehen, die wahrsch[einlich] einem Röm[ischen] Kaiser, egyptisch aufgefaßt [un]d colossal, angehört; es waren etwa 9 Stück, deren Maaße wir nahmen. Sie liegen nicht weit v[on] d[em] Canal Mamudieh. Bewässerte Felder zogen sich hier in d[ie] Ebne hin, auf denen hellgrüne Kleesaat freundlich keimte. Hohes Rohr umfriedigte dieselben; kleine Bewässerungs-Kanäle zogen sich kreuz [un]d Quer durch sie hin. Eine Viertelstunde v[on] Thore waren auf beiden Seiten Hügel v[on] aufgeschüttetem Boden, wohl alles Schutthügel des alten Alexandriens; auch findet man rings in d[er] Ebne [un]d auf d[en] Hügeln Stücke v[on] Säulen, Steinchen die zu Mosaik verwendet gewesen, alte Römische Ziegelbrocken etc. Diese Ausflucht war sehr interessant. - Nach d[em] Abendessen trink ich, wie immer, meine Limonade, spatzieren mit Bonomi [un]d höre endl[ich] noch Lep[s]us zu, wie er am Claviere singt. Um ¼ 10 zu Bett. » : G.G. ERBKAM, *Tagebuch meiner ägyptischer Reise* (27 septembre 1842). <http://pom.bbaw.de/erbkam/>.

<sup>38</sup> Oxford, Bodleian Library, Ms Wilkinson, Mss. XVII, H. 39-41. Lettre de J. Bonomi à J. Gardner Wilkinson, 18 octobre 1842 ; B. VAN DE WALLE, « Un nouveau document concernant le prétendu groupe d'Antoine et Cléopâtre », in *Chronique d'Égypte*, t. XLIX, 1950, p. 31-35.

<sup>39</sup> Où se situe la porte canopique qui marque la limite orientale de la muraille antique à l'époque de Strabon ? Se superpose-t-elle à la « Porte du Soleil » plus ancienne ? La Porte de Rosette (Bāb Rashīd) ou Porte orientale (Bāb Sharki) de l'époque arabe se situe-t-elle au même endroit ? Sur les modifications du tracé de la muraille d'Alexandrie – enceinte hellénistique contemporaine de la fondation de la ville, puis enceinte romaine marquant une extension de la ville vers l'est englobant les nécropoles orientales, enceinte du Bas-Empire, enceinte arabe, voir C. BENECH, « Recherches sur le tracé des murailles antiques d'Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 3*, Le Caire, 2009 (*Études alexandrines*, 18), p. 414.

Cairo

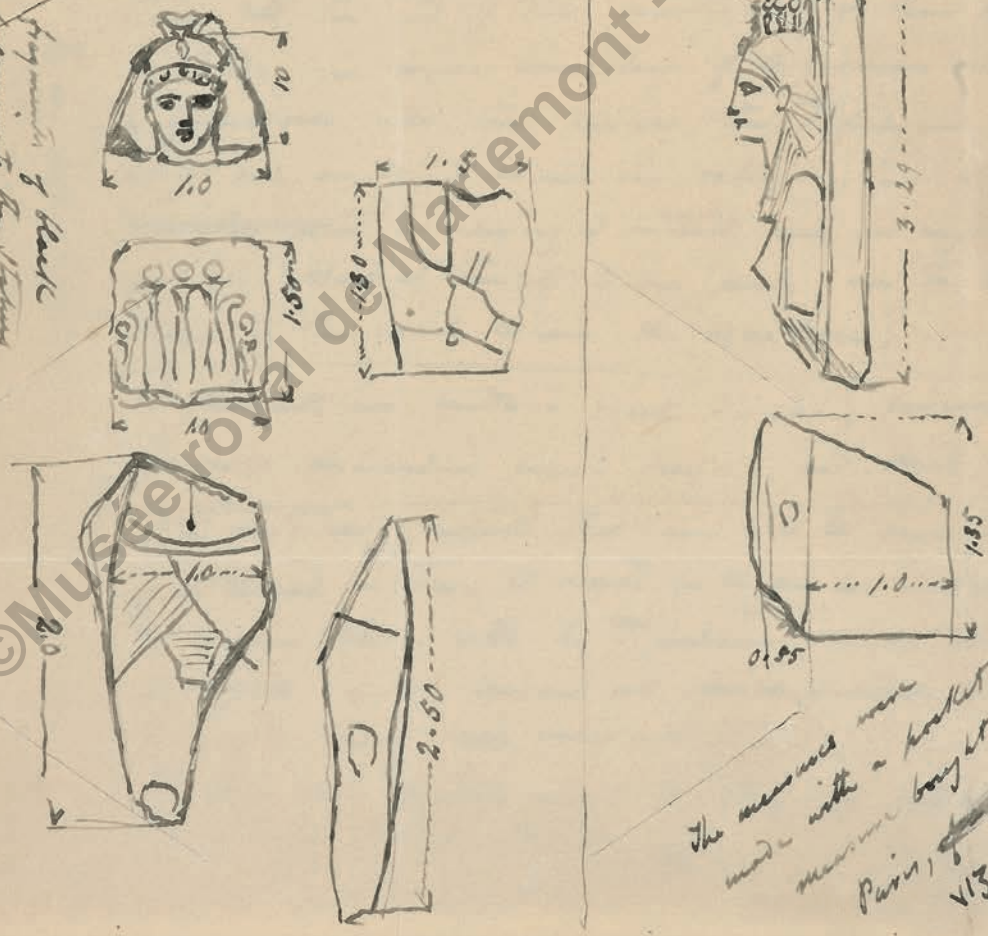
October 18 1842

My dear Sir Gardner

Mr Harris, our mutual friend, mentioned to me that you desired to have the measures of the fragments composing the statues (found or belonging to him) situated in a field in a NE<sup>ly</sup> direction about 20 minutes (Doubly pass) from the Rosetta gate, Alexandria.

The statues are made of black granite

NB These are other fragments of black granite formerly belonging to the statues but not recognizable and very imperfect in kind of outline & the fragments have given



NB the metre is divided from the centimetres by a dot in the case 1.0 one metre no centimetres

The measures were made with a pocket square, bought in Paris, of the ~~best~~ <sup>best</sup> ~~type~~ <sup>type</sup> viz a metre  $\frac{1}{3}$  moulin



The most remarkable circumstance connected with these statues  
is that the head of the male statue has ~~the~~ been a  
picturesque series of locks round the margin of the cap  
no beard, Egyptian or Greek, and no right arm.

There are no hieroglyphics unless indeed on those parts of  
the fragments hidden by the earth about them which in  
the hasty visit we paid could not be removed.

Fig. 1. Lettre adressée par J. Bonomi à J. Gardner Wilkinson le 18 octobre 1842. Oxford, Bodleian Library, Ms. Wilkinson, dep. a. 19, f. 264<sup>v</sup>-265<sup>r</sup> (© National Trust. Photo Bodleian Library).

<sup>40</sup> L. Keimer l'a photographié et cette reproduction est conservée au Deutsches archäologisches Institut du Caire. Je remercie Madame Isolde Lehnert du DAIK de m'avoir autorisé la consultation de ce document le 13 novembre 2012. Ludwig Keimer (1892-1957) est un égyptologue allemand; M.L. BIERBRIER, *op. cit.*, (*supra* n. 13), p. 291-292; H.C. SCHMIDT, *Westcar on the Nile. A Journey through Egypt in the 1820s*, Wiesbaden, 2011, p. 13, n. 83: « One of Ludwig's Keimer's many favourite subjects was travellers in the Near East. In 1950, his special interest was focused on the British Joseph Bonomi. With the help of Warren R. Dawson Keimer contacted Bonomi's grand-daughter, Léonie De Cosson of Ditchampton House, Wilton, near Salisbury Wilts, and her brother-in-law W.E. Jennings-Bramley of Burg el-Arab. Keimer was especially interested in the diary of Bonomi, which was at that time still in the hands of his grand-daughter – who also held the publishing rights – while a copy of it was kept at the Griffith Institute at Oxford. From November 1950 till May 1951 several letters were exchanged and Keimer got the permission to publish some of Bonomi's sketches ».

<sup>41</sup> La couverture porte l'intitulé: *Joseph Bonomi, with Lepsius in Egypt 1842-1844. B. Sketches* (B. IV).

<sup>42</sup> L. KEIMER, « Die ptolemäische oder römische Elefanten-Statue in Wien », in *Archiv für Orientalforschung*, t. XVI, 1952-1953, p. 270.

<sup>43</sup> R. LEPSIUS, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, t. I, *Text*, Leipzig, 1897, p. 2.

<sup>44</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 201-202.

<sup>45</sup> R. LEPSIUS, *op. cit.* (*supra* n. 43), p. 2; ID., *Ergänzungsband*, Leipzig, 1913, pl. I, a (tête masculine); b (tête et buste féminins).

<sup>46</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>47</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 80; H.C. SCHMIDT, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 21-22 et n. 130. La maison de Briggs est située par Paolo Gallo dans les rues avoisinants les consulats de France et d'Angleterre: P. GALLO, « Les faux pharaonica d'Alexandrie: les reliquats du grand commerce international d'Antiquité (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », à paraître; F.S. RODKEY, « The efforts of Briggs & Company to guide British policy in the Levant 1821-41 », in *Journal of Modern History*, t. V, fasc. 3, 1933, p. 324-351.

<sup>48</sup> Une autre statue d'éléphant a été trouvée dans un contexte culturel à Assouan: H. JARITZ, « Eine Elefantensstatue aus Syene. Gott oder Gott-geweiht? », in H. GUKSCH, D. POLZ (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens (Rainer Stadelman gewidmet)*, Mayence, 1998, p. 459-467.

<sup>49</sup> Vienne, Kunsthistorisches Museum, inv. 5792; L.: 1 m; H.: 0,72 m. G. HAMERNIK, « Anton Ritter von Laurin Diplomat, Sammler und Ausgräber », in J. HOLAUBEK, H. NAVRÁTILOVÁ, W.B. OERTER (éd.), *Egypt and Austria III The Danube Monarchy and the Orient. Proceedings of the Prague Symposium September 11<sup>th</sup> to 14<sup>th</sup>*, 2006, 2007, p. 91-98; S. REINISCH, *Die ägyptischen Denkmäler in Miramar*, Vienne, 1865, p. 245; L. KEIMER, *op. cit.* (*supra* n. 42), p. 268-271; E. KOMORZYNSKI, « Eine Elefanten-Statue in der Ägyptisch-Orientalischen Sammlung des Kunsthistorischen Museum in

Wien », in *Archiv für Orientalforschung*, t. XVI, 1952-1953, p. 263-271.

donné la visite hâtive rendue sur place. Les archives Wilkinson conservées à la Bodleian Library conservent deux dessins (fig. 2-3) adressés par Bonomi à Wilkinson où figurent le buste féminin et la tête masculine. Dans un carnet de croquis dont on ne connaît qu'une reproduction à l'heure actuelle<sup>40</sup>, Bonomi a également esquissé les fragments de statues colossales<sup>41</sup>. La page 12 (f. 31) est occupée par quatre dessins: 1. La tête masculine couchée; 2. La couronne-*hemhem*; 3. Le torse du colosse avec sceptre-*heqa* à la main gauche; 4. Le buste féminin vu de face. À la page 14 (f. 33), figurent la partie inférieure du corps masculin couvert du pagne-*chendjit* et la jambe gauche. Quant à la page 18 (f. 37), elle porte le dessin d'un sphinx et devait avoir celle d'un éléphant<sup>42</sup> qui a été découpé. On ne trouve nulle part de dessin de mains unies. Les notes de voyage de Lepsius contiennent une notice sur les deux statues<sup>43</sup>. Il les fait dessiner par Johann Jakob Frey (1813-1865)<sup>44</sup>, qui participe à l'expédition. Le dessin n'est pas reproduit dans l'édition originale des *Denkmäler*, mais dans un volume de complément (fig. 4) paru ultérieurement.

À propos du buste colossal féminin et de la tête masculine, Karl Richard Lepsius précise: « Vor dem Rosettathore eine halbe Stunde Wegs, rechts neben der Strasse nach Rosette und Abukir, etwa 100 Schritte links vom Bewässerungskanal von Ibrahim-Pascha liegen 2 kolossale Statuen in schwarzem Granit, ein römischer Kaiser, wie es scheint, oder ein sehr später Ptolemäer, und seine Gemalhin, beide in gleiche kolossalen Verhältnissen. Der Rücken hatte keine Inschrift, die Nasen sind leider verstümmelt. Bei dem Kaiser, der das Diadem über der Kappe trug, sind gegen ägyptische Sitte die Haarlocken unter der Kappe sichtbar: (*Ergänzungsband* Tafel I a b) »<sup>45</sup>. Notons que la figure masculine retient principalement l'attention de même que dans le commentaire d'Erbkam; le regard du lecteur est aussi attiré par le vestige de la couronne-*hemhem*. Il n'est question ni d'un bloc représentant deux mains ni de statues de sphinx. Les fragments de statues sont localisés à une demi-heure de la Porte de Rosette, à droite, près de la route qui conduit à Rosette et à Aboukir, à quelque cent pas à gauche du canal d'irrigation d'Ibrahim-pacha. Immédiatement après la présentation des fragments de colosses, Lepsius ajoute une explication sur le troisième dessin de la même planche: « Vor dem alten Hause des Herrn Briggs liegt eine wohlgearbeiteter Elefant aus rotem Granit, dem aber der Rüssel und die Beine fehlen. (*Ergänzungsband* Tafel I c) »<sup>46</sup>. Ce petit éléphant en granite vu à proximité de l'habitation du britannique Samuel Briggs (1767-1853)<sup>47</sup> figure également sur le folio du carnet de croquis de Bonomi qui comporte aussi le dessin d'un sphinx. Qu'y-avait-il entre ce feuillet et le folio 37 et entre les folios 31 et 33 sur lesquels figuraient les fragments des statues colossales de Mariemont et d'Alexandrie? On peut supposer que toutes ces sculptures ont été vues lors de la même excursion, mais qu'il faille distinguer le lieu des morceaux de colosses de celui de l'éléphant<sup>48</sup> et du sphinx. La sculpture de l'éléphant de type asiatique<sup>49</sup> en granite a fait partie des œuvres rassemblées par le consul général d'Autriche, Anton Joseph Laurin (1789-1895)<sup>50</sup> pour l'archiduc Ferdinand Maximilien. Elle était exposée au Château de Miramar où se trouvaient ses collections. Après la mort de l'archiduc, infortuné empereur du Mexique, toute la collection a été transmise au Kunsthistorisches Museum de Vienne à l'exception d'un sphinx<sup>51</sup>. Celui-ci, daté du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère, se trouve toujours au Château de Miramar à Trieste<sup>52</sup>. Pourrait-il s'agir de celui qui a été dessiné par Joseph Bonomi avec l'éléphant?

Wien », in *Archiv für Orientalforschung*, t. XVI, 1952-1953, p. 263-271.

<sup>50</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 311.

<sup>51</sup> L. GASPARIANI, « Cronaca di Miramare (1860-1863) », in *Archeographo Triestino*, 4<sup>e</sup> série, t. XIV-XV, 1948, p. 379-414.

<sup>52</sup> C. DOLZANI, *La sfinge egiziana del Castello di Miramar (Trieste)*, Trieste, 1962 (*Università degli Studi dell'Arte Antica et Moderna*, 14), 8 p., 12 fig.; F. CREVATIN, M. VIDULLI TORLO *et al.*, *Collezione Egizia del civico Museo di Storia ed Arte di Trieste*, Trieste, 2013, p. 16, fig. 11.



Fig. 2. Dessin de la tête masculine *in situ*, dans les archives de J. Gardner Wilkinson. Oxford, Bodleian Library, Ms. Wilkinson, dep. a. 19, f. 267<sup>r</sup> (© National Trust. Photo Bodleian Library).

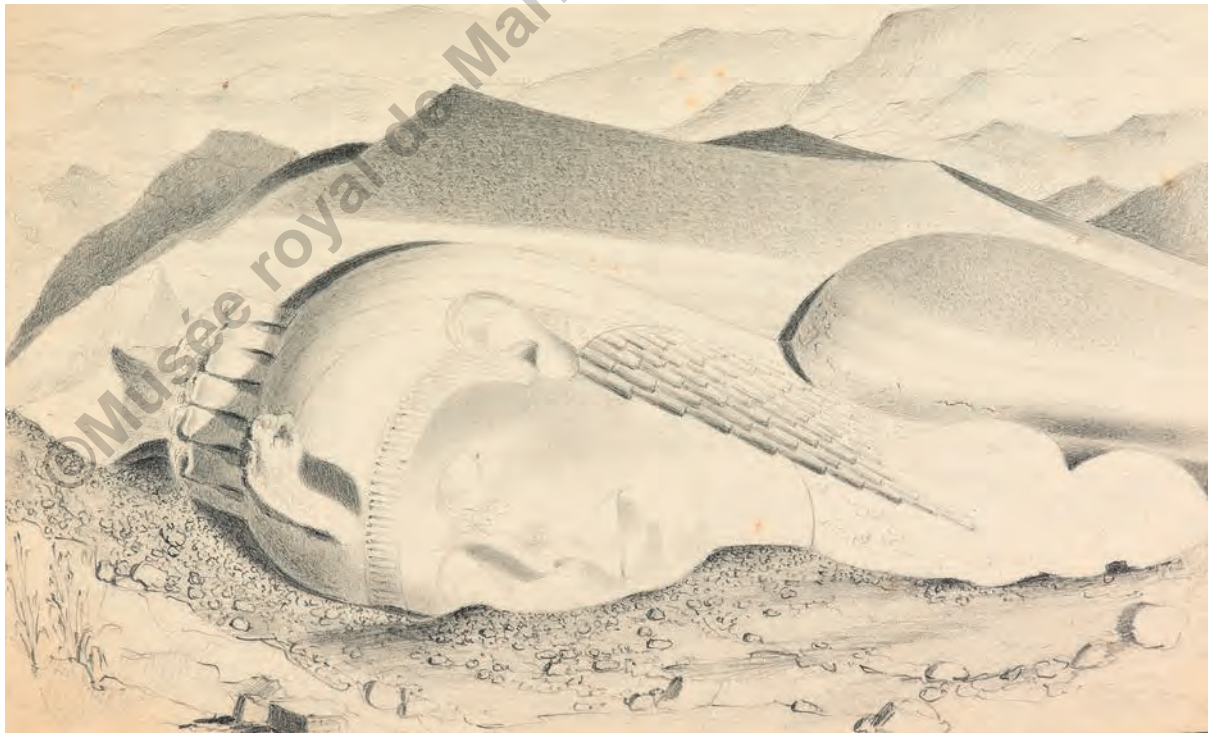


Fig. 3. Dessin du buste féminin *in situ*, dans les archives de J. Gardner Wilkinson. Oxford, Bodleian Library, Ms. Wilkinson, dep. a. 19, f. 266<sup>r</sup> (© National Trust. Photo Bodleian Library).

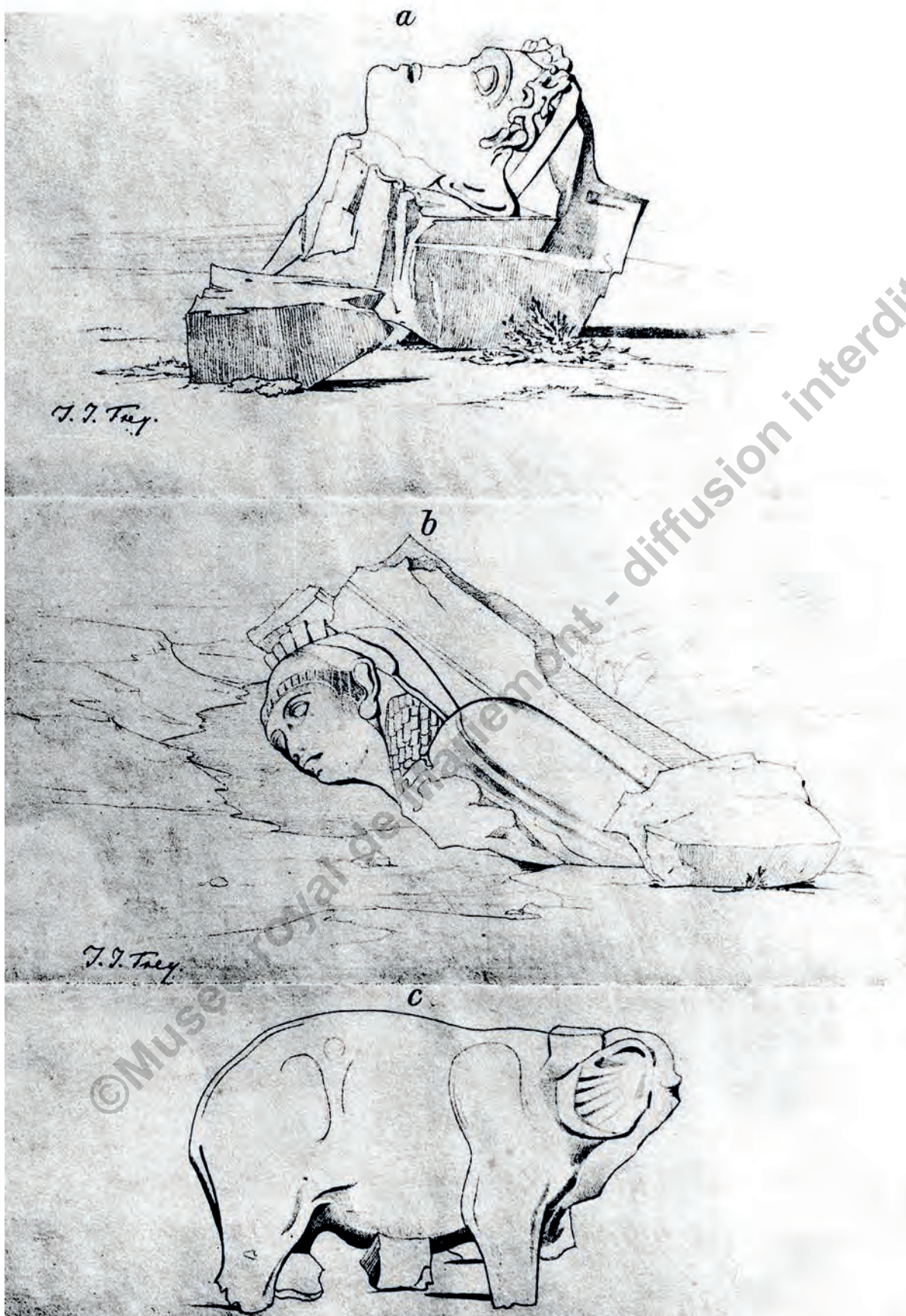


Fig. 4. J.J. FREY. Fragments de colosses dessinés *in situ*, et sculpture d'elephant, 1842 (*Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien. Ergänzungsband*, Leipzig, 1913, pl. 1, a-b-).

Si le recul partiel des eaux du lac Hadra explique que le site et les statues deviennent plus visibles après 1840, il n'en reste pas moins qu'ils sont laissés à l'abandon. Comme l'écrit Florence Nightingale (1820-1910) en retournant vers Alexandrie après une visite du site de la bataille d'Aboukir : « On our way home we saw our first Egyptian monument, the colossal head and bust of a queen, as Isis (the rest of the body, at some distance), in granite, lying in a marsh, half covered with water; a companion Ptolemy, also broken, as Osiris, lying near, the features very beautiful, but blackened with the water; bulrushes growing about »<sup>53</sup>. La voyageuse connaissait peut-être l'existence du lieu et des statues à la suite de ses liens d'amitié avec Selima Harris, la fille du « découvreur » des fragments de statues. Cependant dans les lettres qui constituent son journal de voyage, elle mentionne les ouvrages qui l'ont accompagnés lors de son périple: tout d'abord, le livre de J. Gardner Wilkinson, *Modern Egypt and Thebes*, paru en 1843; ce volume réédité à plusieurs reprises, contient la mention des fragments de statues colossales. Elle évoque également le *Murray's Egypt*<sup>54</sup>, paru à partir de 1847, et qui est l'édition revue du livre de Wilkinson par Wilkinson pour en faire un guide touristique: *Handbook for Egypt and the Sudan*<sup>55</sup>.

Rapidement, dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, Alexandrie se transforme<sup>56</sup>. En 1854, le tronçon de chemin de fer entre Alexandrie et Kafr El-Zayyat est inauguré et, en 1856, une deuxième ligne relie le Caire<sup>57</sup>. Celle-ci accoste les berges septentrionales du lac Hadra parallèlement à la route d'Aboukir<sup>58</sup>.

### *Enlèvement des statues (2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle)*

Reprenant l'information fournie en 1856 dans le *Spettatore Egiziano*, Giacomo Lumbroso (1844-1925)<sup>59</sup> rapporte en 1879<sup>60</sup>:

« Fuori della porta (d'Alessandria) detta di Rossetto, seguitando la via que mena a Ramla, fino al punto che volgarmente è detto le canne, piegando, alquanto a destra, si trova un campo assai vasto, qua e là coltivato. In quelle parte ove il campo non è lavorato si vedono adesso, sparsi per terra, frammenti di statue di colossale grandezza. Vi è una testa alta un metro circa dalla radice dei capelli al termine del mento di bellissima fattezze, perfettamente regolari. In mezzo alla fronte, dove al consueto si osserva l'ureus nelle statue egiziane, vi è uno spazio vuoto, evidentemente prima occupato da quell'emblema ora distrutto dal tempo. Sulla testa si distingue una specie di capitello, a giudicarne da due striscie tracciate al di sopra dei capelli in line orizzontale sormontate da varie scannellature perpendicolari. A poca distanza della testa, si vedono le coscie e gambe del colosso, e il busto della spalle alle coscie. Più in là vi è un grosso masso rappresentante una di quelle acconciature divine que portano sul capo certe figure egiziane e molto simile a quella che suole sormontare la testa di Osiride: accanto trovansi un altro masso ove non si distingue che una mano colossale che stringe qualche oggetto consumato dal tempo. Tutti questi pezzi sono di granito grigio. Vi è da ultimo una bella Cariatide in marmo bianco, perfettamente scolpita, di grandezza pure colossale, sebbene più piccolo dell'altro »<sup>61</sup>.

La description situe à côté d'un champ cultivé un terrain dans lequel gisent six blocs. On peut reconnaître la tête masculine et le fragment de la couronne-*hemhem*; la jambe du colosse et une représentation de mains qui gisent à peu de distance du buste de son « épouse ». Jusque-là, on peut reconnaître quatre fragments des deux statues colossales. Giacomo Lumbroso ajoute une « Cariatide en marbre blanc » dont on peut se demander s'il s'agit d'une troisième figure. L'interprétation du matériau et de la couleur s'explique peut-être par la présence de la pellicule composée de carbonate de calcium et de sulfate de calcium, dûe au séjour prolongé dans l'eau.

Dix ans plus tard, en 1872, dans la publication de ses recherches visant à établir la carte archéologique d'Alexandrie, Mahmoud Bey El-Falaki (1815-1885)<sup>62</sup> offre des précisions. Il signale les fragments de statues colossales près d'un grand temple dont on voit encore les restes dans l'eau salée du lac de Hadra qu'il estime « formé par suite de la coupure de la digue d'Aboukir pendant l'Expédition française en Égypte ».

<sup>53</sup> F. NIGHTINGALE, *Letters from Egypt. A Journey on the Nile 1849-1850*, Londres, 1987, p. 25.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>55</sup> « Handbook for Egypt and the Sudan », in *Nature*, t. LXXX, 1909, p. 155-156.

<sup>56</sup> C. PALLINI, A. SCACCABAROZZI, *Les gares et le nœud ferroviaire d'Alexandrie*, [Alexandrie], 2017, p. 113. <https://www.researchgate.net/publication/317056290>.

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 105.

<sup>58</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>59</sup> [https://data.bnf.fr/fr/12807432/giacomo\\_lumbroso/](https://data.bnf.fr/fr/12807432/giacomo_lumbroso/)

<sup>60</sup> G. LUMBROSO, *Descrittori italiani del Egitto di Alessandria*, Rome, 1879, p. 125-126.

<sup>61</sup> Dans le *Spettatore Egiziano* et dans le *Messaggero di Modena*, du 28 mars 1856, M. Consigli avait déjà signalé ce monument. Cité par E. BRECCIA, *Alessandria ad Aegyptum*, Bergame, 1922, p. 18 qui déclare ignorer le sort de cette sculpture.

<sup>62</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, les sondages, nivellements et autres recherches*, Copenhague, 1872, p. 65-67.



Fig. 5. Portrait d'Albert Daninos-Pacha. Collection privée.

<sup>63</sup> Mariette semble considérer que les Britanniques, en particulier A.C. Harris, font preuve d'animosité à son endroit et que sa position à la tête des antiquités les dérange beaucoup: É. GADY, *Le pharaon, l'égyptologue et le diplomate: les égyptologues français du voyage de Champollion à la crise de Suez (1828-1956)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2005, p. 188, 230; É. GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne (1798-1869)*, Paris, 1998, p. 198.

<sup>64</sup> [T.D.] NEROUTSOS, « Notice sur les fouilles récentes exécutées à Alexandrie, faites à Alexandrie pendant l'hiver 1874-1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII, 1874-1875, p. 4; ID., « Première partie d'une notice sur les fouilles faites à Alexandrie pendant l'hiver 1874-1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII, 1874-1875, p. 68.

<sup>65</sup> E. COMBE, « Alexandrie musulmane. Notes de topographie et d'histoire de la ville depuis la conquête arabe jusqu'à nos jours (suite) », in *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Égypte*, t. XVI, 1928, p. 121.

<sup>66</sup> L'Alexandria Sporting club construit en 1890 est l'un des plus anciens clubs en Égypte. En 1952, il a été pris en charge par le gouvernement égyptien et converti en club national. Sur l'Alexandria Sporting Club, voir J.-M. OPPENHEIM, « Le Sporting Club: symbole et enjeu social », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, t. XLVI, 1987, p. 168-176 ([https://www.persee.fr/doc/remmm\\_0035-1474\\_1987\\_num\\_46\\_1\\_2198](https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1987_num_46_1_2198)); à distinguer du Smouha Sporting Club fondé en 1949 par Joseph Smouha.

<sup>67</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 73.

<sup>68</sup> G. BOTTI, *La côte alexandrine dans l'Antiquité*, t. II, Le Caire, 1898, p. 106-107.

<sup>69</sup> Sur la biographie d'A. Daninos, d'origine judéo-algérienne, voir entre autres: M.L., BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 142; M.-C. BRUWIER, « La collection égyptienne de Raoul Warocqué. 2, de 1912 à 1917 », in *Les Cahiers de Mariemont*, t. XX-XXI,

Il précise:

« Ce temple se trouve à 180 mètres environ au Nord-Ouest du point situé, sur la route canopique, à 700 mètres hors de la porte. Il a quatre plèthres environ de largeur sur un stade de longueur parallèlement à la direction des rues longitudinales; on y voit, encore aujourd'hui, une quantité de socles à leur place primitive, de chapiteaux, de tronçons de colonnes brisées et de fûts entiers, le tout en granit rouge. Mais ce qui attire l'attention des visiteurs, ce sont les deux statues colossales dont on reconnaît une pour celle de Cléopâtre quoique brisée en trois morceaux comme l'autre qu'on croit celle d'Antoine ».

L'intérêt pour l'archéologie égyptienne est alors en pleine croissance. Au Caire, l'égyptologue français, Auguste Mariette (1821-1881) a créé un musée à Boulaq et jeté les bases du Service des Antiquités. Il procède à des fouilles archéologiques dans tout le pays. Il ne semble pas, pourtant, qu'il soit intervenu sur le site des statues, même s'il en connaissait vraisemblablement l'emplacement<sup>63</sup>. Tassos Demetrios Neroutsos se désole de cette situation qu'il attribue au manque d'intérêt pour l'archéologie alexandrine et l'époque ptolémaïque; il s'alarme au point d'écrire en 1875: « Les derniers vestiges des ruines du temple de Cérès et Proserpine à Éleusis, aujourd'hui appelée Khadra, avec les colosses d'Antoine et Cléopâtre figurant Osiris et Isis, dont les débris gisaient par terre, sont disparus... »<sup>64</sup>. Les statues se trouvaient dans une zone appartenant au domaine du prince Ibrahim Pacha, descendant de Mohammed Ali. Le lac Hadra était aussi connu sous le nom de lagune d'Ibrahim Pacha. En 1888, le projet fut conçu de créer un nouveau faubourg à cet endroit et on lui a donné le nom d'Ibrahimiya en l'honneur de l'ancien propriétaire. Le terrain, jusqu'alors très bouleversé, fut plus ou moins nivelé et aplani pour les besoins du lotissement, ce qui a conduit à sortir de nombreuses antiquités<sup>65</sup>. Le paysage est une nouvelle fois modifié lorsqu'en 1889 le Sporting club d'Alexandrie est établi au nord de la route d'Aboukir<sup>66</sup>.

En 1898, le contexte de l'enlèvement des fragments de colosses, exceptées les mains est relaté par le directeur du Musée gréco-romain, Giuseppe Botti (1853-1903)<sup>67</sup>:

« Ce temple gît dans la propriété de la Daira de S.E. Ibrahim pacha à Sidi Gabir. [...]. Le péribole du temple peut encore être reconnu dans les fouilles organisées en 1892 par S.E. Daninos Pacha et consorts. Le temple était décoré de statues colossales en granit, travaillées à l'époque ptolémaïque. Partie d'un groupe colossal a été découverte par Daninos Pacha; la tête colossale d'une deuxième statue a été découverte en 1896 par Abdallah Attya »<sup>68</sup>.

Il est vraisemblable qu'Albert Daninos (c. 1843-1925)<sup>69</sup> (fig. 5) et les autres intervenants sur le site prélèvent les éléments les plus attractifs alors qu'ils laissent sur place les morceaux qui leur semblent moins séduisants pour le marché de l'art. Ils n'ont, semble-t-il, pas laissé de compte rendu de fouilles<sup>70</sup>. En revanche, plusieurs photographies, l'une sous forme de plaque de verre provenant des archives du Musée gréco-romain d'Alexandrie et deux tirages conservés dans les archives d'Evaristo Breccia (1876-1967) à l'Université de Pise, présentent les fragments du buste féminin et de la tête masculine, sans les mains, dans leur contexte initial. Le buste féminin gît dans l'eau alors que la tête du personnage masculin se trouve dans un environnement boueux. Leur séjour prolongé dans l'eau explique qu'ils soient recouverts par endroits d'une pellicule de 0,5 mm d'épaisseur composée de carbonate de calcium et de sulfate de calcium.

1989-1990, p. 25-28; M. DEWACHTER, *BiOr*, t. XXXVII, 1980, p. 304; É. GADY, *op. cit.* (*supra* n. 63), p. 273, 281-282; « Albert est-il Aaron, le fils d'Abraham Daninos (1797-1872) et de Rose Bouchara? », in A. MESSAOUDI, *Les arabisants et la France coloniale. Annexes*, n. éd., Lyon, 2015, p. 121 (en ligne, généré le 18 mai 2016).

<sup>70</sup> Dans une lettre personnelle qu'il m'a adressée le 21 mai 2001, Monsieur Albert Aboucassem, auteur d'une biographie sur Adrien Daninos, fils d'Albert, signale que les archives se sont perdues et ont été éparpillées par le fils de l'archéologue-antiquaire.

En 1899, Gaston Maspero (1846-1916)<sup>71</sup> présente la photographie du buste féminin et des mains à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et explique:

« Qu'elle représente la tête d'une reine d'époque ptolémaïque, coiffée en Isis; un autre fragment montre deux mains serrées, l'une d'homme, l'autre de femme. C'est tout ce qui reste actuellement des colosses découverts à Alexandrie, sur l'emplacement de l'ancien faubourg d'Éleusis, par Mahmoud-Pacha el-Falaki, et déjà décrits par lui il y a près de trente ans. Comme il l'avait vu dès le premier instant, ces débris appartenaient très probablement aux deux statues érigées à l'entrée du temple de Déméter et de Proserpine et qui figuraient Antoine et Cléopâtre assimilés à Osiris et à Isis. Les morceaux du colosse masculin sont enfouis aujourd'hui dans les remblais du chemin de fer; ceux du colosse féminin ont été remis au jour en 1892-1893, par Daninos-Pacha, et un moulage en a été transmis au Louvre en attendant qu'un musée européen se décide à les acquérir »<sup>72</sup>.

Aucun document connu jusqu'à présent ne signale l'arrivée de la tête et de la jambe gauche du colosse masculin au Musée gréco-romain d'Alexandrie pas plus qu'il n'y a d'information sur la manière dont ils y ont abouti. En revanche, une photographie sur verre<sup>73</sup> provenant de ses archives et conservée aujourd'hui au Ministère des Antiquités à Zamalek (Caire) après avoir été à la *Bibliotheca Alexandrina* montre les deux fragments connus du colosse masculin dans un terrain marécageux (fig. 6a). Un tirage papier de cette photo se trouve dans les archives d'Evaristo Breccia (1876-1967)<sup>74</sup> conservées à Pise (fig. 6b). Avec elle<sup>75</sup> figure aussi une photographie sur papier du buste féminin gisant dans l'eau (fig. 7). Évoquant le contexte archéologique des colosses, le directeur du Musée gréco-romain parle du « célèbre temple Telesterion, bâti par Ptolémée II. C'est là qu'on a découvert les restes des statues colossales en granit vert d'Antoine en Osiris (aujourd'hui dans la cour du Musée) et de Cléopâtre en Isis (aujourd'hui en Belgique au Château du baron de Warocqué [sic] »<sup>76</sup>.

Albert Daninos transporte le buste du colosse féminin ainsi que les mains dans le jardin de sa villa d'Aboukir<sup>77</sup>. Il s'adresse d'abord au Louvre auquel il expédie le moulage en modèle réduit du buste féminin et celui des deux mains en espérant leur acquisition par un musée européen<sup>78</sup> (fig. 8). Le musée français, en tout cas, ne s'en engage pas dans la transaction<sup>79</sup>.

En 1896, cet ancien collaborateur d'Auguste Mariette (1821-1881)<sup>80</sup> propose le buste au Musée gréco-romain d'Alexandrie<sup>81</sup>. N'ayant pas de réponse positive, il insiste en 1898. Il adresse une lettre à Giuseppe Botti le 17 novembre et une autre le même jour à Chakour Bey l'incitant à soutenir l'acquisition. On y apprend qu'Albert Daninos n'est que copropriétaire du buste colossal mais il ne signale pas le nom de l'autre personne. Finalement, il le vendra à Raoul Warocqué alors que l'industriel belge séjourne en Égypte en 1911.

Le site d'où proviennent les vestiges colossaux va disparaître. En 1925, un entrepreneur privé, Joseph Smouha (1878-1961), met sur pied un concours

<sup>71</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 359-361.

<sup>72</sup> G. MASPERO, « Sur une tête de statue trouvée à Alexandrie », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVII, Paris, 1899, p. 132-133. Dans les archives des Musées nationaux déposées dans les locaux du Musée du Louvre, se trouve un dossier concernant A. Daninos et datant de 1893. Il y précise notamment que les fouilles d'Éleusis ont été pratiquées sur un terrain appartenant au prince Ibrahim Pacha, et qu'il a dû le dédommager pour les statues. Je remercie Madame

Sophie Labbé-Toutée de m'avoir communiqué cette information.

<sup>73</sup> Numérisée à la Bibliotheca Alexandrina, elle a été publiée ainsi que d'autres clichés des archives du Musée gréco-romain: K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, *Alexandrian Sculpture in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012 (*The Alexandria and Mediterranean Research Center, Graeco-Roman Museum Series*, 1), p. 103.

<sup>74</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 79.

<sup>75</sup> *Collezioni Egittologiche dell' Università degli Studi di Pisa: Manuscritti Breccia* (181, F. 39:

« Cleopatra (di Hadra) nel Belgio. Baron de Warocqué »; F. 50: « Testa colossale ».

<sup>76</sup> E. BRECCIA, *Alexandria ad Ægyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du Musée gréco-romain*, Bergame, 1914, p. 13.

<sup>77</sup> A.M. DE ZOGHEB, « Le Tombeau de Cléopâtre », in *Revue d'Égypte*, 1895, p. 15, n. 2; en 1897, de même que de nombreuses autres personnalités vivant ou séjournant à Alexandrie, A. Daninos, présenté comme sous-directeur général de la Daïra Sanieh, fait l'objet d'une présentation en vers où son goût des antiquités et ses fouilles à Aboukir sont caricaturés (E.L. DE LAGARENNE, *L'Égypte fantaisiste*, Alexandrie, 1897, p. 102); sa collection d'antiquités a été dispersée à Paris en 1926 (S.S. POFFANDI, *Indicateur égyptien administratif et commercial*, Alexandrie, 1890, p. 27 cité par M. VOLAIT, « Retentissements et relais locaux de la "médiévalisation" du Caire (1867-1933) », in B. HEYBERGER, C. VERDEIL, *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2009, p. 179-215.

<sup>78</sup> G. MASPERO, *op. cit.* (*supra* n. 72), p. 132.

<sup>79</sup> En revanche, il vend au Louvre dix-sept stèles funéraires et une anse d'amphore d'Alexandrie, une inscription d'Aboukir et sept portraits de momie en bois peint. Je remercie Madame Catherine Bastien, documentaliste scientifique au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines d'avoir transmis cette information.

<sup>80</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 355-357.

<sup>81</sup> Cette information m'a été communiquée par Éric Gady que je remercie. De la base de données des archives du Musée gréco-romain, il a extrait les éléments suivants: boîte 1896, 8/1-4: lettres du 16 novembre 1896 de Daninos à Botti, qui presse Botti d'obtenir une décision au sujet du sarcophage en marbre et de la tête de Cléopâtre « trouvés à Aboukir »; télégramme fixant pour dernier prix 1000 fr., mais le comité [du musée et de la bibliothèque] n'a pas assez d'argent; boîte 1897, 7/1-2: lettre du 8 février 1897 de Daninos à Chakour bey: Daninos réclame le règlement du sarcophage en marbre des fouilles d'Aboukir cédé au Musée gréco-romain, et qu'il n'a toujours pas reçu depuis 3 ans; il est d'accord pour vendre le seul portrait existant de la reine Cléopâtre et demande d'en parler à Botti; boîte 1897, 19/1-2: lettre du 17 janvier 1897 de Daninos à Botti: Daninos demande si le Musée gréco-romain veut la tête de Cléopâtre qui lui a coûté 300 £ [sans doute égyptiennes]; il rappelle qu'il n'a toujours pas été réglé du sarcophage des fouilles d'Aboukir et demande au moins une lettre de reconnaissance; boîte 1898, 47/1-4: lettre du 17 septembre 1898 de Daninos à Chakour bey: Daninos est à Paris et espère rentrer en Égypte; il écrit au sujet de la tête colossale de Cléopâtre: il acceptera l'offre du comité si elle est raisonnable; boîte 1898, 48/1-4: lettre du 17 septembre 1898 de Daninos à Botti: Daninos rappelle qu'il avait eu l'idée d'une combinaison pour faire donner la tête de Cléopâtre au Musée gréco-romain en échange d'un bas-relief donné par Tigrane, mais le comité n'y a pas consenti; Daninos demande à Botti de fixer le prix; indique qu'il l'acceptera s'il est raisonnable.



Fig. 6a. Tête masculine, fin 19<sup>e</sup> siècle. Négatif sur verre. Collection du Musée gréco-romain d'Alexandrie (avec l'autorisation d'Alex Med collection).



Fig. 6b. Tête masculine (Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275). Collezioni Egittologiche dell'Università degli Studi di Pisa, Manuscripts Breccia, 181, f. 50 (© Collezioni Egittologiche dell'Università degli Studi di Pisa).





Fig. 7. Buste féminin (Mariemont, inv. B.505.1). Collezioni Egittologiche dell'Università degli Studi di Pisa, Manuscrits Breccia, 181, f. 39 (© Collezioni Egittologiche dell'Università degli Studi di Pisa).



Fig. 8. Photographie du moulage de la tête féminine et des deux mains transmis au Musée du Louvre par A. Daninos, vers 1899. Musée royal de Mariemont, Archives Warocqué, Dossier A. Daninos-Pacha (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

international pour la construction d'une nouvelle ville au sud de Ramleh, sur une étendue de sa propriété acquise grâce à l'assèchement du lac Hadra. Le concours repose sur la conception d'une cité moderne (en rupture avec le style éclectique omniprésent dans le centre d'Alexandrie). Émerge alors la nécessité de construire une gare plus moderne à Sidi Gaber qui sera finalisée en 1948<sup>82</sup>.

## Muséalisation des fragments de statues colossales

À l'époque où il fait l'acquisition du buste colossal et des mains, le collectionneur belge a déjà rassemblé une importante collection d'antiques dont un catalogue a été publié<sup>83</sup>; il est naturellement séduit à l'idée d'acquérir le buste qui passe pour être celui de Cléopâtre VII. Il donne son accord avant de retourner en Belgique au début de l'année 1912. Les modalités de la transaction liée à cette acquisition sont exposées dans le courrier adressé par Albert Daninos à Raoul Warocqué. En date du 12 janvier<sup>84</sup>, il écrit :

« Je vous confirme par la présente, l'entretien verbal que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous, au sujet des fouilles d'Héliopolis, dont j'ai obtenu la concession et que je compte entreprendre, en association avec vous, à la suite de l'acquisition que vous voulez faire de ma tête de Cléopâtre, en granit gris, et des deux mains serrées de Marc Antoine et de cette célèbre reine. Le prix de cette tête et des deux mains, étant de quinze mille francs, j'en consacrerai dix mille, lesquels avec les autres dix mille que vous consacriez de votre côté, formeraient un total de vingt mille francs<sup>85</sup>. Cette somme serait exclusivement destinée aux dépenses des fouilles, que je dirigerais, dans le but de retrouver la nécropole d'Héliopolis. Le produit de ces fouilles, après que le Musée du Caire en aurait prélevé la moitié conformément au règlement qui régit la matière, en Égypte, sera partagé, par partie égale entre vous et moi. Il en serait fait deux lots numérotés, par l'une des deux parties ou de son délégué, et celui qui n'aura pas prit [sic] part à la composition des lots, aura le droit de choisir le premier l'un des deux lots. Si les termes de cet arrangement vous conviennent, veuillez, je vous prie, les approuver, par votre consentement, et mettre à ma disposition le montant de l'achat de la tête de Cléopâtre et des deux mains, pour me permettre de commencer les fouilles en question ».

Dans une lettre suivante, Albert Daninos annonce l'envoi du buste de reine égyptienne et des deux mains. Il s'entend pour l'expédition avec Lambert de la Société Lambert et Ralli, entreprise commerciale qui avait été créée en 1892. Son siège social est alors à Bruxelles, mais son rayon d'action s'étend à l'Égypte et au Soudan<sup>86</sup>. Albert Daninos annonce l'enlèvement du buste et son départ vers la Belgique<sup>87</sup>. Douze pièces comptables des archives de Raoul Warocqué à Mariemont permettent de retracer les étapes du transport de l'œuvre colossale. Les deux fragments évalués à cinq mille kilos (buste et mains) ont été emballés à la villa de Daninos à Aboukir; ils ont ensuite été transportés à la gare du lieu « par charrette spéciale » et mis en wagon de chemin de fer pour Alexandrie où les pièces sont mises à bord du Reine Élisabeth, par « grue spéciale ». Arrivées à Anvers, elles sont transportées à Bruxelles qu'elles atteignent le 6 mai 1912. À la réception des œuvres, la Banque Matthieu et Fils prie la Banque Sino-Belge du Caire de remettre à Albert Daninos-Pacha 760 livres égyptiennes, prix du buste et des deux mains et annonce alors à Raoul Warocqué que l'opération a été effectuée au cours de 383,50 piastres pour 100 francs<sup>88</sup>. Le total des frais et de la commission fit 19837,30 francs. La société Lambert et Ralli réclame ensuite pour le transport des fragments la somme de 7439 piastres soit 1928,50 francs<sup>89</sup>.

En annonçant à Raoul Warocqué le départ de la pièce, Daninos en profite pour ajouter : « Le b(aron) Empain a beaucoup regretté de n'avoir pas su que je voulais me défaire de ce buste. Il en aurait bien voulu, m'a-t-il dit, l'offrir au Musée de Bruxelles mais je croirais plutôt qu'il voulait orner la terrasse de son palais à Héliopolis »<sup>90</sup>. Albert Daninos évoque ici la « Villa hindoue », la résidence personnelle qu'Édouard Empain (1852-1929)<sup>91</sup>, à l'origine de l'Héliopolis moderne, a fait construire à l'orée du désert. Cette observation de Daninos est très astucieuse. Les

<sup>82</sup> C. PALLINI, A. SCACCABAROZZI, *op. cit.* (*supra* n. 56), p. 126-127.

<sup>83</sup> Le premier catalogue est édité en 1904; il est réédité en 1904 et augmenté des nouvelles acquisitions en 1909.

<sup>84</sup> A.W., dossier A. Daninos-Pacha, lettre du 12 janvier 1912 adressée à « Monsieur Raoul Warocqué, questeur et membre de la Chambre des Représentants à Bruxelles ».

<sup>85</sup> À titre de comparaison, le salaire annuel pour un mineur dans le bassin du Centre en 1912 équivalait à environ 1440 francs. Ce chiffre est fourni par R. DARQUENNE, « Esquisse historique du Centre industriel (1830-1914) » in M.-B. DELATRE-DRUET (coord.), *Mémoires d'une région. Le Centre (1830-1914)*, Morlanwelz, 1984, p. 87.

<sup>86</sup> Cette société a eu des succursales à Alexandrie, au Caire, à Port Soudan et à Khartoum. H. DE SAINT-OMER, *Les entreprises belges en Égypte. Rapport sur la situation économique des sociétés belges et belgo-égyptiennes fonctionnant en Égypte*, Bruxelles, 1907, p. 151-153.

<sup>87</sup> A.W., dossier A. Daninos-Pacha, lettre du 15 février 1912.

<sup>88</sup> A.W., Factures 1912 (C-D), lettre de la banque Matthieu & Fils à la Banque Sino-Belge, le 13 mai 1912; reçu signé de Daninos pour la somme de 760 livres égyptiennes; lettre de la Banque Matthieu annonçant à R. Warocqué qu'on lui débite les 760 livres; lettre de Lambert et Ralli qui réclament 7439 piastres pour le déplacement et le transport des fragments; lettre du 6 mars et 14 mars de Matthieu & Fils qui annoncent le règlement de la somme à Lambert et Ralli.

<sup>89</sup> A.W., Factures 1912 (C-D), facture de Lemy Père & Fils, Transports internationaux et Agence en douane, pour le transport des fragments d'Anvers à Bruxelles.

<sup>90</sup> A.W., dossier A. Daninos-Pacha, lettre du 15 février 1912.

<sup>91</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 178.

industriels Empain et Warocqué se connaissent mais une aimable rivalité les sépare dans le domaine du mécénat et des collections. Raoul Warocqué ne peut donc que se féliciter d'avoir acheté le buste et les mains.

Cette acquisition témoigne clairement de l'ambition muséale du collectionneur hainuyer. Il rassemble des collections qu'il développe de manière à constituer des ensembles cohérents qu'il veut adéquatement présenter. Les visiteurs qui ont le privilège de voir ces collections le qualifient de « Musée de Mariemont »<sup>92</sup>. D'ailleurs, il se fait conseiller par des spécialistes qui lui suggèrent des achats, tels Franz Cumont (1868-1947)<sup>93</sup> pour les antiquités méditerranéennes en particulier. S'il accueille des spécialistes étrangers ou organise des conférences, l'industriel reçoit également divers publics dont les étudiants tant dans son parc que dans son château<sup>94</sup>.

### *Du parc à la salle égyptienne du château de Mariemont*

Dès le moment de leur acquisition, Raoul Warocqué réfléchit à la muséographie du fragment de buste féminin et les deux mains. Il a certainement vu comment la tête colossale masculine a été suspendue au mur du jardin du Musée gréco-romain d'Alexandrie (fig. 9).



Fig. 9. Tête masculine (Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275), dans la cour du Musée gréco-romain, vers 1903-1904. Carte postale, Comptoir philatélique d'Égypte. Collection privée.

Il tient à les associer au moins visuellement aux vestiges du personnage masculin trouvés au même endroit. En août 1912, peu après la réception du buste féminin, l'industriel demande au directeur du Musée gréco-romain d'Alexandrie des clichés de la tête du colosse masculin (fig. 10). Il ne mentionne pas la jambe gauche. L'Atelier Reiser & Binder lui explique<sup>95</sup>, le 9 août: « Nous avons reçu l'ordre de Mr le Dr Breccia, directeur du Musée d'Alexandrie de photographier la tête de Marc Antoine qui se trouve dans la cour du Musée<sup>96</sup>. Nous avons fait deux clichés format 18 x 24 cm dont nous venons de vous expédier les copies 3 de chaque plaque, copiés de différentes manières. Monsieur Breccia a comme d'habitude réclamé quatre copies pour les archives du Musée. Nous nous permettons de vous informer que les prix marqués sur la facture s'entendent sans négatifs. En cas que vous desirez [sic] avoir les plaques veuillez nous le faire savoir ». Le montant de la facture s'élève finalement à 38,75 francs<sup>97</sup>.

Quelques semaines plus tard, en septembre 1912, Raoul Warocqué commande à Oswald Werder (1889-1963), photographe à La Louvière, « 2 clichés 24/30

<sup>92</sup> D. PARÉE, *Du rêve du collectionneur aux réalités du musée. L'histoire du musée de Mariemont (1917-1960)*, Bruxelles, 2017, p. 31.

<sup>93</sup> M.-C. BRUWIER, « Un collectionneur et un savant. La genèse du Musée royal de Mariemont et de sa collection d'antiquités égyptiennes », in V. KRINGS et I. TASSIGNON (éd.), *Archéologie dans l'empire ottoman autour de 1900: entre politique, économie et sciences*, Bruxelles-Rome, 2004, p. 112-119.

<sup>94</sup> D. PARÉE, *op. cit.* (supra n. 92), p. 34-35. Les archives du collectionneur attestent que, déjà en 1908, il favorisait l'organisation de visites guidées de ses collections pour des groupes d'adultes mais aussi pour des élèves et des étudiants: M.-C. BRUWIER, « Le Service pédagogique de 1975 à 1985 », in *Les Cahiers de Mariemont*, t. XVI, 1985, p. 41.

<sup>95</sup> A.W., Lettres 1912 (N-R).

<sup>96</sup> Dès sa présentation au Musée gréco-romain, la tête masculine colossale a été fixée sur le mur du fond du jardin du musée de manière à être vue à une hauteur qui correspondait à sa situation initiale.

<sup>97</sup> A.W., Copie lettres 1912-1914: lettre de R. Warocqué au directeur du Musée d'Alexandrie (28 mai 1912; A.W., Factures 1912 (R): facture de la Banque Matthieu & Fils (19 août 1912).



Fig. 10. Photographie de la tête masculine (Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275). Photographie, Atelier Reiser & Binder, Alexandrie, 1912. Musée royal de Mariemont, inv. B.639 (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).



(en double) Cléopâtre – 2 épreuves non collées, supplémentaires 12 épreuves collées sur cartons-blocs – à collage d'une photographie sur carton-bloc». Ce travail lui coûta 81,75 francs<sup>98</sup>. Une photographie de la tête masculine placée dans un cadre de bois a dû être fixée à proximité du buste féminin à un moment donné.

À son arrivée à Mariemont, le buste féminin est temporairement dressé dans le parc engoncé dans un socle de fausse rocaille (fig. 11). En 1914, Raoul Warocqué décide d'introduire le buste dans la « salle égyptienne » à décor maçonnique<sup>99</sup>, au premier étage d'une des ailes du château ajoutée en 1909. Nous n'avons guère de détails sur la manière dont le travail a été effectué. Il fait notamment épaissir le mur du rez-de-chaussée qui soutient cette salle. Les archives font seulement état de la difficulté de l'entreprise. Une lettre de Richard Schellinck, bibliothécaire du collectionneur, nous apprend qu'en avril 1914: « par suite du retard dans le bétonnage la Cléopâtre n'a pas encore pu être transférée » et quelques jours plus tard: « les travaux avancent, le gros œuvre est assez loin. Le plafond en béton vient d'être terminé. Mais, il faut le laisser sécher. On n'a pas pu encore placer "Cléopâtre" à cause des poutres qui soutiennent le coffrage du béton et qui gênent pour le travail. On fera le nécessaire au plus tôt. Les plafonneurs sont en pleine besogne ». C'est ainsi qu'en 1914, le buste engoncé dans le socle de fausses rocailles et les deux mains sont posés à même le sol dans la salle de marbre<sup>100</sup>.

Raoul Warocqué disparaît en 1917. Richard Schellinck s'attache à maintenir son héritage et n'apporte aucun changement à la présentation des collections. Il en sera ainsi jusqu'en 1934, lorsque Paul Faider (1866-1940), professeur à l'Université de Gand poussé à l'éméritat par la flamandisation de celle-ci se voit confier le poste de conservateur de Mariemont<sup>101</sup>. Avec son épouse, Germaine Faider-Feytmans (1903-1983), il entame la transformation du Musée de Mariemont et de la présentation des collections. L'accueil du public est l'une de leurs priorités. Des guides sommaires sont édités à l'intention des visiteurs.

Le buste féminin est installé au sein d'une nouvelle muséographie qui rassemble des œuvres évoquant le monde méditerranéen et les religions et philosophies orientales. Elle intègre la vue sur le parc et la statue de Buddha Amidha rapportée du



Fig. 11. Buste féminin et mains (Mariemont, B.505.1 et 2), dans le parc de Mariemont. Photographie d'Oswald Werder, La Louvière, 1912. Collection privée.

Fig. 12. Salle des « marbres » du Musée de Mariemont dans les années 1930. 10 cartes postales artistiques éditées par le Patrimoine du Domaine de Mariemont, Bruxelles: E. Thill; Nels, n° 19. Collection privée.

<sup>98</sup> A.W., *Factures 1912 (U-Z): facture d'Oswald Werder*, photographe à La Louvière, 10 septembre 1912.

<sup>99</sup> M.-C. BRUWIER, « Motifs égyptiens dans le décor intérieur des châteaux de Mariemont et d'Enghien », in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 35-36, 2001, p. 35-43.

<sup>100</sup> [G. DONNAY], « De la collection au Musée », in *Les Cahiers de Mariemont*, numéro spécial, Mariemont, 1975, p. 27-28.

<sup>101</sup> D. PARÉE, *op. cit.* (*supra* n. 92), p. 153.



Fig. 13. Buste féminin (Mariemont, B.505), dans la salle des « marbres ». Carte postale. Musée royal de Mariemont, inv. C.P. 093/09 (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

<sup>102</sup> Mariemont. *Le Château. Les Collections. Le Parc. Guide sommaire illustré*, Gembloux, 1935, p. 39-40.

<sup>103</sup> Cette erreur sera corrigée dans le guide publié l'année suivante.

<sup>104</sup> *Le Château et le Domaine de Mariemont. Guide illustré et aperçu sommaire des collections*, Gembloux, 1936, p. 41; *Le Château et le Domaine de Mariemont. Guide illustré et aperçu sommaire des collections*, Gembloux, 1937, p. 41-42.

<sup>105</sup> *Le Musée et le Domaine de Mariemont. Guide illustré*, Gembloux, 1948, p. 42.

<sup>106</sup> Fondée sur deux articles qu'il avait écrits: B. VAN DE WALLE, « La "Cléopâtre de Mariemont" », in *Chronique d'Égypte*, t. XLVII, 1949, p. 19-32; IDEM, « Un nouveau document... », *op. cit.* (*supra* n. 38), p. 31-35.

<sup>107</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 564.

<sup>108</sup> B. VAN DE WALLE, « Fragments... », *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 29-31.

<sup>109</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 212.

<sup>110</sup> *Musée de Mariemont. Guide illustré*, t. I, *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques et romaines*, Gembloux, 1953, p. 12-13; *Musée de Mariemont. Guide illustré*, t. I, *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques et romaines*, Gembloux, 1956, p. 13.

<sup>111</sup> Aujourd'hui, elle fait partie du Mémorial, seul témoignage de l'architecture ancienne conservé après l'incendie qui, en 1960, ravagea le château des Warocqué devenu entretemps Musée royal de Mariemont.

Japon par le collectionneur de Mariemont en 1910. À cette époque, s'y trouvent des œuvres grecques, romaines, chinoises et japonaises et le visiteur est invité à compléter la visite en observant par la fenêtre la statue « géante » (6,50 mètres de haut) en bronze de Buddha Amidha dans le parc<sup>102</sup> (fig. 12). Le guide sommaire illustré publié en 1935 présente la « salle de marbre » ou « salle égyptienne » comme suit: « Salon d'honneur du musée, dont le pavement et les murs sont revêtus de marbre. On y a réuni les pièces de sculpture les plus riches ou les plus curieuses de toute la collection: 1° Tête provenant d'une statue colossale de Cléopâtre, reine d'Égypte en granit (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), rapportée par Raoul Warocqué de son voyage d'Égypte, en 1913 »<sup>103</sup>. Les éditions de 1936 et 1937 évoquent la *Salle de marbre* ou de *Cléopâtre* et annoncent qu'y sont réunies « ... en plus des antiquités égyptiennes, des pièces de choix provenant de l'Inde et de l'Extrême-Orient »<sup>104</sup>. Le commentaire du guide de 1948 ajoute à propos du buste colossal: « Elle est sans doute, en dehors des monnaies, le seul portrait authentique que nous possédions de la célèbre reine d'Égypte »<sup>105</sup> (fig. 13).

Dans le premier catalogue scientifique des collections antiques de Mariemont, le buste colossal et les mains font l'objet d'une longue notice très documentée<sup>106</sup> rédigée par l'égyptologue Baudouin van de Walle (1901-1988)<sup>107</sup> et intitulée « Fragments d'un groupe colossal représentant une reine (Cléopâtre VII?). (Buste et mains posées l'une dans l'autre)<sup>108</sup> » (fig. 14). L'ouvrage comprend un dessin réalisé par l'égyptologue Pierre Gilbert (1904-1986)<sup>109</sup> proposant l'assemblage des différents fragments des colosses et reconstitue un couple royal qui se tient par la main. À la suite de cette publication, le guide du visiteur de 1953, repris en 1956, offre un commentaire plus développé: « [...] buste colossal d'une souveraine d'époque ptolémaïque. Il s'agit sans doute de la reine Cléopâtre. La reine porte la coiffure de la déesse Isis. Cet important fragment faisait partie d'un groupe de très grandes dimensions représen-



Fig. 14. Buste féminin (Mariemont, B.505) dans la salle des « marbres », entre 1950 et 1960. Photographie. Musée royal de Mariemont (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

tant la reine accompagnée de son époux Marc-Antoine, qu'elle tenait par la main (fragment des mains jointes, au pied de la statue). Bien que la face soit très éraflée, elle se détache avec délicatesse de la lourde masse de granit; la sensualité de la bouche, la pureté de l'arcade sourcilière donnent à ce visage féminin une gracilité et un charme très séduisants »<sup>110</sup>. Ultrieurement, cette muséographie sera perçue comme dévalorisante pour la statue: « Cléopâtre trônait dans la "salle égyptienne"<sup>111</sup> dont les marbres polychromes l'écrasaient au lieu de la mettre en valeur; elle y était posée à même le sol, enfoncée dans un socle de fausses rocailles ».

L'incendie du 25 décembre 1960 ravage le corps de logis du château des Warocqué. En revanche, les deux ailes en béton qui abritent, pour l'une la bibliothèque et pour l'autre la salle contenant notamment le buste colossal et les deux mains

sont épargnées. C'est précisément cet élément que Roger Bastin (1913-1986) - l'architecte pressenti pour concevoir le musée - investit comme « Mémorial Warocqué » seul vestige de la demeure bourgeoise maintenu et intégré au nouveau bâtiment derrière un mur-rideau.

### *Le buste colossal féminin et les deux mains dans le musée moderne*

La gageure consiste alors à construire le nouveau musée à l'intérieur d'un parc historique, planté d'arbres séculaires, sur les ruines de l'ancien château et d'en englober partiellement une aile. En 1967, la directrice du musée, Germaine Faider, charge Guy Donnay, alors premier assistant, d'élaborer un projet. Pour ce qui concerne le buste colossal, il propose de le suspendre à un voile vertical en béton élevé aux deux tiers de la future salle B du nouveau musée et de l'y placer assez haut de manière à restituer l'angle de vision prévu par le sculpteur, qui a volontairement déformé le modèle du visage pour compenser l'effet de la perspective (fig. 15). Comme on le voit sur une vue de profil, la position du sommet de l'oreille, qui normalement se situe au niveau des sourcils, a été déplacée dans cet objectif<sup>112</sup>.

Au cours de la construction du nouveau musée, au printemps 1968, sous le regard de Germaine Faider, commence la translation du buste vers son nouvel emplacement. Solidement arrimé dans un coffrage en bois, il quitte la salle égyptienne par une ouverture du plafond, enlevé par une puissante grue qui va le déposer contre le voile de béton prêt à le recevoir. L'œuvre y est fixée par collage au moyen d'une résine époxy. Trois broches cylindriques en acier inoxydables sont d'abord encastrées au revers de la pièce pour en faciliter la mise en place. La salle B du nouveau musée, dont seul le mur extérieur est alors debout, se referme ensuite comme un écrin autour de l'ensemble (fig. 16-17). La disposition du buste colossal s'inscrit dans une perspective de présentation chronologique des collections avec une vision du « dialogue » entre les cultures, apprécié à partir de cette époque<sup>113</sup>.



Fig. 15. Détail du visage du buste colossal féminin (Photo Marie Dufaye).



Fig. 17. Transfert du buste colossal de la salle des marbres vers le nouveau musée en construction et fixation sur un voile en béton. Photographie, vers 1967. Musée royal de Mariemont (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

<sup>112</sup> Dans un article pionnier, D. Laboury démontre que, dès le Nouvel Empire égyptien, la déformation perspective qui affecte les traits d'une statue colossale est fonction, non pas de la hauteur intrinsèque de la sculpture, mais de l'emplacement depuis lequel elle était censée être regardée: D. LABOURY, « Colosses et perspective de la prise en considération de la parallaxe dans la statuaire pharaonique de grandes dimensions », in *Revue d'Égyptologie*, t. LIX, 2008, p. 181-195, pl. XVII-XXXIII.

<sup>113</sup> [G. DONNAY], « La présentation des collections. L'envers du décor », in *Les Cahiers de Mariemont*, numéro spécial, Mariemont, 1975, p. 61.



Fig. 17. Présentation du buste féminin dans le nouveau musée. Photographie. Musée royal de Mariemont (©Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).



# Essai de localisation du lieu de découverte des statues colossales dans le quartier de Smouha

Cécile SHAALAN,  
Centre d'Études  
alexandrines

L'étude cartographique sur la zone de Smouha a débuté en 2003 à la demande de Marie-Cécile Bruwier (Musée royal de Mariemont, Morlanwelz) et de Sally-Ann Ashton (Fitzwilliam Museum, Cambridge). Il s'agissait de tenter de localiser le site de la découverte de quatre fragments d'un couple de statues colossales, aujourd'hui conservés dans les collections du Musée gréco-romain à Alexandrie (statue masculine) et au Musée royal de Mariemont en Belgique (statue féminine)<sup>1</sup>. Une analyse diachronique des cartes de la partie orientale d'Alexandrie a été menée. Elle visait à repérer dans la cité actuelle des éléments archéologiques des siècles précédents, tels que des ruines et un temple, dans le quartier de Hadra rebaptisé Smouha. Poursuivie en 2004 et affinée en 2008, l'étude cartographique a conduit à déterminer des zones où des prospections géophysiques, puis des fouilles archéologiques ont été entreprises de 2008 à 2012.

## Apport de la cartographie historique pour la localisation du site

### *Indications de distance*

Le site d'où proviennent les fragments des statues colossales a été découvert à l'est d'Alexandrie par le consul britannique et collectionneur Anthony Charles Harris, en 1840. Nous disposons de trois descriptions, contemporaines de la découverte du site, permettant sa localisation approximative dans la région de Hadra<sup>2</sup>. En 1842, dans une lettre qu'il adresse à John Gardner Wilkinson, Giuseppe Bonomi indique que les fragments « se trouvent dans un champ dans la direction N.-E. à environ 20 minutes (à l'allure d'un âne) de la porte de Rosette, à Alexandrie »<sup>3</sup>. Karl-Richard Lepsius note à la même époque que deux statues colossales se trouvent à une demi-heure au-delà de la porte de Rosette, sur le côté droit de la route de Rosette et d'Aboukir, à environ cent pas à gauche du canal d'irrigation d'Ibrahim-Pacha<sup>4</sup>. Dans son ouvrage publié l'année suivante, John Gardner Wilkinson signale les deux statues découvertes par Harris à trois quarts de mille (soit environ 1200 mètres) au-delà des lignes françaises<sup>5</sup>. Ces dernières correspondaient aux hauteurs d'orientation nord-sud

<sup>1</sup> Pour l'étude de ces fragments et le contexte de leur découverte, voir les articles de B. VAN DE WALLE, « La "Cléopâtre" de Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. XLVII, 1949, p. 19-32; IDEM « Un nouveau document concernant le prétendu couple d'Antoine et Cléopâtre », in *Chronique d'Égypte*, t. XLIX, 1950, p. 31-35; IDEM « Fragments d'un groupe colossal représentant une reine

(Cléopâtre VII ?). Buste et deux mains posées l'une sur l'autre », in *Les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, p. 29-32 et pl. 6-7; M.-C. BRUWIER, « Égypte pharaonique : deux fragments d'une statue colossale de reine ptolémaïque à Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. LXIV, 1989, p. 25-43; IDEM, « Enquête sur les fragments d'une

dyade colossale d'Alexandrie », in *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, t. CLXXIX, 2011, p. 29-40; IDEM, « À la recherche du temple de Cléopâtre », Fouilles du Musée royal de Mariemont à Alexandrie », in L. BAVAY, M.-C. BRUWIER et W. CLAES, *Ceci n'est pas une pyramide... Un siècle de recherche belge en Égypte*, Louvain-Paris, 2012, p. 178-188. Voir également dans ces articles, l'incertitude qui subsiste sur l'identité de ces deux statues. Voir aussi la contribution de M.-C. Bruwier dans le présent volume.

<sup>2</sup> La première mention du toponyme « Hadra » est plus tardive de quelques décennies. Elle apparaît dans la cartographie d'Alexandrie sur la carte moderne de Mahmoud Bey El-Falaki (1865), en référence à la zone, à la mosquée Ahmad Pacha Bi-l-Hadra et aux « échèches » (habitations précaires). Pour les hypothèses sur l'origine du toponyme, se référer à R.S. LACKANY, « Quelques nomenclatures de Ramleh, banlieue alexandrine », in *Bulletin de l'Atelier d'Alexandrie*, t. IV, 1977, p. 81-82.

<sup>3</sup> Oxford, Bodleian Library, *Ms Wilkinson*, dep.a.19, f. 264-265, lettre de Bonomi à Wilkinson, Le Caire, 18 octobre 1842. Voir B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (supra n. 1), p. 31-34.

<sup>4</sup> K.-R. LEPSIUS, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien. Text*, t. I, Leipzig, 1897, p. 2. Les cartes n'identifient pas le canal d'Ibrahim Pacha. Il pourrait s'agir de celui qui coupe la partie occidentale du lac Hadra, en direction de la mosquée de Sidi Gaber. Il figure déjà sur les cartes de Gallice Bey de 1845, ou ca 1845, et apparaît nettement sur celle de Mahmoud Bey El Falaki de 1865. Sur l'une d'elles, Gallice Bey indique dans la partie au nord du chemin menant à Rosette : « Propriété de S.A. Ibrahim Pacha ». Par ailleurs, Ludwig Salvator fait référence au lac Hadra en ces termes « Lagune d'Ibrahim Pacha » (L. SALVATOR, *Ramleh als Winteraufenthalt*, Leipzig, 1900, p. 52 et 68). Enfin, Robert Ilbert précise que le prince Ibrahim Pacha Ahmed possédait l'essentiel des terrains près de Sidi Gaber. Cf. R. ILBERT, *Alexandrie 1830-1930. Histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, 1996, p. 334.

<sup>5</sup> J.G. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes: being a description of Egypt including the information required for travellers in that country*, Londres, t. I, 1843, p. 172; B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (supra n. 1), p. 22.



Fig. 1. Localisation de la région de Hadra/Smouha, en vert. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

Plan of ALEXANDRIA, principally from the survey of Capt. W. H. Smyth R.N.

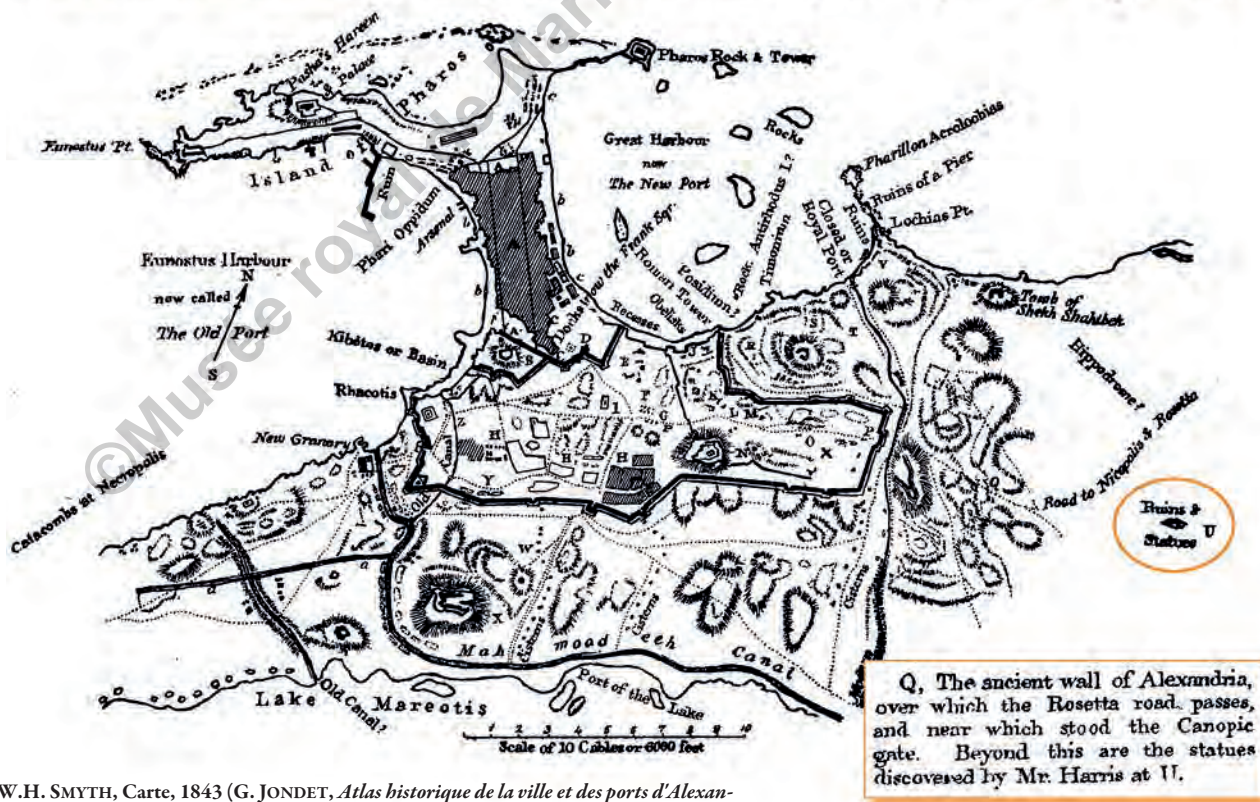


Fig. 2. W.H. SMYTH, Carte, 1843 (G. JONDET, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie*, Le Caire, 1921 (*Mémoire de la Société Sultanieh de Géographie*), pl. XXXVI) (CEAlex).

à l'est de la porte de Rosette, où les membres de l'Expédition d'Égypte avaient construit des ouvrages de défense. Plus tardivement, en 1896, des fragments sont localisés à 500 yards (soit environ 450 mètres) au sud-ouest de la gare de Sidi Gaber<sup>6</sup>. Les deux distances indiquées en unité de temps ne permettent pas de localiser précisément le lieu, mais par recoupement la zone de recherche se réduit à la région nommée Sidi Gaber ou Hadra dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, puis Smouha à partir de 1925 (fig. 1).

### *Éléments cartographiques des fragments des statues et du temple*

La cartographie de l'endroit, à l'est des anciennes murailles (antiques et arabes), est malheureusement moins riche que celles consacrées aux zones habitées du 19<sup>e</sup> siècle, intra-muros ou de la péninsule, où étaient concentrés les intérêts économiques. Une recherche systématique des éléments repérés comme des ruines ou un temple auxquels les fragments sont associés, a été menée dans le corpus cartographique d'Alexandrie. La première mention est presque contemporaine de la découverte du site par Harris. Il s'agit de la carte réalisée par le capitaine de la Royal Navy, W.H. Smyth, et publiée en 1843<sup>7</sup> (fig. 2). Dans sa légende des lieux antiques, l'auteur y a repéré par la lettre U, les statues découvertes par Harris<sup>8</sup>.

En 1845, Gallice Bey, directeur des fortifications d'Égypte, repère sur deux de ses plans, au nord-ouest du lac, à proximité de la berge, une structure au contour irrégulier. Sur la carte datée de 1845 environ considérant Alexandrie et ses environs<sup>9</sup> (fig. 3), il reporte au milieu de terres cultivées une forme de couleur rosée, marquée par la lettre capitale « R ». Malheureusement, les légendes afférentes au document n'ont pas été retrouvées. La seconde carte, datée du 19 juillet 1845<sup>10</sup>, montre également cette forme, contenant cinq cercles. Notons que les dessins des fragments réalisés par Bonomi<sup>11</sup> et par Lepsius<sup>12</sup> en 1842 ne font pas état du lac à proximité<sup>13</sup>.

Aucune indication cartographique de ruines dans cette zone n'a pu être retrouvée pour la période antérieure à 1840. Même les cartes réalisées par les membres de l'Expédition d'Égypte<sup>14</sup> entre 1798 et 1801, et celles illustrant les batailles à l'est d'Alexandrie sont muettes à ce propos<sup>15</sup>. À l'exception des travaux de Smyth, la cartographie intervient davantage pour localiser le temple associé a priori aux statues qu'aux statues en tant que telles<sup>16</sup>. Dans son mémoire sur l'antique Alexandrie<sup>17</sup>, Mahmoud El-Falaki indique effectivement que « deux statues colossales dont on reconnaît une pour celle de Cléopâtre quoique brisée en trois morceaux comme l'autre qu'on croit celle d'Antoine » se trouvent sur le site d'un « grand temple dont on voit encore les restes dans l'eau au fond de la vallée ». Cette description est complétée par deux cartes du même auteur : la première montre Alexandrie de 1865<sup>18</sup> (fig. 4), et la seconde est une restitution de la ville antique<sup>19</sup> (fig. 5a). Le temple y est représenté. Sur cette dernière, il est identifié par un rectangle annoté de la mention « Temple », à l'extérieur de la muraille antique, et au nord d'« Eleusis ». Sur l'autre, une zone rectangulaire délimitée en rose, et renfermant des éléments épars, porte la mention en arabe de « Ruines d'un ancien temple », au nord-ouest de l'« Étang d'eau salée »<sup>20</sup>. Ces ruines se situent dans un espace taluté intermédiaire, entre le lac-même

<sup>7</sup> « Plan of Alexandria, principally from the survey of Capt. W. H. Smyth R.N. ». Notons que cette carte a été publiée dans différents ouvrages anglais, dont le premier que nous connaissons est J.G. WILKINSON, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 120-121. Nous y trouvons aussi une indication de distance pour la localisation des fragments (voir ci-dessous). Ainsi les trois références au site, qui sont directement ou indirectement rattachées à Wilkinson (la lettre que Bonomi lui a adressée, la description du site qu'il fait dans son livre et la carte de Smyth qu'il publie) font de lui un témoin privilégié de l'époque de la découverte du site archéologique.

<sup>8</sup> Sur la légende: « Q. The ancient wall of Alexandria, over which the Rosetta road passes, and near which stood the Canopic gate. Beyond this are the statues discovered by Mr. Harris at U ».

<sup>9</sup> Archives du Collège de la Sainte-Famille (Le Caire), inv. 203.

<sup>10</sup> Service historique de la Défense (Vincennes), inv. 1VM3, article 14, *Places étrangères*, carton n° 2, Alexandrie 1845-1899, pièce n° 4, feuille 1.

<sup>11</sup> Accompagnant sa lettre destinée à Wilkinson. Voir B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 33-34.

<sup>12</sup> Relevés réalisés par Frey et publiés dans le *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, Leipzig, 1913, tabl. I a-b. Voir M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), 1989, p. 27.

<sup>13</sup> Constat à nuancer cependant, car autour du buste féminin dessiné par Frey et publié par Lepsius, il y a une zone plus foncée, qui pourrait correspondre à une petite étendue d'eau ou marécageuse.

<sup>14</sup> Quatre zones de « Ruines » sont mentionnées en différents lieux à l'est de la porte de Rosette, et au sud du « Chemin de Rahmanyeh par le canal d'Alexandrie » : une se trouve en haut de la zone en relief à l'ouest des lacs salins, et les autres en haut et au pied des « hauteurs de décombres, occupées par la ligne du camp retranché des Français en 1801 » (ce sont les lignes françaises mentionnées par Wilkinson). Mais aucune de ces quatre ruines ne correspond à celle du temple découvert en 1840.

<sup>15</sup> Cette zone, au nord des lacs salins, a en effet été le théâtre de combats entre les Français et les Anglais en 1801. Certaines cartes illustrent ces faits historiques et indiquent les positions des armées pendant les batailles des 13 et 21 mars 1801.

<sup>16</sup> Nous présumons que les cartes de Gallice Bey représentent les ruines du temple.

<sup>17</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, sondages, nivellements et autres recherches*, Copenhague, 1872, p. 66.

<sup>18</sup> Carte en arabe, « Plan de la ville d'Alexandrie en l'an 1282 [1865] de l'hégire ».

<sup>19</sup> « Carte de l'antique Alexandrie et de ses faubourgs, dressée sur les ordres de S. A. le vice-roi d'Égypte à l'aide de fouilles, nivellements et autres recherches par Mahmoud-Bey, astronome de son altesse. Fait en 1866 ».

<sup>20</sup> Il s'agit du lac dénommé par la suite « Hadra ».

<sup>6</sup> J. MURRAY, *A Handbook for travellers in Lower and Upper Egypt; including descriptions of the course of the Nile through Egypt and Nubia, Alexandria, Cairo, the pyramids, and Thebes, the first and second cataracts, Dongola, the Suez canal, the penin-*

*sula of Mount Sinai, the oases, the Fayyûm, &c.*, 9<sup>e</sup> éd., Londres, 1896, p. 203-204.; H.R. Hall, dans son guide de 1907, reprend strictement la description du site publiée par Murray. Cf. H.R. HALL, *Handbook for Egypt and the Sudan*, Londres, 1907, p. 24.



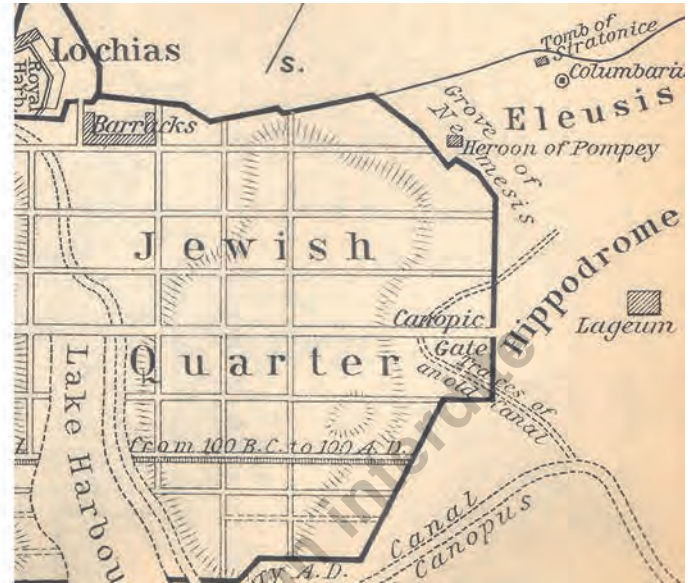
Fig. 3. Détail de la carte de Gallice Bey, ca 1845 (Collège de la Sainte-Famille, Le Caire).



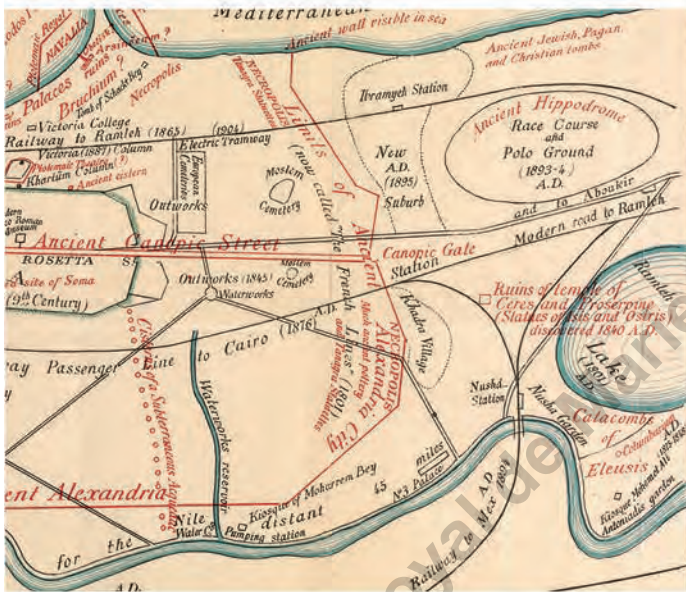
Fig. 3. Détail de la carte de Gallice Bey, ca 1845 (Collège de la Sainte-Famille, Le Caire).



a.



b.



c.



d.

et les terrains verts à proximité. Il peut s'agir des berges du lac et/ou d'une zone marécageuse qui l'encerclait.

Les restitutions de l'Alexandrie antique, réalisées après 1866, s'inspirent en grande partie de celle de Falaki. Toutefois, le « Temple » apparaît sous des appellations diverses: « Temple » (Botti, 1898), « Tempel » (Kiepert, 1872), « Tempel? » (Sieglin, ca 1886), « Temple de Cères et de Proserpine » (Néroutsos, 1888), « Ruins of temple of Ceres and Proserpine (Statues of Isis and Osiris) discovered 1840 A.D. » (Blomfield, 1905), « Lageum » (Baedeker/Sieglin, 1894<sup>21</sup>), « Thesmophorion » (Bartocci/Breccia, 1914) (fig. 5). Toutes semblent désigner la même localisation et le même objet archéologique. En outre, elles s'accordent pour voir dans ces ruines, un temple. À partir de Néroutsos, le monument est attribué aux déesses d'Éleusis (Cères/Déméter et Proserpine/Perséphone) et aux fêtes en l'honneur de Déméter (Thesmophorion). Le seul s'en écartant est le plan publié par Baedeker, qui y voit un

Fig. 5a. Comparaison des restitutions sur la zone du temple: Mahmoud Bey El-Falaki, 1866. (CEAlex, J.-Y. Empereur).

Fig. 5b. Comparaison des restitutions sur la zone du temple: Baedeker/Sieglin, 1898. (C. Shaalan).

Fig. 5c. Comparaison des restitutions sur la zone du temple: Blomfield. (L. Borel).

Fig. 5d. Comparaison des restitutions sur la zone du temple: Bartocci, 1914. (IFAO).

<sup>21</sup> Carte dessinée par Wilhelm Sieglin et publiée dans les guides Baedeker (notamment les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éditions allemandes de 1894 et 1897; de la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> édition anglaise de 1898 à 1914, et la 4<sup>e</sup> édition française de 1914).

<sup>22</sup> Voir M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), 2012, p. 185.

<sup>23</sup> « Alexandria/(Ancient and modern) », publiée notamment dans R.M. BLOMFIELD, « Alexandria topography, The Arsinoeum and its obelisk », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. VIII, 1905, pl. non num., en fin de volume.

<sup>24</sup> « Alexandrie. Plan de la ville. Ancienne et moderne », publié dans E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum*, Bergame, 1914.

<sup>25</sup> G. BOTTI, « La côte Alexandrine dans l'Antiquité », fasc. II, in *Bulletin de la Société khédiviale de géographie*, 5<sup>e</sup> série, n° 2, 1898, p. 107.

<sup>26</sup> L. SALVATOR, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 116.

<sup>27</sup> G. BOTTI, « Notes archéologiques », in C. PECNIK, *Ramleh, La Riviera éleusienne et Alexandrie (Égypte)*, Leipzig, 1901, p. 105.

<sup>28</sup> Les fragments des statues ne sont déjà plus sur le site.

<sup>29</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 24), p. 74; ID., « Note historique sur la ville d'Alexandrie », in W.H. MCLEAN, *City of Alexandria, town planning scheme. Projet d'aménagement et d'élargissement du territoire de la ville d'Alexandrie*, Le Caire, 1921, p. 13.

<sup>30</sup> E.M. FORSTER, *A History and a guide*, Alexandrie, 1938, p. 147.

<sup>31</sup> La cartographie ne nous a pas permis d'affirmer que le site observé par Richard Pococke en 1737, corresponde à celui découvert par Harris cent ans plus tard. Les cartes qu'il a publiées ne font pas référence à ce lieu. Celle d'Alexandrie ne couvre pas la zone à l'est de la muraille, tandis que celle d'Égypte, les lieux mentionnés en allant de l'est en direction de Nicopolis sont trop éloignés par rapport aux deux miles indiqués dans ses observations. Cf. R. POCOKE, *Description of the East and some other countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12; M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), 2011, p. 31.

<sup>32</sup> T.D. NEROUTSOS, *Alexandrie ancienne. Étude archéologique et topographique*, Paris, 1888, p. 2. Voir également l'échange à ce sujet entre Colucci-Pacha et Fassos Demetrios Neroutsos lors de la séance du 15 mars 1875 à l'Institut égyptien. « Séance du 15 mars 1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII, 1875, p. 168 et 190.

<sup>33</sup> G. MASPERO, « Sur la tête de statue trouvée à Alexandrie », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 43<sup>e</sup> année, n° 2, 1899, p. 133.

<sup>34</sup> E. BRECCIA, *Municipalité d'Alexandrie. Guide de la ville et du Musée d'Alexandrie*, Alexandrie, 1907, p. 142-143; B. VAN DE WALLE, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 24; M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), 2012, p. 181 et 186.

temple des Lagides<sup>22</sup> (fig. 5b). Deux des restitutions se distinguent : celle de R. Massie Blomfield, en 1905<sup>23</sup> (fig. 5c) et celle dessinée par Mariano Bartocci et publiée par Evaristo Breccia, en 1914<sup>24</sup> (fig. 5d). Réalisées au début du 20<sup>e</sup> siècle, elles intègrent chacune des éléments restitués et modernes, en permettant un repérage, voire une localisation dans l'Alexandrie d'alors. Blomfield indique synthétiquement les installations modernes dans un souci de repérage (lignes de chemin de fer, canal, etc.), et des indices de datation, tant pour les lieux antiques que modernes. Pour le temple, est mentionné un ensemble d'informations, à savoir la date de la découverte, son interprétation et l'identité des statues colossales. Quant à celle de Bartocci, elle se révèle précieuse, car des lieux antiques sont reportés en rouge sur fond d'un plan détaillé de 1914, représenté en grisé et couvrant une zone importante, de Wardian à l'ouest à Moustapha Pacha à l'est.

De la même façon que les fragments avaient été localisés approximativement, des auteurs livrent des éléments descriptifs sur l'emplacement du temple, venant compléter bien à propos les cartes. Falaki, se référant à sa restitution, livre que le « temple se trouve à 180 mètres environ au nord-ouest du point situé, sur la prolongation de la rue Canopique, à 700 mètres hors de la porte ». Il faut ainsi compter 700 mètres au-delà de la porte Canopique de la muraille orientale antique (d'époque romaine), telle qu'il l'a restituée sur son plan, et 180 mètres perpendiculairement au nord de l'axe de la voie Canopique. Botti indique qu'en 1898 le « temple gît dans la propriété de la Daïra de S. E. Ibrahim pacha à Sidi Gabir »<sup>25</sup>. L'archiduc Ludwig Salvator rapporte dans sa publication de 1900, portant sur la région de Ramleh, que « les ruines de ce temple se trouvent à 2400 mètres au-delà de la porte de Rosette sur le terrain de la Daira du feu prince Ibrahim Pacha au bord du lac Hadra, en contrebas de la colline d'Éleusis »<sup>26</sup>. Botti localise aussi le temple en 1898, « presque au bord du lac de Hadra (Mallaha) »<sup>27</sup>, et Breccia précise, en 1914 et 1921, que les fragments des statues se situaient<sup>28</sup> « du côté ouest du lac actuel de Hadra »<sup>29</sup>. En 1938, alors que le lac a été drainé et le quartier de Smouha commence à s'élever, Edward Morgan Forster signale que les deux statues colossales se trouvaient à gauche de la route menant de Nouzha à Sidi Gaber<sup>30</sup>, qui correspond certainement à la rue Geninet Nouzha (Bartocci, 1914) (fig. 5d) ou Albert I<sup>er</sup> (*Pocket Atlas du Survey of Egypt*, 1935) (fig. 11).

### *Les limites de la cartographie dans cette zone*

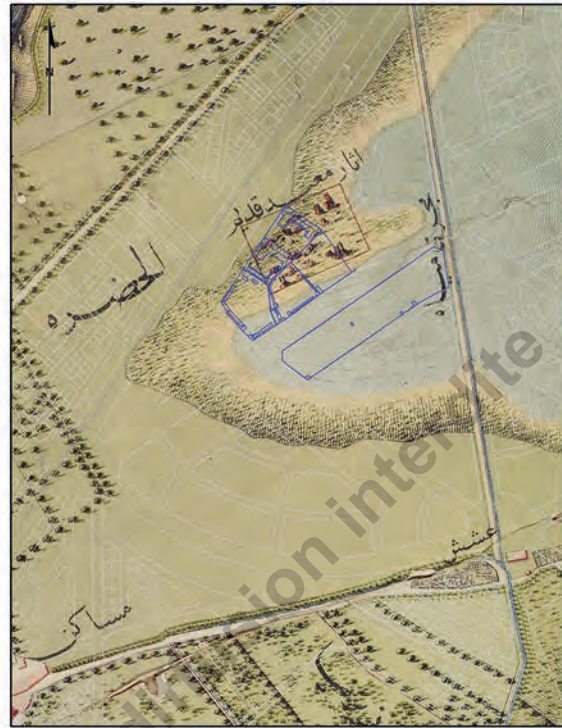
Malgré la richesse du corpus cartographique, nous constatons que le nombre de plans mentionnant tantôt les fragments tantôt le temple est faible. Deux facteurs cumulés en sont la cause. Comme cela a déjà été mentionné, peu de cartes couvrent cette zone. Par ailleurs, les fragments des statues et le temple n'ont été visibles que quelques décennies, d'environ 1840<sup>31</sup> à 1865 ou 1875, et de 1892-1896 à 1901-1907. En 1875, Neroutsos regrette qu'ils aient disparu, mais ils devaient plutôt être enfouis<sup>32</sup>, car le péribole du temple est mis au jour par Daninos en 1892, et une tête colossale par Abdallah Attya en 1896. Il semble toutefois que le site ne le soit pas entièrement, ou qu'il ait été à nouveau recouvert partiellement, car Gaston Maspero précise en 1899 que « les morceaux du colosse masculin sont enfouis [...] dans les remblais du chemin de fer »<sup>33</sup>. Les fragments des statues vont ensuite quitter le site, entre 1901 et 1907<sup>34</sup>.

### *Localisation dans l'Alexandrie du 21<sup>e</sup> siècle*

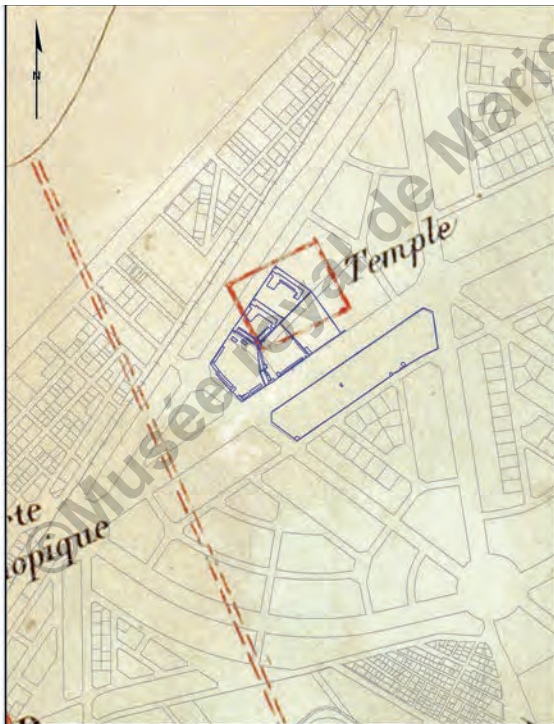
À partir de ces éléments, nous avons tenté de localiser l'emplacement de découverte des statues, grâce à celle du temple associé. Parmi les cartes recensées, nous



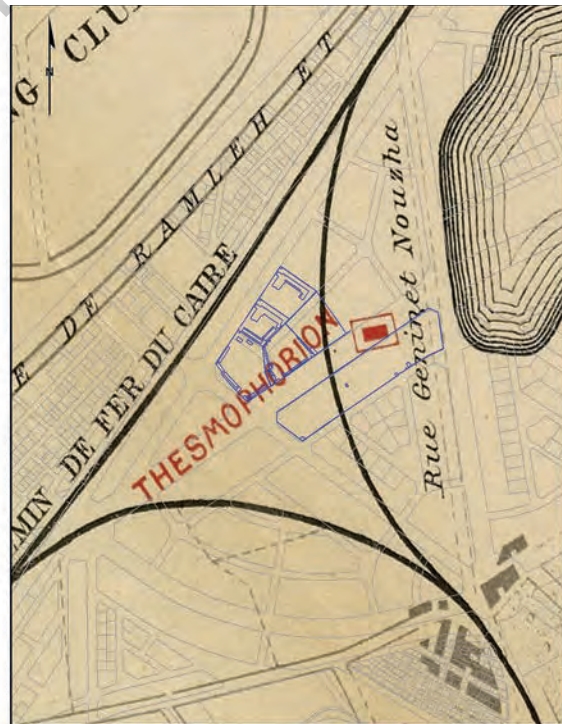
a.  
Fig. 6a. Calage des cartes sur le fond de plan parcellaire moderne (en grisé); en bleu, les parcelles fouillées et/ou prospectées: Gallice Bey, 1845. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).



b.  
Fig. 6b. Calage des cartes sur le fond de plan parcellaire moderne (en grisé); en bleu, les parcelles fouillées et/ou prospectées: Falaki, carte moderne, 1865. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).



c.  
Fig. 6c. Calage des cartes sur le fond de plan parcellaire moderne (en grisé); en bleu, les parcelles fouillées et/ou prospectées: Falaki, restitution, 1866. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).



d.  
Fig. 6d. Calage des cartes sur le fond de plan parcellaire moderne (en grisé); en bleu, les parcelles fouillées et/ou prospectées: Bartocci, 1914. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

0 125 250 500  
Mètres



Fig. 7. Comparaison des lieux, issus du calage des six cartes. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

Fig. 8. Localisation des six parcelles fouillées/prospectées. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

constatons rapidement que celle de Smyth (1843) étant particulièrement déformée, il est difficile d'obtenir une position fiable des ruines. Les « Ruins and Statues » sont représentées sur la carte à l'est de la muraille arabe, mais sans point de repère topographique aux alentours (collines ou lac) qui aurait pu en préciser le lieu par positionnement relatif.

Le calage des deux cartes de Mahmoud Bey El-Falaki et de celle de Gallice Bey a pu être réalisé<sup>35</sup> sur le fond de plan de la ville du 20<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup> (fig. 6-7). La position du temple qui en découle est proche. Les distances mentionnées par Falaki dans son mémoire, par rapport à la porte Canopique aboutissent au même endroit.

La carte de Bartocci (1914), dont le parcellaire moderne est très précieux, confirme cette première localisation, avec un léger décalage de 125 mètres vers le sud-est. Par contre, Blomfield (1905) en propose une autre, à 700 mètres au sud-ouest (lieu se rapprochant davantage de celui issu du calage de la carte de Smyth). Les ruines sont indiquées au sud de l'axe de la rue Canopique, tandis que la restitution de Falaki les présente au nord de cette voie. Sur le fond moderne, elles sont à l'intérieur de la zone triangulaire formée par les embranchements ferroviaires (à l'extrême ouest), tandis que Bartocci en situe le temple à l'extérieur, vers l'est. Trop déformée, nous ne retiendrons pas la carte de Blomfield (fig. 7).

Cette analyse nous a conduit à identifier comme site potentiel, un îlot dans le quartier de Smouha (anciennement appelé Sidi Gaber ou Hadra) entre les rues

<sup>35</sup> Calage réalisé en 2003 à partir du logiciel *AutoCAD*. En 2013, les mêmes cartes ont fait l'objet d'un nouveau calage à partir du logiciel *ArcGIS*, offrant davantage de souplesse pour les points de calage et les transformations associées. Les résultats sont similaires.

<sup>36</sup> Fond de plan vectoriel réalisé par le Centre d'Études alexandrines (CEAlex) par digitalisation des planches cadastrales du *Survey of Egypt* (série 1/500 et 1/1000, 1933-1948).



Toutânkhamon et Mohamed Faouzi Moaz, au sud de la rue d'Aboukir et de la ligne de chemin de fer, et au nord-ouest de la place Victor-Emmanuel III et du Club Smouha (fig. 8).

### *Dimensions et orientation du temple*

Mahmoud Bey El-Falaki précise les dimensions et l'orientation du temple: « il a quatre plèthres environ de largeur [110 mètres] sur un stade [165 mètres]<sup>37</sup> de longueur parallèlement à la direction des rues longitudinales ». Cela corrobore celles mesurées sur sa carte moderne (170 x 115 mètres environ), tandis que la restitution fait apparaître un temple de longueur moins importante (158 x 121 mètres environ). La forme irrégulière dessinée par Gallice Bey mesure environ 155 sur 80 mètres, pour les parties les plus étendues. Sur la restitution de Bartocci, le « Thesmophorion » représente un rectangle plus petit, de 65 sur 50 mètres.

## **Apport de la cartographie pour l'interprétation des données fournies par les fouilles**

### *Topographie du site*

Mahmoud Bey El-Falaki précise dans son mémoire publié en 1872, que le grand temple et les fragments des statues gisent au fond d'une vallée fermée de trois kilomètres de longueur sur un kilomètre et demi de largeur, encadrée par « les hauteurs méridionales de Nicopolis, celles de l'est d'Alexandrie et la petite chaîne étroite de Sidi Jabir, [... et] au Sud, par le canal et les collines d'Éleusis »<sup>38</sup>. Suivant les documents, cartographiques ou descriptifs, le cadre topographique du site archéologique varie. En 1842, Bonomi indique dans sa lettre à Wilkinson que les fragments se trouvent dans un champ, sans mentionner le lac. Autour de 1845, Gallice Bey représente le site non loin de sa rive, dans une vaste étendue de verdure, qui pourrait être assimilée à des cultures (lignes parallèles de diverses orientations rappelant des sillons), tandis que des zones clôturées renvoient probablement à des plantations ou à des jardins (fig. 3).

Falaki indique également dans son ouvrage que les ruines du temple gisent dans l'eau du lac. Mais sur sa carte moderne (fig. 4), elles ne s'y trouvent pas, mais bien au bord, dans les marécages ou sur les berges talutées. Il représente une large zone de verdure autour du lac, sans toutefois mentionner des terres cultivées. Au nord, à l'ouest et au sud, y figurent aussi des plantations, certaines par sections, d'autres définissant par leur alignement des limites parcellaires. Selon Néroutsos (1875), cette mise en culture de la plaine est la cause de la disparition des fragments<sup>39</sup>. Salvator rapporte, en 1900, que « le lac avait recouvert les ruines entièrement, mais il y a encore quelques années, on pouvait clairement voir dans l'eau les statues colossales »<sup>40</sup>. Botti, l'année suivante, dans la publication de Pecnick sur Ramleh, les situe « au centre de cette vallée, presque au bord du lac de Hadra (Mallaha) ». Il précise que « tous ces monuments gisent encore à la même place dans la vase »<sup>41</sup>. Dans leur guide, Murray, en 1896, et Hall, en 1907, font référence à un grand terrain marécageux<sup>42</sup>. Dès le 18<sup>e</sup> siècle, certaines cartes indiquent la zone comme marécageuse, au milieu d'une plaine sableuse<sup>43</sup>.

<sup>37</sup> Distances calculées suivant la valeur du stade grec du système propre à Falaki : un stade correspondant à 165 mètres ; une plèthre, étant 1/6<sup>e</sup> d'un stade, correspondant alors à 27,5 mètres, cf. M. EL-FALAKI, *op. cit.* (*supra* n. 17), p. 16 et 25.

<sup>38</sup> M. EL-FALAKI, *op. cit.* (*supra* n. 17), p. 66.

<sup>39</sup> T.D. NEROUTSOS, [Première partie d'une notice sur les fouilles récentes faites à Alexandrie pendant l'hiver 1874-1875], « Séance du 15 mars 1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII, 1875, p. 190.

<sup>40</sup> L. SALVATOR, *op. cit.* (*supra* n. 4), 1900, p. 116.

<sup>41</sup> G. BOTTI, *op. cit.* (*supra* n. 29), 1901, p. 105.

<sup>42</sup> J. MURRAY, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 203-204; H.R. HALL, *op. cit.* (*supra* n. 6), 1907, p. 24.

Ils précisent que l'on peut visiter le site (les têtes colossales et le temple) et ils décrivent le moyen de s'y rendre en empruntant la ligne de chemin de fer de Ramleh Station à Sidi Gaber, le site se trouvant ensuite à 500 yards (environ 450 mètres) au sud-ouest.

<sup>43</sup> Voir notamment la carte d'Arrowsmith de 1803 signalant un terrain marécageux plus bas « Low Swampy Ground » tandis qu'au nord-ouest se trouve une plaine sablonneuse, « Sandy Plaine », et celle de Walls de 1823 indiquant un « Terrain marécageux ».

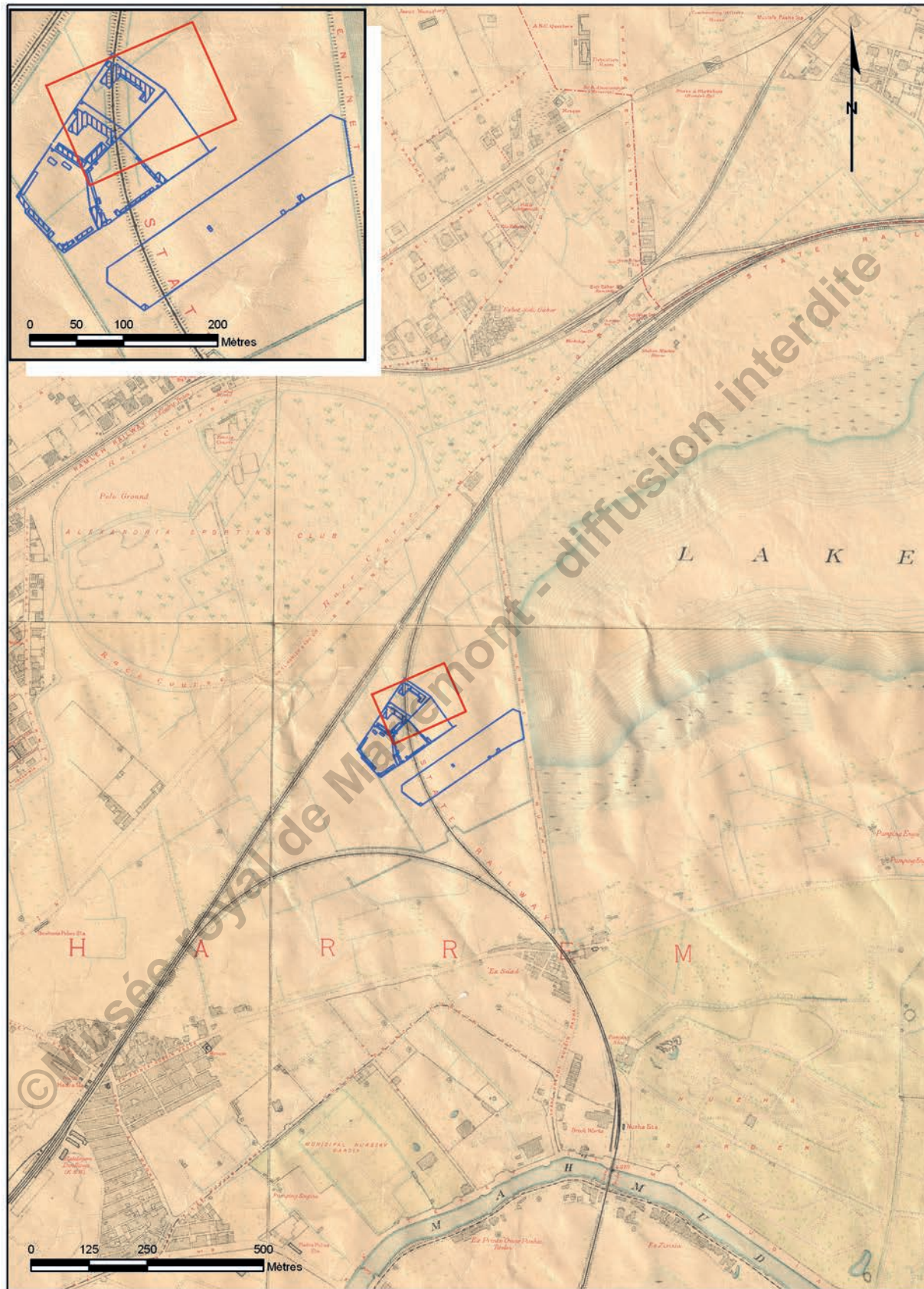


Fig. 9. *Survey of Egypt*, ca 1911-1916. Détail de la carte, où sont reportés, en rouge, la limite du temple issue de la carte moderne de Falaki, 1865, et le levé topographique des six parcelles fouillées/prospectées, en bleu. (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

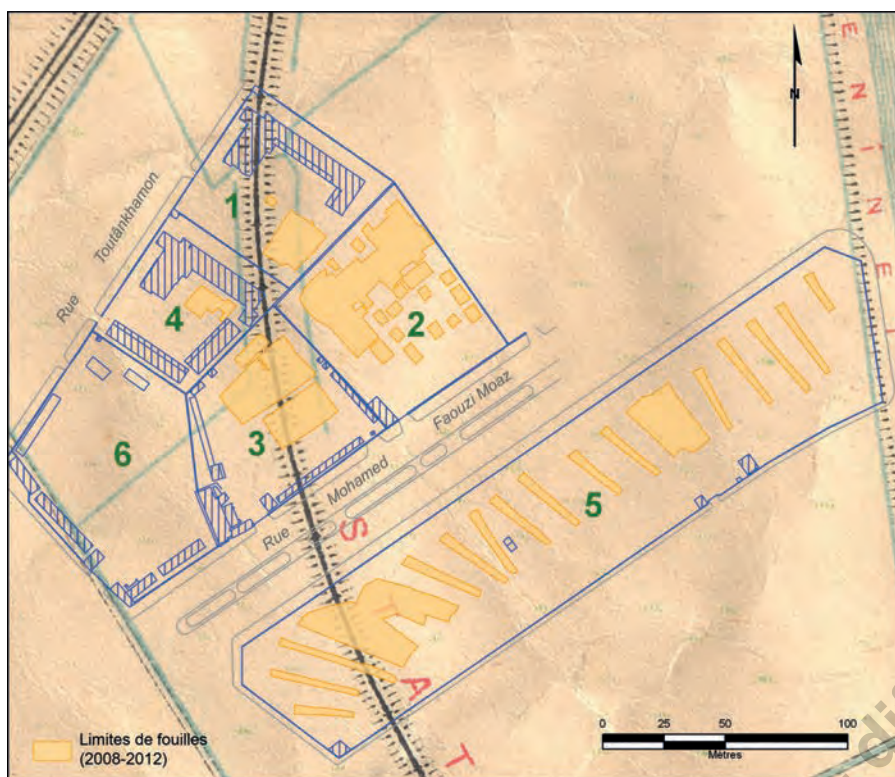


Fig. 10. *Survey of Egypt*, ca 1911-1916. Détail de la carte, avec le levé topographique des six parcelles fouillées/prospectées, en bleu, et les limites des secteurs fouillés, en orange. (CEAlex. DAO C. Shaalan-I. Awad).

### Éléments sur l'occupation de la zone au 20<sup>e</sup> siècle

Pour aider à la compréhension des données issues des recherches archéologiques sur le terrain lors des derniers aménagements, il nous est apparu intéressant d'examiner l'évolution de la zone, intrinsèquement liée à l'urbanisation du quartier, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au cours du 20<sup>e</sup> siècle, et ce même après le déplacement des fragments. La cartographie nous permet de suivre les phases clés du développement et de l'occupation des six parcelles prospectées et/ou fouillées<sup>44</sup> (fig. 10).

### Assèchement de la partie ouest du lac Hadra

Un premier assèchement du lac Hadra a été réalisé. Il concerne la partie à l'ouest du cours d'eau, ou aqueduc indiqué en 1865 par Falaki (fig. 4), correspondant au tracé de la « rue Geninet Nuzha » (*Survey of Egypt*, ca 1911-1916) (fig. 9), puis « Albert I<sup>er</sup> » (*Survey of Egypt*, 1935) (fig. 11)<sup>45</sup>. Les cartes livrent une fourchette chronologique de cet assèchement, entre 1865 (El-Falaki) et 1882 (carte du colonel Maurice indiquant les positions britanniques en juillet 1882<sup>46</sup>). Selon celles de Gallice Bey ou El-Falaki, les ruines du temple se trouvaient au bord de cette partie du lac asséché. Quant à Salvator, il précise dans son ouvrage publié en 1900 que les statues ont été recouvertes par les remblais des travaux d'assèchement, vraisemblablement ceux de la partie ouest du lac, sans en préciser la date<sup>47</sup>.

### Embranchements ferroviaires

Deux documents attestent la construction, dans les années 1890, des deux embranchements ferroviaires reliant la ligne de chemin de fer de Gabbari au sud, à celle de Bâb El-Guedid au nord<sup>48</sup> : la carte de Youssouf Zia Bey, Hussein Ramzy Bey et du prince Saïd Bey (1893) où les embranchements sont déjà présents, et celle de Blomfield (1905) les indiquant elle aussi en mentionnant « Railway to Mex 1894 A.D. »

<sup>44</sup> Lors des opérations archéologiques sur le terrain, menées par Marie-Cécile Bruwier (Musée royal de Mariemont) et Francis Choël (CEAlex), les parcelles ont été numérotées comme suit : n° 1 « école Ashraf El-Khoga », n° 2 « terrain des deux compagnies », n° 3 « parking de la police », n° 4 « école El-Ibrahimiéh », n° 5 « terrain de Hamdi Abd El-Fattah Zayan », n° 6 « parking des autobus ». Chacune a été topographiée par le service de topographie du CEAlex. Elles ont été rattachées en planimétrie au système « Egypte 1907 » (couramment appelé « Système kilométrique »), et en altimétrie au système général de nivellement d'Égypte (« Mean Sea level 1906 »).

<sup>45</sup> C. SHAALAN, « Alexandrie : l'eau au fil des cartes », in I. HAIRY (dir.), *Du Nil à Alexandrie. Histoire d'eaux*, Alexandrie, 2011, p. 273.

<sup>46</sup> G. JONDET, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie*, Le Caire, 1921, pl. XLV.

<sup>47</sup> L. SALVATOR, *op. cit.* (supra n. 4), 1900, p. 116.

<sup>48</sup> La nouvelle gare du Caire date de 1876. Voir L. WIENER, *L'Égypte et ses chemins de fer*, Bruxelles, 1932, p. 171 ; R. ILBERT, *op. cit.* (supra n. 4), p. 36 et 174.

(fig. 5c). Ils sont certainement à mettre en relation avec les propos de Maspero (1899) précisant que les « morceaux du colosse masculin sont enfouis dans les remblais du chemin de fer »<sup>49</sup>. La superposition de la carte de Falaki délimitant le lac sur sa partie ouest en 1865 et celle du *Survey of Egypt* (1911-1916 environ) (fig. 9), permet plusieurs constats : l'embranchement ferroviaire oriental se situe dans la partie ouest de l'ancien lac asséché, et le site du temple se trouve à l'ouest de la rue « Shara' Genînet El-Nuzha ». Il est coupé par le tracé de l'embranchement est. La carte de Bartocci indique un emplacement légèrement décalé vers l'est, le temple « Thesmophorion » se dressant entre la rue Genînet Nouzha et ledit embranchement est.

La superposition de la carte du *Survey* sur le parcellaire moderne, montre que l'embranchement ferroviaire oriental coupait les parcelles n° 1, 3 et 5 prospectées et fouillées (fig. 10). Peut-on le mettre en relation avec l'installation présente actuellement sur la parcelle n° 5, et qui pourrait s'apparenter à un quai d'embarquement pour marchandise ? On constate toutefois un décalage de 75 mètres entre cet embranchement ferroviaire (carte du *Survey of Egypt*) et la structure topographiée sur le site. De nombreux canaux d'irrigation, des points de puisage<sup>50</sup>, et quelques « Pumping Engine » au sud du lac attestent que la zone est encore cultivée vers 1911-1916.

#### Assèchement du lac Hadra et projet de construction du quartier de Smouha

En 1919, William Hannah MacLean, ingénieur en chef de la municipalité d'Alexandrie, réalise un vaste projet d'urbanisation de la ville. Dans sa synthèse publiée en 1921, il propose d'assécher le lac Hadra<sup>51</sup> et d'implanter un champ de course, un aérodrome et de dessiner de nouvelles rues rayonnant depuis une place, selon le modèle de cité-jardin<sup>52</sup>.

Quelques années plus tard, en 1925, le cotonnier Joseph Smouha achète aux héritiers du prince Wahid El-Din, un territoire d'une superficie de deux cents hectares, gérés par le prince Omar Toussoun Pacha<sup>53</sup>. Les eaux du lac sont pompées et transférées dans le lac Mariout en octobre 1925<sup>54</sup>. Le projet d'urbanisation « Sidi Gaber, cité de luxe, extension d'Alexandrie »<sup>55</sup> donne lieu à un concours, où onze projets sont déposés. Mais aucun ne s'est concrétisé. Le quartier porte aujourd'hui le nom du nouveau propriétaire.

#### Urbanisation du nouveau quartier de Smouha

Cette nouvelle région issue de l'assèchement du lac Hadra, tarde à s'urbaniser. Le *Pocket Atlas* du *Survey of Egypt* de 1935<sup>56</sup> (fig. 11) montre une vaste zone « verte » (sans indication de sa destination, la région sud portant davantage d'indices de végétation), délimitée au nord par la ligne de chemin de fer du Caire. Elle est morcelée par de grands axes, esquissés en pointillés, dont certains sont nommés rue Muhammad Ali (actuel Mohamed Fawzi Moaz), rue Albert I<sup>er</sup> et la place Victor-Emmanuel. Sur la partie orientale émerge le nouveau club Smouha, fondé en 1934. Il occupe en grande partie l'emplacement de l'ancien lac.

Sur des photographies aériennes des années 1930<sup>57</sup> (fig. 12), les nouveaux axes apparaissent, mais coupent les embranchements ferroviaires créés dans la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle. Ils semblent abandonnés.

La série de plans cadastraux du *Survey of Egypt* (1/500-1/1000, 1933-1948) nous donne une image très détaillée de la zone nouvellement créée (fig. 13), et plus particulièrement des parcelles prospectées et fouillées (fig. 14), pour les années 1940<sup>58</sup>. Vingt-huit planches ont été géoréférencées et digitalisées, afin de compléter le fond de plan vectoriel du CEALex.

<sup>49</sup> G. MASPERO, *op. cit.* (*supra* n. 33) p. 133.

<sup>50</sup> Représentés par un cercle et un rectangle bleu dans un cercle plus large, il s'agit probablement de *saqiehs*.

<sup>51</sup> L'assèchement du lac Hadra avait été projeté dès le 19<sup>e</sup> siècle. Ismaël Pacha souhaitait transformer la zone en un gigantesque parc, en y intégrant la lagune d'Ibrahim Pacha ». Par la suite, vers 1900, les avantages des assèchements entrepris par la Compagnie d'Aboukir conduisirent à des études pour l'assèchement de ladite lagune, voir L. SALVATOR, *op. cit.* (*supra* n. 4), 1900, p. 52 et 68. En 1909, A. de Menasce « intervint, pour faire hâter les travaux, mais n'y parvint pas », voir R. ILBERT, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 340.

<sup>52</sup> W.H. MCLEAN, *op. cit.* (*supra* n. 29), p. 4, 5, 7 et plan général.

<sup>53</sup> C. PALLINI et A. SCARAMUZZI, « Italian projects for the new city of Sidi Gaber, Alexandria », in E. GODOLI et M. GIACOMELLI (éd.) *Italian architects and engineers in Egypt from the nineteenth to the twentyfirst century*, Rome-Florence, 2008, p. 153 et 158. Voir la contribution de C. Pallini dans le présent volume.

<sup>54</sup> « Le niveau du Lac Maréotis étant de trois mètres au-dessous de ladite lagune, il installa une conduite sous le canal Mahmoudieh joignant ainsi les deux nappes d'eau, et par le principe de siphon le marécage fut complètement dévidé de ses eaux et asséché. », R.S. LACKANY, *op. cit.* (*supra* n. 2), 1977, p. 59; C. PALLINI et A. SCARAMUZZI, *op. cit.* (*supra*, n. 53), p. 155.

<sup>55</sup> P. LAFOLLYE, « Extension d'Alexandrie. Création de "Sidi Gaber", cité de luxe », in *L'Architecture*, 12, 1926, p. 155-157. Nous remercions Cristina Pallini pour cette référence.

<sup>56</sup> Planches 7, 8, 13 et 14.

<sup>57</sup> Deux photographies aériennes portant sur le Sporting Club plus au nord, et sur lesquelles les parcelles qui ont fait l'objet de fouilles apparaissent. L'une est datée de 1936 (probablement réalisée par la RAF. Imperial War Museum (Londres)). L'autre est légèrement antérieure, vers 1935 (archives du CEALex).

<sup>58</sup> Les planches de la zone de fouille, à l'échelle 1/1000 (pl. n° 944.800/513.000, 944.400/513.000, 944.800/513.600, 944.400/513.600) sont datées de 1942 et 1943.

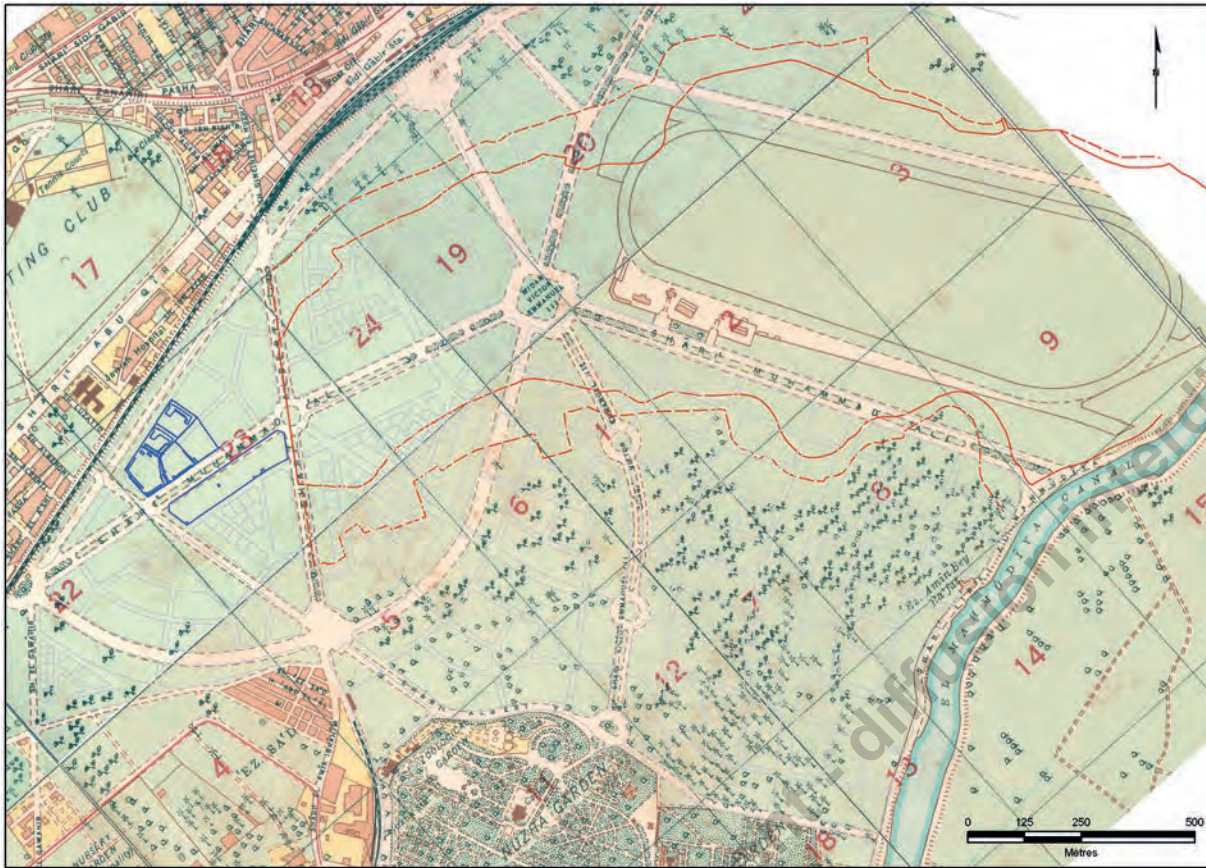


Fig. 11. *Pocket atlas du Survey of Egypt, 1935*. Détail. Assemblage des pl. 7-8, 13-14, sur lequel les limites du lac Hadra sont portées (rouge, trait plein), ainsi que la zone marécageuse (rouge, trait discontinu) d'après la carte du *Survey of Egypt*, ca 1911-1916. En grisé, le parcellaire des années 1940 issu des planches cadastrales 1/1000 (*Survey of Egypt*, série 1933-1948). (CEAlex. DAO, C. Shaalan).



Fig. 12. Photographie aérienne, ca 1935 (CEAlex).



Fig. 13. Assemblage de 28 pl. cadastrales 1/1000  
 (Survey of Egypt, série 1933-1948). Vue d'ensemble.  
 (CEAlex. DAO, C. Shaalan).

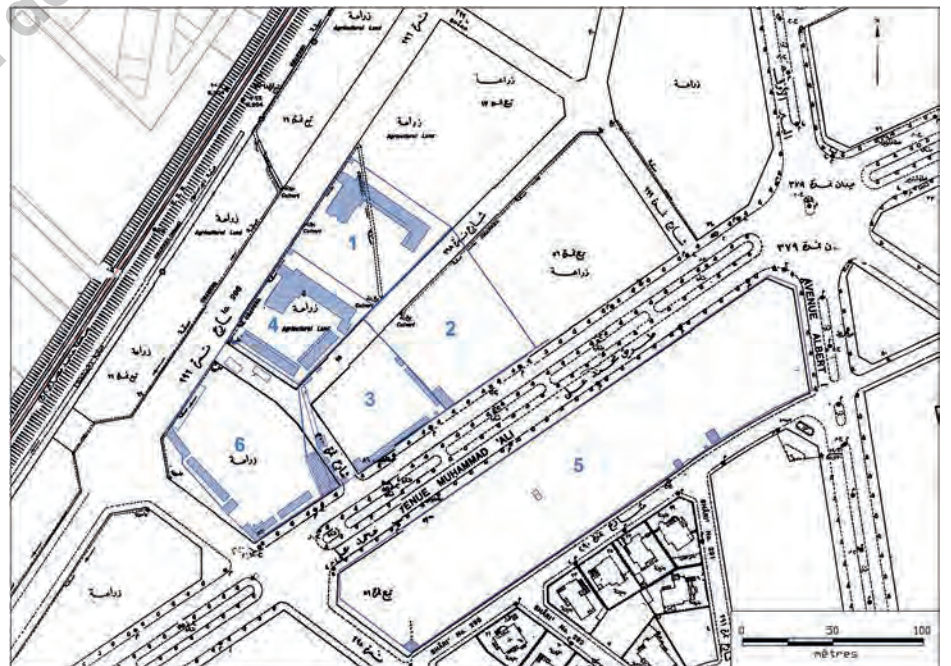
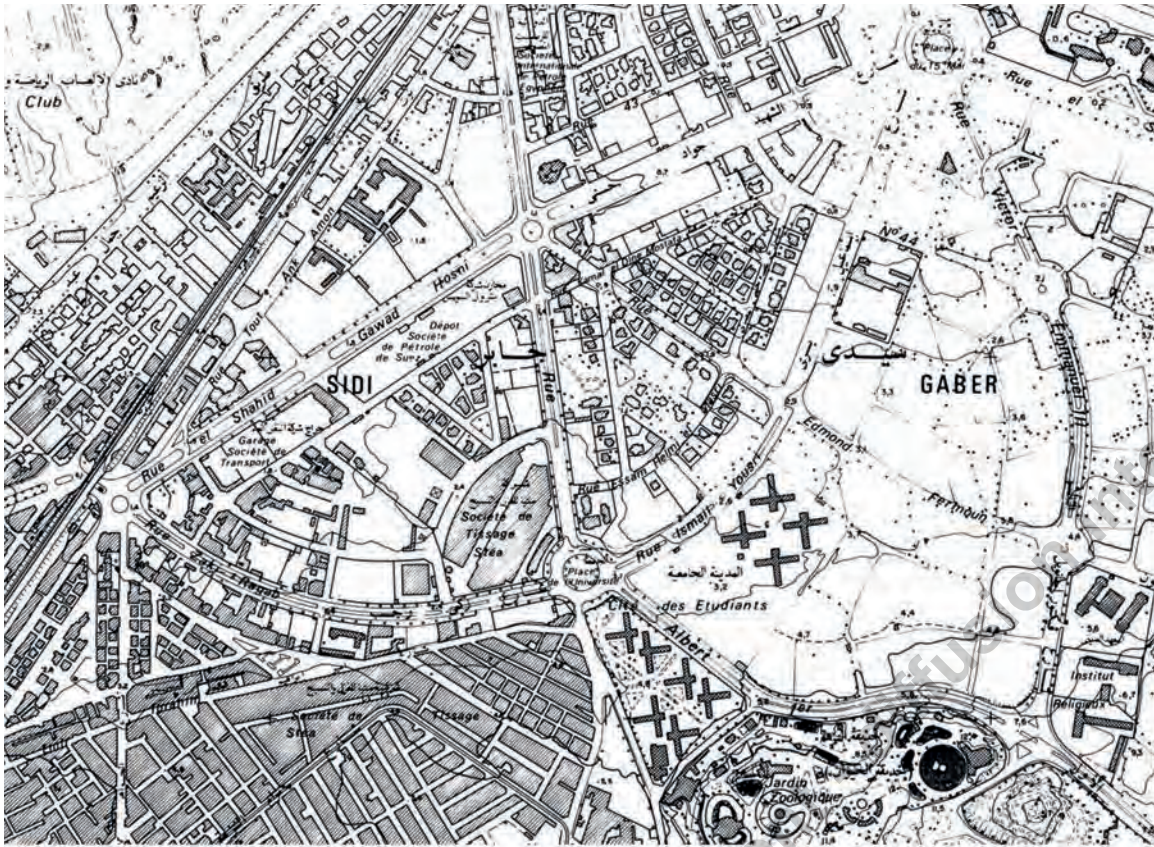


Fig. 14. Assemblage des planches cadastrales 1/1000  
 - Survey of Egypt, série 1933-1948. Détail sur les six  
 parcelles fouillées/prospectées. En bleu, la configura-  
 tion actuelle du site, issue du levé topographique.  
 (CEAlex. DAO, C. Shaalan).



a. Fig. 15a. Détail de la planche F6, série 1/5000, IGN/SFS, 1978. (CEAlex).



b. Fig. 15b. Détail de la planche F6, série 1/5000, Survey of Egypt, 1991. (CEAlex).

<sup>59</sup> Avec une flèche indiquant le sens d'écoulement.

<sup>60</sup> Ce canal pourrait dériver de l'ancien canal qui longeait l'embranchement ferroviaire est. Le tracé de ces deux éléments étant proches (voir la carte du *Survey of Egypt*, vers 1911-1916).

De nombreux éléments hydrauliques (canaux, caniveaux et tuyaux) sont signalés sur cette série de plans des années 1940. Certains coupent les nouvelles parcelles (voir les nombreux cas au nord et au sud du quartier). Leur fonction, entre irrigation ou drainage, n'est pas établie, à l'exception de la zone au nord-est du Club Smouha, où la mention « Drain » enlève toute ambiguïté. Pour les éléments où la fonction n'est pas spécifiée, plusieurs facteurs nous conduisent à penser qu'il pourrait s'agir pour certains, d'anciens canaux d'irrigation. La majorité des éléments se situe sur les zones nord et sud, non couvertes par l'ancien lac. La carte du *Survey of Egypt* de 1911-1916 environ fait apparaître des éléments rectilignes en pointillés, associés à des canaux d'irrigation et leur tracé pourrait correspondre, pour certains, à ceux du cadastre. De nombreux canaux sont coupés par le nouveau réseau de rue, et le sens d'écoulement ne favorise ni une collecte de l'eau ni un drainage.

<sup>61</sup> Série éditée en 1978 à partir de photographies aériennes de 1977. Voir planche n° F6 pour la zone de Smouha.

<sup>62</sup> Carte n° F6, série 1/5000, *Survey of Egypt*, 1991.

Le quartier y apparaît partiellement aménagé. À l'emplacement des six parcelles fouillées et prospectées se trouvent des terres agricoles, « Agricultural Land ». Il en est de même dans celles des environs. En périphérie, dans d'autres, cultivées, sont installés des caniveaux<sup>59</sup>, « Culvert », et celle de l'actuelle école Ashraf El-Khoga (parcelle n° 1) est traversée par un canal<sup>60</sup>.

Plus au sud, le parcellaire a un tracé circulaire. De nouvelles villas y apparaissent. Leur dessin est détaillé contrairement au *Pocket Atlas* (1935), et davantage de noms de rue y sont portés, mais beaucoup ne sont encore identifiées que par un nombre. Le découpage parcellaire est différent de celui d'aujourd'hui (fig. 14) : la parcelle du parking des autobus (n°6) est isolée par une rue n° 300. De même, celles des actuelles écoles (n° 1 et n° 4) sont séparées des deux autres au sud (actuellement n° 2 « terrain des deux compagnies » et n° 3 « terrain de Hamdi Abd El-Fattah Zayan ») par une rue n° 298.

Pour finir ce tour d'horizon cartographique, les deux séries de cartes 1/5000, réalisées par le consortium IGN/SFS et par le *Survey of Egypt*, offrent un aperçu de la zone respectivement en 1977<sup>61</sup> et en 1991<sup>62</sup> (fig. 15). Les parcelles ont une configuration quasi identique à celle que nous connaissons aujourd'hui. À l'échelle du quartier, de nombreux terrains ne sont pas encore construits en 1977. Des usines et sociétés de transport se sont installées au nord du club Smouha. En 1991, de grands ensembles occupent la zone au sud dudit Club. À l'échelle des parcelles fouillées, notons qu'en 1977, sur la n° 2, est rattaché un bâtiment de la n° 1 (voir mur l'entourant). Les deux écoles sont construites et la grande parcelle méridionale (n° 5) est désignée comme « Dépôt de la Société de pétrole de Suez ». De manière générale, elles comptent davantage de bâtiments que lors de nos relevés topographiques, entre 2008 et 2012. Et un édifice supplémentaire est présent sur la n° 3 en 1991.

En conclusion, ces recherches cartographiques ont été essentielles pour déterminer la zone de découverte des statues et du temple associé. Un autre apport de cette étude cartographique est de fournir des indications pour l'interprétation de certains éléments archéologiques, notamment pour les aménagements récents de l'espace au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ces investigations cartographiques ont été l'occasion d'explorer le quartier de Smouha, qui, à ce jour, a suscité moins d'intérêts archéologiques que certains autres réputés plus anciens. Toutefois, l'endroit est en pleine mutation immobilière et, à l'image de la ville, il subit le rythme effréné des constructions. Par conséquent, les opportunités d'y fouiller risquent de se raréfier considérablement à l'avenir.



Jean-Charles  
DUCÈNE,  
Directeur d'études,  
École pratique des  
hautes études (Paris)

# Éléments sur le faubourg oriental extra-muros d'Alexandrie à l'époque médiévale, tirés des sources arabes

La relative pauvreté de la documentation arabe ne permet pas d'écrire une histoire topographique d'Alexandrie satisfaisante. Tout au plus, les monuments musulmans intra-muros sont-ils bien identifiés<sup>1</sup>, alors que les plus importants vestiges de l'Antiquité préislamique, et notamment le phare, ont été reconnus<sup>2</sup>. Quand on désire entrer dans le détail de la topographie historique de la ville ou d'un quartier plus restreint, l'on butte sur le silence des sources car les auteurs médiévaux n'ont guère jugé bon de décrire des éléments du paysage urbain qui leur paraissaient insignifiants. En outre, l'importance politique et administrative de la cité semblait trop limitée pour qu'elle soit l'objet d'une monographie descriptive de la part d'un érudit local, contrairement à Tinnis ou au Caire par exemple. L'épigraphie ne palie guère cette carence, même pour les édifices musulmans. Face à ce constat, nous avons pris le parti de recourir à une présentation topographique, en nous appuyant sur les éléments les mieux connus pour aller vers les moins connus.

Durant l'Antiquité, la partie orientale d'Alexandrie possédait un quartier appelé Éleusis (Strabon, *Géographie*, XVII, 1, 16; Tite-Live, *Histoire romaine*, XLV, 12). Un temple y fut érigé, comme des ruines encore visibles à la fin du 19<sup>e</sup> siècle l'attestent. Sans doute remontant à l'époque ptolémaïque (3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), ce sanctuaire était consacré au culte dynastique d'un des Ptolémées<sup>3</sup>. À l'époque médiévale, on mentionne cet endroit en dehors des murailles à l'est d'Alexandrie, sous le nom de « ta Boukolou » (« les paturages » en grec), ou Bucolie (chez les voyageurs européens) ou Bucalis, comme l'écrit Pococke « because it was chiefly inhabited by herdsmen »<sup>4</sup>. Au 19<sup>e</sup> siècle, cette partie orientale extra-muros d'Alexandrie est connue localement comme *al-Haḍra*<sup>5</sup>, « présence », « demeure fixe, résidence ».

## La muraille et la porte de Rosette (Rašid)

Après la conquête arabe, la vie urbaine s'est limitée à un espace bien moindre que durant l'Antiquité et s'est restreinte à l'intérieur des murailles arabes certainement à partir du 9<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. À l'époque ottomane, c'est l'espace allant vers le port, le *Heptastadium*, qui se développe<sup>7</sup>.

La muraille est sans doute d'origine antique, mais elle a connu plusieurs changements à l'époque musulmane<sup>8</sup>, surtout aux 8<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles où il semble qu'elle a été, au moins en partie, démolie pour être reconstruite sur un tracé qui sera le sien par la suite jusqu'à l'époque ottomane. Elle est à nouveau rénovée à l'époque fatimide, comme nous l'indiquent les inscriptions lues et recopiées par Evliya Çelebi<sup>9</sup>. Elle entourait la ville et était entièrement bastionnée. Du côté oriental, elle s'ouvrait par la porte de Rašid qui avait d'ailleurs une inscription ayyoubide datée de 605/1208, commémorant

<sup>1</sup> C. NIALL, « Reconstructing life in medieval Alexandria from an eighth/fourteenth century Waqf document », in *Mamluk studies review*, t. VIII/2, 2004, p. 163-190.

<sup>2</sup> E. COMBE, « Alexandrie musulmane. Notes de topographie et d'histoire de la ville depuis la conquête arabe jusqu'à nos jours », in *Bulletin de la Société royale de géographie d'Égypte*, t. XXXIV, 1941, p. 62-73.

<sup>3</sup> B. TKACZOW, *Topography of Ancient Alexandria*, Varsovie, 1993, p. 177-178. Selon Gautier d'Arc que cite Barbara Tkaczow, le temple aurait une longueur de 30 mètres, quatorze colonnes et des statues colossales.

<sup>4</sup> R. POCOKE, *A description of the East and some other countries*, Londres, 1743, p. 5.

<sup>5</sup> Ce toponyme est bien à distinguer d'une forme qui paraît proche en français ou en transcriptions, *al-Haḍra*, « la Verte », mais qui est ici étrangère à notre propos.

<sup>6</sup> A. J. BUTLER, *Arab conquest of Egypt*, Oxford, 1902, p. 368 et ss; C. HAAS, *Alexandria in Late Antiquity. Topography and social conflict*, Londres, 1997, p. 342-343.

<sup>7</sup> R. POCOKE, *op. cit.* (supra n. 4), p. 7.; J. MCKENZIE, *The architecture of Alexandria and Egypt, 300 BC-AD 700*, Yale, 2007, p. 10, fig. 5a-c.

<sup>8</sup> P. KAHL, « Zur Geschichte des mittelalterlichen Alexandria. 1. Die ersten Jahrhunderte islamischer Herrschaft, der Mauerbau. 2. Der Kanal von Alexandria », in *Der Islam*, t. XII, 1922, p. 29-40.

<sup>9</sup> Pīrī Re'īs et Evliyā Çelebi, *Deux regards ottomans sur Alexandrie*, J.-L. BACQUÉ-GRAMMONT et M. TUCHSHERER (trad.), Alexandrie, 2013, p. 107 et 113.

une restauration. Mais la titulature du souverain commanditaire, telle que la donne Evliya Çelebi<sup>10</sup>, renvoie plutôt à un sultan mamelouk. Selon Behrens-Abouseif<sup>11</sup>, la Bāb Rašīd rappellerait structurellement la Bāb al Futūḥ du Caire. Par un médecin juif du 12<sup>e</sup> siècle, Ibn Jumay' († vers 594/1198) qui a laissé une description environnementale de la ville<sup>12</sup>, nous savons que la porte était alors murée (*maš-dūd*) et que cette partie de la ville était très peu habitée. Vers 725/1325, Ibn Baṭṭūṭa<sup>13</sup>, passant par Alexandrie, la considère comme une des quatre portes de la ville. Un autre voyageur andalou<sup>14</sup> de la deuxième moitié du 14<sup>e</sup> siècle, Ibn al-Šabbāḥ, la mentionne comme étant une célèbre porte d'Alexandrie. Lui ferait face un jardin (*rawḍa*) autour de la tombe d'un saint homme musulman, un certain Abū 'Abd Allāh Muḥammad al-Šāṭibī, qui en réalité fut enterré un peu plus au nord<sup>15</sup>, près du rivage et qui finit par donner son nom au quartier jusqu'à aujourd'hui, Chatibi.

En 1365, les habitants de la ville incendient la porte lors de l'attaque d'Alexandrie par les Chypriotes de Pierre I<sup>er</sup> de Lusignan, mais elle est vite restaurée dans la décennie qui suit sous le sultan al-Ašraf Nāṣir al-Dīn Ša'bān<sup>16</sup>.

Enfin, grâce à al-Maqrīzī<sup>17</sup>, nous apprenons que les sultans mamelouks, venant du Caire, entraient dans la ville par la porte de Rosette et se dirigeaient en cortège jusqu'à celle de la mer. Cela montre bien que cette porte de Rašīd était considérée comme l'entrée principale. Cette précision topographique tacite nous intéressera dans un instant.

## Les établissements religieux

La synagogue<sup>18</sup> qui se trouvait au 2<sup>e</sup> siècle av. J-C dans ce faubourg oriental ne semble pas avoir subsisté.

On trouvait également dans les environs l'église *Asfal al-ard*, située aux Bucolies<sup>19</sup>. Elle était consacrée à saint Marc et était érigée à proximité du martyrium de l'apôtre<sup>20</sup>. Selon Saleh Hamarneh, cette église souterraine aurait été une partie du *Caesareum*, converti à l'époque chrétienne<sup>21</sup>. Mais suivant McKenzie, « according to them [the Acts of St Mark], a church (*ekklesia*) was built in the area beside the sea under crags called Boukolou, and after St Mark was killed by the pagans his remains were deposited 'in a place (*topos*) hewn out the rock and held in esteem' which was 'located in the eastern part [of the city]' »<sup>22</sup>. Al-Harawī<sup>23</sup>, au 12<sup>e</sup> siècle distingue l'église des tombes de martyrs anonymes. Abū l-Makārim (12<sup>e</sup> siècle) confond parfois le monastère avec le martyrium. Celui-ci était situé à Qamga, en dehors de la ville, à l'est, à proximité du rempart au bord de la mer. Il est détruit en 1218, mais sa description nous est donnée par Abū l-Makārim<sup>24</sup>. Les ruines sont visibles jusqu'au début du 17<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

C'est également dans ce faubourg que le ribāt al-Hakkārī<sup>26</sup> est construit au 13<sup>e</sup> siècle à l'instigation du gouverneur (*mutawallī l-tagr*) Ibn 'Abd Allāh al-Hakkārī<sup>27</sup> († 684/1284).

Quant à la mosquée de Sidi Gaber (*Sīdī Ġābir*), elle est également édifiée dans cette partie orientale de la cité et manifestement sur l'emplacement d'un temple romain<sup>28</sup>, au sud du *Castrum* (*cf. infra*), mais à une date qu'il n'a pas été possible de déterminer à partir des sources écrites.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 104-105.

<sup>11</sup> D. BEHRENS-ABOUSEIF, « Notes sur l'architecture musulmane d'Alexandrie », in C. DECOBERT et J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrie médiévale*, t. I, Le Caire, 1998, p. 102.

<sup>12</sup> Ibn Jumay', *Medical Treatises*, F. SEZGIN (éd.), Francfort, 2010, p. 340.

<sup>13</sup> C.-D. PAULE, *Voyageurs arabes*, Paris, 1995, p. 383.

<sup>14</sup> M. BENŠARIFA (éd.), *Ansāb al-aḥbār wa-taḍ-kīrat al-aḥiyār. Riḥlat al-mudaḡḡan al-Ḥāḡ 'Abd al-Allāh ibn al-Šabbāḥ*, Rabat, 2008, p. 107.

<sup>15</sup> Voir *Plan of Alexandria*, 1843, in G. JONDET, *Atlas historique de la ville d'Alexandrie*, Le Caire, 1921, pl. XXXIV.

<sup>16</sup> Nuwayrī Muhammad ibn Qāsim, *Kitāb al-ilmām*, É. COMBE et A.S. ATIYA (éd.), 7 t., Hyderabad, 1968-1976 (*Silsilah al-Jadīdah min Maṭbū'āt Dā'irat al-Ma'ārif al-'Uḥmāniyah*, 9/13), t. II, p. 174 et t. III, p. 215.

<sup>17</sup> Al-Maqrīzī, *Suluk*, Al-Qāhira, t. III, Le Caire, 1971, p. 170, 425-430 (événements lors de la conquête de Lusignan).

<sup>18</sup> J. MCKENZIE, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 68.

<sup>19</sup> A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 210.

<sup>20</sup> A. J. BUTLER, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 68.

<sup>21</sup> S.K. HAMARNEH, « The ancient monuments of Alexandria according to accounts by medieval arab authors », in *Folia Orientalia*, t. XIII, 1971, p. 81.

<sup>22</sup> J. MCKENZIE, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 240.

<sup>23</sup> Al-Harawī, *Guide des lieux de pèlerinage*, J. SOURDEL-THOMINE (trad.), Damas, 1957, p. 117.

<sup>24</sup> Abū l-Makārim, *Ta'riḥ al-kanā'is wa-l-adīra*, éd. S. AL-ANBĀ' (éd.), t. I, [Al-Qāhira], [s.d.], p. 112 124; M. MARTIN, « Alexandrie chrétienne à la fin du XII<sup>e</sup> siècle d'après Abū l Makārim », in DECOBERT et J.-Y. EMPEREUR (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 47-48.

<sup>25</sup> H.E. TZOLAS, « Underwater archaeological survey of the Greek mission in the coastal area of Rameh (1998-2008) », in L. FERRO (éd.) *Alessandria d'Egitto*, Boves, 2009, p. 61-62.

<sup>26</sup> C. NIALI, *op. cit.* (*supra* n.1), fig. 1, 19, pour l'emplacement.

<sup>27</sup> C. DECOBERT, « Alexandrie au XIII<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle topographie », in C. DECOBERT et J. Y. EMPEREUR (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 85, 96; M. MÜLLER-WIENER, *Eine Stadtgeschichte Alexandrias von 564/1169 bis in die Mitte des 9./15. Jahrhunderts*, Berlin, 1992, p. 110-111.

<sup>28</sup> B. TKACZOW, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 175.

## Les vestiges préislamiques

Cependant, un faisceau d'indices montre qu'à l'époque médiévale subsistaient dans cette partie extérieure d'Alexandrie les vestiges d'une importante construction antique. Ainsi, sans en préciser réellement la localisation par rapport à Alexandrie, un auteur du 10<sup>e</sup> siècle, Ibn Rusteh<sup>29</sup>, nous a conservé cette observation : « Il [le narrateur] remarqua là une coupole, appelée la *Coupole verte*, qu'on lui dit avoir été la coupole de Pharaon; elle était soutenue par seize colonnes monolithes, taillées dans le roc, recouvertes de bas-reliefs, statues et motifs divers, en partie effacés. Cet endroit se nomme la porte de Pharaon ». Il semble que ce soit les mêmes ruines qu'al-Harawī<sup>30</sup> remarque au 12<sup>e</sup> siècle et qu'il appelle la *Porte verte* (*al-Bāb al-aḥḍar*).

Les seules autres ruines à proximité constituent ce qu'Ibn Rusteh appelle « les colonnes de Salomon », qui se composent en réalité de colonnes et du chambranle de la porte d'entrée, alors que les murs et le toit se sont effondrés, comme il ressort de son texte.

C'est peut-être le même complexe qui est décrit par al-Bakrī<sup>31</sup> (11<sup>e</sup> siècle), description qui passe ensuite dans d'autres ouvrages, comme l'anonyme *Kitāb al-istibṣār* (12<sup>e</sup> siècle) :

« Le grand palais qui était à Alexandrie et qui n'avait pas son pendant sur terre, est en ruine aujourd'hui. Il est situé sur une butte énorme, en face de la porte de la ville. D'une longueur de 500 coudées, d'une largeur de 250 coudées, il ne reste que quelques ruines de ses enceintes. Sa porte est d'une construction parfaite; taillée dans une seule pierre, ainsi que son linteau; il contient environ cent colonnes élevées, de dix empans d'épaisseur. Au nord du palais se trouve une colonne dont on n'a jamais pu dire qu'il en fut de pareille, de 35 empans d'épaisseur, elle est si haute qu'une pierre lancée ne peut atteindre son sommet; elle se termine par un chapiteau parfaitement construit qui prouve qu'elle était surmontée d'une autre construction; elle se dresse sur une base de pierre rouge, d'une forme carrée solidement construite, dont la longueur de chaque côté est de vingt empans. Elle est axée sur une barre de fer fichée en terre. [...]. Elle se dressait au milieu d'un dôme, entourée de colonnes qui épaulaient une coupole ressemblant à une dalle taillée dans une seule pierre blanche, d'un travail parfait et d'une construction surprenante »<sup>32</sup>.

Si la mention de la porte pouvait laisser penser à la porte de Rašīd, la description de la colonne indique qu'il s'agit de l'actuelle Colonne Pompée (aussi appelée « colonne des colonnades », *ʿāmūd al-sawāri*) et que les vestiges décrits correspondent alors au Sérapeum au sud de la ville. ʿAbd al-Laṭīf al-Bagdadī<sup>33</sup>, l'un des rares témoins oculaires, nous décrit aussi la Colonne Pompée puis passe directement à des vestiges de bâtiments près de la mer, sans nous prévenir de son déplacement.

Cependant, dans la description de l'itinéraire venant de Rašīd à Alexandrie, ailleurs dans son ouvrage de géographie, al-Bakrī écrit expressément « Près de cette porte [c'est-à-dire celle de Rosette], à l'extérieur de la muraille, on rencontre des statues d'idoles (*ṣuwar al-aṣnām*). Dès que l'on franchit la porte [on arrive à] une coupole verte sur seize colonnes de marbre »<sup>34</sup>. À condition de supposer que l'auteur se trompe en situant « la coupole verte » à l'intérieur de la ville, nous serions-là en présence sans doute des vestiges d'un sanctuaire préislamique, celui encore aperçu par Pockoke.

Toujours dans cet espace hors les murs, plus à l'est mais à un endroit mal défini, se situait l'hippodrome<sup>35</sup>.

<sup>29</sup> Ibn Rusteh, *Les atours précieux*, G. WIET (trad.), Le Caire, 1955, p. 132. Le passage est cité par S.K. HARMARNEH, *op. cit.* (*supra* n. 21), p. 91-92. L'auteur situe ces ruines près de la porte orientale, soit la porte de Rosette.

<sup>30</sup> Al-Harawī, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 116. Au 18<sup>e</sup> siècle, un voyageur arabe, al-Wartilānī, mentionne encore une Coupole verte, mais il semble dans ce dernier cas qu'il s'agisse plutôt d'un emprunt littéraire, al-Wartilānī, *Nuzhat al-anzār*, Beyrouth, 1974, p. 569.

<sup>31</sup> Al-Bakrī, *Kitāb al-masālik wa-l-mamālik*, Tunis, 1992, p. 638.

<sup>32</sup> *Kitāb al-istibṣār. Description de la Mekke et de la Médine, de l'Égypte et de l'Afrique septentrionale*, A.-H. SAAD ZAGHLOUL (éd. et trad.), Alexandrie, 1958, p. 261.

<sup>33</sup> ʿAbd al-Laṭīf al-Bagdadī, *The Eastern Key. KKKK*, Londres, 1964, p. 130-133.

<sup>34</sup> Al-Bakrī, *op. cit.* (*supra* n. 31); J.-C. DUCÈNE, « La description de l'Égypte (à l'exception d'Alexandrie) dans le Kitāb al-masālik wa-l-mamālik d'al-Bakrī », in *Annales islamologiques*, t. XXXIX, 2005, p. 243.

<sup>35</sup> A. BERNAND, *op. cit.* (*supra* n. 19), p. 147-148.

<sup>36</sup> B. TKACZOW, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 174-175.

<sup>37</sup> R. DOZY et M. J. DE GOEJE, *Description de l'Afrique et de l'Espagne par Edrisi*, Leyde, 1866, ar. P. 162/tr. P. 193; É. COMBE, *op. cit.* (*supra* n. 2), p.66-68.

<sup>38</sup> Qāsim ibn Muhammad al-Nuwayrī al-Iskandarī, *Al-ilmām*, t. VI, Hayderabad, 1968-1976, p. 376.

<sup>39</sup> Ramzī, M., *Al-qāmūs al-ḡuḡrāfiyyā li-bilād al-Miṣriyya*, t. II/1, Al-Qāhira, 1994, p. 5.

<sup>40</sup> R. POCOCCO, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 11.

<sup>41</sup> Ibn Faḡl Allāh al-'Umarī, *Masālik al-abṣār fi mamālik al-amṣār*, t. I, Abū Zābi, 2002, p. 308-309. L'encyclopédiste mamelouke reprend le texte d'Ibn Zāfir.

<sup>42</sup> Al-Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, G. WIET (éd.), t. III, Le Caire, 1911-1927, p. 170; É. COMBE, *op. cit.* (*supra* n. 2), p. 66-68.

Enfin, plus à l'est encore, en remontant vers la mer, subsistaient les ruines du camp romain<sup>36</sup> sur le site moderne de Ramla. Elles étaient encore appelées al-Qasrayn (« les deux palais ») par al-Idrīsī<sup>37</sup> (12<sup>e</sup> siècle) sur l'itinéraire qu'il décrit entre al-Raṣīd et Alexandrie. À la fin du 14<sup>e</sup> siècle, Qāsim ibn Muḡammad al-Nuwayrī<sup>38</sup> mentionne à nouveau ce toponyme en précisant qu'il est situé dans la terre de Raml, ce qui annonce le toponyme moderne de Raml<sup>39</sup>, parfois orthographié Ramla. Mais Pockoke<sup>40</sup>, plus tard, nous indique que ce bâtiment quadrangulaire avec des tours d'angle était localement appelé le *Théâtre*, ce qui nous permet de le rapprocher des ruines justement dénommées *mal'ab* (« théâtre ») dans d'autres sources arabes. Si cette identification est exacte, nous pouvons supposer qu'une partie en avait été réutilisée au moins au 12<sup>e</sup> siècle, lorsque le poète Ibn Qalāqīs<sup>41</sup> (1137-1172), justement originaire d'Alexandrie, nous apprend que les Banū Ḥulayf y avaient construit un palais (qaṣr).

Par al-Maqrīzī<sup>42</sup>, nous savons que les pierres ont été réutilisées en 1310 lors de la réfection du canal d'Alexandrie, ordonnée par Naṣīr Muḡammad.

## Conclusions

Il apparaît clairement que les indications médiévales sont plus que sporadiques pour cette partie d'Alexandrie. Si nous acceptons la vague description d'Ibn Rusteh de cette énigmatique « porte de Pharaon », puis l'allusion de la « coupole verte » d'al-Bakrī en notant les seize colonnes ainsi que la présence de statues, nous pouvons la comparer avec celle de Gautier d'Arc du temple ptolémaïque qui comptait quatorze colonnes et des statues. Ces vestiges devaient sans doute appartenir à ceux que Pococke situe encore au 18<sup>e</sup> siècle sur le site supposé du faubourg antique d'Alexandrie, Nicopolis. Par ailleurs, il est aussi surprenant qu'al-Harawī appelle ce même édifice au 12<sup>e</sup> siècle la « porte verte » (*bāb al-aḡḡdar*) ce qui rappelle le toponyme antique « ta Boukokou ». Malheureusement, les textes manquent de précision pour connaître davantage l'état de l'édifice à l'époque médiévale.

Ahmed ABD EL-  
FATTAH,  
Conseil suprême des  
antiquités  
égyptiennes

# Notice archéologique et topographique sur le site de Smouha à la lumière des dernières fouilles\*

Plusieurs campagnes de fouilles archéologiques dirigées par le Musée royal de Mariemont – en collaboration avec le Conseil suprême des antiquités égyptiennes et le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex) – ont été menées dans le quartier moderne de « Smouha », situé à trois kilomètres environ à l'est de l'enceinte antique d'Alexandrie. L'importance de ce secteur tient à ce qu'il recouvre l'emplacement d'un important quartier oriental identifié par les sources littéraires comme l'Éleusis d'Alexandrie<sup>1</sup>. Il correspond aujourd'hui à la banlieue orientale d'Alexandrie, acquise par Joseph Smouha entre 1925 et 1930. Fortement impliqué dans la renaissance de la cité, il l'a enrichie par ses actions utiles et bienfaitrices. À l'époque de son acquisition, la zone était constituée d'un lac et de marécages connus sous le vocable de « Malahat Omar Toussoun » (du nom de l'ancien propriétaire du domaine) et précédemment de « Malahat El-Hadara » (« Malahat » désignant les salines). Pour utiliser le terrain en y installant un quartier d'habitations, il a été asséché grâce à une méthode astucieuse : le niveau du lac Mariout étant inférieur de trois mètres, Joseph Smouha a fait installer une conduite passant sous le canal Mahmoudieh joignant ainsi les deux nappes d'eau, avant de procéder à son assèchement au moyen d'une pompe<sup>2</sup>. Le secteur a ensuite été partagé en lots pour permettre la planification d'une nouvelle « cité » baptisée Smouha. L'analyse des cartes et des récits de voyageurs qui décrivent le territoire avant les travaux de réaménagement (fig. 1) est le cœur de cet article, dont l'objectif est de confronter les traces archéologiques anciennes et les résultats des fouilles récentes. En effet, la prise de conscience du potentiel archéologique de ce secteur n'est pas neuve, et la question de la localisation d'Éleusis interpelle Evaristo Breccia au début du 20<sup>e</sup> siècle déjà : « Du côté ouest du lac actuel de Hadra, on a mis à jour, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les statues colossales en granit vert d'Antoine en Osiris et de Cléopâtre en Isis. Les bustes de ces statues sont, malheureusement, brisés [...]. Dans ces ruines, on a voulu reconnaître le temple Thesmophorion ou Telestirion. Le prof. Schiff y voit le Lageion. Le faubourg d'Éleusis, où le poète Callimaque habita, doit être cherché entre le village de Hadra et le jardin Nouzha »<sup>3</sup>.

## Contexte archéologique du site de Smouha (avant les fouilles)

Grâce aux sources anciennes, nous savons qu'il existait plusieurs sites et monuments localisés dans le secteur oriental *extra muros* d'Alexandrie. Outre le témoignage de Strabon concernant Éleusis et le passage de Tite-Live évoquant l'« accord d'Éleusis » en 168 av. J.-C., il indique que ce faubourg était situé à quatre milles du Phare<sup>4</sup>. Polybe nous apprend également<sup>5</sup> qu'il existait en ville un Thesmophorion qu'il est tentant de rattacher au site d'Éleusis<sup>6</sup>. À partir de ces éléments épars,

\*Nous tenons tout d'abord à remercier le Dr. Mohamed Moustafa (Directeur général du Service des antiquités égyptiennes) pour les informations et les photographies qu'il nous a fournies à propos des découvertes réalisées dans le quartier de Smouha. Nous souhaitons également adresser nos remerciements les plus sincères à notre collègue Nadia Zeitoun (Directrice générale de la documentation des musées d'Alexandrie) pour son aide précieuse dans la préparation du présent article.

<sup>1</sup> Nous renvoyons au passage de Strabon (*Géographie*, XVII, I, 16) qui nous indique qu'Éleusis était située entre Alexandrie et Nicopolis, directement après la porte Canopique (c'est-à-dire la porte occidentale d'Alexandrie).

<sup>2</sup> R. LACKANY, « Quelques nomenclatures de Ramlah, banlieue alexandrine », in *Bulletin de l'Atelier d'Alexandrie*, t. IV, 1977, p. 58-59.

<sup>3</sup> E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du musée gréco-romain*, Bergame, 1914, p. 74-75.

<sup>4</sup> Ce qui correspond environ à six kilomètres : « ad Eleusinem [...] qui locus quattuor millia ab Alexandria abest » (TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XLV, 12.1).

<sup>5</sup> POLYBE, *Histoire générale*, XV, 29 et 33.

<sup>6</sup> Selon Ch. Chandezon, « le Thesmophorion alexandrin se trouvait en ville, près des palais, et donc nullement dans le faubourg d'Éleusis ». C. CHANDEZON, « Éleusis faubourg d'Alexandrie », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. XXIV, décembre 2001, p. 20.

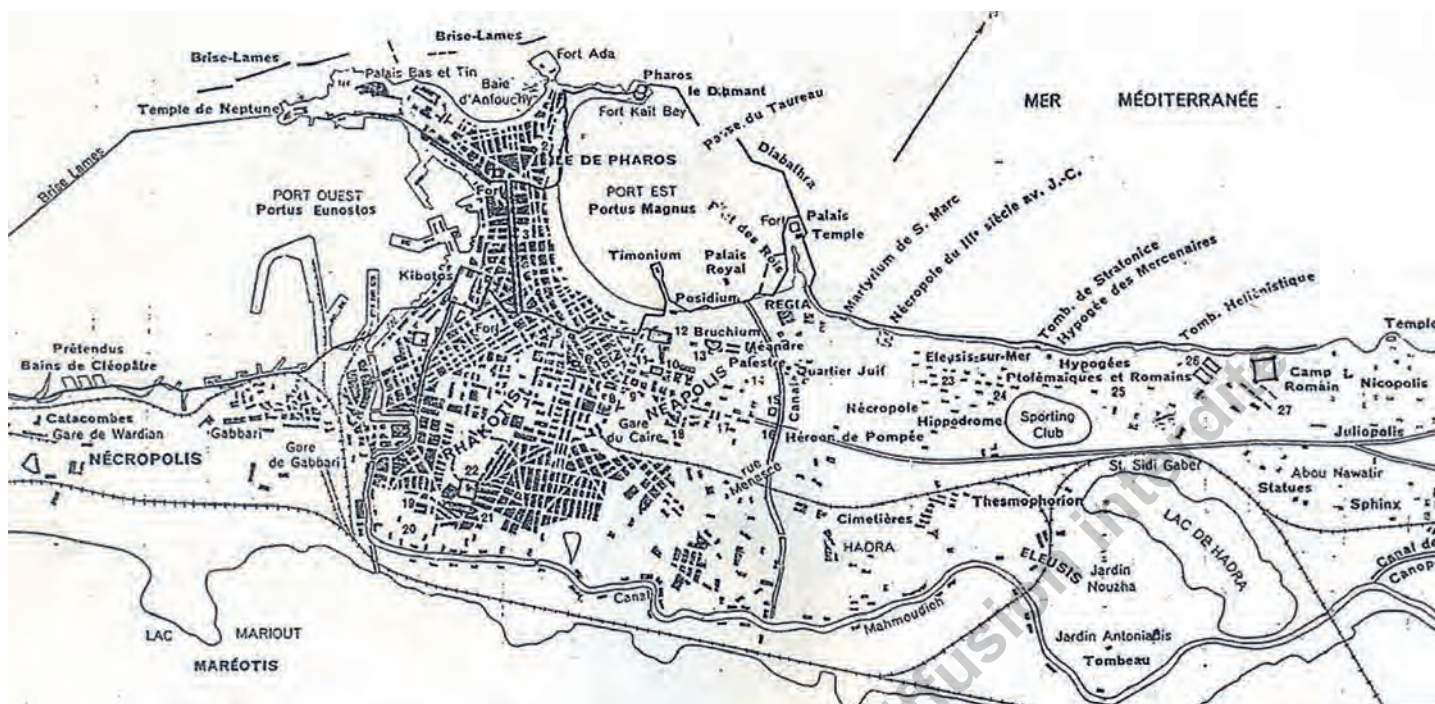


Fig. 1. M. BARTOCCI, Carte d'Alexandrie (publiée dans E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du Musée gréco-romain*, Bergame, 1914).



Fig. 2. Jardins de Nouzha. Colonne monolithique à fût lisse. Granite rose. Long. 4,71 m; diam. sup. 85 cm; diam. inf. 96 cm.

<sup>7</sup> R. POCOCKE, *Description of the East and some other countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12.

<sup>8</sup> S. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes: being a description of Egypt, including information required for travellers in that country*, t. I, Londres, 1843, p. 169.

<sup>9</sup> Voir à ce propos les contributions de M.-C. BRUIER ET S.-A. ASHTON dans le présent volume.

il est délicat d'envisager une reconstitution de la topographie des faubourgs orientaux d'Alexandrie aux époques ptolémaïque et romaine. L'identification, dès le 18<sup>e</sup> siècle, des vestiges d'un vaste temple comprenant des statues colossales égyptiennes fragmentaires a poussé les voyageurs et archéologues successifs à y reconnaître le fameux Thesmophorion cité par les Anciens. Mentionnons à ce propos le récit de Richard Pococke<sup>7</sup>, cité par S. Wilkinson en 1843<sup>8</sup>, qui détaille les traces matérielles d'un imposant temple à l'est d'Alexandrie. Les descriptions et commentaires qui se retrouvent par la suite<sup>9</sup> confirment l'existence d'un monument important dont l'identification était au centre des récentes fouilles et recherches sur le site de Smouha. Bien qu'il s'agisse d'une première dans ce secteur oriental d'Alexandrie, quelques vestiges avaient déjà été identifiés précédemment. Ils ont été décrits dans les études sur Alexandrie, essentiellement à partir du 19<sup>e</sup> siècle. En s'appuyant sur le texte de Strabon, Mahmoud Bey El-Falaki précise:

« Ce passage suffit pour déterminer l'emplacement d'Éleusis dans ces monticules isolés où l'on voit aujourd'hui le jardin Pastré acheté par son atesse le vice-roi et concédé à la ville pour la promenade publique. Car, entre la porte Canopique, du côté droit, et l'embranchement du canal, au pied des hauteurs méridionales de Nicopolis, c'est le seul endroit où l'on trouve des murs de fondation antique, des citernes et des aqueducs souterrains, indices certains d'un grand centre antique d'habitation; le sol de forme triangulaire, en est élevé de plus de douze mètres au-dessus du niveau de la mer [...]. Les hauteurs méridionales de Nicopolis, celles de l'est d'Alexandrie et la petite chaîne étroite de Sidi Gaber, renferment entre elles une vallée complètement fermée, au sud par le canal et les collines d'Éleusis. Cette vallée à trois kilomètres de longueur sur environ un kilomètre et demi de largeur; on y voit actuellement un petit lac formé par suite de la coupure de la digue d'Aboukir pendant l'expédition française en Égypte. Certains savants croient que cette vallée faisait anciennement partie du lac Maréotis, moi je le crois aussi; mais ce ne peut être qu'avant la fondation d'Alexandrie ou, au moins, avant le creusement du canal, par les premiers Ptolémées; car, étant complètement séparé par le canal navigable, ce lac aurait été desséché par l'évaporation ou par la main des hommes dans un but sanitaire. Du reste, le grand temple dont on voit encore les restes dans l'eau au fond de la vallée prouve par sa situation qu'il ne devait y avoir là aucune eau stagnante, aucun étang qui pût compromettre la santé des prêtres du temple et répandre l'infection par les miasmes que la chaleur du soleil en dégagerait en été. Ce temple se trouve [sic, trouve] à environ

180 mètres au nord-ouest du point situé sur la prolongation de la rue Canopique, 700 mètres hors de la porte. Il a quatre plèthres environ de largeur sur un stade de longueur parallèlement à la direction des rues longitudinales; on y voit, encore aujourd'hui une quantité de socles à leur place primitive, des chapiteaux, de tronçons de colonnes brisées et d'entiers fûts, le tout en granit rouge. Mais ce qui attire l'attention des visiteurs sont deux statues colossales dont on reconnaît une pour celle de Cléopâtre quoique brisée en trois morceaux comme l'autre qu'on croit celle d'Antoine »<sup>10</sup>.

Ce commentaire est précieux car il fournit une description du futur quartier de Smouha avant les travaux d'assèchement du lac et la construction de plusieurs lots d'habitations. Dans le même secteur, Neroutsos Bey mentionne une importante zone funéraire constituée de plusieurs hypogées d'époque ptolémaïque<sup>11</sup> et d'autres sépultures juives, païennes et chrétiennes. Il la localise sur une bande étroite de terre élevée entre le rivage au nord, les monticules isolés au sud (qu'il attribue au faubourg d'Éleusis) et le site de Nicopolis à l'est<sup>12</sup>. Les chroniqueurs ecclésiastiques, en parlant de cette vallée, l'appellent *vallem juxta sepulcra*. Neroutsos Bey associe ainsi aux fêtes et processions d'Éleusis – que l'on connaît notamment grâce à un fragment de papyrus trouvé à Oxyrhynchos<sup>13</sup> – une série de sépultures de l'époque de Ptolémée III Évergète (246-221 av. J.-C.) dont les inscriptions mentionnent plusieurs riches personnages qui ont dû financer les dépenses des ambassades sacrées envoyées par différentes villes de Grèce aux fêtes et processions des *thesmophoria*<sup>14</sup>. L'attestation du culte de Déméter et Coré à Alexandrie est renforcée par une inscription acquise par l'Institut égyptien et éditée par Néroutsos Bey en 1873<sup>15</sup>. Datée du règne de Ptolémée IV Philopator (221-204 av. J.-C.), il s'agit d'une dédicace d'un autel à Déméter, Coré et Dikaiosyné. Ces données archéologiques et épigraphiques sont précieuses pour l'interprétation et l'identification du faubourg d'Éleusis<sup>16</sup>. Mentionnons également la découverte d'une plaque rectangulaire en marbre soigneusement gravée en grec, au sud du canal Mahmoudieh, en face du jardin Antoniadès. La plaque est une dédicace d'un sanctuaire de Sérapis et d'Isis au roi Ptolémée Philadelphe (285-246 av. J.-C.) et à son épouse, la reine Bérénice, de la part des citoyens de Libye<sup>17</sup>. Bien que le contexte précis de la découverte de l'inscription soit inconnu, il est probable qu'elle soit associée à l'existence d'un temple installé dans le faubourg oriental d'Alexandrie, peut-être Éleusis. Des statues en marbre blanc représentant des prêtresses d'Isis ont par ailleurs été mises au jour pendant la construction d'une route à Abou El-Nawatir, ce qui a fait dire à Evaristo Breccia qu'il devait exister un temple dédié à Isis-Cérès à cet endroit<sup>18</sup>.

Parmi l'ensemble des structures archéologiques identifiées dans le faubourg oriental d'Alexandrie, nous mentionnerons aussi la découverte d'une nécropole romaine en février 1942, lors des travaux réalisés à une trentaine de mètres au nord des jardins de Nouzha<sup>19</sup>. De ce secteur provient une colonne en granite rose d'Assouan à fût lisse<sup>20</sup>, trouvée récemment à demi-enfouie (fig. 2). Les sondages effectués autour de l'objet n'ont révélé aucune strate archéologique. Transférée dans ce lieu à une époque indéterminée pour servir d'ornement, elle provient vraisemblablement du site de Smouha. Par ailleurs, un sarcophage (fig. 3a-b) a été découvert lors du creusement des fondations au numéro 67 de la rue Victor Emmanuel III à Smouha, mais aucun indice ne permet d'affirmer qu'il s'agissait de sa place originelle. De forme anthropoïde, il est taillé en granit rose d'Assouan. Il doit visiblement dater de la période saïte et est attribué à la nécropole de l'ancienne Éleusis<sup>21</sup>. Finalement, hormis les vestiges d'un temple et de statues colossales mentionnés dans les récits de voyageurs depuis le 18<sup>e</sup> siècle, le contexte archéologique du quartier de Smouha est celui d'un site d'occupation caractérisé par la présence de plusieurs nécropoles d'époques variées (ptolémaïque, romaine et médiévale) et installées dans une vallée délimitée au nord

<sup>10</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, les sondages, nivellements et autres recherches*, Alexandrie, 1866, p. 65-66.

<sup>11</sup> Parmi ces sépultures, figure une tombe isolée et creusée dans le roc du jardin d'Antoniadès. Elle est composée d'un escalier qui conduit à une cour ouverte. Celle-ci est bordée, du côté sud par une exèdre; des côtés est et ouest, par la chambre principale avec le lit funéraire. A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966, p. 225.

<sup>12</sup> T. NEROUTSOS-BEY, *L'ancienne Alexandrie. Étude archéologique et topographique*, Paris, 1888, p. 81.

<sup>13</sup> D.J. THOMPSON, «Demeter in Graeco-Roman Egypt», in W. CLARYSSE, A. SCHOORS et H. WILLEMS (éd.), *Egyptian religion. The last thousand years. Studies dedicated to the memory of Jan Quaegebeur*, Louvain, 1998 (*Orientalia Lovaniensia Analecta*, 84), p. 699-707.

<sup>14</sup> T. NEROUTSOS-BEY, *op. cit.* (*supra* n. 12), p. 110-116.

<sup>15</sup> G. BOTTI, *La côte alexandrine dans l'Antiquité*, Le Caire, 1898, p. 106.

<sup>16</sup> À ce propos, voir la contribution de M.-C. Bruwier, *Vestiges de l'architecture antique...*, dans le présent volume.

<sup>17</sup> A. BERNAND, *Inscriptions grecques d'Alexandrie ptolémaïque*, Le Caire, 2001 (Institut français d'archéologie orientale du Caire. *Bibliothèque d'étude*, 133), p. 4-5, fig. 6.

<sup>18</sup> E. BRECCIA, *Rapport sur la marche du service du musée pendant les années 1910-1911*, Alexandrie, 1912 p. 11-12.

<sup>19</sup> B. HABACHI, «Occasional archaeological discoveries reported to the Graeco-Roman Museum in 1941-1942», in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XXXV, 1942, p. 112-113.

<sup>20</sup> A. ABD EL-FATTAH, «Two monuments from Ancient Eleusis Site», in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XLVI, 2000, p. 81-87. Voir aussi la contribution de N. AMOROSO dans le présent volume.

<sup>21</sup> A. ABD EL-FATTAH, *op. cit.* (*supra* n. 20), p. 83-84. Le sarcophage est actuellement conservé à Kom El-Chougafa et porte le numéro d'inventaire 280.



Fig. 3a-b. Kom El-Chougafa. Sarcophage anthropoïde. Granite rose d'Assouan. Long. 2,42 m; larg. 1,13 m; haut. 73 cm. Inv. 280.

par le rivage et au sud par une colline où nous avons identifié le site d'Éleusis. Signalons aussi que les descriptions de G. Botti évoquent la présence de thermes et d'un aqueduc d'époque romaine<sup>22</sup>.

## Les données archéologiques issues des fouilles égyptiennes menées à Smouha dans le secteur 2

Au cours de l'été 2011, le Conseil suprême des antiquités égyptiennes a pris en charge, sous la direction du Dr. Mohamed Moustafa, la fouille de la partie orientale du secteur 2, sur le terrain dit « des deux compagnies d'autobus » (fig. 4). Ces investigations ont révélé la présence de fragments de blocs d'architecture en granite (blocs parallélépipédiques et colonnes) et des éléments en calcaire, déjà observés dans les secteurs 1 et 3<sup>23</sup>. Parmi les nombreuses couches stratigraphiques de remblai, les fouilles ont livré un mobilier archéologique intéressant avec, notamment, des fragments de mosaïque, du porphyre rouge impérial et du marbre vert d'Italie qui laissent présumer de la somptuosité des bâtiments durant l'Antiquité (fig. 5). Bien que lacunaires et « décontextualisés », ces éléments constituent de précieux témoignages pour la compréhension et l'interprétation du site.

À partir de là et des études préliminaires détaillées plus haut, nous pouvons formuler plusieurs hypothèses. D'un point de vue topographique, la présence de vestiges aussi importants dans ce secteur oriental d'Alexandrie prouve l'existence d'un site d'occupation majeur qui recouvre probablement l'endroit nommé Éleusis par les sources. Malgré la faible quantité d'objets et l'absence de données épigraphiques, les images divines retrouvées (Sérapis, Isis coiffée des épis de blé et allaitant Harpocrate) – associées aux statues colossales aujourd'hui conservées à Mariemont et à Alexandrie – permettent d'affirmer la fonction religieuse du monument qui a été totalement démantelé sous l'action des chauffourniers. De fait, la présence de trois chauffours et d'une zone de travail de la chaux explique la disparition de nombreux éléments taillés, le plus souvent en marbre et en calcaire. Cinq amphores de Gaza, employées pour l'inhumation des enfants aux 5-6<sup>e</sup> siècles, indiquent que l'occupation du site a perduré jusqu'à cette époque. Les matériaux identifiés et le diamètre des colonnes trouvées en remploi prouvent qu'il devait s'agir d'un édifice ptolémaïque remarquablement embelli et agrandi à l'époque impériale romaine. Nous observons également que le diamètre des colonnes correspond à celui des supports colossaux du Sérapéum d'Alexandrie réalisés dans le même matériau. Ces éléments peuvent, selon nous, laisser penser que nous sommes face à un temple élevé sous l'empereur Hadrien; hypothèse que les données stratigraphiques et chronologiques ne réfutent pas. Bien connu comme amateur d'antiquités égyptiennes, spécialement à Canope, l'empereur a été initié aux mystères d'Éleusis en Attique. Les seules scènes religieuses relatives au culte de Déméter présentes sur les monuments égyptiens du haut empire romain sont attestées à deux endroits, d'une part à Alexandrie – la capitale ptolémaïque – dans les catacombes de Kom El-Chougafa<sup>24</sup>, et d'autre part à Hermopolis ouest (Touna El-Gebel), dans la scène d'enlèvement de Coré par Hadès<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> G. BOTTI, *op. cit.* (supra n. 15), p. 102 et 108.

<sup>23</sup> Voyez l'article de Francis CHOËL pour un commentaire détaillé à propos des différentes structures archéologiques dégagées.

<sup>24</sup> A.-M. GUIMIER SORBETS et M. SEIF EL-DIN, « Les deux tombes de Perséphone dans la nécropole de Kom El-Chougafa à Alexandrie », in *Bulletin de correspondance hellénique*, t. CXXI, 1997, p. 409-410, et plus récemment, A.-M. GUIMIER SORBETS, A. PELLE et M. SEIF EL-DIN, *Renaitre avec Osiris et Perséphone. Alexandrie, les tombes peintes de Kom El-Chougafa*, Alexandrie, 2015 (*Antiquités alexandrines*, 1).

<sup>25</sup> S. GABRA, E. DRIOTON, P. PERDRIZET et W.G. WADDELL, *Rapport sur les fouilles d'Hermopolis Ouest (Touna El-Gebel)*, Le Caire, 1941, p. 73-75.





Fig. 4. Smouha, secteur 2 (terrain des deux compagnies). Assemblage de blocs de granite parallélépipédiques *in situ*.



Fig. 5. Smouha, mobilier archéologique du secteur 2 (Sérapis en terre cuite; lampe romaine en terre cuite avec Éros; chapiteau en marbre).

## Conclusions et perspectives

Les données récoltées semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle le monument fouillé dépendait de l'Éleusis d'Alexandrie. La position de ce faubourg à l'est de la capitale lagide n'est pas anodine. L'endroit est situé dans une zone agricole de la *chôra* alexandrine. Au sud, sur les hauteurs rocheuses où se trouvent les jardins de Nouzha, d'Antoniadès et d'Ezbet Saad, la plaine était occupée par le lac Hadra et plus tard, par le quartier moderne de Smouha. Actuellement, quelques pièces anciennes du jardin de Nouzha, tels une citerne (fig. 6), quelques fragments de colonnes décoratives en granit enterrées (fig. 7-8), et les ruines de bâtiments séculaires (fig. 9) y sont visibles. Ces vestiges remontent à la reconstruction de la ville sous Mohamed Ali. Nous pouvons nous réjouir du fait que l'installation des jardins n'ait pas donné lieu à des aménagements invasifs. Dès lors, il serait prometteur de planifier de nouvelles fouilles scientifiques dans ce secteur dans l'espoir de dégager de nouvelles traces archéologiques majeures et ce, malgré l'habitat intensif environnant. Quant à la topographie du faubourg oriental d'Éleusis, nous nous autorisons, selon les informations et les idées avancées, à en proposer les limites géographiques suivantes:

- 1- Au sud, les jardins de Nouzha, Antoniadès, Ezbet Saad jusqu'au canal de Mahmoudieh
- 2- À l'ouest, la limite est d'El-Khadrah
- 3- Au nord-ouest, les vestiges du *Thermosporion*
- 4- À l'est, la colline d'Abu El-Nawatir
- 5- Au nord-est, la nécropole de Moustafa Kamel



Fig. 6. Jardin de Nouzha. Citerne.



Fig. 7. Jardin de Nouzha. Citerne.



Fig. 7-8. Jardin de Nouzha. Citerne.



Fig. 9. Jardin de Nouzha. Vestiges d'anciennes structures bâties.

# La Cité Smouha et l'*Alexandria Racing Club*: de nouvelles formes d'établissements urbains pour des modes de vie modernes\*

Cristina PALLINI,  
Politecnico di Milano

Si les recherches archéologiques ont bien montré l'importance du site de Smouha durant l'Antiquité, l'analyse des archives familiales et l'étude urbanistique permettent de reconstituer l'histoire de ce faubourg oriental d'Alexandrie dans les années 1920 et 1930, au moment où l'entrepreneur juif Joseph Smouha a drainé le lac Hadra préalablement au développement urbain du secteur. Parmi les sources majeures relatives à ce « passé récent », mentionnons d'abord les notes dactylographiées d'Alan McGregor, journaliste au *Times*. Ce dernier a passé vingt-cinq ans à Alexandrie et a mené des recherches approfondies sur la famille Smouha. Citons ensuite les coupures de presse rassemblées par Richard Smouha, à Genève. Enfin, bien qu'elles soient lacunaires, d'autres sources provenant des archives publiques et privées sont à signaler. En reprenant les principales conclusions exposées dans la récente publication sur la « Cité Smouha »<sup>1</sup>, notre contribution se focalise sur une série de questions ouvertes. La première concerne le degré de cohérence entre le *City of Alexandria Town Planning Scheme*, élaboré par W.H. McLean, et le plan du nouveau quartier de Sidi Gaber<sup>2</sup>, à une époque cruciale pour la transformation d'Alexandrie, désormais envisagée comme une ville moderne et fonctionnelle. Une autre question importante est posée par l'étonnante disparité entre le concours lancé par Joseph Smouha en 1925 pour « une cité moderne inspirée des meilleurs exemples européens », et le projet qui a finalement été mis en œuvre. La troisième question concerne le nouveau champ de courses: initialement défini comme un élément « facultatif » dans la conception d'une nouvelle ville, il est devenu le point focal de la Cité Smouha. Finalement, nous nous interrogerons sur le caractère architectural homogène et moderniste du nouveau quartier urbain contrastant avec les grandes villes égyptiennes, telles Le Caire et Alexandrie.

## Plans municipaux et nouvelle ville

Après la déclaration de guerre avec l'Empire ottoman (dont dépendait l'Égypte) en 1914, la Grande-Bretagne établit son protectorat sur le pays suscitant une vague de sentiments nationalistes qui a culminé au printemps de 1919 avec des manifestations de masse et des soulèvements dans l'ensemble du territoire égyptien. Parallèlement à ces événements, se sont développés de nouveaux projets qui devaient démontrer les avantages tangibles du régime britannique. La figure majeure de cette époque cruciale est William H. McLean (1877-1967), un ingénieur civil de l'Université de Glasgow qui travaillait au Soudan depuis 1906 et avait gagné la confiance de Lord Kitchener. En 1913, ce dernier a transféré McLean en Égypte en lui conférant le

\* Texte traduit de l'anglais par Nicolas Amoroso.

<sup>1</sup> R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *The Smouha City Venture. Alexandria 1923-1958*, Charleston, 2014; R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *La Cité Smouha, 1923-1958. Une ville nouvelle à Alexandrie*, Charleston, 2016.

<sup>2</sup> Le toponyme « Cité Smouha » a été introduit dans une phase postérieure.

titre d'ingénieur en chef, à la section des Municipalités et des Commissions<sup>3</sup>. De 1913 à 1926, McLean a travaillé sur divers projets d'urbanisme pour une cinquantaine de villes égyptiennes, tout en consacrant une bonne partie de son temps à ses fonctions d'ingénieur de la Municipalité d'Alexandrie. Ses idées étaient très avancées en matière d'aménagement du territoire, les besoins du pays étant envisagés à la fois de manière globale et selon ce qui était considéré comme ses subdivisions naturelles. C'est dans cet esprit qu'il avait proposé un plan national et régional de développement auquel le roi Fouad s'était personnellement intéressé<sup>4</sup>.

L'augmentation rapide de la population et la forte croissance économique ne pouvaient pas progresser sans prévision ni coordination, en particulier dans une région clef du Delta du Nil<sup>5</sup>. En 1919, McLean a lancé son *City of Alexandria Town Planning Scheme*<sup>6</sup>, dont les objectifs visaient à faciliter le commerce, l'industrie et le confort des habitants, de manière à ce que la capitale commerciale de l'Égypte, avec ses 19 % d'étrangers, puisse être davantage « européanisée »<sup>7</sup>.

En observant le plan de McLean, nous pouvons identifier les transformations prévues pour dynamiser Alexandrie en tant que pôle d'un ensemble infrastructurel plus large. Adoptant le projet de Jondet pour l'extension du port<sup>8</sup>, McLean a proposé de transformer le tronçon initial du canal Mahmoudieh<sup>9</sup> par le biais de routes installées le long de ses rives et parallèles au chemin de fer, dans le but d'améliorer la connexion avec l'arrière-pays égyptien. C'est ce que l'on appelle la « route agricole », qui reliait plusieurs villages avant de rejoindre Le Caire.

Au niveau municipal, le plan de McLean envisageait de prolonger la Corniche pour en faire une route côtière panoramique allant jusqu'au parc royal de Montazah. Il prévoyait aussi de créer une route de 50 mètres de large, pratiquement parallèle à la côte, menant à Aboukir en passant par les faubourgs orientaux. Cette nouvelle artère devait rejoindre la « route agricole », où le canal Mahmoudieh formait une courbe, le long des rives du lac Mariout. Dans ce secteur se trouvait le lac Hadra (*Mellahat Hadra*) dont l'assèchement a marqué le début de la création de la Cité Smouha. Le plan de McLean envisageait ainsi de dessécher le lac pour exploiter cette zone fermée par les remblais des lignes du chemin de fer qui bifurquent vers le port, le centre-ville et Aboukir. Au nord de la nouvelle route d'Aboukir, le lac devait être remplacé par une grille concentrique de lots bâtissables, dégagant ainsi un important secteur au sud pour le champ de courses et le nouvel aéroport<sup>10</sup>.

### *L'entrée en jeu de Joseph Smouha*

Tandis que McLean vaquait à la conception de son plan avec les membres de la Municipalité d'Alexandrie, Joseph Smouha – un juif originaire de Bagdad qui avait fait fortune dans le commerce de coton à Manchester – s'installait en Égypte pour le compte du gouvernement britannique, progressivement rejoint par sa famille. En 1923, il achète la zone du lac Hadra en vue de le drainer et d'y construire un nouveau quartier pour y loger 50 000 habitants. Un système de drainage particulier devrait être mis en œuvre, car le fond du lac Hadra était plus élevé que celui de Mariout<sup>11</sup>. Les opérations ont exigé l'installation d'un siphon sous le canal Mahmoudieh, de manière à ce que lac Mariout puisse recevoir toute l'eau. Après avoir négocié avec la Municipalité d'Alexandrie, notamment les questions budgétaires, les entrepreneurs italiens Dentamaro et Cartareggia ont procédé au drainage en une année, en s'aidant de la main d'œuvre égyptienne et des connaissances des experts dans le domaine des travaux d'irrigation du Delta<sup>12</sup>. Le 21 octobre 1925, les vannes ont été ouvertes, dégagant 540 *feddans*<sup>13</sup> de terrains à bâtir, proches du centre-ville. Parmi le petit nombre d'élus qui ont eu le privilège d'assister à la manœuvre se trouvait W.H. McLean. Daniel

<sup>3</sup> R. HOME, *Of planting and planning. The making of British colonial cities*, Londres, 1997, p. 168.

<sup>4</sup> En 1922, le roi Fouad était devenu membre honoraire du *Town Planning Institute* (The National Archives, Kew, anc. n° E 11364/11364/16; nouveau n° FO 371/7769; ce document est manquant dans le dossier).

<sup>5</sup> Voir W.H. MCLEAN, « Local government and town planning development in Egypt », in *The town planning review*, t. VII, n° 2, 1917, p. 83-97; IDEM, « Notes on a proposed general scheme of national and regional development planning in Egypt », in *Journal of the royal town planning institute*, t. XI, n° 21, 1924-1925, p. 149-152; IDEM, *Regional and town planning*, Glasgow, 1930.

<sup>6</sup> W.H. MCLEAN, *City of Alexandria town planning scheme*, Le Caire, 1921. Voir aussi IDEM, « Alexandria, old and new », in *Garden cities and town planning*, janv. 1923, p. 8-10; M. RIAD, « Alexandria. Its town planning development », in *The town planning review*, t. XV, n° 4, déc. 1933, p. 233-249.

<sup>7</sup> En 1917, Alexandrie comptait 444 617 habitants, voir W.H. MCLEAN, *City of Alexandria*, op. cit. (*supra* n. 6).

<sup>8</sup> G. JONDET, *Le port d'Alexandrie. Projet d'amélioration*, Le Caire, 1921.

<sup>9</sup> Outre l'élargissement et les travaux d'aménagement des rives du canal Mahmoudieh, McLean a proposé de flanquer le canal de zones industrielles.

<sup>10</sup> Alexandrie occupait une position stratégique pour le développement de l'aviation civile en Égypte, en particulier pour le lancement des lignes aériennes vers l'Afrique du Sud, l'Inde et l'Extrême-Orient. En 1925, à l'occasion du congrès de l'office des affaires étrangères pour l'aviation civile, ont été prises plusieurs décisions à propos de la création d'un département d'aviation civile, la mise en place de services aux compagnies étrangères, la station terminale « Égypte-Inde » et l'aéroport d'Aboukir (The National Archives, Kew: J 2875/2078/16; J 2882/195/16).

<sup>11</sup> « Letter to the Sequestrator General », Le Caire, 16 mars 1958, in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, op. cit. (*supra* n. 1), p. 161-166.

<sup>12</sup> Archives de Richard Smouha (Genève), Notes dactylographiées d'Alan McGregor, octobre 1994.

<sup>13</sup> Un *feddan* est une unité de surface utilisée en Égypte et au Soudan équivalant à 4200,833 mètres carrés.

Delbourgo, le bras-droit de Smouha, a déclaré fièrement qu'un comité d'experts allait examiner rapidement les projets de construction de la nouvelle cité à bâtir sur les terres gagnées<sup>14</sup>.

### *Le concours pour la nouvelle ville de Sidi Gaber*

Le cahier de charges du concours précisait que les participants étaient priés d'éviter la monotonie des poncifs architecturaux, en considérant certains impératifs esthétiques, sanitaires et techniques et ce dans un paysage urbain attractif. Joseph Smouha – qui appréciait grandement la cité-jardin de Welwyn<sup>15</sup> – voulait une composition alliant édifices et parcs, places publiques et espaces arborés, sans préjudice des routes, voies ferrées, tramways et allées cavalières, le tout devant former un ensemble cohérent<sup>16</sup>. En outre, la nouvelle cité devait combiner des zones résidentielles et fonctionnelles avec des districts ethno-religieux, respectivement centrés sur une synagogue, une église orthodoxe grecque, une église catholique, un temple protestant et une mosquée. Le 21 décembre 1925, le jury composé de Joseph Smouha, Antonio Lasciac (ancien architecte en chef des palais khédiviaux) et Paul Conin Pastour (administrateur général au Ministère des Travaux publics) s'est réuni pour examiner et évaluer onze projets.

Nos recherches nous ont permis de dresser la liste des concurrents et de reconstituer partiellement quatre projets<sup>17</sup>. Personne n'a reçu le premier prix. Par contre, le deuxième a été octroyé au projet « Urbs » (Maurice Clauzier, Reims) et le troisième, ex-aequo, pour « Three stars » (Léon Azéma, Max Edrei, Jaques Hardy, Alexandrie), « Ars » (Enrico Casiraghi et Luigi Lorenzo Secchi, Milan), et « Vox populi » (Raoul, Daniel et Lionel Brandon, Paris). Les autres, sans mention, étaient « Spes » (Georges Niedermann, Zurich), « Lotus » (S.T. de Sain et E. Marchettini, Le Caire), « Urbe » (Alessandro Limongelli, Le Caire), « Z » (Giacomo Alessandro Loria, Alexandrie), « Utile Dulci » (J. Bossard, Aisne), « Roma » (Marcel Portevin, Paris) et « Lys » (René Proud'homme, Paris). Six des équipes étaient françaises dont deux – lauréates du troisième prix ex-aequo – comprenaient des gens de métier qui avaient fait carrière en Égypte. Parmi les quatre équipes italiennes, celle de Casiraghi et Secchi était la seule à ne pas avoir de liens privilégiés avec l'Égypte.

L'intitulé du projet de Clauzier, « Urbs », renvoyait à celui qu'il avait présenté pour l'obtention de son diplôme de fin d'études, sous la direction de Marcel Poète, à l'École des Hautes Études Urbaines de Paris: *La Cité-jardin (Gizzy-jardin) d'un port d'aérobuses de la Métropole "Urbs"*<sup>18</sup>. Il s'efforçait d'y démontrer comment une cité-jardin moderne pouvait englober un aéroport et quelques établissements industriels en périphérie pour favoriser le développement de la région parisienne. Tout comme McLean, il était convaincu que l'aviation civile pouvait aider à redéfinir la distribution géographique de la population, en ouvrant la voie à de nouveaux secteurs industriels. Les titres de son rapport sonnaient comme un manifeste: exploiter la relation entre la ville et sa région; rationaliser les routes et les autres moyens de transport; équiper les quartiers et les bâtiments publics et organiser les parcs et les espaces ouverts. Trois ans plus tard, il allait appliquer ses conceptions à la nouvelle cité de Sidi Gaber<sup>19</sup>, envisagée comme un centre pour les affaires et la haute finance, « caravansérail oriental » et lieu de tourisme pour l'élite. Pour y parvenir, Clauzier aménageait le quartier central des affaires sous la forme d'une *Grande avenue* bordée d'immeubles compacts, avec arcades au rez-de-chaussée; un deuxième boulevard elliptoïdal tenant à la route d'Aboukir mettait en relation les centres religieux avec d'autres édifices publics. Il plaçait ainsi le champ de courses et le nouvel aéroport le long du canal Mahmoudieh.

<sup>14</sup> Voir G. SPITALERI, *Costruttori italiani in Egitto. Filippo Cartareggia*, Alexandrie, 1933, p. 25-34; « Il prosciugamento del lago di Hadra », in *Messaggero Egiziano*, 22 octobre 1925. « Le dessèchement du lac Hadra », in *Le Magazine égyptien*, 1<sup>er</sup> novembre 1925; « Draining Hadra lake », in *The Egyptian gazette*, 10 août 1925.

<sup>15</sup> Welwyn était la deuxième cité-jardin d'Angleterre, illustrant à merveille les principes physiques, sociaux et culturels des plans de l'époque.

<sup>16</sup> Voir « The competition programme », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 187-189.

<sup>17</sup> Cette liste de noms est rapportée dans une lettre de J. Smouha à L.L. Secchi datée du 29 décembre 1925, conservée dans les archives de la famille Secchi Tarugi à Milan, voir R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 190-191.

<sup>18</sup> M. CLAUZIER, *La Cité-jardin (Gizzy-jardin) d'un port d'aérobuses de la Métropole « Urbs »*, Paris, 1922.



Fig. 1. Vue aérienne de l'*Alexandria Racing Club*, ca 1933 (CEAlex).



Fig. 2. Vue générale de la Cité Smouha, depuis le tunnel Ibrahimiah (Archives de Sandro Manzoni).

La revue italienne *Ingegneria* publiait à l'époque une vue cavalière et un plan de masse préparés par Enrico Casiraghi et Luigi Lorenzo Secchi<sup>20</sup>, montrant une ville compacte faite de grands blocs de bâtiments. Casiraghi et Secchi proposaient une avenue à triple bandes<sup>21</sup> reliant la nouvelle gare au parc le long du canal Mahmoudieh. Ce dernier était conçu comme une extension des jardins Nouzha et Antoniadis, incluant des résidences luxueuses et des édifices publics monumentaux : théâtre lyrique, bourse, chambre de commerce, palais des expositions et établissement thermal. Casiraghi et Secchi respectaient les courbes de niveau non seulement pour rationaliser le système d'adduction et d'évacuation des eaux, mais aussi pour que le schéma de la ville nouvelle conserve le profil du lac Hadra. La localisation en périphérie des édifices religieux devait favoriser la subdivision ethnographique, de manière à distinguer les « quartiers européens et ceux de Russie orientale » aux côtés opposés de l'avenue centrale<sup>22</sup>. Nous voyons clairement que le projet ambitionnait de concilier les impératifs techniques et la qualité de l'espace urbain. Les espaces réservés au dépôt de marchandises, au marché, à la caserne des pompiers, à la zone industrielle et à la cité ouvrière étaient alignés le long de l'embranchement du chemin de fer, tandis que le rivage allait devenir encore plus pittoresque, puisqu'agrémenté par la présence de cafés et de places publiques. Bien qu'il ne constituait pas un élément important du concours, le Sporting Club était perçu comme un complément potentiel de la nouvelle ville où pouvaient prendre place des établissements additionnels réservés au sport et aux loisirs.

Précisons que les projets de Maurice Clauzier et de Secchi et Casiraghi n'ont pas été retenus. Le plan définitif de la nouvelle ville envisageait finalement un réseau viaire efficace, un système d'unités de voisinage et, plus surprenant, un nouveau champ de courses installé sur le lac Hadra, pourtant moins adapté à ce type de construction. La bande étroite de terres, entre le champ de courses et le chemin de fer, était ainsi réservé aux installations industrielles.

### *L'expérimentation de nouvelles formes d'établissements urbains*

Le projet soutenu par Joseph Smouha pour la nouvelle ville de Sidi Gaber est dessiné à un moment crucial où les autorités coloniales et locales réfléchissent à des solutions alternatives pour Alexandrie, une ville « coincée » entre la mer, le désert et le lac Mariout. Ces recherches sur les potentialités de développements urbains expliquent en partie les nombreuses prospections et travaux cartographiques entrepris par les Anglais dans le désert occidental en vue de référencer les routes existantes susceptibles d'être adaptées aux véhicules à moteur<sup>23</sup>. Les premiers plans de la région de Mariout–envisageant tantôt une cité-jardin, tantôt une ville-frontière de Borg El Arab<sup>24</sup>–sont symptomatiques d'une époque où la frontière entre l'espace construit, les villages agricoles, les déserts nomades et les paysages naturels, était constamment redéfinie et faisait l'objet de contradictions.

Le fait que McLean ait envisagé une cité linéaire–s'étendant d'Agami vers Aboukir le long de la côte, aux côtés opposés du centre d'Alexandrie–est un indice de sa possible accointance avec l'idée d'une amélioration des anciennes routes caravannières qui reliaient Alexandrie au Caire (la « route des esclaves ») à travers le désert libyque<sup>25</sup>. Quoi qu'il en soit, bien que le plan de McLean prévoyait un accroissement urbain par l'extension des frontières municipales et l'exploitation du réseau viaire pour consolider une zone urbaine disparate, le projet de Smouha témoignait d'une approche bien différente, notamment par la création d'établissements satellites, ayant chacun ses propres caractéristiques naturelles et architecturales.

<sup>19</sup> P. LAFOLLYE, « Extension d'Alexandrie. Création de 'Sidi Gaber', cité de luxe », in *L'Architecture*, t. XXXIX, n° 12, 1926, p. 155-157.

<sup>20</sup> « La nuova città di Sidi Gaber in Egitto », in *Ingegneria*, t. V, 4 avril 1926, p. 148.

<sup>21</sup> Archives de la famille Secchi-Tarugi, Milan, *Progetto per la costruzione della città di Sidi-Gaber (Egitto). Descrizione generale (Appunti)*.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> J. BALL, *Military notes on Western Egypt*, Le Caire, 1915-1916.

<sup>24</sup> C. PALLINI, A. SCACCABAROZZI, « British town planning schemes for Alexandria and its region, 1834-1958 », in C. NUNES SILVA (éd.), *Urban planning in North Africa*, Oxon-New York, 2016, p. 187-203.

<sup>25</sup> « D'Alexandrie au Caire par le désert libyque », in *Alexandrie, reine de la Méditerranée*, 1931, p. 21-23.

<sup>26</sup> La pertinence d'Héliopolis dans le débat sur l'urbanisme qui émergeait en France à l'époque, se fonde sur une discussion qui l'avait choisie comme cas d'étude discuté lors d'un congrès sur l'urbanisme, tenu à Paris en 1931, voir G. SÉBILLE, « Héliopolis », in J. ROYER (éd.), *L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux*, t. I, La Charité-sur-Loire, 1932, p. 212-223; R. ILBERT, *Héliopolis. Le Caire 1905-1922. Genèse d'une ville*, Paris, 1981; A. VAN LOO, M.-C. BRUWIER (éd.), *Héliopolis*, Bruxelles, 2010.

<sup>27</sup> Le premier aéroport du Caire a été installé à Héliopolis en février 1910, quand le baron Empain a organisé la première réunion en plein air d'Afrique.

<sup>28</sup> P. LAFOLLYE, *op. cit.* (*supra* n. 19).

<sup>29</sup> R. ILBERT, *Alexandrie 1830-1930*, Le Caire, 1996, p. 443-446.

<sup>30</sup> Le club occupait une large enceinte elliptique le long de la côte est, suivant un axe tangent à la ligne du chemin de fer de Ramleh et de la route d'Aboukir. Il était utilisé pour les courses de chevaux et d'autres sports. Le tracé comprenait des terrains dédiés au polo, au golf et au cricket, des courts de tennis et un terrain de football. J.-M. OPPENHEIMER, « Le Sporting Club: symbole et enjeu social », in *Alexandrie entre deux mondes, revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, t. XLVI, 1987, p. 168-175.

<sup>31</sup> W. NICOHOSOFF, « Quelques aspects d'Alexandrie ancienne et moderne suivis d'un court aperçu sur le Stade d'Alexandrie », in *Alexandrie, reine de la Méditerranée*, juillet 1928, p. 33-37.

<sup>32</sup> Au début des années 1930, le stade municipal d'Alexandrie a accueilli les célébrations pour le *Natale di Roma*, un jour férié national décrété par Benito Mussolini à la date supposée de la fondation de Rome. En 1933, une série d'événements sportifs ont été organisés en l'honneur du roi d'Italie lors de sa visite à Alexandrie, voir le journal *Il Legionario*.

<sup>33</sup> Dans la plupart des villes ottomanes, la communauté désigne un groupe autonome de coreligionnaires représentés par des autorités religieuses. La colonie consiste, au contraire, en un groupe d'individus de même origine représenté par un consul. L'appartenance à une communauté religieuse favorise la reconnaissance identitaire, alors que la citoyenneté d'une nation impliquait une demande de protection. E.M. Foster fait d'ailleurs remarquer que les communautés tendaient à voir la religion comme l'expression d'une identité nationale plutôt qu'un dogme à Alexandrie, en 1915. E. M. FORSTER, *Alexandria: a history and a guide* (1922), Gloucester (Mass), 1968, p. 227. Plus récemment, Robert Ilbert a proposé une approche au cas par cas pour les structures sociales composites qui caractérisent les villes portuaires ottomanes. R. ILBERT, *op. cit.* (*supra* n. 30).

<sup>34</sup> « Notre nouveau champ de courses », in *La Gazette d'Orient*, 7 avril 1934.

Dans ce contexte, Héliopolis constitue un précédent plutôt réussi. Il s'agit d'une ville nouvelle de « luxe et de loisir » fondée en 1905 par un entrepreneur belge, le baron Empain, dans la périphérie nord-est du Caire<sup>26</sup>. Malgré l'apparente différence au niveau architectural, nous pouvons épinglez de nombreuses similitudes avec Smouha: la liaison du centre-ville en tramway, les quartiers ethno-religieux, la proximité de l'aéroport<sup>27</sup> et, enfin, la présence d'un champ de courses de première classe lié à une importante zone dédiée au sport et aux loisirs.

## Quelques titres de coupures de presse

Selon le rapport du concours pour la nouvelle ville de Sidi Gaber, les participants devaient exposer quelques idées pour le nouveau champ de courses, considéré comme un « élément optionnel » du plan de la ville. Jusqu'ici, nous disposons uniquement de la variante proposée par Maurice Clauzier, montrant une nouvelle piste directement liée à l'aéroport, installée le long du canal<sup>28</sup>. De manière inattendue, cet élément facultatif allait devenir l'embryon du projet de Smouha, son point de repère et son nouveau centre de divertissement. Pour comprendre ce changement, il convient de prendre en considération le rôle central du sport au cours des années 1920 et 1930 dans la société composite d'Alexandrie. Pour l'élite alexandrine, le partage d'un même mode de vie pour des individus d'origines ethno-religieuses diverses et l'adhésion à un club de sport international étaient aussi nécessaires que la fréquentation d'une institution communautaire<sup>29</sup>. Le Sporting Club d'Alexandrie, fondé en 1890 par quelques officiers de la garnison britannique, était le symbole ultime du pouvoir colonial et de ses privilèges<sup>30</sup>. Contrastant avec le Sporting Club, démodé et suburbain, le Stade Municipal – planifié par McLean et conçu dans un style néoclassique par Wladimir Nichosoff (1927) – était une citadelle moderne pour les sports avec une capacité de 25 000 places<sup>31</sup>. Au-delà de son arche d'entrée triomphale, la société alexandrine s'y représentait en prenant place dans les imposants gradins protégés par de larges auvents, pour les tribunes des deuxièmes et troisièmes classes<sup>32</sup>.

Les cartes et photographies aériennes de la fin des années 1930 montrent néanmoins les faubourgs orientaux d'Alexandrie ponctués de terrains de football, de courts de tennis et de piscines, généralement à l'intérieur des murs des écoles communales<sup>33</sup>. En mobilisant le passé ou une vision idéalisée du futur, ces larges complexes scolaires évoquaient une patrie lointaine, tout en offrant des lieux de rencontres sociales.

### « Sioufistes » contre « Hadraïstes »

Le drainage du lac Hadra par les entrepreneurs italiens Dentamaro et Cartareggia a été finalisé en 1927. Successivement, il a fallu procéder à d'importants travaux et aux opérations de nivellement, sans oublier les négociations et réactions engendrées par le dégagement soudain d'un nouvel espace à bâtir, proche du centre d'Alexandrie. En 1932, le terrain a été subdivisé en parcelles et, dès l'année suivante le plan de la nouvelle ville avec son champ de courses a commencé à circuler<sup>34</sup>. La création d'un nouvel espace dédié aux courses a donné lieu à un vif débat parmi les Alexandrins. Avec le temps, le Sporting Club avait perdu de sa superbe et son caractère « suburbain » ; des éléments pourtant essentiels à ses membres dont le nombre croissant, rendait les lieux inadaptés à leurs besoins. En outre, la nouvelle extension des bâtiments du Sporting Club bloquait la vue d'une partie des courses aux spectateurs des tribunes.



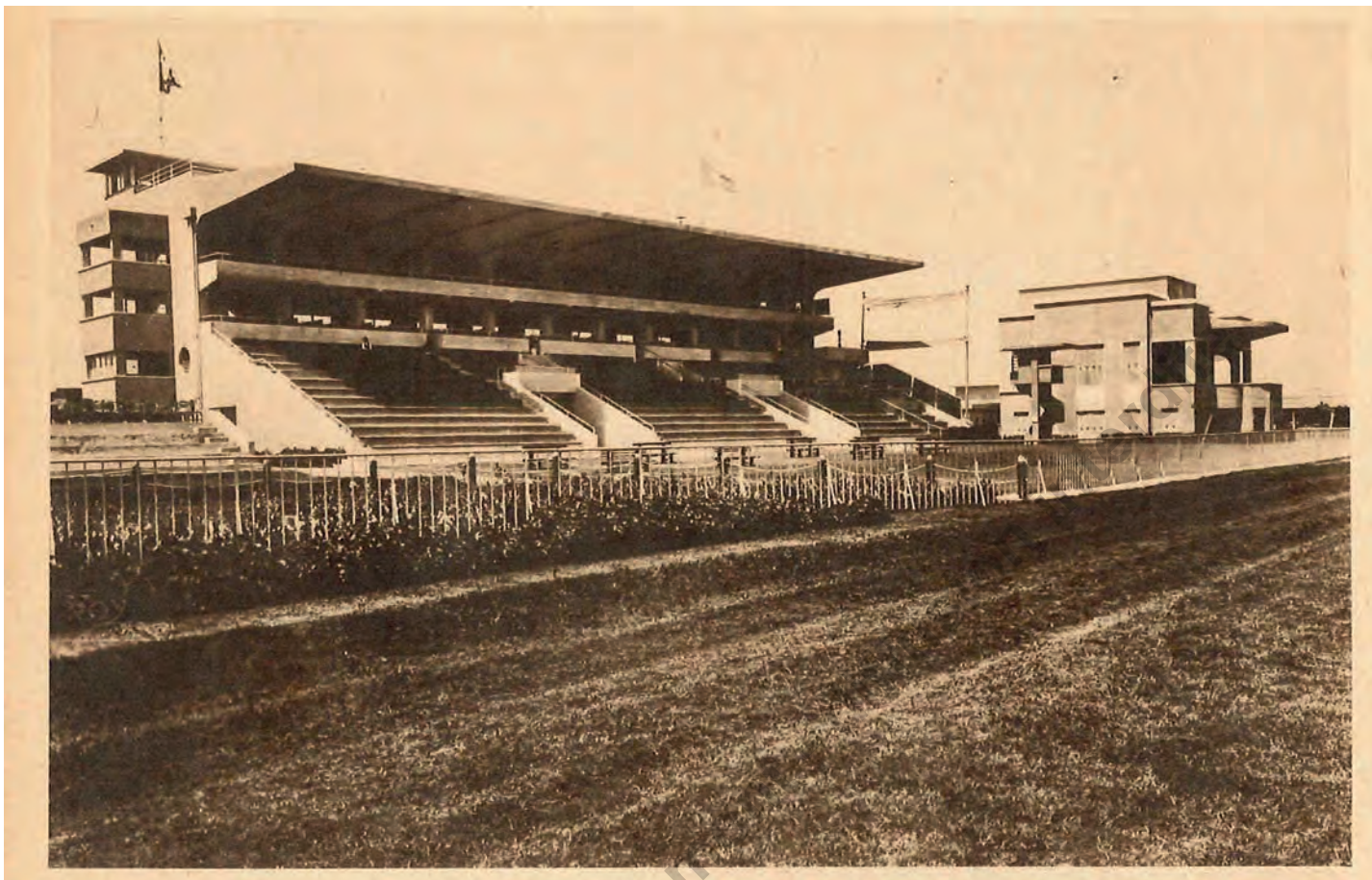


Fig. 3. Le grand stand (tiré de *Les enduits décoratifs en Égypte*, Londres, s.d.).



Fig. 4. Le New Sports Club (tiré de *Les enduits décoratifs en Égypte*, Londres, s.d.).



Fig. 5. Villa Jela dans la Cité Smouha, résidence du roi d'Italie Victor-Emmanuel III (tiré de T. TORELLA DI ROMAGNANO, *Villa Jela*, Milan, 1948).

<sup>35</sup> *Le Stade*, 4 avril 1929; «L'avenir de l'hippisme à Alexandrie. Le Sporting Club pourra déménager. Les possibilités de Siouf», in *La Réforme*, 1<sup>er</sup> mars 1930; «Le nouvel hippodrome», in *La Cloche*, 22 mai 1930; «Le nouvel Hippodrome. Siouf or Hadra», in *Le Phare égyptien*, 8 juin 1930.

<sup>36</sup> G. KRÄMER, *The Jews in Modern Egypt, 1914-1952*, Londres, 1989, p. 83.

<sup>37</sup> «Le nouvel hippodrome», *op. cit.* (*supra* n. 37); «Le nouvel hippodrome», in *Sporting*, 4 juin 1930.

<sup>38</sup> «The problem of Mohamed Ali road», in *Al Maktam*, 26 décembre 1933 (en arabe); «La 'route des choux' – Des questions à la délégation municipale», in *La Bourse égyptienne*, 2 janv. 1934; «The Mohamed Aly road. Councillor's question to delegation», in *Egyptian mail*, 4 janvier 1934; «Another inquiry into municipal affairs? The building of Mohamed Aly road», in *Egyptian mail*, 21 janvier 1934; «The Mohamed Aly road inquiry», in *Egyptian mail*, 7 févr. 1934.

Le choix d'un meilleur emplacement pour le nouveau champ de courses a suscité des passions disproportionnées parmi ses membres et ceux de la *Horse Owners Association*. Cette dernière soutenait l'idée d'un transfert sur le terrain dégagé par le drainage du lac Hadra, tandis qu'un autre groupe préférait Siouf en guise d'alternative, en raison de ses trois pistes de courses et de ses spacieuses écuries, bien qu'elles fussent alors dans un état déplorable<sup>35</sup>. Précisons en outre qu'il existait à Siouf un nouveau collègue Victoria, et il ne faut pas négliger dans cette affaire les intérêts de la Société Immobilière du Domaine de Siouf, présidée par Raphel Toriel, membre prééminent d'une famille d'exportateurs de coton propriétaires de nombreux biens fonciers, qui avait occupé le poste de conseiller municipal pendant plus de trente ans<sup>36</sup>.

Dans cette lutte entre «Hadraïstes» et «Sioufistes», tous les coups sont permis: les premiers insistaient sur la proximité avec le centre-ville, tandis que les seconds louaient l'atmosphère particulière de Siouf et suggéraient une liaison par bus avec le centre-ville pour palier le problème de la distance. En février 1930, le comité de direction du Sporting Club a procédé à l'examen des arguments de chaque camp. Quelques mois plus tard, la *Horse Owners Association* a déclaré que le choix de Siouf n'était pas recevable, malgré le désaccord de 80 de ses membres. La majorité du Sporting Club d'Alexandrie a, au contraire, voté en faveur de Siouf<sup>37</sup>. Toutefois, plusieurs pièces du tableau manquent pour expliquer comment Joseph Smouha et les «Hadraïstes» sont parvenus à faire pencher la balance de leur côté. En se fondant sur les archives familiales, nous savons que Joseph Smouha – après le rejet de sa candidature de membre du Sporting Club d'Alexandrie – a déclaré: «S'ils ne veulent pas de moi alors ce sont eux qui viendront vers moi»<sup>38</sup>. La presse locale qualifiait le clan

Smouha d'« original et moderniste, grand, imposant et vif » en opposition à celui du Sporting Club, jugé conservateur et aux attitudes bien « basses »<sup>39</sup>. Après l'inauguration de l'*Alexandria Racing Club* à Hadra, la compétition entre les deux clubs est devenue plus rude. Les partisans de l'*Alexandria Racing Club* incitant certains propriétaires de chevaux à boycotter les courses au Sporting Club et vice-versa, à un point tel que cela en était devenu une préoccupation quotidienne des deux clubs<sup>40</sup>.

### La « Route des Choux »

La nouvelle ville de Sidi Gaber commençait à se dessiner, alors que le réseau viaire – dont l'épine dorsale était significativement appelée Boulevard Mohamed Ali – reliait la « route agricole » à l'ancienne voie vers Aboukir, en raccourcissant le tracé de six kilomètres depuis Le Caire vers Alexandrie. Nous pouvons supposer que les bâtiments et les blocs d'appartements, comme l'envisageait d'ailleurs le plan de Clauzier, étaient destinés à doubler le Boulevard Mohamed Ali dont les parcelles voisines étaient encore vacantes en 1977. Au début des années 1930, cette voie large de 40 mètres a été surnommée la « Route des Choux ». Malgré sa construction soignée et brillamment éclairée, elle était pratiquement délaissée par le trafic routier et ne traversait rien d'autre que des plantations de choux<sup>41</sup>.

La nouvelle ville en construction présentait un projet de réseau routier parfaitement adapté aux dynamiques du trafic automobile<sup>42</sup>, dont la disposition était privilégiée par deux tunnels installés sous le chemin de fer qui offraient des liaisons directes avec le réseau viaire urbain. En pénétrant par le tunnel Ibrahimieh, le boulevard Mohamed Ali était marqué d'une place à mi-chemin de son tracé, se prolongeant vers l'est le long du nouveau champ de courses en direction du canal Mahmoudieh. Une deuxième route large de 30 mètres bifurquait dans la rue d'Aboukir et reliait les tunnels Ibrahimieh et Moustapha Pacha, encadrant ainsi une première zone résidentielle à bâtir. Celle-ci était facilement accessible par les transports en commun. Composée de larges parcelles triangulaires et quadrangulaires, chacune marquée d'une place centrale, elle respectait le principe « d'unités de voisinage »<sup>43</sup>.

### Le nouveau champ de courses

En mars 1934, alors que les ouvriers étaient toujours occupés sur le site et la date de l'inauguration approchant, le secrétaire de l'*Alexandria Racing Club*, Mike Marinakis, a organisé une visite guidée pour les journalistes.

Au fond, vers le Nord, un petit bois touffu de dattiers, duquel surgit par intervalles un train blanc qui décrit à toute vitesse une légère courbe le long de l'hippodrome et laisse derrière lui un panache de fumée grise. [...] Cette piste, occupée en ce moment sur toute sa largeur de 27 mètres par un rideau de maîtres jardiniers, courbés sur le gazon, est surélevée à 1 m 50 au-dessus du niveau de l'ancien lac de Hadra, remblayée de terres et de sable. Son parcours de 2 800 mètres permet à tout endroit un départ de trente-quatre chevaux alignés de front et sa ligne droite de 1 000 mètres est d'environ 300 mètres plus longue que celle d'Héliopolis. [...] Notez aussi que ces tribunes reçoivent jusqu'à mille spectateurs assis et, nous montrant les nombreuses rangées de bancs confortables, Mr Marinaki ajoute pince sans rire: les séants les plus rouspéteurs trouveront là-dessus leurs aises, car les dimensions n'ont pas été établies à la légère, mais après études anatomiques. Poursuivant, il nous désigne à gauche les places réservées au public moyennant un supplément de P.T. 5 [5 piastres], les emplacements spéciaux des propriétaires, de la presse, des entraîneurs et tout en haut la loge d'honneur pour les hôtes de marque avec en-dessous les stewards. Sur ces entrefaites nous voilà au sommet où nous admirons d'un bout à l'autre deux rangs de 58 loges spacieuses. Derrière elles une immense salle de thé avec plantes grimpantes et pots fleuris permettra non seulement aux *racegoers* et à leurs séduisantes compagnes d'évoluer et de papoter dans un cadre exquis, mais aussi de jouer sans se déranger<sup>44</sup>.

Suggérant que le champ de courses offrait la plus belle vue panoramique sur la nouvelle ville en construction, les journalistes étaient tous très impressionnés par la qualité du projet, en particulier le jour de l'ouverture, lorsque cinq mille personnes sont venues tester les nouvelles structures.

<sup>39</sup> « La Semaine », in *La Réforme illustrée*, 22 mars 1934.

<sup>40</sup> « The Alexandria racing season », in *The Egyptian gazette*, 6 mars 1934; « The Alexandria racing season – The two clubs, ARC's position », *The Egyptian gazette*, 17 mars 1934; « Alexandria racing season – Jockey Club notice », in *The Egyptian gazette*, 20 mars 1934; « Sporting », in *Jockey*, 25 avril 1934; « Une éclaircie à l'horizon », in *Le Turf*, 18 mai 1934.

<sup>41</sup> R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (supra n. 1), p. 141.

<sup>42</sup> Ce n'est pas une coïncidence si la Ford Motor Company, établie en Égypte dès 1926, a décidé d'ouvrir une usine à Sidi Gaber. M. WILKINS, *American business abroad. Ford on six continents*, Detroit, 1964.

<sup>43</sup> « L'unité de voisinage » est un concept urbanistique pour le développement résidentiel dans les zones métropolitaines où l'accroissement du trafic routier créait de nouveaux problèmes. Ce concept prévoit donc de séparer le trafic automobile et la circulation pédestre en intégrant des artères routières qui délimitent les zones habitables. En favorisant ainsi le développement d'un sentiment identitaire par le regroupement des organes administratifs et des services quotidiens, la nature cellulaire des « unités de voisinage » permet une utilisation modulaire que l'on pouvait rapidement planifier en cas d'importants développements résidentiels.

<sup>44</sup> « Notre visite à l'*Alexandria Racing Club* », in *Le Favori*, 12 mars 1934. D'autres journaux de l'époque rapportent cette visite de l'*Alexandria Racing Club*.

Il y eut des heureux et des mécontents, des veinards et des malchanceux, les belles madames à la recherche d'un tuyau et nos turfistes à la poursuite des belles madames... Il y eut l'éternel défilé des fonctionnaires, de clubmen, des cerceux, et des élégances du monde, du demi-monde et du tiers de monde... Il y eut aussi le ban de l'arrière-ban des bookmakers plus ou moins officiels, des tapeurs et des aventuriers arrivés et pas arrivés, à la recherche des mille et une combinaisons qui éclosent au champ de courses plus rapidement qu'ailleurs<sup>45</sup>.

Leon Suares, membre important de l'élite commerciale locale, a tourné un film d'actualités sur l'inauguration du club<sup>46</sup>. *Il Giornale d'Oriente* met d'ailleurs bien en évidence la modernité et l'efficacité des nouvelles structures, en exprimant le souhait que ce type d'architecture puisse s'enraciner à Alexandrie, tout en louant les entrepreneurs italiens qui avaient bouclé le projet en huit mois.

Le public n'a pas caché son enthousiasme devant les lignes modernes et élégantes de la construction [...]. Notre ville acquiert ainsi un nouveau modèle architectural et, sur le plan mondain du moins, rivalise avec Le Caire qui possède déjà deux champs de courses [...].

L'expression architecturale qui ressort de l'exécution des structures a suscité une admiration unanime. Il est permis de dire que ces bâtiments mettent le sceau de l'approbation à l'architecture moderne de plus en plus présente dans notre ville [...].

Des louanges sont particulièrement dues au style simple et élégant de la Tribune royale ainsi qu'aux Grandes Tribunes d'où l'on a une vue complète de la piste, du pesage, des écuries confortables et hygiéniques, et du paddock. Une réalisation d'une grande audace – la seule du genre à Alexandrie – est l'avant-toit qui s'avance sur dix mètres au-dessus des Grandes Tribunes, les protégeant ainsi du soleil [...]. En se dotant de l'*Alexandria Racing Club*, la ville dans son ensemble, et en particulier la zone où régnait jadis une étendue d'eau insalubre, se donne une ouverture de première importance sur le monde extérieur<sup>47</sup>.

### *Le nouveau club de sports*

En décembre 1934, l'*Alexandria Racing Club* – qui comptait parmi ses membres les hommes d'affaires les plus importants d'Égypte – était complété par le nouveau club de sports à l'extrémité ouest du champ de courses. Conçu comme pôle important de la vie sociale, ce nouveau complexe consistait en un *clubhouse* auquel des infrastructures sportives avaient été ajoutées, intégrant des courts de tennis et de squash, des terrains pour le hockey, le football le rugby, le jeu de boules, le cricket, ainsi que des tables de ping-pong et une plaine de jeux pour les enfants<sup>48</sup>. Les membres pouvaient accéder quotidiennement au *clubhouse* et profiter de ses spacieux salons, de ses salles de lectures et de jeux.

« Cette porte franchie, mes yeux purent contempler à loisir un décor dont la sobre élégance n'avait d'égale que l'heureuse disposition. Des petites tables recouvertes de nappes damassées, de larges fauteuils dont les bras écartés soulignaient le confort, un parquet luisant comme un miroir et, à gauche, une immense cheminée en marbre rose délicatement ouvragé. Franchissez la baie vitrée et vous vous trouverez sur une belle véranda inondée de soleil et de lumière et qui vous découvre à l'infini l'immense champ de courses qu'on embrasse d'un seul coup d'œil. Des parterres fleuris, une profusion de plantes vertes et une ornementation d'un goût exquis complètent ce décor bien fait pour les longues rêveries et les profondes méditations [...]. En poussant une porte, à droite de l'entrée, l'enchantement fait place à une agréable surprise. Un bar américain comme en rêvent les « dilettanti » du cocktail, a été installé de façon magistrale. Des flacons aux mille couleurs, des cristaux rutilants, des fauteuils rembourrés, des tables, des tabourets haut perchés, bref, toute la mise en scène traditionnelle des temples de la boisson [...]. Du côté opposé, c'est une vaste salle de lecture et de correspondance dont les rayons sont abondamment garnis de périodiques et de magazines [...]. Au premier, salon de musique capitonné comme un nid et, au fond un piano [...]. Grimpons au deuxième [...]. De la véranda du deuxième, la perspective est, tout simplement, éblouissante »<sup>49</sup>.

De telles descriptions font encore écho de l'air frais qui se respirait, tout en visitant ces nouvelles structures et leurs espaces tant intérieurs qu'extérieurs. Ces témoignages montrent bien que la Cité Smouha était destinée à favoriser de nouveaux modes de vie, en intégrant l'utilisation de la voiture et en favorisant une citoyenneté fondée sur l'affinité entre les classes sociales et non sur l'appartenance à une communauté religieuse.

<sup>45</sup> « Le nouvel hippodrome », in *Le Phare égyptien*, 15 avril 1934.

<sup>46</sup> « Un hippodrome est né sur l'emplacement d'un ancien lac », in *Le Turf*, 20 avril 1934.

<sup>47</sup> « L'inaugurazione del nuovo ippodromo di Hadra », in *Il Giornale d'Oriente*, 15 avril 1934 (traduction française).

<sup>48</sup> « Alexandria's new games centre – Smouha City Sports Club », in *The Egyptian gazette*, 19 déc. 1934.

<sup>49</sup> « Une exquise oasis à Smouha City », in *La Gazette d'Orient*, 20 déc. 1934.

En février 1936, le nouveau Club de Sports a accueilli le premier tournoi de tennis où étaient impliqués presque tous les athlètes majeurs d'Alexandrie. Plusieurs articles de presse des années 1934 à 1937 rapportent la gestion quotidienne du club et le nombre croissant de ses compétitions de golf et de tennis. La vie sociale concernait aussi les banquets et les thés dansants hebdomadaires. De nombreux membres avaient pris l'habitude d'y déjeuner, pendant que les dames se rassemblaient dans les salons de thé.

### *Le « brouhaha » de Smouha*

La collection de coupures de presse rassemblée par Richard Smouha intègre de nombreux articles issus de journaux britanniques évoquant le « Brouhaha de Smouha ». En 1956, quatre ans après le Mouvement des officiers libres et suite à la crise du canal de Suez en 1956, le gouvernement égyptien a mis sous séquestre la plupart des propriétés appartenant aux étrangers ou aux membres de l'élite égyptienne, y compris la Cité Smouha. En proclamant qu'il s'agissait d'un terrain propice à l'agriculture, toute la zone a été offerte aux sociétés coopératives de la réforme agricole.

Durant les négociations anglo-égyptiennes visant à trouver un accord pour la compensation du territoire repris par l'Égypte, un litige a éclaté à propos du domaine de Smouha que les Anglais et les Égyptiens considéraient différemment. Ils discutaient non seulement de son classement comme terre agricole ou zone bâtable, mais aussi de la quantité de propriétés qui pouvait être exploitées. En fait, les négociations entre Le Caire et Londres ont été suspendues en raison de l'évaluation des terres alexandrines qui appartenaient à la famille Smouha<sup>50</sup>. De nombreux articles de journaux expliquent ainsi que la zone de la Cité Smouha n'a jamais été exploitée comme un territoire agricole au sens strict, mais plutôt comme une zone de lotissements et de jardins fruitiers préservés dans le but d'être cédés au domaine de Smouha pour des constructions ultérieures. Plusieurs correspondants britanniques ont rapporté leur visite du domaine.

« As you approach Smouha City along decaying roads, you see a building announcing "Joseph Smouha Estates". There is an unmistakable air of decay of a project partly completed and now fallen to the weather and to the poor farmers living in jerrican huts (...). If Whitehall is confused over the Smouha claim it is not to be blamed although one wonders how the amazing situation was permitted to arise »<sup>51</sup>.

A visit to "Smouha City", which lies near the suburb of Sidi Gaber three miles from the centre of Alexandria, throws little light on what is now referred as "the Smouha affair". The most impressive part of the estate, much of which was reclaimed from the marshy fringe of a lake, is undoubtedly the racecourse. Within the perimeter of its track is an 18-hole golf course, whose springy turf would put to shame many a fairway in the home of the game.

Apart from that, there are a couple of factories, banana plantations, and indifferent looking plots given over to forms of agriculture, including marked gardening, and dotted with the feathery tops of the ubiquitous date palm. There are also a substantial number of private houses with garden, which line roads – some of them dual carriageway – maintained by the Alexandria municipality and served by two bus lines »<sup>52</sup>.

L'accord financier anglo-égyptien signé le 28 février 1959 a causé autant d'incredulité que de mécontentement<sup>53</sup>. Le même jour, l'*Illustrated London News* a publié un article illustré de plusieurs photographies montrant clairement le quartier de Smouha en cours de construction<sup>54</sup>.

### **L'impact significatif de la Cité Smouha**

*Alexandrie entre deux monde*<sup>55</sup>, *Colonial Bridgehead*<sup>56</sup>, *City of Memory*<sup>57</sup>: trois titres parmi d'autres utilisés pour qualifier l'histoire légendaire d'Alexandrie au

<sup>50</sup> *The Times*, 13 févr. 1959; J.A. MORRIS, « British jarred by report of black's trip », in *New York Herald Tribune*, 21 févr. 1959.

<sup>51</sup> R. KILLIAN, « Decaying 'Lost City' holds up pact », in *Daily Express*, 9 févr. 1959.

<sup>52</sup> « Smouha City's unsettled future », in *Daily Telegraph and Morning Post*, 15 févr. 1959.

<sup>53</sup> « Shorn in Egypt », in *The Sunday Times*, 1<sup>er</sup> mars 1959; « Egypt pact a sell-out, says Briton's leader », in *Daily Telegraph and Morning Post*, 7 mars 1959; « Reluctant approval to Egypt agreement », in *Daily Telegraph and Morning Post*, 20 mars 1959.

<sup>54</sup> « The Smouha affair », in *The Illustrated London News*, 28 février 1959, p. 336-337.

<sup>55</sup> R. ILBERT (éd.), *Alexandrie entre deux mondes*, op. cit. (supra n. 30).

<sup>56</sup> M.J. REIMER, *Colonial bridgehead. Government and society in Alexandria 1807-1882*, Le Caire, 1997.

<sup>57</sup> M. HAAG, *Alexandria. City of Memory*, Le Caire, 2004.

19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle, souvent louée comme un « modèle éphémère de convivialité ». En effet, au cours des trente dernières années, de nombreux spécialistes de différentes disciplines ont étudié le caractère multiculturel de la ville, en essayant souvent de démêler les relations entre son « maquillage social changeant » et les caractéristiques distinctives de son architecture.

L'histoire de la Cité Smouha constitue certainement un élément important de cette mosaïque. Le concours lancé par Joseph Smouha en 1925 pour une « cité moderne inspirée par les meilleurs exemples européens » a rassemblé des architectes et des urbanistes issus de contextes variés et d'origines diverses, nous conduisant ainsi au cœur du débat sur l'urbanisme en Europe. De plus, les progrès engendrés par la Cité Smouha ont été accompagnés de projets d'urbanisme de grande importance pour l'avenir d'Alexandrie, en particulier le nouvel aéroport, les infrastructures régionales, l'amélioration et la priorisation du réseau routier urbain.

La Cité Smouha était une des rares villes où le processus de modernisation a pu s'exprimer de manière cohérente en étant exécuté grâce à de nouvelles techniques de construction alliées aux différentes interprétations de l'architecture moderniste. En fait, ce style architectural ne qualifie pas uniquement un type de bâtiment particulier<sup>58</sup> mais il est adapté à une grande variété de constructions, depuis les infrastructures sportives jusqu'aux lotissements industriels ou aux villas privées.

Ainsi, la Cité Smouha porte les marques d'une phase de transition, de l'éclectisme vers l'esthétique moderniste. Plusieurs architectes et intellectuels ont exprimé le besoin de ce changement culturel : l'historien d'art italien Giuseppe Galassi souhaitait que le chaos architectural d'Alexandrie et du Caire puisse se conclure<sup>59</sup>, alors que l'ingénieur Paolo Caccia Dominioni défendait le principe d'un langage architectural simplifié pour l'Égypte en raison de son climat chaud et humide<sup>60</sup>. Le site de Smouha offrait un terrain d'expérimentation idéal pour l'architecture moderniste car l'ensemble du paysage urbain était une création *ex nihilo*. En outre, à défaut d'adopter spontanément les principes architecturaux du mouvement moderne, les architectes et entrepreneurs – ceux qui ont été directement impliqués dans la construction de la nouvelle ville – ont exploité les aspects concrets de la culture architecturale de la ville, à savoir un système de connaissances, de règles, de procédures et d'habitudes fortement enraciné dans la société cosmopolite de l'époque<sup>61</sup>. Un tel système complexe d'individus et de relations était alimenté par une activité de construction exaltante, incluant des promoteurs et des clients de toutes nationalités, des architectes d'origines et de contextes variés, mais aussi des entrepreneurs européens et levantins prêts à adopter les dernières innovations dans le domaine de la construction.

À Smouha, cette culture devait certainement inclure Joseph Smouha lui-même et son entourage technique, notamment la « vieille garde », à savoir l'architecte Antonio Lasciac et l'ingénieur civil Paul Conin Pastour au moment du concours, mais aussi les ingénieurs John et Paul Zouro durant la mise en œuvre du projet. Parmi les principaux entrepreneurs se trouvaient Dentamaro et Cartareggia, E. di A. De Farro, dirigeant tous des entreprises de construction en Égypte, la première spécialisée dans les travaux de voirie et de tuyauterie, la seconde spécialisée en béton armé, en acier de construction et en techniques de consolidation des terres meubles<sup>62</sup>. John Henry Taylor, un joueur professionnel de golf d'origine britannique qui s'était fait un nom comme architecte des parcours de golf, en a réalisé un de 18 trous, le plus long d'Égypte, sur les pelouses du centre du champ de courses. L'ingénieur russe Alexandre de Naglowsky qui a conçu la tribune royale et les grandes tribunes, était une personnalité éclectique, dont les centres d'intérêt passaient de l'art aux détails techniques des problèmes d'ingénierie. L'architecte suisse Max Zollikofer, bien connu à Alexandrie,

<sup>58</sup> À titre d'exemple, citons les *Littorie royal schools* de Clemente Busiri Vici (1931-1933), considérées comme le premier exemple de construction moderniste à Alexandrie.

<sup>59</sup> G. GALASSI, « Modernità e tradizione nel progetto per le Scuole di Sciatbi e l'architettura in Egitto », in *Il Giornale d'Oriente*, 28 avril 1931. Citation reprise chez E. GODOLI, « De la philanthropie à l'engagement officiel. Les constructions italiennes dans l'isthme », in C. PIATON (éd.), *L'isthme et l'Égypte au temps de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez (1858-1956)*, Le Caire, 2016, p. 62.

<sup>60</sup> P. CACCIA DOMINIONI, « Egitto sul tardo Ottocento », Le Caire, 23 juillet 1928, in *Diario di Bordo* (texte non-publié faisant partie des archives de la famille Caccia Dominioni, Nerviano), p. 35-37.

<sup>61</sup> H. DAVIS, *The culture of building*, New York, 1999.

<sup>62</sup> M. GIACOMELLI, « Italian construction companies in Egypt », in C. PIATON, E. GODOLI, D. PEYCERÉ (éd.), *Building beyond the Mediterranean*, Arles, 2012, p. 50-57.

a créé les bureaux du domaine Smouha et a collaboré avec l'ingénieur Léon Barçilon et les entrepreneurs Cardinael et Paumen pour le club de sport et plusieurs villas.

Un livret publié par Cement Marketing Co. Ltd. est illustré de quelques photos des nouveaux bâtiments de la Cité Smouha. Ils partagent tous des lignes simples, fondées sur des principes imposés par la technique, l'esthétique et l'hygiène, et portent les noms des propriétaires, architectes, entrepreneurs et décorateurs<sup>63</sup>. Cela nous permet d'ajouter E. Carnevale, F. Ferreri et E. Papadopoulo à la liste des concepteurs; G. Del Fiaccio & Fils, Mohamed Awad, M. Voyazis et M. Galiunghi à celle des entrepreneurs; Hadjimitriou, Mohamed Badr, Vafiadis & Centofanti, Marc Pisanis et Alfred Barbier à celle des décorateurs. D'autres rapportent parmi les architectes des personnalités telles qu'Henri Bernau et Mario Avena<sup>64</sup>. Nous pourrions la prolonger et elle mériterait d'être complétée par des recherches ultérieures. Enfin, ce n'est peut-être pas une coïncidence si Sayyid Karim – un fervent défenseur de l'architecture moderne en Égypte – ait puisé ses idées à Smouha lorsqu'il a réalisé des plans alternatifs pour ses petites villas<sup>65</sup>.

## Conclusions : l'architecture moderne en dehors du courant dominant

Édifier et transformer des établissements humains implique aussi la construction et la reconstruction de lieux et d'espaces identitaires pour les communautés concernées. Du point de vue des études architecturales et urbanistiques, ces processus révèlent la manière dont les idées sur l'avenir d'une ville sont matérialisées par l'environnement architectural dans une constante tension entre les structures urbaines ancestrales et leurs formes en perpétuel changement. L'Alexandrie cosmopolite exprime ainsi cette tension à son niveau le plus élevé. À l'époque de Mohamed Ali, lorsque l'Europe marque de son empreinte l'art et les styles d'architecture autour de la Place des Consuls, le néoclassicisme offrait un « langage véhiculaire » permettant d'identifier rapidement la cité européenne par rapport à la ville turque préexistante. De la même façon, questionner le sens du modernisme en Égypte requiert une compréhension approfondie de la culture architecturale locale, si étroitement liée au flux et « contre-flux » des individus à travers la Méditerranée.

Dans ce complexe et riche contexte relationnel, l'architecture acquiert une pleine reconnaissance en tant que « langage » spécifique qui prend souvent la forme d'un compromis entre l'imagination de l'architecte et la demande du client en faveur d'un style que les habitants pourraient apprécier. L'esthétique moderniste de la Cité Smouha fournit donc une nouvelle « langue véhiculaire » en contraste avec l'Alexandrie des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. De plus, l'échelle monumentale et l'admiration unanime des nouvelles structures sportives montrent que le sport était devenu un thème dominant. Il assumait le rôle, autrefois joué par le théâtre, de foyer des relations intercommunautaires et de complément fondamental des institutions civiles dans la construction d'une élite cosmopolite.

<sup>63</sup> *Les enduits décoratifs en Égypte*, une publication de Cement Marketing Co. Ltd., Londres (non daté, probablement du milieu des années 1940).

<sup>64</sup> Pour cette information, nous souhaitons remercier May El-Tabbakh et Marco di Napoli qui préparent respectivement deux ouvrages sur Henri Bernau et Mario Avena.

<sup>65</sup> M. VOLAIT, *L'architecture moderne en Égypte et la revue Al-Imara 1939-1959*, Le Caire, 1988, p. 67.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite



An archaeological excavation site is shown in the foreground, featuring a large, shallow, rectangular pit filled with muddy water. The pit is surrounded by numerous large, rectangular stone blocks and smaller debris, likely remnants of ancient structures. In the background, a modern multi-story residential building with balconies and a tiled roof stands behind a concrete retaining wall. The entire scene is overlaid with a semi-transparent orange filter. A diagonal watermark is visible across the center of the image.

# LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

© Musée royal de Marienmont - diffusion interdite



# Prospections géophysiques sur le site de Smouha et essai d'identification des statues colossales\*

Sally-Ann ASHTON,  
University of  
Cambridge\*\*

Dans le cadre d'une collaboration scientifique entre l'*Egypt Exploration Society* et l'Université de Cambridge, une prospection géophysique a été menée en novembre 2004 dans le quartier de Smouha à Alexandrie. L'objectif de cette investigation de terrain était d'identifier le lieu de provenance de deux statues colossales ptolémaïques de style égyptien qui représentent une divinité féminine et un jeune souverain : la première est conservée au Musée royal de Mariemont et la deuxième fait partie des collections du Musée gréco-romain d'Alexandrie. Décrit pour la première fois en 1737, le site auquel on associe ces deux statues est mentionné à plusieurs reprises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles dans les récits de voyageurs, les rapports de fouilles et les guides d'Alexandrie, au moins jusqu'en 1922. Ces documents évoquent l'existence d'un temple que plusieurs cartes localisent dans la zone actuelle de Smouha jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, avant que l'on perde sa trace suite au développement urbain de cette zone. Dans ce cadre général, nous présenterons une synthèse des résultats des prospections qui documentent la nature du site et proposerons un essai d'identification des deux statues colossales.

## Présentation générale du site

Sur les cartes alexandrines du 19<sup>e</sup> siècle, le site est régulièrement répertorié à l'est des murailles d'Alexandrie. Des « ruins and statues » sont indiquées sur la carte de 1843 réalisée par Smyth, tandis que celle de Mahmoud Bey El-Falaki de 1886 signale un « temple » que Bartocci nomme « Telesterion » sur une carte datée du début du 20<sup>e</sup> siècle. La seule représentation de ces vestiges est conservée sur une carte du gouvernement égyptien de 1865 où l'on devine les deux statues colossales, des colonnes et des sphinx (fig. 1). De nombreuses cartes permettent de préciser que le site était installé sur les rives d'un ancien lac drainé et comblé nommé « Hadra ». Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Bartocci fait correspondre cet endroit à la rue Geninet Nouzha ; Nouzha étant le nom des jardins situés au sud du site. La carte de Bartocci fournit d'autres repères significatifs, notamment le sporting club situé au nord du site et la ligne ferroviaire qui relie Alexandrie au Caire. Dans le cadre de ses travaux, Tkaczow localise le temple « North-eastern Hadra in the vicinity of the lake of the same name, no longer there »<sup>1</sup>. Le site est décrit par Botti comme étant installé à la limite des régions de Hadra et d'Éléusis à Alexandrie<sup>2</sup>. Les ruines ont été localisées au nord de l'extension L1, à 600 mètres des murs de Mahmoud Bey. Il convient de préciser que Wilkinson fournit la plus ancienne mention du site en 1737 en s'appuyant sur une description de Pococke<sup>3</sup>. Il aurait été installé à environ trois kilomètres d'Alexandrie

\* Le texte a été traduit de l'anglais par Aline Peremans. La traduction a été révisée et amendée par les éditeurs scientifiques.

\*\* La campagne de prospections géophysiques est le résultat d'un projet de collaboration avec le Dr. Marie-Cécile Bruwier (Musée royal de Mariemont), le Dr. Neil Linford et Paul Linford (*English Heritage*). Cette entreprise n'aurait pu être concrétisée sans la coopération et l'aide précieuse des institutions et de plusieurs personnes que nous souhaitons vivement remercier : le Conseil suprême des antiquités égyptiennes et en particulier Emily Nessim Saad et Ahmed El-Sayed Hassan Radwan ; Dr Mervat Seif El-Din, Eman Zaghoul et Ahmed Abd El-Fattah du Musée gréco-romain d'Alexandrie ; Dr. Jean-Yves Empereur et Cécile Shaalan du CÉAlex et Alan Cobden, HM consul-général d'Alexandrie. Nous tenons également à remercier le Dr. Elfriede Haslauer.

<sup>1</sup> B. TKACZOW, « Topography of ancient Alexandria (an archaeological map) », in *Travaux du centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences*, t. XXXII, 1993, p. 177-178, site n° 148.

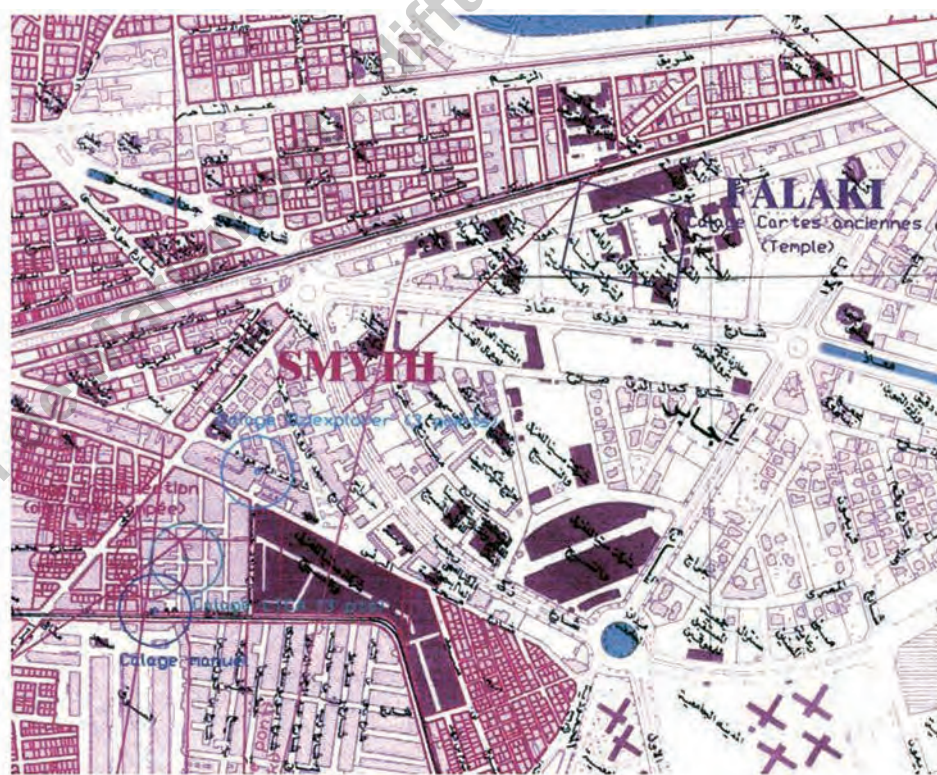
<sup>2</sup> G. BOTTI, *Il museo di Alessandria e gli scavi nell'anno 1892*, Alexandrie, 1892.

<sup>3</sup> S. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes: being a description of Egypt, including information required for travellers in that country*, t. I, Londres, 1843, p. 169.

Fig. 1. Détail de la carte moderne de Mahmoud Bey El-Falaki (1865) montrant les ruines d'un temple (© CEALex).



Fig. 2. Calage des cartes de William Henry Smyth (1843) et de Mahmoud Bey El-Falaki (1865) sur le fond de plan parcellaire moderne.



sur la route qui mène à Nicopolis. Pococke conclut sa description en livrant un détail intéressant: « and the rocks below the waters edge were cut into a form at once indicating the site of some very large edifice ». Cette information semble décrire une configuration analogue au Sérapeum situé dans la partie méridionale d'Alexandrie: la *bedrock* des rives du lac Hadra aurait ainsi été coupée pour pouvoir servir de substrat à un édifice ou à un lieu de passage. Dans une lettre datée de 1843, Gauthier D'Arc indique les dimensions du monument et en décrit les vestiges: l'édifice mesure

30 mètres de long et présente des colonnes. Il mentionne également la présence de sculptures colossales. Enfin, outre ces indications cartographiques, Mahmoud El-Falaki décrit aussi en 1872 une structure qu'il identifie comme un « Telesterion ». Il évoque les statues colossales et signale ceci : « a great temple was still visible, with water filling a slight depression ». Les dimensions précisées par El-Falaki indiquent quatre *pletherons* de profondeur et un *stadion* de longueur, ce qui équivalait à 158,4 mètres sur 177,6.

En 2003, le Centre d'Études Alexandrines (CEALex) a lancé un vaste projet visant à localiser les monuments antiques d'Alexandrie répertoriés dans les archives cartographiques, et qui ne sont plus visibles dans la topographie moderne de la ville. La localisation du site mentionné plus haut a été calculée en comparant les coordonnées GPS des monuments connus et leur position sur des cartes du 19<sup>e</sup> siècle (fig. 2). Actuellement, le site appartient à l'État égyptien et est clôturé par des murs en béton et des zones de décombres compactées. Des travaux réalisés pour la construction de blocs d'appartements, le long de la route et dans un secteur proche, ont révélé un niveau de sol à environ 1,50 mètre de profondeur par rapport à la surface moderne. En collaboration avec le Conseil suprême des antiquités égyptiennes (SCA), une équipe composée de membres issus de l'*Egypt Exploration Society*, de l'Université de Cambridge et du Musée royal de Mariemont ont mené en novembre 2004 une campagne de prospection dans trois secteurs correspondant aux coordonnées indiquées par El-Falaki et à la localisation sur la carte de Bartocci. Cette zone urbaine était répartie en plusieurs parcelles occupées par trois écoles, un parking d'autobus appartenant aux autorités portuaires, une enceinte de police et un terrain privé. L'accès aux deux écoles et au parking a pu être obtenu grâce à l'inspecteur du SCA (fig. 3-4). Deux types de méthodes d'investigation du sol ont été utilisées : la prospection radar et la mesure de la conductivité électromagnétique. Les résultats ont révélé des anomalies positives qui suggèrent la présence de murs et de fossés dans le parking des autobus et dans la deuxième école. Seules des méthodes d'investigation invasives peuvent déterminer la nature exacte des signaux qui ont été enregistrés par les prospections géophysiques<sup>4</sup>.



Fig. 3. Campagne de prospections dans la cour de l'école El-Ibrahimieh.



Fig. 4. Campagne de prospections dans la zone du parking des autobus.

## Les principaux résultats des prospections géophysiques<sup>5</sup>

Les résumés graphiques des anomalies significatives sont indiqués en annexe (fig. 5) au 1/1000<sup>e</sup>; d'autres précisions concernant les anomalies trouvées dans le parking des autobus à l'échelle 1/1500<sup>e</sup> sont annexées en fin d'article (fig. 6).

### Le parking des autobus

#### Prospection électromagnétique

Outre l'interprétation des plans, les résultats des prospections ont été superposés aux cartes du secteur (fig. 7-8). L'analyse électromagnétique sur la parcelle du parking des autobus a été perturbée par la présence de débris métalliques sur toute la surface prospectée; ceux-ci résultent de l'utilisation et de la réparation des véhicules. Aussi, il a fallu travailler autour de ceux restés sur place au moment de la manœuvre. Ces éléments ont été identifiés par des anomalies de haute intensité au centre de la zone concernée; celles-ci ont été enregistrées comme des perturbations modernes (fig. 9-10). Une anomalie linéaire diagonale de haute intensité est visible dans l'angle nord-est de la partie en phase (IP) de la prospection (IP1) et elle est aussi marquée en

<sup>4</sup> S.-A. ASHTON, « In search of Cleopatra's temple », in *Egyptian archaeology*, t. XXVII, 2005, p. 30-32.

<sup>5</sup> Ces résultats proviennent du rapport non publié de N. LINFORD et P. LINFORD, *Smouha District Alexandria, Egypt. A report on the geophysical survey*, novembre 2004.

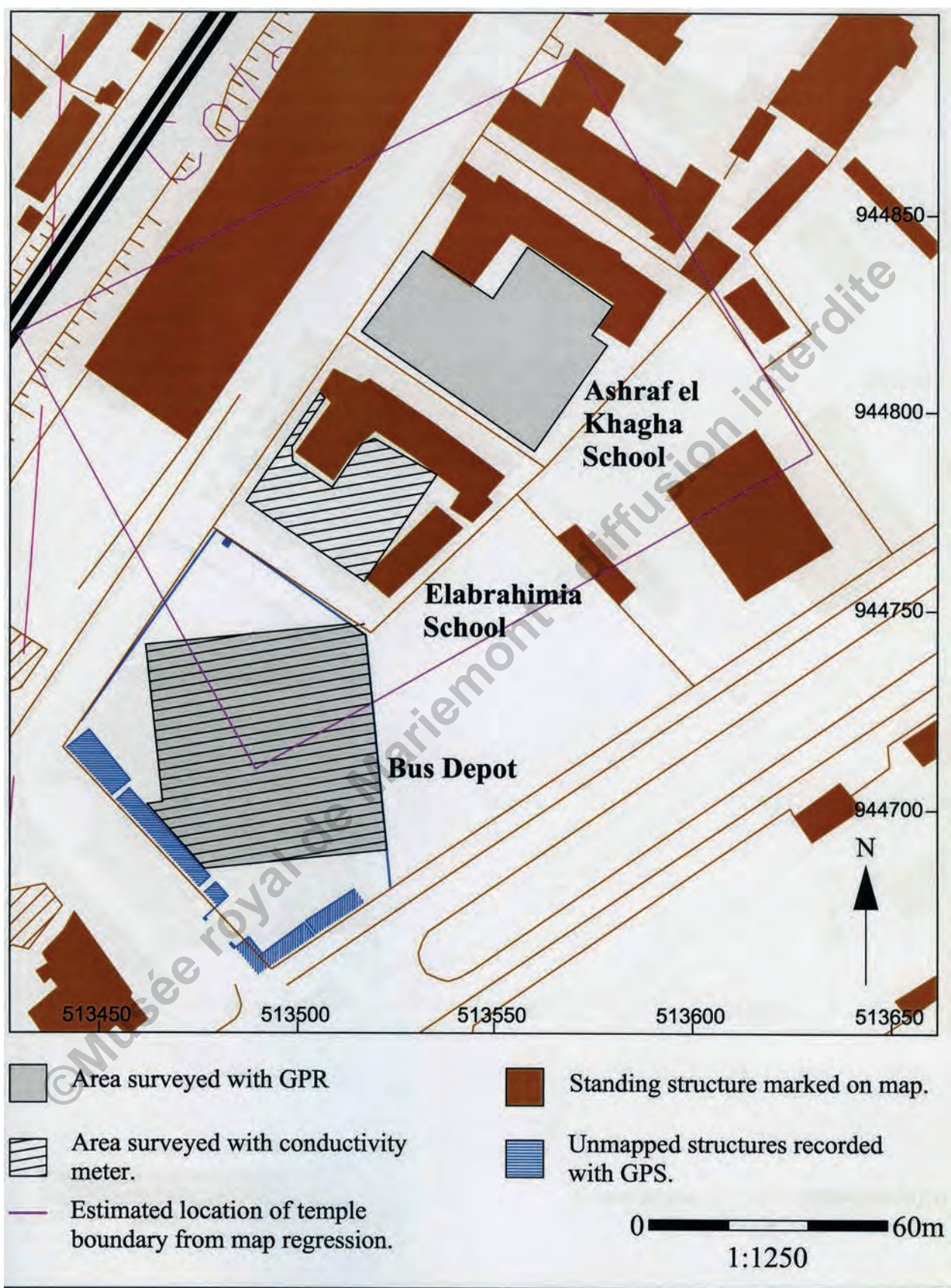


Fig. 5. Cartographie des zones prospectées par radar et mesure de la conductivité électromagnétique, 2008.

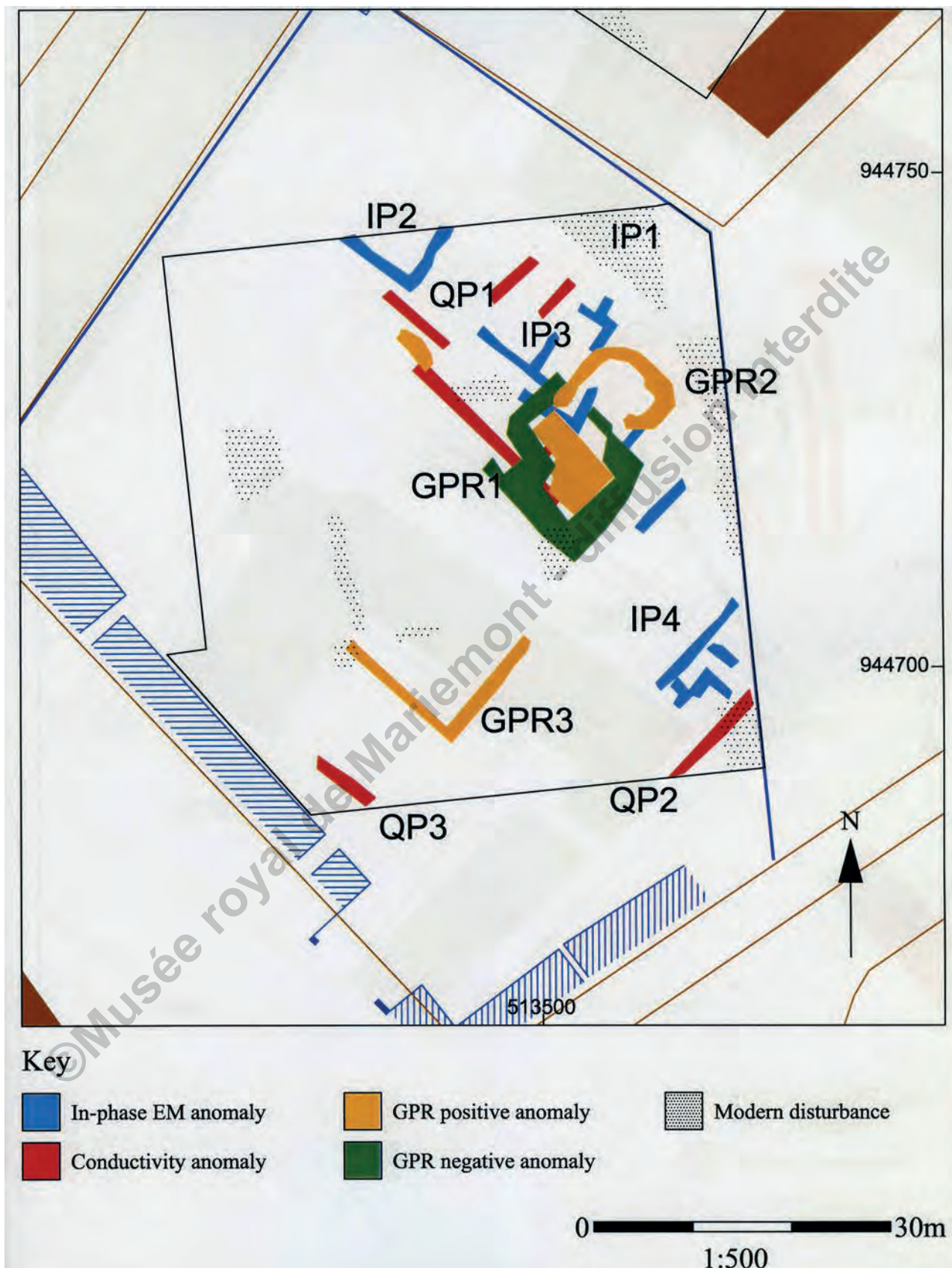


Fig. 6. Cartographie des anomalies relevées dans le parking des autobus, 2008.

quadrature (QP). L'inspection visuelle laisse suggérer que cette anomalie résulte de la présence d'une conduite d'alimentation souterraine reliée à une arrivée d'eau installée à proximité. D'autres perturbations ont été identifiées dans les limites occidentales de l'ensemble des données (fig. 5).

Deux anomalies linéaires plus légères et d'intensité magnétique élevée sont visibles au point (IP2) et forment un angle droit. Il est possible que ces éléments soient liés à des comblements de fosses dans la mesure où l'activité anthropogénique a pu renforcer la sensibilité magnétique de la fosse comblée par rapport au sol avoisinant. Néanmoins, leur alignement avec les murs périmétraux modernes du site laissent supposer qu'il s'agisse d'aménagements relativement récents.

Au sud-est, une série d'anomalies linéaires légères d'intensité négative sont à peine discernables (IP3). Bien qu'elles soient trop faibles pour être interprétées avec certitude, il est possible de les associer à des structures maçonnées enfouies en raison de leur sensibilité moindre par rapport à celle des terres environnantes. On observe aussi plusieurs anomalies de faible conductivité en quadrature dans les alentours (QP1) mais elles ne coïncident pas avec les anomalies IP. Il est donc possible que ce groupe d'anomalies puisse être identifié comme des témoignages de structures anciennes dans ce secteur, bien que les réponses soient extrêmement faibles si tel était le cas. Il convient également de préciser qu'elles peuvent être le résultat d'une activité assez récente comme le montrent les aires bétonnées présentes à proximité; il est donc possible que d'autres structures de ce type aient été construites par le passé.

Un autre ensemble d'anomalies de faible intensité IP a été identifié dans l'angle sud-est du secteur (IP4). Celles-ci peuvent être liées à une cause analogue aux précédentes; leur configuration rectiligne suggère certainement la présence des fondements d'une structure. Dans la mesure où elles sont situées à proximité d'une plateforme moderne en béton, il est plus probable qu'elles soient liées à cette construction moderne et non à un gisement archéologique.

Deux autres anomalies linéaires de faible conductivité ont été identifiées (QP2 et QP3). Elles marquent peut-être les vestiges d'un mur d'enceinte et se rejoignent pour former un angle au sud de la zone prospectée. Néanmoins, elles sont si faibles qu'il s'avère difficile de confirmer cette hypothèse.

#### *Prospection radar à pénétration de sol (GPR)*

Les résultats des prospections GPR ont été superposés au plan de secteur de manière à lire et interpréter la planimétrie (fig. 9). Les données GPR de cette zone se caractérisent par un niveau important de « bruit », attesté principalement dans les tranches temporaires proches de la surface. Ce phénomène peut s'expliquer par la création d'une surface solide en utilisant des décombres pour supporter le poids des autobus. Les débris métalliques provenant de la réparation des véhicules ont aussi généré une distribution des réflecteurs proches du point de surface qui ont provoqué une dispersion des données pour le signal du GPR. Ce dernier semble également s'atténuer en profondeur: il y a peu d'informations qui soient enregistrables à partir de 32ns (soit environ 0,95 mètre sous la surface). Une telle diminution serait cohérente avec la forte conductivité estimée pour le sous-sol d'une zone qui était autrefois marécageuse; les mesures EM indiquent une conductivité moyenne de  $49 \pm 16 \text{ mSm}^{-1}$ .



Plusieurs anomalies de faible amplitude enregistrées dans les données GPR peuvent être écartées car elles correspondent à des zones indiquées comme des perturbations modernes par la prospection électromagnétique. Les deux méthodes se répondent pour au moins un cas dans la partie centrale du site où une zone d'eau de surface résultant de fortes pluies est visible. Néanmoins, au point (GPR1), une faible anomalie rectiligne est enregistrée entre 20 et 26ns (environ 0,56 à 0,73 mètre) et elle semble correspondre à une surface rectangulaire sous-jacente caractérisée par une forte réflectivité. En raison de sa forme particulière, il est probable que cette anomalie marque une structure enfouie à une profondeur d'environ 0,50 mètre. Toutefois, il convient de préciser qu'un signal similaire a été enregistré sur une surface proche entre 0 et 4ns, ce qui laisse à penser que l'anomalie de 20 à 26ns provienne du signal de la partie inférieure d'un élément qui s'étend jusqu'à la surface du sol moderne, dans quel cas elle serait probablement d'origine récente. En outre, la faible intensité du signal n'indique pas nécessairement l'existence de vestiges *in situ*. Enfin, un signal rectiligne de grande amplitude a aussi été détecté à proximité du point (GPR1), au point (GPR2) mais il n'est évident que sur une seule tranche proche de la surface, entre 6 et 8ns (0,17 à 0,22 mètre) et est donc lié à une cause de moindre importance.

Un résultat similaire concerne le point (GPR3) qui indique une anomalie formant un angle droit large d'environ un mètre et détectable en réponse entre 8 et 10ns. Bien que sa forme évoque la base d'un mur enfoui, sa petite amplitude par rapport à la quantité de bruit dans le signal GPR et sa faible profondeur (0,22 à 0,28 mètre) ne permettent pas de proposer une interprétation valable.

### **École El-Ibrahimieh**

#### *Prospection électromagnétique*

Outre l'interprétation des données planimétriques, les résultats des prospections électromagnétiques sont indiqués à la figure 6 et ont été superposés sur le plan de secteur (fig. 7-8). Cette zone est moins affectée par les débris métalliques rencontrés sur le parking des autobus cité plus haut, comme le révèle le contexte plus homogène des signaux de réponse dans l'ensemble des données IP et QP. Une série de perturbations très claires a été détectée et reconnue comme des anomalies IP et de conductivité. En particulier, une forte anomalie linéaire montrant très clairement une structure de faible conductivité dans l'ensemble des données QP (QP4) qui s'étend au sud-est, à travers la zone de prospection, avant de tourner à 45 degrés juste avant la limite sud-est. Malheureusement, toutes celles trouvées dans ce secteur correspondent à des tuyaux d'égouttage ou à des plateformes de béton visibles à la surface. L'anomalie linéaire (QP4) est disposée en ligne droite entre plusieurs plaques d'égout indiquant que cette anomalie est très certainement due à un tuyau d'installation moderne.

En fonction des résultats de la prospection EM qui montrent une faible proportion de terres sous la cour de l'école El-Ibrahimieh qui ne soient pas masquées par des installations modernes, il a été décidé de ne pas réaliser de prospection GPR sur ce secteur en raison des restrictions de temps imposées.

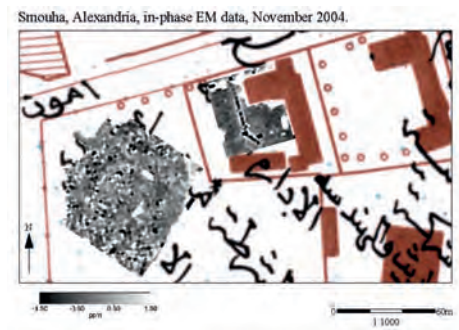


Fig. 7. Smouha, parking des autobus et école El-Ibrahimieh. Superposition des résultats des prospections électromagnétiques sur le plan de secteur.

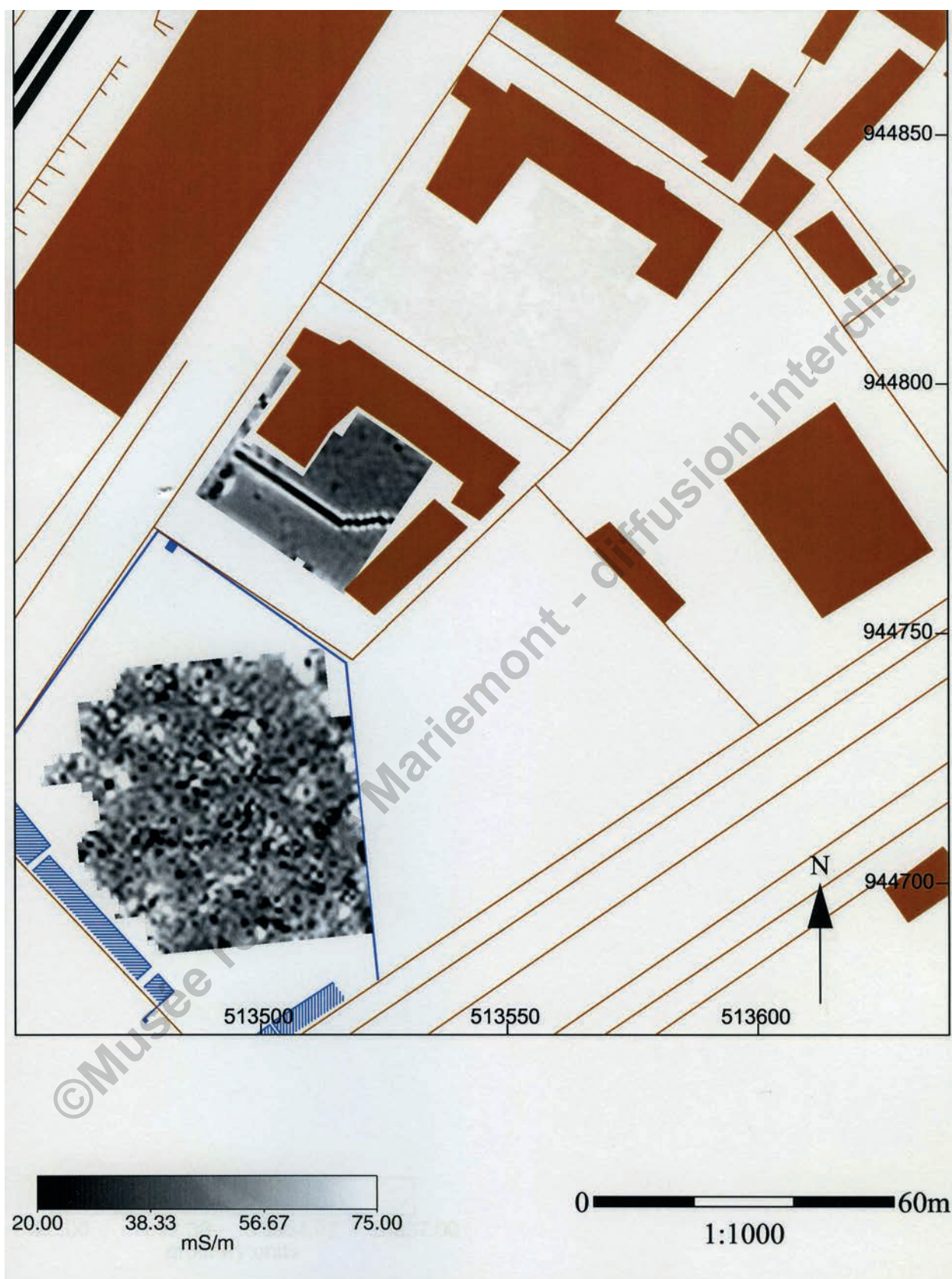


Fig. 8. Smouha, parking des autobus et école El-Ibrahimieh. Superposition des résultats des prospections électromagnétiques sur le plan de secteur.

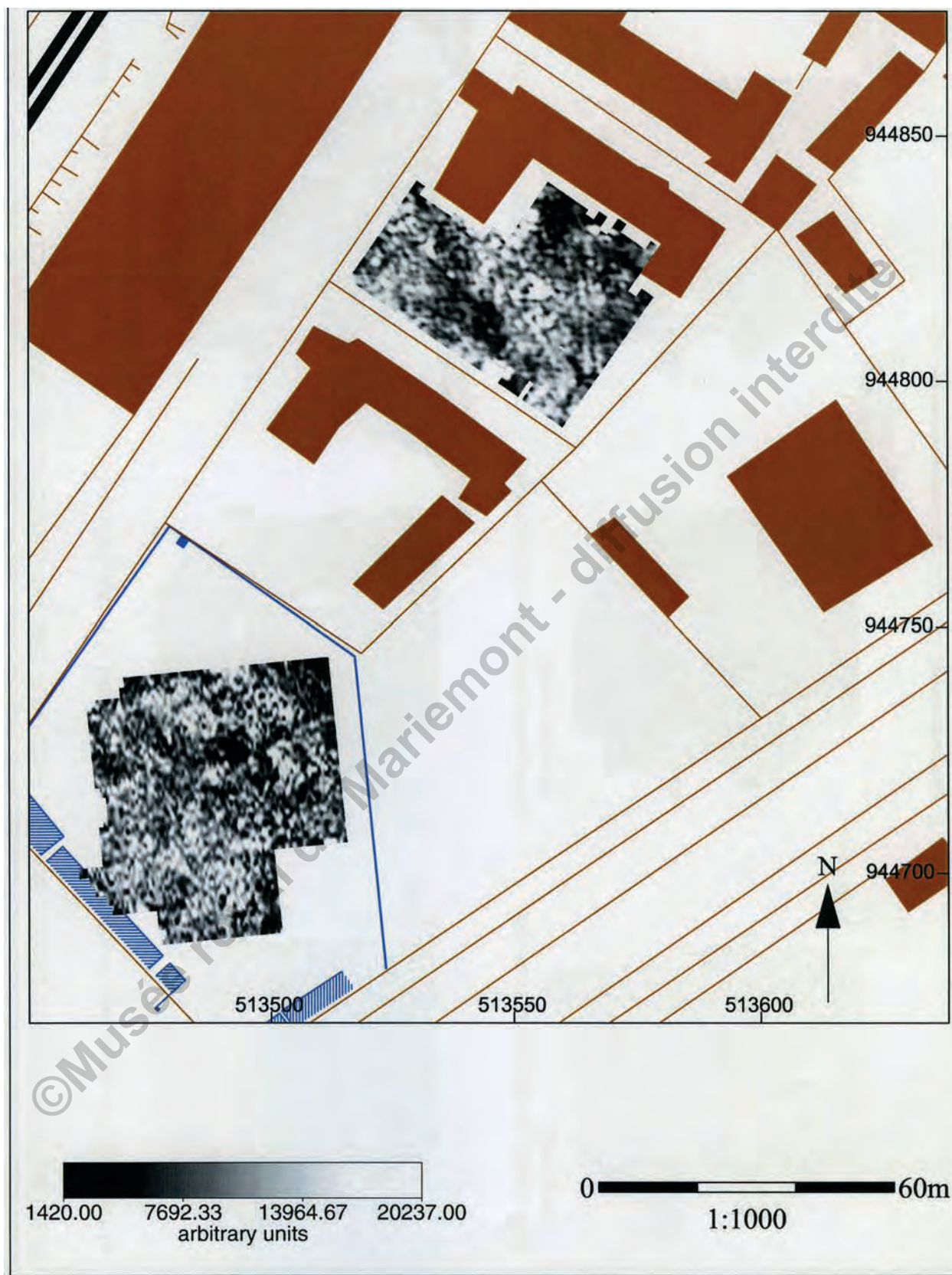


Fig. 9. Smouha, parking des autobus et école Ashraf El-Khoga. Superposition des résultats des prospections GPR sur le plan de secteur.

## *École Ashraf El-Khoga*

### *Prospection radar à pénétration de sol (GPR)*

Outre la présentation des données en plan, les résultats GPR de ce secteur ont aussi été superposés sur la carte annexée (fig. 9). Seules les données GPR ont été collectées sur cette parcelle recouverte de sable et fournissant de bonnes conditions pour ce type de prospection. Plusieurs obstacles ont été rencontrés, notamment son terrain de football et ses aménagements (buts) et quelques arbres plantés le long des murs périmétraux au sud et à l'est. Une zone diffuse de signaux de haute amplitude (GPR4) s'étend approximativement du nord vers le sud à travers le site entre 14 et 24ns (0,39 à 0,67 mètre). Ces éléments peuvent représenter une surface de sol plus compacte sous la couche de sable qu'il n'est pas interdit d'associer à de nombreuses réponses fragmentées de grande amplitude (GPR5-7) enregistrées à une profondeur identique. La portée de (GPR5-7) est difficile à mesurer en raison de la nature lacunaire des réponses. Cependant, les anomalies enregistrées à l'ouest (GPR5) – à proximité des lieux d'aisance de l'école, dans le périmètre délimité par la rue Sharia Toutankhamon – peuvent indiquer la localisation d'installations modernes.

Plusieurs anomalies linéaires (GPR8-11) qui semblent se diriger vers une parcelle de terrain privé fournissent des données plus importantes. Une interprétation précise de ces anomalies reste difficile puisqu'elles ne sont pas intégralement reprises dans la zone prospectée et elles ont été enregistrées entre 12 et 28ns (0,34 à 0,73 mètre), ce qui est trop peu profond pour des vestiges architecturaux. Néanmoins, leur nature ne suggère pas qu'elles soient nécessairement causées par des aménagements modernes. Au contraire, des réflexions ultérieures dans les données récoltées (provenant de structures enfouies plus profondément) ont pu être atténuées par la haute conductivité du sous-sol sur le site.

Enfin, rappelons que l'analyse des cartes anciennes a permis de localiser le site à l'emplacement approximatif du temple, sans aucune photo aérienne qui puisse nous renseigner sur d'éventuels aménagements précédant l'installation des écoles dans les années 1950. Il est toutefois possible d'exclure l'existence de constructions antérieures comme le révèle la présence de tuyaux de service dans cette zone.

### **Identification des statues colossales**

Dans sa description de l'Égypte, Wilkinson présente une notice sur les statues colossales sans toutefois les associer au site qu'il a décrit aux pages précédentes<sup>6</sup>. Il précise :

« Some vestiges of ancient buildings may also be traced outside the walls, both on the east and west side; and Signor Mancini thinks he can perceive the form of the ancient hippodrome, 2800 metres to the eastward of the Rosetta gate, and about 250 from the sea. Near the same spot, or about three quarters of a mile beyond the French lines, which cover the ancient wall and the Canopic gate, are two granite statues discovered by Mr. Harris, apparently of one of the Ptolemies, or a Roman emperor, and his queen, in the Egyptian style. One has the form of Osiris, the other of Isis or of [H]Athor, with the horns and globe, and a diadem of asps, on her head. Mr Harris thinks the former Sarapis, but the arrangement of the hair hanging down in curls over the cheeks, has too much the character of a portrait to justify this conjecture. They are standing statues, in the usual position, one leg before the other. The king holds in his left hand the crook of Osiris; the right arm is gone, but was probably down the side holding the crux ansata, or sign of life; but the statue of the queen was so much covered with water, that I could not see the lower part, or even the whole of the head. Other granite blocks, and the remains of columns at this spot, show it to have been the site of a building of some consequence ».

<sup>6</sup> S. WILKINSON, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 169.



Fig. 10. Buste féminin et mains (Mariemont, B.505.1 et 2), dans le parc de Mariemont. Photographie d'Oswald Werder, La Louvière, 1912. Collection privée.



Fig. 11. Tête masculine (Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275), dans la cour du Musée gréco-romain (Photo Sally-Ann Ashton).

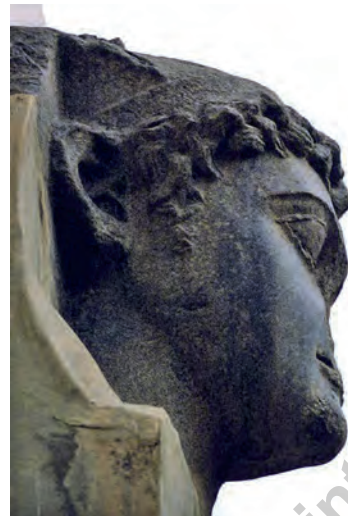


Fig. 12. Détail de la tête masculine (Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275) vue de profil (Photo Sally-Ann Ashton).

L'identification de cette dyade colossale reste très débattue et plusieurs hypothèses ont été formulées depuis une cinquantaine d'années. En réalité, l'identification des personnages et leur relation avec le lieu de provenance des statues jouent un rôle déterminant dans la tentative d'interprétation du site. La statue féminine (fig. 10) a été identifiée comme une représentation de la déesse Isis et attribuée à plusieurs reines lagides, notamment Cléopâtre III, Cléopâtre VII, Cléopâtre Sélène ou, de manière générale, à une statue royale féminine du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>7</sup>. L'association à Cléopâtre III et Cléopâtre VII se fonde sur les liens iconographiques avec Isis car ces reines se sont manifestées telles des représentations vivantes de la déesse<sup>8</sup>. Au niveau du style, les caractéristiques formelles de la statue féminine suggèrent une datation au 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Néanmoins, cette sculpture est certainement plus récente dans la mesure où son parèdre ne peut pas être daté plus tôt que le 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Si la statue représente une reine, elle intégrerait donc la catégorie des sculptures dites archaïsantes<sup>9</sup>. On pourrait aussi envisager une autre interprétation, à savoir que cette statue soit une représentation de la déesse Isis et non un portrait sculpté, suivant ainsi une mode attestée dans la statuaire royale égyptienne à partir du règne de Ptolémée V et surtout sous ses successeurs. L'importance progressive du pouvoir des reines lagides a pu les conduire à adopter des portraits plus naturalistes pour que les membres de la communauté grecque puissent reconnaître leurs représentations égyptiennes, que ce soit en tant que souveraines, déesses ou épouses royales. Cela ne signifie pas que les portraits de style grec soient des représentations « réalistes » mais qu'ils étaient sculptés pour être « reconnaissables ».

Bien que la tête colossale masculine adopte un style de portrait « naturaliste », son identification est loin de faire l'unanimité. Présentée pendant des années dans les jardins du Musée gréco-romain d'Alexandrie, elle est traditionnellement considérée comme une représentation de Marc Antoine, ce qui est en réalité peu probable en raison de son statut de chef militaire étranger. En outre, Cléopâtre III et Cléopâtre VII ont toutes deux été associées en fonction de leurs relations avec les souverains ptolémaïques. L'hypothèse qui concerne Cléopâtre III n'est pas soutenable dans la mesure où les représentations de Ptolémée VIII, Ptolémée IX et Ptolémée X

<sup>7</sup> S.-A. ASHTON, *Ptolemaic royal sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian traditions*, Oxford, 2001 (*British archaeological reports international series*, 923), p. 33 et 102; P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek kings as Egyptian pharaohs*, Austin, 2002, p. 122 (pour un recensement des différentes attributions).

<sup>8</sup> S.-A. ASHTON, « Ptolemaic Alexandria and the Egyptian tradition », in A. HIRST et M. SILK (éd.), *Alexandria, real and imagined. Conference King's College London, September 1997*, Londres, 2004, p. 29.

<sup>9</sup> S.-A. ASHTON, « Ptolemaic royal images. A review of P.E. Stanwick, *Portraits of the Ptolemies* », in *Journal of Roman archaeology*, t. XVII, 2004, p. 545.

sont caractérisées par des portraits distinctifs qui rappellent leur surnom *Physon* (« gras ») et ils ne correspondent pas aux traits spécifiques de la tête alexandrine.

Le personnage masculin (fig. 11) a été identifié par plusieurs auteurs comme une représentation de Ptolémée VI, Ptolémée XII, Ptolémée XV, Alexandre Hélios et Césarion. En fonction des caractéristiques stylistiques<sup>10</sup>, il n'est pas possible d'attribuer cette tête à l'un des premiers Ptolémées. Les possibilités sont donc les suivantes : 1. le père de Cléopâtre VII, Ptolémée XII, bien que la tête alexandrine ne présente aucune caractéristique des portraits attribués à ce personnage ; 2. un des frères de Cléopâtre VII, Ptolémée XIII ou Ptolémée XIV, mais cela est peu probable en raison de leur courte période de règne. À notre avis, le candidat le plus plausible est Césarion. Une telle hypothèse serait en adéquation avec les traits relativement « jeunes » du personnage masculin.

La reconstitution<sup>11</sup> des statues fondée sur une lettre de Bonomi peut être considérée comme valable, à l'exception de la coiffe du personnage féminin qui est une couronne portée par la majorité des reines ptolémaïques, composée d'un disque solaire, de cornes bovines et de hautes plumes. Si la statue représente la déesse Isis comme l'indique la coiffe de vautour et non le cobra royal, la couronne devrait être composée du disque solaire et des cornes lyriiformes. Il existe toutefois plusieurs exceptions à cette règle. Au mammissi de Deir El-Médineh, Cléopâtre III est assise derrière Isis/Hathor et porte la couronne emplumée avec la dépouille de vautour. Elle se présente debout en face de son fils coiffée de la couronne et portant le cobra. La statue féminine accompagnant le jeune souverain pourrait aussi être une reine lagide divinisée. Sur base des caractéristiques stylistiques du personnage masculin, il est probable qu'il s'agisse d'une représentation de Cléopâtre VII. Il aurait été possible de déterminer l'identité du personnage féminin si la partie manquante de la couronne avait pu être complétée.

Pour pouvoir associer ces statues au site prospecté il est fondamental de comprendre les particularités du temple mentionné dans les textes anciens au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Il convient de préciser que les temples alexandrins des débuts de l'époque romaine diffèrent de manière significative de leurs équivalents ptolémaïques. La localisation du site révèle l'extension orientale de la ville au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, comme l'indique Strabon dans sa description d'Alexandrie, peu après la mort de Cléopâtre VII. Le territoire qui correspond aux limites de Hadra et d'Éleusis est connu par plusieurs tombes grecques datées du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il est possible d'identifier un important changement culturel au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. avec un temple alors devenu d'avantage « égyptien ». Cette transition est bien documentée à l'époque de Cléopâtre VII qui s'est inscrite dans la lignée de ses prédécesseurs. Le fragment sculpté conservé au Musée royal de Mariemont - et qui représente deux mains jointes - matérialise un lien étroit entre les deux statues qui devaient faire partie d'une dyade colossale. Ce geste est rare dans la statuaire égyptienne : les artistes préfèrent indiquer l'acte de protection (habituellement celle du roi) par une déesse en train d'enlacer le souverain par l'arrière. Cette particularité renforce notre proposition d'identifier Cléopâtre VII et son fils Césarion, avec lequel elle a d'ailleurs régné.

En plus de la dyade royale, Mahmoud Bey El-Falaki décrit plusieurs colonnes complètes et fragmentaires en granite rouge sur le site du *Thesmophorion* (qu'il préfère nommer *Telesterion*) au nord-ouest du lac Hadra<sup>12</sup>. A. Abd El-Fattah propose d'identifier une colonne en granite trouvée dans les jardins d'El-Nouzha comme étant origi-

<sup>10</sup> S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 98 ; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 7), 2002, p. 122 (l'auteur recense les différentes attributions).

<sup>11</sup> R.R.R. SMITH, *Hellenistic royal portraits*, Oxford, 1988, cat. 81 ; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 110-111, n° 56.

naire du site décrit par El-Falaki, ce qui supposerait qu'il aurait été abandonné dès l'époque romaine et en partie réexploité en jardin<sup>13</sup>.

Pococke livre également des indications importantes concernant le site, en précisant notamment que le temple était sous eau et que parmi les vestiges visibles figuraient plusieurs colonnes de trois pieds de diamètre (environ 90 centimètres), des sphinx détruits en marbre jaune, une statue féminine haute de douze pieds (soit 360 centimètres) avec un fragment de statue colossale masculine. Pococke a également décrit les vestiges d'un grand et d'un petit portique et une série de colonnes cannelées de trois pieds de diamètre d'époque ptolémaïque et romaine disposées au sud du site<sup>14</sup>. À côté des sources écrites, rappelons qu'un dessin figurant sur une carte du gouvernement égyptien datée de 1865 montre que le site couvrait une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>. La carte révèle aussi plusieurs éléments décrits par les voyageurs en représentant de manière schématique des colonnes, des sphinx et des statues colossales égyptiennes. Les données recueillies à partir de ces documents fournissent des informations précieuses sur la nature du site et permettent d'imaginer l'aspect général du temple. Enfin, un dessin de Lepsius<sup>15</sup> montre un sphinx et un éléphant, anciennement dans la collection Miramar et transféré au Kunsthistorisches Museum de Vienne en 1875<sup>16</sup>.

Nous avons précédemment proposé<sup>17</sup> que les sphinx décrits par Pococke soient en calcaire et non en marbre jaune. Néanmoins, un examen des sphinx conservés dans les réserves d'antiquités à Alexandrie semble suggérer qu'ils aient été en réalité sculptés en grès. La présence de sphinx (réutilisés et datant d'une époque antérieure) n'étonne guère surtout si l'on prend en considération les découvertes de sphinx des XIX<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dynasties dans ce secteur. La question du transfert de telles antiquités pharaoniques reste fortement débattue. Dans la mesure où un temple romain semble être attesté sur le site, on peut supposer que les sphinx aient été déplacés à cette époque et non durant la phase ptolémaïque du temple. Ces sculptures ont certainement dû magnifier ce qui devait être un imposant temple de style égyptien. Enfin, un dernier élément tiré de la description de Pococke mérite d'être mentionné car il constitue un indice supplémentaire démontrant que le temple était associé aux cultes royaux d'époque ptolémaïque. En effet, l'auteur, lorsqu'il évoque l'aspect du temple, emploie le terme *tholos* ou temple rond. Les *tholoi* sont apparues au 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C et l'un des premiers exemples serait la *tholos* dédiée par Alexandre le Grand à Olympie. On peut également citer une autre *tholos* à Samothrace dédiée au culte d'Arsinoé II. Il est probable que de telles structures aient pu être associées aux cultes royaux. Néanmoins, rappelons que celles découvertes à Smouha datent surtout de l'époque romaine<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, sondages, nivellements et autres recherches*, Copenhague, 1892, p. 66. Voir aussi A. ABD EL-FATTAH, « Two monuments from ancient Eleusis site », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XLVI, 2001, p. 81-87.

<sup>13</sup> Voir l'article d'Abd El-Fattah dans le présent volume.

<sup>14</sup> S. WILKINSON, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 169.

<sup>15</sup> R. LEPSIUS, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, Genève, 1842, rééd. anast., t. I, 1970-1971, p. 2; le dessin est aussi repris dans un carnet de Bonomi publié dans *l'Archiv für Orientforschung*, t. XVI/2, 1952-1953, p. 270, 1.

<sup>16</sup> Vienne, Kunsthistorisches Museum, inv. 1875.

<sup>17</sup> S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 29.

<sup>18</sup> M.-C. BRUWIER, « À la recherche du temple de Cléopâtre. Fouilles du Musée royal de Mariemont à Alexandrie », in L. BAVAY, M.-C. BRUWIER et W. CLAES, *Ceci n'est pas une pyramide... Un siècle de recherche belge en Égypte*, Louvain-Paris, 2012, p. 178-188.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite



# Étude biosédimentologique de la séquence stratigraphique sous le quartier de Smouha\*

Clément FLAUX,  
Docteur en  
Géographie physique

## Contexte et problématique

En 1840 ont été mis au jour des fragments de statues colossales dans la partie orientale d'Alexandrie. Les descriptions topographiques contemporaines de la découverte, couplées à une analyse diachronique des cartes historiques, suggèrent d'associer ces vestiges monumentaux aux ruines d'un temple<sup>1</sup>, localisé sur le rivage du lac Hadra, cartographié notamment par Galice Bey<sup>2</sup> en 1845, et par Mahmoud Bey El-Falaki<sup>3</sup> en 1865. Leur géoréférencement a permis de restituer la position de ce temple dans le parcellaire moderne, et ainsi de proposer un site de fouille dans le quartier de Smouha. En novembre et décembre 2008, une série de 25 carottages a été réalisée afin de caractériser la stratigraphie du sous-sol de trois parcelles localisées dans la zone. Ces prospections stratigraphiques ont été réalisées par le Centre d'études alexandrines sous la direction de Francis Choël, en collaboration avec le Musée royal de Mariemont et le Musée gréco-romain d'Alexandrie. Nous présentons ici les caractéristiques biosédimentologiques des faciès sédimentaires décrits sur le terrain et proposons un schéma préliminaire de reconstitution des différents environnements de dépôt qui s'y sont succédé. La compréhension de l'occupation et des aménagements antiques du quartier de Smouha doit considérer l'extension et le niveau du lac Hadra à cette époque. Il s'agit de reconstituer le milieu physique où a été implanté le temple, à savoir soit un milieu en eau qui doit être colmaté, soit un rivage lacustre déjà présent.

## Cadre géographique physique

Alexandrie se situe sur la marge nord-occidentale du delta du Nil. La géomorphologie de la zone est caractérisée par la présence d'anciennes formations dunaires littorales indurées d'âge pléistocène qui forment une morphologie de rides et de dépressions intérieures orientées parallèlement au littoral actuel. La cité est fondée sur la ride d'Abousir, ou ride II, mise en place il y a environ 90 000 ans<sup>4</sup>. Entre la ride II et III située plus au sud, se trouve une dépression occupée par le lac Mariout. Ce dernier est confiné entre les rides dans sa partie occidentale mais il est plus étendu dans sa partie orientale où la ride III n'affleure que ponctuellement. Il appartient à la ceinture lagunaire du delta du Nil, mise en place il y a environ 7500 ans<sup>5</sup>. Servant d'interface fluvio-marine, il a toujours été saumâtre mais des travaux basés sur la signature des isotopes du strontium ont permis de quantifier la variation des composantes marines et nilotiques qui alimente le bassin lagunaire au cours du temps<sup>6</sup>. Pendant l'Antiquité, il était très faiblement saumâtre (90-95% d'apports nilotiques). Ainsi, la géographie

\* Nous remercions le CÉAlex et en particulier Francis Choël pour la confiance qu'ils m'ont accordée en m'invitant à entreprendre cette étude en toute confiance, ainsi que Cécile Shaalan qui m'a autorisé l'accès à la base de données topographique du Centre.

<sup>1</sup> Nous renvoyons à l'article de Cécile Shaalan dans le présent volume.

<sup>2</sup> Archives du Collège de la Sainte-Famille, Le Caire, inv. 203.

<sup>3</sup> Archives du CÉAlex, *Plan de la ville d'Alexandrie en l'an 1282 de l'hégire*, [1865], inv. CEAlex\_CPH\_0001.

<sup>4</sup> H.M. EL-ASMAR, P. WOOD, « Quaternary shoreline development: the northwestern coast of Egypt », in *Quaternary science reviews*, t. XIX, 2000, p. 1137-1149.

<sup>5</sup> D.-J. STANLEY, A.G. WARNE, « Nile delta: recent geological evolution and human impact », in *Science*, t. CCLX, 1993, p. 30-634.

<sup>6</sup> C. FLAUX, C. CLAUDE, N. MARRINER, C. MORHANGE, « A 7500 years strontium isotope record from the northwestern Nile delta (Maryut lagoon, Egypt) », in *Quaternary science reviews*, t. LXXVIII, 2013, p. 22-33.

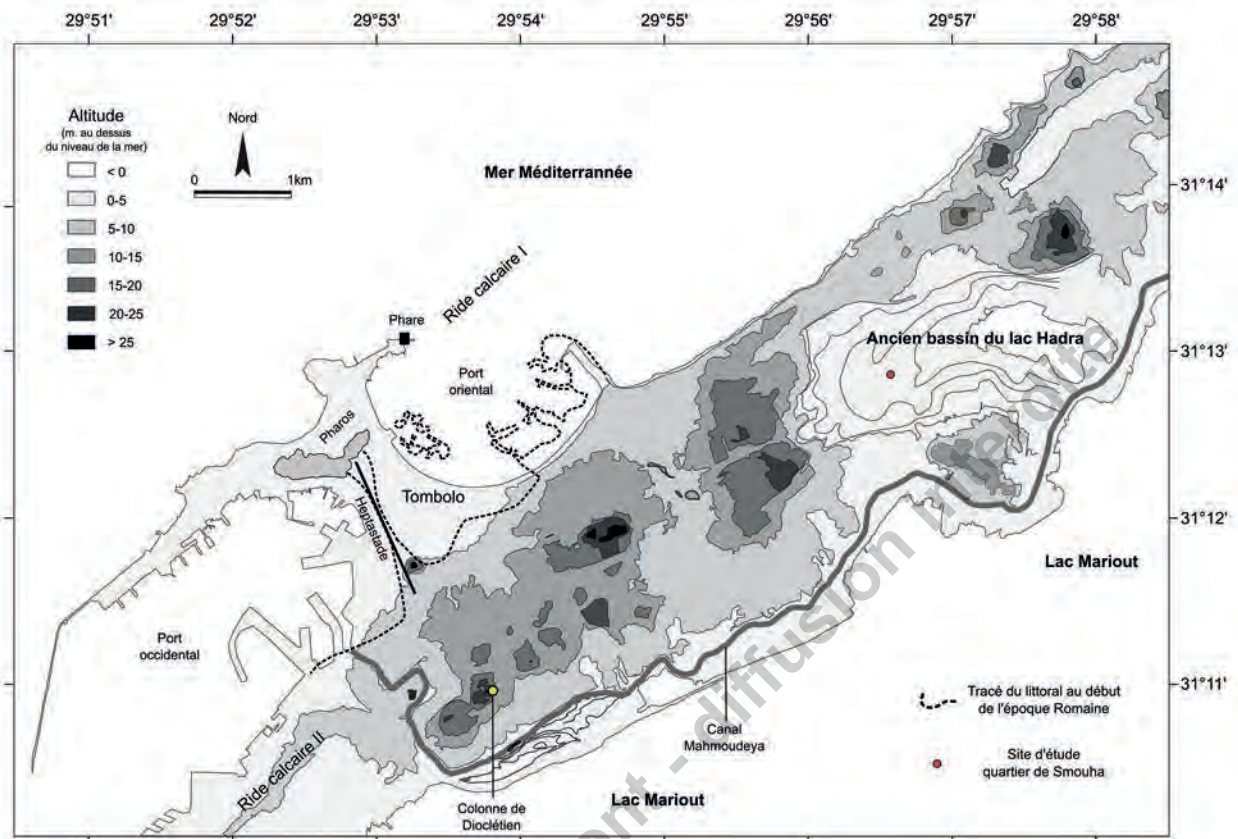


Fig. 1. Carte topographique d'Alexandrie et localisation du site archéologique de Smouha. Tracé du littoral au début de l'époque romaine (d'après J.-P. GOIRAN, N. MARRINER, C. MORHANGE *et al.*, « Évolution géomorphologique de la façade maritime d'Alexandrie (Égypte) au cours des six derniers millénaires », in *Méditerranée*, t. I (II), 2005, p. 61-64).

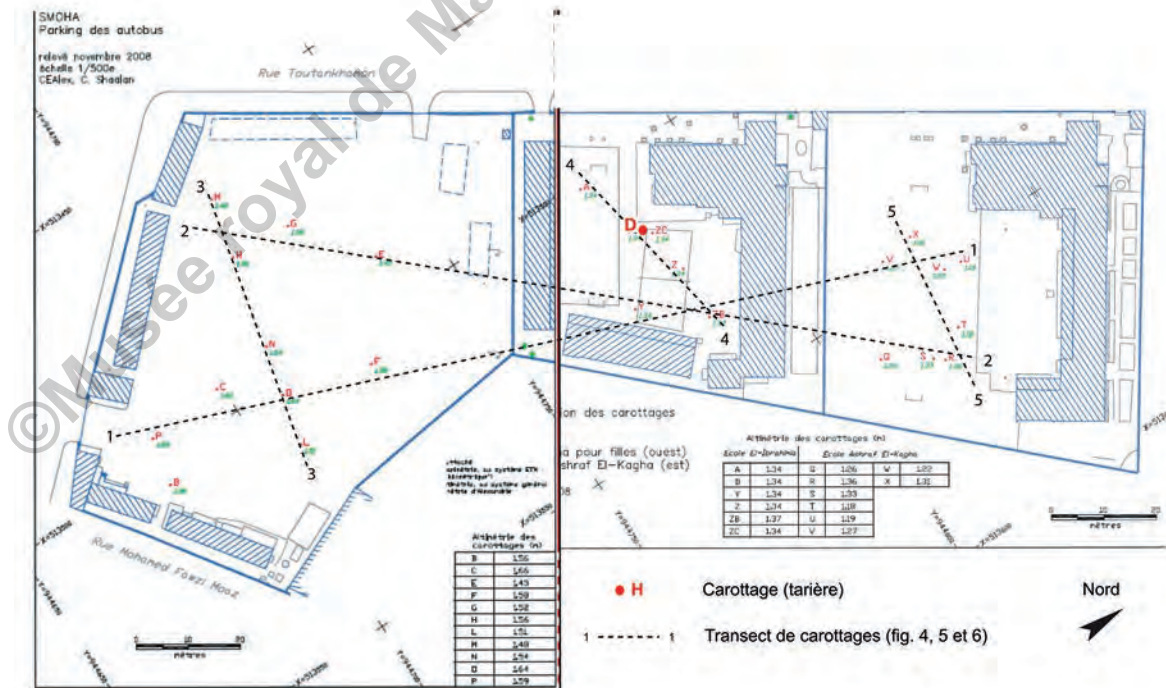


Fig. 2. Position des carotages réalisés sur trois parcelles dans le quartier de Smouha.

de la région offre à la cité une façade maritime sur la Méditerranée et une autre, lacustre, ouverte sur les voies navigables du fleuve.

Le site d'étude se trouve dans la partie orientale d'Alexandrie. La géomorphologie générale de la ville présente une série de buttes alignées parallèlement au littoral qui dessine la topographie irrégulière de la ride II (fig. 1). Le quartier de Smouha occupe une zone déprimée, intercalée au sein de l'ancienne formation dunaire. Cette dépression constitue aujourd'hui une zone basse et relativement plane. Les cartes anciennes de Galice Bey (1845) et de Mahmoud Bey El-Falaki (1865) montrent qu'un bassin lacustre a occupé la partie la plus basse de cette plaine, le lac Hadra, situé alors au milieu de zones cultivées<sup>7</sup>. Ces cartes conjuguées aux récits recueillis jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle témoignent de vestiges d'un temple situé sur les rives du lac. Si le remplissage sédimentaire du bassin lacustre a constitué une morphologie relativement plane, la microtopographie dessine un versant en pentes très douces dirigées de façon concentrique vers le lac Hadra. Cette morphologie peut dériver du retrait progressif de l'eau face à la progradation du rivage, soit par apport de sédiments depuis les versants de la ride II (buttes en affleurement), soit par remblaiement anthropique, ou encore par assèchement. Le temple cartographié sur le rivage nord-ouest du lac en 1865 se trouve entre les courbes de niveau +1 et +2 mètres au-dessus du niveau moyen des mers à Alexandrie (NMMA). Le tracé du rivage lacustre de El-Falaki constitue donc une courbe de niveau cotée entre +1 et +2 mètres NMMA. Il n'est donc pas connecté à la mer. Il est confiné au nord dans une dépression au sein de la ride II et cerné au sud par le canal d'Alexandrie. La carte des environs de la ville également dressée par El-Falaki en 1866<sup>8</sup> indique que le niveau du lac Mariout se trouve alors vers -2 mètres NMMA. À cette époque, les lacs Hadra et Mariout sont donc déconnectés de la mer. Si Salvator rapporte en 1900 que « le lac avait recouvert les ruines entièrement », Botti, un an plus tard, les situe « presque au bord du lac de Hadra (Mallaha) »<sup>9</sup>. Le lac Hadra présente au début du 20<sup>e</sup> siècle un régime hydrologique apparemment irrégulier, probablement dépendant de celui du canal d'Alexandrie, lequel est tributaire du débit du Nil<sup>10</sup>.

## Méthodologie

Parmi les 25 carottages effectués sur les parcelles prospectées, nous avons choisi de nous focaliser sur le carottage D (fig. 2). Ce dernier situé à proximité des carottages Z et Zb bloqués par la présence de blocs aux profondeurs respectives de 1,60 et 2,40 mètres a permis l'échantillonnage d'une colonne sédimentaire de 17,10 mètres d'épaisseur<sup>11</sup>. Il a été retenu afin de qualifier un environnement de dépôt à proximité de potentielles structures archéologiques. Les descriptions de terrain effectuées par Francis Choël permettent d'établir la corrélation latérale des faciès sédimentaires et de proposer une reconstitution de la stratigraphie de la zone prospectée.

L'étude est réalisée par tamisage des échantillons de sédiments prélevés par carottage le long de la colonne sédimentaire. Le tamisage permet de quantifier la composition granulométrique du sédiment : ballast (grains > 2 mm), sables (< 2 mm et > 100 microns) et fines (limons et argiles, < 100 microns). Le tamisage permet dans un second temps l'observation du ballast et des fractions sableuses sous loupe binoculaire. L'étude permet une caractérisation de la composition minéralogique et faunistique

<sup>7</sup> Nous renvoyons à l'article de Cécile Shaalan dans le présent volume.

<sup>8</sup> M. EL-FALAKI, *Carte des environs d'Alexandrie*, inv. CEALex\_CPH\_0002.

<sup>9</sup> Nous renvoyons à l'article de Cécile Shaalan dans le présent volume.

<sup>10</sup> I. HAIRY, O. SENNOUNE, « Géographie historique du canal d'Alexandrie », in *Annales islamologiques*, t. XL, 2006, p. 247-278.

<sup>11</sup> La nature et la fonction de ces blocs restent indéterminées.

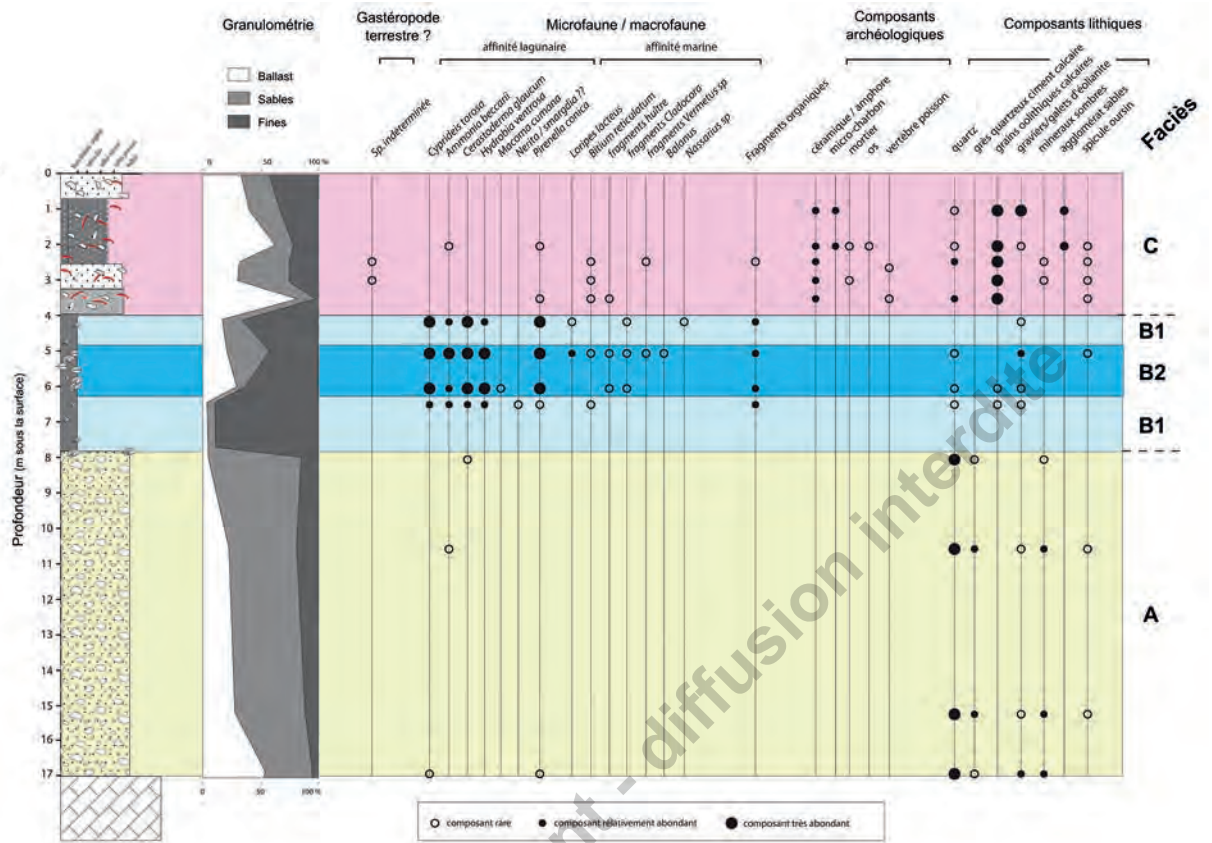


Fig. 3. Colonne biostratigraphique du carottage D.

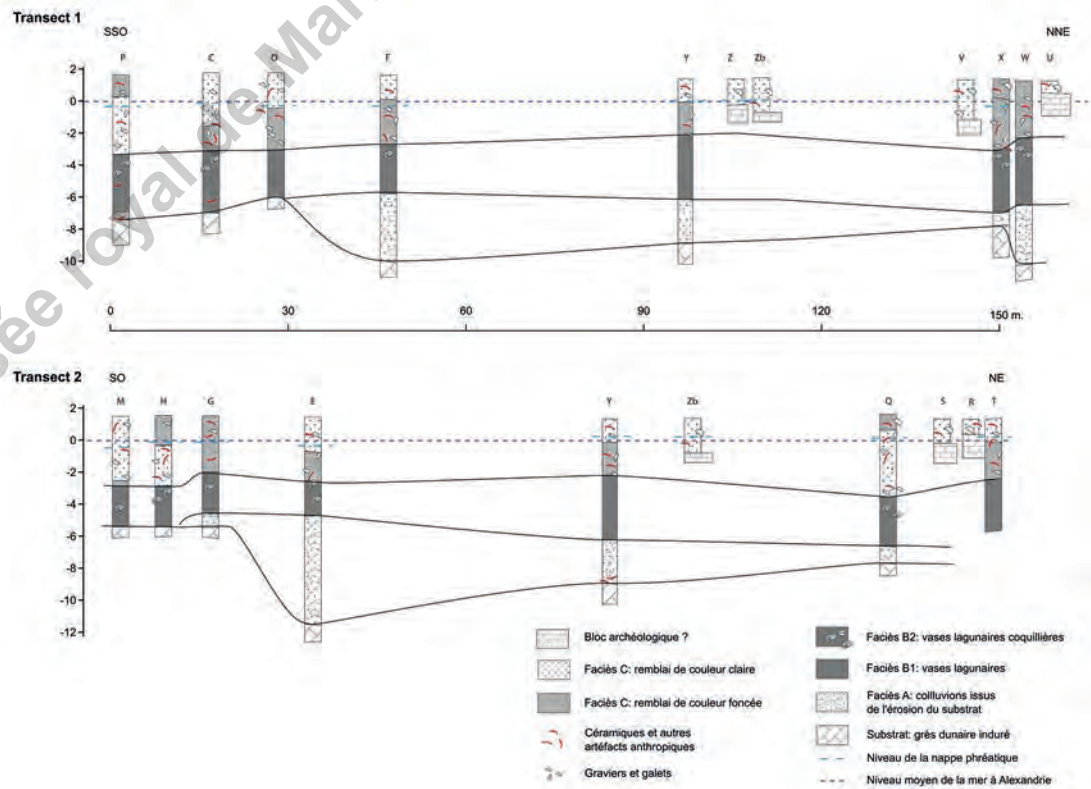


Fig. 4. Corrélation stratigraphique linéaire des carottages P, C, O, F, Y, Z, Zb, V, X, W et U (transect 1) et M, H, G, E, Y, Zb, Q, S, R et T (transect 2).

des sables. Ces observations sont ensuite comparées aux analyses de carottages effectués dans le bassin du lac Mariout<sup>12</sup>. Cette approche comparative nous permet de proposer une chronologie relative et une interprétation préliminaire des environnements de dépôts qui se sont succédé dans l'actuel quartier de Smouha.

### Séquence stratigraphique du site d'étude

Le carottage D a très probablement rencontré le substrat géologique d'Alexandrie, soit un grès dunaire (éolianite) datant du pléistocène récent<sup>13</sup>. Trois principaux faciès ont été décrits sur le terrain constituant les trois unités biosédimentologiques (UBS) définies par l'analyse granulométrique, minéralogique, faunistique et archéologique (Fig. 3).

#### *Faciès A: 11 mètres de sédiments sableux grossiers*

Ce dépôt est caractérisé par la texture grossière de ses composants sédimentaires. Si le ballast décroît de 50 à quelques pour cent de la totalité du sédiment, les sables restent prédominants tout le long du faciès et la proportion de fines ne dépasse jamais 15 %. La composition sédimentaire est très homogène et peu diversifiée, caractérisée par la présence de quartz, de grès quartzeux, de grès carbonatés et de grains oolithiques carbonatés. Les grains de quartz sont très roulés, ce qui témoigne de leur origine fluviomarine, transportés par le Nil jusqu'au rivage alexandrin. Les oolithes carbonatées seraient formées dans la vaste Baie des Arabes, à l'ouest d'Alexandrie<sup>14</sup>. D'après le contexte géomorphologique de la zone d'étude, ces matériaux sont vraisemblablement issus de l'érosion de la ride littorale II, grès dunaire (ou éolianite) qui porte la cité. À hauteur d'Alexandrie, la ride II se caractérise par un rapport quartz/carbonate variant entre 4 et 1<sup>15</sup>, cohérent avec l'assemblage sableux observé dans le faciès A. La présence de graviers et galets de grès quartzeux et carbonatés témoignent également de l'origine proche de ce matériel grossier. L'analyse granulométrique a montré que ces composants grossiers étaient surtout abondants dans la partie inférieure de la séquence stratigraphique, indiquant la proximité du substrat qui a bloqué le carottage.

À l'échelle de la zone prospectée, la topographie du substrat est irrégulière. L'altitude de son toit oscille entre -16 et -5,5 mètres NMMA. Au sein des sections déprimées du substrat apparaît le faciès sédimentaire A (fig. 4-5). Cette géométrie stratigraphique confirme l'hypothèse de l'origine de ce premier dépôt sédimentaire dans le quartier de Smouha. C'est un dépôt colluvial, issu de l'érosion du substrat, qui est transporté le long des versants et s'accumule dans les zones déprimées. Cette première phase de la sédimentation tend à régulariser la topographie, par érosion des reliefs et comblement des dépressions.

#### *Faciès B: quatre mètres de sédiments limon-argileux gris foncé avec présence d'une faune coquillière*

Le dépôt suivant marque une modification brutale de l'environnement sédimentaire de la zone d'étude. Il est tout d'abord caractérisé par sa texture, où domine très largement les fines (limons et argiles) qui constituent entre 50 et 90 % de la totalité du sédiment. Ce sont des vases gris foncé, de texture plastique. La couleur exprime vraisemblablement la présence importante d'une composante organique dont on retrouve quelques éléments peu décomposés. L'assemblage faunistique est

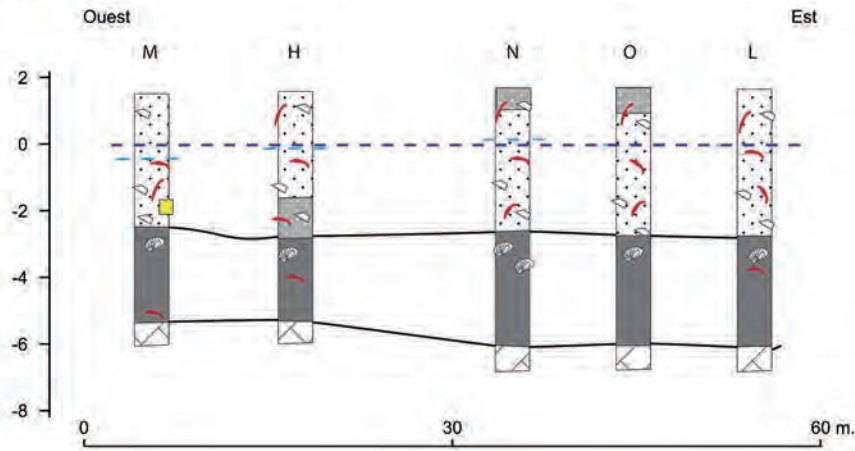
<sup>12</sup> C. FLAUX, *Holocene coastal palaeo-environment of Maryut lake in the northwestern Nile delta, Egypt*, 2012 (thèse de doctorat inédite présentée à l'Université Aix-Marseille).

<sup>13</sup> H.M. EL-ASMAR, P. WOOD, *op. cit.* (*supra* n. 4).

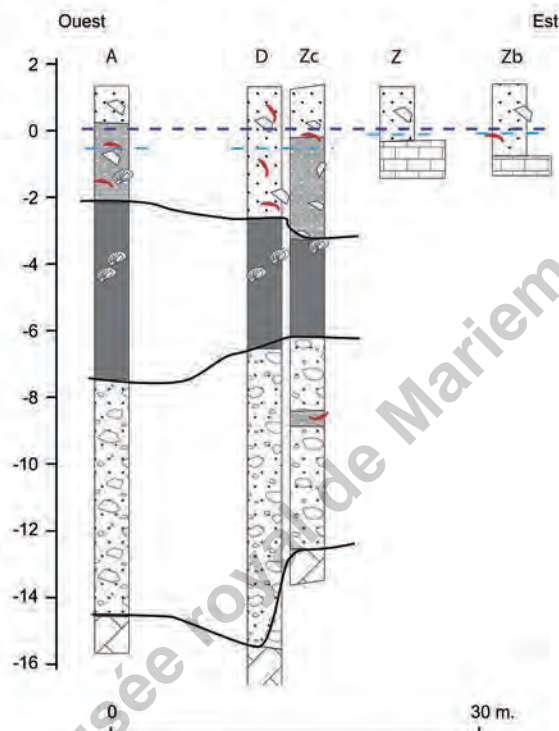
<sup>14</sup> J.-D. STANLEY, F.H. HAMZA, « Terrigenous-carbonate sediment interface (late Quaternary) along the northwestern margin of the Nile delta, Egypt », in *Journal of coastal research*, t. VIII, 1992, p. 153-171.

<sup>15</sup> *Ibid.*

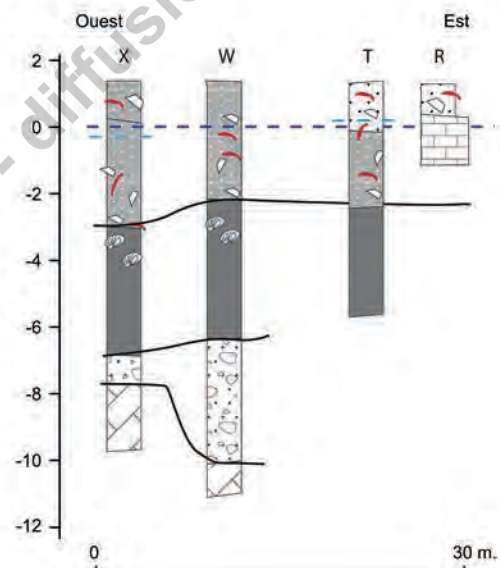
### Transect 3



### Transect 4



### Transect 5



- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|  | Bloc archéologique ?                        |  | Faciès B2: vases lagunaires coquillères             |
|  | Faciès C: remblai de couleur claire         |  | Faciès B1: vases lagunaires                         |
|  | Faciès C: remblai de couleur foncée         |  | Faciès A: colluvions issus de l'érosion du substrat |
|  | Céramiques et autres artefacts anthropiques |  | Substrat: grès dunaire induré                       |
|  | Graviers et galets                          |  | Niveau de la nappe phréatique                       |
|   |   |  | Niveau moyen de la mer à Alexandrie                 |

Fig. 5. Corrélation stratigraphique linéaire des carottages M, H, N, O, et L (transect 3), A, D, Zc, Z et Zb (transect 4) et X, W, R et T (transect 5).

relativement homogène à l'échelle de tous les faciès sédimentaire. La macrofaune est dominée par le bivalve *Cerastoderma glaucum* et les gastéropodes *Hydrobia ventrosa* et *Pirenella conica*. La microfaune est représentée par l'ostracode *Cyprideis torosa* (fig. 5D) et le foraminifère *Ammonia beccarii*. Cet assemblage présente une faible diversité spécifique (faible nombre d'espèces) mais la quantité d'individus est abondante. L'assemblage est typiquement lagunaire avec une affinité marine<sup>16</sup>. Si le faciès est relativement homogène sur toute sa hauteur, il y a une augmentation importante des fractions granulométriques grossières : le ballast et les sables passent de 10 à plus de 50 % du poids total du sédiment à sec, entre -5 et -6 mètres sous la surface (faciès B2). Cette hausse est à relier directement à l'abondance faunistique. Notamment, le nombre d'individus du bivalve *Cerastoderma glaucum* y augmente de façon importante. L'observation sous loupe binoculaire des fractions sableuses montre que la hausse est également significative pour la microfaune et notamment l'ostracode *Cyprideis torosa*. L'assemblage lagunaire à forte densité d'individus est accompagné par des espèces accessoires, représenté par un ou quelques individus, tels que *Vermetus sp.* et *Nassarius sp.*, qui confirment l'affinité marine de l'assemblage faunistique et indique une ou plusieurs connexions entre la mer et le bassin lacustre.

Le faciès B est présent dans l'ensemble des carottages, excepté ceux qui ont été bloqués à proximité de la surface. Le dépôt se positionne entre -2,5 et -6 mètres sous le niveau de la mer. S'il est relativement homogène, nous avons décrit dans le carottage D un niveau présentant une forte augmentation de l'abondance coquillière (faciès B2, fig. 3). Les descriptions de terrain réalisées par F. Choël, permettent de corréliser cette caractéristique faunistique à l'échelle de l'ensemble des carottages. Ainsi, entre -3 et -4 mètres NMMA se dépose une faune coquillière abondante au sein des vases lagunaires. Ce faciès est très caractéristique de la séquence stratigraphique Holocène du lac Mariout<sup>17</sup>. Elle a pu être observée sur la section de canaux implantés au sein de l'ancien bassin aujourd'hui asséché. Il est caractérisé par l'alternance de dépôt de vases lagunaires et de coquilles, dans lesquels pullulent le bivalve *Cerastoderma glaucum* et l'ostracode *Cyprideis torosa*. Le faciès a également été observé dans quinze carottages réalisés dans les bassins du Mariout et de la lagune d'Abukir à l'est. Le dépôt a été situé chronologiquement par quinze datations radiocarbone<sup>18</sup>, entre 4300 et 3000 cal. BP<sup>19</sup>. Sa base y est enregistrée entre -4 et -7,5 mètres sous le niveau de la mer à Alexandrie. Son apparition dès -7,5 mètres correspond à la zone la plus déprimée du lac et son sommet oscille entre -5 et -3 mètres. Les dépôts de faciès similaire enregistrés à Smouha entre -4 et -3 mètres (faciès B2) sont donc compris dans l'intervalle à l'échelle du bassin du Mariout. Selon toute vraisemblance, le lac Hadra était intégré au lac Mariout, jusqu'au creusement et à l'endiguement du canal d'Alexandrie.

#### *Faciès C: quatre mètres de remblai.*

Le dépôt sédimentaire suivant est marqué par l'abondance du ballast qui oscille entre 30 et 75 % du sédiment total. Il est représenté par de la céramique et de l'amphore, accompagné par des graviers et des galets anguleux de grès quartzeux et carbonatés. La faune coquillière n'est pas totalement absente mais sa présence est anecdotique. Ce faciès présente des éléments issus des deux dépôts sédimentaires précédents, associé à une composante archéologique importante représentée, outre la céramique, par des charbons, de l'os ou des éléments de mortiers (fig. 3). La fraction sableuse est abondamment représentée par des grains oolithiques carbonatés, alors que cette fraction était majoritairement quartzueuse dans le faciès A. Ce n'est donc pas seulement un remaniement des formations sous-jacentes qui a alimenté ce dépôt, mais

<sup>16</sup> C. FLAUX, C. MORHANGE, N. MARRINER, J.-M. ROUCHY, « Bilan hydrologique et biosédimentaire de la lagune du Maryût (delta du Nil, Égypte) entre 8000 et 3200 ans cal. B.P. », in *Rythmes et temporalités en géomorphologie: de l'évolution des volumes de relief à la reconstitution d'événements instantanés. Actes des Journées des jeunes géomorphologues 2010*, Paris, 2011 (*Géomorphologie. Relief, processus et environnement*, 17/3), p. 261-278.

<sup>17</sup> C. FLAUX, *op. cit.* (*supra* n. 12).

<sup>18</sup> C. FLAUX, C. CLAUDE, N. MARRINER, C. MORHANGE, *op. cit.* (*supra* n. 6).

<sup>19</sup> Cal. BP = années calibrées avant 1950.

<sup>20</sup> Nous renvoyons à l'article de Francis Choël dans le présent volume.

<sup>21</sup> Nous renvoyons à l'article de Cécile Shaalan dans le présent volume.

<sup>22</sup> O. SENNOUNE, *Alexandrie dans les récits de voyage, VI-XVIII<sup>e</sup> siècles. Documents pour l'histoire ou sources historiques?*, Paris, 2015.

<sup>23</sup> J.-P. GOIRAN, N. MARRINER, C. MORHANGE et al., « Évolution géomorphologique de la façade maritime d'Alexandrie (Égypte) au cours des six derniers millénaires », in *Méditerranée*, t. I (II), p. 61-64.

une autre source sédimentaire existe. La nature oolithique et carbonatée de ces sables atteste cependant de la proximité de la source sédimentaire, car c'est le matériel typique qui forme la ride II sur laquelle est bâtie Alexandrie. Le matériel céramique appartient à toute époque<sup>20</sup>. Le faciès grossier et de composition mixte présente en première hypothèse les caractéristiques d'un remblai, qui constitue le soubassement de la surface actuelle. Déposé entre -2,5 et + 1,5 mètres par rapport au niveau moyen des mers à Alexandrie, sa fonction a pu être le colmatage du bassin lacustre à cet endroit afin d'étendre l'urbanisation du quartier dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>.

## Conclusions

L'objectif de la campagne de carottage était de tester le potentiel archéologique d'une zone où les vestiges d'un temple situé sur les rivages du lac Hadra sont identifiés par Mahmoud Bey El-Falaki en 1865. La séquence stratigraphique ne présente pas de variations latérales majeures. La sédimentation débute par le remplissage colluvial des zones déprimées du substrat, qui régularise la surface topographique. L'environnement de la zone change lorsque se met en place un bassin lagunaire, caractérisé dans l'ensemble des carottages. Aucune ligne de rivage n'a été détectée. Le bassin fait partie du Mariout, qui présente une séquence stratigraphique identique. Nous identifions notamment un faciès lagunaire coquillier, daté entre 4300 et 3000 cal. BP. La mise en œuvre du canal d'Alexandrie a séparé le lac Hadra du Mariout et probablement modifié son régime hydrologique et sa fonction. Entre le 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, de nombreux voyageurs visitant Alexandrie ont décrit l'existence de salines à cet endroit<sup>22</sup>.

La mise en place du bassin lacustre, sa contemporanéité avec l'occupation antique et sa fonction constituent des problématiques essentielles à la compréhension de l'occupation de l'actuel quartier de Smouha. Une telle perspective de recherche implique l'extension de la zone prospectée par carottages, réalisant un transect depuis le site du temple en direction du lac Mariout. Celui-ci permettrait de caractériser la géographie du rivage (bouleversée par la mise en place du canal qui sépare le lac Hadra du Mariout), et peut-être la fonction du bassin lacustre au cours du temps.



Francis CHOËL,  
Institut  
de recherche sur les  
archéomatériaux  
(IRAMAT)

# Investigations archéologiques dans le quartier de Smouha (2008-2012)

## Genèse et déroulement de la fouille

Le quartier résidentiel de Smouha est en perpétuelle construction depuis les années 1920, date de sa création. Pourtant, il n'a pas fait l'objet de recherches archéologiques systématiques. Son installation repose sur des remblais d'assainissement du lac de Hadra et son extension doit gagner sur des terres d'aspect peu engageant encore marécageuses ou utilisées pour l'agriculture.

C'était cependant un lieu de curiosité pour les voyageurs européens et arabes, simples promeneurs ou savants, qui décrivent son environnement et relatent la présence de fragments de statues colossales gisants en limite d'un grand temple, à fleur d'eau.

En novembre 2004, dans le cadre d'un projet de recherche de l'Université de Cambridge une prospection géophysique<sup>1</sup> est prévue dans le quartier avec pour objectif l'identification de l'emplacement supposé de ces fragments de statues colossales ainsi que celui du temple décrit par l'astronome Mahmoud El-Falaki en 1872<sup>2</sup>.

Afin de localiser la zone à prospecter, le service topographique du Centre d'Études Alexandrines superpose les cartes historiques mentionnant son existence sur l'image satellite fournie par le serveur Google Earth<sup>3</sup>. La surface ainsi estimée se situe entre les rues Lewa Mohamed Fawzi Moaz au sud et Toutankhamon au nord, la rue Moustafa Kamel à l'ouest et le mur de clôture de l'école Mohamed Korayem à l'est. Elle se partage entre les cours de récréation de l'école mixte Ashraf El-Khoga (secteur 1), de l'école des filles EI-Ibrahimieh (secteur 4) et d'un garage-dépôt d'autobus (secteur 6).

Les résultats obtenus lors de ladite prospection ont montré un certain nombre d'anomalies linéaires ou subcirculaires pouvant révéler la présence de fosses, canalisations, regards, tranchées de fondation, élévations de murs, pierriers, sols. Leur fonction restait à démontrer, ainsi que leur ancienneté. Pour y parvenir, du 15 novembre au 15 décembre 2008, nous intervenons une première fois sur le terrain en effectuant une série de carottages à la tarière manuelle afin de caractériser la stratification du sous-sol des trois secteurs localisés. Les résultats se sont révélés prometteurs puisque nous avons recueilli des informations sur le contexte géologique, récupéré un certain nombre de tessons de céramique et constaté dans certains carottages un blocage de la tarière à une altimétrie assez haute: ce blocage pouvait indiquer une remontée du substrat ou bien, comme nous l'espérons, une construction en matériaux durs liée à des niveaux d'occupation. Pour s'en assurer, sur les mêmes secteurs, en août 2008, des sondages manuels ont été réalisés pour préciser la nature du site, son extension éventuelle et l'état de conservation des vestiges. Par la suite, nos investigations

<sup>1</sup> Les prospections électromagnétique et géoradar sont les méthodes géophysiques qui ont été employées. N. et P. LINDFORD, *Smouha district, Alexandria, Egypt. Report on geophysical survey*, novembre 2004 (Rapport manuscrit). Voir la contribution de S.-A. Ashton dans le présent volume.

<sup>2</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, sondages, nivellements et autres recherches*, Copenhague, 1872.

<sup>3</sup> Le travail de superposition des cartes anciennes au cadastre informatisé est accompli par Cécile Shaalan, topographe du Centre d'Études Alexandrines (CEALex). Voir sa contribution dans le présent volume.

<sup>4</sup> Membres de l'équipe du CEALex: Cécile Shalaan, Ismael Awad et Ragab EI-Wardani qui ont exécuté les relevés topographiques. Le travail sur le terrain est dirigé par Francis Choël et encadré par Khaled Abd El-Aziz, Abd El-Fattah Sabra, Samir EI-Alem, Mohamed Nabil. Jessie Maucor et André Pelle sont intervenus pour des travaux photographiques. Membres de l'équipe du Musée royal de Mariemont: Dr Marie-Cécile Bruwier, Souab Lepoivre, responsable d'opération stagiaire. Ben Van Den Bercken, responsable d'opération. Vincent Euverte.

<sup>5</sup> Dr Mohamed Abd El-Megid, Directeur général des Antiquités d'Alexandrie et de sa région et Directeur général des Fouilles sous-marines pour l'Égypte a demandé au Dr Oussama EI-Nahas de diriger le chantier.

se sont étendues aux espaces contigus. L'un est un terrain vague appartenant à deux compagnies EI-Baroun et El-Negm El-Sahily (secteur 2) où nous intervenons du 8 au 22 décembre 2010. L'autre, utilisé comme parking de voitures de police (secteur 3) nous est ouvert du 20 juillet au 31 août 2010, et du 11 juillet au 30 novembre 2011. Au Sud de ces secteurs, et longeant la rue Lewa Mohamed Fawzi Moaz, le terrain constructible de 17,5 hectares, propriété de Monsieur Hamdi Abd El-Fattah Zayan est laissé à notre disposition pour un diagnostic archéologique du 26 juillet au 20 septembre 2012. Ces investigations archéologiques ont été autorisées par le Conseil suprême des Antiquités égyptiennes (CSA), financées par le Musée royal de Mariemont et gérées par notre équipe franco-belgo-égyptienne composée principalement de membres du CÉALex et du Musée royal de Mariemont<sup>4</sup>. Durant les mois de janvier à mai 2011, les sondages du secteur 2 sont effectués sous la responsabilité d'une équipe égyptienne<sup>5</sup> (fig. 1).

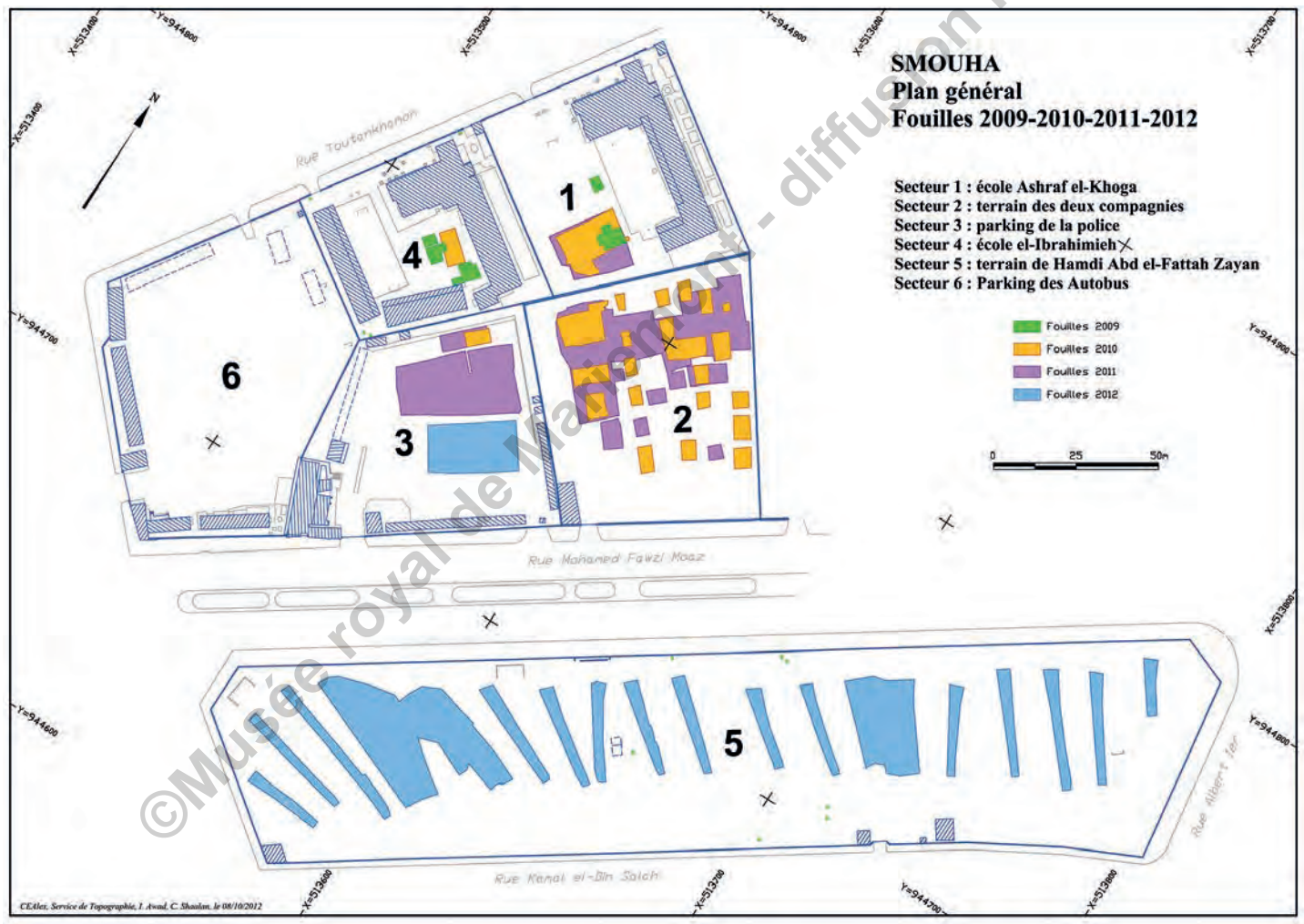


Fig. 1. Plan d'ensemble des fouilles, 2009 à 2012 (CEALex, Service de Topographie, Ismaël Awad, Cécile Shalaan).

## Contraintes

Lors de ces campagnes archéologiques, de nombreux problèmes ont été rencontrés et en particulier ceux liés à la présence constante d'eau. La nappe phréatique en premier lieu dont le niveau supérieur dans tous les carottages se situe à 1,20 m sous la surface du sol a rapidement noyé les aires de fouilles. Plusieurs pompes et puits ont été nécessaires pour assécher le terrain. Malgré tout, la vitesse de recharge de la nappe n'a pas permis un abaissement durable du niveau d'eau. Une autre cause d'inondation provient de la rupture de conduites affleurant la surface, par les engins mécaniques déplaçant nos déblais. Celles-ci appartiennent à des réseaux d'évacuation obsolètes qu'aucun plan d'occupation des sols ne signale. Elles n'ont plus d'utilité et, bien que colmatées, retiennent encore une grande quantité d'eau. Une troisième découle du manque de capacité et d'entretien du système de collecte des eaux usées dans le quartier actuel de Smouha. L'écoulement, sur nos chantiers, du surplus des eaux usées domestiques de la canalisation collective longeant la rue Toutankhamon en a été une des conséquences. Enfin, la dernière cause de submersion est à rechercher dans les pluies hivernales fréquentes et de longues durées qui paralysent toute activité. La lecture des strates mises au jour en a été rendue difficile. La retenue de l'eau dans les couches argileuses transformait le terrain en cloaque, et même pendant les fortes chaleurs, en un lieu à l'humidité constante. Toutefois, les choix d'emplacements des coupes stratigraphiques et des extensions de fouille ont permis de récolter un grand nombre d'informations sur la fonction et le plan des structures découvertes. De surcroît, la fouille délicate de certaines strates immergées a apporté d'autres éléments, tant au niveau de l'agencement des structures que du mobilier archéologique.

En moyenne trente ouvriers ont participé aux travaux dans des conditions peu idéales, aggravées par la chaleur estivale durant le mois du ramadan. Les risques encourus pendant cette période de fatigue et de manque de concentration ont été considérés et un horaire aménagé a été instauré.

Le chantier a été ralenti par quelques gros travaux tels que la destruction de hangars métalliques ouverts, ou le déplacement de blocs archéologiques. La découpe et le transport des poutrelles comme l'enlèvement des piliers de soutènement en béton des hangars étaient indispensables pour accéder au terrain et continuer la fouille de la surface qu'ils abritaient. Le dégagement des blocs situés au fond des excavations a nécessité des espaces pris sur l'emprise de fouille pour le positionnement du camion grue et des véhicules de transport.

Le secteur 6 n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques car le terrain, quotidiennement soumis à la circulation en journée et au stationnement des autobus la nuit, ne pouvait être laissé ouvert.

### Les carottages de 2008

L'implantation des carottages est décidée selon les anomalies mises en évidence par la prospection de 2004. D'autres sont répartis sur le terrain pour couvrir une surface maximale. Certains atteignent une profondeur de plus de 15 mètres, alors que d'autres révèlent la présence de blocs à moins d'un mètre sous la surface du sol.

Dans l'ensemble, la stratification de la base au sommet a montré trois principaux faciès sédimentaires : un substrat de grès dunaire avec colluvionnements

sous-jacents sur lesquels se posent des boues argileuses, elles-mêmes occultées par un remblai anthropique. Ces trois unités biosédimentologiques ont été identifiées par l'analyse granulométrique, minéralogique, faunistique et archéologique<sup>6</sup>.

### *Le terrain naturel (substrat et colluvions)*

À des profondeurs inégales par rapport au sol actuel – 17 mètres pour le carottage le plus profond de l'école des filles, 11 mètres pour celui de l'école mixte, 8 mètres pour celui du parking des autobus – la tarière à main a été arrêtée par un grès dunaire, formation géologique constituant le substrat de la marge nord-occidentale du delta du Nil. Ce grès dunaire, produit de l'induration de sables d'origine éolienne, présente une succession de lignes de crêtes et de dépressions. C'est dans l'une d'elles que nous nous situons. Avant son blocage, la tarière a traversé un horizon de sables à granulométrie hétérogène interprété comme un dépôt colluvial que l'on rencontre au bas des pentes des dépressions et qui résulte de l'érosion des versants.

### *L'espace lagunaire*

La phase de sédimentation suivante est constituée de quatre mètres de dépôts limoneux-argileux gris foncé, de texture plastique qui alternent avec des dépôts de coquilles. Ceux-ci sont assimilés à des vases à fort potentiel coquillier qui déterminent un milieu lagunaire. Ils présentent la même séquence stratigraphique que celles étudiées dans les carottages effectués dans les bassins du lac Mariout et de la lagune d'Aboukir. Un dépôt lagunaire coquillier a été particulièrement distingué dans ces bassins dont la fourchette chronologique oscille entre 4700 et 3000 BP.

Cette similitude démontre que les bassins étaient liés et ne formaient qu'un seul plan d'eau. La datation de la disparition de ce faciès lagunaire reste cependant imprécise. S'il est attesté, avant l'occupation hellénistique, rien ne prouve son existence durant l'Antiquité, période qui connaît d'après les auteurs anciens et les recherches archéologiques récentes un essor de l'occupation des rivages. Le régime hydrologique a joué un rôle essentiel dans le développement de la cité d'Alexandrie et de ses environs. Quelle était la configuration de ce plan d'eau au moment de l'urbanisation de la zone ?

Nous savons qu'un lac, nommé Hadra<sup>7</sup> à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, y est localisé et qu'il est séparé du lac Mariout par un canal construit probablement dès la fin du 4<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>8</sup>. Qu'il a pu avoir une fonction de régulation et de décantation des eaux du Nil drainées par le canal avant qu'elles ne parviennent à Alexandrie<sup>9</sup>. Qu'entre les 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, les chroniqueurs et voyageurs visitant Alexandrie décrivent un paysage de marais salants sur les berges dudit lac<sup>10</sup>. Mais nous n'avons aucune trace archéologique de ces aménagements.

### *Les terrassements et les vestiges enfouis*

Un remblai d'une épaisseur de quatre mètres représente la dernière sédimentation. Il s'agit d'un mélange de terres sablo-argileuses, provenant des dépôts précédents, et de terres rapportées. Il contient beaucoup de mobilier archéologique, toutes époques confondues. Sa destination principale est la création d'un environnement propice à l'implantation humaine à l'époque antique après comblement des zones marécageuses. Ce comblement s'est effectué progressivement et il est difficile, d'après les sondages, de savoir à quel moment le terrain a été utilisé comme dépotoir. Au fur

<sup>6</sup> C. FLAUX, *Étude de la séquence stratigraphique du quartier de Smouha (Alexandrie, Égypte), campagne de carottages novembre-décembre 2008*, janvier 2009 (Rapport manuscrit). Voir sa contribution dans le présent volume.

<sup>7</sup> R. LAKANY, « Quelques notes supplémentaires de toponymie alexandrine », in *Bulletin de l'atelier d'Alexandrie*, t. IV, 1977, p. 81-82.

<sup>8</sup> I. HAIRY et O. SENNOUNE, « Géographie historique du canal d'Alexandrie », in *Annales islamologiques*, t. XL, 2006, p. 247-287.

<sup>9</sup> I. HAIRY, « L'eau alexandrine des hyponomes aux citernes », in I. HAIRY (éd.), *Du Nil à Alexandrie. Histoires d'eaux*, 2009, (catalogue d'exposition. Alexandrie, Laténium, 23 octobre 2009-30 mai 2010), p. 215.

<sup>10</sup> O. SENNOUNE, *Alexandrie et les récits de voyageurs du VI<sup>e</sup> siècle à 1798*, Lyon, 2008 (thèse de doctorat inédite, sous la direction de J.-Y. Empereur. Université de Lyon 2).

et à mesure de l'avancée des constructions, il a été compacté pour servir de socle solide. Nous le retrouvons dans cet état sur le secteur 5, en attente d'être construit prochainement et sur tous nos autres secteurs de fouilles à l'emplacement d'élévations de murs. Les parties sommitales de ce remblai présentent des différences sur les zones non-construites mais cependant aménagées selon l'usage que l'on veut en faire. Recouvert de sable puis aplani pour les cours de récréation des écoles des secteurs 1 et 4, macadamisé et enduit de bitume pour le parking de la police du secteur 3, transformé en aire de jeu improvisé comme c'est le cas du terrain de football du secteur 2 des deux compagnies ou en surface de terre compactée et nivelée pour le passage et le stationnement des autobus du secteur 3. C'est là que la tarière à main s'est bloquée dans six carottages, signalant la présence probable d'éléments à caractère archéologique et, par là-même, les points de départ des recherches archéologiques.

### Stratégie d'intervention

Peu de carottages ont été arrêtés par des vestiges construits, laissant penser que s'il y avait bien une occupation dans cette zone, elle devait avoir essuyé une dégradation de grande ampleur. Nous savions aussi que tous les terrains de nos secteurs avaient subi une succession d'arasements et de remblaiements dont nous ne connaissons ni les amplitudes altimétriques ni les fréquences. Il paraissait évident que seul un dégagement extensif permettrait une lecture d'ensemble des vestiges et fournirait des éléments de chronologie relative. Nous avons donc fouillé couche par couche en partant des carottages positifs afin de mettre au jour les faits archéologiques dans leur globalité et dans leurs connections.

Les secteurs 1, 3 et 4 ont été fouillés manuellement. Le troisième a subi un décapage mécanique pour l'enlèvement de l'enrobé bitumineux. En ce qui concerne le deuxième, compte tenu du temps restreint pendant lequel nous pouvions intervenir, nous avons décidé d'effectuer des sondages mécaniques. Pour y parvenir, classiquement, nous avons décapé à la pelle mécanique les strates de surface, par passes de 0,20 à 0,30 mètres, jusqu'au niveau des vestiges. Nous avons agrandi le sondage selon l'anomalie détectée pour connaître les limites d'un sol, ou la continuité d'un alignement de blocs par exemple. Par la suite, sur le-même secteur, l'équipe égyptienne a agi pareillement en reliant les sondages positifs. Situés pour la plupart au nord du secteur 2, ils montraient une forte concentration d'éléments architecturaux.

Pour le secteur 5, nous avons décidé une approche du terrain en considérant l'altitude d'apparition et d'orientation des vestiges découverts sur les autres zones. Dix-neuf tranchées ont été ouvertes et creusées sur une hauteur d'un mètre selon un axe d'orientation différent de celui des structures mises au jour dans les secteurs 1 à 4. Le positionnement des tranchées devait permettre une investigation archéologique sur la plus grande superficie possible tout en garantissant un maniement et un travail sécurisés des engins mécaniques. Au delà du mètre de sédiments enlevé mécaniquement, nous avons entrepris une fouille manuelle dans les sondages qui se sont révélés positifs. Six carottages ont complété le travail archéologique sur le secteur<sup>11</sup>.

### L'évolution chronologique

L'occupation des terrains peut être divisée en quatre périodes. La première correspond à sa transformation en zone constructible où a été implanté un édifice monumental et ses remaniements successifs. Nous avons retrouvé les matériaux de fondations d'un groupe d'édifices et mis au jour les sols des remaniements à l'intérieur des bâtiments. La deuxième période se caractérise par leur démantèlement: de nombreux éléments d'élévation sont déplacés, taillés pour être réemployés ou destinés à la

<sup>11</sup> La stratigraphie de ces carottages est similaire à celle de 2008 avec une séquence lacustre plus épaisse.



Fig. 2. Les constructions antiques. Localisation des ensembles (CEAlex, Francis Choël et Service de Topographie, Ismaël Awad, Cécile Shalaan).

fabrication de la chaux. Une batterie de chauffours atteste que le site s'est mué en carrière et en fabrique de chaux. Le terrain, dans une troisième période, est remblayé et utilisé comme espace sépulcral. Abandonné peu à peu, il est en partie aménagé dans les années 1960 pour y installer des écoles, un garage-dépôt de bus et un poste de police.

### *Les constructions antiques*

La pelle mécanique et le décapage manuel ont révélé des éléments de constructions antiques disséminés sur les secteurs 1 à 4, ainsi que des fantômes de murs. Les structures mises au jour définissent trois ensembles de constructions. Le premier occupe les secteurs 1 et 2, le deuxième se développe sur les secteurs 3 et 4. Quant au troisième, il apparaît à l'extrême est de la fouille du secteur 2 (fig. 2).

#### *Le premier ensemble, les secteurs 1 et 2*

Les secteurs 1 et 2 ont livré des vestiges de murs en très mauvais état de conservation. Leurs parements ont été récupérés, mais il en reste des blocs architecturaux dont la position permet de tenter une interprétation de l'ensemble du bâtiment. En effet, les fantômes de murs qui présentent une cohérence dans leur orientation nord-ouest/sud-est dessinent deux lignes parallèles sur le secteur 1 et deux autres sur le secteur 2. Ces alignements définissent trois espaces longitudinaux. La zone centrale d'une largeur de 9,50 mètres en sépare deux autres plus étroites de 3,50 mètres. La largeur du bâtiment est de 20 mètres. Quant à la longueur estimée de l'édifice, qui se poursuit au-delà des limites de fouille, elle est de 52 mètres.

Visibles particulièrement sur le secteur 2, deux sols d'éclats de calcaire liés au mortier de chaux ont été identifiés dans l'espace central. Ils correspondent pour le premier à une aire de travail ou de circulation associée au premier état de construction, et pour le second à une aire de circulation pour les états suivants (fig. 3). Au même endroit, des blocs de calcaire de qualité, finement travaillés en réemploi, peuvent correspondre à des éléments d'un sol dallé tardif ou à une assise de support de statue.

Le long des murs extérieurs, des structures semi-circulaires ont été dégagées. Une est repérée au nord dans le secteur 1 (fig. 4) et deux autres apparaissent au sud dans le secteur 2 (fig. 2). Au nord-ouest et au sud-ouest du bâtiment, nous remarquons la présence de dallages extérieurs de même facture (fig. 5).

Les assises de blocs mis au jour dans ces alignements montrent pour les deux secteurs une succession d'au moins deux états de construction. Les assises essentiellement constituées de blocs de calcaire d'un premier état de construction laissent place, au suivant, à des assemblages de blocs de calcaire et de granite (fig. 6). Ces dernières sont des éléments architecturaux appartenant à d'autres édifices utilisés ici en réemploi.

Le remplissage argilo-sableux des fantômes contient de nombreux blocs et colonnes de granite montrant des traces de découpe. Quant aux blocs de calcaire, ils ont pour la plupart disparu, récupérés pour l'alimentation des fours à chaux.

#### *Le deuxième ensemble : les secteurs 3 et 4*

Les secteurs 3 et 4 contiennent des éléments d'architecture de même composition. Sur le quatrième, une maçonnerie de moellons de calcaire noyés dans un mortier de tuileau, orienté nord-est / sud-ouest, sépare deux sols de fabrication identique, constitués de litages d'argile orange surmontés d'incrustation de tesselles, de pierres et de céramique. Une tranchée remblayée de pierres, parmi lesquelles a été extrait le fragment d'une colonne en granite, coupe perpendiculairement cette maçonnerie et les sols (fig. 7). En outre, deux groupes de blocs liés au mortier hydraulique ont été mis au jour, l'un est constitué d'un assemblage de blocs de granite et accolé à une structure en moellons, l'autre se compose de blocs de calcaire. Ils appartiennent probablement au même ensemble architectural dont une partie a été détruite ou réemployée.

Sur le secteur 3, nous trouvons une maçonnerie de moellons de calcaire liés au mortier de tuileau, identique à celle découverte dans le secteur 4, séparant des rectangles de terre meuble d'argile noire (fig. 8). Au sud, deux fantômes remplis d'argile sableuse, de calcaire et de blocs de granite, orientés nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est, forment un angle droit. À l'ouest, un autre fantôme orienté nord-ouest/sud-est a montré une fois vidé de son remplissage quelques blocs de calcaire en place jointoyés au mortier hydraulique. Ces murs ont fonctionné dans un dernier état avec la structure de moellons de calcaire liés au mortier de tuileau avant d'être récupérés.

L'élément d'architecture le plus important des cinq secteurs y a été découvert. Il s'agit d'une partie de colonne de quatre mètres de longueur sur 80 centimètres de diamètre.

#### *Le troisième ensemble*

Dans la partie orientale du secteur 2, une fondation imposante constituée d'un agencement de moellons de calcaire liés par d'épaisses couches de mortier de tuileau est séparée par un couloir du soubassement d'un mur en blocs de granite de grand appareil jointoyés au mortier de tuileau formant un arc de cercle. Dans le prolongement de la fondation du mur plus au nord, apparaît un lambeau d'élévation de blocs de granite en réemploi avec notamment un bloc ayant appartenu à la construction



Fig. 3. Secteur 2. Sol dans l'espace central vu du Nord-Ouest (Photo André Pelle).

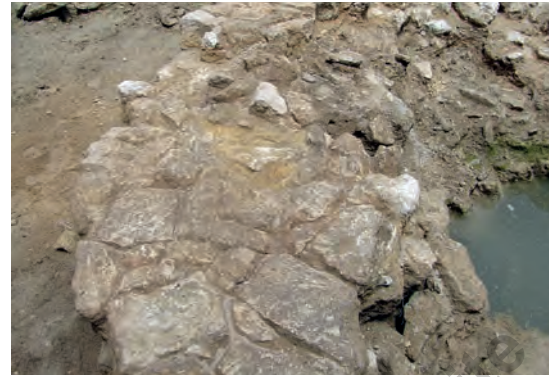


Fig. 4. Exèdre au nord du bâtiment dans le secteur 1, vu de l'Ouest (Photo Francis Choëï).



Fig. 5. Dallage situé au Sud-Ouest du bâtiment dans le secteur 2, vu du Nord (Photo Francis Choëï).



Fig. 6. Mur sud dans le secteur 2, vu du Nord (Photo Francis Choëï).



Fig. 7. Secteur 4 en cours de fouille, vu du Sud, 2011 (Photo Francis Choëï).



Fig. 8. Secteur 4 en cours de fouille, vu de l'Est, 2009 (Photo Francis Choëï).



Fig. 9. Four à chaux circulaire, vu de l'Ouest.



Fig. 10. Mobilier du comblement d'une fosse dépotoir (Photo Ben Van Den Bercken).



d'un pylône égyptien. Ces vestiges appartiennent à un ensemble architectural orienté nord-sud.

Ces ensembles de construction forment un vaste complexe architectural dont nous ne connaissons pas l'étendue et qu'il est difficile d'interpréter. En effet, sur les zones fouillées, les vestiges sont très affectés soit par des récupérations de matériaux, soit par les occupations ultérieures. De plus, les structures découvertes se prolongent au delà des limites de fouilles des quatre secteurs. Elles existent probablement sous les constructions actuelles ou ont été détruites par elles.

Dans le premier ensemble, l'accumulation de blocs à l'intérieur ou à proximité des tranchées de récupération accentue le caractère spectaculaire de l'ouvrage. Son plan montre une construction à deux portiques munis d'exèdres se faisant face, et qui n'est pas restituable dans son intégralité car les extrémités orientales et occidentales manquent. Sous le portique sud, le sol mis au jour est un simple mortier de chaux qui devrait être protégé. Cependant, aucun élément de couverture n'a été découvert. Les liens stratigraphiques sont par ailleurs rompus entre cet édifice à portiques et les deux autres ensembles de construction.

À l'Est, deux techniques d'assemblages de blocs ont été employées dans la construction; l'une de grand appareil constitué de blocs de calcaire et de granite et l'autre en appareil moyen de moellons de calcaire séparant des espaces d'argile noire.

Les vestiges mis au jour à l'Ouest sont rares et fortement affectés par les constructions actuelles. Ils permettent malgré tout de définir un troisième ensemble d'une orientation et d'une destination différentes des précédents.

Au Sud, les sondages des secteurs 2 et 3 n'ont pas livré de structures construites. Dans le secteur 5, aucune de période antique n'a été découverte. Cependant, les dix-sept tranchées qui y ont été effectuées ont permis de reconnaître un faciès géologique caractéristique des zones lacustres. Nous sommes donc en zone vierge de construction, dans un milieu humide à proximité d'un lac.

### *Les chauffours*

Les vestiges de plusieurs fours à chaux ont été dégagés sur le secteur 2 à quelques mètres du bâtiment qui a fourni les blocs destinés à être calcinés. Il n'en reste pour la plupart que de maigres traces puisqu'ils ont été arasés avant d'être recouverts par un remblaiement et des sépultures. En effet, c'est au dessus de l'un des fours, qu'une tombe en pleine terre et une autre en amphore ont été installées. Les épandages de cendres, de chaux, d'argile rubéfiée dans lesquels se mêlent des briques en terre cuite et des fragments de parois de fours donnent la vision de fours disposés en batterie par deux ou trois, échelonnés le long du bâtiment. Deux d'entre eux ont attiré notre attention car ils présentaient des éléments encore intacts. Le premier, de plan circulaire avec élévation de la chambre de chauffe en brique est conservé jusqu'à la sole (fig. 9). Il communique avec une aire de service par un couloir, ou gueule, délimité par des briques. Le second, présente une chambre de calcination également circulaire dans un environnement de brique révélant une forme rectangulaire. Les cuissons successives se remarquent par l'alternance de dépôts de chaux et de cendres dans le comblement des fours.

## *Une zone réinvestie en espace funéraire*

Après cette activité de démantèlement, le secteur 2 devient un espace funéraire. Sa partie nord a livré, outre une sépulture en pleine terre, cinq amphores datées du 6<sup>e</sup> siècle, et notamment de Gaza, dans lesquelles des cadavres d'enfants ont été déposés.

Ces contenants, situés à l'interface de la couche de démolition des fours à chaux et d'un remblai récent, sont en très mauvais état de conservation. En effet, le terrain a subi divers remaniements qui ont détruit et déplacé la plus grande partie de l'espace funéraire. Les vestiges encore à leur place originelle sont écrasés. Les fragments d'amphores brisés sont mélangés aux os éclatés dans une gangue argileuse noire. Dans le meilleur des cas, la sépulture en amphore est retrouvée avec une moitié de panse intacte. Quant à l'autre, brisée en de multiples fragments, elle n'a pu retenir le matériau encaissant qui s'est infiltré pour recouvrir et se mélanger aux ossements. Chaque sépulture en amphore repose sur un calage de briques et de tessons en terre cuite disposés au fond d'une fosse sans autre aménagement particulier.

La sépulture en pleine terre a également été détruite par les nivellements de terrain successifs. La fosse qui contenait le défunt a été coupée et il n'en reste plus qu'une partie, conservée sur une longueur de 0,50 m, contenant les os tronqués des membres inférieurs.

## *Le dépotoir contemporain*

À partir du 19<sup>e</sup> siècle l'ensemble du terrain est utilisé comme dépotoir qui se retrouve dans la stratification directement au contact du contexte funéraire. Ce dépôt hétérogène constitué de strates à dominante sableuse d'épaisseurs et de couleurs variables traversées d'un mélange de gravats antiques et modernes et de mobilier archéologique de toutes les époques. Dans cet enchevêtrement, le comblement d'une cuvette présente un ensemble cohérent. Localisée au sud-ouest du secteur 1, elle s'étire vers le secteur 3. De plan irrégulier, conservée sur 0,20 mètres, au fond plat avec un départ de parois évasées, sa partie supérieure a été nivelée pour l'installation des cours de récréation et du parking de la police. Son remplissage argilo-sableux brun foncé comportait un important mobilier en terre cuite et en verre (fig. 10). La terre cuite domine sur le verre de bouteille et donne un aperçu de quelques produits de luxe utilisés dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle : plats, assiettes, tasses décorées, coupelles, pots à onguents ainsi que de la céramique plus commune : pots de fleur, marmites faitout, assiettes.

C'est à cette même phase, sur le secteur 5, que l'on rattache les aménagements maçonnés contemporains destinés au dépôt de matériel lourd; bouteilles de gaz, matériel électrique et à l'installation d'abris; constructions légères pour des activités de gardiennage ou de bureau. Un sol de briques posées sur chant limité par des blocs calcaire marquant l'emplacement des cloisons, des élévations en briques et des sols en béton armé et en blocs de calcaire caractérisent cette occupation datée du milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

## **Conclusions**

Les investigations archéologiques entreprises par le Musée royal de Mariemont en collaboration avec le Centre d'Études Alexandrines entre 2008 et 2012, ont permis la mise au jour d'une occupation antique dans le quartier alexandrin de

Smouha. Les sondages puis les fouilles ont révélé les différentes destinations du terrain. À l'origine insalubre, il est remblayé pour devenir constructible. Puis, il devient un chantier de démolition et de récupération de matériaux. Des chauffours sont alors installés sur les lieux d'extraction des matières premières. Ces activités avec les remaniements architecturaux qu'elles entraînent perdurent pendant les cinq premiers siècles de notre ère. Au 6<sup>e</sup> siècle, le terrain est aménagé à nouveau pour devenir un lieu d'inhumation. Nous ne connaissons pas la date d'abandon de cet espace sépulcral. Entre le 6<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle, les terrains sont peu utilisés. Par la suite jusqu'aux années 1960, ils deviennent un dépotoir où s'entassent les déchets d'Alexandrie.

Les fouilles ont apporté la preuve d'une implantation humaine d'envergure dans une zone rurale à l'époque antique. La mise au jour d'ensembles bâtis, très endommagés et incomplets, révèlent un complexe d'importance, installé en bord de lac. Des études complémentaires sur le mobilier issu des fouilles<sup>12</sup> et sur les données stratigraphiques permettront peut-être de déterminer la fonction et la nature de ces bâtiments.

<sup>12</sup> Voir les contributions de Julie Monchamp, de B. Van den Bercken et de G. Cankardeş-Şenol dans le présent volume.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

An archaeological excavation site in a sandy, arid environment. In the foreground, there is a large, shallow, bowl-shaped pottery fragment. Behind it, a tall, slender, dark-colored bottle stands upright. The ground is covered with numerous other pottery shards and fragments of various shapes and sizes. In the background, a simple, light-colored building with several windows and doors is visible. The entire scene is bathed in a warm, orange-red light, suggesting a sunset or sunrise. A diagonal watermark is visible across the center of the image.

# ÉTUDE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite



Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur  
scientifique au Musée  
royal de Mariemont

# Les *dissecta membra* d'un monument disparu d'Alexandrie : étude préliminaire des pièces architecturales trouvées à Smouha\*

Les campagnes de fouilles menées sur le site de Smouha par le Musée royal de Mariemont, en collaboration avec le Conseil suprême des Antiquités égyptiennes et le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex), ont livré une quantité importante de pièces architecturales en granite, en calcaire et quelques éléments en marbre. Ces fragments d'architecture sont les derniers témoignages matériels d'un édifice monumental qui a été complètement démantelé dès l'Antiquité dans une *zone extra muros* située à l'est de la porte Canopique d'Alexandrie. La présence d'un monument antique dans ce secteur est attestée par plusieurs cartes anciennes et mentionnée dans les récits de voyageurs dès le 18<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ceux-ci identifient un grand temple muni de colonnes en granite auquel étaient associées plusieurs statues colossales dont il subsiste aujourd'hui quelques éléments conservés au Musée gréco-romain d'Alexandrie et au Musée royal de Mariemont. La question de l'identification du monument découvert à Smouha constitue donc un des enjeux majeurs de l'analyse des pièces architecturales. Celles-ci sont constituées de colonnes brisées et de blocs débités en granite rose d'Assouan. À ce premier ensemble, il convient d'ajouter une importante série de blocs parallélépipédiques en calcaire et quelques éléments architectoniques en marbre blanc. Si les dimensions des fragments et la découverte d'inscriptions royales confirment l'importance du/des monument(s) qui a/ont été démantelé(s), seule une analyse architecturale des fragments corrélée à l'étude stratigraphique du site (dont l'occupation couvre plusieurs siècles) peut nous permettre de caractériser le monument et d'identifier sa/ses fonction(s). En préalable au projet de sa reconstitution virtuelle par le biais d'un scan 3D des blocs déposés à Kom El-Chougafa (fig. 1), la présente contribution se concentrera sur un ensemble de pièces constitué de dix-huit fragments de colonnes en granite rose d'Assouan. L'identification de nombreux parallèles typologiques et métrologiques avec d'autres édifices alexandrins permettra d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion pour tenter de le reconstituer et ainsi contribuer au renouvellement de nos connaissances historiques et architecturales de l'Alexandrie gréco-romaine.

## Contexte archéologique

Les investigations de terrain menées à Smouha entre 2008 et 2012 ont mis au jour un vaste site (fig. 2) caractérisé par plusieurs structures archéologiques réparties sur quatre parcelles de terrain (les secteurs numérotés de 1 à 4, voir ci-dessous). Ces éléments définissent plusieurs constructions qui ont été remaniées, puis démantelées à une époque qui doit encore être précisée à partir des données stratigraphiques et de l'étude du mobilier archéologique. En effet, la définition d'un cadre chronologique est

\* Nous adressons nos vifs remerciements au Prof. Marie-Cécile Bruwier (directrice scientifique du Musée royal de Mariemont) pour nous avoir permis de participer à ce projet d'étude des pièces architecturales de Smouha, notamment par le biais d'un séjour de recherches réalisé au mois de novembre 2015 à Alexandrie. Les résultats préliminaires présentés dans cet article ont été obtenus grâce à la précieuse collaboration des collègues du Centre d'Études Alexandrines et à leur directrice, Madame Marie-Dominique Nenna, que nous remercions chaleureusement.

<sup>1</sup> Voir les contributions de M.-C. BRUWIER et de C. SHAALAN dans le présent volume.



Fig. 1. Ensemble des blocs de Smouha déposés à Kom El-Chougafa, novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 2. Alexandrie, Smouha. Résultat des fouilles menées sur les différents terrains, entre 2009 et 2010 (CEAlex, DAO Francis Choël).



fondamentale pour interpréter le phasage de cet ensemble architectural et les relations entre les différentes structures. Aussi, les faits archéologiques enregistrés<sup>2</sup> documentent plusieurs phases d'occupation du site entre le 2<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> siècle après J.-C. Bien que les sondages et les fouilles archéologiques n'aient pas pu atteindre les couches antérieures au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>3</sup>, des éléments résiduels d'époque hellénistique extraits d'assemblages mixtes ou hétérogènes<sup>4</sup> permettent de considérer une occupation probablement dès le 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

L'étude des pièces architecturales est conditionnée par le contexte archéologique général du site qui était fortement perturbé<sup>5</sup>. En effet, il s'avère complexe d'identifier les espaces et de comprendre la planimétrie qui caractérisait le groupe d'édifices découvert à Smouha. La plupart des blocs et fragments de colonnes n'étaient plus en place au moment où ils ont été dégagés et les vestiges de murs ont été exhumés en mauvais état de conservation. L'identification d'une série de tranchées de récupération des matériaux, corrélée à la présence de chauffours, témoigne d'une exploitation du lieu qui a fortement altéré les constructions antiques. Celles-ci se distinguent par leurs matériaux et techniques d'assemblage documentant plusieurs états de construction. Les assises encore en place au moment des fouilles étaient constituées d'assemblages en grand appareil formés de blocs de calcaire et de blocs de granite utilisés en remploi (secteurs 1, 2 et 3) et des assemblages en moyen appareil de moellons de calcaire (secteurs 2 et 4). Les faits archéologiques identifiés dans les secteurs 2 et 4 montrent que les structures dégagées sont postérieures au 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.; *un terminus post quem* déterminé par plusieurs assemblages homogènes composés d'éléments céramiques d'époque romaine<sup>6</sup>. En outre, les blocs en granite – qui présentent des traces d'encoches de fixation – ont été utilisés en remploi et proviennent donc d'un ou plusieurs édifice(s) antérieur(s). Les colonnes monolithiques exécutées dans le même matériau ont toutes été trouvées brisées dans des tranchées de récupération des pierres.

Si les éléments architecturaux remployés et massivement dégagés sur trois secteurs (1, 2 et 3) ne peuvent pas être datés avec précision (époque ptolémaïque ou romaine?), ils renvoient directement aux descriptions du site par les voyageurs des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>. À défaut de reprendre toute la documentation sur le propos, nous insisterons sur une série d'indications particulières. Cité par Wilkinson en 1843, le texte de Richard Pococke précise que le temple était sous eau à son époque et, parmi les vestiges visibles, figuraient plusieurs colonnes en granite rouge de trois pieds de diamètre (soit environ 90 cm), des sphinx détruits en marbre jaune, une statue féminine haute de 12 pieds (soit 360 cm) avec un fragment de statue colossale masculine<sup>8</sup>. Le voyageur britannique reconnaît un grand portique composé de colonnes à fûts lisses en granite rouge de deux pieds de diamètre (soit environ 60 cm) qui précédait un temple rond identifié par la disposition d'une série de colonnes cannelées de trois pieds de diamètre<sup>9</sup> (environ 90 cm). Dans une lettre datée de 1843, Édouard Gauthier D'Arc localise l'édifice à proximité d'une « chaussée antique » et indique qu'il devait mesurer 30 mètres de long. Enfin, Mahmoud Bey El-Falaki mentionne encore en 1866 « une quantité de socles à leur place primitive, de chapiteaux, de tronçons de colonnes brisées et de fûts entiers, le tout en granite rouge »<sup>10</sup>.

Suite aux différentes campagnes de fouilles, 82 blocs ont été transférés au « musée en plein air » de Kom El-Chougafa. Plus de la moitié de ces pièces (50 au total) est constituée de blocs anépigraphes en granite de forme parallélépipédique présentant des marques d'assemblage et des traces de débitage. Si une partie de ces

<sup>2</sup> Smouha, rapports de fouilles (2008-2012). Voir la contribution de F. CHOËL dans le présent volume.

<sup>3</sup> En effet, « les couches d'époque hellénistique n'ont pas pu être atteintes en raison des conditions climatiques lors des investigations hivernales et du niveau fort élevé de la nappe phréatique à cet endroit, immergeant constamment les niveaux antérieurs ». Voir M.-C. BRUWIER, « Recherches archéologiques à Smouha », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 21-33.

<sup>4</sup> Cf. l'article de G. CANKARDEŞ-SENOU dans le présent volume. Voir aussi J. MONCHAMP, « Céramiques de Smouha, Alexandrie, Égypte. Époques romaine et romaine tardive », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 35-97.

<sup>5</sup> Voir la contribution de F. CHOËL dans le présent volume.

<sup>6</sup> Notamment l'assemblage du secteur 4 (US 40035), voir J. MONCHAMP, *op. cit.* (*supra* n. 4).

<sup>7</sup> Voir les contributions de M.-C. BRUWIER et de C. SHAALAN dans le présent volume.

<sup>8</sup> Sur les statues colossales de Smouha, voir la contribution de M.-C. BRUWIER dans le présent volume.

<sup>9</sup> R. POCOKE, *Description of the East and some other countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12; S. WILKINSON, *Modern Egypt and Thebes: being a description of Egypt, including information required for travellers in that country*, t. I, Londres, 1843, p. 169.

<sup>10</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, les sondages, nivellements et autres recherches*, Alexandrie, 1866, p. 66.

éléments était intégrée dans des structures maçonnées faisant alterner des assises de blocs de calcaire avec des blocs de granite, la plupart étaient noyés dans des remblaiements de tranchée de récupération des éléments calcaires. Tel est le cas des dix-huit fragments de colonnes qui présentent des cassures et/ou des traces de découpe. Leur disposition en une série d'alignements a permis de définir la planimétrie des constructions antiques: ces alignements définissent ainsi les « fantômes » de plusieurs murs qui ont été détruits sous l'action des chauffourniers. Les pièces en granite (blocs et fragments de colonnes) devaient certainement appartenir à un édifice monumental qui ne peut pas être daté par les données stratigraphiques; ces éléments étaient utilisés en remploi et tout l'enjeu d'une étude approfondie viserait à proposer une reconstitution de leur fonction architecturale originelle.

	<i>Secteur 1</i>	<i>Secteur 2</i>	<i>Secteur 3</i>	<i>Secteur 4</i>
Granite	22	25	20	1
Calcaire	2	5	2	/
Marbre	/	5	/	/
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>35</b>	<b>22</b>	<b>1</b>
<i>Nombre total: 82 pièces architecturales</i>				

Tableau n° 1: distribution du nombre de blocs par secteur transférés à Kom El-Chougafa

#### *Le secteur 1 (école Ashraf El-Khoga)*

Les fouilles du secteur 1 ont mis au jour deux alignements de blocs orientés nord-est/sud-est dans un contexte archéologique perturbé (fig. 3). Ils marquent la présence de deux murs longitudinaux et parallèles. Celui au nord a conservé quatre piles qui apparaissent à une distance régulière et qui sont constituées d'un assemblage de blocs de calcaire surmontés d'autres de granite en remploi. Ces structures devaient certainement supporter les éléments d'une colonnade. Entre ces piles composites de fondation, les fouilles ont révélé les vestiges d'un radier de fondation composé d'un hérisson de moellons de calcaire. L'alignement sud est principalement composé d'éléments déplacés avec une concentration de fragments de colonnes. Les blocs parallélépipédiques n'étaient plus en place dans ce secteur et ils ont été dégagés dans un contexte perturbé. En effet, les assemblages de mobilier archéologique sont hétérogènes avec de rares couches homogènes qui sont datées de l'époque romaine. L'analyse des données stratigraphiques ne permet donc pas de définir un cadre chronologique précis pour ce secteur. Au total, 24 blocs ont été enregistrés et déposés à Kom El-Chougafa, dont 22 pièces architecturales en granite (seize blocs et six fragments de colonnes à fûts lisses) et deux blocs de calcaire.

#### *Le secteur 2 (terrain des deux compagnies)*

Le secteur 2 est celui qui a livré le plus de pièces architecturales (fig. 4). Celles-ci ont été trouvées de manière alignée selon un axe nord-ouest/sud-est parallèle aux alignements observés dans le secteur 1. Celui du nord est le plus évident. Il a révélé une forte concentration de fragments d'architecture en granite (surtout des blocs de forme parallélépipédique, la plupart présentant des encoches de fixation et des traces de débitage). À l'extrémité orientale du secteur, à quelques mètres du « troisième ensemble »<sup>11</sup>, les fouilles ont dégagé plusieurs blocs de granite en place disposés sur des assises de calcaire dont la configuration rappelle les assemblages du secteur 1 mentionnés plus haut. En outre, d'autres parallèles avec le secteur 1 ont été observés. Plusieurs couches de composition identique (couches meubles homogènes de couleur

<sup>11</sup> Cf. l'article de F. CHOËL dans le présent volume.

jaune) marquent les tranchées de récupération des blocs au sein desquels de nombreux éléments en granite ont été dégagés. La coupe du sondage n° 2 met en évidence la manière dont cette tranchée coupe une succession de strates similaires correspondant à des remblaiements d'installation de sols. Dans ce sondage, un fait archéologique a été clairement identifié. Il correspond à une assise de blocs de calcaire (US 20158) installée sur un radier de moellons eux aussi en calcaire (US 20160). Cette structure a été démantelée au plus tôt après le 2<sup>e</sup> siècle de notre ère. Une telle hypothèse s'appuie sur un assemblage homogène de matériel céramique daté de l'époque romaine (US 20043=US20140), plus précisément des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. Ces éléments de datation peuvent fournir un *terminus postquem* permettant de situer chronologiquement l'intervention des chauffourniers. Celle-ci doit être mise en corrélation avec un autre fait archéologique important, à savoir l'installation de fours à chaux.

En effet, deux structures interprétées comme des fours à chaux ont été identifiées dans le secteur 2 (FR 2008 et FR 2005), au sud-ouest des deux alignements de blocs. Ces fours auraient été construits après le 2<sup>e</sup> siècle de notre ère, comme le montre le four FR 2008 qui « coupe » la couche US 20283 datée grâce au matériel céramique. L'autre four (FR 2005) s'appuie sur une strate du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère et a été arasé, ce qui ne nous permet pas d'estimer sa hauteur ni d'identifier son niveau de circulation. La couche de destruction du four (US 20249) ne peut pas être datée avec précision (« tardo-antique »); par contre, elle a été coupée par une sépulture datée du 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. En-dessous – et de part et d'autre de la structure conservée du four – deux couches de comblement identiques (US 20259 et US 20268) sont datées entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> siècle. Ces données stratigraphiques fournissent de précieux points de repères chronologiques pour dater l'activité des chauffourniers et le démantèlement du site, entre le 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècle et le 6<sup>e</sup> siècle. Enfin, parmi les nombreuses pièces architecturales trouvées dans le secteur 2, mentionnons la présence de blocs en marbre dont deux fragments de corniche et un chapiteau de pilastre de type ionique en marbre.

### *Le secteur 3 (parking de la police)*

Les fouilles du secteur 3 ont révélé trois alignements dont deux se coupent en angle droit (fig. 5). Le premier est orienté selon un axe nord-est/sud-ouest et correspond au remplissage d'une tranchée par une couche meuble sablo-argileuse beige (US 30119), datée entre l'Antiquité tardive et le 9<sup>e</sup> siècle, qui a livré plusieurs blocs de granite. Le deuxième alignement, orienté selon un axe nord-ouest/sud-est se caractérise aussi par un alignement de blocs récupérés dans une tranchée remplie par la couche US 30118 (couche sableuse brun clair avec matériel mixte d'époque romaine et tardo-antique). Dans cet alignement, nous attirons l'attention sur le bloc de granite de remploi (US 30046), disposé sur d'autres de calcaire, de manière analogue à ce qui a été observé dans les secteurs 1 (fait 1002) et 2 (fait 2010). Un troisième alignement parallèle au précédent, et orienté selon un axe nord-ouest/sud-est a été identifié à l'ouest. Il se distingue des autres par l'absence de blocs de granite. Les fouilles ont identifié une tranchée matérialisée par la couche US 30102 qui traverse le secteur à l'emplacement d'un alignement probable de blocs. Elle est datée du 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

L'étude stratigraphique du secteur, corrélée à la datation du mobilier archéologique, permet d'insister derechef sur cet important phénomène de récupération des matériaux calcaires. En effet, sous les couches modernes ont été identifiées, à plusieurs endroits, des strates de remblais datées du 6<sup>e</sup> siècle, notamment le remplissage de la tranchée (US 30102) qui traverse une partie du secteur et qui semble marquer



Fig. 3. Alexandrie, Smouha. Alignements de blocs dans le secteur 1, vus de l'Est (Photo Marie-Cécile Bruwier).



Fig. 4. Alexandrie, Smouha. Alignements de blocs dans le secteur 2, vus de l'Ouest (Photo Marie-Cécile Bruwier).



Fig. 5. Alexandrie, Smouha. Blocs du secteur 3, vus du Sud (Photo Francis Choël).



Fig. 6. Alexandrie, Smouha. Secteur 4 en cours de fouille, vu de l'Est, 2009 (Photo Francis Choël).

l'emplacement d'un mur presque intégralement démantelé. Cette couche coupe plusieurs unités stratigraphiques, dont l'une est interprétée comme un remblai d'installation des blocs (2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), au-dessus de laquelle ont été identifiées des traces de destruction de l'alignement de blocs (cailloutis et nodules de calcaire) datées après les 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> siècles de notre ère. L'absence de données matérielles entre deux phases chronologiques importantes, celle du 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> et celle du 6<sup>e</sup> siècle transparaît à nouveau ici.

#### *Le secteur 4 (école El-Ibarhimieh)*

Peu d'éléments d'architecture ont été dégagés dans ce secteur : un tambour et la partie supérieure d'une colonne monolithique en granite. Néanmoins, les sondages réalisés en 2009 ont révélé les traces d'une structure maçonnée composée de quatre blocs de granite gris jointoyés et recouverts d'un mortier de tuileau (fig. 6). Les dimensions sont proches de celles des blocs repérés dans les alignements des autres secteurs. Le mortier utilisé suggère l'existence d'une structure fonctionnelle en contact direct avec l'eau. Bien que les données stratigraphiques ne permettent pas de fournir une datation précise, ces éléments d'architecture sont antérieurs au remblaiement de la zone et à la construction d'une structure en moellons de calcaire qui précède la réalisation d'une tranchée de récupération des matériaux. Les fouilles postérieures ont révélé d'autres structures en matériaux plus légers qui ont été datées de l'époque romaine, notamment à partir de l'US 40033 qui est une couche de remblai ayant livré un assemblage de céramiques datées du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>12</sup>.

### Définition d'un cadre chronologique

Une première lecture de l'ensemble des blocs trouvés à Smouha mise en corrélation avec les données de fouilles permet d'identifier au moins trois phases chronologiques majeures. Le premier état est le moins connu et il doit être antérieur au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les seules traces matérielles sont les fragments d'architecture en granite rose qui ont tous été trouvés en remploi, soit encore en place et s'appuyant sur des assises de calcaire (secteurs 1, 2 et 3) soit « noyés » dans des couches de remplissage des tranchées réalisées pour récupérer les matériaux. Cette deuxième configuration est le résultat d'un démantèlement visant à extraire les blocs de granite pour atteindre le calcaire et le marbre. Les structures maçonnées identifiées sur trois secteurs matérialisent un deuxième état d'architecture. Celles-ci consistent en différents assemblages de blocs de granite et de calcaire définissant des alignements auxquels sont associés plusieurs pavements de moellons de calcaire. Leur datation doit être postérieure au 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Il s'agirait donc d'un ensemble architectural qui pourrait être daté de l'époque romaine, sans qu'il ne soit possible de reconstituer l'intégralité de sa planimétrie. Enfin, la troisième phase correspond au démantèlement de ces structures entre le 3<sup>e</sup> siècle (remplissage des tranchées de récupération) et au plus tard à l'époque tardo-antique romaine (destruction des fours) ou au 6<sup>e</sup> siècle (transformation en zone funéraire). L'absence de données stratigraphiques et chronologiques fiables entre ces deux *termini* laisse suggérer une éventuelle période d'abandon du site qui pourrait trouver son explication au regard du contexte historique d'Alexandrie. En effet, à partir de l'Antiquité tardive, le territoire alexandrin s'est profondément rétracté et une grande partie de l'ancienne cité a été transformée en une vaste carrière riche en matériaux de qualité<sup>13</sup>. L'abandon de la zone orientale d'Alexandrie aurait commencé bien avant la conquête arabe et, au 9<sup>e</sup> siècle, la superficie de la ville avait diminué de deux tiers par rapport à l'époque ptolémaïque<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> J. MONCHAMP, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 36-49, une datation confirmée par la découverte d'une monnaie datée du Haut-Empire (SMO.11.40033-29). Nous remercions Thomas Faucher de nous avoir communiqué cette information.

<sup>13</sup> J. MCKENZIE, *The architecture of Alexandria and Egypt 300 BC-AD 700*, New Haven, 2007, p. 209.

<sup>14</sup> D. BEHRENS-ABOUSEIF, « Topographie d'Alexandrie médiévale », in C. DÉCOBERT et J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrie médiévale 2*, Le Caire, 2002 (*Études alexandrines*, 8), p. 113-125.

## Les colonnes fragmentaires en granite rose de Smouha

	<i>Secteur 1</i>	<i>Secteur 2</i>	<i>Secteur 3</i>	<i>Secteur 4</i>	<b>Totaux</b>
Base	0	1	0	0	1
Partie inf.	2	2	1	0	5
Partie sup.	1	2	0	1	4
Fût	3	2	1	0	6
Tambour	0	1	0	1	2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>18</b>

Tableau n° 2. Identification et répartition des fragments de colonne par secteur

Les campagnes de fouilles de Smouha ont livré dix-huit fragments d'une colonnade (tableau n° 2). Ces éléments appartenaient à une série de colonnes monolithiques à fût lisse en granite d'Assouan de type rose rougeâtre sombre<sup>15</sup>, dont le nombre exact ne peut pas être déterminé. Outre les six fragments de fûts dont le diamètre varie entre 90 et 60 cm, la répartition des pièces en sections inférieures (cinq pièces) et supérieures (quatre pièces) permet de distinguer plusieurs individus. L'estimation peut être affinée si nous considérons les différences de diamètres (voir tableau n° 3). Par exemple, le fragment numéroté 30007 est un individu de taille monumentale (fig. 7) : conservée sur une longueur d'environ quatre mètres, cette partie inférieure a un diamètre d'environ 100 cm. Un autre fragment trouvé dans le secteur 2 constitue la partie supérieure d'une colonne dont le diamètre maximal est de 120 cm (20214, fig. 8). Un « tambour » de taille identique (20230) a été trouvé dans la même zone, tout comme une base fragmentaire de style ionique-attique de dimensions colossales (20012, fig. 9-10). Ces éléments peuvent être intégrés dans un premier groupe, dont les parallèles doivent être recherchés dans l'architecture monumentale d'Alexandrie et seront détaillés ultérieurement. Le croisement des données typologiques et métrologiques permet d'identifier deux autres groupes : l'un concerne les fragments d'un diamètre compris entre 75 et 90 cm ; l'autre inclut les pièces de taille plus petite, dont le diamètre varie entre 60 et 75 cm.

Cette répartition en trois groupes pose plusieurs questions quant à la nature du monument auquel les fragments d'architecture appartenaient. Les colonnes de grandes dimensions ont pu servir de support pour la façade d'un édifice monumental, tandis que celles de taille inférieure laissent présager l'existence d'au moins deux colonnades ou portiques. Il convient de préciser que les dimensions des fragments des groupes 2 et 3 renvoient directement à la description de Richard Pococke qui en identifiait de 60 cm et de 90 cm de diamètre. En outre, ajoutons qu'une colonne complète<sup>16</sup> d'un type analogue à celui du groupe 2 a été dégagée par A. Abd El-Fattah<sup>17</sup> lors d'une campagne de sondages archéologiques réalisée dans les jardins d'El-Nouzha. Il doit certainement s'agir d'un élément isolé qui a été déplacé pour « orner » lesdits jardins et qui pourrait provenir de la zone fouillée à Smouha. Procédons maintenant à des comparaisons qui nous permettront d'élaborer des hypothèses pour caractériser et dater ces éléments.

<sup>15</sup> R. KLEMM et D.D. KLEMM, *Stones and quarries in Ancient Egypt*, Londres, 2008, p. 251-252.

<sup>16</sup> Colonne monolithique à fût lisse en granite rose d'Assouan, H. : 471 cm, D. inf. : 96 cm, D. sup. : 85 cm.

<sup>17</sup> A. ABD EL-FATTAH, « Two monuments from ancient Eleusis site », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XLVI, 2000, p. 81-87.



Fig. 7. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Colonne fragmentaire monolithique à fût lisse de dimensions colossales (30007), novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 8. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Colonnes fragmentaires monolithiques à fûts lisses (20235 et 20214), novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 9. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Base de colonne de type ionique-attique (20212), novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 10. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Base de colonne de type ionique-attique (20212), novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).

<b>Groupe 1</b> Diamètre ( $x > 100$ cm)	<b>Groupe 2</b> Diamètre ( $75 \text{ cm} \geq x \geq 90$ cm)	<b>Groupe 3</b> Diamètre ( $60 \text{ cm} \geq x \geq 75$ cm)
<b>Base</b> Inv.SMO.011.20012 Diam.: 110-120 cm		
<b>Partie inférieure</b> Inv.SMO.010.30007 Diam.: 95-100 cm	<b>Partie inférieure</b> Inv.SMO.010.10046 Diam.: 80-80 cm	<b>Partie inférieure</b> Inv.SMO.010.10026 Diam.: 65-73 cm
	<b>Partie inférieure</b> Inv.SMO.011.20150 Diam.: 77-90 cm	
	<b>Fragments de fût (2)</b> Inv.SMO.010.10069-10074 Diam.: 78-84 cm	<b>Fragment de fût</b> Inv.SMO.010.10065 Diam.: 74 cm
		<b>Fragment de fût</b> Inv.SMO.011.30049 Diam.: 61-68 cm
		<b>Fragment de fût</b> Inv.SMO.011.20219 Diam.: 73 cm
	<b>Partie inférieure et fût (2)</b> Inv.SMO.011.20236 et 20235 Diam.: 89-90 cm	
<b>Tambour</b> Inv.SMO.011.20230 Diam.: 120 cm	<b>Tambour</b> Inv.SMO.09.30013 (2009) Diam.: 80 cm	
<b>Partie supérieure</b> Inv.SMO.011.20214 Diam.: 120 cm	<b>Partie supérieure</b> Inv.SMO.011.20239 Diam.: 79-80 cm	<b>Partie supérieure</b> Inv.SMO.010.40031 Diam.: 65-70 cm
	<b>Partie supérieure</b> Inv.SMO.010.10066 Diam.: 72-80 cm	

Tableau n° 3. Classement typologique des fragments en fonction de leurs diamètres



## Notes sur l'utilisation des colonnes en granite rose à Alexandrie

Comme le souligne Patrizio Pensabene<sup>18</sup>, les colonnes en granite rose d'Assouan constituent un des types de support les plus diffusés dans le monde gréco-romain, surtout à partir de l'époque romaine impériale. Parmi les exemplaires les plus fameux, mentionnons les colonnes aujourd'hui intégrées à la basilique Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs à Rome. Hautes de dix mètres pour un diamètre d'un mètre, ces supports appartenaient au complexe thermal de Dioclétien<sup>19</sup>. Des colonnes identiques supportaient les voûtes des thermes de Caracalla<sup>20</sup>, dont le seul exemplaire complet (d'une hauteur d'environ onze mètres) se trouve aujourd'hui sise à la *piazza Santa Trinita* à Florence<sup>21</sup>. L'utilisation de ce type de support colossal est attestée dès l'époque ptolémaïque. Le témoignage le plus connu est celle (haute de 105,4 cm) installée au centre de la place de Karthoum à Alexandrie, autrefois place Saïd (fig. 11). Selon la notice d'Achille Adriani<sup>22</sup>, cette colonne de granite rose, surmontée d'un chapiteau corinthien en basalte, a été découverte vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle lors de la construction de l'école Menasce. Elle y fut érigée en 1899 par le docteur Shies Bey (ancien directeur de l'hôpital gouvernemental). Toujours selon le même auteur, le chapiteau daterait de l'époque hellénistique et la colonne aurait été retrouvée avec d'autres supports identiques et chapiteaux en basalte dans une zone qui correspondait aux quartiers royaux d'Alexandrie. Elle est la dernière trace matérielle d'un grand complexe architectural – attribué à une palestre depuis le 19<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup> – situé entre la voie Canopique et la rue longitudinale L2<sup>24</sup>.

Si la question de l'identification du monument auquel appartenait la colonne de la place Khartoum reste ouverte<sup>25</sup>, nombreux sont les documents anciens qui confirment l'importante utilisation de colonnes colossales « de pierre rougeâtre »<sup>26</sup> à Alexandrie durant l'Antiquité. Mentionnons l'exemple des trois colonnes colossales en granite rose aujourd'hui disparues et reproduites dans plusieurs dessins de ruines alexandrines<sup>27</sup>. Elles se dressaient devant l'église Saint-Athanase, érigée au 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, convertie en mosquée après la conquête arabe et restaurée à l'époque fatimide<sup>28</sup>. Connue sous le nom de mosquée El-Attarin, elle a disparu, avec les éléments de la colonnade en place, au début du 19<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci sont mentionnés dans la *Description de l'Égypte*<sup>29</sup> qui en précise les dimensions : douze mètres de hauteur et 1,40 mètre de diamètre. Ils appartenaient à un ensemble identifié le long du parcours de l'antique *dromos* d'Alexandrie. Le témoignage qu'Achille Tatiüs<sup>30</sup> a fourni (*Leucippe et Clitophon*, V, 1-4) nous permet de remettre en contexte ces monolithes. En effet, le texte attire l'attention sur la présence de nombreuses « rues à colonnades » à Alexandrie, outre la fameuse voie Canopique qui traverse Alexandrie d'ouest en est et qui présentait des colonnes colossales. Les données archéologiques<sup>31</sup> semblent confirmer cet aménagement monumental du réseau viaire alexandrin, bien que celui-ci ne soit que partiellement connu<sup>32</sup>. Outre les colonnes colossales signalées par les voyageurs, citons celles en granite rose du portique séparant le *frigidarium* des thermes de Kom El-Dikka de la rue R4 (fig. 12). Elles présentent des dimensions identiques à celles des autres colonnades de rues identifiées à Alexandrie<sup>33</sup>:

<sup>18</sup> P. PENSABENE, *Elementi architettonici di Alessandria e di altri siti egiziani*, Rome, 1993, p. 181-184.

<sup>19</sup> D. CANDILIO, « Thermae Diocletiani », in E.M. STEINBY, *Lexicon topographicum urbis Romae*, t. V, Rome, 1999, p. 53-58.

<sup>20</sup> M. PIRANOMONTE, « Thermae Antoninianae », in E.M. STEINBY, *Lexicon topographicum urbis Romae*, t. V, Rome, 1999, p. 42-48.

<sup>21</sup> Don du pape Pie IV à Cosme 1<sup>er</sup> au 16<sup>e</sup> siècle. Voir G. BELLI, « Un monumento per Cosimo I de Medici, la colonna della giustizia a Firenze », in *Annali di architettura*, t. XVI, 2004, p. 57-78.

<sup>22</sup> A. ADRIANI, *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano*, série C, t. I, Palerme, 1966, p. 78, n° 35, fig. 19, 65 et 68.

<sup>23</sup> T. NEROUTSOS-BEY, *L'ancienne Alexandrie. Étude archéologique et topographique*, Paris, 1888, p. 72. Voir la carte de M. Bartocci publiée dans E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du Musée gréco-romain*, Bergame, 1914.

<sup>24</sup> Voir B. TKACZOW, *Topography of ancient Alexandria (an archaeological map)*, Varsovie, 1993.

<sup>25</sup> Certains auteurs ont effectivement mis ces découvertes en rapport avec le théâtre mentionné par

Strabon (*Géographie*, XVII, I,9) qu'ils localisent près de l'actuel hôpital gouvernemental. Voir A. LE BIAN, *Les espaces du théâtre dans l'Égypte hellénistique et romaine*, in P. BALLET (éd.), *Grecs et Romains d'Égypte. Territoires, espaces de la vie et de la mort, objets de prestige et du quotidien*, Le Caire, 2012, p. 142. En réalité, aucun vestige ne permet de confirmer une telle identification, voir B. TKACZOW, *op. cit. (supra n. 24)*, p. 146-155.

<sup>26</sup> Par exemple, la carte d'Alexandrie réalisée par Johann Helffrich en 1566 montre plusieurs colonnes dressées à proximité des fameuses « Aiguilles de Cléopâtre ». Voir notamment E. COMBE, « Notes de topographie et d'histoire Alexandrine », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XXXVI, 1946, p. 102-103.

<sup>27</sup> A. ADRIANI, *op. cit. (supra n. 22)*, p. 69-70, n° 20, 22, 24.

<sup>28</sup> E. COMBE, *op. cit. (supra n. 26)*, p. 133-135, fig. 3.

<sup>29</sup> G. LE PÈRE, « Mémoire sur la ville d'Alexandrie », in *Description de l'Égypte, État moderne*, t. II/2, Paris, 1809, p. 284-285.

<sup>30</sup> Achille TATIUS, *Leucippe et Clitophon*, V, 1-4: « Comme j'étais entré par la porte dite du Soleil [c'est-à-dire la porte de Canope], aussitôt s'offrit à ma vue l'étonnante beauté de la ville qui remplit mes yeux de plaisir. Il y avait une rangée de colonnes, rectiligne, qui, de chaque côté, reliait les portes du Soleil aux portes de la Lune: ce sont les deux divinités qui gardent les portes de la ville; il y avait de nombreuses rues à travers la plaine, c'était un grand voyage sur place. [...] Car, de même que les colonnades se prolongeaient en ligne droite devant moi, d'autres colonnades pareilles se faisaient aussi voir des deux côtés qui leur étaient perpendiculaires ». Traduction réalisée à partir de J.-O. GARNAUD, *Le roman de Leucippe et Clitophon*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1995, p. 132.

<sup>31</sup> P. PENSABENE, *op. cit. (supra n. 18)*, p. 181-184.

<sup>32</sup> L'outil de base pour l'analyse de la trame urbaine d'Alexandrie reste la grille établie par Mahmoud Bey El Falaki il y a plus de 150 ans, et qui a été renouvelée et révisée par les découvertes archéologiques. Cf. B. TKACZOW, « Topographie et architecture de l'ancienne Alexandrie. Nouvelles recherches et découvertes », in *Études et travaux*, t. XIX, 2001, p. 330-336. La disposition des rues qui se coupent en angle droit à l'intérieur d'Alexandrie est mentionnée par Strabon (*Géographie*, XVII, 793) et Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XVII, 52).

<sup>33</sup> Mentionnons les fouilles d'Evaristo Breccia et celles d'Achille Adriani qui ont identifié les traces matérielles d'une rue à colonnade d'époque impériale sur le côté ouest de la rue Nabi Daniel (hauteur des colonnes: 5,85 m). Voir A. ADRIANI, *op. cit. (supra n. 22)*, p. 85-86, n° 46, table 23, fig. 81-81; table 24, fig. 89. Une rue datée de l'époque romaine et munie de colonnes (hautes de cinq mètres) a été en partie retrouvée lors de travaux effectués entre octobre 1933 et août 1934 par le Service du Musée gréco-romain d'Alexandrie, dans le prolongement de la rue Abd El-Moneim. Celle-ci correspond au tracé de la rue L2' identifiée par Mahmoud Bey El-Falaki. Voir A. ADRIANI, *op. cit. (supra n. 22)*, p. 86, n° 47, table 24, fig. 87-88.



Fig. 11. Alexandrie, place Karthoum. Colonne monolithique à fût lisse d'époque ptolémaïque, novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 12. Alexandrie, Kom El-Dikka. Colonnade séparant les thermes romains à la rue R4, novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 13. Alexandrie, site du Sérapéum. Colonne monolithique à fût lisse en granite rose d'Assouan, novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).



Fig. 14. Alexandrie, site du Sérapéum. Base de colonne de type ionique-attique en granite rose d'Assouan, novembre 2015 (Photo Nicolas Amoroso).

5,7 mètres de hauteur, un diamètre inférieur entre 76-84 cm et un diamètre supérieur entre 68-74 cm<sup>34</sup>. Ces données métrologiques offrent de précieux points de comparaison avec celles qui ont été enregistrées à Smouha, et en particulier avec les fragments du groupe n° 2. Néanmoins, les colonnades des rues alexandrines posent un problème archéologique majeur, surtout lorsque leur datation est considérée. Il est difficile de préciser s'il s'agissait d'un projet d'aménagement du réseau viaire unitaire ou progressif. Les repères chronologiques ne sont pas nombreux. Bien que les rues localisées sur le site de Kom El-Dikka soient datées entre le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., le témoignage d'Achille Tatius montre qu'elles étaient déjà en place au 2<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>35</sup>.

De manière analogue au site archéologique de Smouha, une importante série de colonnes a été découverte dans des contextes de remplois de différentes époques. Les tronçons de colonnes de granite décrits par Evaristo Breccia<sup>36</sup> autour du Fort Qaitbay en sont un exemple éloquent : disposés horizontalement les uns sur les autres, ils devaient former un brise-lames destiné à protéger le fort. Évoqué par plusieurs voyageurs, ce procédé est peut-être antérieur à la conquête arabe. Dès le 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, il est possible que les matériaux provenant des parties abandonnées de la ville aient connu un sort similaire<sup>37</sup>. Les fouilles du site sous-marin de Qaitbay ont d'ailleurs livré des centaines de colonnes de dimensions variées, la plupart en granite rose d'Assouan et quelques-unes en marbre. Certains fûts se distinguent par un diamètre impressionnant qui atteint 2,40 mètres, soit une mesure identique à la fameuse Colonne de Pompée<sup>38</sup>. En outre, les fragments de colonnes réemployés dans les citernes et les mosquées ne se comptent plus<sup>39</sup>. Ce phénomène a été observé sur le site du grand Sérapéum d'Alexandrie<sup>40</sup>. De nombreux fragments en granite rose d'Assouan ont été dégagés dans la partie méridionale du site, près de la « grande niche ». Leur concentration dans ce secteur et la présence de traces de découpe identiques ont conduit Isabelle Hairy<sup>41</sup> à identifier une zone de débitage. Parmi cet ensemble, plusieurs pièces architecturales se distinguent, notamment une colonne monolithique entière<sup>42</sup> (fig. 13) dont les dimensions sont très proches des fragments du groupe n° 1 de Smouha (cf. tableau n° 3). Par ailleurs, la base de style ionique-attique trouvée dans le secteur 2 (Inv. SMO.011.20012, fig. 9-10) est d'un type identique à celui des bases dudit Sérapéum (fig. 14). Ces dernières devaient soutenir une colonnade colossale attribuée à la phase romaine du temple, datée entre la fin du 1<sup>er</sup> et le début du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>43</sup>. On a d'ailleurs proposé d'attribuer ces pièces architecturales à la façade hexastyle du temple de Sérapis, réaménagé à l'époque de l'empereur Hadrien<sup>44</sup>. Au final, ces réflexions sur l'utilisation des colonnes monolithiques en granite rose à Alexandrie permettent de recontextualiser les fragments de colonnes utilisés en remploi à Smouha.

## Conclusions provisoires et perspectives

Les fragments de grandes dimensions, notamment la base et les supports colossaux (groupe 1), prouvent l'existence d'un important complexe architectural. Ces éléments ont peut-être marqué la façade d'un temple imposant. Les parallèles doivent effectivement être recherchés dans l'architecture monumentale alexandrine, comme l'ont illustré les comparaisons avec les éléments architectoniques du Sérapéum d'Alexandrie et les grandes colonnades qui flanquaient la voie Canopique. En outre, les fragments de colonnes de taille inférieure (groupes 2 et 3) ont pu être comparés à des supports similaires, tels qu'ils ont été retrouvés le long de plusieurs rues à Alexandrie ou dans les portiques du site de Kom El-Dikka. À partir de là, il est possible de

<sup>34</sup> W. KOLATAJ, *Imperial baths at Kom El-Dikka*, Varsovie, 1992 (*Collection Alexandrie*, 6), p. 94.

<sup>35</sup> B. TKACZÓW, *Architectural styles of ancient Alexandria. Elements of architectural decoration from Polish excavations at Kom El-Dikka (1960-1993)*, Varsovie, 2008, p. 52-54.

<sup>36</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 93.

<sup>37</sup> C. BENECH, « Recherches sur le tracé des murailles antiques d'Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina* 3, Alexandrie, 2009 (*Études alexandrines*, 18), p. 419.

<sup>38</sup> J.-Y. EMPEREUR et N. GRIMAL, « Les fouilles sous-marines du phare d'Alexandrie », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, t. CXLI/3, 1997, p. 700. Sur la colonne de Pompée, voir D.M. BAILEY, « Honorary columns, cranes, and the Tuna epitaph », in D.M. BAILEY (éd.), *Archaeological research in Roman Egypt. The proceedings of the seventeenth classical colloquium of the Department of Greek and Roman Antiquities*, Ann Arbor, 1996, p. 155-168.

<sup>39</sup> H. FRAGAKI, « Reused architectural elements in Alexandrian mosques and cisterns », in E.R. O'CONNEL (éd.), *Egypt in the first millennium AD. Perspectives from the new fieldwork*, Louvain-Paris-Walpole, 2014 (*British Museum Publications on Egypt and Sudan*, 2), p. 215-230.

<sup>40</sup> M. SABOTTKA, *Das Serapeum in Alexandria. Untersuchungen zur Architektur und Baugeschichte des Heiligtums von der frühen ptolemäischen Zeit bis zur Zerstörung 391 n. Chr.*, Le Caire, 2008 (*Études alexandrines*, 15).

<sup>41</sup> I. HAIRY, « Analyse de pièces architecturales d'une colonnade sur le site du Sarapéion », in J.-Y. EMPEREUR, *Alexandrina*, t. II, Alexandrie, 2002 (*Études alexandrines*, 6), p. 85-98.

<sup>42</sup> Colonne à fût lisse monolithique en granite, H.: 895 cm, D. inf.: 126 cm, D. sup.: 108 cm. P. PENSABENE, *op. cit.* (*supra* n. 18), p. 321, n° 31, pl. 5.

<sup>43</sup> P. PENSABENE, *op. cit.* (*supra* n. 18), p. 321, n° 31, pl. 5.

<sup>44</sup> J.S. MCKENZIE, S. GIBSON et A.T. REYES, « Reconstructing the Serapeum in Alexandria from the archaeological evidence », in *Journal of Roman Studies*, t. XCIV, 2004, p. 73-121. Voir aussi J. MCKENZIE, « The Serapeum of Alexandria: its destruction and reconstruction », in *Journal of Roman Archaeology*, t. XXII, 2009, p. 772-782.

préciser que ces colonnes fragmentaires devaient intégrer une colonnade dont la hauteur restituée peut être estimée entre 4 et 6 mètres. L'identification de deux groupes distincts laisse supposer l'existence de deux colonnades, comme l'avaient déjà remarqué les voyageurs aux siècles passés. Ce rapide examen des colonnes monolithiques en granite rose d'Alexandrie permet d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'interprétation du monument découvert à Smouha. Il démontre aussi qu'une étude approfondie de la totalité des blocs conservés à Kom El-Chougafa s'avère prometteuse.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

## Inventaire des fragments de colonnes de Smouha

### *Secteur 1: école Ashraf El-Khoga (Planche 1)*

#### **Partie inférieure de colonne (10026)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.010.10026  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 147 cm. D. (inf.): 72 cm. D. (sup.): 65,9 cm  
Hauteur estimée: 400-500 cm

Colonne monolithique fragmentaire à fût lisse, de section inférieure irrégulière et brisée dans sa partie supérieure. Présence d'une mouluration inférieure (apophyse surmontant un listel plat) qui détermine l'orientation du fragment.

#### **Partie inférieure de colonne (10046)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.010.10046  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 66,5 cm. D. (inf.): x>90cm. D. (sup.): 79,5 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Colonne monolithique fragmentaire à fût lisse, de section inférieure irrégulière et brisée dans sa partie supérieure. Présence d'une mouluration inférieure fracturée (apophyse surmontant un listel plat) qui détermine l'orientation du fragment.

#### **Fût de colonne (10065)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.10065  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 74,4 cm. D.: 74 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Fût lisse de colonne monolithique fragmentaire, de section inférieure circulaire et brisé en oblique dans sa partie supérieure.

#### **Partie supérieure de colonne (10066)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.10066  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 114,5 cm. D. (inf.): 70 cm. D. (sup.): 78,7 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Colonne monolithique fragmentaire à fût lisse, de section inférieure circulaire avec mouluration inférieure (apophyse et listel plat) fracturée. Ces éléments de décor architectonique déterminent l'orientation du fragment.

#### **Fût de colonne (10069)**

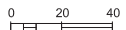
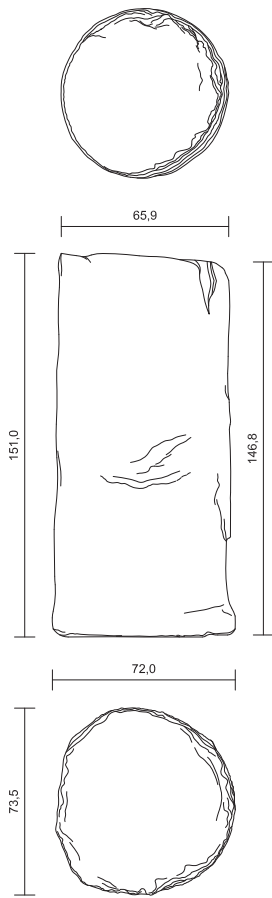
Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.10069  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 151,1 cm. D. (min): 79,8 cm. D. (max): 80,6 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Fût lisse de colonne fragmentaire monolithique, de section inférieure circulaire et brisée dans sa partie supérieure. Importante fracture visible de l'extrémité supérieure au tiers inférieur du fragment.

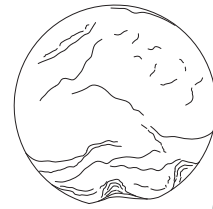
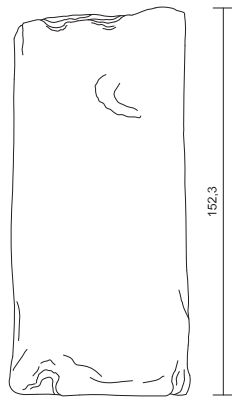
#### **Fût de colonne (10074)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.10074  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
D.: 81,1 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

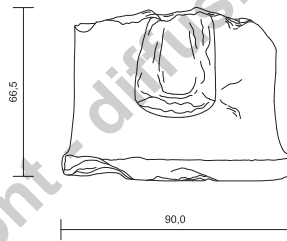
Fragment du fût de colonne monolithique de forme irrégulière appartenant à l'exemplaire précédent (n° I.5). Section inférieure circulaire et partie supérieure brisée.



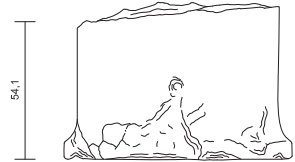
Bloc SMO.10026  
Relevés et DAO A.Tsampra



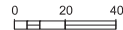
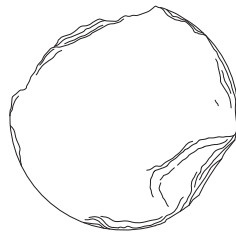
79,5



90,0

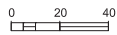
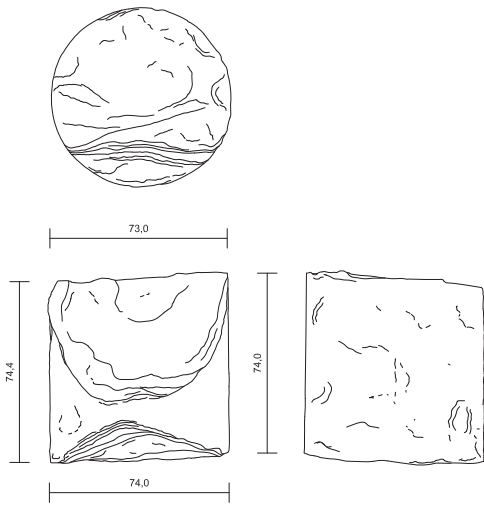


54,1

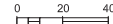
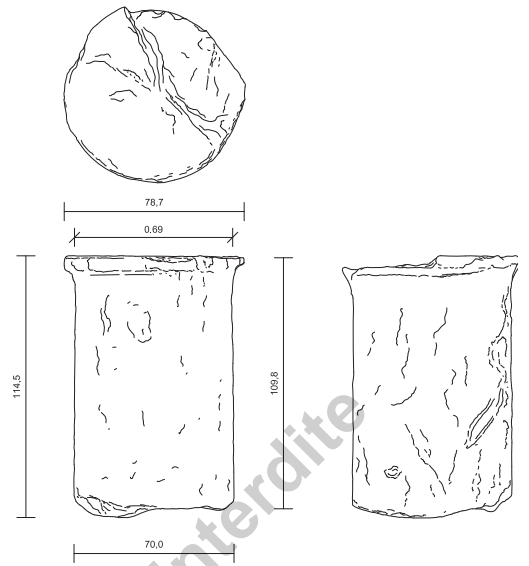
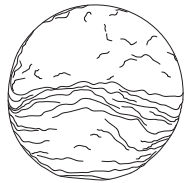


Bloc SMO.10046  
Relevés et DAO A.Tsampra

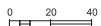
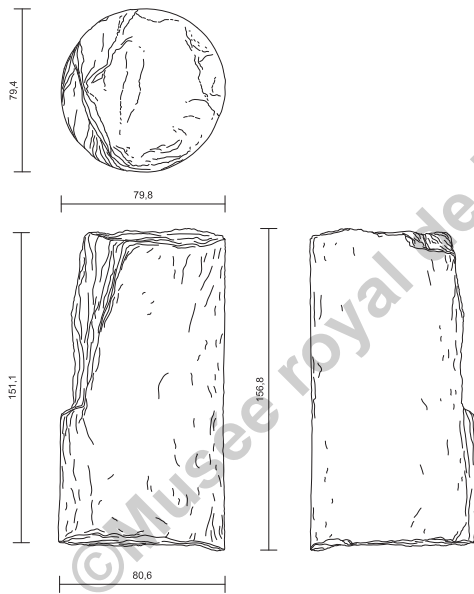
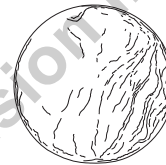
©Musée royal de Mariemont diffusion interdite



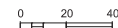
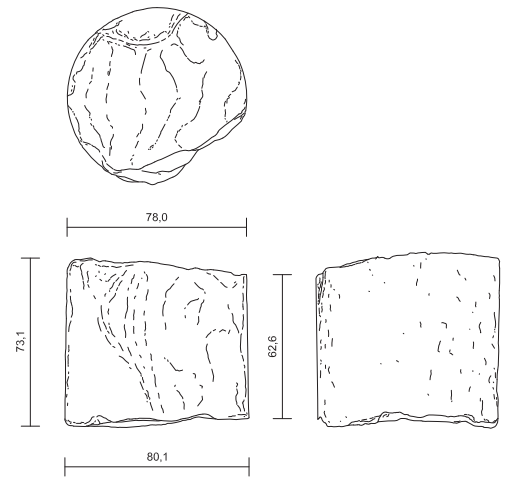
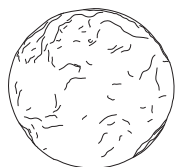
Bloc SMO.10065  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.10066  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.10069  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.10074  
Relevés et DAO A.Tsampra



**DAO 1. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Fragments  
de colonnes du secteur 1 (DAO A. Tsampra).**

*Secteur 2: terrain des deux compagnies (DAO n°2)*

**Base de colonne (20012)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20012  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
H.: 67 cm. D. (inf.): 122 cm. D. (sup.): 107 cm  
Type Pensabene n° 30

Fragment de base de colonne de style ionique-attique. Elle présente quatre traces de découpe de forme rectangulaire au niveau de la tranche intérieure. Elle est composée d'une plinthe de plan carré surmontée d'une base à deux tores séparés par une scotie avec listel plat (à peine visible). Elle devait soutenir une colonne monumentale dont la hauteur peut être estimée à environ huit mètres.

**Partie inférieure de colonne (20150)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20150  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 167,8 cm. D. (inf.): 84,2 cm. D. (sup.): 76 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Colonne monolithique fragmentaire à fût lisse de section supérieure circulaire avec traces de découpe. La présence d'une mouluration inférieure cassée (apophyse surmontant un listel plat) permet de déterminer l'orientation du fragment.

**Partie inférieure de colonne (20236)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20236  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 84 cm. D.: 92 cm  
Hauteur estimée: 500-600 cm

Fragment de colonne monolithique brisée à fût lisse de section elliptique. La présence d'une mouluration inférieure (apophyse surmontant un listel plat) détermine l'orientation du fragment.

**Partie supérieure de colonne (20214)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20214  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 158 cm. D.: 120 cm  
Hauteur estimée: 800-900 cm

Colonne monolithique fragmentaire à fût lisse de section inférieure en cercle brisé. Le fragment présente des traces de découpe. L'extrémité supérieure est fracturée et présente une mouluration supérieure (tore et listel saillant) qui détermine l'orientation du fragment.

**Tambour de colonne (20230)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20230  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
H.: 42,3 cm. D.: 127,1 cm  
Hauteur estimée: 800-900 cm (comparaison avec la colonne complète du Sérapéum d'Alexandrie)

Tambour de colonne de section circulaire qui présente une cavité circulaire centrale sur la face d'attente. Cet élément devait appartenir à une colonne colossale qui a été découpée.

**Fût de colonne (20235)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20235  
Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
L.: 150,7 cm. D. (inf.): 76,7 cm. D. (sup.): 74,5 cm.  
Hauteur estimée: 500-600 cm



Fût de colonne fragmentaire monolithique qui présente une cassure oblique à l'une de ses extrémités, l'autre étant de section circulaire. Ce fragment a été découvert à proximité du précédent et devait appartenir à la même colonne.

### Partie supérieure de colonne (20239)

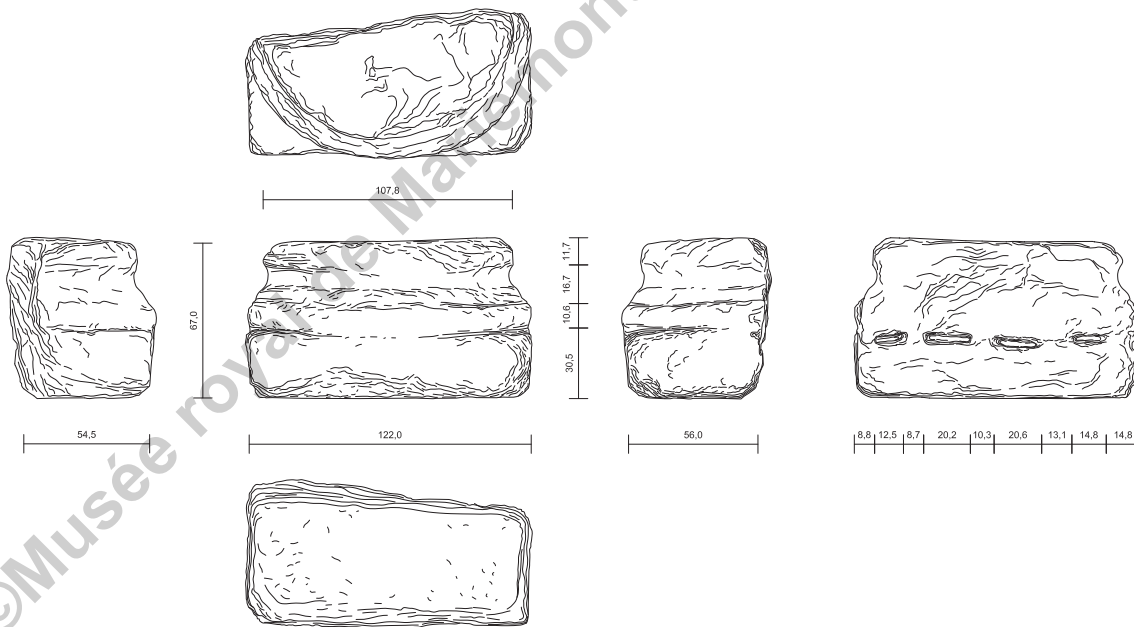
Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20239  
 Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
 L.: 104 cm. D. (inf.): 80 cm. D. (sup.): 82 cm  
 Hauteur estimée: 500-600 cm

Fragment de colonne monolithique à fût lisse avec trace de découpe au niveau de la tranche inférieure. Présence d'une cavité circulaire sur la face d'attente. La mouluration supérieure (apophyse et listel plat) détermine l'orientation du fragment.

### Fût de colonne (20219)

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.20219  
 Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre  
 L.: 77,8 cm. D. (inf.): 75 cm. D. (sup.): 71,8 cm  
 Hauteur estimée: 500-600 cm

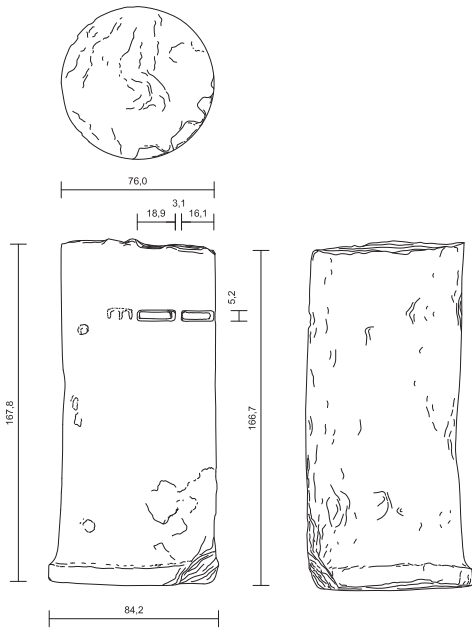
Fût lisse fragmentaire d'une colonne monolithique brisée de section circulaire.



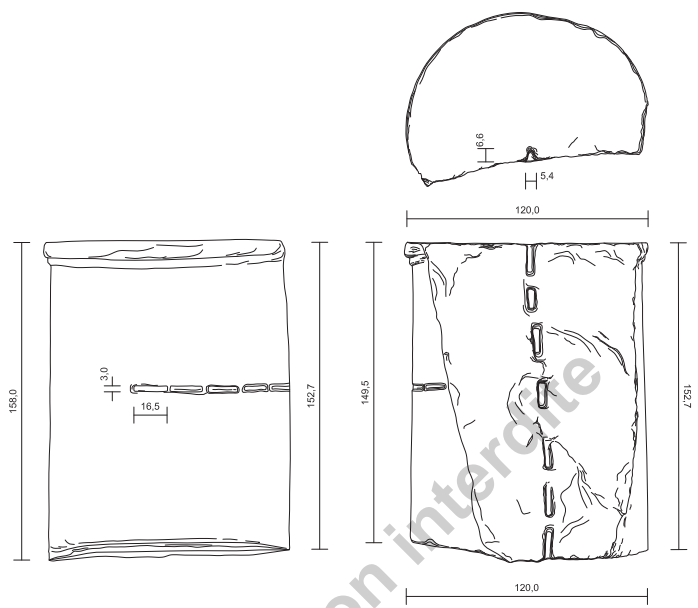
0 20 40

Bloc SMO.20012

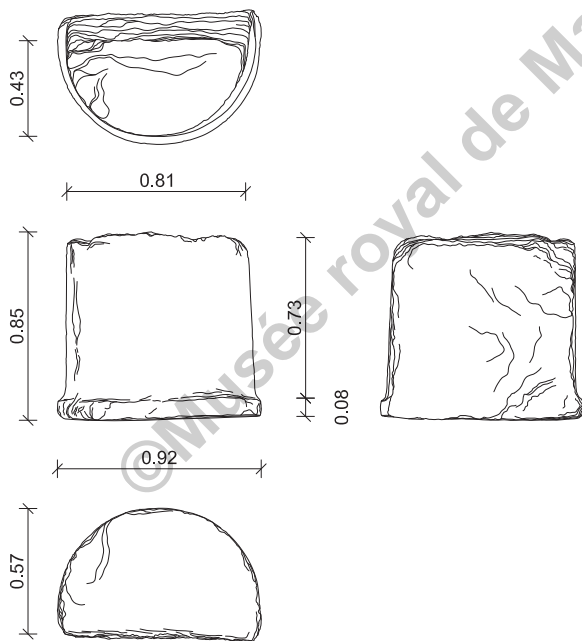
Relevés et DAO A.Tsampra



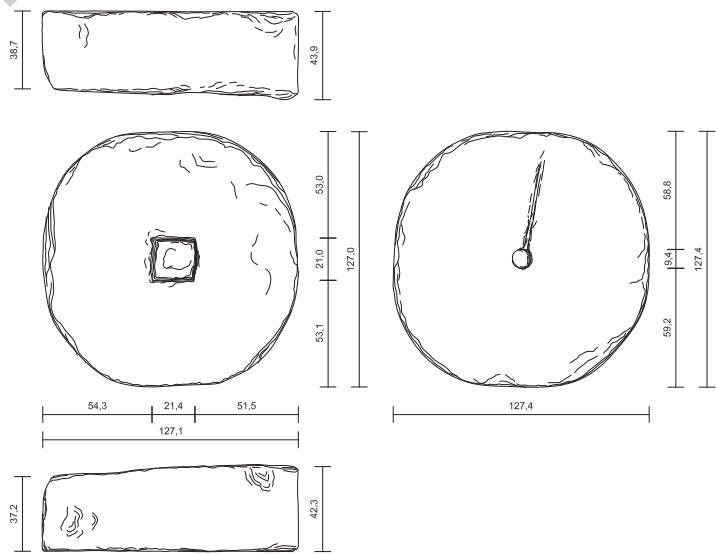
0 20 40  
Bloc SMO.20150  
Relevés et DAO A.Tsampra



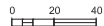
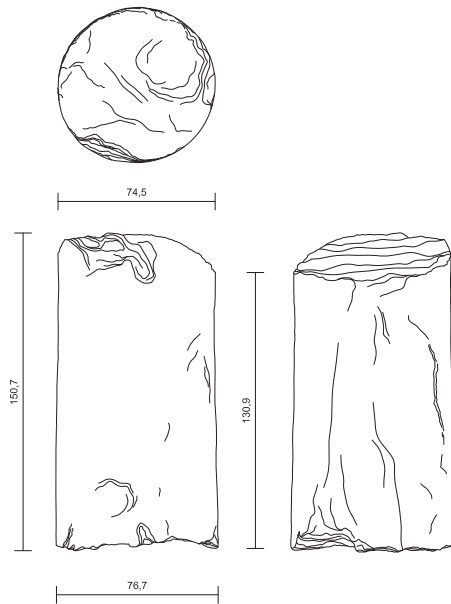
0 20 40  
Bloc SMO.20214  
Relevés et DAO A.Tsampra



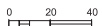
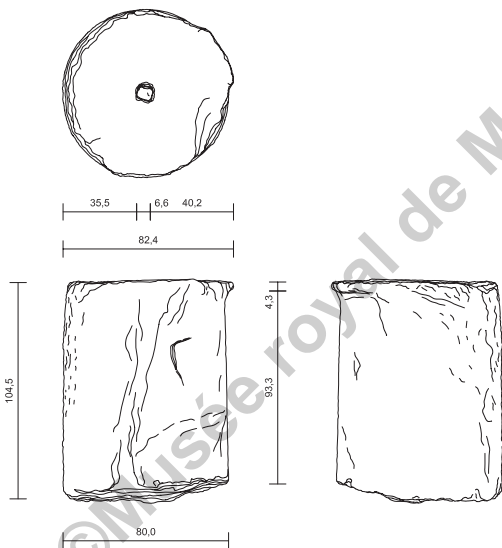
0 20 40  
Bloc SMO.20236  
Relevés et DAO A.Tsampra



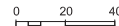
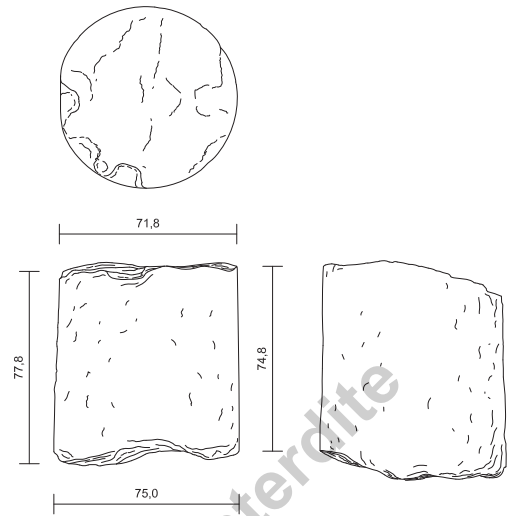
0 20 40  
Bloc SMO.20230  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.20235  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.20239  
Relevés et DAO A.Tsampra



Bloc SMO.20219  
Relevés et DAO A.Tsampra



DAO 2. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Fragments de colonnes du secteur 2  
(DAO A. Tsampra).

*Secteur 3: parking de la police (DAO n°3)*

**Partie inférieure de colonne (30007)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.010.30007

Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre

L. : 411,1 cm. D. (inf.) : 107 cm. D. (sup.) : 88,3 cm

Hauteur estimée : 800-900 cm

Colonne fragmentaire monolithique à fût lisse avec mouluration inférieure qui détermine l'orientation du fragment.

**Fût de colonne (30049)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.011.30049

Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre

L. : 216,8cm. D. (inf.) : 63,8 cm. D. (sup.) : 68 cm

Hauteur estimée : 400-500 cm

Colonne fragmentaire à fût lisse monolithique tronconique de sections inférieure et supérieure circulaires.

*Secteur 4: école El-Ibrahimieh (DAO n°3)*

**Tambour de colonne (30013)**

Kom El-Chougafa, inv. SMO.09.30013

Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre

L. : 60,9 cm. D. : 76,3 cm.

Hauteur estimée : 500-600 cm

Tambour de section circulaire qui constitue un élément découpé d'une colonne.

**Partie supérieure de colonne (40031)**

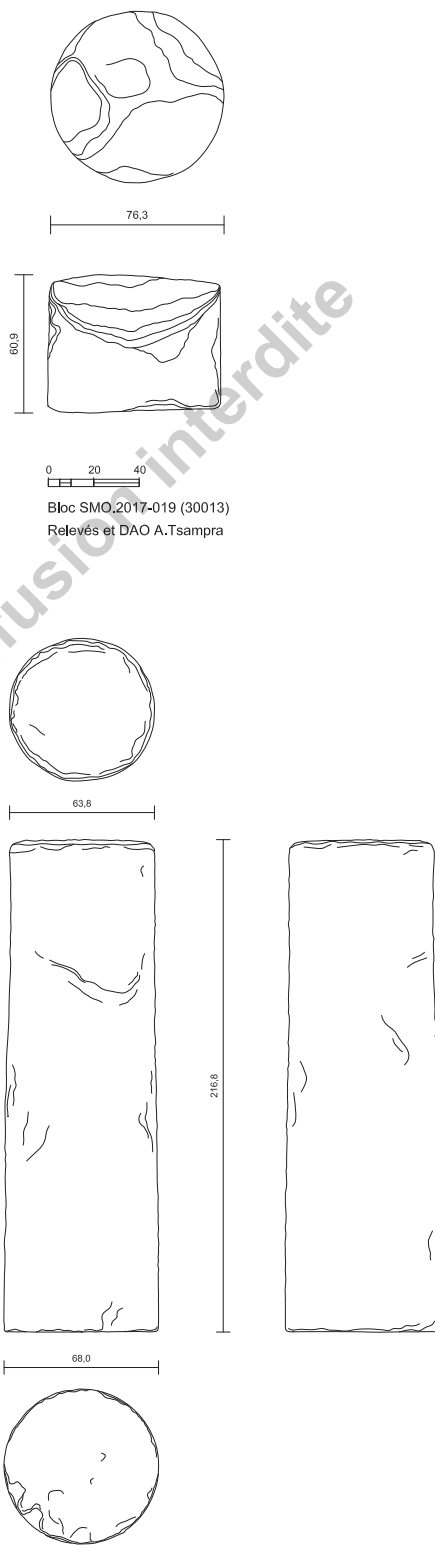
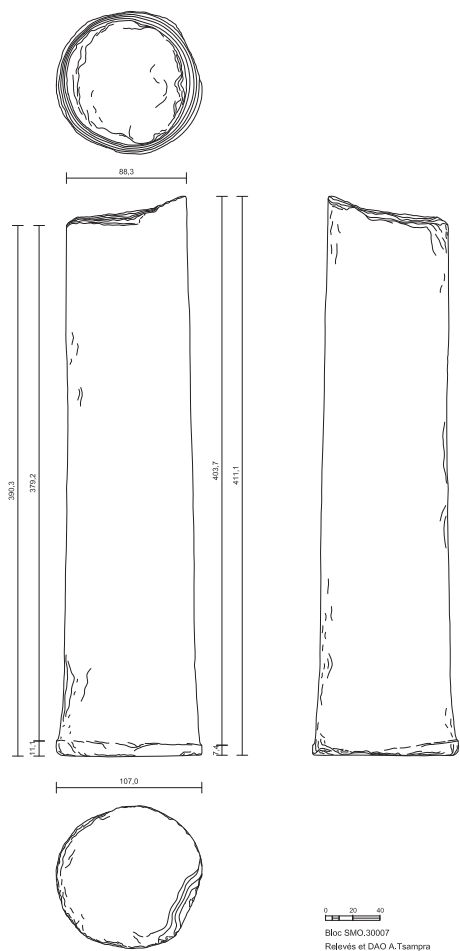
Kom El-Chougafa, inv. SMO.10.40031

Granite d'Assouan, de type rose rougeâtre sombre

L. : 163 cm. D. (inf.) : 65 cm. D. (sup.) : 70 cm.

Hauteur estimée : 400-500 cm

Fragment de colonne monolithique à fût lisse brisée dans sa partie inférieure. Section supérieure circulaire avec tore et listel qui déterminent l'orientation du fragment.



DAO 3. Alexandrie, Kom El-Chougafa. Fragments de colonnes du secteur 3  
(DAO A. Tsampra).

0 20 40  
Bloc SMO.30049  
Relevés et DAO A.Tsampra

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Inventaire des blocs d'architecture de Smouha

Nicolas GAUTHIER,  
Collaborateur  
scientifique au Musée  
royal de Mariemont

L'étude architecturale du site fouillé à Smouha que prépare Heleni Fragaki s'appuie sur les archives des campagnes de fouilles ainsi que sur le relevé au trait et photographique des blocs découverts *in situ*. L'architecte Alkisti Tsampra a procédé au relevé au trait, et Philippe Soubias au relevé photographique.

Les blocs mis au jour ont été transférés sur le site de la nécropole de Kom El-Chougafa. Le déplacement des blocs et des fragments de colonnes des secteurs 1 et 4 a été opéré à la fin du mois d'août 2011 tandis que les éléments du secteur 2 les ont rejoints à la fin du mois d'octobre de la même année.

La première donnée de chaque numéro d'inventaire renvoie au secteur dans lequel le bloc a été découvert. Ces secteurs sont numérotés de 1 à 4. Un inventaire préliminaire des blocs visibles à Kom El-Chougafa a été établi par Nicolas Amoroso en novembre 2015. Entre 2015 et 2017, le site a fait l'objet de travaux visant à faciliter l'accueil des touristes et l'aire de stationnement des bus a été entièrement réaménagée. Les blocs ont alors été déplacés, mélangés et certains numéros d'inventaire ont été masqués ou effacés. L'inventaire préliminaire de 2015 a donc été mis à jour et complété au cours des missions ultérieures. En effet nous avons défini, du 2 au 10 novembre 2017 à Alexandrie, une méthode de relevé et procédé à la planification du travail jusqu'à la fin de l'année 2018 en définissant plusieurs niveaux de priorité. Les fragments de colonnes en granite ont d'abord été intégralement référencés par dessins et photogrammétrie. Ensuite, les blocs parallélépipédiques ont été relevés mais sans tendre à l'exhaustivité, contrairement aux colonnes. En effet, une campagne de dessin de l'ensemble des blocs aurait allongé considérablement la durée des missions sans apporter de réelle plus-value à l'étude. Les blocs ont été mesurés, dessinés sous forme de croquis et photographiés. Seuls ceux qui présentaient des traces d'outils, d'assemblage ou de transport ont donné lieu à des clichés photogrammétriques et des dessins plus précis à l'échelle 1/10 ou 1/5. Pour compléter et finaliser le travail, Alkisti Tsampra a mené trois missions supplémentaires à Alexandrie du 9 au 22 décembre 2017, du 2 au 19 juillet 2018, et du 4 au 22 novembre 2018. Les dix-neuf blocs dont le numéro d'inventaire commence par « 2017 » correspondent à ceux dont le numéro d'inventaire de fouille avait disparu ou n'était plus lisible. En 2018, deux blocs sans numéro d'inventaire ont été repérés et numérotés suivant la même méthode.

Durant ces missions consacrées au relevé des blocs, un des objectifs de l'équipe du Musée royal de Mariemont a été d'identifier ceux du secteur 2 découverts par la mission dirigée par Francis Choël (archéologue du CEAlex) et ceux découverts par la mission égyptienne conduite par Oussama El-Nahas. Francis Choël a dressé un plan dudit secteur montrant que de nombreux éléments d'architecture ont été

exhumés en son nord-est avant la révolution de janvier 2011. Tous les blocs du secteur 2 enregistrés dans l'inventaire repris ci-dessous y figurent. Notons aussi qu'il intègre seize blocs supplémentaires qui n'ont pas été localisés à Kom El-Chougafa. Ils pourraient correspondre aux dix-neuf pièces architecturales qui ont été réinscrites en 2017 et auxquelles il conviendrait de soustraire trois blocs de marbre. En effet, les archives de fouilles du secteur 2 ne mentionnent pas la découverte de blocs de marbre mais seulement celle de blocs de granite ou de calcaire. Les pièces architecturales découvertes par la mission égyptienne qui a mené les fouilles durant les mois qui ont suivi la révolution de janvier 2011 ne figurent pas dans l'inventaire et n'ont pas été localisées sur le site de Kom El-Chougafa, ou dans les archives de fouilles de Francis Choël.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite



N° d'inventaire	Type de bloc	Matériau
10002	bloc d'architecture	granite
10003	bloc d'architecture	granite
10018	bloc d'architecture	calcaire
10025	bloc d'architecture	granite
10026	fragment de colonne	granite
10027	bloc d'architecture	granite
10028	bloc d'architecture	granite
10029	bloc d'architecture	granite
10044	bloc d'architecture	granite
10045	bloc d'architecture	granite
10046	fragment de colonne	granite
10064	bloc d'architecture	granite
10065	fragment de colonne	granite
10066	fragment de colonne	granite
10067	bloc d'architecture	granite
10068	bloc d'architecture	granite
10069	fragment de colonne	granite
10071	bloc d'architecture	granite
10074	fragment de colonne	granite
10075	bloc d'architecture	calcaire
10076	fragment de colonne	granite
10077	bloc d'architecture	granite
10078	fragment de bloc d'architecture	granite
10079	bloc d'architecture	granite
20008	bloc d'architecture	granite
20009	bloc d'architecture	granite
20010	bloc d'architecture	granite
20011	bloc d'architecture	granite
20012	base de colonne	granite
20019	bloc d'architecture	calcaire
20024	bloc d'architecture	granite
20025	bloc d'architecture	granite
20125	bloc d'architecture	granite
20150	fragment de colonne	granite
20151	bloc d'architecture	granite
20151	bloc d'architecture	granite
20152	bloc d'architecture	granite
20153	bloc d'architecture	granite
20170	bloc d'architecture	calcaire
20212	bloc d'architecture	granite
20214	fragment de colonne	granite
20215	bloc d'architecture	marbre
20216	bloc d'architecture	marbre
20217	fragment de colonne	granite
20218	bloc d'architecture ou de colonne	granite
20219	fragment de colonne	granite
20221	bloc d'architecture	granite
20230	fragment de colonne	granite
20231	bloc d'architecture	marbre
20231B	bloc d'architecture	marbre
20232	bloc d'architecture	calcaire
20233	bloc d'architecture	granite
20234	bloc d'architecture	granite
20235	fragment de colonne	granite
20236	fragment de colonne	granite
20237	bloc d'architecture	granite
20238	bloc d'architecture	granite

20239	fragment de colonne	granite
20240	bloc d'architecture	marbre
20241	bloc d'architecture	calcaire
20242	fragment de colonne	granite
20245	bloc d'architecture	marbre
20246	bloc d'architecture	granite
20247	bloc d'architecture	granite
20276	bloc d'architecture	granite
20293	chapiteau	granite
20344	claveau	granite
30006	bloc d'architecture	granite
30007	fragment de colonne	granite
30013	tambour	granite
30042	bloc d'architecture	granite
30043	bloc d'architecture	granite
30044	bloc d'architecture	granite
30045	bloc d'architecture	granite
30046	bloc d'architecture	granite
30047	bloc d'architecture	granite
30048	bloc d'architecture	granite
30049	fragment de colonne	granite
30120	bloc d'architecture	granite
30121	bloc d'architecture	granite
30122	bloc d'architecture	granite
30123	bloc d'architecture	granite
30125	bloc d'architecture	granite
30126	bloc d'architecture	granite
30127	bloc d'architecture ou de colonne	granite
30128	bloc d'architecture	granite
30139	bloc d'architecture	granite
30140	bloc d'architecture	calcaire
30141	bloc d'architecture	calcaire
40031	fragment de colonne	granite
N33	bloc d'architecture	calcaire
N35	bloc d'architecture	calcaire
N40	bloc d'architecture	calcaire
2017-001	bloc d'architecture	granite
2017-002	bloc d'architecture	marbre
2017-003	bloc d'architecture	granite
2017-004	bloc d'architecture	calcaire
2017-005	bloc d'architecture	marbre
2017-006	fragment de colonne	granite
2017-007	bloc d'architecture	marbre
2017-008	bloc d'architecture	calcaire
2017-009	fragment de colonne	granite
2017-010	bloc d'architecture	calcaire
2017-011	bloc d'architecture	calcaire
2017-012	bloc d'architecture	calcaire
2017-012	bloc d'architecture	calcaire
2017-013	bloc d'architecture	calcaire
2017-014	bloc d'architecture	calcaire
2017-015	bloc d'architecture	calcaire
2017-016	bloc d'architecture	granite
2017-017	fragment de colonne	granite
2017-018	bloc d'architecture	calcaire
2017-019	fragment de colonne	granite
2018-001	bloc d'architecture	granite
2018-002	bloc d'architecture	granite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Le mobilier céramique des fouilles de Smouha

Julie MONCHAMP  
Institut français  
d'archéologie  
orientale

Les recherches archéologiques réalisées entre 2008 et 2012 sous la direction de Francis Choël ont permis de mettre au jour des structures antiques, et du mobilier daté des époques romaine et romaine tardive<sup>1</sup>. Cependant les nombreux réaménagements de ce quartier urbain d'Alexandrie ont passablement perturbé les niveaux archéologiques. La stratigraphie s'est avérée extrêmement complexe et peu de contextes ont été préservés. Nous avons pu néanmoins isoler quelques couches contenant du matériel homogène, essentiellement datées de la période romaine, du Haut et du Bas-Empire. De rares tessons d'époque hellénistique ont par ailleurs été observés, notamment des fragments d'amphores, mais ils correspondent vraisemblablement à des éléments résiduels. Les niveaux romains sont les couches archéologiques les plus anciennes qui ont pu être fouillées. Les phases antérieures n'ont pu être atteintes en raison des conditions pluvieuses hivernales et du niveau élevé de la nappe phréatique à cet endroit, immergeant constamment le terrain.

Dans le cadre de cette contribution, nous donnerons un aperçu du mobilier céramique du site, en sélectionnant les éléments les plus significatifs; une partie du matériel ayant déjà fait l'objet d'articles consacrés à des ensembles céramiques des époques romaine et romaine tardive<sup>2</sup>. Présenté chronologiquement, il s'organise par productions importées, puis locales. Les objets à usage spécifique, telles que les lampes et les porte-mèches, ou encore les amphores réemployées en contexte funéraire, viennent compléter la présentation<sup>3</sup>. Les marqueurs de datation les plus fiables sont les importations, certaines amphores et quelques profils de céramiques locales bien identifiés<sup>4</sup>. À partir de ces éléments, il a été possible de mettre en évidence deux principales phases d'occupation : la première datée de l'époque romaine, et plus particulièrement du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.; la seconde attribuée à l'époque romaine tardive, notamment des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles<sup>5</sup>.

## Époque romaine

### *Céramiques importées*

Les céramiques importées d'époque romaine se composent essentiellement de sigillées, provenant du nord de l'Italie (sigillée italique), de la côte levantine (*Eastern Sigillata A*), et de la Turquie occidentale (*Eastern Sigillata B*). Les sigillées italiques sont fabriquées à Arezzo et en Italie centrale. Elles se différencient des autres sigillées par une qualité de vernis assez remarquable. Leur production s'étend de l'époque augustéenne à la fin du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. et est largement diffusée sur le pourtour

<sup>1</sup> Il nous est agréable de remercier Marie-Cécile Bruwier, Jean-Yves Empereur et Francis Choël de nous avoir confié l'étude des céramiques de ces fouilles.

<sup>2</sup> J. MONCHAMP, « Céramique de Smouha, Alexandrie, Égypte. Époques romaines et romaine tardive », in J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrina*, t. IV, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 35-97; J. MONCHAMP, « Céramiques romaines de Smouha (Alexandrie), II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. », in *Bulletin de liaison de la céramique égyptienne*, t. XXIV, 2014, p. 5-12.

<sup>3</sup> Les dessins sont de l'auteur. Les photographies ont été prises par André Pelle (CEALex), qu'il en soit remercié.

<sup>4</sup> Nous tenons à remercier chaleureusement Delphine Dixneuf (LA3M) et Michel Bonifay (Centre Camille Jullian) pour leur aide dans l'identification des productions.

<sup>5</sup> Ajoutons que les céramiques des fouilles de Smouha ont également fourni le matériel nécessaire à une formation en céramologie destinée aux inspecteurs du Conseil suprême des antiquités (CSA), à l'initiative du Dr. Mohamed Abd al-Meguid (CSA-Alexandrie) et Jean-Yves Empereur (CEALex). Les inspecteurs participant à ce stage ont donc efficacement contribué à l'étude du matériel et nous tenons ici à leur exprimer toute notre gratitude.

méditerranéen<sup>6</sup>. On note parmi les formes enregistrées des coupes à parois relativement fines et à profil mouluré (fig. 1.1/2). Un autre fragment présente un décor moulé appliqué de rosette (fig. 1.3).

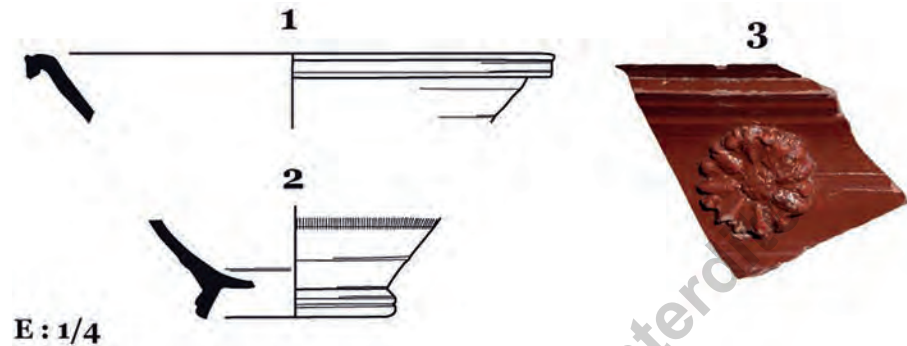


Fig. 1. Sigillées italiques, époque romaine (© CEALex, André Pelle).

Les sigillées orientales du groupe A (*ESA*) sont fréquentes à Alexandrie. Elles sont présentes de la fin de l'époque hellénistique au début de l'époque romaine. Leur production semble débiter dans les ateliers de la région d'Antioche vers 125 av. J.-C.<sup>7</sup> Elles se caractérisent par une pâte généralement dense et fine, couleur écru, ne comportant que très peu d'inclusions visibles à l'œil nu. La couleur de la pâte peut également apparaître plus orangée surtout pour les exemplaires romains. Les *ESA* sont recouvertes d'un vernis qui varie du rouge orange au rouge sombre, obtenu grâce à une température de cuisson élevée. Trois exemples viennent illustrer ce type de céramiques. Le premier est une coupe à panse évasée et à bord éversé (fig. 2.1), le second présente un profil caréné et des parois assez fines (fig. 2.2). Quant au troisième, il se distingue par l'empreinte d'un timbre au fond de la coupe mentionnant «XAPIC» (fig. 2.3).

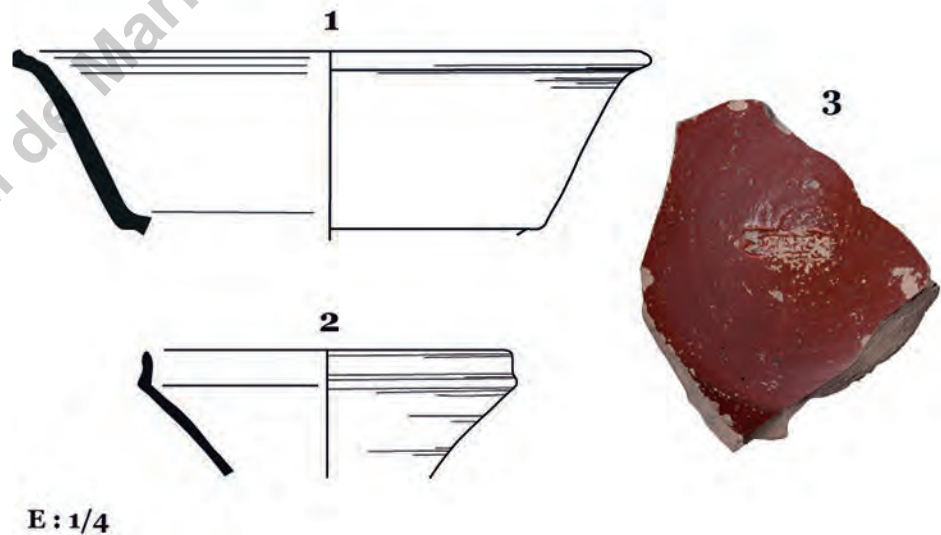


Fig. 2. *Eastern Sigillata A*, époque romaine (© CEALex, André Pelle).

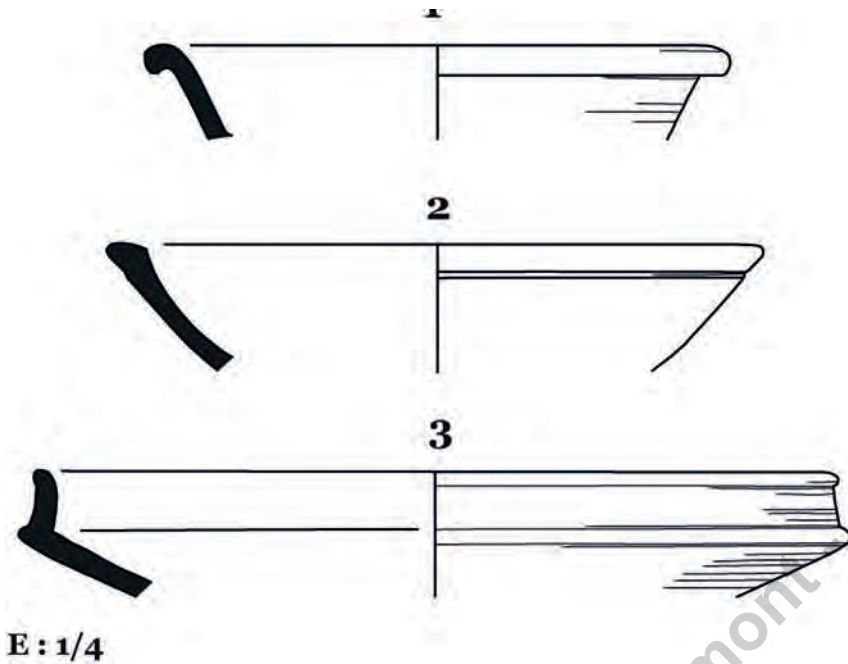
<sup>6</sup> J. HAYES, « Sigillate Orientali », in G. PUGLIESE CARRATELLI (dir.), *Atlante delle forme ceramiche: ceramica fine Romana nel bacino Mediterraneo (tardo ellenismo e primo impero)*, t. II, Rome, 1985, p. 185.

<sup>7</sup> S. ÉLAIGNE, *La vaisselle fine de l'habitat alexandrin. Contribution à la connaissance de la mobilité des techniques et des produits céramiques en Méditerranée du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à l'époque claudienne*, Le Caire, 2012, p. 123.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 89.

Un autre groupe de sigillées de Méditerranée orientale est attesté à Alexandrie. Il s'agit des *Eastern Sigillata B (ESB)*, dont la production débute pendant le règne d'Auguste (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.), dans les ateliers de Tralles<sup>8</sup>. Ces céramiques se distinguent par une pâte orange très micacée, poreuse, souvent feuilletée, et un vernis orange vif épais et savonneux. Les sigillées orientales du groupe B sont néanmoins

assez rares. Les trois fragments illustrés ici sont les uniques exemplaires enregistrés sur le site de Smouha. Notons ainsi une coupelle à bord éversé (fig. 3.1), une coupe évasée (fig. 3.2) et une autre à panse carénée (fig. 3.3). D'après leur forme, ces pièces peuvent être rattachées au groupe *ESB 2* et donc être datées entre la fin du 1<sup>er</sup> siècle et la fin de la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>9</sup>



<sup>9</sup> J. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 51.

<sup>10</sup> Il est possible que ce type soit déjà produit à Chypre à partir de la fin du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., voir J. HAYES *Paphos III. The Hellenistic and Roman Pottery*, Nicosie, 1991, p. 45 et W. DASZEWSKI, « Cypriot Sigillata in Marina El-Alamein », in H. MEYZA et J. MLYNARCZYK (éd.), *Hellenistic and Roman pottery in the Eastern Mediterranean-Advances in scientific studies. Acts of the II Nieborów pottery workshop*, Varsovie, 1995, p. 30. Voir aussi P. BALLETT, « Les relations culturelles entre l'Égypte et Chypre: la céramique d'Alexandrie et de Paphos », in D. MICHAELIDES, V. KASSIANIDOU, R. MERRILLEES (éd.), *Egypt and Cyprus in Antiquity. Proceedings of the international conference, Nicosia 3-6 avril 2003*, Oxford, 2009, p. 172-173.

Fig. 3. *Eastern Sigillata B*, époque romaine.

Outre les sigillées, on observe également quelques fragments d'amphores importées telles qu'une amphore MAU 27/28 ou *Mid Roman Amphora 4*, provenant de Chypre ou de Cilicie, et une amphore Dressel 20 importée du sud de l'Espagne.

#### Céramiques locales

Une importante partie du vaisselier local se compose de pièces façonnées dans une argile de nature alluviale. Cette pâte caractéristique de l'Égypte contient dans sa composition des limons du Nil qui lui confèrent généralement une couleur rouge brique. Elle comporte selon sa finesse, plus ou moins d'inclusions minérales mais aussi du dégraissant végétal. Le répertoire morphologique qui lui est associé comprend des bassins et des plats creux, des poteries de cuisson, des coupes et des cratères mais aussi quelques exemplaires de formes fermées. Signalons le cas d'un cratère qui se distingue par un bord replié mouluré. Ce type de profil correspond à une imitation égyptienne de modèles chypriotes d'époque romaine (fig. 4). Les originaux (forme Paphos 40) sont produits à partir de la première moitié du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>10</sup> et les copies égyptiennes sont assez fréquentes.

Parmi les productions typiques de l'époque romaine en Égypte se distinguent aussi les céramiques dites « à parois fines ». Elles se caractérisent par des récipients de dimensions réduites et une épaisseur de parois inférieure ou égale à 3 mm. Le répertoire morphologique de ce groupe comprend beaucoup de gobelets et de coupes, laissant à penser que ces derniers représentaient une alternative moins onéreuse aux



Fig. 4. Cratère égyptien, époque romaine (© CEAlex, André Pelle).

objets en verre. Une partie de la production est ornée de décor en relief à la barbotine (fig. 5.1/3) mais également de décor peint à l'engobe (fig. 5.4). La pâte kaolinitique d'Assouan employée dans l'élaboration de ces vases possède des qualités plastiques qui permettent d'obtenir une telle finesse des parois. Leur production, typique de l'époque romaine, s'étend du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

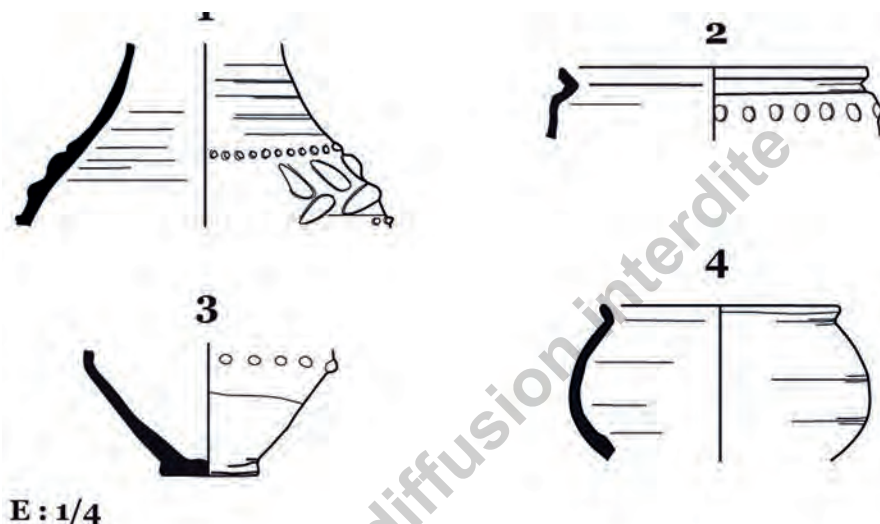


Fig. 5. Céramiques à parois fines, époque romaine.

On signalera aussi que de nombreux fragments de panses d'amphores ont été comptabilisés, mais peu de formes identifiables, bords ou panses, ont été répertoriées. Parmi elles, notons des bords d'amphores égyptiennes AE3 en pâte de la Maréotide, qui peuvent être datées des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles<sup>11</sup>.

## Époque romaine tardive

### Céramiques importées

<sup>11</sup> D. DIXNEUF, *Amphores égyptiennes. Production, typologie, contenu et diffusion (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - IX<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Alexandrie, 2011 (*Études alexandrines*, 22), p. 110.

<sup>12</sup> J. POBLOME et N. FIRAT, « Late Roman D. A matter of open(ing) or closed horizons? », in M. A. CAU, P. REYNOLDS et M. BONIFAY (éd.), *Late Roman fine wares. 1, Solving problems of typology and chronology, a review of the evidence, debate and new contexts*, Oxford, 2011 (*Roman and late antique Mediterranean pottery*, 1), p. 49-50.

<sup>13</sup> Formes Hayes 1 et 2, cf. J. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 372-373.

<sup>14</sup> P. REYNOLDS, « A note on the development of Cypriot Late Roman D forms 2 and 9 », in M.A. CAU, P. REYNOLDS et M. BONIFAY (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 12), p. 59-60.

Les importations mises au jour à Smouha se composent essentiellement de fragments de sigillées *Late Roman D (LRD)*, de sigillées *Late Roman C (LRC)* et de sigillées *African Red Slip (ARS)*.

Les *Late Roman D* sont assez bien diffusées en Égypte et au Levant mais l'origine de cette production demeure incertaine, bien qu'elle soit habituellement qualifiée de sigillée « chypriote »<sup>12</sup>. En effet, bien que dénommée *Cypriot red slip ware (CRSW)*, il semblerait qu'il existe d'autres centres de production. La pâte de cet ensemble est fine, dense et sonore. Sa couleur varie de l'orange au rose, mais aussi du rouge au brun. La surface externe porte généralement un décor incisé, voire champlevé (fig. 6.1). Les formes observées sur le site de Smouha sont de larges coupes à parois relativement massives (fig. 6.2-3)<sup>13</sup>. Ces profils peuvent être datés de la fin du 5<sup>e</sup> siècle au début du 7<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>.

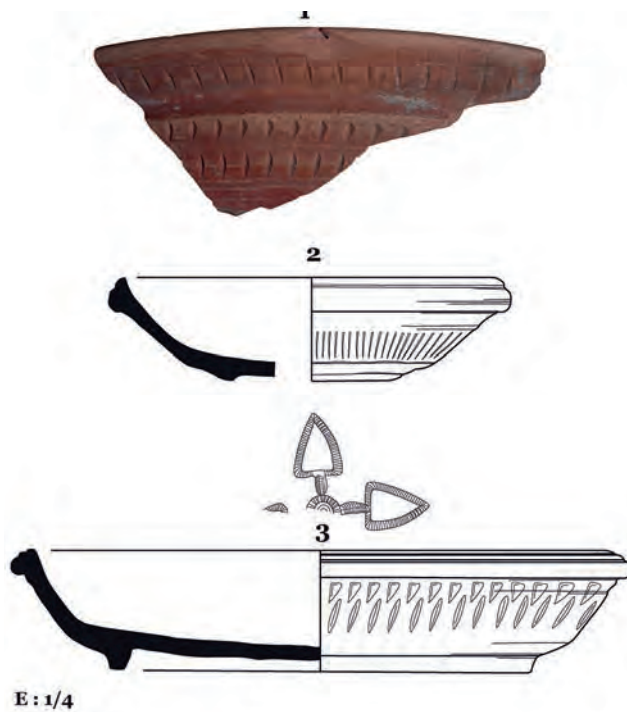


Fig. 6. *Late Roman D*, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

Les sigillées phocéennes ou *Late Roman C* sont moins fréquentes que les *Late Roman D* et ne présentent en général que peu de variétés de formes<sup>15</sup>. En effet, nous n'avons recensé qu'un seul modèle de plat ouvert à bord mouluré externe (fig. 7.1-3)<sup>16</sup>. La pâte de ces pièces se caractérise par sa couleur rouge brique et la présence de nombreuses petites inclusions jaunes. L'homogénéité de la pâte des tessons découverts à Smouha indique un centre de production commun. L'engobe rouge qui recouvre la surface, mat et fin, est souvent altéré. La surface peut être de couleur rouge ou noire, ou parfois les deux (fig. 7.1). Certains exemplaires sont ornés d'un décor exécuté à la roulette sur la lèvre externe (fig. 7.1/2). Ces céramiques sont datées entre le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> siècle.



Fig. 7. *Late Roman C*, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

<sup>15</sup> Pour une typologie des *LRC*, voir S. LADSTÄTTER, R. SAUER, «Late Roman C-Ware und lokale spätantike Feinware aus Ephesos. Materialbasis und Befund», in F. KRINZIGER (éd.), *Spätantike und Mittelalterliche Keramik aus Ephesos*, Vienne, 2005, p. 187-200.

<sup>16</sup> Il s'agit de la forme Hayes 3, cf. J. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 329-338.

Également appelées *African red slip ware*, les sigillées africaines sont produites essentiellement en Tunisie, entre la fin du 1<sup>er</sup> siècle et le 7<sup>e</sup> siècle, et diffusées dans le bassin méditerranéen, et en Égypte, particulièrement durant les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles<sup>17</sup>. Leur pâte, de couleur rouge orange vif et légèrement granuleuse, comporte de petites inclusions jaunes, rouges et noires ainsi que des micas argentés. L'engobe rouge-orangé recouvrant les pièces, épais et de bonne qualité, est lissé et parfois lustré. Les formes enregistrées sur le site de Smouha sont principalement des formes ouvertes telles que les grands plats de service et les coupes. On remarquera par exemple des coupes à marli découpé (fig. 8.1) et des plats creux à décor incisé (fig. 8.2).

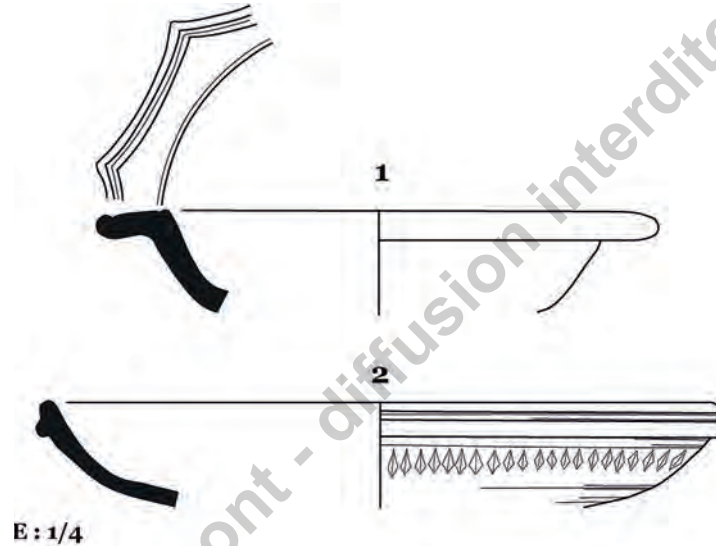


Fig. 8. Sigillées africaines, époque romaine tardive.

Nous observons aussi, parmi les importations du site de Smouha, des fragments d'*unguentaria* de grande taille d'époque romaine tardive. Il apparaît que ces conteneurs sont largement diffusés dans le bassin méditerranéen et la présence de monogrammes en grec sur certains exemplaires laisse supposer une origine en Méditerranée orientale. Les spécimens mis au jour à Smouha sont élaborés dans une pâte rouge dense, bien cuite, ne comportant que peu d'inclusions. Des coulures d'engobe sombre sont généralement apparentes sur la surface externe. Des *unguentaria* similaires datés des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles ont été mis au jour à l'Agora d'Athènes<sup>18</sup>.

### Céramiques locales

Les céramiques égyptiennes d'époque romaine tardive se répartissent entre différentes productions qui se distinguent notamment par leur pâte. Pour illustrer une partie du vaisselier local nous avons choisi quelques exemples de céramiques peintes en pâtes alluviale ou calcaire, ainsi que des céramiques en pâte kaolinique. Le répertoire morphologique des pièces en pâte alluviale comprend des bassins et des jattes, des écuelles, des plats creux et des poteries de cuisson mais aussi des exemplaires de formes fermées.

Les céramiques à décor peint sont caractéristiques de la période byzantine et sont produites entre le 4<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> siècle. Il s'agit généralement de grandes coupes à marli (fig. 9.2) mais également de formes fermées tels les bouteilles (fig. 9.1) et les pichets (fig. 9.3). Leurs décors se distinguent par des motifs géométriques simples peints en blanc, noir ou encore dans les tons ocres à rouges. Il existe par ailleurs des coupes à décor figuré.

<sup>17</sup> Pour un développement sur les ateliers de production des céramiques sigillées africaines voir M. BONIFAY, *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford, 2004 (*BAR International series*, 1301), p. 45-66.

<sup>18</sup> J. HAYES, *Roman pottery, fine-ware imports. The Athenian Agora*, t. XXXII, Princeton, 2008, p. 116 et pl. 91.



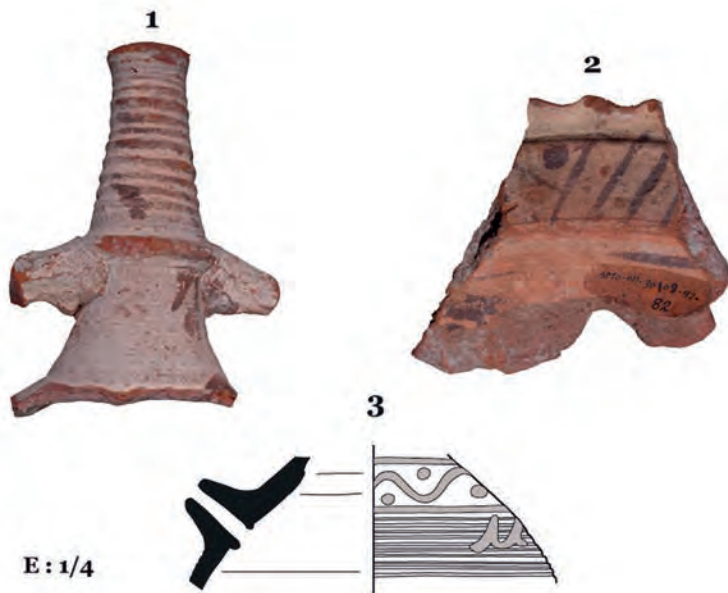


Fig. 9. Céramiques peintes, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

Une autre partie du vaisselier égyptien se compose de céramiques en pâte kaolinitique dont l'argile est extraite de la région d'Assouan (fig. 10.1-3). Le répertoire morphologique comprend des poteries de cuisson (marmites et plats) et des coupelles. Les ustensiles culinaires ne semblent pas être engobés mais les coupelles présentées ici sont recouvertes d'un engobe fin lissé coloré, orange, rouge (Groupe O) et parfois blanc (Groupe W). Notons que certaines sigillées orientales sont imitées et produites localement en pâte d'Assouan, mais aussi en pâte alluviale (*Egyptian Red Slip Ware* ou Groupe K)<sup>19</sup>.



Fig. 10. Céramique en pâte d'Assouan, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

<sup>19</sup> Selon la classification de M. Rodziewicz, cf. M. RODZIEWICZ, *La céramique romaine tardive d'Alexandrie*, Varsovie, 1976, p. 12-50.

## Céramiques à usage spécifique

### *Porte-mèche*

Ces petits objets, découverts fréquemment à Smouha mais aussi sur d'autres sites d'Alexandrie, se révèlent être des supports de mèche utilisés pour les lampes en verre. De profil tronconique, ces petites pièces modelées à la main, permettent de maintenir la mèche bien centrée au milieu de la lampe (fig. 11.1-2). Ils sont destinés à des lampions à pied tubulaire, habituellement observés dans des contextes cultuels. Ces porte-mèche, principalement utilisés aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles, sont signalés sur plusieurs sites du pourtour méditerranéen et notamment en Égypte<sup>20</sup>.



E : 1/3

Fig. 11. Porte-mèche, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

### *Lampes à huile*

Plusieurs lampes à huile ont été découvertes sur le site, malheureusement nombre d'entre elles sont très fragmentaires et proviennent de contextes perturbés. Déterminer leur provenance n'est pas chose aisée, car les pâtes et les surfaces sont souvent similaires et leur aspect insuffisamment discriminant. Aussi, l'origine du premier exemple (type Loeschcke V)<sup>21</sup>, qui se singularise par ses dimensions miniatures (fig. 12.1), demeure incertaine.



Fig. 12. Lampes, époque romaine (© CEALex, André Pelle).

<sup>20</sup> Pour un développement sur ces supports, voir D. FOY, « Les porte-mèche des lampes en verre de l'Antiquité tardive », in *Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale: hommages offerts à Jean Guyon*, Marseille, 2011 (*Provence historique*, t. LXI, fasc. 243-244), p. 207-239.

<sup>21</sup> Voir la classification des lampes dans S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.

Les objets suivants sont plus caractéristiques des productions égyptiennes, notamment ce fragment de lampe moulée (fig. 12.2) qui se distingue par une iconographie isiaque (type Loeschcke III). Il ne reste malheureusement que la partie supérieure de la représentation de la déesse mais on peut supposer qu'il s'agit d'Isis allaitant Harpocrate, *Isis lactans*. Coiffée du *basileion*<sup>22</sup>, la divinité est assise sur un trône dont le haut du dossier est arqué. Cette iconographie est fréquemment associée aux lampes romaines d'Alexandrie, ainsi que celle liée au dieu Sérapis. Plus fréquentes, les lampes dites « grenouilles » car certains exemplaires arborent les pattes postérieures de l'animal sur le bandeau, sont rondes et possèdent un bec rond (fig. 13.1) ou en bras d'ancre. Elles sont façonnées dans une argile calcaire locale grisâtre et ne sont pas engobées.



Fig. 13. Lampes, époque romaine (© CEALex, André Pelle).

Nous signalerons aussi une imitation de lampes hellénistiques produites à Cnide (fig. 13.2), et une pièce provenant d'Italie du Nord (fig. 14), qui se distingue par sa forme et sa signature (type Loeschcke X). Cette catégorie, à « marque de fabrique » ou « *Firmalampen* », désigne des lampes produites à partir de 60 ap. J.-C. dans les ateliers du nord de l'Italie, ainsi que leurs imitations. La signature apposée sur ce spécimen, très lacunaire, n'a pas pu être identifiée<sup>23</sup>.



Fig. 14. Lampe, époque romaine tardive (© CEALex, André Pelle).

<sup>22</sup> Couronne hathorique à plumes ici entourée de deux épis.

<sup>23</sup> La marque la plus fréquemment retrouvée sur ce groupe de lampes, mentionne *Fortis*.

### *Ampoules à eulogie*

Généralement fabriquées en argile cuite, ces petits récipients étaient destinés à contenir des liquides sanctifiés (eau ou huile) rapportés par les pèlerins des lieux saints. Ces flacons à panse ronde et plate possèdent deux faces moulées et appliquées l'une contre l'autre. Sur l'exemplaire découvert à Smouha, on reconnaît l'iconographie de saint Ménas en orant, entouré de deux petites croix et de deux dromadaires (fig. 15). En effet, ce type de représentation est parfois accompagné d'une inscription mentionnant le saint. Ces eulogies sont datées entre la fin du 5<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 7<sup>e</sup> siècle. Concernant leurs lieux de production, le site d'Abou Mina (désert occidental), devenu un important sanctuaire entre le 5<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> siècle, a fourni un très grand nombre d'ampoules à son effigie<sup>24</sup>.



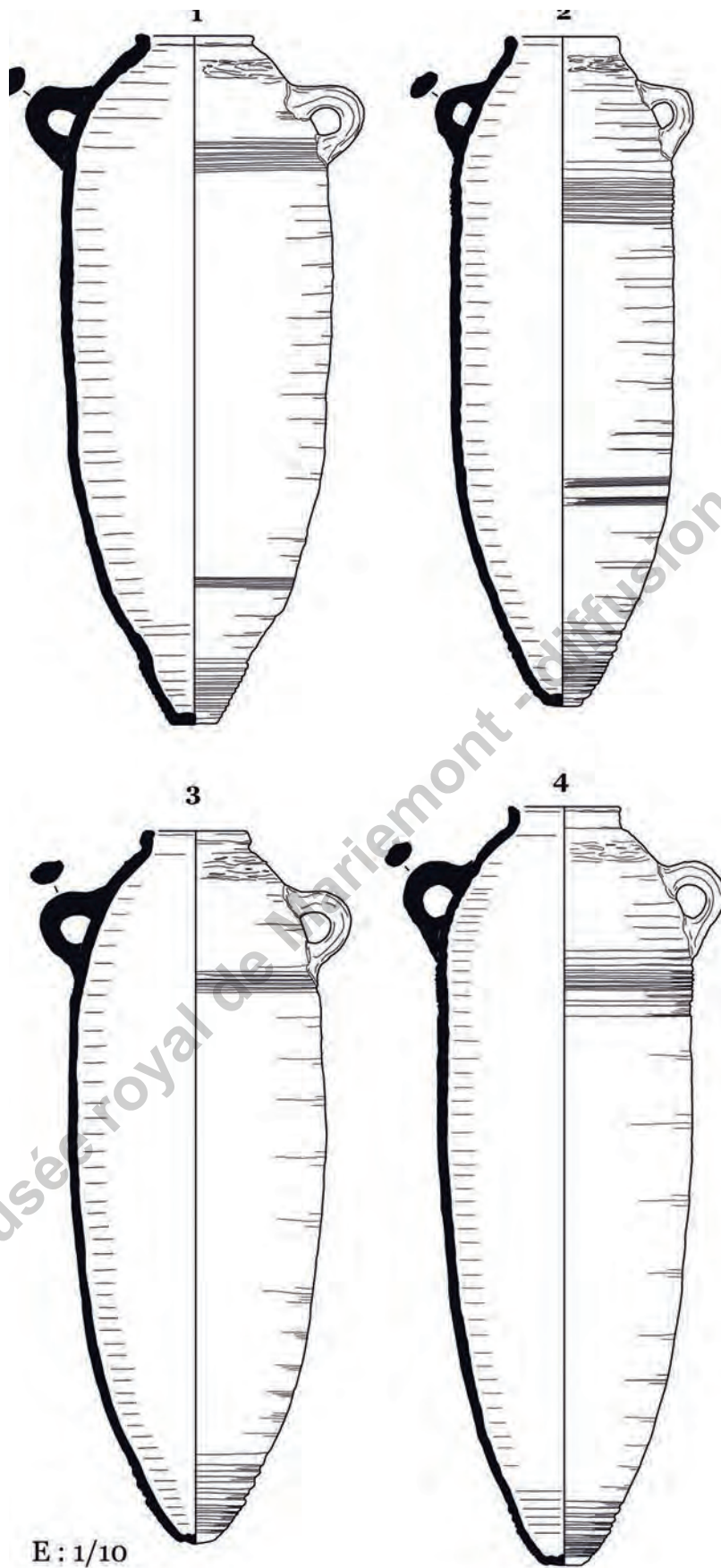
Fig. 15. Ampoule à eulogie, époque romaine tardive (© CEAlex, André Pelle).

<sup>24</sup> Voir C. KAUFMANN, *Zur Ikonographie des Menas-Ampullen mit besonderer Berücksichtigung der Funde in der Menasstadt nebst einem einführenden Kapitel über die neuentdeckten nubischen und aethiopischen Menastexte*, 1910, p. 59, et P. LABIB, « Fouilles du musée copte à Saint-Ménas (première campagne) », *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXIV, session 1951-1952, 1953, p. 136.

<sup>25</sup> Voir M.-D. NENNA (éd.), *L'enfant et la mort dans l'Antiquité*, 2. *Types de tombes et traitement du corps des enfants dans l'Antiquité gréco-romaine. Actes de la table ronde internationale organisée à Alexandrie, CEAlex, 12-14 novembre 2009*, Alexandrie, 2012 (*Études alexandrines*, 26).

### *Amphores réutilisées*

Les fouilles ont en partie mis au jour une zone d'inhumation réemployant des amphores de type *Late Roman A4* destinées aux sépultures d'enfants, de nouveau-nés et de fœtus. Le dépôt des corps dans des conteneurs en céramique, notamment des amphores, pour les enfants âgés de moins d'un an est une pratique funéraire déjà en cours dès l'époque prédynastique. Les inhumations à l'époque romaine tardive réemployant des amphores ne sont pas rares en Égypte. On observe ainsi le même type d'inhumations dans la nécropole alexandrine de Gabbari dans une *LRA4* de la fin du 5<sup>e</sup> siècle, dans la nécropole de Khalil El-Khayat mais également dans l'oasis de Dakhla et à Tell El-Makhzan (Sinai)<sup>25</sup>.



E : 1/10

Fig.16. Late Roman Amphora 4, époque romaine tardive.

<sup>26</sup> Forme LRA 4/B1, cf. D. PIERI, *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V<sup>e</sup>- VI<sup>e</sup> siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth, 2005.

<sup>27</sup> P. FABIAN et Y. GOREN, « A new type of late Roman storage jar from the Negev », in J. HUMPHREY (éd.), *The Roman and Byzantine Near East*, t. III, Portsmouth, 2002, p. 145-153.

<sup>28</sup> Voir la contribution de G. Cankardes-Senol dans le présent volume.

Les amphores découvertes sur le site de Smouha sont de type levantin et sont presque toutes élaborées à partir du même type d'argile. Seul un spécimen se distingue par une pâte dense et sonore, zonée marron à franges briques, comportant des nodules beiges, des inclusions blanches, des petits nodules noirs et quelques micas argentés (fig. 16.4). Les autres amphores sont façonnées dans une pâte sableuse et poreuse, de couleur chamois orangé, contenant des sables opaques, quelques nodules poudreux jaunâtres, des nodules noirs et de rares micas argentés (fig. 16.1-3). Cette fabrique est caractéristique de la région de Gaza. La forme des amphores permet de dater ces conteneurs de la fin du 5<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Il est donc probable que la zone funéraire exhumée sur le site de Smouha ait été fonctionnelle dans le courant du 6<sup>e</sup> siècle. Cette forme d'amphore est largement diffusée en Méditerranée et signalée en Palestine, en Égypte, en Lybie, en Turquie, en Espagne et en Italie. Elles étaient principalement issues des ateliers de Gaza, mais une production de jarres de transport de formes similaires est également attestée dans le Néguev<sup>27</sup>. Les conteneurs étaient à l'origine destinés essentiellement au commerce du vin, dont celui de Gaza, réputé sur le pourtour méditerranéen au cours des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles, mais aussi pour le transport de l'huile et de certains produits alimentaires tels que le poisson et les céréales.

## Conclusions

Cet aperçu du mobilier céramique de Smouha ne reflète qu'une partie des productions recensées sur le site, mais il apporte un éclairage sur certaines céramiques des époques romaine et tardo-antique. La mise au jour de ces objets contribue à la connaissance de leur domaine de circulation et témoigne des échanges culturels et économiques de la cité aux périodes considérées. En effet, la vaisselle et les amphores importées découvertes lors de ces fouilles sont des preuves matérielles des relations commerciales entre Alexandrie et la Méditerranée, particulièrement avec l'Afrique du Nord, la côte Levantine, la Turquie, Chypre mais aussi avec la péninsule Italique pour l'époque romaine. On remarque également que certaines de ces importations, notamment les sigillées, ont eu une influence sur les productions locales, qui imitent parfois leur forme et l'aspect de leur surface.

Pour finir, il faut envisager que le faciès céramique du site de Smouha soit incomplet, car les plus anciens niveaux archéologiques atteints datent de l'époque romaine impériale. Un état d'occupation est ainsi bien défini par la présence de plusieurs couches contenant du matériel attribuable au 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'occupation antérieure du site n'a donc pas pu être clairement mise en évidence, même si quelques tessons d'époque hellénistique ont été relevés<sup>28</sup>. Il manque donc peut-être ici un pan essentiel de son histoire.

# Inventaire des timbres amphoriques de Smouha\*

Gonca  
CANKARDEŞ-ŞENOL,  
Ege University  
(Izmir, Turquie)

Les fouilles archéologiques menées dans le quartier de Smouha ont mis au jour un ensemble de huit timbres amphoriques de provenance rhodienne<sup>1</sup>. Ces objets constituent de précieux indicateurs chronologiques des phases d'occupation les plus anciennes du site. En effet, le secteur 3 a livré deux timbres d'anses d'amphores rhodiennes inscrites aux noms de Νικαγίς et Σωκράτης ΙΙ (n° 7-8) dont les productions sont datées de la fin du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Un troisième timbre trouvé dans le même secteur est attribué au producteur Λυσίων (n° 5) que l'on peut dater de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Trois autres exemplaires sont de la même période et conservent les noms d'éponyme suivants: Ἀναξίβουλος (n° 1), daté précisément entre 140 et 138 av. J.-C., Ναύσιππος (n° 6) et Ἀριστείδας ΙΙΙ (n° 2), daté entre 113 et 111 av. J. C. Enfin, les deux derniers fragments ont été découverts lors des fouilles de surface réalisées au moment de la dernière campagne dans le secteur 5<sup>2</sup>. Ces objets sont inscrits aux noms de l'éponyme Καλλικράτης ΙΙΙ et du fabricant Κάλλων (n° 3-4), deux personnages associés à la phase V de la chronologie rhodienne datée entre 145 et 108 av. J.-C.; les timbres au nom de Καλλικράτης ΙΙΙ sont plus précisément de l'année 130 av. J.-C. Ce petit corpus d'objets archéologiques livre un témoignage précieux puisqu'il nous renseigne sur la consommation de vin en provenance de Rhodes dans ce faubourg d'Alexandrie, entre la fin du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et la fin du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Bien que les fouilles n'aient pas livré d'autres traces matérielles de ce type, les données présentées dans l'inventaire renouvellent nos connaissances sur les relations commerciales entre Rhodes et Alexandrie à l'époque hellénistique.

\* L'inventaire a été traduit de l'anglais par Nicolas Amoroso. Les objets sont reproduits dans leurs dimensions réelles et les dessins sont à l'échelle 1/4. Les noms livrés par les inscriptions sont précédés des abréviations suivantes: RE (rhodien-éponyme), RF (rhodien-fabricant). Les abréviations bibliographiques suivantes ont été utilisées: CANKARDEŞ-ŞENOL (2015a) = G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponym dies on Rhodian amphora stamps*, t. I, *Eponyms A*, Alexandrie, 2015; (*Études alexandrines*, 33); CANKARDEŞ-ŞENOL (2015b) = G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponym dies on Rhodian amphora stamps*, t. II, *Eponyms B to K*, Alexandrie, 2015 (*Études alexandrines*, 35); CANKARDEŞ-ŞENOL (2016) = G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponym dies on Rhodian amphora stamps*, t. III, *Eponyms A to Σ*, Alexandrie, 2016 (*Études alexandrines*, 37); CANKARDEŞ-ŞENOL (2017) = G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponym dies on Rhodian amphora stamps*, t. IV, *Eponyms T to X*, Alexandrie, 2017 (*Études alexandrines*, 39).

<sup>1</sup> Nous souhaitons vivement remercier M.-C. Bruwier, directrice scientifique du Musée royal de Mariemont, pour nous avoir fourni l'autorisation d'étudier ce matériel trouvé lors des fouilles menées à Smouha.

<sup>2</sup> Cf. la contribution de Francis Choël dans le présent volume.

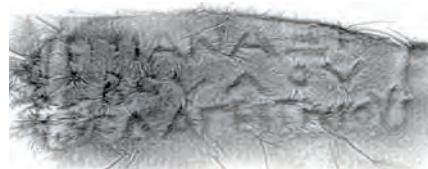
N° 1

Numéro d'inventaire: SMO.2010. US 20003.1 (SCA 21)

Forme matrice: Rectangulaire

Dimensions matrice: 4,5 cm x ?

Argile: 7.5 YR 8/4 rose, engobe: 10 YR 8/3 brun très clair



Éponyme: ΑΝΑΞΙΒΟΥΛΟΣ

Mois: ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΥΟΣ

Matrice: RE-ΑΝΑΞΙΒΟΥΛΟΣ-ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΥΟΣ-002

Inscription:  
Ἐπὶ Ἀναξι-  
βούλου  
Πηδαγειτνίου (sic)

Nombre et disposition des lignes: 3 horizontales  
Sens inscription: Normal  
Attributs: -  
Place attribut: -  
Titre: -  
Préposition: Epi  
Commentaires:

L'inscription livre le nom de l'éponyme Ἀναξιβουλος suivi du mois Πηδαγειτνιος. Il convient de noter la variation orthographique dans le nom du mois. L'année de magistrature de l'éponyme est fixée entre 140 et 138 av. J.-C.<sup>3</sup>. Un timbre amphorique identique est conservé dans la collection Benaki à Alexandrie (ABC 0048.39). Cet éponyme est associé aux artisans Ἀριστοκλῆς II, Βρόμιος<sup>4</sup>, Δαμοκλῆς<sup>5</sup>, Εὐκλειτος<sup>6</sup>, Μίδαξ<sup>7</sup>, Νύσιος<sup>8</sup> et Τιμάρατος<sup>9</sup>.

Bibliographie: Inédit

Parallèle: ALEX ABC 0048.39 (MGR P. 23049), CANKARDEŞ-SENOL (2015a), p. 213.

<sup>3</sup> G. FINKIELSZTEJN, *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens, de 270 à 108 av. J.-C. environ: premier bilan*, Oxford, 2001 (*British archaeological reports international series*, 990), p. 195, table 21.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 119, 123.

<sup>5</sup> C. BÖRKER, et J. BUROW, *Die Hellenistischen Amphorenstempel aus Pergamon*, Berlin-New York, 1998 (*Pergamenische Forschungen*, 11), p. 82, n° 58.

<sup>6</sup> V. PORCHEDDU, « Le anfore rodie della Sardegna tra archeologia antiquaria e nuove scoperte », in *Epigraphica, Periodico internazionale di epigrafia*, t. LXXVI/1-2, 2014, p. 533.

<sup>7</sup> C. BARKER, « The use of Rhodian amphorae in Hellenistic graves at Nea Paphos, Cyprus », in J. EIRING, J. LUND (éd.), *Transport amphorae and trade in the Eastern Mediterranean. Acts of the international colloquium at the Danish Institute at Athens, September 26-29, 2002*, Aarhus, 2004 (*Monographs of the Danish Institute at Athens*, 5), p. 79, amphore 5; I. NICOLAOU, *The stamped amphora handles from the House of Dionysos*, Nicosie, 2005 (*Paphos*, 5), p. 424, n° 96.

<sup>8</sup> G.G. PORRO, « Bolli d'anfore rodie trovati in Sardegna », in *Archivio storico sardo*, t. X, 1914, p. 385, n° 47-48.

<sup>9</sup> I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 437, n°136.

<sup>10</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 195, table 21.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 156, table 12.2.

<sup>12</sup> G. JÖHRENS, « Amphorenstempel hellenistischer Zeit aus Tanais », in *Eurasia Antiqua*, t. VII, 2001, p. 425, n° 231.

<sup>13</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 156, table 12.2.

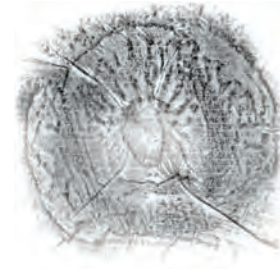
N° 2

Numéro d'inventaire: SMO.2011. US 10070.16 (SCA 23)

Forme matrice: Circulaire

Dimensions matrice: 3,3 cm (diamètre)

Argile: 7.5 YR 7/6 jaune rougeâtre, slip: 10 YR 8/3 brun très clair



Éponyme: ΑΡΙΣΤΕΙΔΑΣ ΙΙΙ

Mois: ΣΜΙΝΘΙΟΣ

Matrice: RE-ΑΡΙΣΤΕΙΔΑΣ 03-ΣΜΙΝΘΙΟΣ-004

Inscription:

Ἐ[πὶ ἱερέως Ἀρι]στέϊδα Σμιν[θίου]

Nombre et disposition des lignes: 1 périphérique  
Sens inscription: Rétrograde, les lettres vers l'intérieur  
Attributs: Buste d'Hélios  
Place attribut: Au centre  
Titre: Hiereos  
Préposition: Epi  
Commentaires:

L'inscription porte le nom de l'éponyme Ἀριστείδας ΙΙΙ suivi du mois Σμίνθιος. Ce personnage était en charge de magistrature en 111 av. J.-C.<sup>10</sup> et il permet de dater les productions de Γαλέστης, Δῶρος ΙΙ, Εὐφράνωρ ΙΙ<sup>11</sup>, Μενεκράτης ΙΙ<sup>12</sup>, et Φιλοστέφανος ΙΙ<sup>13</sup>.

Bibliographie: Inédit

Parallèle: ALEX ABC 0069.33 (MGR P. 23982), CANKARDEŞ-SENOL (2015a), p. 339.



N° 3

Numéro d'inventaire : SMO.2012. Secteur 5 HS TR 5

Forme matrice : Rectangulaire

Dimensions matrice : -

Argile : -



Éponyme : ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ ΙΙΙ

Mois : ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΥΟΣ

Matrice : RE-ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΗΣ 03-ΠΕΔΑΓΕΙΤΝΥΟΣ-001

Inscription :

Ἐ[πὶ Καλλ]ι-

κράτευσ

Πεδαγειτνύου

Nombre et disposition des lignes : 3 horizontales

Sens inscription : Normal

Attributs : -

Place attribut : -

Titre : -

Préposition : Epi

Commentaires :

L'inscription livre le nom de l'éponyme Καλλικράτης ΙΙΙ suivi du mois Πεδαγείτνυος. L'année de magistrature de Καλλικράτης ΙΙΙ est datée de 130 av. J.-C.<sup>14</sup>. Cela permet de situer chronologiquement les productions de Ἀγαθόβουλος<sup>15</sup>, Ἀναξιππίδας, Εὐφράνωρ ΙΙ, Λυσίων et Μίδαας<sup>16</sup>.

Bibliographie : Inédit

Parallèle : ALEX ABC 0147.42 (MGR P. 18662), CANKARDES-SENOL (2015b), p. 330.

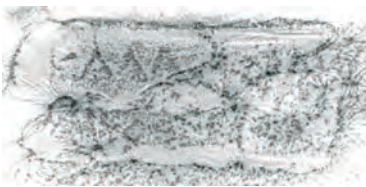
N° 4

Numéro d'inventaire : SMO.2012. Secteur 5 HS TR 14

Forme matrice : Rectangulaire

Dimensions matrice : 4,5 x 2 cm

Argile : -



Fabricant : ΚΑΛΛΩΝ

Mois : -

Matrice : RF-ΚΑΛΛΩΝ-004

Inscription :

Κάλλωνος

Nombre et disposition des lignes : 1 horizontale

Sens inscription : Normal

Attributs : Hermès, tête tournée vers la droite

Place attribut : Sous l'inscription

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 195, table 21.

<sup>15</sup> G. GENTILI, « I timbri amforari Rodii nel Museo nazionale di Siracusa », in *Archivio Siracusano*, t. IV, 1958, p. 34, n° 4.

<sup>16</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 144, n. 196 et p. 155, table 12.1.

Titre: -  
Préposition: -  
Commentaires:

Le timbre peut être associé au fabricant Κάλλων, lequel est actif dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Sa production est datée par les éponymes Θέρσανδρος<sup>17</sup>, Λαφείδης<sup>18</sup> et Τεισαγόρας<sup>19</sup>. Une amphore complète produite par Κάλλων est conservée à Paphos mais le nom de l'éponyme n'est pas connu<sup>20</sup>.

Bibliographie: Inédit

Parallèle: -

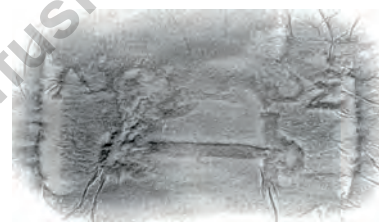
N° 5

Numéro d'inventaire: SMO.2011. US 30055.11 (SCA 31)

Forme matrice: Rectangulaire

Dimensions matrice: 4,1 x 1,8 cm

Argile: 7.5 YR 7/6 jaune rougeâtre, surface: 7.5 YR 7/6 jaune rougeâtre



Fabricant: ΑΥΣΙΩΝ

Mois: -

Matrice: RF-ΑΥΣΙΩΝ-008

Inscription:

Λυσίωνος

Nombre et disposition des lignes: 1 horizontale

Sens inscription: Normal

Attributs: Ancre, vers la gauche

Place attribut: Sous l'inscription

Titre: -

Préposition: -

Commentaires:

Le timbre amphorique porte le nom du fabricant Λυσίων. Son activité est datée de la période Vb (132-121 av. J.-C.) en association avec les éponymes Ἀνδρόνικος<sup>21</sup>, Ἀριστογένης, Καλλικράτης III<sup>22</sup>, Νικασαγόρας II<sup>23</sup> et Τιμόθεος<sup>24</sup>.

Bibliographie: Inédit

Parallèle: ALEX ABC 677.20 (www.amphoralex.org)

<sup>17</sup> G. BEVILACQUA, « Bolli anforari rodii da Falerii Novii », in *Epigrafia delle produzioni e della distribuzione. Actes de la VII<sup>e</sup> rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Rome, 5-6 juin 1992*, Rome, 1994 (*Collection de l'École française de Rome*, 193), p. 467, n° 8; V. GRACE, « The Middle Stoa dated by amphora stamps », in *Hesperia*, t. LIV/1, 1985, p. 13, n. 24.

<sup>18</sup> G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponyms dies on Rhodian amphora stamps*, t. III, *Eponyms Λ to Σ*, Alexandrie, 2016 (*Études alexandrines*, 37), p. 1, n. 5.

<sup>19</sup> G.G. PORRO, « Bolli d'anfore rodie del Museo nazionale romano », in *Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene e delle Missioni italiane in Oriente*, t. II, 1916, p. 385, n° 19-20.

<sup>20</sup> I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 410, n° 28.

<sup>21</sup> Paphos, MP 2894/2 (archives de Jean-Yves Empereur, JYE 88/65).

<sup>22</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 136.

<sup>23</sup> Paphos, OA 5061 (archives de Jean-Yves Empereur, JYE 88/28).

<sup>24</sup> Paphos, MP 700/1 (archives de Jean-Yves Empereur, JYE 88/70).

N° 6

Numéro d'inventaire: SMO.2011. US 10072.1 (SCA 22)

Forme matrice: Rectangulaire

Dimensions matrice: 5 x 2,1 cm

Argile: 7.5 YR 8/6 jaune rougeâtre, engobe: 7.5 YR 8/2 blanc rosé



Éponyme: ΝΑΥΣΙΠΠΙΟΣ

Mois: ΣΜΙΝΘΙΟΣ

Matrice: RE-ΝΑΥΣΙΠΠΙΟΣ-ΣΜΙΝΘΙΟΣ-004

Inscription:

Ἐπὶ Ναυσίπ-  
που  
[Σ]μινθίου

Nombre et disposition des lignes: 3 horizontales

Sens inscription: Normal

Attributs: -

Place attribut: -

Titre: -

Préposition: Epi

Commentaires:

Le timbre révèle le nom du Rhodien éponyme Ναύσιππος qui aurait été en charge de magistrature durant l'année 113 av. J.-C.<sup>25</sup>. Son nom se retrouve sur les productions de plusieurs fabricants: Ἡρακλέων<sup>26</sup>, Δῶρος ΙΙ<sup>27</sup>, Πολυάρατος<sup>28</sup>, Φίλιππος<sup>29</sup> et Φιλοστέφανος ΙΙ<sup>30</sup>.

Bibliographie: CANKARDEŞ-SENOL (2016), p. 63.

Parallèle: -

N° 7

Numéro d'inventaire: SMO.2011. US 30116.11 (SCA 35)

Forme matrice: Rectangulaire

Dimensions matrice: 3,2 x 1,6 cm

Argile: 7.5 YR 7/6 jaune rougeâtre, engobe: 10 YR 8/3 brun très pâle



Fabricant: ΝΙΚΑΓΙΣ

Mois: -

Matrice: RF-NΙΚΑΓΙΣ-002

Inscription:

Νικαγίδος

<sup>25</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 195, tableau 21.

<sup>26</sup> C. BARKER, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 83, amphore 18; I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 425, n° 108.

<sup>27</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 156, tableau 12.2.

<sup>28</sup> I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 434, n° 29; Y. CALVET, *Salamine de Chypre*, t. III, *Les timbres amphoriques (1965-1970)*, Paris, 1972, p. 35, n° 70.

<sup>29</sup> M. PALACZYK, «Rhodische Rundstempel mit Helioskopt zur Chronologie der Perioden V und VI», in S. BUZZI *et al.*, *Zona archeologica. Festschrift für Hans Peter Isler zum 60. Geburtstag*, Bonn, 2001 (*Antiquitas*, 3<sup>e</sup> série, *Abhandlungen zur Vor- und Frühgeschichte, zur klassischen und provinzial-römischen Archäologie und zur Geschichte des Altertums*, 42), p. 329.

<sup>30</sup> G. FINKIELSZTEJN, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 156, tableau 12.2.

<sup>31</sup> C. BARKER, *op. cit.* (*supra* n. 7). p. 79, amphores 3 et 4; I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 423, n° 90.

<sup>32</sup> Une amphore complète du fabricant, datée par éponyme (British Museum number : 2006,0331.2006,0331.2).

<sup>33</sup> G. FINKIELSZTEJN, *Amphores et timbres d'amphores importés en Palestine à l'époque hellénistique. Études de chronologie et d'histoire*, t. I-III, Paris, 1993 (Thèse de doctorat inédite en archéologie. Université Paris I Panthéon-Sorbonne), p. 384, Rh3.

<sup>34</sup> B. GAROZZO, *Bolli su amfore e laterizi in Sicilia (Agrigento, Palermo, Trapani)*, Pise, 2011, p.295.

<sup>35</sup> Leontini, Sicile, n° 3 (archives du CEALex).

<sup>36</sup> V. GRACE, « Standard pottery containers of the Ancient Greek World », in *Commemorative studies in honor of Theodore Leslie Shear*, Athènes, 1949 (*Hesperia, Supplément*, 8), p. 180, n. 21, au Musée national de Copenhague, amphore fractionnée portant plusieurs timbres (inv. n° 10022) de Tell Bisseh en Syrie. L'éponyme donne aussi la date de la production de Ῥοδίπιος voir G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *İskenderiye (Mısır) Kurtarma Kazılarında Ele Geçen Hellenistik Dönem Amphora Mühürleri*, T.C. Ege Üniversitesi, Sosyal Bilimler Enstitüsü, *Klasik Arkeoloji Anabilim Dalı*, Izmir, 2000 p. 398, n° 9 (thèse de doctorat inédite); G. CANKARDEŞ-ŞENOL, *Lexicon of eponym dies on Rhodian amphora stamps*, t. IV, *Eponyms T to C*, Alexandrie, 2017 (*Études alexandrines*, 39), p. 188, 233.

<sup>37</sup> Paphos, LP 147 (archives de Jean-Yves Empeur, JYE 88/27).

<sup>38</sup> V. LUNGU, « Nouvelles données concernant la chronologie des amphores rhodiennes de la fin du III<sup>e</sup> siècle au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », in *Dacia*, nouv. série, t. XXXIV, 1990, p. 215, n° 2, et p. 216.

<sup>39</sup> I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 428, n° 115; F. BLECKMANN, *De Inscriptionibus in Vasculis Rhodiis*, Göttingen, 1907, p. 31, n° 2.

<sup>40</sup> I. NICOLAOU, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 434, n° 128; K.S. SCHUCHHARDT, « Amphorenstempel », in M. FRÄNKEL (éd.), *Die Inschriften von Pergamon*, Berlin, 1895 (*Altertümer von Pergamon*, 8/2), p. 426.

<sup>41</sup> J. LUND, « A new sequence of the eponyms named on Rhodian amphora stamps in the first half of the second century BC as established through seriation », in *Acta archaeologica*, t. LXXXII, 2011, p. 282, n. 210 et p. 283).

<sup>42</sup> K.S. SCHUCHHARDT, *op. cit.*, p. 426, n° 5.

<sup>43</sup> R. GIVEON, « A Ptolemaic Fayence Bowl », in *Israel Exploration Journal*, t. XIII/2, 1963, p. 26.

<sup>44</sup> IG XI, 3, 85; D. CHABIARAS, « Inscriptions céramiques et amphores de Rhodes », in *Revue archéologique*, t. XXXII/2, 1876, p. 296; G. A. REISNER, C.S. FISHER et D.G. LYON, *Harvard excavations at Samaria, 1908-1910*, Cambridge, 1924, p. 311.

<sup>45</sup> V.R. GRACE et M. SAVVATIANOU-PETROPOULAKOU, « Les timbres amphoriques grecs », in P. BRUNEAU et al., *L'ilot de la maison des Comédiens*, Paris, 1970 (*Exploration archéologique de Délos faite par l'École française d'Athènes*, 27), p. 302, E 3.

Nombre et disposition des lignes : 1 horizontale

Sens inscription : Normal

Attributs : -

Place attribut : -

Titre : -

Préposition : -

Commentaires :

Des timbres amphoriques au nom du producteur Νικαγίς ont été retrouvés dans le fameux dépôt de Pergame et sont datés entre 198 et 161 av. J.-C.

Sa production est datée par les éponymes Τιμασαγόρας (184 av. J.-C.)<sup>31</sup>, Ἀγέμαχος (181/179-176/174 av. J.-C.)<sup>32</sup>, Καλλικρατίδας II (175/173 av. J.-C.)<sup>33</sup> et Ἀριστείδας II (168/166 av. J.-C.)<sup>34</sup>.

Bibliographie : Inédit

Parallèle : ALEX ABC 0392.30 (MGR P. 28125) ([www.amphoralex.org](http://www.amphoralex.org))

N° 8

Numéro d'inventaire : SMO.2011. US 30065.II (SCA 32)

Forme matrice : Rectangulaire

Dimensions matrice : 3.8 x 1.6 cm



Argile : 7.5 YR 7/6 jaune rougeâtre, engobe : 7.5 YR 7/2 gris rosé

Fabricant : ΣΩΚΡΑΤΗΣ II

Mois : -

Matrice : RF-ΣΩΚΡΑΤΗΣ 02-007

Inscription :

Σωκράτους

Nombre et disposition des lignes : 1 horizontale

Sens inscription : Normal

Attributs : Torche allumée

Place attribut : À droite

Titre : -

Préposition : -

Commentaires :

Le timbre amphorique livre le nom du fabricant Σωκράτης II dont la période d'activité est fixée entre 203-199 et 173/171 av. J.-C. Son association avec les éponymes Ἀγλούμβροτος<sup>35</sup>, Αἰνησίδαμος II<sup>36</sup>, Ἀρχίδαμος<sup>37</sup>, Θεοφάνης II<sup>38</sup>, Ἰέρων I<sup>39</sup>, Κλέαρχος<sup>40</sup>, Κλειτόμαχος, Κλευκράτης I<sup>41</sup>, Ξενοφάνης<sup>42</sup>, Σύμμαχος<sup>43</sup>, Σώδαμος<sup>44</sup> et Σώστρατος<sup>45</sup>, confirme sa longue carrière qui a débuté à la fin du 3<sup>e</sup> siècle et s'est poursuivie jusqu'au début du second quart du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Bibliographie : -

Parallèle : TD 3580 et TD 6941 (de Délos, [www.amphoralex.org](http://www.amphoralex.org))

# Les lampes à huile trouvées par la mission archéologique belgo-française à Smouha\*

Ben  
VAN DEN BERCKEN  
Rijksmuseum van  
Oudheden (Leyde)

Trois campagnes de fouilles ont été organisées par la mission archéologique belgo-française sur quatre parcelles dans le quartier de Smouha à Alexandrie<sup>1</sup>. En 2012, les investigations de terrain se sont également concentrées sur une cinquième parcelle, en collaboration avec le Conseil suprême des antiquités égyptiennes (SCA). Au cours de ces opérations archéologiques, plusieurs lampes à huile (complètes et fragmentaires) ont été trouvées dans des couches stratigraphiques d'une profondeur de 0,5 à 2 mètres en-dessous du niveau du sol actuel. Au total, 58 fragments de lampes ont été enregistrés et transférés dans les dépôts de fouilles à Shallalat (Alexandrie); ces éléments sont datés entre le 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le 7<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>2</sup>. La majorité des fragments concerne la phase d'occupation d'époque romaine (entre 30 av. J.-C. et 363 ap. J.-C.). Dans ce contexte, le présent article a pour objectif d'établir un classement typologique des fragments de lampes trouvés à Smouha, en s'appuyant sur des parallèles issus d'autres contextes archéologiques et de collections muséales. En tant que repères chronologiques, ces objets sont d'une aide précieuse non seulement pour la compréhension des différentes phases d'occupation du site mais aussi pour l'interprétation du contexte archéologique.

## Commentaires sur la typologie des lampes romaines

Fondée sur l'identification des lieux de production, l'étude de John Hayes distingue trois catégories de lampes pour l'époque romaine en Égypte : 1. les lampes produites à Alexandrie et inspirées de modèles romains attestés dans le bassin méditerranéen ; 2. les lampes fabriquées en Égypte, en dehors d'Alexandrie, et qui imitent celles de la première catégorie ; 3. les lampes égyptiennes de tradition « indigène », tel le type de la « lampe-grenouille<sup>3</sup> ». Le cas de Smouha est complexe car on peut difficilement y distinguer ces trois types. De manière générale, il s'avère ardu de différencier les lampes romaines produites à Alexandrie de celles qui ont été importées en raison du caractère uniforme et de la réutilisation d'une série de motifs qui se retrouvent sur les médaillons et les épaules des lampes. Une autre contrainte importante est liée à la perte du contexte archéologique pour de nombreux témoignages lychnologiques qui offrent des parallèles intéressants pour l'étude des lampes de Smouha. Précisons que toute analyse relative aux lampes à huile d'époque impériale doit prendre en considération la typologie établie par Siegfried Loeschcke<sup>4</sup>. Bien qu'elle soit principalement fondée sur le corpus des lampes trouvées à Vindonissa et qu'elle accorde beaucoup d'importance aux caractéristiques formelles, elle s'appuie néanmoins sur une masse critique de lampes qui semble être « représentative » pour les autres provinces de

\* Nous remercions tout d'abord Marie-Cécile Bruwier pour nous avoir offert l'opportunité de publier les fragments de lampes de Smouha et pour avoir corrigé notre manuscrit. Nous souhaitons également remercier Bertrand Federinov et Nicolas Amoroso pour leur aide dans la traduction du texte en français, mais aussi Francis Choël et Julie Monchamp pour leurs nombreux conseils avisés. Enfin, un remerciement tout particulier à Annika Blonk, Jurgen van Oostenrijk et Joost Kramer pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce texte.

<sup>1</sup> Ces campagnes se sont déroulées en juillet-août 2010, juillet-septembre 2011 et juillet-septembre 2012. Les parcelles de terrain fouillées sont les suivantes : école El-Ibrahimieh (secteur 4), école Ashraf El-Kogha (secteur 1), parking de la police (secteur 3), terrain des deux compagnies (secteur 2), et terrain d'Abd El-Fattah Zayyan (secteur 5). Voir à ce propos la contribution de Francis Choël dans le présent volume.

<sup>2</sup> Les fragments de lampes les mieux conservés ont été publiés par J. MONCHAMP, « Céramiques de Smouha, Alexandrie, Égypte. Époques romaine et romaine tardive », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 35-97. Nous épinglons notamment six fragments qui ne sont pas repris dans cette contribution (voir fig. 3).

<sup>3</sup> J.W. HAYES, *Ancient lamps in the Royal Ontario Museum*, t. I, *Greek and Roman clay lamps*, Toronto, 1980, p. 93-94. Il est nécessaire d'y inclure une quatrième catégorie pour « les lampes importées ».

<sup>4</sup> S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.

<sup>5</sup> Voir par exemple J. MLYNARCZYK, « New data on the chronology of Late Roman lamps in Alexandria », in *Études et travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences*, t. XVII, 1995; C. GEORGES, « Les lampes », in J.-Y. EMPEREUR, M.-D. NENNA, *Nécropolis I*, Le Caire, 2001 (*Études alexandrines*, 5), p. 423-504; N. TAYIA, « Some Roman-period lamps from the Hadra necropolis, Alexandria », in H. MEYZA, H. MLYNARCZYK, *Hellenistic and Roman pottery in the Eastern Mediterranean. Advances in scientific studies. The second workshop at Nieborów*, Varsovie, 1995, p. 443-452; D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. III, *Roman provincial lamps*, Londres, 1988; J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3).

<sup>6</sup> Pour un aperçu général de la typologie, voir J.-L. PODVIN, *Luminaire et cultes isiaques*, Montagnac, 2011 (*Monographies instrumentum*, 38), p. 30-36. Par exemple les types de Deneauve (1969) pour Carthage, Bussière (2000) pour l'Algérie, Broneer (1930) pour Corinthe, et en général cf. J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3).

<sup>7</sup> Information transmise par Julie Monchamp, le 17 octobre 2012. Voir C. GEORGES *op. cit.* (*supra* n. 5).

<sup>8</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 426-438, 466-472.

<sup>9</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>10</sup> La numérotation des fragments trouvés dans les secteurs 1 à 5 est définie par le numéro de la couche US (dont le premier chiffre désigne le secteur fouillé), et par l'ordre d'enregistrement et de classement du mobilier archéologique. Par exemple l'identifiant US30030-18 renvoie au secteur 3, au numéro d'US30030 et à l'ensemble d'objets n° 18. US40030-7 signifie que le fragment a été trouvé dans le secteur 4, prélevé dans la couche US 40030, et qu'il appartient au groupe d'objets n° 7. Dans certains cas, il convient d'ajouter un chiffre supplémentaire (« 1 » ou « 2 ») qui permet d'indiquer le nombre de fragments de lampe dans un ensemble donné (par exemple US30030-8\_1).

<sup>11</sup> D. KASSAB TEZGÖR et T. SEZER, *Catalogue des lampes en terre cuite du Musée archéologique d'Istanbul*, Paris, 1995, p. 102 et sv.

<sup>12</sup> J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 9).

<sup>13</sup> Le terme « HS » signifie « Hors stratigraphie ». Il est attribué aux objets trouvés sans contexte archéologique (i.e. sans numéro d'US).

<sup>14</sup> L. BRICAULT, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques*, Paris, 2001 (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 23); IDEM, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, 2013.

<sup>15</sup> J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 9), p. 123-146.

l'empire romain. Il a déjà été démontré par ailleurs<sup>5</sup> que cette typologie pouvait être exploitée pour classer les lampes alexandrines. Il en existe d'autres plus détaillées, qui se concentrent sur des régions précises de l'empire<sup>6</sup>. Pour les lampes alexandrines, celle de Camélia Georges est la plus récente, mais il convient de souligner qu'elle est actuellement révisée<sup>7</sup>. Largement fondée sur l'analyse des formes et des décors, elle se décline en trois groupes « chronologiques » : les lampes d'époque ptolémaïque (3<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), les lampes d'époque romaine (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) et les lampes d'époque romaine tardive et byzantine (3<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). Camélia Georges identifie plusieurs catégories au sein du premier et du troisième groupe; ce dernier rassemble des types hétérogènes pour lesquels les différences entre les productions locales et les importations sont très marquées. Quant au deuxième groupe, elle utilise presque uniquement la typologie de Loeschke pour le caractériser<sup>8</sup>.

Ce sont ces trois typologies que nous avons exploitées dans notre enquête sur les fragments de Smouha dont une majorité est d'époque romaine. Celle de S. Loeschke constitue le point de départ de notre étude. Néanmoins, le recours à celle de C. Georges s'est avéré être très utile lorsqu'il s'agissait d'apporter des éléments de différenciation précis. Enfin, nous nous sommes référés aux catégories définies par J. Hayes<sup>9</sup> pour compléter l'étude.

## Typologie et chronologie des fragments de lampes de Smouha

De manière générale, les lampes d'époque romaine trouvées à Smouha<sup>10</sup> rassemblent une quarantaine de fragments que nous pouvons répartir en trois périodes chronologiques : cinq fragments sont datés entre le 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.; 29 sont attribués à la période couvrant le « Haut Empire » (1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.); et au moins huit fragments sont postérieurs au 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. La lampe la plus ancienne (inv. 1, US40016-1) est datée du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle correspond au type dit des « lampes cniidiennes » et peut donc être considérée comme un objet importé ou bien une imitation locale<sup>11</sup>. Elle se caractérise par un bec de forme triangulaire et présente une décoration en relief sur l'épaule. Nous regrettons toutefois que le fragment ait été trouvé dans un contexte archéologique perturbé.

### Les lampes isiaques

Le corpus de lampes de Smouha intègre cinq fragments de lampes dites « isiaques »<sup>12</sup>. Trois fragments (inv. 4, US10009-6-(14); inv. 5, HS-2; inv. 6, US20163-6) présentent le type iconographique d'Isis lactans (la déesse Isis assise allaitant son fils Harpocrate)<sup>13</sup>. Les deux autres (inv. 8, HS-1 et inv. 7, US30030-17) sont constitués d'une anse figurée au type du dieu Sérapis, caractérisé par une barbe pleine et coiffé du *calathos*. Ils sont datés entre la fin du 1<sup>er</sup> siècle et le 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. et appartiennent au type Loeschke III. Rappelons que les cultes isiaques ont connu une grande popularité et une large diffusion à l'époque romaine<sup>14</sup>. Ces types de luminaire sont par ailleurs attestés à travers tout l'empire<sup>15</sup>. En outre, deux fragments de bec d'une lampe de très grande largeur (inv. 10, US50005-3 et inv. 11, US30067-1) appartiennent aussi au type Loeschke III. Ils proviennent probablement de lampes larges percées de plusieurs trous de mèche; ils sont décorés de volutes et présentent des traces de carbonisation autour desdits trous.

### *Les lampes grenouilles*

Cinq fragments sont facilement identifiables car ils appartiennent au type dit des « lampes grenouilles » (inv. 20, US30069-1; inv. 21, US30094-4; inv. 22, US50011-14; inv. 23, US50013-12 et inv. 24, US50011-19). Il s'agit d'une production égyptienne caractéristique des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles de notre ère. Trois d'entre eux présentent des grenouilles complètes ou stylisées sur la partie antérieure des lampes. Le décor des deux autres se compose de feuilles de palmier stylisées qui descendent des trous de remplissage vers l'épaule. Bien qu'un seul exemplaire soit complet, nous pouvons dater l'ensemble des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.

### *Les lampes byzantines*

Deux fragments d'époque byzantine (inv. 25, US30033-19 et inv. 26, US30041-15) sont caractérisés par une anse grossièrement exécutée. L'une d'elle possède une épaule décorée d'une feuille de palmier. Tous deux sont de forme ovale et datent probablement de l'Antiquité tardive, soit entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'élément coté inv. 27, US50009-17\_1, est difficile à identifier : bien qu'il présente une forme circulaire et soit muni d'une cavité (trou de mèche et/ou de remplissage ?), rien ne permet d'affirmer qu'il provienne effectivement d'une lampe.

### *Autres types*

Deux éléments caractérisés par la présence d'un motif de rosette sur le médaillon (inv. 13, US50014-12\_2 et inv. 15, US30056-1) nous montrent à quel point l'état de conservation lacunaire de ces objets rend complexe toute tentative de datation. Si les fragments numérotés inv. 13, US50014-12\_2, peuvent être attribués avec précision au type Loeschcke III (deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), l'inv. 15, US30056-1 (type Loeschcke V), ne peut pas l'être (1<sup>er</sup>-5<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) bien qu'il présente un décor comparable. Deux autres décors de langues sur les épaules (inv. 16, US50014-12\_1 et inv. 17, HS-3) sont datés des 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. L'un d'eux (inv. 17, HS-3) porte un médaillon orné d'une scène montrant un jeune homme les bras levés pouvant être identifié comme un satyre ou un Éros. Notons que le numéro inv. 18, US50009-12\_1, présente une iconographie de « globules » si rare qu'elle offre peu d'exemplaires de comparaison. Enfin, une importante série de petits fragments est difficile à identifier. Parmi ceux-ci, épinglons-en un de type III *delta lamp* de Loeschcke III (US50014-12\_5) et un autre d'une *Schnauzenkanal lamp* (US10070-5). La plupart de ces éléments sont lacunaires et ne peuvent pas être attribués à un type précis.

## Conclusions

Plusieurs conclusions peuvent être dégagées, surtout lorsque l'on met en relation la provenance d'une série de fragments de lampes individuelles<sup>16</sup> avec l'analyse stratigraphique du site présentée par Francis Choël dans ce volume. Ainsi, les fragments trouvés dans le secteur 1 peuvent être datés entre le 1<sup>er</sup> et le 7<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Ils proviennent de couches stratigraphiques perturbées, hormis l'exemplaire inv. 4, US10009-6-(14), qui est relativement bien daté et a été découvert à l'intérieur du « Fait 1001 » concernant une des structures semi-circulaires identifiées dans ledit secteur. Ce fait archéologique, lié à d'autres vestiges des secteurs 1 et 2, doit certainement avoir été construit au plus tôt dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. En ce qui concerne le secteur 3, la complexité de la stratigraphie et la distribution des

<sup>16</sup> Il s'agit d'une série de fragments additionnels, publiée par Julie Monchamp. J. MONCHAMP, *op. cit.* (*supra* n. 2).

fragments ne permet pas de les mettre en rapport avec sa séquence stratigraphique. En outre, les fragments qui peuvent être datés couvrent une période chronologique large, entre la fin du 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

La majorité des fragments sont originaires du secteur 5, identifié comme un « contexte humide » situé à proximité d'un lac aujourd'hui asséché. En réalité, leur présence à cet endroit est difficilement explicable. Il est possible qu'ils proviennent des couches de déchets ou de remplissage déposées à proximité du lac<sup>17</sup>. Les fragments trouvés dans les couches supérieures (inv. 10, US50005-3; US50009-17\_2; inv. 18, US50009-12\_1; inv. 2A, US50013-18\_2; inv. 12, US50013-18\_1; inv. 23, US50013-12; US50011-25\_1; inv. 22, US50011-14 et inv. 24, US50011-19) présentent une chronologie très large allant du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Les couches proches de la nappe phréatique (et qui concernent les fragments US50015-5\_3; inv. 2C, US50015-5\_2; inv. 2B, US50015-5\_1, et US50015-5\_4; US50014-3; US50014-12\_6; inv. 14, US50014-12\_3; inv. 16, US50014-12\_1; inv. 13, US50014-12\_2; US50014-12\_5 et inv. 9, US50014-12\_4) constituent un ensemble homogène qui peut être daté entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans une séquence stratigraphique claire.

Finalement, bien que les fragments soient peu nombreux, difficiles à identifier et à dater, ils contribuent néanmoins à améliorer notre compréhension du site. Ceux qui ont été trouvés dans des contextes perturbés, comme l'inv. 1, US40016-1 (lampe cnidienne); inv. 8, HS-1; inv. 5, HS-2; inv. 6, US20163-6; inv. 7, US30030-17 (lampes isiaques); inv. 20, US30069-1; inv. 21, US30094-4; inv. 22, US50011-14; inv. 23, US50013-12; inv. 24, US50011-19 (lampes grenouilles); inv. 25, US30033-19 et inv. 26, US30041-15 (lampes byzantines) livrent de précieuses informations sur les activités humaines du site et de ses environs immédiats. La présence des lampes grenouilles et de la lampe cnidienne peut constituer une preuve des rapports qu'entretenait le site en dehors d'Alexandrie. Cet ensemble témoigne à nouveau de l'importance qu'il occupait à l'époque romaine, installé dans un faubourg à l'est des murs de la cité.

<sup>17</sup> Voir aussi la conclusion de Francis Choël dans le présent volume. L'auteur propose l'hypothèse selon laquelle le lac a dû être progressivement remblayé pour être transformé en zone constructible.

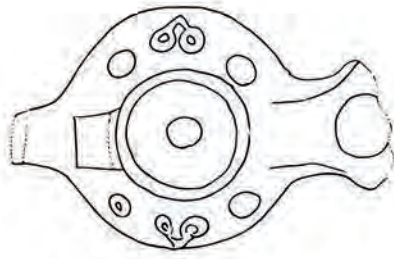
<sup>18</sup> Les fragments de lampes de petites dimensions, qui ne peuvent être identifiés avec précision, ne sont pas repris dans le présent inventaire. Il s'agit des numéros: US30093-4, US30072-15, US10070-5, US50014-12\_5, US10073-11, US30034-7, US30079-6, US10063-23, US30038-4, US30072-16, US30075-1, US30083-9, US40030-8, US40033-40, US50009-12\_2, US50009-17\_2, US50011-8\_1, US50015-5\_3, US50014-3, US50014-12\_6, US50014-12\_7, US50015-5\_4, US40030-7, US50011-25\_1, US30075-10, US30035-4, US30079-10, US50011-25\_2, US50011-8\_2, US50013-18\_3 et US50009-17\_3.

<sup>19</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4); C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5); J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3).

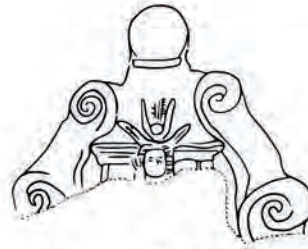
### Inventaire des fragments de lampes de Smouha<sup>18</sup>

Les fragments de lampes à huile trouvés lors des campagnes de fouilles des années 2010 à 2012 intègrent les trois grandes typologies de S. Loeschcke, C. Georges et J.W. Hayes, en fonction de leurs formes et de leurs décors<sup>19</sup>. L'inventaire présenté ici les classe d'abord en fonction de leur type et puis de leur datation. Les abréviations bibliographiques sont référencées à la fin.

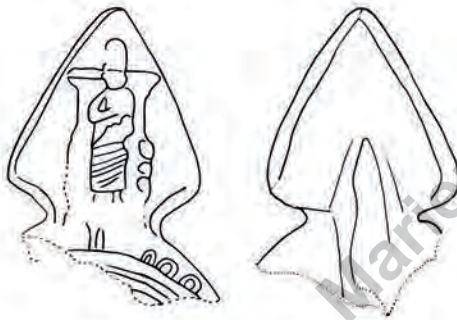




US40016-1: vue d'en haut et vue de côté



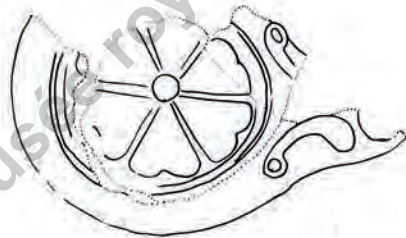
US10009-6-(14): vue devant et dos



HS-2: vue devant et dos



HS-1: vue devant et dos



US50014-12\_2: vue d'en haut et vue de côté



US30056-1: vue d'en haut



HS-3: vue d'en haut



### 1 [US40016-1] (planche 1)

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 10,6 cm ; larg. 6,7 cm

Couleur : pâte rose brun

Type : « Type varié de production égyptienne »<sup>20</sup> ou « importation d'époque hellénistique »<sup>21</sup>, type Hayes III<sup>22</sup> (?)

Date : 2<sup>e</sup> s. av. J.-C. (?)

Contexte : couche de débris (?) dégagée entre de petits murs de moellons de calcaire.

Description : l'objet présente un bec large de forme triangulaire, une anse brisée et un pied creux muni d'un bord épais. Sur les épaules figure un décor symétrique de part et d'autre du médaillon délimité par un rebord épais et marqué par un trou de remplissage central. Il est composé d'une série de deux boutons en saillie et d'un élément en forme de « grappe de cerise » appelé « feuille cnidienne »<sup>23</sup>. Le bec est brisé et sa forme évoque celle des types Loeschcke I et II (ici sans volute). Il présente un trou de mèche de taille importante avec des traces de calcination.

Parallèles : un ensemble de lampes comparables issu des collections du Musée archéologique d'Istanbul a été publié par D. Kassab<sup>24</sup>. Toutes intègrent le groupe des « lampes cnidiennes ». D.M. Bailey en a aussi publié de forme semblable<sup>25</sup>. Ces parallèles sont datés entre la fin de 3<sup>e</sup> siècle et le premier quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. En général, ils sont caractérisés par une argile de couleur grise à gris-brun<sup>26</sup>. Nous pouvons néanmoins remarquer que les lampes cnidiennes sont réalisées à partir d'une argile plus fine et homogène. En outre, la norme de cuisson qui les caractérise est celle d'une double phase en atmosphère oxydante et réductrice<sup>27</sup>. Or, l'exemplaire de Smouha a été réalisé en cuisson oxydante. Ensuite, le décor de feuilles se distingue d'un point de vue formel des exemplaires attribués au type de Cnide. En conclusion, il pourrait s'agir d'une imitation d'un modèle cnidien réalisé dans une argile d'origine alexandrine<sup>28</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1975, p. 130, 153 et 257 ; GEORGES 2001, p. 437 ; KASSAB 1995 ; MONCHAMP 2014, p. 84.



### 2A, 2B, 2C [US50013-18\_2 (A), US50015-5\_1 (B), US50015-5\_2 (C)]

Fragment(s) : 3

Dimensions : A : long. 4,26 cm ; larg. 3,95 cm ; B : long. 3,7 cm ; larg. 3,48 cm ; C : long. 3,74 cm ; larg. 2,07 cm

Couleur : A : pâte brune/rouge ; B : pâte brune/blanche, engobe rouge orange ; C : pâte brune

Type : type Loeschcke I

Date : 1<sup>er</sup>-début 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : Le fragment inv. 2A, US50013-18\_2, a été trouvé dans une couche composée de sable argileux noir et de sable blanc-jaune, contenant beaucoup de matériel. Les inv. 2A, US50015-5\_1 et inv. 2B, US50015-5\_2 ont été trouvés dans une couche de sable compact semblable à l'US50014.

Description : il s'agit de trois fragments provenant du même contexte archéologique. Ils possèdent un bec triangulaire muni d'un trou de mèche. Ceux des numéros inv. 2A, US50013-18\_2 et inv. 2B, US50015-5\_1 présentent des traces de calcination. Le fragment 2A, US50013-18\_2, présente un bec relativement court et conserve une partie du rebord du médaillon, peut-être un type d'épaulé I selon la typologie de Loeschcke. Le style du bec est comparable au type Loeschcke IA ou IB. L'inv. 2B, US50015-5\_1, peut être rapproché de l'inv. 2A, US50013-18\_2, excepté pour le bec du premier qui est plus allongé. Le rebord du médaillon de l'inv. 2B, US50015-5\_1, est aussi visible et peut être associé au type d'épaulé Loeschcke I.

<sup>20</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 437.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> J.W. HAAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>23</sup> D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. I, *Greek, Hellenistic and early Roman lamps*, Londres, 1975, p. 153, n° Q332.

<sup>24</sup> D. KASSAB TEZGÖR et T. SEZER, *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 102 et sv., voir spécialement les n° 241, 242 et 250.

<sup>25</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 153 et sv. (pl. 64-67).

<sup>26</sup> Résultat d'une cuisson en atmosphère oxydante et réductrice.

<sup>27</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 130.

<sup>28</sup> Voir particulièrement C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 437, n° 22.

Parallèles: BAILEY 1980, p. 129-152; BAILEY 1988, p. 233-234; CAHN-KLAIBER 1977, p. 333-336 (principalement d'Alexandrie); GEORGES 2001, p. 439-441.

Bibliographie: BAILEY 1980, p. 129-152; BAILEY 1988, p. 233-234; CAHN-KLAIBER 1977, p. 333-336; GEORGES 2001, p. 439-441.

### 3 [US30030-18]

Fragment(s):1

Dimensions: long. 3,73 cm; larg. 3,82 cm<sup>29</sup>

Couleur: pâte orange claire avec traces d'engobe rouge limon à l'intérieur de la lampe

Type: types Loeschcke I, II, III ou IV<sup>30</sup>

Date: Fin du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)

Contexte: le tesson a été découvert dans une couche relativement homogène d'argile noire, coupée par la « structure 1 »<sup>31</sup>.

Description: la surface du médaillon est rugueuse, tandis que les épaules sont lisses. Le fragment présente un décor incisé caractérisé par des stries courbes qui marquent les contours du médaillon et les extrémités des épaules.

Parallèles: les stries courbées qui partent du médaillon peuvent constituer une partie d'un décor à volutes simples<sup>32</sup>.

Bibliographie: BAILEY 1988, p. 233-235; LOESCHCKE 1919.



### 4 [US10009-6-(14)] (planche 1)

Fragment(s):1

Dimensions: long. 5,6 cm; larg. 7 cm

Couleur: pâte orange blanche, engobe orange

Type: type Loeschcke III<sup>33</sup>, « lampe isiaque »<sup>34</sup>

Date: deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s.-début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: inconnu. Trouvé dans le secteur 1.

Description: ce fragment de lampe est creux et possède une surface arrière arrondie. La lampe est brisée et une partie de la représentation figurée manque. Quatre volutes sont visibles à l'extrémité supérieure de l'objet; celles-ci encadrent une représentation de la déesse Isis assise sur un trône. Le visage est abîmé mais nous reconnaissons aisément les détails de la coiffe: la déesse porte la couronne hathorique composée du disque solaire surmonté de deux hautes plumes insérées entre des cornes bovines. L'attribut présente également deux épis de blé<sup>35</sup>.

Parallèles: il est comparable aux décors qui se retrouvent sur une série d'anses de forme triangulaire. Son image lacunaire doit être attribuée au type de l'Isis assise et allaitant l'enfant Harpocrate (Isis *lactans*). Un fragment similaire a été retrouvé à Kom El-Chougafa<sup>36</sup>. Un autre de provenance inconnue présente les mêmes volutes<sup>37</sup>. Ces dernières sont aussi attestées sur des lampes analogues montrant les bustes d'Isis et de Sérapis<sup>38</sup>. Enfin, le type de l'Isis *lactans* apparaît aussi sur le médaillon d'une lampe datée du 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>39</sup>

Bibliographie: HELLMANN 1987; MONCHAMP 2014, p. 82; PODVIN 2011; TRAN TAM TINH 1993.

<sup>29</sup> Les dimensions indiquées pour chaque fragment précisent les longueurs et largeurs maximales.

<sup>30</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 24-40.

<sup>31</sup> La « structure 1 » est maçonnée de forme allongée, appareillée en blocs de calcaire et de granite

couverts de mortier hydraulique (voir la contribution de F. Choël dans ce volume).

<sup>32</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 233-235, n° Q 1884 EA-Q 1916 EA.

<sup>33</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 34-36;



C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 442.

<sup>34</sup> J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 37-104.

<sup>35</sup> Pour la description de cette couronne et un commentaire détaillé sur l'iconographie d'Isis lactans, voir V. TRAN TAM TINH et M.-C. JENTEL, *Corpus des lampes à sujets isiaques du Musée gréco-romain d'Alexandrie*, Québec, 1993, p. 252-255.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 225, n° 267.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 226, n° 269.

<sup>38</sup> M.-C. HELLMANN, *Lampes antiques de la Bibliothèque nationale; t. II, Fonds général: lampes pré-romaines et romaines*, Paris, 1987, p. 54, n° 199.

<sup>39</sup> W. SELESNOW, *Bildwerke der Sammlung Kaufmann, t. II, Lampen aus Ton und Bronze*, Melungen, 1988, p. 151, n° 202.



### 5 [HS-2] (planche 1)

Fragment(s) : 1

Dimensions: long. 6,21 cm ; larg. 4,04 cm

Couleur: pâte orange, engobe orange rouge

Type: type Loeschcke III<sup>40</sup>, « lampe isiaque »<sup>41</sup>

Date: fin du 1<sup>er</sup> s. ap J.-C.-début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: inconnu. Trouvé dans le secteur 2.

Description: le fragment conserve une partie du médaillon et de l'épaulé présentant une décoration en forme de « langues »<sup>42</sup>. L'épaulé descend vers le médaillon et est entouré de deux sillons. Le contrepoids de forme triangulaire montre un personnage assis en relief. Malgré les nombreuses altérations, nous pouvons toujours reconnaître une Isis *lactans* coiffée du disque solaire et allaitant l'enfant Harpocrate. La déesse est assise sur un trône et est vêtue d'une longue robe dont le plissé peut être observé.

Parallèles: la provenance exacte de ce type de lampe est rarement connue, sauf pour le fragment mentionné plus haut et qui provient du site de Kom El-Chougafa<sup>43</sup>.

Bibliographie: PODVIN 2011 ; SELESNOW 1988, p. 147-148, n° 181 ; TRAN TAM TINH 1993, p. 224-227, n° 265 à 269.



### 6 [US20163-6]

Fragment(s) : 1

Dimensions: long. 6,21 cm ; larg. 3,7 cm

Couleur: pâte blanche grise

Type: type Loeschcke III, « lampe isiaque »<sup>44</sup>

Date: 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>45</sup>

Contexte: inconnu. Trouvé dans le secteur 2.

Description: le fragment est une anse modelée qui présente une image d'Isis *lactans* en faible relief. La déesse est représentée assise en train d'allaiter l'enfant Harpocrate de son sein gauche avec sa main droite. Bien que la tête de la déesse manque, le menton et une série de boucles de cheveux restent visibles. Isis semble être assise sur un lotus ou une acanthe.

Bibliographie: BAILEY 1988, p. 246, n° Q2007-Q2008; CAHN-KLAIBER 1977, p. 207; PODVIN 2011; TRAN TAM TINH 1993.



### 7 [US30030-17]

Fragment(s) : 1

Dimensions: long. 4,91 cm ; larg. 4,82 cm

Couleur: pâte brun rouge

Type: type Loeschcke III<sup>46</sup>

Date: 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: le tesson a été trouvé dans une couche relativement homogène d'argile noire, coupée par la structure 1.

<sup>40</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 34-36;

C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 442.

<sup>41</sup> J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 37-104.

<sup>42</sup> Voir fig. 1.

<sup>43</sup> V. TRAN TAM TINH et M.-C. JENTEL, *op. cit.* (*supra* n. 35), p. 224 et sv.

<sup>44</sup> J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 37-104.

<sup>45</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 246.

<sup>46</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 34-36; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), « lampes impériales », p. 442; J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 37-104.

Description: le fragment présente un personnage masculin acéphale en buste de face sur une anse plastique (sans doute le dieu Sérapis). Le buste est creux avec des parois de trois millimètres d'épaisseur. La partie inférieure est arrondie avec des traces de tour orientées de la gauche vers la droite. Les mains ne sont pas détaillées et la tête manque.

Parallèles: l'identification du dieu Sérapis est fondée sur plusieurs parallèles, dont l'un a été trouvé à Smouha dans le secteur 2 (voir le numéro HS-1 ci-après). La partie inférieure montre que le fragment était attaché à l'épaule. Le buste, tout comme le suivant, devait constituer l'anse d'une lampe d'époque romaine (parfois munie de plusieurs mèches)<sup>47</sup>.

Bibliographie: pour la décoration triangulaire de l'anse voir BAILEY 1988, p. 237-238. Parallèles pour le buste de Sérapis, voir BAILEY 1980, p. 245, n° Q 2005 EA (avec buste d'Isis: Q 2008) et BAILEY 1980, p. 240-241, n° Q 1106; CAHN-KLAIBER 1977, p. 355-356 et KADOUS 1989, pl. III, n° E29. Pour une variante avec le buste monté sur l'épaule, voir ANSELMINO 1977, p. 87 n° 543; HAYES 1980, p. 112, n° 448. Pour d'autres parallèles plus précis voir PODVIN 2011; TRAN TAM TINH 1993, p. 104-120, n° 91-127.

## 8 [HS-1] (planche 1)

Fragment(s): 1

Dimensions: long. 9,67 cm; larg. 5 cm

Couleur: pâte orange rose, engobe orange rouge

Type: type Loeschcke III<sup>48</sup>

Date: 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: inconnu. Trouvé dans le secteur 2.

Description: ce fragment présente le dieu Sérapis en buste de face sur une anse plastique. Celui-ci est représenté capite velato et coiffé du *calathos*. Il porte un ample *himation* qui couvre le haut du corps en diagonale sous lequel est visible une tunique à manches. Les éléments de visage sont bien visibles, de même que les détails de la barbe et des cheveux. Les bras ne sont pas détaillés. La partie inférieure du buste est semblable à l'inv. 7, US30030-17.

Parallèles: voir inv. 7, US30030-17.

Bibliographie: voir inv. 7, US30030-17.

## 9 [US50014-12\_4]

Fragment(s): 1

Dimensions: long. 4,04 cm; larg. 3,83 cm

Couleur: pâte orange, engobe brun rouge

Type: type Loeschcke III<sup>49</sup>

Date: 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (?)<sup>50</sup>

Contexte: fragment trouvé dans une couche sableuse.

Description: le fragment constitue l'aile droite d'une anse de lampe de type « delta » présentant un décor incisé, qui se compose de quatre formes pointues et allongées avec un sillon central. L'intérieur est creux.

Parallèles: le fragment peut être inséré dans un corpus de lampes aux motifs végétaux ou à décor de têtes de Méduse. Selon D.M. Bailey, ces représentations sont courantes dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>51</sup>

Bibliographie: BAILEY 1988, p. 237-238; CAHN-KLAIBER 1977, p. 346-350; PETRIE 1905, p. 7.



<sup>47</sup> Pour les lampes cérémonielles voir par exemple W.M.F. PETRIE, *Roman Ehnasya (Herakleopolis Magna)*, Londres, 1905, p. 7, pl. LIV-LV; J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 99-101, pl. 204-205; D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), pl. 34-35.

<sup>48</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 34-36; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 442; J.-L. PODVIN, *op. cit.* (*supra* n. 6), p. 37-104.

<sup>49</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 34-36; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 442.

<sup>50</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 237-238.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 237-238; E. CAHN-KLAIBER, *Die antiken Tonlampen des Archäologischen Instituts der Universität Tübingen*, Tübingen, 1977 (*Tübinger Studien zur Archäologie und Kunstgeschichte*, 2), p. 346-350, n° 201, 208 et 214.



## 10 [US50005-3]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 5,67 cm ; larg. 3,67 cm

Couleur : pâte brun rouge

Type : type Loeschcke III

Date : 1<sup>er</sup> s.-début du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.<sup>52</sup>

Contexte : trouvé dans une couche d'argile blanc-gris.

Description : fragment de bec flanqué de deux volutes se terminant en bouton. Le bec, de forme ovale est marqué d'une cavité circulaire servant de trou de mèche. Ce dernier présente des traces de carbonisation.

Parallèles : le décor de volutes, la grande surface du plateau du bec et ses dimensions ainsi que sa forme ovale permettent d'attribuer le fragment au type Loeschcke III. Il devait probablement s'agir d'une lampe cérémonielle à plusieurs mèches<sup>53</sup>. Une autre hypothèse est d'y voir une « Broneer » de type XXIV A (un modèle italien aussi copié en Grèce)<sup>54</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988, p. 235-236 ; CAHN-KLAIBER 1977, p. 344 ; LOESCHCKE 1919.



## 11 [US30067-1]

Fragment(s) : 19

Dimensions : long. 10,2 cm ; larg. 9 cm

Couleur : engobe orange rouge foncé, pâte rouge rose, homogène en couleur et texture

Type : type Loeschcke III, IV ou V<sup>55</sup>

Date : 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)

Contexte : trouvé dans une couche blanc-gris, composée principalement de sable contenant de la pierre calcaire et du stuc (couche de débris ?).

Description : les principaux tessons forment le bec d'une lampe romaine. Une partie des fragments de petite taille peuvent être assemblés, alors que le médaillon ne peut pas l'être. Le col et le bec sont décorés d'une double volute caractérisée par des lignes courbes creusées. À leur point de séparation figure un petit cercle incisé. Le côté inférieur du col est arrondi. Le bec est composé d'une section horizontale avec un trou pour la mèche, un bord angulaire étroit et une surface inférieure arrondie. Le trou de la mèche présente un diamètre d'environ 2 cm et est marqué par des traces de carbonisation.

Parallèles : le motif de volute est courant, notamment sur une série de grandes lampes romaines munies de plusieurs trous de mèche. Elles sont attestées dans plusieurs collections et comparables au fragment décrit (surtout lorsque les dimensions sont considérées). Le fragment se rapproche des types Loeschcke III, IV ou V. J.W. Hayes propose quelques parallèles possibles pour le type III<sup>56</sup> : parmi eux, les numéros 393, 440 et 441 sont intéressants car ils présentent le même cercle inséré entre les deux volutes. Ce sont des lampes à double mèche avec un contrepoids (souvent triangulaire) au-dessus de l'anse.

Bibliographie : GEORGES 2003, p. 505 ; HAYES 1980, p. 99-101, 111 ; LOESCHCKE 1919, p. 34-40.

<sup>52</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 234-235.

<sup>53</sup> E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 344, n° 194 ; D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 235-236.

<sup>54</sup> O. BRONEER, *Isthmia. Excavations by the University of Chicago under the auspices of the American School of Classical Studies at Athens*, t. III, *Terracotta lamps*, Princeton, 1977, p. 58, n° 2444.

<sup>55</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 24-46.

<sup>56</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), pl. 47, n° 393, pl. 48, n° 398 et 442, pl. 52 n° 440 et 441.

## 12 [US50013-18\_1]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 8,55 cm ; larg. 9,18 cm

Couleur : pâte brun rouge (décoloré par le brûlement)

Type : type Loeschcke IV

Date : 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche de sable argileuse noir et de sable blanc-jaune, contenant beaucoup de matériel.

Description : fragment de bec avec deux volutes qui se terminent en bouton. Il présente une surface brillante et montre des traces de carbonisation importantes autour du trou de mèche et de légères traces sur les volutes. Une partie du médaillon est conservée et nous y distinguons deux sillons courbes.

Parallèles : l'agencement des deux volutes et la forme du bec sont caractéristiques du type Loeschcke IV, dont plusieurs exemplaires sont connus<sup>57</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1980, p. 159 ; BAILEY 1988, p. 234-235 ; CAHN-KLAIBER 1977, p. 338-342 ; LOESCHCKE 1919.



## 13 [US50014-12\_2] (planche 1)

Fragment(s) : 3

Dimensions : long. 8,07 cm ; larg. 5,6 cm

Couleur : pâte brune, engobe brun rouge

Type : type Loeschcke IV

Date : deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche sableuse.

Description : les fragments forment un ensemble. Ils appartiennent à une lampe présentant un pied plat avec des parois incurvées. La forme des épaules est caractéristique du type VIb. Elles ne sont pas décorées et montrent des traces de carbonisation. Une rosette décomposée en six sections de deux pétales indique le centre du médaillon. Un trou de remplissage est visible au cœur du motif. Une volute souligne l'un des côtés latéraux du bec. Elle se termine en bouton dans une cavité circulaire. La seconde volute qui devait orner le bec est visible sur un autre fragment. Le trou de mèche indique des traces de carbonisation.

Parallèles : une série de lampes analogues (hypothétiquement produites à Alexandrie) est mentionnée par Hayes<sup>58</sup> et est attribuée au type Loeschcke IV. Il pourrait s'agir ici d'une imitation chypriote inspirée d'un modèle italien tel qu'il s'en trouvait aussi en Égypte<sup>59</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988, p. 295 ; CAHN-KLAIBER 1977, p. 339 ; HAYES 1980, p. 77-80 ; MONCHAMP 2014, p. 86.



<sup>57</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 234-235, n° 1903-1911 ; E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 338-342, n° 174-188. Voir aussi D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. II, *Roman lamps made in Italy*, Londres, 1980, p. 159 et sv.

<sup>58</sup> J.W. HAYES *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 77-80.

<sup>59</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 295 voir spécialement la pièce Q2370. Voir aussi E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 339, n° 179.



#### 14 [US50014-12\_3]

Fragment(s) : 10

Dimensions : variées de 2,4 à 4 cm de long ; de 1,1 à 3,9 cm de larg.

Couleur : pâte allant de l'orange blanc au brun rouge, engobe rouge orange à brun rouge

Type : types Loeschcke IV, V et VIII

Date : 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche sableuse.

Description : les fragments ont été découverts ensemble bien qu'ils n'appartiennent pas à la même lampe. L'assemblage contient quatre fragments d'un bec, trois de fond, un de paroi, un d'épaule décoré d'un motif de langue<sup>60</sup> et un de médaillon. Ils présentent une couleur semblable à toutes les pièces de fond montrent un sillon identique. L'une d'elle présente une paroi fine réalisée à partir d'une couche de limon rouge orange. Deux fragments de bec conservent des traces de volutes dont l'une semble se terminer par un bouton de fleur.

Parallèles : les fragments de bec avec les volutes sont du type Loeschcke IV ou V<sup>61</sup>. Celui de l'épaule peut être attribué à un des types Loeschcke (I-VIII)<sup>62</sup>. Quant à celui avec l'épaule et le médaillon, il ressemble à un des exemplaires décrits par D.M. Bailey<sup>63</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988 ; GEORGES 2001 ; LOESCHCKE 1919.



#### 15 [US30056-1] (planche 1)

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 6,4 cm ; larg. 5,56 cm

Couleur : pâte orange-rose, couleur et texture homogènes

Type : type Loeschcke V<sup>64</sup> ou importation ?

Date : 1<sup>er</sup>-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche jaune composée essentiellement de sable et de petits fragments de pierre calcaire (une couche de débris?).

Description : tesson de médaillon décoré et d'une épaule fragmentaire. La transition entre l'épaule (qui est plus haute) et le médaillon est marquée d'un double rebord dont l'un est plus large. Ce dernier est coupé par la base de l'anse, disparu. Le médaillon est décoré d'un motif de rosette conservant quatre des huit pétales originaux. Une décoration de forme trapézoïdale est visible autour du trou de remplissage.

Parallèles : ce type de lampe est généralement interprété comme une production importée d'Italie<sup>65</sup>. Cependant, J. Mlynarczyk a montré que le motif de rosette est fréquent sur les lampes locales, qui ont pu être fabriquées avec des moules originaux réutilisés (entre autres pour les « lampes grenouilles »)<sup>66</sup>. Selon Petrie, les « lampes à rosettes » peuvent être datées jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>67</sup>. Cette hypothèse est confirmée par Bailey, qui présente par ailleurs des parallèles provenant d'Asie Mineure (notamment Byblos et Cnide) avec la même décoration mais sans anse<sup>68</sup>. Ils sont datés du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Hayes fournit quant à lui un parallèle sans anse daté du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>69</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988 ; CAHN-KLAIBER 1977, p. 391, n°349 ; GEORGES 2001 ; HAYES 1980 ; MLYNARCZYK 1995, p. 150, 154 ; PETRIE 1905, p. 7.

<sup>60</sup> Ce fragment appartient à l'inv. 16, US50014-12\_1, voir J. MONCHAMP, *op. cit.* (*supra* n. 2), SMO-12-50014-12-9.

<sup>61</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 222-232 ; D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 234-236.

<sup>62</sup> Voir aussi C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5).

<sup>63</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 253, n° Q2086.

<sup>64</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 40-44.

<sup>65</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 447, n° 48.

<sup>66</sup> Voir J. MLYNARCZYK, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 150, 154. Le bec de la lampe (qui est manquant), est déterminant pour l'identification.

<sup>67</sup> W.M.F. PETRIE, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 7.

<sup>68</sup> Pour la confirmation de Bailey, voir D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 252, n° Q2069 et pl. 44 ; pour d'autres parallèles en Asie Mineure, Byblos et Cnide, voir D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 333-334 et pl. 74, 343, no Q2747-Q2752 et pl. 84.

<sup>69</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 79, n° 320, 321.



## 16 [US50014-12\_1]

Fragment(s) : 1<sup>70</sup>

Dimensions : long. 7,73 cm ; larg. 4,07 cm

Couleur : pâte orange-rose, engobe brun rouge

Type : type Loeschcke V ou VIII (?)

Date : 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.-début 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche de sable.

Description : le fragment comporte un pied, une épaule marquée et une anse incomplète. Le pied circulaire est creusé d'une ligne courbe. La paroi se développe en oblique et la transition vers l'épaule forme un angle aigu. Les épaules (type VIb selon la typologie de Loeschcke<sup>71</sup>) sont décorées avec des langues interrompues par l'anse. Le médaillon, lui, ne l'est pas : au centre, se remarque encore l'amorce du trou de remplissage. Le bec manque comme la partie arrière de l'anse. Celle-ci est ornée d'un sillon profond. Enfin, notons que sa partie antérieure est marquée d'un timbre difficile à lire, car il semble avoir été répété deux fois (voir fig. 2 ci-dessous).

Parallèles : le fragment possède les caractéristiques du type Loeschcke V. Malheureusement, seule la décoration des volutes sur le bec permettrait de confirmer l'hypothèse. Selon Loeschcke, la taille du médaillon et l'absence de décor central constituent deux arguments en faveur d'une attribution au type V<sup>72</sup>. Georges et Cahn-Klaiber donnent quant à eux des parallèles pour le type V<sup>73</sup>. Néanmoins, sans le bec, il n'est pas interdit de le rapprocher du type VIII pour lequel plusieurs parallèles sont connus en Italie<sup>74</sup>. Ils sont datés entre la fin du 1<sup>er</sup> et le début du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Pour l'instant, le « timbre » ne permet pas encore de trancher la question de manière définitive.

Bibliographie : BAILEY 1980, p. 311 ; CAHN-KLAIBER 1977, p. 356 ; GEORGES 2001, p. 446-447 ; LOESCHCKE 1919, p. 30 ; MONCHAMP 2014, p. 86.

## 17 [HS-3] (planche 1)

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 8 cm ; larg. 4,24 cm

Couleur : pâte brune, engobe brun rouge

Type : type Loeschcke VIII

Date : 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)<sup>75</sup>

Contexte : Inconnu. Trouvé dans le secteur 2.

Description : fragment d'une moitié de lampe avec une base plate et des parois montrant en oblique. L'épaule est décorée d'une frise continue en forme de « langues ». Le bec est séparé des épaules (un élément caractéristique du type Loeschcke VIII). L'anse manque. Au centre du médaillon figure une scène incomplète montrant un jeune homme debout avec la main droite levée et le pied droit posé sur un objet indéterminé. Le trou de remplissage est partiellement conservé.

Parallèles : les lampes du type VIII sont connues, avec leur décor caractéristique en forme de « langues »<sup>76</sup>. Hayes recense plusieurs parallèles caractérisés par une scène de gladiateurs au centre du médaillon. Dans le cas présent, il serait préférable d'y voir un dieu mineur ou un Éros<sup>77</sup>. Plusieurs parallèles iconographiques avec les *Érotés* représentés dans la même position sont connus et datés du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>78</sup>

Bibliographie : BAILEY 1988, p. 11 et sv. ; HAYES 1980, p. 80 ; LOESCHCKE 1919.



<sup>70</sup> Un des fragments de l'US50014-12\_3 appartient à la même lampe.

<sup>71</sup> S. LOESCHCKE, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 28.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>73</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 446-447 ; E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 356, n° 239.

<sup>74</sup> D.M. BAILEY *op. cit.* (*supra* n. 57), p. 311, n° Q1241-1242.

<sup>75</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 80.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 80, n° 326.

<sup>77</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 11 et sv.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 247, n° Q2022-Q2023.

## 18 [US50009-12\_1] (planche 2)

Fragment(s) : 2

Dimensions : variées, de 3 à 3,21 cm de long ; de 2,32 à 2,96 cm de larg.

Couleur : pâte orange-rose, engobe orange-rouge

Type : type Loeschcke VIII

Date : milieu du 2<sup>e</sup> s. ou première moitié du 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)<sup>79</sup>

Contexte : trouvé dans une couche de sable argileuse de couleur gris-noir.

Description : les deux fragments ont été trouvés séparément. Ils constituent une partie des épaules et du médaillon d'une même lampe. Le médaillon n'est pas décoré et la position du trou de remplissage est incertaine. Le médaillon est marqué d'un seul sillon (type d'épaule VIIb selon la typologie de Loeschcke) et les épaules sont caractérisées par la présence d'une double série de petits cercles dédoublés (décoration dite à « pattes de pieuvre »). Ce motif est interrompu par l'anse brisée et est orné de trois sillons. Un petit renflement rectangulaire est visible sur l'épaule gauche.

Parallèles : les éléments doivent appartenir à une lampe de type Loeschcke VIII, en fonction de la décoration « à pattes de pieuvre » et de la partie conservée du médaillon. Plusieurs lampes analogues sont connues dans le Fayoum<sup>80</sup> et à Alexandrie<sup>81</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1980, p. 249 ; GEORGES 2001, p. 455-456 ; HAYES 1980, p. 119-120 ; LOESCHCKE 1919 ; MLYNARCZYK 1995, p. 161-162.



## 19 [US40033-9]

Fragment(s) : 6

Dimensions : variées, de 1,77 à 4,33 cm de long. ; de 1,77 à 8,78 cm de larg.

Couleur : pâte rouge-rose hétérogène

Type : objet importé (?)

Date : 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?), en se basant sur les lampes syriennes

Contexte : les fragments ont été trouvés ensemble dans une couche de débris noir homogène.

Description : trois fragments d'épaules présentent une décoration géométrique à volutes. Deux d'entre eux montrent le trou de mèche en partie brûlé. Il est entouré d'un petit sillon qui coupe les deux volutes l'encadrant. Outre les volutes, les fragments présentent une décoration simple de lignes courbes répétées, qui devait couvrir les épaules de la lampe.

Deux autres fragments forment les éléments inférieurs du bec. Ils présentent des traces de carbonisation, principalement à l'extérieur. De par l'homogénéité des matériaux, de la forme et du contexte archéologique, il est possible d'associer le dernier morceau à la même lampe. La manière dont elle est brisée confirme la fabrication de l'objet à partir d'un moule (cassé horizontalement en longueur juste en-dessous de l'épaule).

Parallèles : les fragments sont uniques. La combinaison des volutes, du bec simple sans décor et de la forme rugueuse est rare. L'usage de volutes et la morphologie générale de l'objet semblent indiquer que la lampe soit une imitation tardive de celles produites en Syrie romaine<sup>82</sup>.

Bibliographie : HAYES 1980, p. 86-87.

<sup>79</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 455-466.

<sup>80</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 119-120, n° 471.

<sup>81</sup> J. MLYNARCZYK, *op. cit.* (*supra* n. 66), p. 161-162, lampe 4120 ; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 455-456, n° 72-73 ; D.M. BAILEY *op. cit.* (*supra* n. 57), p. 249, n° Q1112.

<sup>82</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 86 : « Kennedy type 5 ».

## 20 [US30069-1] (planche 2)

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 5,8 cm ; larg. 3,9 cm

Couleur : pâte de couleur brun-rose, engobe vert-beige. Couleur hétérogène, texture homogène, plusieurs cavités et traces d'abrasion, aplatissement de la décoration

Type : « Lampes grenouilles et dérivés » (C. Georges<sup>83</sup>) ; type Hayes III<sup>84</sup>

Date : 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (basé sur Q2159EA)

Contexte : le fragment a été trouvé dans une couche de mortier hydraulique (« Structure 1 »).

Description : le fragment présente plusieurs éléments qui détaillent le corps d'une grenouille : les pattes avant, les palmures arrière et une queue rudimentaire. Entre les pattes avant et arrière, on observe quatre bandes creuses allongées qui pourraient représenter le ventre de l'animal, des feuilles de palmier ou des épis de blé. Il convient de noter que les premières « lampes grenouilles » étaient souvent stylisées<sup>85</sup>. Ainsi, les pattes avant présentaient régulièrement un élément cerclé difficile à identifier<sup>86</sup>.

Parallèles : chaque exemplaire de « lampe grenouille » est unique et compliqué à dater<sup>87</sup>. Bailey donne un parallèle intéressant sous l'intitulé « oval frog type lamps »<sup>88</sup>. Sur la lampe examinée ici, seule une partie des éléments du corps de la grenouille permettent de la dater entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>89</sup>. Georges présente plusieurs parallèles alexandrins datés de la fin du 3<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>. Enfin, Tsujimura considère ce type de lampe comme le plus ancien parmi le groupe dit des « lampes grenouilles »<sup>91</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988, p. 217, 228 ; CAHN-KLAIBER 1977 ; GEORGES 2001, p. 462 et sv. ; PETRIE 1905, p. 9-10.



## 21 [US30094-4]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 4,8 cm ; larg. 4,2 cm

Couleur : pâte orange-blanc, engobe orange-rouge

Type : « Lampes grenouilles et dérivés » (C. Georges), pour une datation tardive<sup>92</sup> ; type Hayes III<sup>93</sup>

Date : 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (?)

Contexte : le fragment provient d'une couche de sable de couleur blanc-gris, relativement hétérogène et contenant des éléments de pierre calcaire et des petits tessons. Il s'agit d'une couche de débris à proximité de la « Structure 1 ».

Description : le fragment constitue un élément de la partie supérieure d'une lampe, avec un trou de remplissage qui marque le centre d'un entonnoir présentant deux cercles creux. Une décoration à feuilles de palmier est visible en dehors des cercles : des lignes orientées vers l'extérieur courent jusqu'à l'extrémité de l'épaule. L'intérieur de la lampe est désagrégé mais il montre que le trou de remplissage a été percé de l'extérieur. Les surfaces interne et externe du fragment sont recouvertes d'une couche blanchâtre.

Parallèles : il est possible de déterminer trois types parallèles pour le fragment :

1) « Type J » de Petrie (« Joint Types ») qui présente une combinaison de plusieurs éléments : lampes grenouilles, feuilles de palmier et épis de blé<sup>94</sup>. Le parallèle le plus proche décrit par Bailey est daté entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>95</sup>.

2) « Type U » de Petrie (« Radiate lamps ») caractérisé par un rayonnement de lignes courbes partant du trou de remplissage vers l'extérieur<sup>96</sup>. Il est daté par Petrie autour du 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

<sup>83</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-465.

<sup>84</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>85</sup> Selon Petrie, des grenouilles complètes étaient représentées sur les lampes dans une phase tardive. W.M.F. PETRIE, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 9-10.

<sup>86</sup> Voir par exemple D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), pl. 49, n° Q2154EA-Q2155EA.

<sup>87</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 217.

<sup>88</sup> *Ibid.*, pl. 49, n° Q2159EA-Q2161EA.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>90</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462 et sv. Plusieurs de ces parallèles possèdent un long bec difficile à identifier sur le fragment ici décrit.

<sup>91</sup> S. TSUJIMURA, « Chronology of the pottery lamps », in S. KOYO, *Akoris reports of the excavations at Akoris in Middle Egypt 1981-1992*, Kyoto, 1995, p. 270.

<sup>92</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-465.

<sup>93</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>94</sup> W.M.F. PETRIE, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 11, voir aussi p. 8 et pl. LVIII, Kb.

<sup>95</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 257, n° Q2122EA.

<sup>96</sup> W.M.F. PETRIE, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 9, pl. LXI n° U84-86.

3) Hayes recense des fragments semblables datés du 2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>97</sup>. Bailey présente de son côté quelques exemples de ce type<sup>98</sup>.

Bibliographie: BAILEY 1975, p. 257; GEORGES 2001, p. 423-461; HAYES 1980, p. 32, 35; PETRIE 1905, p. 8-9, 11.



## 22 [US50011-14]

Fragment(s): 1

Dimensions: long. 3,42 cm; larg. 4,5 cm

Couleur: pâte blanc-rose

Type: « Lampe grenouilles et dérivés » (C. Georges)<sup>99</sup>; type Hayes III<sup>100</sup>.

Date: 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: trouvé dans une couche de sable argileuse de couleur gris-noir semblable à l'US50009.

Description: le fragment est relativement plat et présente plusieurs sillons. Il s'agit ici d'une « lampe grenouille » comme en témoigne les différents éléments détaillés (notamment les pattes arrière) sur le côté gauche. Une partie du médaillon est visible du côté droit.

Parallèles: plusieurs « lampes grenouilles » avec des caractéristiques semblables sont décrites par Bailey<sup>101</sup>.

Bibliographie: BAILEY 1988, p. 255-257; CAHN-KLAIBER 1977, p. 323-325; GEORGES 2001, p. 462-463.



## 23 [US50013-12] (planche 2)

Fragment(s): 1

Dimensions: long. 9,15 cm; larg. 6,92 cm

Couleur: pâte brune

Type: « Lampes grenouilles et dérivés » (C. Georges)<sup>102</sup>; type Hayes III<sup>103</sup>.

Date: 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte: trouvé dans une couche de sable argileuse noir et de sable blanc-jaune, contenant beaucoup de matériel.

Description: cette lampe, entière, est légèrement endommagée sur le bec et l'épaule gauche. Au départ d'un pied plat, les parois sont arrondies jusqu'aux épaules. Ces dernières sont convexes et présentent une décoration de petits carrés (interprétée comme une « décoration de palmier »<sup>104</sup>). Le décor se développe sur le pourtour des épaules. Au centre se trouve le trou de remplissage avec un petit entonnoir à rebord. Le point de jonction entre le bec et les épaules conserve les traces d'un motif indéfini (tête de grenouille ?). Quant au bec, il n'est pas décoré. Plusieurs fissures sont visibles sur toute la surface de la lampe.

Parallèles: le bec est endommagé mais appartient au type « bras d'ancre »<sup>105</sup>. Bailey intègre ce groupe de lampes parmi celles dites néohellénistiques<sup>106</sup>, dont plusieurs exemplaires présentent un décor de palmier avec un motif en forme d'oiseaux<sup>107</sup>. Bailey les date entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Bibliographie: BAILEY 1988, p. 255 et sv.; BAILEY 1988, p. 226; MONCHAMP 2014, p. 84.

<sup>97</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 32, 35.

<sup>98</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 257, n° Q552EA.

<sup>99</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-465.

<sup>100</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>101</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 255-257, n° 2098-2117; E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 323-325, n° 122-129; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-463, spécialement n° 91.

<sup>102</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-465.

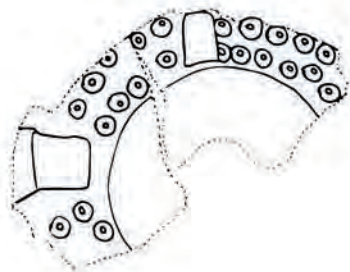
<sup>103</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>104</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 257.

<sup>105</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 255 et sv.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 226.

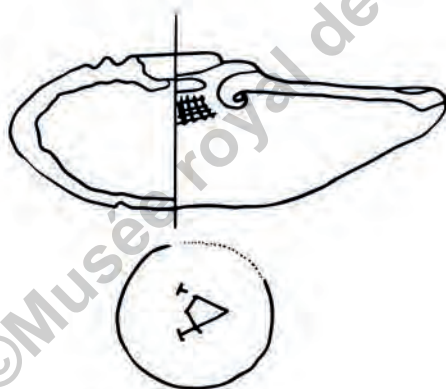
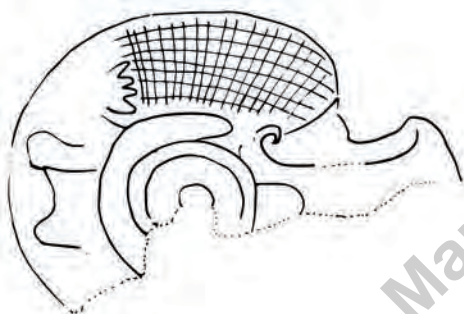
<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 257, n° Q2120-Q2121.



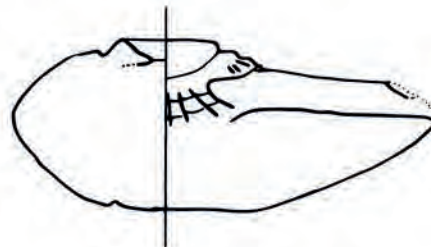
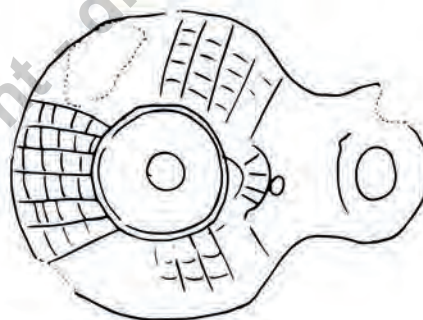
US50009-12\_1: vue d'en haut



US30069-1: vue d'en haut



US50011-19: vue d'en haut, vue de côté et le dessous



US50013-12: vue d'en haut et vue de côté



## 24 [US50011-19] (planche 2)

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 8,2 cm ; larg. 5,53 cm

Couleur : pâte brune, légèrement rouge

Type : « Lampes grenouilles et dérivés » (C. Georges)<sup>108</sup>; type Hayes III<sup>109</sup>.

Date : 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : trouvé dans une couche de sable argileuse gris-noir semblable à l'US50009.

Description : la forme de la lampe est comparable à l'objet inv. 23, US50013-12 décrit ci-dessus, sauf les épaules, plus anguleuses sur le plan horizontal. On y retrouve la décoration à palmiers. Sur l'arrière de l'épaule (à droite sur la photo), s'observe la partie arrière du corps d'une grenouille (deux pattes et une queue). Le décor touche directement les deux rebords entourant le trou de remplissage (toujours visible). De part et d'autres figurent deux petites boucles, qui sont soit des volutes soit les pattes avant d'une grenouille. La seconde hypothèse est la plus probable si nous considérons l'élément arrondi entre les pattes, sans doute la tête de l'animal. Enfin, le bec de la lampe est de type à « bras d'ancre ». Un sillon est visible autour de la base avec une inscription en forme de lettre (peut-être un « A »).

Parallèles : l'exemplaire est du même type que l'inv. 23, US50013-12, pour lequel les parallèles sont nombreux<sup>110</sup>. Un objet analogue décrit par Georges montre un symbole sous la base<sup>111</sup>, qui était déjà utilisé dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et au moins jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>112</sup>. Tsujimura propose une date antérieure (3<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> s. av. J.-C.), à partir d'un contexte archéologique à Akoris<sup>113</sup>.

Bibliographie : BAILEY 1988, p. 255-257; BAILEY 2001, p. 125-126; CAHN-KLAIBER 1977, p. 323-325; GEORGES 2001, p. 462 et sv.; MONCHAMP 2014, p. 84.



## 25 [US30033-19]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 5,82 cm ; larg. 6,09 cm

Couleur : pâte rose-orange, engobe orange-rouge homogène

Type : type C. Georges I (« lampes paléochrétiennes »)<sup>114</sup>

Date : 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : le tesson a été trouvé dans une couche d'argile noire relativement homogène.

Description : la surface du fragment est caractérisée par une texture homogène. Il conserve la partie antérieure d'une lampe. L'épaule présente une forme arrondie et l'anse continue sans coupure vers elle. Son décor est à feuilles de palmier.

Parallèles : l'angle de l'anse et la décoration de l'épaule sont les seuls éléments caractéristiques. Ils se rapprochent des lampes paléochrétiennes trouvées par Petrie à Héracléopolis Magna<sup>115</sup>. Le trou de remplissage décentré est visible à côté de l'épaule. Ce peut être un indice significatif pour reconstituer l'image qui devait orner le médaillon (peut être une croix). Le trou est reconnaissable grâce aux marques du percement à l'intérieur de la lampe, autre caractéristique des lampes chrétiennes<sup>116</sup>.

Bibliographie : GEORGES 2001, p. 466-468, 500-503; PETRIE 1905, p. 10-11.

<sup>108</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 462-465.

<sup>109</sup> J.W. HAYES, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 93-94.

<sup>110</sup> D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 255-257, n° Q2098-Q2118; E. CAHN-KLAIBER, *op. cit.* (*supra* n. 51), p. 323-325, n° 124, 127-129; C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 463, n° 95; S. SIDEBOTHAM, « Roman lamps », in D.S. WHITCOMB, J.H. JOHNSON, *Quseir Al-Qadim 1980 preliminary report*, Malibu, 1982 (*American research Centre in Egypt reports*, 7), p. 248-249.

<sup>111</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 463, n° 95; D.M. BAILEY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 131, n° Q2108.

<sup>112</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 441, n° 35.

<sup>113</sup> S. TSUJIMURA, *op. cit.* (*supra* n. 91), p. 270, « pre-frog type ».

<sup>114</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 466.

<sup>115</sup> W.M.F. PETRIE, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 10-11, pl. LXV « corn and palm types »; C. GEORGES *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 466-468, n° 151-152.

<sup>116</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 466, n° 150.

## 26 [US30041-15]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 5 cm ; larg. 4,2 cm

Couleur : pâte rouge foncé et rouge-brun

Type : type C. Georges I (« lampes paléochrétiennes »)<sup>117</sup>

Date : 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Contexte : le fragment a été trouvé dans une couche de sable comblant les creux entre les blocs de granite de la « Structure 1 ».

Description : le fragment présente une couleur et une texture hétérogènes. La surface est rugueuse et les plans de fracture sont angulaires. Le tesson devait faire partie d'une lampe plate à faible capacité de contenu. L'anse non-percée est attachée à l'extrémité. Le médaillon et sa décoration sur l'épaule et au-dessus de l'anse ont disparu. Des petits sillons incisés sont visibles.

Parallèles : plusieurs lampes présentant une forme et un décor identiques sont attestées à Alexandrie, et datées entre le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., dans un contexte paléochrétien<sup>118</sup>.

Bibliographie : GEORGES 2001, p. 466-467, n°102-103 ; GEORGES 2003, p. 497-498, n°25-26.



## 27 [US50009-17\_1]

Fragment(s) : 1

Dimensions : long. 6,76 cm ; larg. 7,12 cm

Couleur : pâte brune, noire au milieu

Type : ?

Date : ?

Contexte : trouvé dans une couche de sable argileuse de couleur gris-noir.

Description : le fragment est de forme circulaire en largeur et ovale en coupe verticale. Il présente une texture rugueuse et plusieurs traces de dégradation sous la base. Des marques de tour de potier sont visibles sur la surface supérieure. L'intérieur est de couleur noire, comme le montre la tranche brisée.

Parallèles : il est difficile d'identifier l'objet auquel appartenait le fragment. Seule la partie manquante aurait pu apporter une réponse définitive. S'il s'agissait bel et bien d'une lampe, ce devait être un modèle assez simple, car il n'y a aucune liaison vers un trou de mèche à l'intérieur. Le fragment semble être un unicum.

Bibliographie : -



<sup>117</sup> C. GEORGES, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 466.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 497-498, n° 25-26, et p. 466-467, n° 102-103.

Concordance entre les numéros des lampes et les numéros attribués par MONCHAMP 2014<sup>119</sup>.

MONCHAMP 2014	VAN DEN BERCKEN 2019
SMO-11-30134-14-8	
SMO-09-100009-6-11	Inv. 4, US10009-6-(14)
SMO-12-30138-5-1	
SMO-12-50011-19-22	Inv. 24, US50011-19
SMO-12-50013-12-1	Inv. 23, US50013-12
SMO-09-10003-2-15	
SMO-10-40016-1-1	Inv. 1, US40016-1
SMO-09-30002-3-11	
SMO-12-50014-12-8	Inv. 13, US50014-12_2
SMO-12-50014-12-9	US-50014-12_1 et inv. 14, US50014-12_3
SMO-12-50020-7-1	
SMO-11-20119-1-1	

<sup>119</sup> J. MONCHAMP, *op. cit.* (*supra* n. 2), p. 81-86.



## Bibliographie

L. ANSELMINO, Ostia IV. *Le terme del nuotatore: scavo dell'ambiente XVI e dell'area XXV*, Rome, 1977.

D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. I, *Greek, Hellenistic and early Roman lamps*, Londres, 1975.

D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. II, *Roman lamps made in Italy*, Londres, 1980.

D.M. BAILEY, *A catalogue of lamps in the British Museum*, t. III, *Roman provincial lamps*, Londres, 1988.

D.M. BAILEY, *Excavations at Al-Ashmunein V. Pottery, lamps and glass of the late Roman and early Arab periods*, Londres, 1998.

D.M. BAILEY, «Lamps from the sacred animal necropolis, North Saqqara and the monastery of Apa Antinos», in *Journal of Egyptian archaeology*, t. LXXXVII, 2001, p. 119-133.

O. BRONEER, *Isthmia. Excavations by the University of Chicago under the auspices of the American School of classical studies at Athens*, t. III, *Terracotta lamps*, Princeton, 1977.

M.-C. BRUWIER, «Op zoek naar de tempel van Cleopatra». Opgravingen van het Koninklijk Museum van Mariemont in Alexandrië», in L. BAVAY et R. BAVAY (éd.), *Ceci n'est pas une pyramide... un siècle de recherche archéologique belge en Égypte*, Louvain, 2012, p. 178-188.

E. CAHN-KLAIBER, *Die antiken Tonlampen des Archäologischen Instituts der Universität Tübingen*, Tübingen, 1977 (*Tübinger Studien zur Archäologie und Kunstgeschichte*, 2).

C. GEORGES, «Les lampes», in J.-Y. EMPEREUR, M.-D. NENNA (éd.), *Nécropolis 1*, Le Caire, 2001 (*Études alexandrines*, 5), p. 423-504.

C. GEORGES, «Les lampes des dépôts A et B du Cricket Ground», in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 2*, Le Caire, 2002 (*Études alexandrines*, 6), p. 135-138.

C. GEORGES, «Les lampes. Secteur 2 de la fouille du pont de Gabbari», in J.-Y. EMPEREUR, M.-D. NENNA (éd.), *Nécropolis 2*, t. I, Le Caire, 2003 (*Études alexandrines*, 7), p. 261-277.

C. GEORGES, «Les lampes. Secteur 5 de la fouille du pont de Gabbari», in J.-Y. EMPEREUR, M.-D. NENNA (éd.), *Nécropolis 2*, t. II, Le Caire, 2003 (*Études alexandrines*, 7), p. 491-509.

J.W. HAYES, *Ancient lamps in the Royal Ontario Museum*, t. I, *Greek and Roman clay lamps*, Toronto, 1980.

M.-C. HELLMANN, *Lampes antiques de la Bibliothèque nationale*, t. I, *Collection Froehner*, Paris, 1985.

M.-C. HELLMANN, *Lampes antiques de la Bibliothèque nationale*, t. II, *Fonds général: lampes pré-romaines et romaines*, Paris, 1987.

K. HIROYUKI, «Pottery lamps», in S. KOYO, *Akoris Reports of the excavations at Akoris in Middle Egypt 1981-1992*, Kyoto, 1995, p. 212-221.

R.H. HOWLAND, *The Athenian Agora, t. IV, Greek lamps and their survivals*, Princeton, 1958.

W.R. JOHNSON, « Roman Pottery », in D.S. WHITCOMB, J.H. JOHNSON, *Quseir Al-Qadim 1978 preliminary report*, Le Caire, 1979, p. 67-71.

E.Z. KADOUS, *Roman lamps. An unpublished collection in the Greco-Roman Museum of Alexandria*, in *Roma e l'Egitto nell'antichità*, Rome, 1992, p. 227-240.

D. KASSAB TEZGÖR, T. SEZER, *Catalogue des lampes en terre cuite du Musée archéologique d'Istanbul*, Paris, 1995.

S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zurich, 1919.

C. LYON-CAEN, V. HOFF, *Catalogue des lampes en terre cuite grecques et chrétiennes*, Paris, 1986.

J. MLYNARCZYK, « New data on the chronology of Late Roman lamps in Alexandria », in *Études et travaux du Centre d'archéologie méditerranéenne de l'Académie polonaise des sciences*, t. XVII, 1995, p. 133-175.

J. MONCHAMP, « Céramiques de Smouha, Alexandrie, Égypte. Époques romaine et romaine tardive », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 35-97.

J. PERLZWEIG, *Lamps of the Roman period, first to seventh century after Christ*, Princeton, (*American School of Classical Studies at Athens. The Athenian Agora*, 7).

W.M.F. PETRIE, *Roman Ehnasya (Herakleopolis Magna)*, Londres, 1905.

A. PROVOOST, « Chronique. Les lampes en terre cuite trouvées en Égypte. État des recherches », in *Chronique d'Égypte*, t. LIX, fasc. 117, 1984, p. 158-170.

F.W. ROBINS, « The lamps of ancient Egypt », in *Journal of Egyptian archaeology*, t. XXV, 1939, p. 184-187.

W. SELESNOW, *Bildwerke der Sammlung Kaufmann*, t. II, *Lampen aus Ton und Bronze*, Melsungen, 1988.

S. SIDEBOTHAM, « Roman lamps », in D.S. WHITCOMB, J.H. JOHNSON, *Quseir Al-Qadim 1980 preliminary report*, Malibu, 1982 (*American research Centre in Egypt reports*, 7), p. 243-256.

D. SPAGNOTTO, « Terracotta lamps from the post-pharaonic period », in C.J. EYRE (éd.), *Proceedings of the seventh international Congress of egyptologists, Cambridge, 3-9 September 1995*, Louvain, 1998, p. 1085-1093.

N. TAYIA, « Some Roman-period lamps from the Hadra necropolis, Alexandria », in H. MEYZA et H. MLYNARCZYK, *Hellenistic and Roman pottery in the Eastern Mediterranean. Advances in scientific studies. The second workshop at Nieborów*, Varsovie, 1995, p. 443-452.

V. TRAN TAM TINH et M.-C. JENTEL, *Corpus des lampes à sujets isiaques du Musée gréco-romain d'Alexandrie*, Québec, 1993.

S. TSUJIMURA, « Chronology of the pottery lamps », in S. KOYO, *Akoris Reports of the excavations at Akoris in Middle Egypt 1981-1992*, Kyoto, 1995, p. 268-273.

# ESSAI D'INTERPRÉTATION

© Musée royal de Mariemont - diffusion interdite



# Controverses sur l'identité des deux effigies colossales

Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique  
honnaire du Musée  
royal de Mariemont

« Il reste, croit-on dans cette ville [Alexandrie], des vestiges de l'ancien palais royal de Cléopâtre. Nous avons vu nous-mêmes que, près de ces restes, on avait déterré deux têtes de marbre, nullement endommagées par le temps, mais en très bon état et absolument parfaites: l'une représentait artistement Cléopâtre, et l'autre, Marc-Antoine... »<sup>1</sup>.

C'est ainsi que Prospero Alpini [Prosper Alpin] (1553-1616)<sup>2</sup> dans son *Histoire naturelle de l'Égypte* identifie les personnes représentées dans deux sculptures qu'il a vues entre 1581 et 1584. Certes, celles qu'il évoque ne sont pas nécessairement les fragments des deux colosses qui nous occupent. En revanche, dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, lors du premier inventaire des vestiges archéologiques d'Alexandrie, se manifeste un premier intérêt pour les fragments anépigraphes des deux colosses gisant dans le faubourg appelé alors Hadra; ils ont été interprétés comme appartenant à un groupe représentant Cléopâtre VII en Isis et Marc Antoine en Osiris. Ce qu'il en reste montre que les deux sculptures s'appuyaient à un panneau dorsal, ce qui induit qu'elles pouvaient faire partie d'une dyade. Au 19<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les autres colosses ptolémaïques que nous connaissons aujourd'hui n'avaient pas encore été mis au jour, leur stature donnait à penser que les deux effigies devaient représenter des personnes hors du commun. Elles ont donc naturellement été associées, dès leur redécouverte, aux deux figures historiques qui ont particulièrement marqué l'histoire alexandrine et suscité de nombreuses légendes. Cette attribution se fonde aussi, entre autres arguments, sur un texte de Dion Cassius qui rapporte que la reine se faisait représenter tant en peinture qu'en ronde-bosse, elle, en lune et Isis et Marc Antoine, figuré en Osiris et Dionysos. La mise au jour, dans le même contexte archéologique de deux mains l'une dans l'autre a emporté la conviction qu'il s'agissait de la représentation du couple célèbre se tenant par la main.

Gisant dans un contexte lagunaire, les vestiges étaient environnés de nombreux blocs de granite et de tronçons de colonnes dans le même matériau et au diamètre similaire. Ces observations laissent présumer une architecture de grande envergure à cet emplacement. Les savants du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle considèrent qu'il s'agit d'un temple de Déméter, d'un *Eleusinion*, d'un *Telesterion* voire du *Thesmophorion* cité par Polybe<sup>3</sup>. Il est vrai que Strabon place à l'est d'Alexandrie le quartier d'Éleusis qu'il situe plutôt près du canal. D'autres spécialistes voient plutôt un *Lageion* dédié au culte dynastique, lié à un hippodrome à l'endroit où gisaient les fragments de colosses. Ces interprétations seront traitées dans le chapitre suivant.

En 1892, Albert Daninos enlève le buste féminin; le domaine sur lequel il repose avec les autres fragments de statue appartient au prince Ibrahim (1879-1894), arrière-petit-fils de Mohamed Ali<sup>4</sup>. En 1888, une partie de cette propriété passe aux mains d'un syndicat qui conçoit le plan d'y créer un nouveau faubourg<sup>5</sup>. L'*Alexandria Sporting Club* est bâti en 1889; en 1890, a lieu l'inauguration de son

<sup>1</sup> P. ALPIN, R. DE FENOYL (trad.), *Histoire naturelle de l'Égypte*, in *Voyageurs occidentaux en Égypte*, t. XX, 1979, p. [34].

<sup>2</sup> M.L. BIERBRIER, *Who was Who in Egyptology*, 4<sup>e</sup> éd., Londres, 2012, p. 15-16.

<sup>3</sup> POLYBE, É. FOULON (éd.), R. WEIL (trad.), P. CAUDERLIER (col.), *Histoires*, t. X, *Livres XIII-XV*, Paris, 1995, p. 84, livre XV, 29, 8.

<sup>4</sup> « Cette zone faisait partie du domaine du prince Ibrahim Pasha Ahmed, petit-fils d'Ibrahim Pasha, fils de Mohamed Ali » : É. COMBE, « Notes de topographie et d'histoire alexandrine », in *Bulletin de la Société royale d'archéologie d'Alexandrie*, t. XXXVIII, 1949, p. 121. Le nom du propriétaire de ces terrains a inspiré plus tard celui du quartier: Ibrahimieh.

<sup>5</sup> R. LACKANY, *Quelques notes de toponymie alexandrine*, 2<sup>e</sup> éd., Alexandrie, 1976, p. 19.

hippodrome<sup>6</sup>. Au décès du fils d'Ibrahim, le prince Wahid El-Din (1879-1906), le marécage auprès duquel se trouvent les fragments, connu sous le nom de « Mellahat Hadra » ou « Saline de Hadra » est géré par le prince Omar Toussoun (1872-1944)<sup>7</sup>. Ce dernier, sur le conseil d'ingénieurs et techniciens suisses, tente en vain d'assécher la région pour récupérer du terrain. Découragé, il vend le domaine à Joseph Smouha, un juif anglais originaire d'Irak, vers 1923<sup>8</sup>. Celui-ci, après avoir asséché le lac Hadra en 1925 édifie la Cité Smouha<sup>9</sup>. Le drainage du lac aurait conduit à la découverte de « thermes romains » et de nombreux vestiges<sup>10</sup>. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Depuis le moment où les fragments de colosses ont été muséalisés, les uns à Alexandrie et les autres à Mariemont et jusqu'à présent, ils ont fait l'objet de spéculations sur l'identité des personnages représentés. La première interprétation, à savoir Cléopâtre VII/Isis et Marc Antoine/Osiris reste largement discutée et controversée. D'autres propositions d'identification s'appuient principalement sur l'iconographie et le style des visages. La reconstitution d'une dyade adossée à une stèle monumentale et se tenant par la main est plus rarement remise en question. Décontextualisés, les colosses ne peuvent pas être traités en référence au monument auquel ils avaient été initialement associés<sup>11</sup>. Albert Daninos et ceux qui les ont enlevés de l'endroit où ils se trouvaient n'ont, semble-t-il, laissé aucun rapport sur le travail qu'ils ont effectué. Beaucoup de questions restent en suspens. Les projets immobiliers qui se dessinaient à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à l'est d'Alexandrie et qui ont abouti à la création du Sporting club ont-ils contraint à une « fouille » en urgence? Nous ignorons également comment les « fouilleurs » se sont « répartis » les fragments extraits. N'ont-ils réellement prélevé que trois éléments des images colossales ainsi que les deux mains et laissé les autres?

Pour être en mesure de reconstituer virtuellement (tout au moins partiellement) les colosses, il nous reste à combiner les fragments connus, exposés à Mariemont et à Alexandrie<sup>12</sup>, aux autres éléments, non retrouvés jusqu'à présent, qui ont été mesurés et dessinés par J. Bonomi en 1842 (fig. 1). Mis ensemble, ils permettent d'extrapoler la taille des personnages. Celle-ci les destinait clairement à être visibles de loin, à délivrer un message voire à être accessibles à la dévotion du plus grand nombre. Tel est aussi le cas d'autres statues colossales ptolémaïques retrouvées tant à Alexandrie qu'à Canope (Aboukir) et Thonis (Heracleion) au cours des dernières décennies.

Les éléments connus du colosse féminin ne permettent pas d'assurer que nous avons affaire à l'image d'Isis ou plutôt à celle d'une reine en Isis; en revanche, la couronne du personnage masculin (*nemès* surmonté du cimier-*hemhem*) ainsi que la certitude qu'il tenait à la main le sceptre-*heqa* conduisent à plusieurs hypothèses. Elles se fondent sur le recensement des représentations figurées des dieux et des souverains ptolémaïques coiffés de cette couronne sur les murs des temples de Haute-Égypte et en Nubie; en second lieu, elle s'appuie sur l'examen de la statuaire royale « égyptisante » d'époque ptolémaïque et romaine. À défaut d'avoir retrouvé des reliefs et des inscriptions probants provenant du site des colosses, il ne reste que la décoration statuaire subsistante qui puisse donner sens à l'édifice auquel elle appartenait<sup>13</sup>. C'est pourquoi nous nous proposons d'examiner les informations transmises par les fragments et les données que nous pouvons en tirer. L'inventaire de la statuaire colossale égyptienne représentant un couple avec des attributs divins ou royaux et se tenant par la main réduit *a priori* le champ des possibilités aux représentations d'un souverain associé à une déesse.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>7</sup> G. ALLEAUME, « Toussoun Omar (Alexandrie, 1872-1944) », in F. POUILLON (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, 2012, p. 996-997.

<sup>8</sup> R. LACKANY, *op. cit.* (*supra* n. 5), p. 6; C. PALLINI, « Le drainage et le concours », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *La Cité Smouha 1923-1958. Une ville nouvelle à Alexandrie*, [s.l.], 2016, p. 61; C. NUNES SILVA, *British Planning schemes for Alexandria and its region, 1834-1958*, Abingdon-Oxon, 2016, p. 197.

<sup>9</sup> R. SMOUHA, « Joseph Smouha », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *La Cité Smouha 1923-1958. Une ville nouvelle à Alexandrie*, [s.l.], 2016, p. 35-43.

<sup>10</sup> R. SMOUHA, « L'arrière-plan alexandrin », in R. SMOUHA, C. PALLINI, M.-C. BRUWIER, *La Cité Smouha 1923-1958. Une ville nouvelle à Alexandrie*, [s.l.], 2016, p. 29.

<sup>11</sup> B. TKACZOW, *The Topography of Ancient Alexandria (an archaeological map)*, Varsovie, 1993, p. 177-178, 196-197; récemment, E. BROPHY, *Royal Statues in Egypt 300 BC-AD 220. Context and function*, Oxford, 2015 (*Archaeopress Egyptology*, 10), p. 64-65.

<sup>12</sup> Depuis la fermeture du Musée gréco-romain d'Alexandrie, en vue de sa rénovation, la tête et la jambe gauche du colosse masculin se trouvent à Kom El-Chougafa.

<sup>13</sup> Sur l'importance de la statuaire pour l'interprétation d'un monument, voir: J.-C. GRENIER, « La décoration statuaire du « Serapeum » du « Canope » de la Villa Adriana. Essai de reconstitution et d'interprétation », in *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, t. CI, n° 2, 1989, p. 930.

XVII. H. 39

264

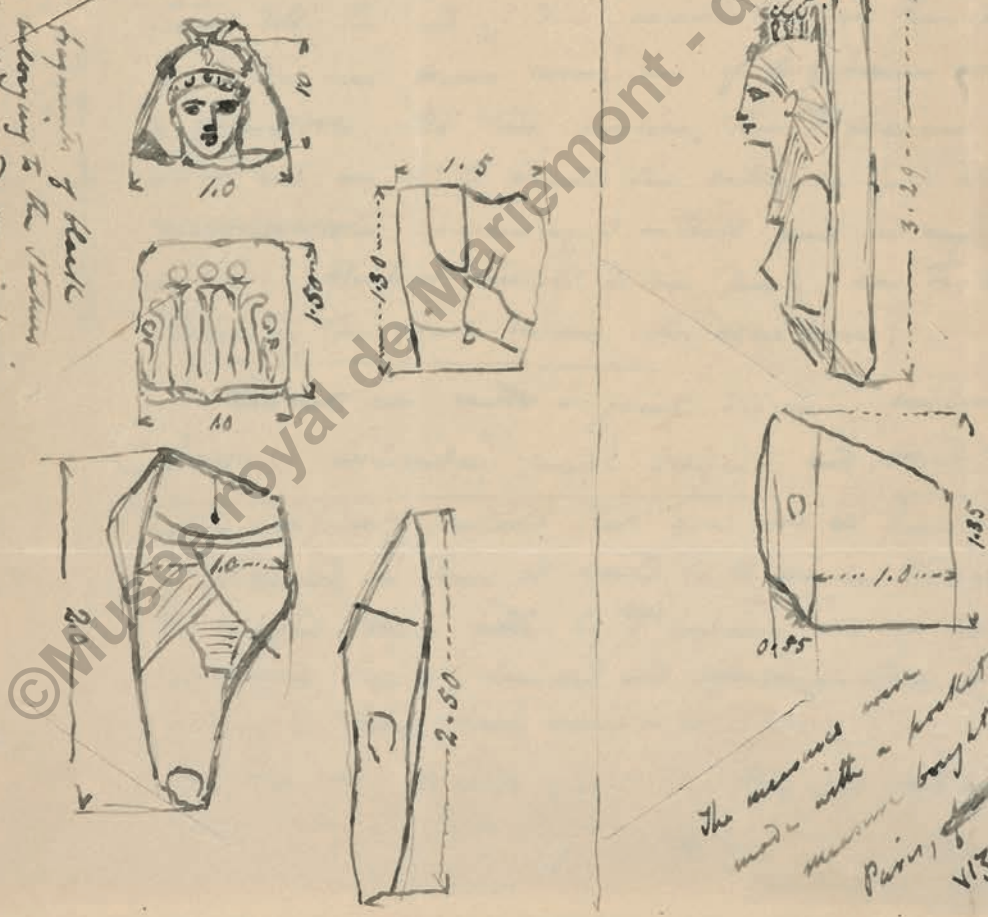
Cairo

October 18 1842

My dear Sir Gardner

Mr Harris, our mutual friend, mentioned to me that  
 you desired to have the measures of the <sup>fragments</sup> pieces com-  
 posing the statues (found (or belonging to him) in Alexandria  
 situated in a field in a NE<sup>ly</sup> direction about 20  
 minutes (Doubly hall) from the Rosetta gate, Alexandria.  
 The statues are made of black granite

NB There are other fragments of black  
 granite known by belonging to the statues  
 but not recognizable and very inferior  
 in point of substance to the fragments here given



NB The metre is divided from the  
 centimetres by a dot  
 in the case 1.0 one metre no centimetre

The measures were  
 made with a bracket  
 made in Paris, bought in  
 V13 a Metre  
 J. Bonomi

Fig. 1. Lettre adressée par J. Bonomi à J. Gardner Wilkinson le 18 octobre 1842. Oxford, Bodleian Library, Ms. Wilkinson, dep. a. 19, f. 264<sup>v</sup>-265<sup>r</sup> (© National Trust. Photo Bodleian Library).

<sup>14</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 2), p. 68.

<sup>15</sup> La détermination pétrographique précise est proposée par le Dr Thierry De Putter, géologue. Il souligne que son appréciation est sujette à confirmation car l'analyse des fragments est en cours.

<sup>16</sup> Th. De Putter estime possible que le lac salé contienne du sulfate de calcium (gypse) pouvant coprécipiter avec le carbonate (calcite) pour former un dépôt blanchâtre.

<sup>17</sup> Ceci peut expliquer l'évocation d'une statue de marbre bien qu'il ne soit pas exclu qu'il y en ait eu d'autres par exemple en calcaire ou en marbre au même endroit. E. BRECCIA, *Alessandra ad Aegyptum*, Bergame, 1922, p. 13 signale que M. Consigli dans le *Spettatore Egiziano* et dans le *Messaggere di Modena* du 28 mars 1856 parle d'une « bella Cariatide in marmo bianco, perfettamente scolpita, di grandezza colossale ». Cette affirmation est reprise par Lumbroso en 1879: G. LUMBROSO, *Descrittori italiani del Egitto di Alessandria*, Rome, 1879, p. 125-126.

<sup>18</sup> S. ALBERSMEIER, *Untersuchungen zu den Frauenstatuen des Ptolemäischen Ägypten*, Mayence, 2002, (*Aegyptiaca Treverensia*, 10), pl. 72a (Le Caire, Musée égyptien, JE 38582), pl. 73 b (Le Caire, Musée égyptien, JE 37542), pl. 75 a (Florence, Museo Archeologico Nazionale, 6315), pl. 77 a (Le Caire, Musée égyptien, JE 37026).

<sup>19</sup> Voir ma contribution *Tribulations d'un buste colossal féminin*, dans le présent volume.

<sup>20</sup> Ces mèches verticales s'observent dans la coiffure d'Isis, des reines ou de dames d'époque ptolémaïque. Soit, les mèches dépassent d'une perruque tripartite traditionnelle, soit elles sont associées à la coiffure de boucles en tire-bouchon (parfois désignées comme « boucles libyques »): voir par exemple, A. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 18), pl. 53 d (Le Caire, Musée égyptien, CG 678); pl. 78 a (Le Caire, Musée égyptien, 25/12/26/10); R.S. BIANCHI *et al.*, *Cleopatra's Egypt. Age of the Ptolemies*, New York, 1989, p. 169 (Harvard University Art Museums, 1983.96), p. 170-171: mèches torsadées (New York, Metropolitan Museum of Art, 20.2.21), p. 182-184 (New Haven, Yale University Art Gallery, 1931.106); E. BROPHY, *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 92, n° 12; K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, Y. HUSSEIN, *The Omar Toussoun Collection in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012 (*Graeco-Roman Museum Series*, 2), p. 38-39.

<sup>21</sup> S.H. AUFRÈRE, « La couronne d'Isis-Sôthis. Les reines du Phare et la Lointaine », in *Égypte, Afrique et Orient*, n° 6, 1997, p. 15-18.

<sup>22</sup> M. MALAISE, « Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes », in *Studien zur Altägyptischen Kultur*, t. IV, 1976, p. 215-236; ID., « Le Basileion, une couronne d'Isis. Origine et signification », in W. CLAES, H. DE MEULENAERE, S. HENDRICKX (éd.), *Elkab and Beyond. Studies in honour of Luc Limme*, Louvain, 2009 (*Orientalia Lovaniensia analecta*, 191), p. 430-455; R. VEYMIERS, « Le basileion, les reines et Actium », in L. BRICAULT, M.J. VERSLUYS (éd.), *Power, politics and the cults of Isis. Proceedings of the 7th International Conference of Isis Studies, Boulogne-sur-Mer, October 13-15 2011*, Leyde-Boston, 2014 (*Religions in the Graeco-Roman World*, 180), p. 195-236.

## Sept fragments d'une dyade inscrite dans une stèle ?

*Colosse féminin: buste avec couronne d'Isis sans basileion visible; jambe couverte d'un vêtement plissé*

Deux fragments dont un seul est sauvegardé (le bloc de Mariemont) indiquent qu'il s'agissait d'un personnage debout. Celui qui est perdu, dessiné par J. Bonomi (1796-1878)<sup>14</sup>, figure une cuisse couverte d'un vêtement plissé. L'élément conservé à Mariemont comprend la tête et une partie du buste (fig. 2) en granite gris rose à grain fin dont la provenance la plus probable est la région d'Assouan<sup>15</sup>. Il s'appuie à un épais panneau dorsal, partiellement conservé à droite de la tête.

Le cou et le haut du corps sont recouverts d'une pellicule blanche composée de carbonate de calcium et de sulfate de calcium<sup>16</sup> qui pourrait s'expliquer par un long séjour dans l'eau salée<sup>17</sup>. Il est vraisemblable que cette pellicule ait été enlevée du visage pour en améliorer l'aspect lors de la vente. La bordure du vêtement forme un léger relief au bas du cou. La partie inférieure du bras gauche pend verticalement le long du corps; il n'est pas possible de déterminer si l'avant-bras était plié ou non. Une cassure s'amorce un peu au-dessous du cou. Sur le côté gauche, un éclat a emporté la partie inférieure de la perruque. Un bourrelet vertical en relief s'inclinant vers le bras gauche se termine par une incision d'une dizaine de centimètres, incurvée horizontalement en forme d'épi (fig. 3). Pourrait-il s'agir du vestige de l'image d'un sceptre floral qui caractérise notamment les reines mais d'autres femmes également ? Dans les nombreux cas où cet élément apparaît dans la statuaire féminine ptolémaïque, la hampe est systématiquement tenue à la main gauche et l'élément souple semble passer sous la partie gauche de la perruque<sup>18</sup>.

La tête a été brisée verticalement à droite de l'œil droit. Le menton est épaufré, les lèvres usées et le nez cassé. Le visage arrondi offre une expression souriante, créée par le creusement des commissures labiales. Les yeux sont largement ouverts. Les paupières ainsi que les arcades sourcilières forment une légère saillie. Les fosses lacrymales sont bien marquées. Le trait qui souligne la paupière supérieure se prolonge vers la tempe. Les oreilles sont soigneusement traitées (pavillon, conque, lobule). Les oreilles ne sont pas alignées sur les sourcils; la partie supérieure du lobe se dessine clairement au-dessus pour compenser les effets de perspective<sup>19</sup> du fait de la hauteur du fragment. La chevelure visible sous la perruque, à la partie supérieure du front, présente une série de mèches verticales, plates et parallèles, qui s'allongent progressivement des deux côtés du visage<sup>20</sup>. La perruque faite d'imbrications régulières, retombe sur les épaules. La coiffure du personnage féminin se compose d'une dépouille de vautour dont les ailes descendent sur les deux côtés de la tête et passent derrière les oreilles. La tête de l'oiseau a disparu, mais au milieu du front, il y a un petit trou, probablement destiné à cet élément manquant. L'*ureus* également attendu à cet emplacement n'est pas non plus conservé. Devait-il figurer à côté de la tête de vautour ? Sur la chevelure se dresse un *modius* entouré d'une frise d'*ureus* soutenant les cornes animales dont il ne subsiste que la base. Entre les cornes, on aperçoit les traces d'un disque solaire. Sous cette forme, il s'agit de la couronne d'Isis-Hathor. Il n'est pas possible de déterminer si nous avons affaire à des cornes de vache ou à des cornes liriformes encadrant les plumes<sup>21</sup>. L'état du fragment ne permet pas de savoir si la coiffure était complétée par deux plumes comme le suggère la restitution proposée par le dessin de Pierre Gilbert (fig. 4). S'il y avait deux hautes plumes, il s'agirait alors du *basileion*<sup>22</sup>,





Fig. 2. Détail du buste féminin. Traces de carbonate de calcium et de sulfate de calcium sur le granite. Musée royal de Mariemont, inv. B.505 (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).



Fig. 3. Détail du buste féminin. Musée royal de Mariemont, inv. B.505 (© Musée royal de Mariemont. Photo Raymond Collet).



Fig. 4. Dessin de Pierre Gilbert. Hypothèse de reconstitution des différents éléments des statues colossales, 1949. Musée royal de Mariemont, Archives de Baudouin van de Walle (© Musée royal de Mariemont).

<sup>23</sup> M.-F. BOUSSAC, « Cachets de la collection Benaki », in *Bulletin de correspondance hellénique*, t. CXIII/1, *Études*, 1989, p. 327; C. THIERS, « Deux statues des dieux Philémétors à Karnak (Karnak Caracol R177 + Cheikh Labib 84CL1421 et Caire JE 41218) », in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. CII, 2002, p. 391. Sur le costume d'Isis et les reines divinisées, voir M. MALAISE et R. VEYMIERS, « Les dévotes isiaques et les atours de leur déesse », in V. GASPARINI, R. VEYMIERS, *Individuals and materials in the Graeco-Roman cults of Isis. Agents, images, and practices. Proceedings of the VI<sup>th</sup> International Conference of Isis studies (Erfurt, May 6-8, 2013-Liège, September 23-24, 2013)*, t. I, Leyde, 2018 (*Religions in the Graeco-Roman World*, 187), p. 471-478.

<sup>24</sup> C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 391.

<sup>25</sup> Londres, British Museum, EA 1054, EA 612.

<sup>26</sup> J. QUAEGBEUR, « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », in H. MAHLER, V.M. STROCKA (éd.), *Das ptolemäische Ägypten. Akten des internationalen Symposions 27-29 September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, ill. C, D, E. Dans le cas de Bérénice II (ill. k), le modius est cependant présent.

<sup>27</sup> Tel est l'avis, par exemple, de K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, *Alexandrian Sculpture in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012 (*Graeco-Roman Museum Series*, 1), p. 102; P.E. STANWICK, « Regional Styles in Ptolemaic royal portraits », in *Städte Jahrbuch, Sonderdruck*, n. série, t. XIX, 2004, p. 405.

<sup>28</sup> Il faudrait que la roche ait été examinée de visu et ensuite analysée par un géologue pour le confirmer.

<sup>29</sup> Voir notamment K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, *op. cit.* (*supra* n. 27), p. 100: « The head is designed in accordance with Pharaonic artistic tenets in broad, undifferentiated planes with a concentration on frontality in a system which does not integrate the frontal and profile views in accordance with Hellenistic artistic principles. The face is dominated by enormous eyes, their lids in relief, set into equally large sockets under a brow coalescing into the bridge of the now missing nose. The mouth is horizontally aligned, with the lower lip seemingly thicker than the damaged upper. The ears are disproportionately large and have been represented frontally, again in keeping with Pharaonic principles evident in images of Pharaohs of the Middle Kingdom, and are much lower on the head than they would be in Hellenistic ruler portraits. In like manner the hair is arranged as a series of raised planes representing curls, the individual strands of hair depicted as incisions. The inherent plasticity of coiffures exhibited by Hellenistic ruler portraits is totally absent. The figure wears an undecorated nemes-headdress fronted by a damaged and almost totally effaced serpent suggested to be a uræus, topped by an attribute, perhaps a hem-hem crown. Traces of the curved top of a heka-scepter are clearly visible on


coiffure souvent portée par les reines depuis le Nouvel Empire<sup>23</sup>. Les reines lagides, hormis Arsinoé II Philadelphie, sont traditionnellement coiffées de cette couronne d'Isis-Sôthis supportée par un *modius*<sup>24</sup>. Le *modius* de la couronne divine comporte une série d'uræus, comme c'est le cas ici. En revanche, à l'époque ptolémaïque, il arrive aussi que le *modius* des reines soit lisse<sup>25</sup>, sauf, par exemple, dans une figuration de Bérénice II<sup>26</sup> et dans la représentation de Cléopâtre VII à l'arrière du temple de Dendera alors qu'elle officie avec Ptolémée XV dit Césarion. Aussi, si l'on s'en tient aux éléments visibles de la coiffure, donc sans les plumes, peut-on se demander, dans le cas de la statue de Mariemont, si nous n'avons pas tout simplement affaire à la couronne divine<sup>27</sup>.

### *Colosse masculin: tête et couronne-hemhem, torse et sceptre-heqa, ventre et jambe gauche avec pagne-chendjyt*

La reconstitution du colosse masculin debout se fonde également sur les éléments conservés au Musée gréco-romain d'Alexandrie: la tête et le fragment comportant la cuisse gauche couverte d'un pagne ainsi que la jambe jusqu'au genou; elle s'appuie également sur ceux que Joseph Bonomi a vus et dessinés en 1842: le bas du corps revêtu du pagne-*chendjyt*, le torse avec la main gauche tenant le sceptre-*heqa* et la couronne-*hemhem*. L'arrière de la jambe gauche et de la cuisse présentent de larges encoches qui indiquent que le colosse a été dégagé du support sur lequel il se trouvait, ce qui est également le cas de la figure féminine de Mariemont. Le croquis de Bonomi montre que le personnage masculin tenait le sceptre-*heqa* de la main gauche. La partie supérieure recourbée de cet attribut est encore visible sous le pan gauche du némès de la tête conservée à Alexandrie. Celle-ci s'inscrivait dans un épais panneau dorsal encore partiellement conservé. Elle paraît en granite rose à grain fin<sup>28</sup> et présente, semble-t-il, les mêmes incrustations d'une pellicule que le buste féminin de Mariemont.

Les auteurs qui ont décrit la tête masculine ont principalement cherché à distinguer les éléments stylistiques de la tradition égyptienne de ceux qui relèvent de la facture hellénistique<sup>29</sup>. Le visage présente de grands yeux ouverts avec les paupières en relief; la lèvre inférieure un peu plus épaisse que la supérieure; le nez est cassé. Les oreilles sont très grandes et sont placées assez haut sur la tête (fig. 5a et b).

Parmi les éléments significatifs figurent les mèches de cheveux bouclés sur le front et dépassant du némès. Ce type de chevelure rappelle certes celle d'Alexandre le Grand auquel se rattache la dynastie mais elle est aussi l'apanage le plus courant des *basileis*<sup>30</sup> et des rois lagides mais également des empereurs romains. Une cavité à l'emplacement de l'*uræus* aujourd'hui perdu s'observe à la base du némès. Au-dessus de la coiffure subsiste la partie inférieure de la couronne-*hemhem*; le reste de cette couronne, non localisé aujourd'hui, a été vu et dessiné par Joseph Bonomi.

Ce cimier , présent dans l'iconographie égyptienne à partir du Nouvel Empire, comporte un groupe de trois couronnes-*atef*, formées d'un faisceau de tiges végétales, bulbeux et étranglé par un lien à son sommet. Chaque couronne est sommée à la base et au sommet, d'un disque solaire. L'ensemble est flanqué latéralement de deux plumes d'autruche et de deux uræus et repose sur les cornes horizontales torsadées du bélier *ovis longipes palaeoegyptiacus*<sup>31</sup>.

Depuis l'époque saïte, cette couronne disposée au-dessus du némès est fréquemment adoptée dans la représentation de certains dieux<sup>32</sup>. Au départ, elle est un

the left hand lappet of the heavily restored nemes-headdress ».

<sup>30</sup> P. POIRON, « L'idéologie politique des premiers Lagides et ses représentations. Des fondements originaux? », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. LXIX, 2013, p. 49.

<sup>31</sup> J. YOYOTTE, P. CHUVIN, « Le Zeus Cassios de Péluse à Tivoli: une hypothèse », in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. LXXXVIII, 1988, p. 169.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 171.



attribut du dieu solaire Rê-Harakhty. Puis, elle caractérise spécialement l'héritier solaire sous la forme d'Harpocrate, le jeune Horus ainsi que Khonsou<sup>33</sup>. Ce dernier est identifié depuis l'époque perse à Héraclès; elle peut être portée aussi par l'incarnation juvénile d'Hérichéf d'Héracléopolis. Ceci explique l'image d'Héraclès-Harpocrate coiffé du *némès* surmonté du *hemhem*. Cette même coiffure caractérise d'autres dieux tel Mandoulis<sup>34</sup> considéré comme le fils d'Isis et de Sérapis ou de Zeus, ou encore une divinité à l'aspect d'Horus mais qui est le Zeus Casios de Péluse<sup>35</sup>. Dans une scène unique, Amon porte cette couronne sans *némès* avec le couvre-chef qui le caractérise<sup>36</sup>. Quant à Osiris, il est aussi exceptionnel qu'il soit coiffé de la couronne *hemhem*<sup>37</sup>.

Couronne de puissance<sup>38</sup>, le cimier-*hemhem* inspire la terreur<sup>39</sup> et est lié à la transmission de la royauté. Elle est prisée par les souverains lagides obsédés à démontrer leur légitimité en tant que successeurs non seulement d'Alexandre le Grand mais aussi des pharaons égyptiens. Les souverains prolamaiques et romains<sup>40</sup> portent le plus

<sup>33</sup> Césarion la porte sur un relief en calcaire où il apparaît en Khonsou, placé entre Mout et Amon: B. ANDREAE, K. RHEIN (éd.), *Kleopatra und die Caesaren* (catalogue d'exposition, Munich, Bucerius Kunst forum, 28 octobre 2006-4 février 2007), p. 69. Cela fait partie de la propagande que Cléopâtre entretient autour de son fils et à laquelle elle donne une dimension théologique.

<sup>34</sup> En particulier, au temple de Kalabcha.

<sup>35</sup> P. CHUVIN, J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 31), p. 177-178.

<sup>36</sup> Il figure avec cette couronne au revers du deuxième pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak. Un cours d'eau prend naissance sous ses pieds et coule sous son trône le montrant ainsi producteur de l'inondation: M. GABOLDE, « L'inondation sous les

**Fig. 5.** Tête masculine à Kom El-Chougafa. Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 11275 (Photo Marie-Cécile Bruwier).

pieds d'Amon », in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. XCV, 1995, p. 235-258.

<sup>37</sup> J. LIPINSKA, « An unusual wooden statuette of Osiris », in S.H. D'AUZIA (éd.), *Servant of Mut. Studies in Honor of Richard A. Fazzini*, Leyde, 2008 (*Probleme der Ägyptologie*, 28), p. 166-169.

<sup>38</sup> S. CAUVILLE, *L'Offrande aux dieux dans le temple égyptien*, Louvain-Paris-Walpole, 2011, p. 134.

<sup>39</sup> Sur le mot *hemhem* qui évoque un bruit comme le mugissement des bovins ou le rugissement des fauves, et dont la signification s'étend aux bruits de guerre, voir N. BAUM, *Le temple d'Edfou. À la découverte du Grand Siège de Rê-Harakhty*, Monaco, 2007, p. 123.

<sup>40</sup> Voir, par exemple, les diverses représentations d'Auguste avec cette couronne au temple de Dendour, ou celle de Domitien à Esna: T. GAMELIN, « Le dieu Chemânefer. Un support théologique multiple au temple d'Esna », in *Égypte nilotique et méditerranéenne*, t. XII, 2019, p. 28.

souvent cet attribut dans des scènes spécifiques de massacre d'ennemis<sup>41</sup> ou d'animaux maléfiques<sup>42</sup> mais également dans des scènes d'offrandes<sup>43</sup>. Dans ces circonstances, le roi apparaît alors en exécuteur du rite, opérant comme Horus<sup>44</sup>.

Dans la statuaire, quelques proches parallèles de la tête colossale d'Alexandrie datent de l'époque romaine (fig. 6). Deux statues<sup>45</sup> debout et un buste<sup>46</sup> en granit gris foncé avec des tâches blanchâtres proviennent de Tivoli (Italie). Les trois œuvres sont de la même échelle et sont coiffées du *némès* surmonté de la couronne-*hembem*. Elles font partie des créations égyptisantes réalisées sous le règne d'Hadrien<sup>47</sup>. Elles pourraient plutôt évoquer le Zeus particulier de Péluse et du mont Casion<sup>48</sup>. Bien que les trois statues aient l'allure d'un pharaon, elles ont été erronément comprises comme des figures d'Osiris<sup>49</sup>.

En conclusion, les différents éléments observés invitent à voir dans la représentation du personnage masculin dont les fragments sont conservés à Alexandrie, un souverain lagide ou romain (mèches sur le front), présenté dans la posture d'Horus, héritier légitime sur le trône d'Égypte.

Fig. 6. Deux statues debout et un buste en granit gris portant la couronne-*hembem*. Rome, Musée Grégoriano Egizio, inv. 33, 117, 53 (© Wikimedia).

<sup>41</sup> Exemples : Ptolémée Evergète II à la porte de Khonsou à Karnak; Ptolémée XII Néos Dionysos sur les deux môles du premier pylône du temple d'Isis à Philæ; Domitien ligote un ennemi à Esna.

<sup>42</sup> Exemples: le roi harponne un hippopotame pour aider Horus à Edfou; le roi transperce l'âne, animal séthien dans une scène de la porte de Montou; Ptolémée XII Néos Dionysos transperce le taureau-*nega* sur le premier pylône du temple d'Isis à Philæ.

<sup>43</sup> Exemples: le roi présente un arc et des flèches à Horus d'Edfou au temple d'Edfou; le roi offre un pectoral à Osiris, Isis et Nephthys sur le mur ouest de la cour et sur le mur extérieur est du *naos*; il présente les couronnes (blanche et rouge) à Horus et Nephthys et un scarabée ailé à Hathor et Horus du temple d'Isis à Philæ; le souverain offre un harpon à Horus d'Edfou sur le vestige sud du pylône du temple de Biggeh.

<sup>44</sup> R. PREYS, « La royauté lagide et le culte d'Osiris d'après les portes monumentales de Karnak », in C. THIERS (éd.), *Documents de théologies thébaines tardives (D3T 3)*, in *Cahiers Égypte nilotique et méditerranéenne*, t. XIII, 2015, p. 164.

<sup>45</sup> Rome, Museo Gregoriano Egizio, inv. 33 et 117.

<sup>46</sup> Rome, Museo Gregoriano Egizio, inv. 53.

<sup>47</sup> Elles ont été trouvées dans la « Villa di Cassio », nom de fantaisie par lequel on a désigné à partir du 16<sup>e</sup> siècle les villas qui entourent la Villa Adriana à Tivoli: P. CHUVIN, J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 31), p. 165, 167-168.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 178.

<sup>49</sup> P. Chuvin et J. Yoyotte se demandent si l'ensemble de la salle « égyptienne » de la « Villa di Cassio » ne regroupait pas, en un lieu différent de la Villa Adriana, trois images d'Antinous et trois évocations du Zeus particulier de Péluse et du mont Casion, accompagnant un autel dédié « Au Bon Génie »: *Ibidem*, p. 178.





Fig. 7. Fragment de mains colossales. Musée royal de Mariemont, inv. B.505.2 (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

### Mains

Le fragment des mains, conservé à Mariemont (fig. 7), est *a priori* dans le même matériau que le buste féminin<sup>50</sup>. Il représente deux mains, posées l'une dans l'autre. Les détails des doigts, tels les plis de la peau et les ongles, sont indiqués sommairement. Les articulations ne sont pas détaillées. L'extrémité de la main placée en supination est peu fléchie. D'après la position et l'agencement des mains, il semble qu'il s'agisse de la main droite de quelqu'un soutenant la main gauche d'une autre personne se trouvant à sa droite<sup>51</sup>. La main qui se trouve en-dessous est sculptée en haut-relief sur le panneau de fond. La pellicule blanche dont il a été question sur les fragments du buste féminin et de la tête masculine peut être observée sous la main.

La première fois que des mains associées aux statues remonte à 1743. Richard Pococke (1704-1765)<sup>52</sup> signale : «... many pieces about it appear'd to be fragments of the same statue; particularly the hands, which from the wrist to the knuckles measured eighteen inches... »<sup>53</sup>. Depuis qu'Albert Daninos les a enlevées avec le buste colossal féminin, les mains sont prises en considération pour la compréhension de l'ensemble des fragments. Ainsi, en associant les éléments conservés des statues tant à Alexandrie qu'à Mariemont et en se fondant sur les croquis de Joseph Bonomi, Pierre Gilbert reconstitue la présentation générale d'un groupe composé d'un souverain et de ce qu'il interprète comme une reine (en faisant de sa coiffure un *basileion*) se tenant par la main. Si cette reconstitution s'avère correcte, d'après la position des mains, on peut penser qu'il s'agit de la main gauche de la personne féminine et de la main droite de son compagnon.

L'iconographie égyptienne présente trois situations dans laquelle deux personnes se tiennent par la main. De la statuaire de l'Ancien Empire au Nouvel Empire, subsistent quelques couples de particuliers, généralement mari et femme<sup>54</sup>, et exceptionnellement deux hommes se tenant par la main<sup>55</sup>. La représentation d'un couple royal main dans la main se limite à l'époque amarnienne<sup>56</sup>. En second lieu, l'image de dieux se tenant par la main se cantonne aux nombreuses amulettes comportant une

<sup>50</sup> C'est le premier avis de *visu* de T. De Putter. Les résultats de l'analyse des prélèvements n'ont pas encore été communiqués.

<sup>51</sup> Il est évidemment impossible de déterminer si l'on a affaire à une main masculine dans une main féminine contrairement à ce qu'écrit G. Maspero.

<sup>52</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 2), p. 438-439.

<sup>53</sup> R. POCKE, *A Description of the East and some other countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12.

<sup>54</sup> Parmi les exemples connus, le couple assis, Horemheb et son épouse (Londres, British Museum, EA36).

<sup>55</sup> New York, MMA, inv. 11.150.21: R.E. FREED, Y. J. MARKOWITZ, S.H. D'AURIA (éd.), *Pharaohs of the Sun. Akhenaten. Nefertiti. Tutankhamen* (catalogue d'exposition, Boston, Museum of Fine Arts, 14 novembre 1999-6 février 2000), p. 255.

<sup>56</sup> Telle est par exemple l'attitude d'Akhenaton et de Nefertiti placés sur un socle et adossés à une plaque dorsale (Paris, Musée du Louvre, inv. E 15593). Une autre statue montre les souverains amarniens dans la même attitude (Londres, Petrie Museum, inv. UC 604). Deux mains nouées en quartzite, trouvées à Tell el-Amarna, sont sculptées dans la même position (Berlin, Ägyptische Museum, inv. 20494): R.E. FREED, Y.J. MARKOWITZ, S.H. D'AURIA (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 55), p. 254.

Dans la scène de défilé étranger, Akhenaton et Nefertiti, assis sous un kiosque, se tiennent par la main (tombe de Meryrè II à Amarna). Voir N. REEVES, « The royal family », in R.E. FREED, Y.J. MARKOWITZ, S.H. D'AURIA (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 55), p. 89.

bélière à l'arrière caractéristiques de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (fig. 8). Elles représentent une triade divine, composée d'Harpocrate entre Isis et Nephthys adossés à une plaquette verticale; ils sont debout sur une petite base rectangulaire dans l'attitude de la marche, leurs mains en contact adossés à une plaquette verticale. La troisième situation, beaucoup plus fréquente dans l'iconographie égyptienne, présente un humain, royal ou particulier<sup>57</sup> et un être divin tenus par la main<sup>58</sup>. Les exemples de couples composés d'un roi<sup>59</sup> ou d'une reine tenant un dieu ou une déesse par la main sont attestés dans la statuaire depuis l'Ancien Empire. Ils sont beaucoup plus abondants dans les représentations figurées des tombes royales du Nouvel Empire. Depuis cette époque, les reliefs des temples attestent notamment ce geste lors de l'introduction du pharaon auprès d'un dieu alors qu'il est tenu par la main par une déesse, un ou deux dieux<sup>60</sup>.

Les parallèles en ronde-bosse, sont, en revanche, rarement attestés, tout au moins dans l'état des monuments parvenus jusqu'à nous. Deux autres monolithes ptolémaïques rassemblant un groupe sculpté peuvent être rapprochés des deux colosses de Mariemont et d'Alexandrie selon la restitution proposée par Pierre Gilbert. Les fragments d'une dyade en calcaire dont la hauteur devait dépasser cinq mètres ont été mis au jour à Maamoura. Le monolithe était érigé devant le pylône de façade en calcaire d'un temple de Basse Époque. Il comprenait un personnage de grandes dimensions flanqué d'une statue féminine de plus petite taille. Malheureusement, les éléments constituant ce groupe ne sont pas localisés à l'heure actuelle<sup>61</sup>. Du second monolithe ne subsiste que la base d'une triade en granite représentant trois figures assises également plus grandes que nature: Ptolémée II Philadelphe, Amon et Arsinoé II<sup>62</sup> identifiés grâce aux

Fig. 8. Triade divine: Harpocrate entre Isis et Nephthys. Amulette. Musée royal de Mariemont, inv. B.473. (© Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

<sup>57</sup> Les peintures des tombes et les vignettes des papyrus funéraires des particuliers du Nouvel Empire montrent plus fréquemment un dieu ou une déesse tenant le défunt ou la défunte par la main pour l'introduire dans le monde divin. Fréquemment, Anubis tient ainsi le défunt pour l'amener en présence d'Osiris. Par exemple, J. QUAEGBEUR, « Lettres de Thot et décrets pour Osiris », in J.H. KAMSTRA, H. MILDE, K. WAGTENDONK (éd.), *Funerary symbols and religion. Essays dedicated to Professor M.S.H.G. Heerma van Voss*, Kampen, 1988, p. 116, fig. 1.

<sup>58</sup> Pour d'autres cultures orientales, voir B. JACOBS, R. ROLLINGER, « Die "himmlischen Hände" der Götter zu zwei datierungsvorschlägen für die Kommagenischen reliefstelen », in *Parthica. Incontri di Culture nel mondo antico*, t. VII, 2005, p. 137-154.

<sup>59</sup> Mykérinos et Hathor: Le Caire, Musée égyptien, inv. JE 46499; Ramsès II et Hathor: Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, inv. E. 5012; Ramsès II et Ptah-Tatenen: Copenhague, Glyptotek Ny Carlsberg, inv. ÆIN 1483; reliefs: Sésosstris I<sup>er</sup> (Chapelle Blanche de Karnak).

<sup>60</sup> S. CAUVILLE, *L'Offrande aux dieux dans le temple égyptien*, Louvain-Paris-Walpole, 2011, p. 258.

<sup>61</sup> J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Égypte 1954-1955 », in *Orientalia*, t. XXV, 1956, p. 262-263.

<sup>62</sup> S. SAUNERON, « Un document égyptien relatif à la divinisation de la reine Arsinoé II », in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. LX, 1960, p. 83-109.



inscriptions gravées sur les côtés et le dossier du siège. Se fondant sur ce texte, Serge Sauneron considère que cette statue a été élevée par Ptolémée II en l'honneur de la divinisation de sa seconde épouse, Arsinoé Philadelphie, tout de suite après sa mort, soit en 270 ou après<sup>63</sup>. L'état du monument ne permet pas de dire si deux des trois personnages se donnaient la main.

Les exemplaires les plus proches de la dyade de Mariemont/Alexandrie remontent à la statuaire du Nouvel Empire. Le premier est un bloc en granite rose provenant de Karnak représentant un relief où Thoutmosis III tient la main d'Hathor d'un côté, et celle de Montou-Rê de l'autre<sup>64</sup>. Deux parallèles correspondent mieux encore à l'interprétation proposée par Pierre Gilbert: une dyade colossale adossée à un panneau dorsal avec Ramsès II et Sekhmet se tenant par la main<sup>65</sup> et, en particulier, une triade colossale sur panneau dorsal, trouvée à Héracléopolis par William Matthew Flinders Petrie en 1904<sup>66</sup>. Ce groupe sculpté (fig. 9a et b), exposé dans le jardin du Musée égyptien du Caire<sup>67</sup>, figure Ramsès II entouré de Ptah et de Sekhmet à laquelle il donne la main; tous trois se tiennent debout sur le hiéroglyphe (W3), icône du bassin de calcite utilisé pour les purifications et intervenant lors de la fête-sed (jubilé royal).

À ces parallèles en ronde-bosse, il convient de joindre un haut relief antique provenant peut-être du contexte alexandrin mais qui n'est plus connu aujourd'hui que par un dessin de Cassiano dal Pozzo (1558-1657)<sup>68</sup> reproduisant peut-être un monument qu'il a réellement vu à Rome. La représentation incomplète figure une triade ptolémaïque debout dans la position de la marche. Le vêtement imitant une paire d'ailes et drapant la taille du personnage féminin est attesté dans les représentations égyptiennes d'Isis, au moins à partir du Nouvel-Empire et jusqu'à l'époque romaine<sup>69</sup>. Le costume masculin rappelle la tenue cérémonielle connue depuis la XX<sup>e</sup> dynastie; elle peut habiller des particuliers d'un statut élevé<sup>70</sup> et figure sur plusieurs statues masculines alexandrines d'époque ptolémaïque. Les souverains lagides le portent, par exemple, dans des contextes jubilaires<sup>71</sup>. Les divers éléments iconographiques conduisent à associer le couple aux sphères royale et divine. Le personnage masculin pourrait ainsi représenter un roi ptolémaïque accompagné par Isis<sup>72</sup> ou par une reine assimilée à cette divinité. Cette représentation se distingue par le geste spécifique des deux personnages latéraux qui est singulier et inédit: ceux-ci se tiennent la main droite, de part et d'autre du personnage central. Entre les deux, figure un enfant portant une massue. Divers dieux-enfants de l'Égypte gréco-romaine se sont arrogé la massue d'Héraclès<sup>73</sup> mais dans ce cas-ci, le jeune garçon peut aussi être interprété comme un descendant royal.

En conclusion de ce qui précède, dans l'état de ce qui reste du personnage féminin de Mariemont, nous avons toute raison de penser qu'il s'agit d'une représentation d'Isis; toutefois, nous ne pouvons écarter la possibilité que ce soit une reine en Isis. Il est évident qu'« à l'époque ptolémaïque, textes et images se rapportant à la reine entrent en ligne de compte dans la théologie d'Isis ». Ils conduisent à y voir une seule et même personne<sup>74</sup>. En second lieu, la figure masculine présente l'aspect d'un souverain lagide ou romain (chevelure) et porte la coiffure des dieux-fils. Le sceptre-*heqa* qu'il tient à la main gauche l'a fait interpréter comme Osiris. Celui-ci, cependant, ne porte pas la couronne-*hemhem*. Finalement, à la lumière des éléments dont nous disposons, nous pourrions avoir affaire à l'image d'un souverain introduit par Isis comme l'Horus légitime, ce qui correspond à la propagande royale lagide.

Bien que l'historiographie de la découverte ne fournisse aucune piste pour l'envisager, on ne peut pas écarter l'hypothèse que le panneau colossal ait compris un troisième personnage.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 91.

<sup>64</sup> Londres, British Museum, EA 12.

<sup>65</sup> Phoenix Ancient Art. Bâle n° 86. M. PAGE-GASSER, A. WIESE, *Égypte. Moments d'éternité: art égyptien dans les collections privées suisses*, Mayence, 1997, p. 176-178, n° 111; A. WIESE, *Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig. Die ägyptische Abteilung*, Mayence, 2001, p. 128.

<sup>66</sup> M. EL-ALFI, « Une triade de Ramsès II », in *Sesto congresso internazionale di egittologia*, t. II, Turin, 1992, p. 167-171.

<sup>67</sup> C. VANDERSLEYEN, *Das alte Ägypten, in Propyläen Kunstgeschichte*, t. XVII, 1985, p. 254, n° 205; C. OBSOMER, *Ramsès II*, Paris, 2012, p. 503, n. 330; K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions*, t. II, Oxford, 1979, 500.13-501.11.

<sup>68</sup> Ce relief fait-il partie des « *ægyptiaca* » romains qui pouvaient être associés aux sanctuaires isiaques de l'époque romaine? Cf. la contribution de N. AMOROSO, *Nouvelle lecture de la dyade de Smouha*, dans le présent volume.

<sup>69</sup> Cf. F. DUNAND, *Isis mère des dieux*, Paris, 2000.

<sup>70</sup> Par exemple, la statue de Hor, prêtre de Thot, trouvée à Alexandrie (Musée du Caire, JE 38310). Voir à ce propos, R.S. BIANCHI, « The striding draped male figure of Ptolemaic Egypt », in H. MAEHLER et V.M. STROCKA (éd.), *Das ptolemäische Ägypten. Akten des internationalen Symposions, 27-29 September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, p. 95-102.

<sup>71</sup> Par exemple, sur la stèle de Kom el-Hisn qui livre une version du décret de Canope accordant des honneurs divins à Ptolémée III et à Bérénice II, on observe, dans le cintre, la représentation du couple royal avec le manteau de la fête sed (jubilé) faisant face à une série de divinités et à leurs ancêtres, les dieux Adelphe (Ptolémée II et Arsinoé II) et les dieux Sauveurs (Ptolémée I et Bérénice I). J. QUAEGBEUR, « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », in H. MAEHLER et V.M. STROCKA, *Das Ptolemäische Ägypten, Akten des Internationalen Symposions 27-29 September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, p. 247. Voir aussi la fameuse stèle de Tanis figurant Ptolémée IV et Arsinoé III (Londres, British Museum, EA 1054).

<sup>72</sup> Dans une autre scène, figurant dans l'ekklesiastion du temple d'Isis à Pompei destinés à des banquets et réunions, Isis, assise, tient la main droite d'Io qui a trouvé refuge en Égypte. Io est soutenue par un personnage, peut-être la personnification du Nil: Naples, Museo archeologico nazionale, inv. 9558 (F. POOLE (éd.), *Il Nilo a Pompei. Visioni d'Egitto nel mondo romano*, Turin, 2016, p. 118).

<sup>73</sup> G. CLERC, « Héraclès et les dieux du cercle isiaque », in *Hommages à Jean Leclant*, t. III, Le Caire, 1994 (*Institut français d'archéologie orientale, Bibliothèque d'études*, 106), p. 130.

<sup>74</sup> R. PREYS, « Reine ou déesse dans le temple d'Opet: une question d'uræus », in F. DOYEN, R. PREYS, A. QUERTINMONT (éd.), *Sur le chemin du Mouseion d'Alexandrie. Études offertes à Marie-Cécile Bruwier*, Montpellier, 2019 (*Cahiers Égypte nilotique méditerranéenne*, 19), p. 264.

## Hypothèses sur l'identité des colosses de Mariemont et d'Alexandrie

Au 19<sup>e</sup> siècle, divers auteurs reconnaissent dans le buste de Mariemont, une reine en tant qu'Isis, c'est-à-dire qui a emprunté les emblèmes d'Isis<sup>75</sup>. Quelle pourrait être cette souveraine? John Gardner Wilkinson (1797-1875)<sup>76</sup> et Karl Richard Lepsius (1810-1884)<sup>77</sup> ne se prononcent pas à ce sujet. Ce n'est qu'à partir de la publication de Mahmoud Bey El-Falaki que le couple est rapproché de Cléopâtre VII et Marc Antoine. Cette identification convainc plusieurs auteurs dont Gaston Maspero (1846-1916)<sup>78</sup>. Celui-ci écrit en 1899: « C'est à coup sûr un portrait pris sur le vif et non pas une tête idéale de souverain égyptien. Le front est large, l'œil enfoncé sous l'orbite, la joue ferme, la bouche sensuelle, le menton gras, et dans l'ensemble les traits sont d'une femme arrivée au-delà de la trentaine; le nez seul n'a pas été respecté, et ce n'est pas encore ce monument qui nous permettra de savoir si le nez de Cléopâtre était ou non de la longueur qu'il eût fallu pour changer la face du monde. Même ainsi mutilé, ce fragment porte, en dehors des effigies monétaires, le seul portrait qu'on puisse attribuer avec vraisemblance à la célèbre reine »<sup>79</sup>. La même identification est reprise par Albert Daninos. Cornelia Elizabeth Visser, Godwinus Vandebek et Françoise Dunand<sup>80</sup> mentionnent ensuite la découverte de colosses d'Antoine et Cléopâtre VII dans le voisinage d'un monument interprété comme le *Thesmophorion*<sup>81</sup> de Polybe mais ils ne les rapprochent pas de la tête d'Alexandrie et du buste de Mariemont.

L'attribution des représentations à Antoine et Cléopâtre s'appuie notamment sur deux textes anciens. Plutarque, dans sa *Vie d'Antoine* déclare: « Après avoir rempli le gymnase d'une multitude immense, et fait dresser sur un tribunal d'argent deux trônes d'or, l'un pour lui-même et l'autre pour Cléopâtre; il [Antoine] la déclara reine d'Égypte, Chypre, d'Afrique... et lui associa Césarion. Il conféra ensuite le titre de rois des rois aux enfants qu'il avait eus de cette reine, [...]. Depuis ce jour, Cléopâtre ne parut plus en public que vêtue de la robe consacrée à Isis, et donna ses audiences au peuple sous le nom de la nouvelle Isis »<sup>82</sup>. S'il est clair que Cléopâtre VII et Ptolémée XV (Césarion) règnent conjointement, il n'est pas question, en revanche, de Marc Antoine dans le rôle de pharaon.

Dion Cassius, dans son *Histoire romaine*<sup>83</sup>, assure qu'Antoine s'est fait représenter avec Cléopâtre VII, en peinture et en sculpture, se faisant passer comme Osiris et Dionysos<sup>84</sup> et la montrant elle, comme lune et Isis<sup>85</sup>. Cléopâtre VII, comme d'autres reines ptolémaïques, est assimilée à Isis et représentée avec le *basileion* tant sur les monnaies qu'à l'arrière du temple de Dendera, par exemple. En revanche, nous ne connaissons pas de représentations de Marc Antoine en Osiris ou en pharaon, aussi bien en ronde-bosse qu'en relief, en peinture ou sur les monnaies. S'ils figurent ensemble sur les monnaies, en revanche, nous ne connaissons aucune sculpture qui les représente ainsi.

À en croire Plutarque dans sa *Vie d'Antoine*<sup>86</sup>: « Les statues d'Antoine furent renversées, mais celles de Cléopâtre restèrent en place, un des amis de la reine, Archibios, ayant donné deux mille talents à César pour qu'elles n'eussent pas le même sort que celles d'Antoine ». Guy Weill Goudchaux<sup>87</sup> estime que Plutarque n'a pas décelé toute la portée de l'anecdote alexandrine qu'il retranscrit; il décode cette information en analysant le mot *philos*, ami, dischilia talanta, c'est-à-dire 2000 talents et *Archibios*. Il s'agit d'un égyptien hellénisé dont le nom correspond à *Hor-em-akh-byt* et dont la mission consiste à sauvegarder les effigies de la reine à Alexandrie, Memphis, dans le Delta mais aussi dans la Vallée. Archibios est-il un prêtre du culte de la reine? Cléopâtre a repris à son compte la tradition instituée par un décret de Ptolémée II en

<sup>75</sup> Tel est le cas de Bérénice I coiffée de la couronne d'Isis composée du disque solaire et des cornes de vache sur une stèle de Kom el-Hisn: J. QUAEGBEUR, *op. cit.* (*supra* n. 71), p. 247, ill. C.

<sup>76</sup> M.L. BIERBRIER, *op. cit.* (*supra* n. 2), p. 579-580.

<sup>77</sup> *Ibidem*, p. 324-326.

<sup>78</sup> *Ibidem*, p. 359-361.

<sup>79</sup> G. MASPERO, « Sur une tête de statue trouvée à Alexandrie », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVII, Paris, 1899, p. 133.

<sup>80</sup> C.E. VISSER, « Götter und Kulte im ptolemäischen Alexandrien », in *Archaeologisch-Historische Bijdragen*, t. V, 1938, p. 37; G. VANDEBEEK, *De interpretatio graeca van de Isisfiguur*, Louvain, 1946, p. 95; F. DUNAND, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, t. I, *Le culte d'Isis et les Ptolémées*, Leyde, 1973 (*Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 26), p. 44, n. 4.

<sup>81</sup> Cf. n. 3.

<sup>82</sup> PLUTARQUE, R. FLACELIÈRE (éd.), É. CHAMBRY (éd.), *Vies*, t. XIII, *Démétrios, Antoine*, Paris, 1977, p. 153, chap. 54,6.

<sup>83</sup> DION CASSIUS, M.-L. FREYBURGER (éd.), J.-M. RODDAZ (éd.), *Histoire romaine*, Paris, 1991, p. 24, livre L, chap. 5.3.

<sup>84</sup> Dionysos est aussi la forme grecque d'Osiris; F.E. BRENN, « Antony-Osiris, Cleopatra-Isis », in P.A. STADTER (éd.), *Plutarch and the historical tradition*, Londres-New York, 1992, p. 159-182; sur Antoine-Néos Dionysos et Cléopâtre-Néa Isis, voir aussi C.E. VISSER, *op. cit.* (*supra* n. 80), p. 17-18.

<sup>85</sup> F. Dunand comprend à travers le texte de Dion Cassius que l'union d'Antoine et Cléopâtre peut être considérée comme un mariage sacré dont le prototype céleste est la conjonction du soleil et de la lune. Elle considère que l'ambition de Cléopâtre devait être de restaurer le principe de la monarchie de droit divin ainsi que la réorganisation de l'Orient. Et par conséquent, à travers les images et les attributs, nous devrions voir une tentative de fusion des cultes helléniques et orientaux: F. DUNAND, *op. cit.* (*supra* n. 80), p. 42-43.

<sup>86</sup> PLUTARQUE, *op. cit.* (*supra* n. 82), p. 184, chap. 86,9.

<sup>87</sup> G. WEILL GOUDCHAUX, « Archibios. Sauveur des "effigies" de Cléopâtre VII », in *Sesto congresso internazionale di Egittologia*, t. I, Turin, 1992, p. 651-656.



faveur de sa sœur épouse défunte, Arsinoé II. Ce texte précise que la statue de culte de la reine déifiée soit placée auprès de celle du dieu local quel qu'il soit. La reine divinisée devient un *synnaos theos*, un « dieu partageant la *cella* ». La politique religieuse égyptienne de Cléopâtre, depuis son accession au trône en 51, que ce soit à Ermant, Coptos, Dendera, Memphis ou dans le Delta lui a concilié les Égyptiens dont elle parle la langue, phénomène qu'a noté Plutarque<sup>88</sup>. Sa popularité pourrait expliquer que le clergé ampute une partie considérable de ses revenus pour sauvegarder les effigies de la reine.

Dès 1935, Paul Graindor assure que c'est sans raison que l'on a pensé que la souveraine de Mariemont pourrait être Cléopâtre VII<sup>89</sup>. En 1952, Baudouin Van de Walle ajoute que les traits de la reine ne correspondent pas à ceux des monnaies frappées à son effigie. Il partage alors l'opinion de Bernard Von Bothmer qui, à partir de 1960, considère que l'« Antoine » du Musée d'Alexandrie doit représenter Ptolémée VI Philometor, la « Cléopâtre » de Mariemont étant alors une de ses épouses, donc peut-être Cléopâtre II<sup>90</sup>. Pour en arriver à cette conclusion, l'auteur se fonde sur l'observation de la statue de Ptolémée VI Philométor conservée à Athènes (Musée national, inv. 108) dont l'attribution est assurée par une inscription. Il identifie au même souverain une statue colossale du Musée gréco-romain d'Alexandrie (inv. 3357)<sup>91</sup>. Dans les deux cas, le trait commun est l'aspect proéminent des boucles de cheveux sur le front; cela donne l'impression que le *nemes* a été poussé vers l'arrière. Dès lors, Bernard Von Bothmer estime pouvoir verser au dossier des statues de Ptolémée VI la tête colossale 11275 d'Alexandrie qui, selon lui, est indubitablement antérieure au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère car le menton de cette statue est comparable à celui de la tête d'Athènes. Si le fragment d'Alexandrie est une représentation de Ptolémée VI, la reine qui l'accompagnait doit être Cléopâtre II<sup>92</sup>. En 1975, Zsolt Kiss controveuse l'identification du personnage masculin car il trouve une certaine ressemblance avec le portrait monétaire de Ptolémée XII Aulète<sup>93</sup>. Il ne fournit pas d'explication convaincante à ce rapprochement. Dans une analyse plus développée parue la même année, Helmut Kyrieleis ne retient plus pour la tête masculine l'identification à Antoine; il l'attribue à l'époque ptolémaïque en raison du port de la couronne-*hemhem* et du traitement de la chevelure. Il trouve que la partie inférieure du visage (bouche étroite et petit menton) lui donne une allure juvénile<sup>94</sup>. Quant au buste de Mariemont, Helmut Kyrieleis observe que, d'après la disposition des mains, la reine se tenait à la place d'honneur à la droite du souverain. Or, dans la statuaire, la femme égyptienne est normalement placée à la gauche de son compagnon; Kyrieleis conclut donc que la reine a dû être la mère du souverain qu'elle accompagne; du moins a-t-elle dû jouer un rôle prééminent. Selon cette lecture, quatre identifications s'avèrent possibles: le couple pourrait être celui de Ptolémée VI Philometor et sa mère Cléopâtre I pendant la régence de cette dernière (180-176 av. notre ère). L'aspect juvénile de la tête alexandrine s'expliquerait alors fort bien; la deuxième possibilité est le couple qui serait formé par Ptolémée VII Neos Philopator et sa mère, Cléopâtre II (145 av. notre ère). La physiologie juvénile appuie également cette identification. De plus, sur une monnaie conservée à New York, où Ptolémée VII est représenté au droit, le souverain porte des favoris que l'on observe aussi sur la tête d'Alexandrie; il pourrait s'agir de Ptolémée IX Sôter II ou Ptolémée X Alexandre I avec Cléopâtre III; la dernière hypothèse possible selon Kyrieleis est celle du couple de Ptolémée XIII ou XV avec Cléopâtre VII. Cependant, le principal obstacle à cette identification est le fait que la jeune femme de Mariemont n'offre aucune ressemblance avec les images connues de Cléopâtre VII par les monnaies. Aussitôt qu'il l'a formulée, l'auteur balaie son objection en soulignant que la reine de Mariemont offre un visage impersonnel comme c'est souvent le cas des

<sup>88</sup> PLUTARQUE, *op. cit.* (*supra* n. 82), p. 124, chap. 27,5.

<sup>89</sup> P. GRAINDOR, *Bustes et statues-portraits d'Égypte romaine*, Le Caire, [1939], p. 40.

<sup>90</sup> B. VON BOTHMER, *Egyptian Sculpture of the Late Period 700 B.C. to A.D. 100*, Brooklyn, 1960, p. 131-132; cf. aussi C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 393, n. 28.

<sup>91</sup> P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, 2002, p. 107-108, cat. B7.

<sup>92</sup> Z. KISS, «Notes sur le portrait impérial romain en Égypte», in *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo*, t. XXXI, 1975, p. 296; ID., *Études sur le portrait impérial romain en Égypte*, Varsovie, 1984, p. 22-23.

<sup>93</sup> *Ibidem*.

<sup>94</sup> H. KYRIELEIS, *Bildnisse der Ptolemäer*, Berlin, 1975, p. 73-74, 185.

<sup>95</sup> Le même type d'hypothèse a été formulé pour un portrait figurant sur un sceau d'argile de la collection Louka Benaki au Musée national d'Athènes; sur ce sceau, deux bustes sont jumelés et tournés de profil vers la droite; au premier plan, figure le buste de la reine. M.-F. BOUSSAC, «Cachets de la collection Benaki», in *Bulletin de correspondance hellénique*, t. CXIII/1, *Études*, 1989, p. 327-330.

<sup>96</sup> E. BRUNELLE, *Die Bildnisse der Ptolemaerinnen*, Francfort-sur-le-Main, 1976, p. 117; J. QUAE-GEBEUR, «Trois statues de femme d'époque ptolémaïque», in *Artibus Aegypti*, Bruxelles, 1983, p. 114.

<sup>97</sup> R.R.R. SMITH, *Hellenistic Royal Portraits*, Oxford, 1988, p. 171, n° 81.

<sup>98</sup> D. WILDUNG, S. SCHOSKE, *Cleopatra's Egypt: age of the Ptolemies Kleopatra = Ägypten um die Zeitenwende* (catalogue d'exposition: Kunsthalle der Hypo-Kulturstiftung, Munich, 16 juin-10 septembre 1989; The Brooklyn Museum), Mayence, 1989, p. 181.

<sup>99</sup> A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, «Ægyptiaca Alexandrina I-III: Monuments pharaoniques découverts récemment à Alexandrie», in J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrina*, Le Caire, 1998 (*Études alexandrines*, 1), p. 12.

<sup>100</sup> E.D. REEDER, *Hellenistic Art in the Walters Art Gallery*, Baltimore-Princeton, 1988, p. 29.

<sup>101</sup> C. MITCHELL HAVELOCK, «A portrait of Cleopatra II (?) in the Vassar College Art Gallery», in *Hesperia*, t. LI, 1982, p. 273.

<sup>102</sup> C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n 23), p. 393.

<sup>103</sup> S.-A. ASHTON, *Ptolemaic royal sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian tradition*, Oxford, 2001 (*British archaeological Reports, international serie*, 923), n° 42, p. 102-103; EAD., «Identifying the Egyptian-style Ptolemaic queens», in S. WALKER, P. HIGGS (éd.), *Cleopatra of Egypt: from history to myth* (catalogue d'exposition, Londres, British Museum, 12 avril-26 août 2001), p. 153; EAD., «Cleopatra: goddess, ruler or regent?», in S. WALKER, S.-A. ASHTON (éd.), *Cleopatra reassessed*, Londres, 2003 (*The British Museum Occasional Papers*, 103), p. 27-28; EAD., «In Search of Cleopatra's Temple», in *Egyptian Archaeology. The Bulletin of the Egypt Exploration Society*, t. XXVII, 2005, p. 30-32; S. WALKER, S.-A. ASHTON, *Cleopatra. Ancients in action*, Londres, 2006, p. 91-92, 104-105.

<sup>104</sup> «Various identifications of the male statue as Marcus Antonius, Ptolemy XII Auletes, the father of Cleopatra VII, or her son Caesarion reveal how unstable the foundations of the discipline's scientific methods really are. If the assumption that portraits – in the strict Western sense of the term – were an artistic concern in Ptolemaic Egypt, integral to the Pharaonic design principles driving the sculpting of this couple, the identification of an individual would be unequivocal and universally endorsed. Consequently, one should rather regard the two statues as a divine couple, perhaps representing Isis in the company of Osiris, due to the presence of the top of the heka-scepter on the left lappet of his nemes-headress. Their clasped hands would certainly reinforce their

représentations de souveraines de l'époque ptolémaïque. S'il n'exclut pas tout à fait Cléopâtre VII, en revanche, il estime que l'identification de la tête d'Alexandrie ne repose pas sur des critères bien solides. Les seuls éléments certains, selon Kyrieleis, sont la physionomie et la chevelure caractéristiques du 2<sup>e</sup> ou du 1<sup>er</sup> siècle. Finalement l'auteur hésite et finit par proposer, sous toute réserve, le nom de Cléopâtre II pour la reine de Mariemont<sup>95</sup>. En 1976, Edelgard Brunelle juge que c'est seulement par l'identification du souverain que l'on pourra découvrir qui était sa compagne<sup>96</sup>. En 1988, R.R.R. Smith se contente d'assigner le buste féminin au 2<sup>e</sup> ou au 1<sup>er</sup> siècle<sup>97</sup>. Cette datation est aussi celle qui est proposée dans *Cleopatra's Egypt. Age of the Ptolemies*<sup>98</sup>; l'auteur reconnaît dans le visage de Mariemont deux traits caractéristiques des images royales de cette époque: la forme de la bouche et les joues pleines dans un visage ovale. En 1998, A. Abd El-Fattah et Paolo Gallo retiennent l'hypothèse de l'attribution du personnage masculin à Ptolémée VI, et donc, du personnage féminin à Cléopâtre II ou Cléopâtre III<sup>99</sup>. Les points de comparaison avec d'autres œuvres sont peu nombreux. Il faut dire que les lèvres et le nez de la statue de Mariemont sont usés et qu'il est impossible de reconstituer précisément la courbure du nez. En revanche, le menton peu accusé et les arcades sourcilières, d'abord horizontales et qui s'infléchissent ensuite, sont deux traits que l'œuvre de Mariemont partage avec une tête de la Walters Art Gallery de Baltimore, qu'Ellen D. Reeder assure être Cléopâtre II ou sa fille Cléopâtre III<sup>100</sup>. Mais on ne connaît pas jusqu'à présent de monnaies qui portent le portrait de l'une ou l'autre reine, ce qui favoriserait l'identification<sup>101</sup>. L'attribution au couple Philométor est signalée sans commentaire pour la «dyade» de Hadra<sup>102</sup>. Sally-Ann Ashton a plusieurs fois traité de l'identification du couple. Elle observe que le style du personnage féminin caractérise notamment la statuaire ptolémaïque des 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> siècles alors que celui de la tête du personnage masculin relève davantage de la fin de l'époque ptolémaïque. Malgré la différence stylistique entre les deux figures colossales, elle privilégie l'association Isis (Cléopâtre VII) et Horus (Césarion)<sup>103</sup>. Kyriakos Savvopoulos et Robert Steven Bianchi<sup>104</sup> en commentant le cliché sur verre du Musée gréco-romain d'Alexandrie montrant la tête du personnage masculin gisant *in situ* considèrent que nous avons affaire à un couple divin, par exemple Isis et Osiris, plutôt qu'à un couple royal. Selon Elizabeth Brophy, la dyade colossale est celle d'un roi et d'une reine à situer au 2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>105</sup>. Comme on le voit, les avis sont partagés.

## Matériau, taille des effigies colossales

Le choix du matériau n'est pas anodin. De même, la taille des statues correspond vraisemblablement à des critères particuliers<sup>106</sup>. Les fragments de colosses de Mariemont et d'Alexandrie semblent *a priori* être réalisés dans le même matériau,

spousal bond. Their disproportionately large ears would be in keeping with this interpretation because such an exaggerated feature in Pharaonic art is symbolic imbuing the figures with enhanced aural capabilities enabling them to hear oral petitions clearly. Given the polyvalent nature of ancient Egyptian sculpture, one can, of course, argue that the couple may represent certain members of the Ptolemaic royal family because of the treatment of the hair of the male figure, here identified as Osiris holding a heka-scepter. One can then engage in an interesting, but perhaps futile, parlor game

speculating about the masked identifies of the principals. It seems certain that the couple should be date to the second half of the Ptolemaic period. However, it remains speculative whether the figures can be associated with certain members of the Ptolemaic royal house». K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, *op. cit.* (*supra* n. 27), p. 100-102.

<sup>105</sup> E. BROPHY, *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 148-149.

<sup>106</sup> C. VANDERSLEYEN, «Les proportions relatives des personnages dans les statues-groupes», in *Chronique d'Égypte*, t. XLVIII, n° 95, 1973, p. 13-25.

un granite qui pourrait être originaire des carrières d'Assouan, frontière méridionale de l'Égypte pharaonique, liée à l'inondation qui pénètre en Égypte à cet endroit<sup>107</sup>.

Les deux personnages sont de la même taille (du menton jusqu'au bord de la coiffure: visage féminin: 0,56 m; visage masculin: 0,58 m). L'extrapolation à partir des différents fragments connus conduit à envisager qu'ils dépassaient 8,40 m<sup>108</sup> qu'ils pouvaient atteindre environ 9 m<sup>109</sup> mais qu'ils devaient se situer en-deçà de 10 m<sup>110</sup>. Si l'on s'en tient à ce que l'on connaît aujourd'hui de la statuaire royale et divine ptolémaïque, les exemplaires de Mariemont et d'Alexandrie figurent parmi les colosses les plus hauts observés jusqu'à présent<sup>111</sup>. Les figures royales qui nous occupent appartiennent vraisemblablement à une stèle colossale comportant certainement deux personnes. Leur hauteur approximative ne les apparente directement à aucune des statues mises au jour jusqu'ici ou évoquées par la littérature égyptienne<sup>112</sup>. Diodore de Sicile, qui a séjourné à Alexandrie vers 60/59 avant J.-C.<sup>113</sup>, écrit que les prêtres égyptiens conservent des archives dans les temples où figurent la taille, le caractère et les actes de chaque roi. La nature et la fonction des statues royales lagides dans les temples égyptiens peuvent être approchées grâce aux décrets trilingues<sup>114</sup>. Y sont distinguées les exemplaires monumentaux qui doivent être accessibles au peuple égyptien<sup>115</sup> alors que les plus petits peuvent être placés dans des chapelles ou portés en procession<sup>116</sup>. Il convient de différencier les statues destinées aux chapelles édifiées pour le culte des souverains et les sanctuaires dans lesquels les Lagides deviennent des *sunnaoi theoi*<sup>117</sup> des statues d'apparat<sup>118</sup>. La dimension de neuf coudées (4,70 m) est celle des *glorifiés qui moissonnent dans les Champs des Souchets* dans le Chapitre 149 du *Livre des Morts*<sup>119</sup>. Dans le Mythe d'Horus, la taille d'Horus sous son hypostase anthropomorphe est de huit coudées. Quoiqu'il en soit si notre estimation est correcte, la taille des colosses dont les fragments sont conservés à Mariemont et à Alexandrie les approche des seize coudées, chiffre qui évoque au moins la hauteur idéale de l'inondation annuelle<sup>120</sup>.

<sup>107</sup> S. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, t. II, Le Caire, 1991 (*Bibliothèque d'Étude*, 105/2), p. 702-703.

<sup>108</sup> Cf. Nicolas AMOROSO, *Essai sur la statuaire colossale ptolémaïque*, dans le présent volume.

<sup>109</sup> S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 103), p. 30-32.

<sup>110</sup> Leur taille les apparente à celle d'un colosse en grès silicifié de Psammétique I dont quelques fragments ont été mis au jour à Matarieh en 2017. Selon que le souverain figurait debout ou assis, les estimations varient entre 9,2 m et 7,4 m; il se dressait dans le voisinage immédiat de l'entrée du temple d'Héliopolis et de l'accès au dromos: D. RAUE, « Héliopolis en 2017: les fouilles égypto-allemandes dans le temple du soleil à Mataria », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CXC VII, 2017, p. 40-41.

<sup>111</sup> Ils sont, en revanche, plus petits que les statues colossales du Nouvel Empire que ce soit ceux d'Amenhotep III à Kom El-Hettan ou ceux de Ramsès II à Abou Simbel.

<sup>112</sup> Voir article de N. AMOROSO, *Essai sur la statuaire colossale ptolémaïque*, dans le présent volume.

<sup>113</sup> B. MATHIEU, « La taille de Pharaon (à propos de Diodore, I, 44,4) », in *Hommages à J.-Cl. Goyon*, Montpellier, 2008, (*Bibliothèque d'Étude*, 143), p. 295-300; C. OBSOMER, « Diodore et l'Égypte: à propos des sources du livre I de sa Bibliothèque historique et des erreurs les plus significatives », in *Les Études classiques*, t. LXXXVI, 2018, p. 88, 102-104 (pour les statues de Ramsès II et de sa mère).

<sup>114</sup> C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 294.

<sup>115</sup> Sur les portes des temples comme point de contact entre le profane et le monde divin, voir P. COLLOMBERT, « Pratiques culturelles et épicleses divines aux portes des temples égyptiens », in P.M. MICHEL (dir.), *Rites aux portes*, Bern, [2017] (*Études genevoises sur l'Antiquité*, 5), p. 59-82.

<sup>116</sup> S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 103), p. 16-19; C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 394-397; C. TRAUNECKER, « Dimensions réelles et dimensions imaginaires des dieux d'Égypte: les statues secrètes du temple d'Opet à Karnak », in *Ktéma*, t. XXIX, 2004, p. 51-65.

<sup>117</sup> C. THIERS, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 398-399.

<sup>118</sup> B. MATHIEU, « Quand Osiris régnait sur terre... », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. X, 1998, p. 7; ID., « La taille de Pharaon... », *op. cit.* (*supra* n. 113).

<sup>119</sup> P. BARGUET, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, Paris, 1967, p. 209.

<sup>120</sup> R. PREYS, *Les complexes de la Demeure du Sistré et du Trône de Rê. Théologie et décoration dans le temple d'Hathor à Dendera*, Louvain, 2002 (*Orientalia Lovaniensia Analecta*, 106), p. 125, n. 1154, p. 126-128.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Essai sur la statuaire colossale royale d'époque ptolémaïque: contexte, métrologie et fonction\*

Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur  
scientifique au Musée  
royal de Mariemont

Parmi les nombreuses images de l'antiquité qui « peuplent » la mémoire collective de notre société, celle de la sculpture colossale égyptienne occupe très certainement une place centrale: il suffit de penser à la façade du grand temple d'Abou Simbel et aux célèbres colosses d'époque ramesside. Durant l'Antiquité, ces effigies d'une grandeur qui outrepassent l'échelle humaine suscitèrent notamment « l'admiration » de l'historien grec Hérodote<sup>1</sup>. Si les principaux témoignages de ce type statuaire traversent l'époque pharaonique, l'Égypte des Ptolémées en a livré plusieurs exemples. Lors des deux dernières décennies, des missions archéologiques, spectaculaires et médiatisées<sup>2</sup>, ont permis d'extraire des sites immergés, dans les régions alexandrine et canopique, de nouveaux éléments qui alimentent le dossier. La présente étude propose d'en établir l'inventaire en relisant la documentation disponible à la lumière des récentes découvertes. Notre objectif est de confronter ces témoignages matériels par le biais d'une analyse comparative centrée sur trois paramètres significatifs – 1) les contextes topographiques et archéologiques; 2) les données métrologiques; 3) les caractéristiques iconographiques et stylistiques.

## Les contextes topographiques et archéologiques

À partir de l'inventaire dressé en annexe du présent article, un premier constat s'impose: nous manquons de bases solides pour identifier précisément les monuments auxquels étaient rattachées les statues colossales ptolémaïques. Les données contextuelles sont pauvres et la localisation exacte des sites et des emplacements originaux est généralement lacunaire. Néanmoins, la carte de la distribution des témoignages archéologiques (voir ci-dessous) permet de dégager des observations générales. Elle révèle une concentration importante des statues colossales autour de deux pôles couvrant les régions d'Alexandrie et de Canope. Ces deux villes occupent effectivement une place majeure dans le domaine de la sculpture royale égyptienne d'époque ptolémaïque, comme le rappelle P.E. Stanwick: « These two sites combined represent the largest concentration of Ptolemaic royal statuary »<sup>3</sup>. Les exemplaires « bien » conservés peuvent être rassemblés en trois groupes: une dyade (?) colossale provenant d'un faubourg oriental d'Alexandrie (A), un couple de statues retrouvé dans la région canopique submergée (B) et un groupe statuaire découvert lors des fouilles du site sous-marin de Qaitbay à Alexandrie (C). À ces trois ensembles, il convient d'ajouter des fragments de sculptures colossales issus de Canope (D) et d'Alexandrie (E), ainsi qu'une dyade retrouvée dans la localité de *Maamoura*, à quatre kilomètres à l'ouest de l'actuelle Aboukir (F).

\* Nous adressons nos remerciements les plus sincères au Prof. Marie-Cécile Bruwier (directrice honoraire scientifique du Musée royal de Mariemont) pour ses nombreux conseils et pour nous avoir permis de contribuer à la présente publication. Notre reconnaissance va également au Prof. Georges Soukiasian pour ses remarques et commentaires judicieux.

<sup>1</sup> HÉRODOTE, Livre II. HÉRODOTE, *Hérodote. L'Enquête. Livres I à IV*, Paris, 1985.

<sup>2</sup> Les fouilles du site sous-marin de Qaitbay à Alexandrie dirigées par Jean-Yves Empereur, mises à l'honneur lors de l'exposition parisienne *La gloire d'Alexandrie* (1998), et les fouilles sous-marines dans la baie d'Aboukir, dirigées par Franck Goddio et valorisées par les expositions internationales *Trésors engloutis d'Égypte* (2006-2009), *Cleopatra, the search for the last queen of Egypt* (2010-2012) et dernièrement *Osiris. Mystères engloutis d'Égypte* (2015-2016).

<sup>3</sup> P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, 2002, p. 18.

<sup>4</sup> M.-C. BRUWIER, « À la recherche du temple de Cléopâtre. Fouilles du Musée royal de Mariemont à Alexandrie », in L. BAVAY, M.-C. BRUWIER et W. CLAES, *Ceci n'est pas une pyramide... Un siècle de recherche belge en Égypte*, Louvain-Paris, 2012, p. 178-188.

<sup>5</sup> Musée gréco-romain d'Alexandrie, grani- toïde, haut. 130 cm, inv. 11.275 ; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 122, cat. E1, fig. 153-154.

<sup>6</sup> Musée gréco-romain d'Alexandrie, haut. 250 cm, inv. G. 304.

<sup>7</sup> Musée royal de Mariemont, haut. 300 cm, inventaire B. 505.1 (E49), voir M.-C. BRUWIER, « Buste de reine », in C. DERRIKS et L. DELVAUX (éd.), *Antiquités égyptiennes au Musée royal de Mariemont*, Morlanwelz, 2009, p. 85-89 (avec bibliographie).

<sup>8</sup> Musée royal de Mariemont, inventaire B. 505.2 (E49), voir M.-C. BRUWIER, « Deux mains d'un couple royal », in C. DERRIKS et L. DELVAUX (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 90-91 (avec bibliographie).

<sup>9</sup> *Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, pl. 7.

<sup>10</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 89.

<sup>11</sup> STRABON, *Géographie*, XVII, 1 16. Voir les contributions d'Ahmed ABD EL-FATTAH et Marie-Cécile BRUWIER dans le présent volume.

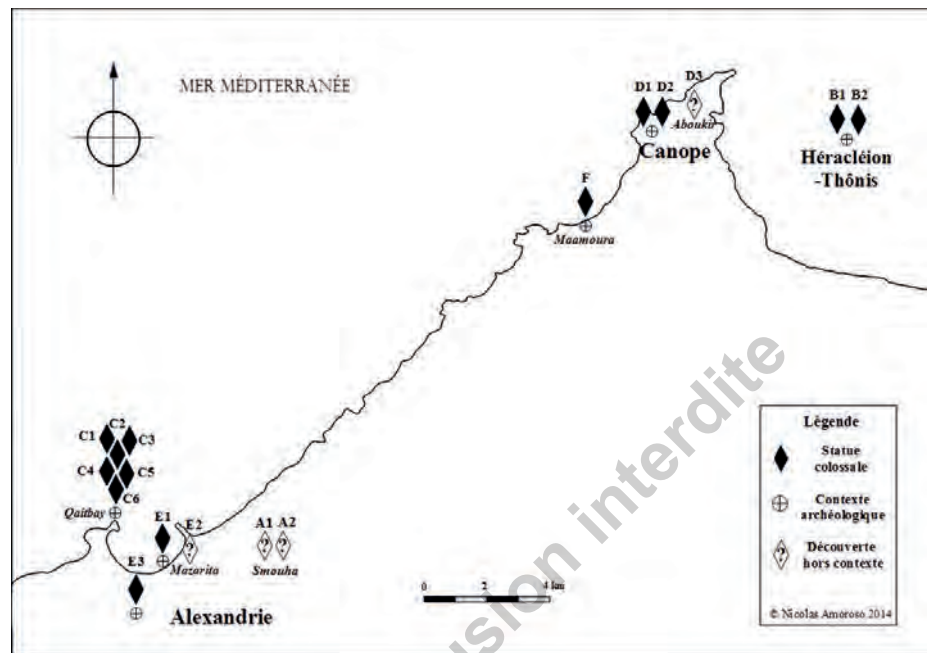
<sup>12</sup> Voir C. CHANDEZON, « Éleusis, faubourg d'Alexandrie », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. XXIV, 2001, p. 17-23.

<sup>13</sup> A. ABD EL-FATTAH, « The Question of the presence of Pharaonic Antiquities in the City of Alexandria and its neighboring sites (Alexandria pre-Alexander the Great) », in Z. HAWASS (éd.), *Egyptology at the dawn of the twenty-first century, Proceedings of the Eight International Congress of Egyptologists*, t. II, Le Caire, 2000, p. 63-71.

<sup>14</sup> C. CHANDEZON, *op. cit.* (*supra* n. 12), p. 18. L'auteur cite en particulier TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, XLV, 12.

<sup>15</sup> M.-C. BRUWIER, « Deux fragments d'une statue colossale de reine ptolémaïque à Mariemont », in *Chronique d'Égypte*, t. LXIV, n° 127, 1989, p. 25-43.

<sup>16</sup> Pour un récent état de la question, voir M.-C. BRUWIER, « Enquête sur les fragments d'une dyade colossale d'Alexandrie », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CLXXIX, 2011, p. 29-40 (avec bibliographie).



Carte de la distribution des témoignages archéologiques

### La dyade (?) de Smouha (A1, A2)

Signalés par des voyageurs et « archéologues » aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, des fragments en grani- toïde de statues colossales étaient autrefois localisés dans un des fau- bourgs orientaux d'Alexandrie, dénommé aujourd'hui Smouha. Partiellement redécouverts par A. Daninos Pacha en 1892<sup>4</sup>, ces témoignages matériels forment les *membra disjecta* d'un groupe colossal d'époque ptolémaïque qui représentait un couple se tenant la main et dont il subsiste encore quelques éléments anciennement conservés au Musée gréco-romain d'Alexandrie (actuellement à Kom El-Chougafa) : une tête<sup>5</sup> et une partie de la jambe gauche<sup>6</sup> appartenant à un personnage masculin (A1). Deux autres pièces du monolithe colossal sont conservées dans les collections du Musée royal de Mariemont : un important fragment (A2) qui comprend la tête et une partie du buste d'une femme<sup>7</sup> et un autre élément représentant deux mains jointes<sup>8</sup>. En s'appuyant sur les dessins des fragments aujourd'hui perdus, Philippe Gilbert<sup>9</sup> a proposé une reconstitution d'une dyade debout, adossée à un socle vertical, et se tenant la main. Le personnage féminin occupe la place d'honneur à droite de son compagnon. Coiffé de la couronne *hemhem*, ce dernier tenait à la main gauche le sceptre *heka* et de l'autre, celle du personnage féminin<sup>10</sup>.

Si le contexte originel de provenance des fragments est peu documenté, les traditions historiographique et littéraire associent ces éléments à un monument élevé en dehors des murailles d'Alexandrie, à l'endroit nommé Éleusis par les sources<sup>11</sup>. Masqué par la topographie de la ville moderne, le site a livré peu de témoignages<sup>12</sup>. Ce faubourg aurait été fondé par Ptolémée II Philadelphie (282-246 av. J.-C.) pour accueillir le culte de Déméter<sup>13</sup>. La documentation disponible (essentiellement litté- raire) évoque un site occupant une position stratégique, à l'est d'Alexandrie<sup>14</sup>. Dans ce contexte, l'enquête initiée en 1989 par M.-C. Bruwier<sup>15</sup> s'est muée en un projet de recherche archéologique visant à identifier le monument auquel étaient associés les fragments de la dyade colossale<sup>16</sup>. En collaboration avec le Conseil suprême des Anti- quités égyptiennes et le Centre d'Études Alexandrines (CEALex), les investigations de terrain ont été commanditées par le Musée royal de Mariemont entre 2008 et 2012

à Smouha, dans le secteur présumé de la provenance des pièces du groupe colossal. À la suite des recherches archéologiques<sup>17</sup>, aucune donnée matérielle n'a permis d'affirmer que les fragments de la dyade proviennent effectivement de la structure fouillée, mais les éléments architecturaux mis au jour (blocs et fragments de colonnes) attestent l'existence d'un édifice important d'époque ptolémaïque, transformé aux époques romaine et byzantine<sup>18</sup>. D'après les descriptions du 18<sup>e</sup> siècle, les fragments ont été découverts avec d'autres vestiges disparus entretemps (des colonnes de granite et des sphinx en grès ou en calcaire<sup>19</sup>). Comme le souligne M.-C. Bruwier : « leur présence à côté des colosses suggère que le bâtiment était précédé d'un *dromos* d'inspiration égyptienne (...) à quelque distance des fragments de statues, on voyait encore au 18<sup>e</sup> siècle des éléments d'un monument entouré de colonnes cannelées, en granite, effondrées en une disposition suggérant un temple rond »<sup>20</sup>.

### *Le couple statuaire d'Héracléion-Thônis (B1, B2)*

Dans le cadre d'un projet de prospection géophysique visant à cartographier l'antique région canopique submergée, Franck Goddio et son équipe ont procédé à plusieurs campagnes de fouilles subaquatiques dans la baie d'Aboukir. À plus de six kilomètres à l'est des côtes de la ville moderne, des vestiges archéologiques ont été révélés. Les investigations ont permis de dégager un mur d'enceinte de plus de 150 mètres de long qui devait enserrer un temple<sup>21</sup>. Parmi les témoignages matériels associés à la structure figurent deux effigies colossales en granite rose d'environ cinq mètres de hauteur. La première a été retrouvée en cinq fragments et est presque complète<sup>22</sup>. Elle représente un souverain ptolémaïque portant le pagne et coiffé du *pschent* (B1). Retrouvée brisée en trois fragments, la deuxième statue (B2) est un personnage féminin coiffé de la couronne hathorique et portant un vêtement caractéristique du Nouvel Empire<sup>23</sup>. Seuls l'épaule et le bras droit manquent. Le couple d'Héracléion était « accompagné » par une troisième statue colossale d'Hâpy, la personnification de la crue du Nil<sup>24</sup>.

La découverte de deux documents épigraphiques sur le site a permis son identification comme étant Héracléion-Thônis<sup>25</sup> : une stèle en granite noir de Nectanebo I<sup>er</sup> (doublet de la stèle de Naucratis<sup>26</sup>) et un grand naos de granite rose au nom de Ptolémée II<sup>27</sup>. Le toponyme « Héracléion » est attesté par plusieurs sources, notamment Strabon qui en donne une localisation à l'est de Canope<sup>28</sup>. Les fouilles subaquatiques ont livré des informations sur la topographie du site, qui se caractérise par une péninsule située à l'extrémité nord de la branche canopique, dont la cité d'Héracléion pouvait contrôler l'accès, entre une zone de bassins portuaires à l'est et un lac à l'ouest<sup>29</sup>. La découverte de nombreuses ancrs antiques<sup>30</sup> atteste l'importante activité commerciale et maritime d'Héracléion-Thônis. Cet *emporion* devait déjà constituer un port important avant l'arrivée des Grecs<sup>31</sup>. Les témoignages céramologiques permettent quant à eux de définir une occupation continue de la XXVI<sup>e</sup> dynastie à l'époque ptolémaïque<sup>32</sup>. La fondation d'Alexandrie en 331 av. J.-C. a eu des répercussions sur la cité qui semble perdre ses fonctions portuaires et douanières tout en conservant l'attention des pharaons gréco-macédoniens<sup>33</sup>. La stèle de Ptolémée VIII Evergète II – datée de la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et dont les dimensions et le matériau sont identiques à ceux des statues mentionnées plus haut – confirme le maintien des activités autour du temple d'Héracléion sous les Ptolémées<sup>34</sup>. Le couple

<sup>17</sup> M.-C. BRUWIER, « Recherches archéologiques à Smouha, Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrina 4*, Alexandrie, 2014 (*Études alexandrines*, 32), p. 21-33. Voir aussi la contribution de F. Choël.

<sup>18</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 4), p. 178-188. Voir aussi notre contribution sur les fragments de colonnes.

<sup>19</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 16), p. 31.

<sup>20</sup> *Ibidem*.

<sup>21</sup> Pour une présentation des résultats des fouilles sous-marines dirigées par l'Institut européen d'archéologie sous-marine en collaboration avec le Conseil suprême des Antiquités, voir F. GODDIO, *The Topography and excavations of Heracleion-Thonis and East-Canopus (1996-2006)*, Oxford, 2007 (*Oxford Centre for maritime archaeology. Monograph*, 1).

<sup>22</sup> J. YOYOTTE, « Colosse d'un roi Ptolémée », in F. GODDIO et D. FABRE (éd.), *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris, 2006 (catalogue d'exposition. Paris, Grand Palais, 9 décembre 2006-16 mars 2007), p. 102, cat. 106.

<sup>23</sup> J. YOYOTTE, « Colosse d'une reine ptolémaïque », in F. GODDIO et D. FABRE (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 20), p. 102, cat. 107.

<sup>24</sup> J. BAINES, « Statue colossale de fécondité, probablement Hâpy », in F. GODDIO et D. FABRE (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 21), p. 94-96, cat. 108.

<sup>25</sup> J. YOYOTTE, « Le second affichage du décret de l'an 2 de Nékhetnebef et la découverte de Thônis Héracléion », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. XXIV, 2001, p. 24-33.

<sup>26</sup> Pour une étude détaillée, voir A.-S. VON BOMHARD, *The Decree of Sais. The Stelae of Thonis-Heracleion and Naucratis*, 2012 (*Oxford Centre for maritime archaeology. Monograph*, 7).

<sup>27</sup> J. YOYOTTE, « Les trouvailles épigraphiques de l'Institut européen d'archéologie sous-marine dans la baie d'Abû Qîr », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CLIX, 2004, p. 29-40.

<sup>28</sup> STRABON, *Géographie*, XVII, 1, 18.

<sup>29</sup> F. GODDIO, « La redécouverte des sites », in F. GODDIO et D. FABRE (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 61.

<sup>30</sup> D. FABRE, « The shipwrecks of Heracleion-Thonis: a preliminary study », in D. ROBINSON et A. WILSON (éd.), *Maritime Archaeology and ancient trade in the Mediterranean*, Oxford, 2011 (*Oxford Centre for maritime archaeology. Monograph*, 6), p. 13-32.

<sup>31</sup> F. GODDIO, « Heracleion-Thonis and Alexandria, two ancient Egyptian Emporia », in D. ROBINSON et A. WILSON (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 30), p. 121-137.

<sup>32</sup> C. GRATALOUP, « La céramique, témoin de la vie quotidienne dans la région canopique », in F. GODDIO et D. FABRE (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 220-225; plus récemment, C. GRATALOUP, « Occupation and trade at Heracleion-Thonis. The Evidence from the pottery », in R. WILSON et D. WILSON (éd.), *Alexandria and the north-western delta. Joint conference proceedings of Alexandria. City and harbour (Oxford 2004) and the trade and topography of Egypt's north-west delta, 8<sup>th</sup> century BC to 8<sup>th</sup> century AD*, Berlin, 2010, p. 151-160.

<sup>33</sup> J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 27), p. 40.

<sup>34</sup> Pour une étude détaillée, voir C. THIERS, *La stèle de Ptolémée VIII Evergète II à Héracléion*, Oxford, 2009 (*Oxford Centre for maritime archaeology. Monograph*, 4).

royal et la représentation d'Hâpy devaient être dressés au seuil de l'important complexe religieux dédié à Amon et à Khonsou-Héradès<sup>35</sup>. La reconstitution tridimensionnelle proposée dans le catalogue de l'exposition *Trésors engloutis d'Égypte*<sup>36</sup> montre un temple important de style pharaonique précédé d'une allée de sphinx. Enfin, bien que les témoignages d'époque romaine soient maigres, il semble que l'occupation du site se soit poursuivie jusqu'à l'époque byzantine<sup>37</sup>.

### *Le groupe sculpté du site sous-marin de Qaitbay (C1, C2, C3, C4, C5, C6)*

Lors d'une fouille de sauvetage organisée en 1994 sous la double direction du CEALex et de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), une équipe d'archéologues franco-égyptienne a mis au jour de nombreux blocs antiques immergés dont certains peuvent avoir appartenu au complexe du célèbre phare d'Alexandrie<sup>38</sup>. Le site est monumental et composé de plus de 3000 blocs d'architecture et de sculpture. Parmi les découvertes majeures figurent les fragments d'un important groupe de statues royales, plus grandes que nature, d'époque ptolémaïque<sup>39</sup>. Ces données ont permis la reconstitution de plusieurs exemplaires<sup>40</sup> en granite rose d'Assouan, à savoir un couple de statues colossales présentant un souverain ptolémaïque<sup>41</sup> coiffé du *némès* et portant le pagne (C1) et un personnage féminin drapé d'un vêtement noué sur la poitrine<sup>42</sup> (C2); deux têtes colossales (C3, C4) et un torse féminin (C5) ayant appartenu à des statues de plus petite taille, et deux fragments de la partie inférieure d'une statue colossale masculine (C6). Ces témoignages fragmentaires ont été retrouvés dans une zone restreinte, pratiquement *in situ*, à proximité des bases où elles se dressaient près du Phare<sup>43</sup>. En se fondant sur ces découvertes, il est possible de reconnaître la présence d'au minimum trois couples colossaux de dimensions différentes.

Deux articles récents<sup>44</sup> proposent d'identifier l'emplacement originel du couple principal (C1, C2) à deux endroits différents. À partir de l'examen des bases statuaires, A.-M. Guimier-Sorbets<sup>45</sup> suggère de replacer les deux colosses aux pieds du phare d'Alexandrie, face à la mer, rejoignant ainsi les hypothèses de J.-P. Corteggiani<sup>46</sup> et J.-Y. Empereur<sup>47</sup>. Cette analyse la conduit à les considérer comme des « portraits posthumes » contemporains de l'érection du Phare sous Ptolémée II, et représenteraient les fondateurs de la dynastie ptolémaïque<sup>48</sup>. I. Hairy<sup>49</sup>, par contre, propose de les replacer à l'intérieur de l'édifice. Il aurait été complété au fur et à mesure par d'autres sculptures pour constituer une « galerie de portraits » disposée sur une terrasse à l'extérieur du bâtiment. Dans la mesure où ces théories sont loin d'être unanimes, nous n'entendons pas trancher la question dont il sera rediscuté dans une publication en préparation.

### *Les statues colossales de Canope (D1, D2, D3)*

D'après la littérature scientifique, trois statues colossales ptolémaïques au moins sont supposées provenir de l'antique Canope. Les données littéraires et épigraphiques révèlent l'importance du site, installé stratégiquement à l'extrémité de la bouche occidentale du Nil. Durant les dernières dynasties indigènes, l'ensemble du trafic maritime convergait vers la bouche canopique où se trouvait la plus importante station douanière égyptienne de la Méditerranée<sup>50</sup>. Sous les Ptolémées, Canope est restée un des centres religieux les plus importants du pays. Comme le souligne P. Gallo<sup>51</sup>, le site nous est connu par d'anciennes fouilles qui ont suscité peu de publications. Il est donc difficile de reconstruire un cadre archéologique et topographique précis.

Revenons aux sculptures que nous avons intégrées à notre corpus. La première est une tête masculine en granite gris de 61 cm de hauteur, coiffée d'un *némès*

<sup>35</sup> J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 25), p. 24-33.

<sup>36</sup> F. GODDIO, *op. cit.* (*supra* n. 29), p. 61, fig. 22.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>38</sup> J.-Y. EMPEREUR, « Les fouilles sous-marines du CNRS à Alexandrie (Égypte). 1. Le site monumental de Qaitbay », in *Tropis VII. 7<sup>th</sup> International symposium on ship construction in Antiquity (Pylos 1999)*, Athènes, 2002, p. 325-334 (avec bibliographie); plus récemment, I. HAIRY, « Site sous-marin de Qaitbay, méthodes de fouilles et dernières découvertes », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XLVIII, 2009, p. 113-132.

<sup>39</sup> J.-P. CORTEGGIANI, « Les Aegyptiaca de la fouille sous-marine de Qaitbay », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CXLII, 1998, p. 25-40.

<sup>40</sup> Le couple de « petites » statues (2,10 mètres de hauteur) connu par quelques fragments a été écarté de notre dossier.

<sup>41</sup> J.-P. CORTEGGIANI, « Statue colossale d'un Ptolémée en pharaon », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *La gloire d'Alexandrie*, Paris, 1998 (catalogue de l'exposition. Paris, Petit Palais, 7 mai-26 juillet 1998), p. 103, n° 64.

<sup>42</sup> Déjà sorti des eaux en 1962 par Kamal Abu El-Saadat, voir H. FROST, « The Pharos site, Alexandria, Egypt », in *International Journal of nautical archaeology*, t. IV, 1975, p. 126-130.

<sup>43</sup> J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.* (*supra* n. 39), p. 39.

<sup>44</sup> F.-H. PAIRAULT et G. SAURON (dir.), *Images et modernité hellénistiques. Appropriation et représentation du monde d'Alexandre à César*, Rome, 2007 (Collection de l'École française de Rome, 390).

<sup>45</sup> A.-M. GUIMIER-SORBETS, « L'image de Ptolémée devant Alexandrie », in F.-H. PAIRAULT et G. SAURON (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 44), 2007, p. 163-176.

<sup>46</sup> J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.* (*supra* n. 39).

<sup>47</sup> Voir J.-Y. EMPEREUR, *Le Phare d'Alexandrie, la Merveille retrouvée*, Paris, 1998 et 2004.

<sup>48</sup> A.-M. GUIMIER-SORBETS, *op. cit.* (*supra* n. 44), p. 172.

<sup>49</sup> I. HAIRY, « Pharos, l'Égypte et Platon », in F.-H. PAIRAULT et G. SAURON (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 44), p. 61-89.

<sup>50</sup> P. GALLO, « La penisola e l'isola di Canopo. Una storia di acque e sabbie », in M. CASINI (éd.), *Cento anni in Egitto. Percorsi dell'archeologia italiana*, Milan, 2001, p. 131-132.

<sup>51</sup> *Ibid.*



avec *uraeus* frontal (D1). Sa plus ancienne mention figure dans le catalogue de G. Botti publié en 1901. L'auteur attribue sa découverte aux fouilles menées sous la direction d'A. Daninos Pacha à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans la région d'Aboukir<sup>52</sup>. Hormis un court article qui couvre les années 1891-1892<sup>53</sup>, ces fouilles sont restées inédites. Il faut attendre l'ouvrage fondamental d'E. Breccia<sup>54</sup> en 1926 pour obtenir une synthèse des résultats. Bien que les circonstances des découvertes restent obscures, nous savons qu'A. Daninos Pacha a dégagé les vestiges d'un temple ptolémaïque pour lequel la documentation archéologique a fourni plusieurs fragments architectoniques et des éléments appartenant à des sphinx et à des statues colossales des époques pharaonique et ptolémaïque. Nous retiendrons surtout une statue féminine en granite, conservée sur 2,38 mètres de hauteur et découverte en 1891<sup>55</sup> (D2). Elle a été publiée pour la première fois dans le catalogue de G. Botti: « C'est ce qui reste de la statue d'*Isis medica*, vénérée dans le temple de Ménouthis, près du village d'Aboukir. Détruite par les Chrétiens, trouvée en lambeaux par Daninos Pacha en 1891, je l'ai reconstituée, autant que possible ici. Époque ptolémaïque. Aboukir »<sup>56</sup>. Les fouilles successives menées par E. Breccia ont livré une autre statue féminine acéphale en basalte, haute de 2,20 mètres<sup>57</sup>. Enfin, mentionnons-en une autre connue par des dessins de voyageurs illustrant le littoral au nord du Fort Tewfikieh<sup>58</sup>. Elle est citée deux fois par E. Breccia, d'abord en 1914: « Au bord de la mer on voit les belles ruines, baignées par les vagues, d'un vaste établissement de bains, ainsi que d'énormes fragments d'une statue colossale en granit »<sup>59</sup>; puis en 1926: « Nel mare, a sinistra dei bacini scavati nello scoglio, giacciono numerosi e grandi blocchi di granito, alcuni dei quali sono frammenti di statue colossali, veramente enormi a giudicare dalle dimensioni delle parti superstiti. Un secolo fa i resti erano più numerosi. Invero i disegni conservati in qualche opera di viaggiatori di allora mostrano una statua (d'Iside?) giacente sul fianco e una o più sfingi mutilate »<sup>60</sup>.

Une deuxième tête colossale masculine, conservée sur une hauteur de 150 centimètres, complexifie notre cadre d'analyse. Elle présente un personnage masculin coiffé d'un *némès* surmonté du *pschent* (D3). Le catalogue de G. Botti précise qu'il s'agit d'un « Don de M. le Dr Ruffer. Bulkeley »<sup>61</sup>. E. Dutilh ajoute que: « c'est un monument historique précieux, que ce musée doit à la libéralité de M. le Dr Ruffer qui m'a dit l'avoir trouvé dans son jardin à Ramleh, sans pouvoir préciser s'il y était *ab antiquo*, ou s'il y a été transporté »<sup>62</sup>. E. Breccia fournit davantage de précisions, d'abord en 1914: « Elle a été trouvée à Aboukir puis transportée à Bulkeley (Ramleh) dans un terrain devenu plus tard la propriété du Dr Ruffer, qui a bien voulu la céder au Musée »<sup>63</sup>, et de répéter plus tard: « la signora Ruffer mi ha assicurato che la testa fu trasportata nella sua villa, da Aboukir »<sup>64</sup>. Le contexte de provenance attribué à la tête colossale se fonde en réalité sur ces deux remarques. L'examen des archives d'E. Breccia n'a pas permis d'éclaircir la question. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'exemplaire pourrait provenir de l'un des temples ptolémaïques de Canope<sup>65</sup>. En l'absence de preuve irréfutable, la question reste toutefois ouverte mais l'ensemble des témoignages, issus de fouilles anciennes et peu documentées, confirment la présence d'effigies colossales masculines et féminines dans les temples de la région canopique.

### *Les fragments de sculptures colossales à Alexandrie (E1, E2, E3)*

Au contraire des exemples précédents, une tête colossale a été découverte lors d'une mission d'archéologie sous-marine menée en 1997 par Franck Goddio et l'Institut européen d'archéologie sous-marine (IEASM) dans la zone du port oriental d'Alexandrie<sup>66</sup>. Cette sculpture présente une tête masculine en granite gris, haute d'environ 80 centimètres et coiffée du *némès* (E1). Elle a été retrouvée avec d'autres

<sup>52</sup> G. BOTTI, *Catalogue des monuments exposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie*, Alexandrie, 1901, p. 242, salle 5.

<sup>53</sup> A. DANINOS, « Notes sur les fouilles d'Aboukir », in *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. XII, 1892, p. 209-213.

<sup>54</sup> E. BRECCIA, *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, t. I, *Le rovine e i monumenti di Canopo*, Bergame, 1926, p. 59, n. 12.

<sup>55</sup> Alexandrie. Musée gréco-romain, granite, inv. 344; E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 54), p. 42, 58, n. 5, fig. XXV, n. 2.

<sup>56</sup> G. BOTTI, *op. cit.* (*supra* n. 52), p. 320, n. 375.

<sup>57</sup> Alexandrie. Musée des antiquités, Bibliothèque Alexandrine, inv. T0014, basalte, H. 2,20 m; E. BRECCIA, *Le Musée gréco-romain 1925-1931*, Alexandrie, 1932, p. 16-17.

<sup>58</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 54), fig. IV, n. 1.

<sup>59</sup> E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du Musée gréco-romain*, Bergame, 1914, p. 199-200, n° 60.

<sup>60</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 54), p. 43.

<sup>61</sup> G. BOTTI, *op. cit.* (*supra* n. 52), p. 538, n. 4.

<sup>62</sup> E. DUTILH, « À travers les collections du Musée gréco-romain d'Alexandrie », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. VII, 1904, p. 50.

<sup>63</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 59), p. 199-200, n. 60.

<sup>64</sup> E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 54), p. 60, n. 13.

<sup>65</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 21.

<sup>66</sup> Z. KISS, « Les sculptures », in F. GODDIO (dir.), *Alexandrie. Les quartiers royaux submergés*, Londres, 1998, p. 175-177.

sculptures, notamment des sphinx<sup>67</sup>. P.E. Stanwick<sup>68</sup> les associe à une structure proche du lieu de découverte qu'il identifie comme le *Cesareum* d'Alexandrie. Connu par la description de Philon d'Alexandrie<sup>69</sup>, c'est un édifice monumental qui daterait de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et pour lequel des témoignages archéologiques existent<sup>70</sup>. Le deuxième fragment figure une tête féminine coiffée d'un *modius* à frise de cobras (E2), achetée par le Musée gréco-romain d'Alexandrie en 1926<sup>71</sup>. Les circonstances de découverte demeurent inconnues mais elle semble avoir été retrouvée dans le quartier de Mazarita à Alexandrie<sup>72</sup>, dans une zone proche du port oriental de l'ancienne capitale ptolémaïque. Enfin, la partie inférieure d'une statue féminine colossale (E3), conservée des pieds jusqu'aux genoux, a été retrouvée dans le Sérapéum d'Alexandrie<sup>73</sup>. Le temple dédié à Sarapis semble avoir été construit d'abord sous Ptolémée I<sup>er</sup> ou Ptolémée II, puis remplacé par un vaste complexe architectural sous Ptolémée III, comme l'atteste la découverte de plaques de fondation bilingues au nom de Ptolémée Evergète<sup>74</sup>. Plusieurs sculptures égyptiennes d'époques pharaonique et ptolémaïque ont été découvertes sur le site : des fragments de deux obélisques, des statues de Ramsès II, Psammétique I, Ramsès IX et des statues colossales de sphinx. De manière analogue au contexte du phare, il reste difficile de rattacher l'ensemble de ces structures à une époque particulière (ptolémaïque ou romaine, voir même moderne<sup>75</sup>). À ce propos, rappelons le commentaire critique de J. Yoyotte<sup>76</sup> sur la présence d'une quantité importante de monuments pharaoniques héliopolitains à Alexandrie : « la date de ce déménagement et, à plus forte raison, les modalités et motivations des prélèvements sur Héliopolis d'éléments mobiliers et architecturaux (opération qu'on ne doit pas nécessairement lier aux enlèvements d'obélisques sous Auguste) ne peuvent, en l'état des indices disponibles, être déterminés. Un moment de la période ptolémaïque ne saurait être théoriquement exclu (thèse du CEALex pour les fragments retrouvés dans la zone du Phare). Un moment de l'époque romaine ne saurait non plus être exclu (thèse de Paolo Gallo) »<sup>77</sup>.

### *La dyade de Maamoura (F)*

Le dernier exemple fournit une clef de lecture intéressante pour notre analyse. Il concerne une dyade colossale retrouvée en 1954 à Maamoura (F), une localité côtière, à environ quinze kilomètres à l'est d'Alexandrie et à quatre kilomètres à l'ouest d'Aboukir. Elle était érigée devant le pylône de façade en calcaire d'un temple de Basse Époque large de 28 mètres, situé à environ 200 mètres du rivage, pour lequel les fouilles menées par Chafik Fand ont livré peu de documentation<sup>78</sup>. La hauteur du personnage masculin atteint environ cinq mètres, selon l'estimation fondée à partir des dimensions des fragments conservés sur lesquels la présence des *genitalia* apparents est relevée. Le personnage féminin était d'une taille moindre par rapport à son compagnon et placé à sa gauche pour former un monolithe colossal. La brève notice de J. Leclant précise aussi que « ces fouilles fructueuses ont encore permis de retrouver les vestiges d'un sphinx de Ramsès II en quartzite, provenant d'Héliopolis »<sup>79</sup>. Le lieu de conservation actuel des sculptures est inconnu.

### *Essai de synthèse*

De manière générale, le recensement synthétique des données contextuelles permet d'illustrer les nombreux paramètres qui entravent toute définition d'un cadre archéologique précis. La conduite des fouilles au début du 20<sup>e</sup> siècle, la « disparition » des témoignages archéologiques, la complexité topographique de la région canopique (hormis le cas d'Héracléon-Thônis dont l'identification n'est plus discutée), ou encore l'absence de données stratigraphiques pour les sites immergés. L'inventaire pré-

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 170-175.

<sup>68</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 18.

<sup>69</sup> PHILON D'ALEXANDRIE, *Legatio ad Caium*, 151.

<sup>70</sup> A. ABD EL-FATTAH et C. GEORGE, « Rapport de fouilles sur l'emplacement du Cesareum », in *Le Monde copte*, t. XXVII-XXVIII, 1997, p. 29-34; G. GRIMM, « Alexandria in the time of Cleopatra », in S. WALKER et S.A. ASHTON (éd.), *Cleopatra reassessed*, Londres, 2003 (*British Museum occasional paper*, 103), p. 45-50; J.-L. ARNAUD, « Sources et méthodes de restitution. Les obélisques et le Césaréum d'Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR, *Alexandrina 2*, Le Caire, 2002 (*Études alexandrines*, 6), p. 177-190.

<sup>71</sup> K. SAVVOPOULOS, *Alexandrian sculpture in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012, p. 126-128, cat. 38.

<sup>72</sup> E. BRECCIA, « Sculture inedite del Museo greco-romano », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. XXVI, 1931, p. 264-265, n. 8, pl. 29.

<sup>73</sup> K. SAVVOPOULOS, *op. cit.* (*supra* n. 71), p. 108-109, cat. 32 (avec bibliographie).

<sup>74</sup> J.S. MCKENZIE *et al.*, « Reconstructing the Serapeum in Alexandria from the archaeological Evidence », in *Journal of Roman studies*, t. XCIV, 2004, p. 73-121.

<sup>75</sup> Dans un article à paraître, Paolo Gallo montre que plusieurs blocs pharaoniques ont été apportés à Alexandrie au 19<sup>e</sup> siècle et que leur abandon près de la mer ou les vicissitudes de leurs déplacements sur des sites comme celui du Serapeum ont pu faire croire qu'ils appartenaient au décor antique d'Alexandrie.

<sup>76</sup> J. YOYOTTE, « Pharaonica », in F. GODDIO (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 66), p. 219.

<sup>77</sup> A. ABD EL-FATTAH et P. GALLO, « Aegyptiaca Alexandrina I-III. Monuments pharaoniques découverts récemment à Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR, *Alexandrina 1*, Le Caire, 1998 (*Études alexandrines*, 1), p. 7-19.

<sup>78</sup> J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Égypte 1954-1955 », in *Orientalia*, t. XXV, 1956, p. 262-263.

<sup>79</sup> *Ibid.*

senté n'est pas exhaustif car il se cantonne aux témoignages dont la provenance est connue. Outre ces découvertes majeures, plusieurs trouvailles isolées peuvent être associées au dossier. Parmi elles, mentionnons une statue colossale fragmentaire attribuée à Ptolémée VIII, aujourd'hui à Vienne<sup>80</sup> et la base d'une statue inscrite au nom de Ptolémée VI dont la provenance présumée est Alexandrie<sup>81</sup>. Après avoir dressé ce panorama, deux données essentielles manquent: les repères chronologiques et l'identification des statues. Rappelons que les exemplaires cités sont anépigraphes et que la plupart des monuments auxquels ils étaient associés ont quasiment disparu. L'exemple de Maamoura (F) laisse supposer que les statues ptolémaïques devaient se dresser dans un endroit « visible de tous », à l'extérieur des temples (une disposition proposée pour la dyade de Smouha et le couple d'Héracléon-Thônis). En outre, elles ont pratiquement toutes été découvertes accompagnées d'autres sculptures, notamment des sphinx d'époques pharaonique et/ou ptolémaïque. Ces observations illustrent le phénomène important de la spoliation des *pharaonica* des temples de Basse-Égypte aux époques ptolémaïques et/ou romaines (en tenant compte également des déplacements de statues pharaoniques aux époques plus récentes). Bien que les spécialistes aient proposé des processus et des hypothèses de datation différents (voir *supra*), J. Yoyotte<sup>82</sup> précise, en citant les colosses, que « les Ptolémées et les Césars n'avaient pas exclu l'art pharaonique du paysage alexandrin en le cantonnant à l'intérieur des temples indigènes ». L'érection de statues colossales semble illustrer la volonté des Ptolémées de manifester un lien étroit et fort avec la tradition royale indigène, peut-être exprimée aussi par la réutilisation de monuments dynastiques<sup>83</sup>. Elle pose néanmoins une double question: comment comprendre la concentration de ces témoignages archéologiques dans les régions alexandrine et canopique? À quel(s) moment(s) et dans quel(s) but(s) ces effigies colossales ont-elles été érigées? Ces interrogations seront discutées dans les points suivants.

## Les données métrologiques

Grâce au développement des techniques de modélisation tridimensionnelle, les experts en informatique peuvent procéder à des reconstitutions géométriques d'objets archéologiques fragmentaires. Ces procédés ont aidé à la réerection du colosse de Qaitbay (C1) devant le Musée du Petit-Palais à Paris à l'occasion d'une exposition en 1998<sup>84</sup>. Plus récemment, le projet de recherche transdisciplinaire SeARCH (*Semi-automatic 3D acquisition and reassembly of cultural heritage*) s'est inscrit dans cette dynamique. Fondé en 2009, il regroupe des archéologues et des informaticiens assurant le remontage virtuel des statues colossales du site sous-marin de Qaitbay<sup>85</sup>. Dans son étude de métrologie<sup>86</sup> publiée en 2004, I. Hairy proposait d'exploiter ces données métriques pour tenter d'interpréter ces statues. À partir des dimensions restituées, l'architecte-archéologue du CEALex identifie un important « lien métrologique » entre les différentes statues reconstituées. Son analyse lui permet de dégager un système de proportions dont le modèle est matérialisé par des statues de petite taille (soit 2,10 m de hauteur) à partir desquelles se déclinent quatre modules obtenus par multiplication: I= 2,10 m; II= 4,20 m (C6); III= 6,30 m (C3, C4, C5); V= 10,50 m (C1, C2). Selon elle, « l'utilisation de ces proportions dans la statuaire permet de mettre en place un lexique et une syntaxe propres à l'interprétation »<sup>87</sup>.

### *Essai de classification*

L'objectif de notre démarche est de comparer les dimensions des statues et d'en définir des « catégories ». Si la hauteur de celles du site sous-marin de Qaitbay a

<sup>80</sup> Vienne. Kunsthistorisches Museum, ÄS 5780; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 112, cat. C2.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 108, cat. B10; Musée gréco-romain d'Alexandrie, N. G. 378.

<sup>82</sup> J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 76), p. 209.

<sup>83</sup> S. FRANCOCCI, « Alcune osservazioni sul riutilizzo dei monumenti dinastici in Alessandria », in P. MINÀ (dir.) *Faraoni come dei, Tolomei come Faraoni, actes du cinquième Congrès international italo-égyptien, Turin, Archives de l'État, 8-12 décembre 2001*, Turin-Palermo, 2003, p. 258-263. Néanmoins, la présence d'antiquités pharaoniques dans le Sérapeum d'Alexandrie pose de nombreux problèmes d'interprétation. Une étude en cours menée par Paolo Gallo tend à démontrer que plusieurs statues associées au Sérapeum proviennent en réalité d'autres sites égyptiens et ont été déplacées à Alexandrie à l'époque moderne.

<sup>84</sup> S. MOULIN, F. VOLDOIRE, G. NICOLAS et G. THIBAUT « Ptolémée: le Colosse d'Alexandrie ressuscité », in *Aster échos*, t. XXVIII, 1998.

<sup>85</sup> P. REUTER *et al.*, « Semi-automatic 3D acquisition and reassembly of cultural heritage. The SeARCH project », in *ERCIM News*, t. LXXXVI, 2011, p. 12-14.

<sup>86</sup> I. HAIRY, « Métrologie interprétative sur la statuaire de Qaitbay », in *Kièma*, t. XXIX, 2004, p. 67-77.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 76.

pu être reconstituée, les autres exemplaires de notre catalogue n'ont pas bénéficié d'analyses similaires. Il est néanmoins possible d'en proposer une estimation à partir des dimensions connues. Le tableau présenté ci-dessous a été élaboré principalement à partir des catalogues traitant de la sculpture royale ptolémaïque<sup>88</sup>. Une typologie statuaire déclinée en cinq groupes s'y distingue :

GROUPE 1 X > 10 m	GROUPE 2 7 m > X > 10 m	GROUPE 3 5 m > X > 7 m	GROUPE 4 X ~ 5 m	GROUPE 5 3 m > X > 5 m
C1 (10,5m)	A1 ?	C3 (6,3m)	B1 (5m)	C6 (4,2m)
C2 (10,5m)	A1 ?	C4 (6,3m)	B2 (4,9m)	D1
		C5 (6,3m)	E1 ?	D2
		E1 ?	E1 ?	D3
			F ?	E3

Tableau n° 1. Classement des statues colossales ptolémaïques fondé sur une estimation de la hauteur

- Le groupe 1 comporte deux documents « atypiques » pour la période ptolémaïque, dans la mesure où ce sont actuellement les seuls (C1, C2) dépassant les dix mètres de haut.

- Le groupe 2 intègre la dyade colossale de Smouha (A1, A2) : sur base de la hauteur du buste féminin, qui atteint trois mètres de hauteur, et la jambe gauche masculine conservée sur 2,5 m, il est possible d'estimer une hauteur totale supérieure à sept mètres et passablement inférieure à dix mètres.

- Le groupe 3 est composé de trois statues du site de Qaitbay (C3, C4, C5), dont la hauteur restituée atteint 6,30 mètres<sup>89</sup>; les dimensions de la tête alexandrine (E1) rejoignent celles des fragments de Qaitbay (laisserant supposer une hauteur similaire, mais que rien ne permet d'affirmer).

- Le groupe 4 s'appuie sur les seuls exemplaires qui soient presque intégralement conservés, à savoir deux statues retrouvées à Héracléion-Thônis (B1, B2). Elles atteignent une hauteur de cinq mètres environ. Selon J. Leclant, la statue masculine de la dyade de Maamoura (F) atteignant aussi les cinq mètres<sup>90</sup>. Z. Kiss et P. E. Stanwick<sup>91</sup> proposent les mêmes proportions pour les têtes d'Alexandrie (E1, E2).

- Le groupe 5 recense les éléments de statues qui, par comparaison avec les cas précédents, sont inférieurs à cinq mètres. Les dimensions des morceaux conservés prouvent qu'il devait s'agir de statues plus grandes que nature, d'au moins trois mètres de hauteur.

La définition de ces catégories interpelle. Doit-on y voir l'existence de modules significatifs comme le propose I. Hairy pour la statuaire de Qaitbay ? Rien ne permet d'avancer une telle hypothèse. Au contraire, le cas d'Héracléion-Thônis ne peut s'intégrer au classement qu'elle propose, à moins qu'il ne s'applique qu'aux témoignages provenant d'Alexandrie. Si tel était le cas, nous pourrions postuler que la dyade de Smouha puisse intégrer le « module 4 » (soit 4 x 2,10 m), inexistant dans le tableau d'I. Hairy, en l'absence de preuves matérielles. La dyade pourrait ainsi atteindre 8,40 m de hauteur, mais cela reste hypothétique. Pour appuyer notre théorie, il convient de reprendre les sources fournissant des indications relatives à la taille des statues royales ligides et tenter d'y repérer d'éventuelles mentions métriques.

<sup>88</sup> S.-A. ASHTON, *Ptolemaic royal sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian traditions*, Oxford, 2001 (*British archaeological reports international series*, 923); S. ALBERSMEIER, *Untersuchungen zu den Frauenstatuen des Ptolemäischen Ägypten*, Mayence, 2002, (*Aegyptiaca Treverensia*, 10); P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3) et plus récemment E. BROPHY, *Royal statues in Egypt 300 BC-AD 200. Context and function*, Oxford, 2015.

<sup>89</sup> I. HAIRY, *op. cit.* (*supra* n. 86), p. 75.

<sup>90</sup> J. LECLANT, *op. cit.* (*supra* n. 78), p. 262-263.

<sup>91</sup> (E1) = Z. KISS, *op. cit.* (*supra* n. 66), p. 175; (E2) = P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 18.

## Les sources papyrologiques et épigraphiques

Certaines des données métriques trouvent un écho intéressant dans la documentation épigraphique et papyrologique. B. Mathieu<sup>92</sup> les recense dans un passage de Diodore de Sicile<sup>93</sup>. Il précise aussi l'existence d'annales autrefois conservées dans les bibliothèques des temples, où étaient compilées les notices biographiques des anciens rois, et fournissaient leur taille<sup>94</sup>. Dans la majorité des cas, ce sont des sources ptolémaïques qui indiquent la hauteur d'un dieu-roi égyptien, à tel point que l'auteur en déduit une pratique systématique de l'enregistrement de la taille des rois à l'époque lagide<sup>95</sup>. Il ajoute que « cette notation pourrait se fonder sur la plus objective des observations: celle des statues colossales, souvent « osiriaques », qui peuplaient les temples divins ou funéraires de la vallée du Nil »<sup>96</sup>. Outre leur corrélation avec la théologie d'Héliopolis, une réduction progressive des tailles des premiers règnes divins (Onouris, Osiris et Horus) jusqu'aux pharaons héroïques se constate<sup>97</sup>. En l'état actuel de nos connaissances, la portée des analogies avec l'époque pharaonique ne dépasse pas le simple constat car le contexte historique dans lequel s'est développée cette pratique de l'enregistrement est inconnu.

Les décrets ptolémaïques forment des sources épigraphiques de première importance. Ils témoignent de cérémonies au cours desquelles « des prêtres réunis à Alexandrie ou Memphis rendent honneur au monarque régnant »<sup>98</sup>. Ils devaient être inscrits en hiéroglyphes, en démotique et en grec sur des stèles appelées à être érigées dans les temples égyptiens<sup>99</sup>. Ces documents permettent d'attester la présence de statues royales lagides, comme le rappelle le décret de Raphia (217 av. J.-C.) en évoquant des « statues érigées à un endroit visible de tous, selon le style égyptien »<sup>100</sup>. À partir du 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'instauration du culte des souverains inauguré par Ptolémée Philadelphe a pu entraîner l'apparition des statues royales lagides dans les temples. À ce propos, J. Quaegebeur<sup>101</sup> attire l'attention sur un passage de la stèle de Mendès: « Sa majesté (Ptolémée II) ordonna de dresser son effigie (celle d'Arsinoé II) dans tous les temples ». Avec celle de Pithom, elles constituent les sources hiéroglyphiques majeures pour l'étude des relations entre Ptolémée Philadelphe et le clergé, auxquelles Ch. Thiers ajoute une troisième pièce relative à un synode tenu à Alexandrie ou dans son voisinage<sup>102</sup>. Il renvoie à Pline l'Ancien<sup>103</sup> qui décrit une statue de culte d'Arsinoé II en topaze de « quatre coudées », soit environ deux mètres de hauteur. Après avoir divinisé son père Sôter I<sup>er</sup>, Ptolémée II a donc institué le culte des souverains vivants, sa sœur-épouse Arsinoé II est dès lors considérée comme *synnaos thea* dans tous les temples d'Égypte. C'est à partir du règne de Ptolémée Évergète I<sup>er</sup> (246-222 av. J.-C.) que le culte des souverains régnants intègre les rituels dans les temples égyptien<sup>104</sup> et les décrets de synode systématisent l'édification de statues royales. Dans ce contexte, il convient cependant de distinguer les statues de culte des statues d'apparat. À ce propos, seul le décret de Karnak<sup>105</sup> (daté du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) livre des dimensions précises pour cette deuxième catégorie: « que l'on élève des statues de cinq coudées<sup>106</sup> [du roi] lui-même (ou « au même endroit ») et de sa sœur, la reine Cléopâtre II, taillées dans la pierre noire »<sup>107</sup>. Au final, nous ne conservons pas de source littéraire ou épigraphique relatives aux dimensions des statues colossales d'époque ptolémaïque. Néanmoins, elles intègrent vraisemblablement la catégorie des statues d'apparat placées « dans un endroit visible de tous, selon le style égyptien ». L'examen du contexte archéologique a illustré ce phénomène. Enfin, signalons que les dimensions fournies par le décret de Karnak sont attestées par plusieurs exemplaires de la statuaire ptolémaïque que nous détaillerons plus loin.

<sup>92</sup> B. MATHIEU, « La taille de pharaon (à propos de Diodore, I, 44, 4) », in L. GABOLDE (éd.), *Hommages à Jean-Claude Goyon pour son 70<sup>e</sup> anniversaire*, Le Caire, 2008 (IFAO Bibliothèque d'étude, 143), p. 295-300.

<sup>93</sup> DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, I, 44, 4.

<sup>94</sup> Comme source égyptienne directe, B. Mathieu reprend le commentaire de J. Yoyotte sur une notice biographique d'Osiris, d'époque ptolémaïque gravée dans le temple de Dendérah, voir J. YOYOTTE, « Une notice biographique du roi Osiris », in *BIFAO*, t. LXXVII, 1977, p. 145-149.

<sup>95</sup> B. MATHIEU, *op. cit.* (*supra* n. 92), p. 298.

<sup>96</sup> B. MATHIEU, « Quand Osiris régnait sur terre », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. X, 1998.

<sup>97</sup> B. MATHIEU, *op. cit.* (*supra* n. 92), p. 299.

<sup>98</sup> W. CLARYSSE, « Ptolémées et temples », in D. VALBELLE et J. LECLANT (dir.), *Le décret de Memphis*, Paris, 1999, p. 46.

<sup>99</sup> *Ibid.*

<sup>100</sup> J.-M. BERNARD, *Inscriptions historiques grecques*, Paris, 1992, p. 200.

<sup>101</sup> J. QUAEGBEUR, « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », in H. MAEHLER et V. M. STROCKA, *Das Ptolemäische Ägypten, Akten des Internationalen Symposions 27-29 September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, p. 250.

<sup>102</sup> C. THIERS, « Ptolémée Philadelphe et les prêtres de Saïs », in *BIFAO*, t. XCIX, 1999, p. 423-445.

<sup>103</sup> PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXVII, 8, 108.

<sup>104</sup> C. THIERS, « Fêtes et propagande sous les Lagides. Les sorties processionnelles des statues du pharaon-basileus », in *Égypte, Afrique et Orient*, t. XXXII, 2003, p. 23-30.

<sup>105</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 9-10.

<sup>106</sup> Soit une hauteur approximative située entre 2,50 et 3 mètres.

<sup>107</sup> G. WAGNER, « Inscriptions grecques du temple de Karnak », in *BIFAO* t. LXX, 1971, p. 1-21.

## Caractéristiques iconographiques et problèmes d'identification

De manière générale, les témoignages statuaires recensés présentent des personnages sculptés dans un matériau égyptien et selon des conventions égyptiennes : debout les bras le long du corps et dans la position de la marche. Ils illustrent la manière dont les souverains lagides ont marqué leur volonté d'être considérés comme les successeurs des derniers rois indigènes en se faisant représenter selon les canons ancestraux. Certains exemplaires sont caractérisés par la présence d'éléments plastiques de tradition hellénistique, notamment les mèches frontales qui dépassent du *némès*. Une première lecture du tableau synthétique présenté ci-dessous (fig. 3) permet d'observer l'emploi majoritaire du granite pour les sculptures colossales royales d'époque ptolémaïque, et plus particulièrement le granite rose d'Assouan.

### Iconographie des statues masculines

D'un point de vue iconographique, les statues masculines constituent un groupe relativement « homogène », et elles sont documentées par dix exemplaires (tableau n° 2). À partir de l'observation des éléments conservés, les effigies sculptées présentent le souverain debout les bras le long du corps, torse nu et vêtu du traditionnel pagne *shendjit*. Toutes sont caractérisées par le port du *némès* sur lequel est dressé le *pschent* orné au front du cobra uraeus, à l'exception de la statue d'Héracléion (B1) où la double couronne emboîte directement le crâne<sup>108</sup>, et de celle de Smouha (A1) où le personnage porte le *némès* surmonté du cimier *hemhem* (d'après les fragments connus par des dessins). Les deux statues pratiquement complètes (B1, C1) tiennent des éléments cylindriques dans les mains. Ce sont des étuis de cuir identifiés comme étant les *mekes*, véritables symboles de la légitimité du pharaon<sup>109</sup>. Enfin, le personnage masculin de la dyade de Smouha (A1) se « démarque » des autres statues dans la mesure où il tenait à la main gauche, d'après un fragment aujourd'hui perdu, le sceptre *heka* alors que « la droite soutenait la main gauche de sa compagne »<sup>110</sup>.

### Iconographie des statues féminines

Les statues féminines, moins nombreuses (huit exemplaires), constituent un groupe quant à lui « hétéroclite » (cf. tableau n° 2). Trois types de vêtement peuvent être identifiés. Le premier est la « traditionnelle » robe-fuseau visible sur le buste de Smouha (A2). Celle d'Héracléion (B2) présente quant à elle un vêtement qui se rencontre très rarement dans la statuaire royale ptolémaïque, et dont l'apparition remonte au Nouvel Empire<sup>111</sup>. Il est constitué d'une robe finement plissée au-dessus de laquelle est posé un châle « dont l'extrémité vient courir obliquement entre les seins et rejoint la ceinture à laquelle il est attaché au moyen d'un nœud discret »<sup>112</sup>. Le troisième type de vêtement se compose d'une robe à manches courtes où est posé un châle frangé noué sur la poitrine au moyen d'un nœud central formé par l'entrelacement de la pointe du tissu qui descend de l'épaule droite avec un pan de la lisière barrant la poitrine. Il se rencontre sur au moins cinq exemplaires : C2, C5, D3, E3, F. Ce type de vêtement caractérise les reines lagides déifiées et deviendra un des attributs spécifiques de l'iconographie de la déesse Isis<sup>113</sup>. Notons qu'un constat identique s'impose pour les cheveux, car trois types de coiffure sont attestés : 1, la perruque tripartite classique (A2, B2) ; 2, les boucles torsadées (C2, D3, F) ; 3, les cheveux attachés en chignon (C5, E2). Enfin, la couronne hathorique « emplumée », adoptée par la déesse Isis à partir du

<sup>108</sup> À noter également que la couronne ne laisse entrevoir aucune mèche frontale : J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 102.

<sup>109</sup> W. BARTA, « Mekes », in W. HELCK et E. OTTO, *Lexikon der Ägyptologie*, t. IV, Wiesbaden, 1982, p. 20-21.

<sup>110</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 16), p. 31. Voir aussi notre contribution sur l'interprétation de ce geste dans le présent volume.

<sup>111</sup> S. ALBERSMEIER, « Statues of Ptolemaic queens from Alexandria, Canopus and Heracleion-Thonis », in R. WILSON et D. WILSON (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 30), p. 192.

<sup>112</sup> J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 23), p. 102.

<sup>113</sup> S. ALBERSMEIER, « Das Isisgewand der Ptolemäerinnen. Herkunft, Form und Funktion », in P.C. BOL, G. KAMINSKI et C. MADERNA, *Fremdheit – Eigenheit. Ägypten, Griechenland und Rom*, Munich, 2004, p. 421-432 (avec bibliographie).

début du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au moins<sup>114</sup>, coiffe la tête de plusieurs statues féminines (A2, B2, C2).

Outre ces caractéristiques iconographiques générales, le colosse féminin de Qaitbay (C2) présente un type statuaire spécifique défini par une association d'éléments particuliers: un vêtement bipartite composé d'une tunique et d'un châle noués sur la poitrine, des boucles torsadées et le port de la couronne hathorique « emplumée ». Daté entre la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>115</sup>, le type est attesté dans la statuaire colossale à Qaitbay (C2), à Canope (D2), à Maamoura (F) et sur des sculptures de taille inférieure dans la région canopique<sup>116</sup>, notamment une découverte fortuite dans la baie d'Aboukir<sup>117</sup>, mais aussi à Héracléon<sup>118</sup> et sur un exemplaire retrouvé à Marsa Matruh<sup>119</sup>. Le corpus est complété par d'autres éléments privés de contexte archéologique et recensés dans les principaux catalogues de sculpture ptolémaïque. Citons plusieurs statues fragmentaires au Musée égyptien du Caire<sup>120</sup>, au Fitzwilliam Museum de Cambridge<sup>121</sup> et au Musée d'art de Brooklyn<sup>122</sup>. Peut-on imaginer, comme le suggère F. Queyrel pour le colosse masculin de Qaitbay<sup>123</sup>, que ces statues en « pierre noire » (basalte, diorite ou granite) reproduisent en « miniature » les effigies colossales féminines retrouvées « aux pieds du Phare d'Alexandrie » ? Aucune source ne permet de confirmer une telle hypothèse mais il convient de préciser que tous les témoignages (dont le contexte de provenance est connu) présentant ce type statuaire sont concentrés dans une zone délimitée autour de Canope et Alexandrie.

Le groupe d'Héracléon (B1, B2) présente des particularités iconographiques significatives (cf. tableau n° 2), surtout lorsque l'on considère le vêtement du personnage féminin montrant des caractéristiques du Nouvel Empire<sup>124</sup>. Peu attesté à l'époque ptolémaïque, on le déduit sur une base d'une triade lacunaire provenant d'Alexandrie représentant Amon, Ptolémée II et Arsinoé II, identifiés grâce aux inscriptions<sup>125</sup>. Le groupe aurait été retrouvé à Anfouchi, sur l'île de Pharos. Un vêtement similaire se remarque sur une statue fragmentaire en calcaire provenant de Karnak<sup>126</sup>. Elle devait former une dyade avec une sculpture masculine découverte au même endroit, que Ch. Thiers<sup>127</sup> identifie à partir des colonnes d'inscriptions conservées, comme un couple formé par Ptolémée VI et Cléopâtre II. L'auteur ajoute que la hauteur restituée des deux statues en question (entre 2,50 et 3 mètres) se rapproche de celles des Philadelphes du Vatican<sup>128</sup> (2,70 m), et des indications fournies par le décret de Karnak (les « cinq coudées de Cléopâtre II »). Ce sont les seuls témoignages de statues plus grandes que nature retrouvées en Haute-Égypte et qui peuvent être rapprochées des mentions données par une inscription. Signalons que ladite « Cléopâtre II » tient un sceptre dans une attitude bien attestée, notamment dans une série de statuettes ptolémaïques de prêtresses issues de la « Cachette » de Karnak<sup>129</sup>. Deux attributs particuliers unifient le groupe: le sceptre de fleur de lys et le costume introduit au Nouvel Empire, commun avec la « Cléopâtre II » et l'exemplaire d'Héracléon (B2). Enfin, rappelons que le couple d'Héracléon était « accompagné » d'un colosse représentant Hâpy. Les caractéristiques des trois statues indiquent qu'elles devaient être positionnées dans un endroit « visible de tous » et former un ensemble cohérent<sup>130</sup>.

<sup>114</sup> R. VEYMIERS, « Le basileion, les reines et Actium », in L. BRICAULT et M.J. VERSLUYS (éd.), *Power, politics and the cults of Isis. Proceedings of the V<sup>th</sup> International Conference of Isis studies, Boulogne-sur-Mer, October 13-15 2011*, Leyde-Boston, 2014 (*Religions in the Graeco-Roman World*, 180) p. 195-236.

<sup>115</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 111), p. 193.

<sup>116</sup> Alexandrie. Musée des antiquités, Bibliothèque Alexandrine, inv. T0014 (Musée gréco-romain d'Alexandrie, 23840), basalte, H. 2,20 m; E. BRECCIA, *op. cit.* (*supra* n. 54), p. 16-17.

<sup>117</sup> Alexandrie. Musée gréco-romain, inv. 31424, basalte, haut. 1,35 m; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 112, n° 59; S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 290-291, n° 20, fig. 36a-b.

<sup>118</sup> Alexandrie. Musée national, inv. SCA 283, granite noir, haut. 2,20m; voir Z. KISS, « La reine de pierre noire aux yeux incrustés », in F. GODDIO et D. FABRE (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 104-105 cat. 92.

<sup>119</sup> Alexandrie. Musée des antiquités, Bibliothèque Alexandrine, inv. T0012 (Musée gréco-romain d'Alexandrie, 31448), basalte, haut. 62 cm; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 106, n° 51; S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 291, n° 21, fig. 42a-b.

<sup>120</sup> Le Caire. Musée du Caire, CG 27473, basalte, haut. 141 cm; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 118, n° 68; S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 319-320, n° 65, fig. 37a.

<sup>121</sup> Cambridge. Fitzwilliam Museum, inv. E.27.1981, basalte, haut. 42 cm; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 87), p. 118 n°67; S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 305-306, n° 44, fig. 38a-d.

<sup>122</sup> New York. The Brooklyn Museum of Art, inv. 74.220, basalte, haut. 96,5 cm; S.-A. ASHTON, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 112, n° 60; S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 302-303, n° 39, fig. 36a-c-d.

<sup>123</sup> F. QUEYREL, « Iconographie de Ptolémée II », in J.-Y. EMPEREUR, (dir.) *Alexandrina* 3, 2009 (*Études alexandrines*, 18), p. 7-62.

<sup>124</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 111), p. 192.

<sup>125</sup> K. SAVVOPOULOS, *op. cit.* (*supra* n. 71), p. 98-99, cat. 28.

<sup>126</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 109, cat. B14.

<sup>127</sup> C. THIERS, « Deux statues des dieux Philométors à Karnak », in *BIFAO*, t. CII, 2002, p. 389-404.

<sup>128</sup> Vatican. Museo Gregoriano Egizio, granite rouge, inv. 22681 et 22682: P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 126), p. 98-99, cat. A3/4.

<sup>129</sup> S. ALBERSMEIER, « Ptolemaic Statues of priestesses from Thebes », in P. F. DORMAN et B. M. BRYAN, *Perspectives on Ptolemaic Thebes. Papers from the Theban workshop 2006*, Chicago, 2011, p. 53-67.

<sup>130</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 111), p. 194.

	matériau	état	vêtement	cheveux	coiffe	attributs
A1	granitoïde	tête/jambe G	<i>shendjit</i>	mèches frontales	<i>némès</i> et <i>hemhem</i>	uraeus et <i>heka</i>
B1	granite rose	statue	<i>shendjit</i>	non visibles	<i>pschent</i>	uraeus et <i>mekes</i>
C1	granite rose	statue	<i>shendjit</i>	mèches frontales	<i>némès</i> et <i>hemhem</i>	uraeus et <i>mekes</i>
C3	granite rose	tête?/bassin	<i>shendjit</i>	non visibles	<i>némès</i> ou perruque?	?
C4	granite rose	tête	?	mèches frontales	<i>némès</i> ( <i>pschent</i> ?)	uraeus?
C6	granite rose	bassin/jambes	<i>shendjit</i>	?	?	?
D1	granite gris	tête	?	mèches frontales	<i>némès</i> ( <i>pschent</i> ?)	uraeus
D3	granite gris	tête	?	mèches frontales	<i>némès</i> et <i>pschent</i>	uraeus
E1	granite gris	tête	?	mèches frontales	<i>némès</i> ( <i>pschent</i> ?)	uraeus
F	calcaire	torse/jambe G	?	?	?	?
A2	granitoïde	buste partiel	robe fuseau	perruque tripartite	hathorique (?)	uraeus
B2	granite rose	statue	Nouvel Empire	perruque tripartite	hathorique	uraeus et <i>ankh</i>
C2	granite rose	statue partielle	« isiaque »	boucles torsadées	hathorique	uraeus et sistre
C5	granite rose	torse	« isiaque »	attachés?	?	?
D2	granitoïde	statue partielle	« isiaque »	boucles torsadées	?	<i>ankh</i> et ?
E2	calcaire	tête	?	chignon	<i>modius</i>	uraeus
E3	granite rose	jambes	« isiaque »	?	?	?
F	calcaire	statue	« isiaque »	boucles torsadées	?	uraeus et <i>ankh</i>

Tableau n° 2. Synthèse des caractéristiques matérielles et iconographiques des statues colossales

### Identifications

Des difficultés d'attribution et d'identification des personnages apparaissent lorsqu'elles se fondent sur une approche comparative du style. En l'absence d'inscriptions sur les piliers dorsaux, toute tentative visant à placer les sculptures dans une séquence chronologique précise relève d'une démarche complexe. Ainsi, leur identification ne peut se fonder que sur l'étude des caractéristiques physiologiques des « portraits ». Selon S. Albersmeier<sup>131</sup>, « Colossal statues of Ptolemies seems to date mostly from the second half of the second and first centuries BC ». En réalité, seule l'identification de la tête de Ptolémée VI, provenant de Canope (D1), est acceptée à l'unanimité. Elle a pu l'être grâce à sa ressemblance évidente avec une tête colossale en granite récupérée en 1842 dans le port d'Égine, et dont l'inscription livre le nom d'Horus de Ptolémée VI<sup>132</sup>. Cette découverte fortuite illustre le phénomène de diffusion des portraits des Ptolémées dans le monde grec<sup>133</sup>. Ce portrait se distingue des autres témoignages découverts en milieu hellénique car il a été réalisé selon des conventions et dans un matériau égyptiens. Il appartenait à une statue qui aurait été placée à l'origine dans le temple d'Isis à Méthane, cité par Pausanias<sup>134</sup>. Le sanctuaire s'adressait « aux membres égyptiens de la garnison ptolémaïque »<sup>135</sup>. De fait, la péninsule a servi de base militaire ptolémaïque lors de la guerre chrémonidéenne au milieu du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C<sup>136</sup>. La présence d'un culte dynastique des Ptolémées y est en outre documentée par un autel inscrit au nom de Ptolémée VI et de sa famille, daté des années 160 av. J.-C<sup>137</sup>. Cette période est propice à la présence d'une statue égyptienne dédiée à Ptolémée VI, si l'on accepte toutefois que le portrait provienne effectivement de Méthane et qu'il n'ait été déplacé à Égine qu'à une époque moderne<sup>138</sup>.

<sup>131</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 111), p. 193.

<sup>132</sup> Athènes. Musée national, inv. ANE 108; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 107, cat. B6.

<sup>133</sup> O. PALAGIA, « Aspects of the diffusion of Ptolemaic portraiture overseas », in K. BURASELIS, M. STEFANOU et D.J. THOMPSON (éd.), *The Ptolemies, the sea and the Nile*, Cambridge, 2013, p. 143-159, fig. 9.10.

<sup>134</sup> PAUSANIAS, *Périégèse*, 2.34.1.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>136</sup> G. HÖBL, T. SAAVEDRA (trad.), *A History of Ptolemaic Empire*, Londres-New York, 2001, p. 43.

<sup>137</sup> D. GILL, « Arsinoe in the Peloponnese: the Ptolemaic base on the Methana peninsula », in T. SCHNEIDER et K. SZPAKOWSKA (éd.) *Egyptian Stories: a British egyptological tribute to Alan B. Lloyd*, Münster, 2007, (*Alter Orient und Altes Testament*, 347), p. 87-110.

<sup>138</sup> O. PALAGIA, *op. cit.* (*supra* n. 133), p. 158-159.



Outre la tête de Canope (D1), les caractéristiques faciales du colosse d'Héracléon (B1) se rapprochent des éléments spécifiques aux effigies de Ptolémée VIII Evergète II tels qu'ils s'observent notamment sur une tête conservée à Bruxelles<sup>139</sup>. Le modelé du torse et du ventre (traduisant une influence hellénistique), la largeur des épaules, l'agencement et les formes des stries du pagne constituent des points de comparaison avec le colosse du site sous-marin de Qaitbay (C1). Notons que P.E. Stanwick propose de l'identifier également à Ptolémée VIII. Selon lui, la statue masculine alexandrine possède le visage bouffi et ovale qui lui est caractéristique<sup>140</sup>. S. Albersmeier avance la même hypothèse pour celui d'Héracléon (B1), mais elle précise qu'il semble avoir été retravaillé et réparé dès l'Antiquité<sup>141</sup>. En outre, F. Queyrel<sup>142</sup> signale que ses dimensions nécessitaient une « simplification des traits » et, à la suite de J.-P. Corteggiani<sup>143</sup>, que la présence des mèches, telle qu'elle s'observe sur plusieurs exemplaires (fig. 3), s'explique par la volonté de faciliter l'identification du roi. Bien que l'usure de la surface du colosse de Qaitbay (C1) annihile toute tentative d'identification absolue, l'approche de F. Queyrel se fonde sur des comparaisons avec les portraits hellénistiques de Ptolémée II, en précisant que les essais de rapprochement avec ceux de Ptolémée I<sup>er</sup> ne sont pas pertinents. Par ailleurs, l'étude d'A.-M. Guimier-Sorbets<sup>144</sup> met en évidence la frise funéraire bordant le haut des bases de Qaitbay (associées aux statues colossales) comme indice de leur caractère posthume. Elle identifie les deux statues (C1, C2) comme étant le couple des Sôteroï (Ptolémée I<sup>er</sup> et Bérénice I<sup>re</sup>) mentionnés dans la dédicace de Sostratos de Cnide<sup>145</sup> rapportée par Strabon<sup>146</sup>, Pline l'Ancien<sup>147</sup> et Lucien<sup>148</sup>. Les sources littéraires constituent, selon elle, des arguments supplémentaires à l'identification du couple royal<sup>149</sup>, en rappelant que celles du colosse féminin (C2) et de son parèdre sont liées. Au final, si les contextes archéologique (Phare d'Alexandrie?) et idéologique n'interdisent pas une telle hypothèse<sup>150</sup>, les questions d'identification et de datation du couple colossal de Qaitbay restent ouvertes.

Venons-en à la dyade de Smouha (A1, A2). Les monographies les plus récentes, centrées sur la statuaire ptolémaïque, estiment que le groupe colossal daterait de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. P.E. Stanwick<sup>151</sup> propose d'y voir Ptolémée XII accompagné d'une divinité, alors que S. Albersmeier<sup>152</sup> penche plutôt pour Ptolémée XII et Cléopâtre VI Tryphaina. Dernièrement, W. Cheshire<sup>153</sup> a suggéré une réalisation plus ancienne concluant à une représentation de Ptolémée VI et de sa sœur-épouse Cléopâtre II. Son analyse se fonde notamment sur une approche stylistique des caractéristiques faciales du personnage masculin. Enfin, M.-C. Bruwier<sup>154</sup> se fonde sur la position du personnage féminin qui occupe la place principale, à droite donc de son compagnon. Pour elle, les personnages se tenant la main incarneraient des dieux ou des souverains divinisés, Isis (Cléopâtre VII) et Horus ou Harpocrate (Césarion). Le fait que les caractéristiques formelles du personnage féminin (A2) se rapprochent des statues ptolémaïques féminines du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ne rend pas caduque la théorie car, en effet, un retour aux formes égyptiennes traditionnelles se remarque sous le règne de Cléopâtre VII<sup>155</sup>. Un phénomène similaire de réappropriation d'un « style archaïsant » pourrait d'ailleurs caractériser la statue colossale féminine d'Héracléon (B2), dont les traits rappellent aussi la statuaire féminine égyptienne du 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>156</sup> Dans les deux cas, il apparaît que la clef de l'interprétation doit être recherchée dans l'identification du personnage masculin. En effet, les caractéristiques physiologiques de la tête de Smouha (A1) ont été rapprochées à celle d'Alexandrie (E1), considérée comme une représentation de Césarion<sup>157</sup> ou d'Auguste<sup>158</sup>. Des analogies avec une statue colossale retrouvée à Karnak et attribuée

<sup>139</sup> Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, inv. E. 1839; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 112, cat. C1.

<sup>140</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 57-58.

<sup>141</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 111), p. 193.

<sup>142</sup> F. QUEYREL, *op. cit.* (*supra* n. 123), p. 20.

<sup>143</sup> J.-P. CORTEGGIANI, « La mèche de Ptolémée », in *Historia thématique*, t. LXIX, 2001, p. 18-19.

<sup>144</sup> A.-M. GUIMIER-SORBETS, *op. cit.* (*supra* n. 45), p. 172.

<sup>145</sup> A. BERNARD, « Les veilleurs du Phare », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, t. CXIII, 1996, p. 85-90.

<sup>146</sup> STRABON, *Géographie*, XVII, 1, 3.

<sup>147</sup> PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, XXXVI, 18, 1.

<sup>148</sup> LUCIEN, *De la manière d'écrire l'histoire*, 62.

<sup>149</sup> A.-M. GUIMIER-SORBETS, *op. cit.* (*supra* n. 44), p. 173.

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 122.

<sup>152</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 88), p. 339.

<sup>153</sup> W. CHESHIRE, « Cleopatra the Syrian and a couple of rebels: their images, iconography and propaganda », in *Journal of the American Research Center in Egypt*, t. XLV, 2009, p. 349-391.

<sup>154</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 16), 2011, p. 35. Voir aussi sa contribution et celle de S.-A. ASHTON dans le présent volume.

<sup>155</sup> M.-C. BRUWIER, *op. cit.* (*supra* n. 16), 2011, p. 34-35.

<sup>156</sup> Voir J. QUAEGBEUR, « Trois statues de femmes d'époque ptolémaïque », in H. DE MEULENAERE et L. LIMME (éd.), *Artibus Aegypti. Studia in honorem B.V. Bothmer a collegis amicis discipulis con-scripta*, Bruxelles, 1983, p. 109-127.

<sup>157</sup> S.-A. ASHTON, « Tête colossale de Césarion », in F. GODDIO et D. FABRE, *op. cit.* (*supra* n. 22).

<sup>158</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 127-128.

à l'empereur Auguste sont à souligner<sup>159</sup>. En bref, les hypothèses proposées pour identifier la dyade de Smouha varient selon qu'elle se fonde sur la typologie statuaire, les caractéristiques iconographiques et/ou stylistiques. Dans la conjoncture actuelle, il s'avère hasardeux de proposer une identification définitive et la situation se complexifie avec les exemplaires fragmentaires (voir l'inventaire *infra*).

La dyade de Maamoura (F) constitue un *unicum* pour l'époque ptolémaïque. P.E. Stanwick<sup>160</sup> propose une comparaison audacieuse avec celle en granite rose retrouvée à Rome et conservée au Palais Altemps. Depuis l'étude de S. Curto<sup>161</sup>, elle est considérée comme une statue « égyptisante » de l'empereur Néron<sup>162</sup>. Le type iconographique du souverain accompagné d'une effigie féminine de taille inférieure est courante dans la statuaire égyptienne d'époque pharaonique. Les images de femmes sculptées à proximité de la jambe gauche du monarque représentent généralement la reine ou la fille du roi. Pour la dyade romaine, L. Sist<sup>163</sup> y reconnaît la deuxième épouse de Néron, Poppée Sabina parée des « attributs isiaques » (elle aurait d'ailleurs appartenu à une famille de tradition isiaque<sup>164</sup>). Dès lors, rien n'exclut que les deux dyades puissent remonter à l'époque romaine et plusieurs statues des Sévères attestent que la tradition de la statuaire colossale royale s'est prolongée en Égypte jusqu'alors. À ce propos, citons la statue d'empereur debout conservée au Caire<sup>165</sup>, et une tête colossale conservée au Musée d'art et d'archéologie de l'Université de Pennsylvanie<sup>166</sup>.

## Essai de définition des fonctions de la statuaire royale colossale ptolémaïque

La typologie statuaire, l'iconographie, les caractéristiques stylistiques et formelles ou le contexte archéologique sont utilisés pour avancer les hypothèses d'identification. Globalement, nous rencontrons actuellement deux tendances interprétatives réparties entre, d'une part, les spécialistes de la sculpture ptolémaïque proposant une datation « tardive » pour l'ensemble du corpus de la statuaire colossale (2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècles av. J.-C.), et d'autre part, les archéologues s'appuyant sur les données contextuelles. Néanmoins, à partir des observations exposées précédemment, une nouvelle clef de lecture peut en être dégagée, surtout si nous nous référons aux remarques de J. Yoyotte<sup>167</sup> sur Héracléon quand il rappelle que le décret sacerdotal de Canope, dans ses versions hiéroglyphiques et démotiques, donne pour équivalent au toponyme « Héracléon » l'expression « La Maison d'Amon de Géreb à la Bouche de Thôné ». L'auteur précise que l'étui de cuir *mekes* (tenu dans les mains des exemplaires B1 et C1) contenait un *géreb* sur lequel était inscrit l'inventaire de l'univers<sup>168</sup>. Rappelons que les Ptolémées descendaient d'Héraclès (assimilé à Khonsou l'Enfant), fils de Zeus et donc d'Amon-Rê. L'Amon de Géreb était précisément le dieu qui transmettait aux souverains le titre légitimant leur domination sur l'univers entier. En serrant le *mekes*, le pharaon exhibe le titre de souveraineté absolue qu'il hérite du démiurge. Héracléon était un pôle important pour la légitimité des Ptolémées en tant que nouveaux pharaons de l'Égypte. Dressées devant le grand temple dédié à Amon et Khonsou-Héraclès, les statues colossales le présentaient comme souverain de Haute et Basse Égypte (présence du *pschent*). En outre, le choix du vêtement féminin (B2) n'est pas anodin et renforce « l'impact visuel » et le lien avec Amon et Karnak, dans la mesure où il souligne les rapports avec les reines et les épouses divines d'Amon à travers les âges<sup>169</sup>. Leurs dimensions, leur « rappel »

<sup>159</sup> Le Caire, Musée du Caire, statue d'empereur, granite, haut. 280 cm, CG 701; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 128, cat. G2.

<sup>160</sup> P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 21.

<sup>161</sup> S. CURTO, « Statua egittizzante nel Museo delle Terme », in *Studien zur Altägyptischen Kultur*, t. VI, 1978, p. 55-61.

<sup>162</sup> F. MANERA et C. MAZZA, *Le collezione egizie del Museo nazionale romano*, Rome, 2001, p. 112, cat. 81.

<sup>163</sup> L. SIST, « Diade di Nerone e Poppea (?) », in G. GENTILI (éd.), *Cleopatra. Roma e l'incantesimo dell'Egitto*, Rome, 2013 (catalogue de l'exposition. Rome, Cloître du Bramante, 12 octobre 2013-2 février 2014), p. 304, n° 163 (avec bibliographie).

<sup>164</sup> L. BRICAULT, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, 2013, p. 110-111.

<sup>165</sup> Le Caire. Musée du Caire, statue d'empereur, granite, haut. 275 cm, retrouvée à Beni Mazar, CG 70; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 21.

<sup>166</sup> Philadelphie. University of Pennsylvania Museum of Art and Archaeology, tête d'un empereur, granite, haut. 51 cm, retrouvée à Coptos, inv. E 976; P.E. STANWICK, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 21.

<sup>167</sup> J. YOYOTTE, *op. cit.* (*supra* n. 25), p. 25-34.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>169</sup> S. ALBERSMEIER, *op. cit.* (*supra* n. 129), p. 65.

visuel des modèles ramessides et le choix des attributs sont des caractéristiques essentielles qui agissent au service de l'idéologie royale lagide.

Par analogie, les « colosses du Phare » devaient avoir une « fonction » similaire. Ils pourraient être la clef d'un système rappelant la double fonction, utilitaire et dynastique, de l'édifice. Outre les deux colosses identifiés au couple des Ptolémées Sôteroi (?), le groupe statuaire pourrait représenter d'autres membres de la dynastie lagide et former une « galerie de portraits », selon une tradition remontant à l'époque d'Alexandre le Grand. Les statues de Qaitbay semblent constituer un ensemble homogène suggérant la pratique d'un culte dynastique<sup>170</sup> dont les modèles sont à rechercher dans la sculpture de tradition hellénistique. À ce propos, citons l'exemple de Thmouis, dans le delta du Nil, d'où provient un ensemble sculpté en marbre représentant différents membres de la famille royale lagide<sup>171</sup>. Si l'hypothèse selon laquelle les statues étaient associées au célèbre phare d'Alexandrie reste tentante, rappelons qu'aucun exemple comparable n'est connu dans la statuaire lagide de tradition égyptienne. En outre, rien n'exclut, a priori, qu'elles aient été en réalité associées à un autre édifice alexandrin. Un fragment de statue colossale en granite rose d'Assouan, composé d'une couronne hathorique « emplumée » (H. 1,34 m), a été retrouvé à Anfouchi<sup>172</sup> et peut être rapproché de la triade des Philadelphes citée plus haut.

Avant de conclure, mentionnons aussi la découverte d'une statue colossale attribuée à Ptolémée IV Philopator sur le site de Taposiris Magna en 2010<sup>173</sup>. Située en Maréotide, à 45 km à l'ouest d'Alexandrie, l'endroit<sup>174</sup> est défini comme la véritable « porte occidentale » du territoire alexandrin. Il abritait un important complexe religieux dédié à Osiris. L'inscription d'époque hellénistique portant une dédicace à Sérapis signalée par M.-Fr. Boussac<sup>175</sup> prouve l'existence d'un culte dédié au dieu (et probablement aussi à Isis) au tournant des 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> siècles av. J.-C. Rappelons le rôle majeur joué par les deux divinités, sous le règne de Philopator (222-204 av. J.-C.), à la bataille de Raphia en 217 av. J.-C., attesté notamment par les émissions monétaires figurant la tête de Sérapis coiffée de l'atef d'Osiris<sup>176</sup>. Les liens avec Ptolémée IV se trouvent aussi dans les plaques de fondation, au nom de Ptolémée Philopator, retrouvées en 2008 par Z. Hawass sous le grand temple d'Osiris. Elles désignent ledit souverain lagide comme le fondateur du temple de Taposiris Magna<sup>177</sup>.

À partir des données archéologiques et contextuelles, il est possible de définir un cadre général provisoire permettant d'interpréter les statues colossales royales d'époque ptolémaïque. Elles sont tout d'abord associées à une zone géographique spécifique du delta égyptien et au contexte architectural particulier des grands temples des régions alexandrine et canopique (cf. tableau n° 3). Les exemples de Qaitbay constituent, outre leur nombre et leurs dimensions, une exception à la typologie « contextuelle » (sauf si nous acceptons qu'elles aient pu être dressées devant l'un des temples alexandrins?). Les statues colossales ptolémaïques sont exclusivement réparties en Basse-Égypte<sup>178</sup>, placées devant l'entrée de temples destinés au culte royal et/ou liés aux divinités de la « triade alexandrine ». Ceux-ci sont « délimités » à l'ouest par le temple d'Osiris à Taposiris Magna (lieu emblématique de la légende osirienne) et à l'est par le grand sanctuaire d'Héracléon-Thônis (important pour la légitimité lagide). Corrélée à la carte de la distribution des statues, cette lecture archéologique permet de reconstituer une véritable « topographie religieuse »<sup>179</sup>. Enfin, notons que les exemplaires du temple de Maamoura (F) et du Cesareum d'Alexandrie (E1) confirmeraient la continuité de ce système de représentation au début de l'époque romaine.

<sup>170</sup> I. HAIRY, *op. cit.* (*supra* n. 49), p. 71.

<sup>171</sup> F. QUEYREL, « Un ensemble du culte dynastique lagide: les portraits du groupe sculpté de Thmouis », in P. MINÀ (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 83), p. 474-495.

<sup>172</sup> K. SAVVOPOULOS, *op. cit.* (*supra* n. 71), p. 134-135, cat. 41.

<sup>173</sup> Sur les fouilles récentes dirigées par Zahi Hawass et Kathleen Martinez, voir Z. HAWASS et F. GODDIO (dir.), *Cleopatra. The search for the last queen of Egypt* (Catalogue de l'exposition itinérante. Philadelphie, The Franklin Institute (2010); Cincinnati, The Cincinnati Museum Center (2011); Milwaukee, The Milwaukee Public Museum (2011-2012); Los Angeles, The California Science Center (2012)), Washington, 2010; Z. HAWASS et K. MARTINEZ, « Preliminary report on the excavations at Taposiris Magna: 2005-2006 », in M.-C. FLOSSMANN-SCHÜTZE *et al.* (éd.), *Kleine Götter – große Götter. Festschrift für Dieter Kessler zum 65. Geburtstag*, Munich, 2013 (*Tuna el-Gebel*, 4), p. 235-251.

<sup>174</sup> G. VÖRÖS, *Taposiris Magna: port of Isis. Hungarian excavations at Alexandria (1998-2001)*, Budapest, 2001.

<sup>175</sup> M.-F. BOUSSAC, « À propos des divinités de Taposiris Magna à l'époque hellénistique », in P. CARLIER et C. LEROUGE-COHEN (éd.), *Paysage et religion en Grèce antique. Mélanges offerts à Madeleine Jost*, Paris, 2010, p. 69-74.

<sup>176</sup> L. BRICAULT, « Sarapis et Isis sauveurs de Ptolémée IV à Raphia », in *Chronique d'Égypte*, t. LXXIV, 1999, p. 334-343.

<sup>177</sup> Z. HAWASS, « In search of Cleopatra and Mark Antony », in *Horus*, août-sept. 2008, p. 26-29.

<sup>178</sup> Voir aussi, au Fayoum, la statue (haut. 2,40 mètres) de Ptolémée XII trouvée devant l'entrée du temple de Sobek à Tebtynis: R. BOUTROS, G. SOUKIASSIAN, *Le temple de Soknebtynis et son dromos*, Le Caire, 2004 (*Fouilles de l'IFAO* du Caire, 50; *Tebtynis*, 2), p. 137-139, photos 103-105.

<sup>179</sup> M.-C. BRUWIER, « Les Ptolémées, dieux vivants et colons de pierre », in *Qantara*, t. XCVII, 2015, p. 38-42.

STATUES COLOSSALES	ÉDIFICES PTOLÉMAÏQUES
A1 et A2	Temple d'époque ptolémaïque à Éleusis (?) dédié au culte royal?
B1 et B2	Devant le pylône du temple d'Harpocrate-Héraclès à Héracléion-Thônis
C1 à C6	Devant le Phare d'Alexandrie ou un temple sur l'île de Pharos (?)
D1 à D3	Temple d'Osiris à Canope (?)
E3	Sérapéum d'Alexandrie (?)

Tableau n° 3. Statues colossales et édifices auxquels elles étaient (peut-être) associées

### Conclusions

Les données disponibles, principalement archéologiques et métrologiques, conduisent à identifier une double fonction des témoignages de la sculpture colossale royale d'époque ptolémaïque, à savoir d'une part la consolidation de la légitimité de la dynastie lagide et, d'autre part, l'affirmation de l'idéologie royale par le biais d'images colossales. Les données archéologiques permettent aussi de rapprocher des objets pharaoniques décontextualisés provenant majoritairement d'Héliopolis. En réalité, la portée significative et l'époque du déplacement de ces nombreux éléments restent difficiles à interpréter. Néanmoins, les statues étudiées semblent montrer la volonté des Lagides à manifester un lien étroit et fort avec la tradition indigène, comme l'exprime notamment le couple d'Héracléion-Thônis par ses nombreux « rappels visuels » des modèles du Nouvel Empire. Préservant la mémoire de la tradition de la sculpture royale pharaonique, les colosses d'époque ptolémaïque ont pu servir à leur tour de « modèles ». Ils introduisent ainsi un nouveau système de représentation, comme pourraient l'illustrer les nombreuses statues féminines de pierre noire principalement attestées dans les régions alexandrine et canopique, interprétées comme des sculptures de « souveraines en déesses », et qui semblent reproduire à échelle réduite l'image du colosse dit « d'Isis-Pharia » (sortie des eaux aux pieds de la forteresse d'époque mamlouke de Qaitbay). Dans ce cadre, nous pouvons ainsi suivre l'argument de P.E. Stanwick : « such enormous statues would have been part of a wider program of royal imagery that proclaimed dynastic ideology, celebrated the royal cults, and sometimes commemorated significant events such as accessions to power »<sup>180</sup>.

Les nombreuses interprétations qui ont été relevées montrent les limites d'un discours qui tend à une généralisation trop « abstraite ». Si la carte de la distribution des témoignages archéologiques (fig. 1) révèle une concentration du matériel étudié dans une zone spécifique autour de deux sites majeurs de l'époque ptolémaïque en Basse-Égypte (Alexandrie et Canope), nous aurions tort de considérer cet ensemble comme illustrant un « phénomène de propagande global ». Il est ainsi légitime de poser la question de la durée « d'utilisation et de visibilité » de ces effigies, en rappelant le commentaire de S. Albersmeier, s'appuyant sur les théories d'E.S. Libonati<sup>181</sup>, à propos du couple colossal d'Héracléion-Thônis et des traces de surfaces retravaillées. En outre, l'identification du personnage n'impose pas *ipso facto* une datation

<sup>180</sup> P.E. STANWICK, « Regional Styles in Ptolemaic royal portraits », in P.C. BOL, G. KAMINSKI et C. MADERNA, *op. cit.* (supra n. 113), p. 416.

<sup>181</sup> E.S. LIBONATI, *Egyptian statuary from Aboukir Bay: Ptolemaic and Roman finds from Thonis-Heracleion and Canopus*, Oxford, 2010 (thèse de doctorat inédite).

précise<sup>182</sup>. Cette tradition de « la sculpture colossale du roi » s'est d'ailleurs poursuivie de façon sporadique au moins jusqu'à l'époque sévérienne en Égypte. Ces paramètres complexifient le cadre d'analyse et seules de nouvelles découvertes – corrélées à une meilleure compréhension de la topographie religieuse de l'Alexandrie ptolémaïque – pourraient nous permettre de mieux appréhender les témoignages matériels majeurs de l'époque et de confirmer nos hypothèses.

## Inventaire des statues colossales ptolémaïques

### A. Dyade de Smouha

#### 1. Fragments d'une statue colossale d'un roi ptolémaïque



Granitoïde.

Smouha (Alexandrie) (?).

Haut. tête: 130 cm; haut. visage: 61 cm; haut. jambe gauche: 250 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 11275.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 42, n° 34 [1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; STANWICK (2002), p. 122, cat. E1 [Ptolémée XII]; CHESHIRE (2009), p. 390 [Ptolémée VI]; BRUWIER (2011), p. 35 [Césarion?]; SAVVOPOULOS (2012), p. 100-103 n° 29 [1<sup>er</sup> s. av. J.-C.].

#### 2. Buste colossal d'une statue de reine ptolémaïque



Granitoïde.

Smouha (Alexandrie) (?).

Haut. 300 cm; haut. tête: 90 cm; haut. visage: 62 cm.

Morlanwelz (Belgique), Musée royal de Mariemont, B. 505.1.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 102-103, n° 42 [1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; ALBERSMEIER (2002), p. 339-340, n° 91 [Cléopâtre VI Tryphaina?]; STANWICK (2002), p. 470, cat. E2, [déesse, règne de Ptolémée XII]; CHESHIRE (2009), p. 390 [Cléopâtre II]; BRUWIER (2011), p. 35 [Cléopâtre VII?].

<sup>182</sup> C'est le cas des portraits posthumes ou retravaillés.

## B. Couple statuaire d'Héracléion-Thônis

### 1. Statue colossale d'un roi ptolémaïque

Granite rose.

Héracléion-Thônis.

Haut. 500 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée maritime, SCA 279.

Bibliographie: YOYOTTE, dans GODDIO (2006), p. 102, n°106 [époque ptolémaïque]; HAWASS et GODDIO (2010), p. 113 [époque ptolémaïque].

### 2. Statue colossale d'une reine ptolémaïque

Granite rose.

Héracléion-Thônis.

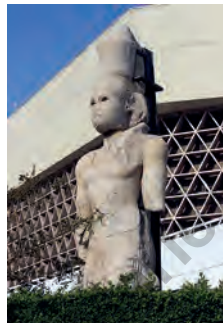
Haut. 490 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée maritime, SCA 280.

Bibliographie: YOYOTTE, dans GODDIO (2006), p. 102, n° 107 [époque ptolémaïque]; HAWASS et GODDIO (2010), p. 106-107 [époque ptolémaïque]; ALBERSMEIER (2010), p. 191-201 [fin 2<sup>e</sup>-début 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.].

## C. Groupe statuaire de Qaitbay

### 1. Statue colossale d'un roi ptolémaïque



Granite rose.

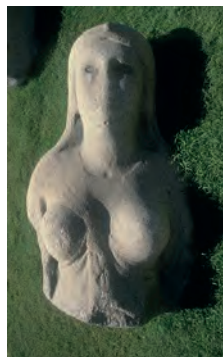
Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

Haut. torse: 455 cm; haut. tête: 105 cm.

Alexandrie (Égypte), Bibliotheca Alexandrina, inv. 1001+1999+3002.

Bibliographie: CORTEGGIANI, dans EMPEREUR (1998), p. 103, n° 64 [Ptolémée II]; ASHTON (2001), p. 92-93, n° 20 [Ptolémée IX ou X]; STANWICK (2002), p. 115-116, cat. C22 [Ptolémée VIII]; GUIMIER-SORBETS (2007), p. 163-176 [Ptolémée I<sup>er</sup>]; QUEYREL (2009), p. 24-27 [Ptolémée II?].

### 2. Statue colossale d'une reine ptolémaïque



Granite rose.

Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

Haut. p. sup. : 288 cm ; haut. p. inf. : 368 cm ; haut. tête : 108 cm ; haut. visage : 79 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée maritime, inv. 1005.

Bibliographie: CORTEGGIANI (1998), p. 25-40 [Arsinoé II]; ASHTON (2001), p. 111, n° 56 [Cléopâtre II ou III]; STANWICK (2002), p. 116, cat. C27 [Cléopâtre III?]; ALBERSMEIER (2002), p. 294, n° 27 [Fin 2<sup>e</sup>-début 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; GUIMIER-SORBETS (2007), p. 163-176 [Bérénice I<sup>re</sup>].

### 3. Tête colossale (féminine?) d'une statue royale ptolémaïque<sup>183</sup>



Granite rose.

Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

Haut. 85 cm.

Kom El-Dikka (Égypte), Musée en plein air, inv.1321.

Bibliographie: CORTEGGIANI (1998), p. 35-40 [tête masculine, époque ptolémaïque]; ASHTON (2001), p. 90-91, n° 19 [Ptolémée VIII?]; STANWICK (2002), p. 116, cat. C. 23 [Ptolémée VI?].

### 4. Tête colossale masculine et bassin avec pagne d'une statue royale ptolémaïque



Granite rose.

Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

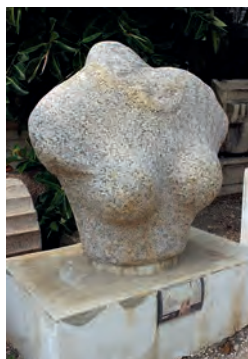
Haut. 72 cm.

Kom El-Dikka (Égypte), Musée en plein air, inv.1314.

Bibliographie: CORTEGGIANI (1998), p. 35-40 [époque ptolémaïque]; ASHTON (2001), p. 92-93, n°21 [Ptolémée VIII, IX ou X?]; STANWICK (2002), p. 116, cat. C24 [2<sup>e</sup> s. av. J.-C.?].

<sup>183</sup> Cette tête est généralement attribuée à un personnage masculin (avec un fragment de bassin portant le pagne royal). Bien que l'objet soit fortement érodé, un examen récent nous a conduit à identifier une perruque féminine en lieu et place du *némès* royal. L'attribution de cette tête à un personnage féminin ne nous semble pas infondée, surtout si l'on considère l'épaisseur du cou et la disposition des oreilles sur la perruque, semblables à d'autres statues féminines lagides. Valider une telle attribution nécessiterait la révision et la reconstitution du groupe statuaire de Qaitbay.

## 5. Buste acéphale d'une statue de reine ptolémaïque



Granite rose.

Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

Haut. buste: 125 cm; haut. jambes: 118 cm.

Kom El-Dikka, Musée en plein air, inv. 1005.

Bibliographie: CORTEGGIANI, dans EMPEREUR (1998), p. 104, n° 67 [3<sup>e</sup> s. av. J.-C.]; ASHTON (2001), p. 110-111, n° 57 [2<sup>e</sup> s. av. J.-C.]; STANWICK (2002), p. 116, cat. C25 [Cléopâtre II?].

## 6. Fragments de la partie inférieure d'une statue colossale d'un roi ptolémaïque

Granite rose.

Alexandrie (site sous-marin de Qaitbay).

Haut. 420 cm (restitution).

Alexandrie (Égypte), Musée maritime, inv. 15831005.

Bibliographie: CORTEGGIANI (1998), p. 35-40 [époque ptolémaïque].

### D. Statues colossales de Canope

#### 1. Tête colossale d'une statue de roi ptolémaïque



Granite gris.

Canope (?).

Haut.: 61 cm; haut. visage: 41 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 3357.

Bibliographie: QUEYREL, dans EMPEREUR (1998), p. 214, n°160 [Ptolémée VI]; ASHTON (2001), p. 88-89, n° 15 [Ptolémée VI]; GALLO (2001), p. 133, n°122 [Ptolémée VI]; STANWICK (2002), p. 107-108, cat. B7 [Ptolémée VI].



## 2. Statue colossale d'une reine ptolémaïque



Granitoïde.

Canope (découverte en 1891 à Aboukir par Daninos Pacha).

Haut. 238 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 344.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 114, n° 62 [1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; ALBERS-MEIER (2002), p. 280, n° 1 [2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s.-1<sup>re</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.].

## 3. Tête colossale d'une statue de roi ptolémaïque



Granite rose.

Canope (?).

Haut. 150 cm; haut. tête: 58 cm; haut. visage: 49 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 3364

Bibliographie: QUEYREL, dans EMPEREUR (1998), p. 209, n° 155 [Ptolémée IV];

ASHTON (2001), p. 94-95, n° 27 [Ptolémée X?]; GALLO (2001), p. 133, n° 123

[Ptolémée IV]; STANWICK (2002), p. 119, cat. D13 [Ptolémée IX].

### *E. Fragments de sculptures colossales à Alexandrie*

#### 1. Tête colossale d'une statue de roi ptolémaïque

Granitoïde.

Alexandrie, port oriental.

Haut. 80 cm.

Alexandrie (Égypte), Bibliotheca Alexandrina, SCA 088.

Bibliographie: KISS, dans GODDIO (1998), p. 175-178 [Auguste]; ASHTON (2001),

p. 66 [1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; STANWICK (2002), p. 127-128, cat. G1 [Auguste]; ASHTON, dans

GODDIO (2006), [Césarion]; HAWASS et GODDIO (2010), p. 106-107 [Césarion].

## **2. Tête colossale d'une statue de reine ptolémaïque**

Calcaire.

Mazarita (Alexandrie).

Haut. 80 cm; haut. tête: 50 cm; haut. visage: 32,5 cm.

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 21992.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 103-104, n° 45 [Cléopâtre I-II]; ALBERSMEIER (2002), p. 287, n° 13 [2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C.]; STANWICK (2002), p. 115, n° C19 [Cléopâtre II]; SAVVOPOULOS (2012), p. 126-128, n° 38, [2<sup>e</sup> moitié du 3<sup>e</sup> s. av. J.-C.].

## **3. Partie inférieure d'une statue colossale féminine**

Granite rose.

Alexandrie, Sérapéum.

Haut. 112,5 cm (avec base).

Alexandrie (Égypte), Musée gréco-romain, 14941.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 118-119, n°69 [2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; ALBERSMEIER (2002), p. 285, n°10 [2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s.-1<sup>er</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.]; SAVVOPOULOS (2012), p. 108-109, n° 32 [3<sup>e</sup> s. av. J.-C.].

### *F. La dyade de Maamoura*

#### **Fragments d'une statue masculine et statue féminine**

Calcaire.

Maamoura, temple de Basse Époque (4 km à l'ouest d'Aboukir)

Haut. jambe gauche masculine: 160 cm; haut. torse masculin: 120 cm; haut. statue féminine: 150 cm.

Lieu de conservation actuel inconnu.

Bibliographie: ASHTON (2001), p. 112, n° 58 [2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> s. av. J.-C.]; STANWICK (2002), p. 128-129, cat. G5 [1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.?].

## Abréviations bibliographiques

- ALBERSMEIER (2002) = S. ALBERSMEIER, *Untersuchungen zu den Frauens-tatuen des Ptolemäischen Ägypten*, Mayence, 2002, (*Aegyptiaca Treverensia*, 10).
- ALBERSMEIER (2010) = S. ALBERSMEIER, « Statues of Ptolemaic queens from Alexandria, Canopus and Heracleion-Thonis », in R. WILSON et D. WILSON (éd.), *Alexandria and the north-western delta: joint conference proceedings of Alexandria: city and harbour (Oxford 2004) and The trade and topography of Egypt's north-west delta, 8<sup>th</sup> century BC to 8<sup>th</sup> century AD*, Berlin, 2010, p.191-201.
- ASHTON (2001) = S.-A. ASHTON, *Ptolemaic Royal Sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian traditions*, Oxford, 2001 (*BAR International Series*, 923).
- BRUWIER (2011) = M.-C. BRUWIER, « Enquête sur les fragments d'une dyade colossale », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CLXXIX, 2011, p. 29-40.
- CHESHIRE (2009) = W. CHESHIRE, « Cleopatra the Syrian and a couple of rebels: their images, iconography and propaganda », in *Journal of the American Research Center in Egypt*, t. XLV, 2009, p. 349-391.
- CORTEGGIANI (1998) = J.-P. CORTEGGIANI, « Les Aegyptiaca de la fouille sous-marine de Qaitbay », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CXLII, 1998, p. 25-40.
- EMPEREUR (1998) = J.-Y. EMPEREUR (éd.), *La gloire d'Alexandrie*, Paris, 1998 (catalogue de l'exposition. Paris, Petit Palais, 7 mai-26 juillet 1998).
- GALLO (2001) = P. GALLO, « La penisola di Canopo una storia di acque e sabbie », in M. CASINI (éd.), *Cento anni in Egitto. Percorsi dell'archeologia italiana*, Milan, 2001, p. 131-132.
- GODDIO (1998) = F. GODDIO (dir.), *Alexandrie. Les quartiers royaux submergés*, Londres, 1998.
- GODDIO (2006) = F. GODDIO (dir.), *Trésors engloutis d'Égypte*, Paris, 2006 (catalogue d'exposition. Paris, Grand Palais, 9 décembre 2006-16 mars 2007).
- GUIMIER-SORBETS (2007) = A.-M. GUIMIER-SORBETS, « L'image de Ptolémée devant Alexandrie », in F.-H. PAIRAULT et G. SAURON (dir.), *Images et modernité hellénistiques. Appropriation et représentation du monde d'Alexandre à César*, Rome, 2007 (*Collection de l'École française de Rome*, 390), p. 163-176.
- HAWASS et GODDIO (2010) = Z. HAWASS et F. GODDIO (dir.), *Cleopatra. The search for the last queen of Egypt*, Washington, 2010 (catalogue d'exposition. Philadelphie, The Franklin Institute, 2010; The Cincinnati Museum Center, 2011; The Milwaukee Public Museum,

- 2011-2012; Los Angeles, The California Science Center, 2012).
- QUEYREL (2009) = F. QUEYREL. «Iconographie de Ptolémée I», in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina* 3, 2009 (*Études alexandrines*, 18), p. 7-62.
- SAVVOPOULOS (2012) = K. SAVVOPOULOS, *Alexandrian sculpture in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012.
- STANWICK (2002) = P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, 2002.

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

Nicolas AMOROSO,  
Collaborateur  
scientifique au Musée  
royal de Mariemont

# Nouvelle lecture de la dyade de Smouha à partir d'un relief isiaque conservé dans le Musée de Papier de Cassiano dal Pozzo

La reconstitution des statues ptolémaïques trouvées au début du 20<sup>e</sup> siècle à l'est d'Alexandrie sur le site de Hadra (aujourd'hui Smouha) est l'objet de nombreux débats. En se fondant sur les fragments conservés dans les collections du Musée royal de Mariemont et du Musée gréco-romain d'Alexandrie, associés à d'autres éléments connus par des dessins<sup>1</sup>, Pierre Gilbert a proposé, en 1952, une restitution montrant une dyade colossale debout, adossée à une stèle et se tenant par la main (fig. 1)<sup>2</sup>. Ce geste, bien connu dans la statuaire pharaonique, est plutôt rare dans la statuaire égyptienne d'époque ptolémaïque. L'interprétation de l'égyptologue belge est donc audacieuse et constitue, à notre connaissance, un véritable *unicum*. Toutefois, un relief fragmentaire, aujourd'hui disparu et connu par un dessin du 17<sup>e</sup> siècle réalisé par Cassiano dal Pozzo<sup>3</sup>, offre un parallèle intéressant qui permettra d'apporter un éclairage neuf autour du monument sculpté auquel appartenaient les fragments de Mariemont et d'Alexandrie.

## Description

Le haut-relief fragmentaire dessiné par Cassiano dal Pozzo (fig. 2) représente une triade égyptienne incomplète debout, dans la position de la marche. Le personnage de droite est une divinité, probablement Isis. Coiffée de la couronne hathorique (composée du disque solaire enserré entre des cornes bovines lyriformes) placée sur un *modius* à frise de cobras, elle est vêtue d'une longue robe imitant une paire d'ailes dont les plumes recouvrent la partie inférieure du corps. Elle présente aussi une perruque caractérisée par une série de boucles calamistrées. La figure de droite est acéphale et représente un personnage masculin vêtu d'une chemise à manches courtes et d'une tunique à larges franges. Au centre du relief se trouve un enfant debout, tenant un attribut particulier qui ressemble à une massue ou à une torche, selon les descriptions du 18<sup>e</sup> siècle (*voir infra*).

L'agencement particulier du vêtement masculin rappelle plusieurs statues alexandrines d'époque ptolémaïque. Porté par les souverains lagides en certaines circonstances, notamment dans des contextes jubilaires<sup>4</sup>, le costume cérémoniel semble apparaître à la XX<sup>e</sup> dynastie et habille également des particuliers de rang élevé<sup>5</sup>. En outre, le vêtement imitant une paire d'ailes et drapant la taille du personnage féminin est attesté sur plusieurs représentations égyptiennes de la déesse Isis, au moins à partir du Nouvel Empire et jusqu'à l'époque romaine<sup>6</sup>. Ces éléments significatifs conduisent à associer le couple aux sphères royale et divine. Le personnage masculin

<sup>1</sup> M.-C. BRUWIER, « Enquête sur les fragments d'une dyade colossale d'Alexandrie », in *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, t. CLXXIX, 2011, p. 29-40 (avec bibliographie).

<sup>2</sup> *Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, pl. 7.

<sup>3</sup> Windsor Castle. Dessin de la collection de Cassiano dal Pozzo, RL 8580; C.C. VERMEULE, « The Dal Pozzo Albani Drawings of classical antiquities in Royal Library at Windsor Castle », in *Transactions of the American Philosophical Society*, t. LVI, vol. 2, 1966, p. 39, n° 8580, fig. 143.

<sup>4</sup> Par exemple, sur la stèle de Kom-El-Hisn qui livre une version du décret de Canope accordant des honneurs divins à Ptolémée III et à Bérénice II, nous observons dans le cintre la représentation du couple royal avec le manteau de la fête *sed* (jubilé), faisant face à une série de divinités et à leurs ancêtres, les dieux Adelphe (Ptolémée II et Arsinoé II) et les dieux Sauveurs (Ptolémée I et Bérénice I). J. QUAE-GEUR, « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », in H. MAEHLER et V.M. STROCKA (éd.), *Das Ptolemäische Ägypten. Akten des Internationalen Symposions 27-29 September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978, p. 247. Voir aussi la stèle de Tanis figurant Ptolémée IV et Arsinoé III (Londres. British Museum, EA 1054).

<sup>5</sup> Par exemple, la statue de Hor, prêtre de Thot, trouvée à Alexandrie (Musée du Caire, JE 38310). Voir à ce propos, R.S. BIANCHI, « The striding draped male figure of Ptolemaic Egypt », in H. MAEHLER et V.M. STROCKA (éd.), *Das ptolemäische Ägypten*, op. cit. (*supra* n. 4), p. 95-102.

<sup>6</sup> F. DUNAND, *Isis mère des dieux*, Paris, 2000.



Fig. 1. P. GILBERT, Reconstitution de la dyade colossale trouvée à Hadra, 1952 (*Les Antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gallo-romaines du Musée de Mariemont*, Bruxelles, 1952, pl. 7).

Fig. 2. Triade égyptienne, dessin de la collection de Cassiano dal Pozzo. Windsor Castle, RL 8580. (Royal Collection Trust/© Her Majesty Queen Elizabeth II 2019).



pourrait ainsi représenter un roi ptolémaïque accompagné de la déesse Isis ou d'une reine assimilée à la divinité. À la lumière de ces observations, la figure de l'enfant peut être interprétée comme la représentation d'un descendant royal, ici identifié à Héraclès par le port d'une massue. Rappelons que les Grecs d'Égypte avaient associé Khonsou l'enfant à Héraclès, fils d'Amon-Rê (le Zeus des Grecs). En outre, d'autres dieux-enfants de l'Égypte gréco-romaine se sont attribués la massue d'Héraclès, tels Harpocrate, Hérichief et Somtous<sup>7</sup>.

Le relief constitue donc un objet particulier, combinant des éléments égyptiens et grecs pour représenter vraisemblablement une triade ptolémaïque (peut-être assimilée à « Isis-Sérapis-Harpocrate »). Ce type de langage figuratif trouverait sa place dans un contexte alexandrin, où plusieurs statues « de style mixte »<sup>8</sup> sont attestées à cette époque<sup>9</sup>. Enfin, la représentation se distingue par le geste spécifique des deux personnages latéraux, singulier et inédit. Ils se tiennent la main droite, de part et d'autre du personnage central. Il convient aussi d'attirer l'attention sur la partie supérieure droite du fragment qui conserve des traces de plumes et laisse supposer qu'il s'agisse en réalité d'une stèle cintrée ornée du disque solaire ailé. Cette scène, connue par un dessin du 17<sup>e</sup> siècle, est donc lacunaire.

<sup>7</sup> G. CLERC, « Héraclès et les dieux du cercle isiaque », in *Hommages à Jean Leclant*, t. III, Le Caire, 1994 (Institut français d'archéologie orientale, *Bibliothèque d'étude*, 106), p. 130.

<sup>8</sup> S.-A. ASHTON, *Ptolemaic royal sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian traditions*, Oxford, 2001 (*British archaeological reports international series*, 923).

<sup>9</sup> À titre d'exemple, mentionnons les statues colossales en granite rose trouvées à Qaïtbay (voir notre contribution sur la statuaire ptolémaïque dans le présent volume).

## Histoire d'un relief disparu

Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles européens sont marqués par la production et la circulation de nombreux recueils d'images antiques baptisés « Musées de Papier »<sup>10</sup>. Ces recueils ont été rassemblés par des collectionneurs dans le but de concevoir des « musées imaginaires », constitués de reproductions graphiques d'œuvres de l'Antiquité<sup>11</sup>. Le nom « musée de papier » a été utilisé à la suite du *Museum Chartaceum* réalisé par le savant et collectionneur Cassiano dal Pozzo (1588-1657)<sup>12</sup>. L'érudit italien a constitué avec son frère Carlo Antonio, l'une des plus riches collections de dessins de son temps. Son recueil est une source primordiale car elle recense de nombreuses sculptures qui se trouvaient à Rome au 17<sup>e</sup> siècle avant qu'elles ne soient dispersées vers Naples, Florence, la France et l'Angleterre. C'est dans ce contexte qu'a été exécuté le dessin qui nous intéresse, bien qu'il ne soit plus possible aujourd'hui de situer l'œuvre représentée.

Une recherche dans les autres recueils d'œuvres antiques des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles a permis d'identifier la reproduction d'un dessin identique à celui de Cassiano dal Pozzo. Il est publié dans *l'Antiquité expliquée et représentée en figures* de Bernard de Montfaucon (1719). Le moine bénédictin nous indique que :

« Nous trouvons Isis, Osiris & Orus ensemble dans une image tirée du manuscrit de M. de Peiresc, qui se trouve à S. Victor. Orus est entre les deux revêtu d'une tunique: la tête d'Osiris manque; Isis qui lui donne la main porte un habit fort extraordinaire, qui paroît tout composé de plumes »<sup>13</sup>.

Cette image reproduit une aquarelle aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France (fig. 3)<sup>14</sup>, « tirée du manuscrit de M. de Peiresc ». Ce personnage, qui n'est autre que Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), était un homme de lettres, juriste, astronome et collectionneur<sup>15</sup>. Passionné « d'archéologie », il a réalisé de nombreux dessins d'objets antiques publiés dans des recueils, dont l'un était conservé à l'abbaye de Saint-Victor et a constitué l'une des sources de Bernard de Montfaucon. Il convient de préciser que Peiresc a beaucoup voyagé en Europe, et notamment en Italie<sup>16</sup> où il a rencontré Cassiano dal Pozzo en 1627. Plusieurs lettres échangées entre les deux érudits jusqu'en 1637, date de la mort de Peiresc, sont d'ailleurs conservées.

Une grande partie des dessins et aquarelles exécutés par des artistes au service de Fabri de Peiresc ne sont que la reproduction d'objets dont il n'était pas propriétaire, mais qui l'intéressaient pour des raisons variées<sup>17</sup>. Selon Sydney Aufrère<sup>18</sup>, ces planches constituent les pièces d'un cabinet « à la fois réel et virtuel », et il s'avère hasardeux de distinguer les objets qui lui ont réellement appartenu de ceux qu'il a pu voir ou qu'il a fait reproduire « à l'aide de poncifs afin de les envoyer aux quatre coins de l'Europe ». L'endroit où Peiresc (ou un de ses collaborateurs) a vu le relief nous est donc inconnu. Signalons toutefois que Winckelmann le mentionne à deux reprises, d'abord en 1760 dans sa *Description des pierres gravées du feu baron de Stosch* :

« Il y avoit à Rome au siècle passé un fragment égyptien qui représentoit une Isis avec des ailes attachées à ses hanches, & qui étant pliées la couvroient jusques aux jambes. Une Isis de la table isiaque [la fameuse *mensa isiaca*<sup>19</sup>, ndlr] a la même sorte d'ailes d'une longueur à lui couvrir même les pieds [...]. Le fragment allégué se voit parmi les desseins du célèbre Cav. del Pozzo dans la Bibliothèque de S. Em. Mr. le cardinal Alexandre Albani »<sup>20</sup>.

Ensuite, dans les *Monumenti antichi inediti*<sup>21</sup>, publiés en 1767, il le décrit sans fournir d'indications relatives aux dimensions ou aux matériaux. Il précise que l'objet doit dater de l'époque romaine, bien que le style soit égyptien. Outre une brève

<sup>10</sup> À ce propos, voir le catalogue d'exposition du Louvre : E. DÉCULTOT (dir.), *Musées de papier : l'Antiquité en livres, 1600-1800* (catalogue d'exposition. Paris, Musée du Louvre, 25 Septembre 2010-3 Janvier 2011), Paris, 2010.

<sup>11</sup> M. SOULATGES, « Les "musées de papier" ou le règne quasi sans partage de l'in-folio illustré », in *Anabases. Traditions et réception de l'Antiquité*, t. XV, 2012, p. 129-142 (<https://anabases.revues.org/3739>).

<sup>12</sup> D.L. SPARTI, *Le collezioni dal Pozzo. Storia di una famiglia e del suo museo nella Roma seicentesca*, Modène 1992. Sur le « Musée de Papier », voir J. MONTAGU, H. WHITEHOUSE et F. HASKELL, *The Paper Museum of Cassiano Dal Pozzo : a catalogue raisonné*, Londres, 2001.

<sup>13</sup> B. DE MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, t. II, vol. 2, *La religion des Égyptiens, des Arabes, des Syriens, des Perses, des Scythes, des Gaulois, des Espagnols et des Carthaginois*, Paris, 1722, p. 291, pl. CXX, n° 1.

<sup>14</sup> Paris. Bibliothèque nationale de France, Cabinet des Estampes, Aa 54, f. 42, anc. 58-59.

<sup>15</sup> J. HELLIN, *Nicolas-Claude Fabri de Peiresc 1580-1637*, Bruxelles, 1980.

<sup>16</sup> A. BRESSON, « Peiresc et le commerce d'antiquités à Rome », in *Gazette des beaux-arts*, t. LXXXV, 1975, p. 61-72.

<sup>17</sup> J. HELLIN, *op. cit.* (supra n. 15), p. 81-83.

<sup>18</sup> S. AUFRÈRE, *La momie et la tempête: Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la "Curiosité Égyptienne" en Provence au début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Avignon, 1990, p. 183-185, pl. VII et XXVa.

<sup>19</sup> À ce propos, nous renvoyons à E. LEOSPO, *La Mensa Isiaca di Torino*, Leyde, 1978 (*Études préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain*, 70).

<sup>20</sup> J.J. WINCKELMANN, *Description des pierres gravées du feu baron de Stosch dédiée à son éminent monseigneur le cardinal Alexandre Albani*, Florence, 1760, p. 13.

<sup>21</sup> J.J. WINCKELMANN, *Monumenti antichi inediti spiegati ed illustrati*, t. II, Rome, 1767, p. 100-101.



Fig. 3. PEIRESC, Triade constituée d'Isis, Osiris et Harpocrate, aquarelle. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de France, Aa 54, fol. 42, anc. 58-59. (© Bibliothèque nationale de France).

<sup>22</sup> G. LAFAYE, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis, hors d'Égypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néo-platonicienne*, Paris, 1884, p. 292, n°101.

<sup>23</sup> C.C. VERMEULE, *op. cit.* (supra n. 3), p. 39, n° 8580, fig. 143; A. ROULET, *The Egyptian and Egyptianising monuments of imperial Rome*, Leyde, 1972 (EPRO, 20), p. 64, n. 46, pl. 49, fig. 65; P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, 2002, p. 36-37, n. 40, fig. 207.

<sup>24</sup> Antoine-Guillaume Grandjacquet (1731-1801), statue d'Isis en marbre noir et albâtre, H.: 1,71 m; L.: 0,50 m, 1779-1781. Paris, Musée du Louvre, inv. MR 1586.

<sup>25</sup> Antoine-Guillaume Grandjacquet (1731-1801), statue d'Isis en granitelle rouge, H.: 1,59 m; L.: 0,38 m, 1781-1782, Paris, Musée du Louvre, inv. MR 1582.

<sup>26</sup> J.-M. HUMBERT, « Les nouveaux mystères d'Isis », in L. BRICAULT (éd.), *De Memphis à Rome. Actes du 1<sup>er</sup> colloque international sur les études isiaques, Poitiers-Futuroscope, 8-10 avril 1999*, Leyde-Boston-Cologne, 2000 (*Religion in the Graeco-Roman World*, 140), p. 172-173.



Fig. 4. A.-G. GRANDJACQUET (1731-1801), Isis, statue en marbre noir et albâtre, 1779-1781. Musée du Louvre, inv. MR 1586 (© Musée du Louvre).

mention dans l'ouvrage fondateur de G. Lafaye<sup>22</sup> qui reconnaît « Sérapis, Isis et Harpocrate », les études récentes<sup>23</sup> se contentent de renvoyer aux textes de Winckelmann et de Montfaucon, sans fournir d'analyse supplémentaire. Le relief était donc « visible » à Rome au 17<sup>e</sup> siècle. Une statue égyptisante d'Isis<sup>24</sup>, réalisée par Antoine-Guillaume Grandjacquet et commandée entre 1779 et 1781 par Marcantonio IV Borghèse pour la salle égyptienne de la villa Borghèse, semble s'en inspirer (fig. 4). L'endroit rassemblait à la fois des antiquités égyptiennes et des pastiches commandés spécialement. En outre, Grandjacquet a réalisé une autre statue égyptisante d'Isis en granitelle rouge<sup>25</sup>, en 1781-1782 d'après celle d'Arsinoé II, provenant d'Héliopolis et conservée au Musée du Vatican (inv. 22681). Les deux œuvres interprètent fidèlement l'image antique de la déesse égyptienne, en s'inspirant d'originales issues des grandes collections romaines<sup>26</sup>.

À partir des données recueillies, nous pouvons affirmer que Cassiano dal Pozzo et Nicolas-Claude Fabri de Pereisc (ou un de leurs collaborateurs) ont certainement vu le relief à Rome au début du 17<sup>e</sup> siècle. Il a pu ensuite servir de modèle à une des statues égyptisantes de Grandjacquet, avant que l'on n'en perde la trace. Les deux dessins du 17<sup>e</sup> siècle ne sont pas identiques, et présentent deux états de conservation (fig. 2 et 3). En effet, celui de Peiresc indique deux traces de dégradation qui n'apparaissent pas dans la version de Cassiano dal Pozzo. Le torse du personnage féminin est fracturé et une partie du bras droit manque. Par ailleurs, un détail du fragment de la figure féminine, détachée du reste du relief, est dessiné au-dessus du motif principal



(fig. 5). Ces éléments montrent que l'objet a d'abord été dessiné par Cassiano dal Pozzo pour « nourrir » son « Musée de papier ». Dans un second temps, il a intégré la collection du cabinet de Peiresc. Sa dispersion et la fragmentation du relief en plusieurs parties permettraient d'expliquer que cet ensemble soit aujourd'hui perdu. Enfin, nous ne pouvons pas exclure que l'artiste ayant travaillé pour dal Pozzo ait volontairement « amélioré » la représentation iconographique en gommant la fracture visible dans la version de Peiresc.

## Essai d'interprétation

Depuis le 18<sup>e</sup> siècle, les trois personnages de ce relief sont identifiés à Sérapis (ou Osiris), Isis et Harpocrate (ou Horus). Cette identification n'a jamais été remise en question. Pourtant, si l'iconographie du personnage féminin peut être associée de manière évidente à la sphère isiaque (*basileion* et ailes d'Isis), les deux autres y présentent des particularités qui autorisent d'autres hypothèses. Tout d'abord, la figure centrale du jeune homme se distingue des autres individus car elle repose sur une petite base parallélépipédique. Cet élément indique qu'il jouit d'un statut particulier, probablement celui d'un défunt tenant une massue et qui pourrait être assimilé à Héraclès. Enfin, le personnage de gauche identifié à Sérapis porte un costume cérémoniel qui suggère d'y reconnaître un personnage de rang élevé, peut-être un prêtre.

De manière générale, le fragment intègre la catégorie des reliefs romains à décor mythologique et/ou allégorique dont plusieurs mettent en scène les divinités du cercle isiaque. Dans ce contexte, citons le fragment d'un relief architectural trouvé à Henchir El-Attermine (Tunisie), aujourd'hui conservé au Louvre<sup>27</sup>. L'objet conserve la partie gauche d'un plus vaste ensemble en relief où Isis et Sérapis, accompagnés d'Harpocrate, précèdent Dionysos. Les divinités sont tournées vers la droite – sauf Harpocrate qui est représenté de face – et assistaient à une scène dont aucune trace n'a été conservée. Si l'hypothèse d'une représentation d'un *adventus* intégré à un arc de triomphe romain reste séduisante<sup>28</sup>, il s'avère difficile d'identifier le monument auquel il appartenait. Attribué à un atelier oriental, voire même alexandrin, le fragment servait peut-être à la décoration d'un temple isiaque<sup>29</sup>. Malgré l'importante lacune, l'intérêt de la scène est qu'elle associe Isis et son cercle à d'autres divinités à mystères, en particulier Dionysos. Dans cette logique, un relief conservé au Musée du Capitole<sup>30</sup> montre un Sérapis trônant avec Cerbère, entouré d'une Isis à gauche et d'une Déméter à droite accompagnée par Harpocrate. Ce dernier se tient debout sur une petite base, de manière analogue au jeune homme à la massue évoqué plus haut. Le relief associe clairement le cercle isiaque à la famille divine de Déméter. Dans cette composition, J.J. Herrmann<sup>31</sup> a proposé de reconnaître Déméter et sa fille Korè assimilées à Isis. En effet, elle est accompagnée par Harpocrate et devait être coiffée d'une couronne « isiaque », tandis que Déméter est représentée à la droite de Sérapis et porte le costume d'Isis noué sur la poitrine. Dans cette scène, les traditions pharaoniques et hellénistiques se superposent dans une représentation à connotation « éleusienne » où la figure centrale doit être identifiée à Sérapis-Hadès<sup>32</sup>. En outre, cette combinaison divine se retrouve sur d'autres témoignages iconographiques, telle cette série d'images où Déméter et Korè accompagnent Harpocrate, et dont un exemplaire est conservé au Cabinet des médailles à Paris<sup>33</sup>. Ce schéma particulier doit être considéré comme la transposition grecque des images d'Horus tenant les mains d'Isis et

<sup>27</sup> Fragment de relief en marbre montrant Isis, Sérapis, Harpocrate et Dionysos, 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C., Henchir El-Attermine (Tunisie), H.: 1,92 m; L.: 0,83 m, Paris, Musée du Louvre, inv. MA 31628. Cf. N. DUVAL et F. BARATTE, « Le relief isiaque d'Henchir El-Attermine », in *Revue du Louvre*, n° 5/6, 1982, p. 327-334.

<sup>28</sup> Cette hypothèse se fonde sur un parallèle dans l'iconographie monétaire : les émissions alexandrines frappées de la légende *Adventi Augusti Alexandriae* montrant Sérapis et Isis serrant la main à Hadrien et Sabine. Ces images font référence au voyage de l'empereur en Égypte. Cf. N. DUVAL et F. BARATTE, *op. cit.* (*supra* n. 27), pour la bibliographie de référence.

<sup>29</sup> L. BRICAULT, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, 2013, p. 241.

<sup>30</sup> Relief en marbre montrant un homme, Déméter-Isis, Cerbère, Sérapis en trône, Harpocrate et Korè-Isis, 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C., trouvé à Rome (Via della Conciliazione), H.: 0,90 m; L.: 1,26 m, Musée du Capitole, inv. 4371.

<sup>31</sup> J.J. HERRMANN Jr, « Demeter-Isis or the Egyptian Demeter? A Graeco-Roman sculpture from an Egyptian workshop in Boston », in *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, t. CXIV, 1999, p. 86. Pour des compositions parallèles, nous renvoyons au catalogue annexé à la fin de l'article, p. 119-122, cat. 84-107.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 87-88. Sur ce relief, voir aussi S. ENSOLI, « Rilievo con divinità alessandrine », in E.A. ARSLAN (éd.), *Iside. Il mito, il mistero, la magia* (catalogue d'exposition. Milan, Palazzo Reale, 22 février-1<sup>er</sup> juin 1997), Milan, 1997, p. 403, cat. V.20.

<sup>33</sup> Amulette en bronze montrant Harpocrate entouré par Déméter et Korè. Alexandrie, époque romaine, H.: 5 cm, Cabinet des médailles (Paris), inv. bronze 635a.



Fig. 5. PEIRESC, Détail de la triade égyptienne, aquarelle. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de France, Aa 54, fol. 42. (© Bibliothèque nationale de France).



Fig. 6. Amulette en faïence montrant Isis, Nephthys et Harpocrate, Égypte, Basse-Époque, Haut. 3,5 cm. Musée royal de Mariemont, inv. B.473. (©Musée royal de Mariemont. Photo Michel Lechien).

Nephthys, telles qu'elles se rencontrent sur d'innombrables amulettes égyptiennes en faïence (fig. 6). Ces objets autorisent deux lectures différentes: l'une grecque (Déméter-Korè-Triptolème); l'autre égyptienne (Isis-Nephthys-Harpocrate)<sup>34</sup>.

En se fondant sur ces parallèles, la signification de notre relief isiaque peut être dégagée, surtout si nous nous arrêtons sur la figure de l'enfant tenant une massue, l'attribut caractéristique d'Héraclès. En Égypte, le héros grec est justement identifié à des dieux-enfants, en particulier Harpocrate. Gisèle Clerc attire l'attention sur un détail important lorsqu'elle évoque les éléments déterminants dans les rapports entre Héraclès et les divinités isiaques: « il s'agit de l'initiation du héros aux mystères d'Éleusis et de sa victoire sur l'Hadès »<sup>35</sup>. L'auteur va plus loin en précisant que le héros grec à la massue pouvait passer, à juste titre, pour le « modèle de l'initié », en insistant sur les épreuves lui permettant d'accéder à l'immortalité, ce qui devaient correspondre aux étapes de l'initiation éleusinienne ou isiaque<sup>36</sup>. Cette analyse nous offre une précieuse clef de lecture pour interpréter le relief dessiné par Dal Pozzo et Peiresc: le jeune garçon, assimilé à Héraclès, pourrait être un initié (aux mystères isiaques?) qui accède ainsi à l'immortalité et est accueilli par une Isis ailée. Enfin, la présence d'une petite base sous les pieds du jeune homme est destinée à mettre en évidence le statut particulier du personnage. Attesté sur de nombreuses stèles grecques d'époque classique pour identifier le défunt, ce dispositif est encore utilisé dans les reliefs funéraires d'époque romaine<sup>37</sup>.

<sup>34</sup> Sur l'association d'Isis à Déméter, voir P. PAKKANEN, « Is it possible to believe in a syncretistic god? A discussion on conceptual and contextual aspects of hellenistic syncretism », in *Opuscula, Annual of the Swedish Institutes at Athens and Rome*, t. IV, 2011, p. 125-141.

<sup>35</sup> G. CLERC, *op. cit.* (supra n. 7), p. 133.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>37</sup> Par exemple sur la stèle funéraire de Paranos, datée du 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C., au Musée de Marathon. Voir D.W. VON MOOCK, *Die figürlichen Grabstelen Attikas in der Kaiserzeit. Studien zur Verbreitung, Chronologie, Typologie und Ikonographie*, Mayence, 1998, cat. 456.

Dans le prolongement de ce qui précède, l'identification du personnage de gauche est déterminante car le geste de la *dexiosis* – c'est-à-dire « l'étreinte des mains droites » qui le lie à la déesse Isis – constitue l'élément le plus important de la scène. D'emblée, nous pouvons rattacher ce geste à la célèbre fresque de l'*Iseum* de Pompéi montrant Io accueillie par l'Isis de Canope<sup>38</sup> qui lui serre la main droite. Si dans le contexte de la fresque pompéienne, le geste doit être interprété comme un signe de « salutation », sa signification est d'avantage polysémique dans l'iconographie gréco-romaine<sup>39</sup>. En effet, il possède une forte connotation héritée des époques archaïque et classique où il est attesté sur de nombreux vases et stèles funéraires, tandis qu'à l'époque romaine, la *dextrarum iunctio* peut symboliser l'union matrimoniale sur de nombreux reliefs de sarcophages<sup>40</sup>. Signalons également que le geste du *sacramentum* – soit le serment prêté en serrant la main droite de la divinité par le fidèle – occupe une place particulière dans toutes les religions à mystères<sup>41</sup>. Comme le précise Marcel Le Glay, le geste de la *dextrarum iunctio* est fondamental, d'abord comme signe de l'engagement, il intervient aussi à un autre niveau, comme geste d'introduction, « celle dans l'au-delà promise aux mystes, comme suite normale de leur engagement »<sup>42</sup>.

Tous ces éléments permettent de mieux comprendre la scène fragmentaire de notre relief. Ils confirment surtout l'identité du personnage de gauche, dont l'agencement particulier du vêtement rappelle plusieurs statues masculines alexandrines. Il habille notamment les prêtres isiaques de l'époque romaine, comme en témoignent les colonnes *caelatae* de l'*Iseum* et *Serapeum* du Champs de Mars à Rome, sur lesquelles sont représentés en haut-relief plusieurs prêtres d'Isis<sup>43</sup>. Si la documentation très lacunaire ne nous permet pas de comprendre avec une certitude absolue la scène fragmentaire du relief dessiné par dal Pozzo, nous ne pouvons pas exclure qu'elle puisse représenter une étape fondamentale du parcours initiatique, à savoir celle de l'introduction du fidèle, après une mort fictive, à la déesse Isis.

## Le lieu de provenance

Avant de conclure, signalons que la provenance originelle de l'objet ne peut pas être déterminée avec précision. Connue seulement par deux dessins et une gravure du 17<sup>e</sup> siècle reproduits au siècle suivant, il convient de déterminer s'il a été déplacé à Rome dès l'Antiquité. Son iconographie particulière suggère une origine alexandrine et il est probable qu'il s'agisse d'un des « aegyptiaca » romains qui étaient associés aux sanctuaires isiaques sous l'empire. Serena Ensoli a proposé comme lieu d'origine l'*Iseum de la regio III* dans une notice descriptive relative à une statuette d'Isis en stéatite trouvée sur l'Esquilin en 1875 (Rome, Musée du Palais des Conservateurs, inv. 2157)<sup>44</sup>. L'argument relève davantage de « l'intuition » et ne s'appuie sur aucune donnée probante. En effet, la dénomination de la troisième région de Rome, appelée *Isis* et *Serapis*, doit renvoyer à un sanctuaire isiaque que la tradition scientifique rapproche de l'*Iseum Metellinum*<sup>45</sup>. Partiellement découvert en 1653, ce complexe est connu par plusieurs dessins du *Museum Chartaceum* de Cassiano dal Pozzo. Ils montrent des décors égyptisants en stuc figurant Isis, Harpocrate et d'autres divinités associées<sup>46</sup>. Un rapport daté de 1664 évoque cette découverte en précisant que dal Pozzo avait d'abord enlevé, non sans difficultés, une partie des reliefs en stuc, avant de commanditer la réalisation de plusieurs dessins<sup>47</sup>. Hormis cette description, une série

<sup>38</sup> Sur l'interprétation de cette fresque, voir J.-C. GRENIER, « Isis assise devant Io », in *La parola del passato*, t. XLIX, 1994, p. 22-33.

<sup>39</sup> À ce propos, voir notamment G. DAVIES, « The significance of the handshake motif in classical funerary art », in *American Journal of Archaeology*, t. LXXXIX/4, 1985, p. 627-640.

<sup>40</sup> S.D. RICKS, « Dexiosis and Dextrarum iunctio: the sacred handclasp in the classical and early Christian world », in *The FARMS review*, t. XVIII/1, 2006, p. 431-436; L. NOVÁKOVÁ et M. PAGÁČOVÁ, « Dexiosis: a meaningful gesture of the Classical antiquity », in *Iliria International Review*, t. VI/1, 2016, p. 207-222.

<sup>41</sup> M. LE GLAY, « La dexiosis dans les mystères de Mithra », in *Études Mithriaques. Actes du 2<sup>e</sup> congrès international, Téhéran, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 1975*, Téhéran, 1978, p. 279-303 (*Acta Iranica*, 17).

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>43</sup> A. ROULLET, *The Egyptian and egyptianizing monuments of imperial Rome*, Leyde, 1972, cat. 16-19, pl. XXV-XXXIV; K. LEMBKE, *Das Iseum Campense in Rom. Studie über den Isiskult unter Domitian*, Heidelberg, 1994, pl. 5.1, 6 et 7.

<sup>44</sup> E.A. ARSLAN (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 32), p. 398.

<sup>45</sup> À ce propos, voir C. HÄUBER, *The Eastern part of the Mons Oppius in Rome: the sanctuary of Isis and Serapis in Regio III, the temples of Minerva Medica, Fortuna Virgo and Dea Syria, and the Horti of Maecenas*, Rome, 2014 (*Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma, Supplementi*, 22).

<sup>46</sup> Dessins de la collection de Cassiano dal Pozzo, Windsor Castle, RL 11398 et RL11399. Voir H. WITTHEHOUSE, *The Paper Museum of Cassiano dal Pozzo, series A, part one, ancient mosaics and wallpaintings*, Londres, 2001, p. 249-253, cat. 61-62.

<sup>47</sup> R.A. WILD, « The known Isis-Serapis sanctuaries of the Roman Period », in *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, t. II, 17.4, 1984, Berlin-New York, p. 1813, n. 171. Chrystina Hauber attribue ce rapport à Giovanni Pietro Bellori, cf. C. HÄUBER, *op. cit.* (*supra* n. 45), p. 87, n. 347.

de sculptures égyptisantes retrouvées en 1887 lors de la démolition d'un mur d'époque médiévale ont permis de caractériser le complexe comme un *Iseum*<sup>48</sup>. Dès lors, l'intervention de Cassiano dal Pozzo dans la découverte de ce temple isiaque et de ses décors en plâtre n'est peut-être pas sans rapport avec le relief que nous étudions. Néanmoins, aucune donnée ne nous permet de confirmer une telle relation. L'identification du temple avec l'*Iseum Metellinum*, construit entre 71 et 64-63 av. J.-C., reste aussi controversée, bien que la datation ne contraste pas avec les substructions tardo-républicaines révélées par les fouilles anciennes. La restructuration du complexe daterait de l'époque flavienne, postérieure au triomphe sur la Judée en 71 ap. J.-C., comme en témoignerait, selon F. Fraioli<sup>49</sup>, l'*arcus ad Isis* représenté sur le relief des *Haterii* montrant vraisemblablement plusieurs édifices de cette zone, notamment l'amphithéâtre flavien (Musée du Vatican, inv. 9997 et 9998). Le complexe est aujourd'hui masqué par la topographie moderne; seule la *piazza Iside* en conserve le souvenir.

## Conclusions

À partir des données récoltées, nous pouvons affirmer que Cassiano dal Pozzo et Nicolas-Claude Fabri de Pereisc (ou un de leurs collaborateurs) ont certainement vu ce relief à Rome au début du 17<sup>e</sup> siècle. Il a pu servir de modèle à l'une des statues égyptisantes de Grandjacquet, commandée entre 1779 et 1781 pour orner la salle égyptienne de la villa Borghèse, avant que sa trace ne soit définitivement perdue. Appartenant à l'origine à une stèle égyptienne, le fragment met en scène plusieurs personnages associés à la sphère isiaque et plus précisément au contexte de l'initiation aux mystères. Si l'attribution de cette scène au décor de l'*Iseum* de la *regio III* n'est pas avérée, nous ne nous trompons pas en l'identifiant à un élément de décor d'un sanctuaire isiaque. D'ailleurs, son iconographie particulière suggère une référence à un modèle dont l'origine doit être recherchée à Alexandrie. Il est également possible qu'il s'agisse de l'une des innombrables œuvres « égyptisantes » qui étaient associées aux sanctuaires isiaques de Rome. Enfin, l'ensemble des données et des hypothèses énoncées nous permettent de proposer une nouvelle interprétation des fragments de statues trouvés à Smouha. À une lecture égyptienne des personnages qui se tenaient la main droite, nous pouvons ainsi « superposer » la tradition grecque de la *dexiosis*. L'ensemble sculpté de Smouha devait certainement être un monument « polysémique », mêlant des éléments de tradition pharaonique (iconographie et matériaux) et hellénistique (mèches frontales du personnage masculin).

<sup>48</sup> Pour un résumé, voir F. FRAIOLI, « La città e le sue parti. Regione III. Isis et Serapis », in A. CARANDINI, *Atlante di Roma antica. Biografia e ritratti della città I. Testi e immagini*, Milan, 2012, p. 307-322.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 307-322, fig. 108.

# Vestiges de l'architecture antique révélée par les fouilles de Smouha

Marie-Cécile BRUWIER,  
Directrice scientifique  
honoraire du Musée  
royal de Mariemont

Les vestiges antiques mis au jour entre 2008 et 2012 lors des prospections archéologiques à Smouha pourraient-ils être reliés à un monument attesté dans l'Antiquité à l'extérieur de la ville ou au faubourg qu'était l'Éleusis d'Alexandrie ? Les données archéologiques récoltées à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècles dans ces quartiers hors de la ville antique sont éparpillées et souvent sommairement documentées. Les sources littéraires ont laissé peu d'informations sur ces bâtiments. La seule présentation, encore que succincte, de ce qu'il y avait au-delà de la « porte canopique », nous la devons à Strabon, contemporain de Cléopâtre VII. Le géographe mentionne « l'Hippodrome » et d'autres « constructions »<sup>1</sup>:

« La rue principale qui traverse la ville en largeur part de Nécropolis, longe le gymnase et arrive à la porte Canopique. Puis on a ce qu'on appelle l'Hippodrome et les [...] qui s'étendent de part et d'autre jusqu'au canal Canopique »<sup>2</sup>.

Dans sa *Géographie*, il évoque aussi de manière générale Éleusis<sup>3</sup>, une agglomération sise à proximité d'Alexandrie et de Nicopolis à même le « canal canopique »:

« À droite de la porte Canopique, quand on sort, on trouve le canal Canopique qui va vers Canope en bordant le lac ; il permet de naviguer aussi bien vers Schédia et le grand fleuve que vers Canope, en passant d'abord par Éleusis. Celle-ci consiste en une agglomération sise à proximité d'Alexandrie et de Nicopolis à même le canal Canopique, disposant de résidences et de belvédères pour ceux qui souhaitent se débaucher, tant hommes que femmes – le seuil du *canopisme* et de la licence qui y a cours. Si l'on dépasse un peu Éleusis, sur la droite, on tombe sur le canal qui mène à Schédia »<sup>4</sup>.

Tite-Live<sup>5</sup> et Diodore de Sicile<sup>6</sup> citent également cet important faubourg oriental d'Alexandrie. Le terme « Éleusis » fait référence au site homonyme de l'Attique (Grèce) et implique la présence de Déméter dont le culte est d'ailleurs bien attesté à Alexandrie<sup>7</sup>. En témoigne la dédicace d'un autel à Déméter, Coré et Dikaïosyné datant du règne de Ptolémée IV Philopatôr et d'Arsinoé III (221-204 av. J.-C.)<sup>8</sup>. La capitale lagide a aussi livré les seuls vases de culte éleusinien relevés jusqu'à présent hors d'Attique: la *plemochoè* (vase à parfum) découverte dans la nécropole de Chatby et un autre exemplaire d'origine non précisée<sup>9</sup>. Une scène peinte dans deux tombes de Kom el-Chougafa, de la fin du 1<sup>er</sup> siècle ou du début du 2<sup>e</sup> siècle après J.-C. présente un parallèle entre la momification et la renaissance d'Osiris et l'enlèvement de Perséphone par Hadès et sa réintégration au monde des vivants<sup>10</sup>. D'après A. Abd El-Fattah et Paolo Gallo<sup>11</sup> sur les hauteurs, entre Abou El-Nawatir et Hagar El-Nawateia, les découvertes anciennes ont mis au jour trois statues de femmes en marbre serrant des épis de blé, attributs de Déméter. Ils estiment qu'elles peuvent être reliées à un sanctuaire d'Isis-Coré/Perséphone<sup>12</sup>.

S'il est assuré que le culte de Déméter et Perséphone a connu une grande diffusion à Alexandrie, en revanche, leurs sanctuaires ne sont pas encore localisés. Strabon ne parle ni de culte ni de sanctuaire à cette déesse. Le *Thesmophorion* et le *Temple*

<sup>1</sup> Il se peut qu'un terme soit corrompu ou qu'il y ait une lacune en l'absence de substantif après *ἄλλαι* (autres). D'après le contexte, il pourrait s'agir par exemple d'autres « rues » ou d'autres « nécropoles ». C'est pourquoi P. Charvet propose le mot « constructions », plus général: STRABON, J. YOYOTTE (préf.), P. CHARVET (trad.), J. YOYOTTE, P. CHARVET (comm.), *Le Voyage en Égypte. Un regard romain*, Paris, 1997, p. 92-93.

<sup>2</sup> STRABON, B. LAUDENBACH (éd.), *Géographie*, t. XIV, livre XVII/1, *L'Égypte et l'Éthiopie nilotique*, Paris, 2017, p. 20, chap. 1, 10.

<sup>3</sup> Certains auteurs considèrent que le quartier connu sous le nom de Hadra au 19<sup>e</sup> siècle recouvre partiellement l'ancienne Éleusis: A.-M. DE ZOGHEB, *Études sur l'ancienne Alexandrie*, Paris, 1910, p. 39.

<sup>4</sup> STRABON, *Géographie*, op. cit. (supra n. 2), p. 29, chap. 1, 16.

<sup>5</sup> TITE-LIVE, *Œuvres complètes*, t. VI, *Histoire romaine*, Paris, [1861] (*Bibliothèque latine-française*, 20), p. 533, livre XLV, 12.

<sup>6</sup> DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique. Fragments*, t. III, *Livres XXVII-XXXII*, Paris, 2012, livre XXXI, fr. 21.3.

<sup>7</sup> C. CHANDEZON, « Éleusis faubourg d'Alexandrie », *Égypte, Afrique et Orient*, n° 24, 2001, p. 17-23.

<sup>8</sup> É. BERNARD, *Inscriptions grecques d'Alexandrie ptolémaïque*, Le Caire, 2001 (*Bibliothèque d'Étude*, 133), p. 62-63.

<sup>9</sup> C. MITSOPOULOU, « The Eleusinian processional cult vessel. Iconographic evidence and interpretation », in M. HAYSOM, J.W. WALLENSTEN (dir.), *Current approaches to religion in Ancient Greece*, Stockholm, 2011, p. 189-226.

<sup>10</sup> A.-M. GUIMIER-SORBETS, A. PELLE, M. SEIF EL-DIN, *Renaitre avec Osiris et Perséphone. Alexandrie, les tombes peintes de Kom el-Chougafa*, Alexandrie, 2015 (*Antiquités alexandrines*, 1).

<sup>11</sup> A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, « Ægyptiaca Alexandrina. Monuments pharaoniques découverts récemment à Alexandrie », in J.-Y. EMPEREUR (dir.), *Alexandrina*, Alexandrie, 1998 (*Études alexandrines*, 1), p. 12.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 13.

de Déméter connus uniquement par Polybe<sup>13</sup> ne sont pas mis en rapport avec cette Éleusis, et le *temple de Coré*, cité par Épiphane n'est pas localisé<sup>14</sup>. En réalité, ce que nous savons avec certitude des cultes propres au faubourg d'Éleusis d'Alexandrie provient exclusivement d'un fragment de papyrus découvert à Oxyrhynque en Moyenne-Égypte évoquant une fête comportant un « concours [...] musical »<sup>15</sup> impliquant peut-être aussi des épreuves sportives, voire équestres. Ces concours annuels se déroulaient vraisemblablement dans un sanctuaire. La seule iconographie de bâtiments de l'Éleusis d'Alexandrie figure sur des tessères portant d'un côté le nom grec « ΕΛΕΥΣΕΙΝ » et de l'autre, l'image d'une architecture<sup>16</sup> (fig. 1) : dans certains cas, une entrée monumentale (de temple ?), avec portiques et dans d'autres cas, un ensemble de hautes tours à plusieurs étages<sup>17</sup> (vue générale d'un centre urbain).

Selon Strabon, l'Éleusis d'Alexandrie se situait le long du canal canopique immédiatement après la sortie de la ville par la porte homonyme. Par conséquent, il est généralement convenu de placer ce faubourg à l'emplacement des jardins modernes de Nouzha-Antoniadis. Cependant, Athénée<sup>18</sup> parle du rivage au niveau de l'agglomération. Faut-il comprendre que l'Éleusis d'Alexandrie s'étendait largement du canal vers le nord et donc aussi dans le quartier de l'actuelle Smouha? Le toponyme « Éleusine » ainsi que celui d'« Éleusis de la mer »<sup>19</sup> figurent encore sur les cartes des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Les recherches archéologiques menées entre 2008 et 2012 corroborent les informations des auteurs du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècles mentionnant la présence d'un monument antique majeur (alignements, colonnes, blocs de granite, de calcaire..., peut-être un édifice rond). La première description et la plus détaillée est celle de Richard

<sup>13</sup> POLYBE, É. FOULON (éd.), R. WEIL (trad.), P. CAUDERLIER (col.), *Histoires*, t. X, *Livres XIII-XV*, Paris, 1995, p. 84, livre XV, 29, 8.

<sup>14</sup> S. SKOWRONEK, B. TKACZOW, « Le culte de la déesse Déméter à Alexandrie », in L. KAHIL, C. AUGÉ (dir.), *Mythologie gréco-romaine. Mythologies périphériques. Études d'iconographie. Colloques internationaux du Centre national de la Recherche scientifique*, Paris, 17 mai 1979, Paris, 1981, p. 132.

<sup>15</sup> H. FRAGAKI, « Images antiques d'Alexandrie, I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C. », Le Caire, 2011 (*Études alexandrines*, 20), p. 33-34.

<sup>16</sup> *Ibidem*; E. ALFOLDI-ROSENBAUM, « Studies on Roman game counters III », in *Chiron*, t. VI, 1976, pl. XI/28-31.

<sup>17</sup> Sur ce type d'immeubles, voir: V. PICHOT, « Deux maisons-tours dans la chora d'Alexandrie », in S. MARCHI (éd.), *Les maisons-tours en Égypte durant la Basse Époque, les périodes ptolémaïque et romaine. Actes de la table ronde de Paris, Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 29-30 novembre 2012*, [Paris], 2014 (*NeHet. Revue numérique d'Égyptologie*), p. 135-155.

<sup>18</sup> ATHÉNÉE, *Les quinze livres des Deipnosophistes d'Athénée de la ville de Naucratis d'Égypte*, Paris, 1680, p. 858, livre XIII.

<sup>19</sup> A. CALDERINI, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, t. 1/1, Le Caire, 1935, p. 110.



Fig. 1. Tessère portant l'image d'une entrée monumentale avec portiques à l'avant et l'inscription ΕΛΕΥΣΕΙΝ au revers. Dessin de Nicolas Amoroso (d'après H. FRAGAKI, *Images antiques d'Alexandrie, I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Le Caire, 2011 (*Études alexandrines*, 20), p. 116, n°18).

Pococke publiée en 1743. Le Britannique situe les fragments de statues colossales de Mariemont et d'Alexandrie au sein d'une architecture importante dans un environnement marécageux à proximité de la route d'Aboukir, à *deux miles plus près d'Alexandrie*<sup>20</sup>. Il semble distinguer deux structures proches l'une de l'autre. Il parle d'un bâtiment dont subsistent des colonnes de trois pieds de diamètre, avec trois sphinx de sept pieds de long, trois autres de quatre pieds et des statues colossales, l'une, de sept pieds et l'autre de quatre pieds. À côté, d'autres « ruines » comprennent un grand portique avec des colonnes à fût lisse en granite rose et gris. Au sud, beaucoup de colonnes cannelées en granite rouge forment, selon l'auteur britannique, un temple rond<sup>21</sup>. La mesure des fragments de statues concorde à peu près avec celle des colosses de Mariemont et d'Alexandrie. Le premier appartient à une figure féminine en granite qu'il évalue à environ 3,65 m, ce qui n'est pas très loin de la mesure du buste féminin de Mariemont : 3, 58 m. La seconde sculpture est celle d'une tête humaine en « marbre »<sup>22</sup> d'environ 1,22 m, ce qui correspond à peu près à la mesure de la tête masculine d'Alexandrie, d'1,27 m de haut<sup>23</sup>. Richard Pococke mentionne trois sphinx cassés de sept pieds de long et trois autres de quatre pieds de long dans un matériau qu'il qualifie de *yellow marble* qui s'avère être du quartzite jaune. Il s'agit très vraisemblablement des six sphinx mis au jour en 1934 lors de la création du Smouha Sporting club<sup>24</sup> et déposés au Musée gréco-romain<sup>25</sup>. Giuseppe Botti mentionne, par ailleurs, un sphinx de la XXVI<sup>e</sup> dynastie appartenant à Ibrahim Pacha propriétaire du terrain où se trouvaient les morceaux de colosses<sup>26</sup>. D'autres sphinx, déclarés provenir de Hadra et arrivés au Musée gréco-romain d'Alexandrie vers 1911-1912, ne sont pas nécessairement à rattacher au site des statues colossales.

Sur les six terrains explorés par des sondages et tranchées archéologiques, nous n'avons pas trouvé trace de colonnes cannelées. Il est clair que l'investigation archéologique n'a livré qu'une vision très parcellaire du site où se trouvaient les monuments antiques ; elle s'est limitée aux cours de récréation et aux espaces non bâtis sur les différentes parcelles explorées. Parmi les éléments mis au jour, un petit bloc de granite (fig. 2a et b) et un moellon de calcaire (fig. 3a et b) portant tous deux des signes hiéroglyphiques<sup>27</sup> figurant dans la titulature royale témoignent de la présence, à un moment donné, de statues royales brisées. Il est possible que près des terrains explorés, deux têtes royales colossales, respectivement identifiées à Ptolémée VI<sup>28</sup> (fig. 4) et Ptolémée IV (?)<sup>29</sup> (fig. 5) aient été mises au jour au niveau de la placée Victor-Emmanuel<sup>30</sup> et du Smouha Sporting Club<sup>31</sup>. Elles ont été déposées ensuite au Musée gréco-romain d'Alexandrie. La première a fait partie des collections du prince Omar Toussoun<sup>32</sup>. La seconde s'est trouvée en possession du Dr Ruffer<sup>33</sup>. On a cru<sup>34</sup> que les deux œuvres provenaient de Canope<sup>35</sup>.

<sup>20</sup> R. POCOKE, *Description of the East and some other Countries*, t. I, *Observations in Egypt*, Londres, 1743, p. 12.

<sup>21</sup> Dans une lettre envoyée à sa mère à propos d'une excursion effectuée le 18 et 19 novembre 1737, R. Pococke décrit-il les mêmes vestiges qu'il interprète erronément dans son ouvrage ? : « We set out at 7, went 2 miles by the sea shore; saw the ruins of a foundation of a temple & near 30 pieces of columns of red granite, mostly channel'd, & on the sea near, saw ruins probably of another Temple, - all red granite, a sphinx broke to pieces, many Lyons and a statue of an Egyptian Goddess almost entire... ». Quelques jours auparavant, dans une autre lettre adressée à sa mère, il assure qu'en circulant (*riding*) vers l'est le long de la côte, il croit reconnaître quelques reliquats de l'antique Nicopolis : « I saw

some signs of the city Nicopolis, & considerable ruins of a very great building ». R. FINNEGAN (éd.), *Letters from Abroad. The Grand Tour correspondence of Richard Pococke and Jeremiah Milles*, t. III, *Letters from the East (1737-1741)*, Cashel, 2013, p. 45-46.

<sup>22</sup> L'interprétation du matériau est peut-être due à la pellicule de carbonate de calcium et de silicate de calcium qui couvrait partiellement les fragments à la suite du séjour prolongé dans l'eau salée.

<sup>23</sup> Le 20 août 2010, Ben van den Bercken et moi-même avons mesuré le fragment de tête colossale à Kom El-Chougafa.

<sup>24</sup> A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, *op. cit.* (*supra* n. 11), p. 12-13. Ces auteurs situent le monument associé aux fragments colossaux du côté du Smouha Sporting Club, édifié dans les années 1930. Ils signalent la découverte d'une série de sphinx qui ont été

transportés au Musée gréco-romain d'Alexandrie lors de cette construction.

<sup>25</sup> Ces sphinx pharaoniques, dont nous devons l'identification à A. Abd El-Fattah et P. Gallo, portent des inscriptions sur le socle ; elles sont devenues illisibles aujourd'hui : G 902 (19927B) = 23892 ; G 903 (19913B) ; G904 ; G 905 (17147B) ; G 906 (19914B), G.962 = 23893 ; *Ibidem*, p. 13, n. 17.

<sup>26</sup> G. BOTTI, *Il museo di Alessandria e gli scavi dell'anno 1892*, Alexandrie, 1893, p. 13-14.

<sup>27</sup> L'expression *di ank*, « doué de vie », intervient fréquemment à la suite des noms royaux ; elle figure notamment après le nom Ptolémée dans la titulature de Ptolémée III Évergète, de Ptolémée IV Philopator, de Ptolémée V Épiphane, de Ptolémée VI Philométor, de Ptolémée IX Philométor Sôter, de Ptolémée X Alexandre, de Ptolémée XII Néos Dinonyos et de Ptolémée XV Césarion ; chez ce dernier, elle apparaît également après la mention de César.

<sup>28</sup> Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 3357.

<sup>29</sup> Alexandrie, Musée gréco-romain, inv. 3364 ; Ptolémée IV : F. QUEYREL, « Tête de Ptolémée IV », in J.-Y. EMPEREUR (éd.), *La gloire d'Alexandrie*, Paris, 1998 (catalogue d'exposition. Paris : Petit Palais, 7 mai-26 juillet 1998), p. 109, notice 155 ; P. GALLO, « La peninsula e l'isola di Canopo : una storia di acque e di sabbie », in *Cento anni in Egitto. Percorsi dell'archeologia italiana*, Milan, 2001, p. 131 ; E. BROPHY, *Royal Statues in Egypt 300 BC-AD 220. Context and function, in Archaeopress Egyptology*, t. X, 2015, p. 89 ; Ptolémée IX : P.E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, 2002, p. 119 ; Ptolémée X (?) : S.-A. ASHTON, *Ptolemaic royal sculpture from Egypt. The interaction between Greek and Egyptian tradition*, Oxford, 2001 (*British archaeological Reports, international serie*, 923), n° 27, p. 94-95.

<sup>30</sup> P. GALLO, « Les faux pharaonica d'Alexandrie : les reliquats du grand commerce international d'Antiquité (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », à paraître.

<sup>31</sup> Omar Toussoun était propriétaire de terrains de la région d'Aboukir mais également du lac Hadra près duquel A. Daninos a enlevé le buste de Mariemont.

<sup>32</sup> K. SAVVOPOULOS, R.S. BIANCHI, Y. HUSSEIN, *The Omar Toussoun Collection in the Graeco-Roman Museum*, Alexandrie, 2012, (*Graeco-Roman Museum Series*, 2), p. 16.

<sup>33</sup> E. DUTILH, « À travers les collections du Musée gréco-romain d'Alexandrie », in *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. VII, 1904, p. 49-50.

<sup>34</sup> En se fondant sur E. Breccia, par ex. : P. GALLO, *op. cit.* (*supra* n. 29), p. 131 ; E. BROPHY, *op. cit.* (*supra* n. 29), p. 89.

<sup>35</sup> A. Daninos a effectué des fouilles sur les terrains appartenant au prince à Canope. A. DANINOS, « Note sur les fouilles d'Aboukir », in *Recueil des Travaux*, t. XIII, 1890, p. 209 ; il a également enlevé le buste colossal de Mariemont d'un terrain géré par ledit prince près du lac Hadra.



Fig. 2. Fragment de granite portant une inscription hiéroglyphique. Smouha, 2009, US 30006-1 (Photo Vincent Euverte).

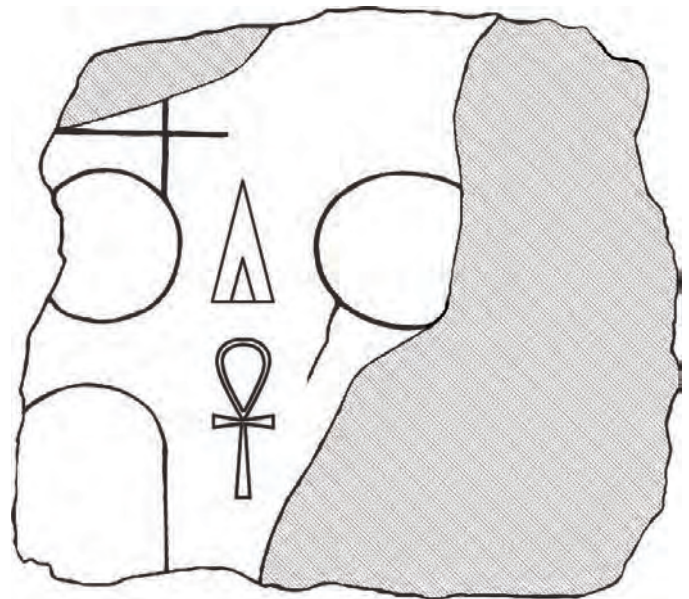


Fig. 3. Fragment de calcaire portant une inscription hiéroglyphique. Smouha, 2009, US 30028-1 (Photo Vincent Euverte).





Fig. 4. Tête colossale attribuée à Ptolémée VI. Alexandria, Musée gréco-romain, inv. 3357 (© Archives CEalex, photo A. Lecler).



Fig. 5. Tête colossale attribuée à un souverain ptolémaïque. Alexandria, Musée gréco-romain, inv. 3364 (© Archives CEalex, photo A. Lecler).

## Hypothèses sur la destination du monument

Le style et les dimensions du monument auquel appartenaient les statues colossales de Mariemont et d'Alexandrie sont difficiles à estimer d'après les maigres informations transmises. La taille des colosses de même que celle des colonnes et des blocs extraits lors des fouilles invitent à y voir un monument de grande ampleur. En 1843, Édouard Gauthier d'Arc estime l'édifice à 30 mètres de long<sup>36</sup>. Mahmoud Bey el-Falaki, qui le mesure en 1865-1866, l'évalue à quatre plèthres de largeur sur un stade de longueur<sup>37</sup>, c'est-à-dire au moins cinq fois plus que son prédécesseur. Richard Pococke semble avoir distingué un autre bâtiment à proximité de celui des statues colossales. Si tel est le cas, il devait y avoir diverses structures entre l'espace fouillé (entre l'actuelle rue Lewa Mohamed Fawzi Moaaz et la rue Toutânkhamon) et la place Victor-Emmanuel toute proche du Smouha Sporting Club.

Mahmoud Bey qualifie simplement de « temple » le monument où se trouvent les colosses fragmentaires. En se fondant sur les auteurs anciens et en considérant le lieu comme appartenant au faubourg d'Éleusis, d'autres savants interprètent l'architecture comme celle d'un « temple de Cérès et Proserpine »<sup>38</sup>, d'un « Temple de Cérès et Proserpine appelé *Thesmophorion* »<sup>39</sup>, d'un « temple de Déméter et Proserpine »<sup>40</sup>, d'un *Telesterion*<sup>41</sup>, du *Thesmophorion*<sup>42</sup> évoqué par Polybe<sup>43</sup>, d'un « *Thesmophorion* égyptisé » ou d'un *Iséum*<sup>44</sup>.

Parmi les éléments du mobilier mis au jour lors des fouilles sur les six parcelles explorées à Smouha figurent deux éléments pouvant être mis en relation avec le culte d'Isis/Déméter. Il s'agit, d'abord, de deux fragments de lampe en terre cuite : le premier porte la représentation d'Isis trônant coiffée d'un basileion posé sur deux épis de blé rappelant l'assimilation de la déesse égyptienne à Déméter (fig. 6) ; le second, montre Isis assise sur une fleur de lotus, allaitant l'enfant Horus<sup>45</sup>. En second lieu,

<sup>36</sup> É. GAUTTIER D'ARC, « Nouvelles d'Égypte. Lettre du consul général de France à M. Jomard », in *Bulletin de la Société de Géographie*, 2<sup>e</sup> série, t. XIX, 1843, p. 327.

<sup>37</sup> M. EL-FALAKI, *Mémoire sur l'antique Alexandrie, ses faubourgs et environs découverts par les fouilles, les sondages, nivellements et autres recherches*, Copenhague, 1872, p. 65-67.

<sup>38</sup> [T.] NEROUTSOS-BEY, « Notice sur des fouilles récentes faites à Alexandrie pendant l'hiver 1874-1875 », in *Bulletin de l'Institut égyptien*, t. XIII (1874-1875), 1875, p. 169; H.R. HALL, *Handbook for Egypt and the Sudan*, Londres, 1907, p. 24; M. DE ZOGHEB, *op. cit.* (*supra* n. 3), p. 39.

<sup>39</sup> [T.] NEROUTSOS-BEY, *L'ancienne Alexandrie. Étude archéologique et topographique*, Paris, 1888, p. 110.

<sup>40</sup> G. MASPERO, « Sur une tête de statue trouvée à Alexandrie », in *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXVII, 1899, p. 132-133.

<sup>41</sup> E. BRECCIA, *Alexandria ad Aegyptum. Guide de la ville ancienne et moderne et du musée gréco-romain*, Bergame, 1914, p. 13; A. ABD EL-FATTAH, « Two monuments from Ancient Eleusis site », in M. ABD EL-GHANI, S.Z. BASSIOUNI, W.A. FARAG (éd.), *Alexandrian Studies II. In honour of Mostafa El Abadi*, Alexandrie, 2000 (*Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, 46), p. 81.

<sup>42</sup> A. CALDERINI, *op. cit.* (*supra* n. 19), p. 115; A. ADRIANI, *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano*, série C, t. I-II, *Testo*, Palerme, 1966, p. 254-255.

<sup>43</sup> POLYBE, *op. cit.* (*supra* n. 13), p. 84, livre XV, 29, 8.

<sup>44</sup> J. YOYOTTE, « Pharaonica », in F. GODDIO, A. BERNAND, I. DARWISH, Z. KISS, J. YOYOTTE, *Alexandrie. Les quartiers royaux submergés*, Londres, 1998, p. 209.

<sup>45</sup> Il existe au Musée égyptien de Turin un objet de comparaison qui associe sans équivoque les images d'Isis et Déméter. D. SPAGNOTTO, « Presa configurata di lucerna », in E.A. ARSLAN *et al.* (dir.), *Iside: il mito, il mistero, la magia*. (Catalogue d'exposition. Milan: Palazzo Reale, 22 février-1<sup>er</sup> juin 1997), Milan, 1997, p. 279, n° IV.318.



Fig. 6. Isis trônant. Fragment de lampe. Smouha, US 10009-6 (Photo Vincent Euverte).



Fig. 7. Isis allaitant l'Enfant Horus au-dessus d'une fleur d'acanthé. Fragment de lampe. Smouha, US 20163-6 (Photo Francis Choël).

<sup>46</sup> Y. VOLOKHINE, *Le porc en Égypte ancienne. Mythes et histoire à l'origine des interdits alimentaires*, Liège, 2014 (*Religions. Comparatisme. Histoire. Anthropologie*), p. 187-189, 193-197. Voir aussi D. BONNEAU, « Le sacrifice du porc et Liloïtion en Pachôn », in *Chronique d'Égypte*, t. LXVI, fasc. 131-132, 1991, p. 330-340; P. VERNUS, « Des cochons pour Sakhmis! À propos du porc comme animal sacrificiel », in C. ZIVIE-COCHE, Y. GUERMEUR (dir.), *Parcourir l'éternité. Hommages à Jean Yoyotte*, t. II, Turnhout, 2012, p. 1059-1074; A. ABDEL-RAOUF RAGHEB, « Unusual Bronze Pig-Head from Thonis-Heraclion », in *Göttinger Miszellen*, t. CCXLIX, 2016, p. 131-137.

<sup>47</sup> S. SKOWRONEK, B. TKACZOW, *op. cit.* (*supra* n. 14); A. ABD EL-FATTAH, P. GALLO, *op. cit.* (*supra* n. 11); C. CHANDEZON, *op. cit.* (*supra* n. 7).

<sup>48</sup> A. CALDERINI, *op. cit.* (*supra* n. 19), p. 124-125.

<sup>49</sup> B. TKACZOW, *The Topography of Ancient Alexandria (an archaeological map)*, Varsovie, 1993, p. 178.

<sup>50</sup> *Contra* A. MARICQ, « Une influence alexandrine sur l'art augustéen? Le *Lageion* et le *Circus Maximus* », in *Revue archéologique*, t. XXXVII, 1951, p. 26-46.

<sup>51</sup> À distinguer bien entendu du Smouha Sporting Club construit beaucoup plus tard.

<sup>52</sup> Voir l'article de Clément FLAUX dans le présent volume; l'idée a été émise par I. HAIRY, « L'eau alexandrine des hyponomes aux citernes », in I. HAIRY (dir.), *Du Nil à Alexandrie. Histoire d'eaux*, Alexandrie, 2009, (catalogue d'exposition. Neuchâtel: Laténium, 23 octobre 2009-30 mai 2010), p. 215 [2<sup>e</sup> éd., p. 219].

plusieurs défenses de porc, découvertes sur le site, sont peut-être à rattacher aux sacrifices de ces animaux en l'honneur d'Isis/Déméter<sup>46</sup> (fig. 7).

Le bâtiment a fait l'objet d'interprétations variées en relation avec le culte éleusinien. En tout cas, son interprétation comme étant le *Thesmophorion* de Polybe est aujourd'hui généralement écartée<sup>47</sup>. D'autres spécialistes y voient plutôt un *Lageion*<sup>48</sup> dédié au culte dynastique<sup>49</sup>. Ils l'associent<sup>50</sup> à l'*Hippodrome* que Strabon place après les portes de la cité, sur la route qui va à Nicopolis et qu'ils situent dans les environs de l'actuel Sporting Club édifié à la fin du 19<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>, c'est-à-dire au nord des parcelles que nous avons fouillées et qui ont révélé des colonnades parallèles.

Comme on le voit, malgré les avancées de la recherche, de nombreux points restent à éclaircir. Parmi ceux-ci, se pose la question de la présence d'une étendue d'eau liée au site. Isabelle Hairy formule l'hypothèse que, dans l'Antiquité, une partie du secteur a pu servir de « bassin d'inondation » du Nil qui aurait participé ainsi à la clarification des eaux boueuses provenant de la crue<sup>52</sup>. Elle propose que le lac appelé « lac Hadra » au 19<sup>e</sup> siècle ait été, avant cette époque, relié au canal et qu'il ait pu longtemps servir de bassin de régulation et de décantation des eaux amenées du Nil.

# VIE DU MUSÉE

©Musée royal de Mariement - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Acquisitions majeures

©Musée royal de Marienmont - diffusion interdite

# 2010-2015

## Antiquités égyptiennes et proche-orientales

Égypte. Fragment de table d'offrandes. Calcaire. Basse époque, 8<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 10,5 cm ; long. 13 cm ; prof. 6 cm. Inv. Ac.2010/5.



Égypte. Statue de Ouadjet. Bronze. Basse époque, 8<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 55 cm. Donation Yves et Yolande Boël. Inv. Ac.2012/28.



Égypte. Statue de chat. Bronze et or. Troisième période intermédiaire, 11<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 42 cm ; larg. max. 20 cm. Donation Yves et Yolande Boël. Inv. Ac.2012/27.



## Antiquités grecques et romaines

Grèce, Cyclades. Idole cycladique. Marbre. Âge du Bronze, Cycladique ancien II, 2800-2300 av. J.-C. Haut.: 60 cm. Don Yves et Yolande Boël. Inv. Ac.2012/26.



Italie, Pompéi. Fragment de fresque représentant un oiseau. Fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Long. 30 cm; larg. 20 cm. Don de Nicolette et Denise Brout, et Daniel Broux (conservé depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle). Inv. Ac.2013/3.



Grèce, Béotie. Statuette de femme drapée et couronnée. Terre cuite moulée. Milieu du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Haut. 34 cm. Don de R. et I. Simon, et Ph. et Z. Labarbe, à la mémoire du professeur Jules Labarbe (Université de Liège). Inv. Ac.2015/10.

# 2010-2015

## Arts décoratifs

Cathy COEZ. Sculpture. Biscuit de porcelaine émaillé brillant noir. 2010. Haut. 38 cm; diam. 15 cm. Inv. Ac.2010/3.



Marek CECULA. *Mutant*. Éléments [de vaisselle]. Porcelaine industrielle. 1998. Haut. 25 cm (cafetière). Inv. Ac.2012/4.1-2.



Janet DEBOOS. *Pour « verser »*. Théière. Porcelaine blanche. Installation murale. v. 2005. Haut. 18 cm. Inv. Ac.2012/5.1-9.



Ettore SOTTASS. Vase. Porcelaine nouvelle (P.N.) mise au point à la Manufacture nationale de Sèvres vers 1880 et cuite à 1280 degrés. 1994. Haut. 35,5 cm; diam. 29 cm. Inv. Ac. 2012/3.



Christian GONZENBACH. *Eremob Elgueva (Homère aveugle)*. Céramique émaillée, bronze. Moulage. 2011. Haut. 55 cm; long. 35 cm; larg. 30 cm. Inv. Ac.2012/6.





Zéphir BUSINE. Ensemble de vitraux, projets de vitraux, archives et dessins. 20<sup>e</sup> siècle. Don Laurent Busine. Inv. Ac.2013/2.1-10; 2.2; 2.3.1-10; 2.4; 2.5.1-7.



Paire de vases. Porcelaine tendre. Bleu de cobalt, tournage et éléments pastillés. Garniture en porcelaine de Tournai. Manufacture de porcelaine de Tournai. 1<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Haut. 32 cm. Don des Amis de Mariemont. Inv. Ac.2013/13.1-2.



Arsène MATTON. Ensemble de quatre bronzes. 1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Don Luc Matton. Inv. Ac.2013/15-18.



Ensemble de porcelaines offert par Georgette Massin. 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle-1<sup>re</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Inv. Ac.2015/4-7.



# 2010-2015

## Histoire régionale et domaniale

Action de la S.A. Usines et Fonderies de Baume et Marpent, d'une valeur de 250 francs. Haine-Saint-Pierre, 1936. Papier. 325 x 225 mm. Don Jacques Simar. Inv. Ac.2011/29.



Action de la S.A. Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company, d'une valeur de 250 francs. [s.l.], 1907. Papier. 240 x 385 mm. Don Jacques Simar. Inv. Ac.2011/31.



Action de la S.A. des Tramways du Caire, siège social à Bruxelles. Bruxelles, 1927. Papier. 275 x 295 mm. Don Jacques Simar. Inv. Ac.2011/30.



Action de dividende de la S.A. des Chemins de fer de la Basse-Égypte, siège social au Caire. Le Caire, 1896. Papier. 335 x 280 mm. Don Jacques Simar. Inv. Ac.2011/32.



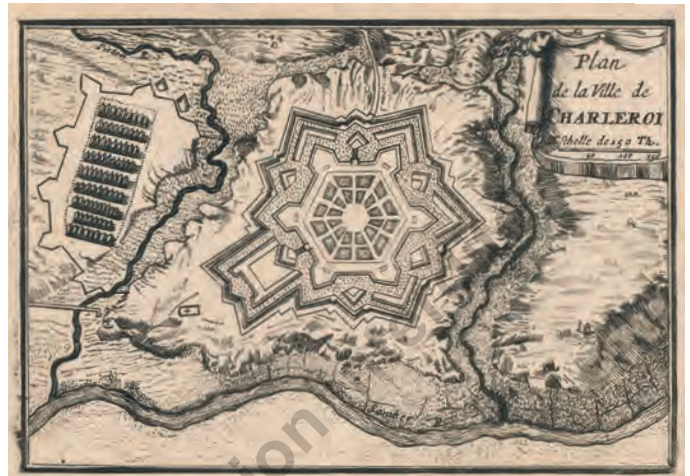
**Gravure.** Anonyme, *Beschreibung der Schlacht so den i.ii. Augusti 1674 zwischen den kaysserlichen, Spaniern und Holländern, bey Seneff mit den Frantzosen gehalten worden*, s.l.n.d. [Empire germanique, vers 1674-1675?]. Dim. 290 x 370 mm + 420 x 325 mm. Inv. Ac.2011/23.1-2.



Anciens Pays-Bas. Christ de Pitié. Terre cuite. 2<sup>e</sup> moitié du 16<sup>e</sup> siècle (?). Haut. 59 cm; prof. 28 cm; larg. 24 cm. Don de M. et Mme. Raymond Limbourg-Wallemme. Inv. Ac.2013/12.



Ensemble de cartes, plans et dessins relatifs au Hainaut et, particulièrement, à Charleroi, 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles. Inv. Ac.2011/35-161.



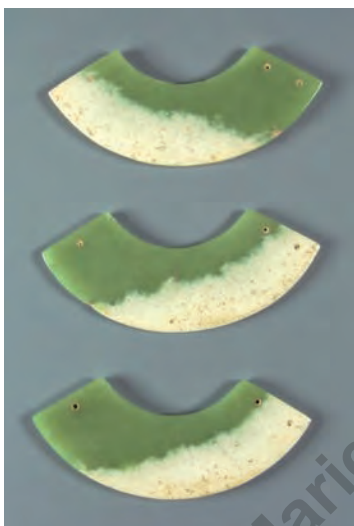
**Dessins.** Émile PUTTAERT, Sept dessins à la mine de plomb, représentant différentes vues de Morlanwelz-Mariemont, 1859. Dim. 178 x 300 mm. Don du Cercle royal des Amis de Mariemont. Inv. Ac.2013/1.1-1.7.



# 2010-2015

## Arts extra-européens

Chine. Ensemble de trois demi-disques Huang. Jade. Débité en lames et poli, vert et blanc (néphrite de la variété trémolite), partiellement calcifié, formant une parure funéraire *pei*. Dynastie Zhou, 9<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Long. max. 11,8 cm; larg. max. 3,3 cm. Inv. Ac.2010/16.1-3.



Vietnam du Nord. Petite jarre globulaire à fond plat montée au colombin et à l'aide d'un battoir portant un décor de croisillon; col court et droit, terminé sur une tournette. Terre cuite beige. Probablement issue d'un mobilier funéraire, 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Haut. 14,5 cm; diam. à l'ouverture du col 10,5 cm. Inv. Ac.2010/2.



En 2012, Yves Boël et Yolande d'Oultremont ont offert une importante collection d'objets ressortissant des cultures chinoise, cambodgienne, thaïlandaise, indienne, précolombienne et africaine. Inv. Ac.2012/11-52<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> La collection est détaillée dans: B. GOFFIN, C. NOPPE (éd.), *L'Âge de l'éternité: la donation Yves et Yolande Boël*, Morlanwelz, 2013 (*Trésors de Mariemont*).

# 2010-2015

## Livres précieux

**Livre ancien.** *Thournier, Kampff, unnd Ritterspiel, inn Eroberunge aines Gefährlichenn Thürns, unnd zauberer Schloß, auch der Abentheurlichen Insell, unnd Guldinn Schwerdts. Zu Ehren dem Hochgebormen durchleuchtigen fürsten und herrn, herrn Philipsen, Princen auss Hispanien &c. Zu Bintz und Marienberg Ritterlich gehalten. Sampt anderen wunderbarlichen Bancketen, Lust und Freuden Spielen, köstlicher und kurtzweillicher herlicheyten, auss anshickung der hochgebormen durchleuchtigen fürstinn. Fraw Marien zu Ungern unnd Behem Königinn, Wittib &c. Zügericht und volnbracht* [Traduction du titre: *Tournoi, combat et jeu de chevaliers pour la conquête d'une tour Périlleuse et d'un château enchanté, ainsi que de l'île de l'Aventure et de l'épée d'or, qui ont eu lieu à Binche et à Mariemont, selon les règles de la chevalerie, en l'honneur du très noble et très illustre prince et seigneur Philippe, prince d'Espagne et autres dignités. Avec d'autres banquets admirables, réjouissances, divertissements et jeux plaisants, solennités, fastueuses et agréables, ordonnés et organisés à l'initiative de la très noble et illustre princesse, dame Marie, veuve, reine de Hongrie et de Bohême, et autres titres*]. - Francfort-sur-le-Main: Christian Egenolff, 1550 (col.: Franck[furt] Chr. Egen[olff]. An. M. D. L.). - T., [29], [1 bl.] p. (sig. A-D<sup>4</sup>). - ill. gr.s.b.; in-f°. - Cum privilegio. - Les illustrations gravées sur bois (15) ont été utilisées pour la première fois à Nuremberg, en 1517, dans le *Theuerdank*. Cet ouvrage relate le voyage que l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> de Habsbourg a entrepris pour rejoindre sa future épouse, Marie de Bourgogne. Les gravures sont, entre autres, réalisées par Léonhard Beck. - Demi-reliure en veau à coins du 19<sup>e</sup> siècle. - Ex-libris impr. collé sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure: «Georgius Kloss, M.D. Francofurti ad Moenum». - Notes ms. en schwabacher contemporaines à l'édition. - Inv. 19.401 B.



**Livre ancien.** R. DODOENS, *Histoire des plantes, en laquelle est contenue la description entiere des herbes, c'est-à-dire, leurs especes, forme, noms, temperament, vertus & operations: non seulement de celles qui croissent en ce païs, mais aussi des autres estrangeres qui viennent en usage de medecine. Par Rembert Dodoens medecin de la ville de Malines. & nouvellement traduite de bas aleman en françois par Charles de l'Escluse.* - Anvers: Jean Loy, 1557 (En Anvers, de l'Imprimerie de Jean Loë. M. D. LVII). - T., [22], 584, [36] p. (sig. \*<sup>-2</sup>\*<sup>6</sup> A-Z<sup>6</sup> Aa-Bb<sup>6</sup> Cc<sup>4</sup> Dd-Zz<sup>6</sup> AA-DD<sup>6</sup> EE-GG<sup>4</sup>): gr.s.b.; in-f°. - Privilège de l'empereur Charles Quint, signé De la Torre et contresigné P. de Lens daté de Bruxelles, le 27 mai 1551. - La page de titre est composée d'un encadrement historié gravé sur bois; une page de titre particulière a été imprimée pour le *Petit recueil auquel est contenue la description d'aucunes gommés et liqueurs, provenans tant des arbres, que des herbe: ensemble de quelques bois, fruicts, & racines aromatiques, desquelles on se sert és boutiques: retiré en partie hors de l'herbier aleman, & assemblé en partie hors des escrits de divers auteurs tant anciens que modernes, lesquelz ont traité de ceste matiere. Par celui qui a traduit l'herbier de bas aleman en françois.* - En Anvers, de l'Imprimerie de Jean Loe, M. D. LVII. - Contient: *Rembertus Dodonaeus studiosis medicinae candidatis S.*, daté de Malines, le 5 des ides de juillet 1557 (21 juillet 1557); *Table des propriétés & vertus des plantes contenues en cest herbier*; *Index graecorum nominum quibus veteres & viri docti in stirpium herbarumq[ue]*; *appellationibus utuntur*; *Index latinorum nominum quibus veteres & viri docti in stirpium herbarumq[ue]*; *appellationibus utuntur*; *Index appellationum & nomenclaturarum omnium stirpium, hocopere contentarum, quibus passim officinae pharmacopalarum, arabes, & nostri temporis herbarii utuntur*; *Table des noms françois des herbes contenues en cest herbier*; *Register vanden Brabatschen ende Nederlantschen naemen ende toenaemen van allen cruyden ende ghewassen die in desen cruydenboeck beschreven ende ghefigureert staen*; [Errata] *Les fautes plus insignes commises en cest herbier se pourront ainsi corriger [...]*. - Reliure en parchemin de récupération. Sur le 2<sup>e</sup> plat est imprimé un acte d'arrentement, passé au nom de Charles-Denis de Bullion, prévôt de la ville et de la prévôté de Paris, sur la recette des aides et gabelles, d'un million de livres au denier 18 en vertu d'un édit du mois de janvier 1698. Le formulaire, imprimé, et complété, est daté du 3 mars 1698. - Cachet à l'encre rouge de la bibliothèque de l'«Ecole Sainte Geneviève. B.D.J.»; cachet à l'encre bleu de «Dom S. Aloys. Jerseyens. S.J.» - Notes ms. - Inv. 18.247 B.

**Livre ancien.** P. HEUTERUS, *Rerum Burgundicarum libri sex, in quibus describuntur res gestae regum, ducum, comitumque utriusque Burgundiae; ac primis Philippi Audacis, Joannis Intrepidi, Philippi Boni, imperii Belgici conditoris, Caroli Pugnacii; qui è Valesia Francorum regum familia apud Burgundos imperarunt. Quorum postremus liber, qui est sextus, continet genealogias familiarum eorum maximè principum de quibus in universo opere fit mentio; docens quoque rationem stemmatum per avita insignia disponendorum. Auctore Ponto Heutero Delfio. Cum indice rerum memorabilium stammatumque locupletissimo.* - Anvers: Christophe Plantin, 1584 (Antverpiae, Ex officina Christophori Plantini, M. D. LXXXIII). - [8], 192, [11], [1 bl.] p. (sig. †<sup>4</sup> A-R<sup>6</sup>); in-f°. - Marque de l'imprimeur avec devise: «Labore et constantia» au titre. - Contient: *Carmen in historiam Burgundicam Ponti Heuteri, conscriptal à Petro T.P.M.F.* (f. †1<sup>v</sup>); *Ad Philippum Secundum Hispaniarum monarcham catholicum, regem nostrae tempestatis potentissimum ac invictissimum; Ponti Heuteri Delfii epistola dedicatoria* (f. †2<sup>r</sup>-†3<sup>v</sup>); *Ad lectorem auctoris epistola* (f. †4<sup>r-v</sup>); *Index historiae locupletissimus* (f. R1<sup>r</sup>-R5<sup>v</sup>); *Errata a loquot sic emendabis* (f. R6<sup>r</sup>). - Reliure en parchemin. - Notes ms. - Relié avec: P. HEUTERUS, *Genealogiae praecipuarum aliquot e Gallia Francica, ac Belgica familiarum...*, 1583. - Ex-libris arraché autrefois collé sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure; ex-libris ms. en p. 192 (f. Q6<sup>v</sup>) et f. R5<sup>v</sup>: «Boniface Avignon, d'Arles». - Inv. 20.242 B.

**Livre ancien.** N. VERIEN, *Livre curieux et utile pour les sçavans, et artistes. Composé de trois alphabets de chiffres simples, doubles & triples, fleuronnez et au premier trait. Accompagné d'un tres grand nombre de devises, emblèmes, médailles et autres figures hieroglyphiques. Ensemble de plusieurs supports et cimiers pour les ornemens des armes. Avec une table tres ample par le moyen de laquelle on trouvera facilement tous les noms imaginables. Le tout inventé, dessiné et gravé par Nicolas Verien maistre graveur.* - Paris: Nicolas Verrien, [1685] (Paris Sur le quay des Orfèvres au coin de la ruë de Harlay, aux armes de Mademoiselle. Avec privilege du roy). - [6] p., LXIII f., [1], [1 bl.], 153, [1 bl.], [1], [1 bl.], 17, [1 bl.], 28, [18] p. (sig. [-]<sup>2</sup> A-Q<sup>4</sup> [section entièrement gravée non signée] ā<sup>4</sup> e<sup>4</sup> ï<sup>4</sup> ô<sup>4</sup> [-]<sup>4</sup> [-]<sup>2</sup>): gr.s.c.; in-8°. - Dédicace de l'auteur à Louis, le grand dauphin de France. - Privilège du roi de France Louis XIV accordé pour dix ans, signé par Boucot à Chaville, le 26 juillet 1685. Il a été enregistré sur le livre de la communauté des imprimeurs-libraires le 8 août 1685 et signifié à la communauté des

maîtres graveurs. - L'ouvrage est structuré en trois parties annoncées par une page de titre particulière: *Emblèmes et devises latines, espagnoles et italiennes. Avec leurs explications françoises. Livre premier; Alphabets de chiffres simples, doubles et triples fleuronnez, et medailles hieroglyphiques. Livre second; Supports et cimiers pour les ornemens des armes. Livre troisième.* - Contient: *Table alphabétique; [Avis] au lecteur; Table alphabétique des medailles ou figures hieroglyphiques; Fautes à corriger* - L'ouvrage a été achevé d'imprimer le 25 septembre 1685. - Reliure en veau. - Ex-libris impr. collé sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure: « Le Tellier, avocat ». - Le cahier M est relié deux fois; papillon collé sur les planches XXI et XXIII; notes ms. - Inv. 19.999 A (LP17 A 0021).

**Livre ancien.** *Relation de l'inauguration solennelle de sa sacrée majesté imperiale et catholique Charles VI, empereur des Romains toujours auguste, et troisième du nom roy des Espagnes, comme comte de Flandres, célébrée à Gand ville capitale de la province, le XVIII<sup>e</sup> octobre 1717.* - Gand: Augustin Graet, 1719 (A Gand, chez Augustin Graet, à l'Ange. 1719. Avec privilege de sa majesté imperiale & catholique). - 32 p. (sig. A-H<sup>2</sup>): front. et 7 gr.s.c.; in-f°. - Titre en noir et rouge; armes des Habsbourg. - Le frontispice, gravé par Michel Heylbrouck d'après un dessin de Jean-Baptiste Van Volxsom porte la chronogramme: « patrla IUre IUranDo CoMItI CaesarI, regl CaroLo sUo fIDeLItateM VoVet »; les gravures portent les légendes: *Representation de la ceremonie solennelle de l'inauguration de sa majesté imperiale et catholique Charles VI empereur des Romains et III<sup>e</sup> du nom roy des Espagnes, comme comte de Flandres, célébrée dans l'eglise cathedrale de S. Bavon en la ville de Gand capitale de la province, le 18 octobre 1717, par Jean-Baptiste Bertherham; Representation de la ceremonie solennelle de l'inauguration de sa majesté imperiale et catholique Charles VI empereur des Romains et III<sup>e</sup> du nom roy des Espagnes comme comte de Flandres célébrée au grand theatre dressé sur la place au Vendredy en la ville de Gand capitale de la province le 18 octobre 1717, gravée par Jean-Baptiste Bertherham d'après C. Eykens; Arc de triomphe de la hauteur de 60 pieds, erigé devant l'Hôtel de ville au grand escalier, par lequel son excell[ence] en revenant de la porte de Cha[r]les V (dite du Vendredy) après l'inauguration achevée, montoit avec ceux de la cavalcade pour aller se mettre a table au magni-fique repas, qu'on y avoit préparé. 18 d'octobre 1717 gravée par Michel Heylbrouck d'après un dessin de Jean-Baptiste Van Volxsom; Ces quatre pyramides ont été dressées au marché au Vendredj, gravé par Michel Heylbrouck; [sans légende], gravée par Jacobus*

Harrewijn; *Representation du feu d'artifice dressé autour de la statuë de l'empereur Charles V sur la grande place, dite au Vendredy, à l'occasion de l'heureuse inauguration de sa majesté imperiale et catholique Charles VI empereur des Romains, et III<sup>e</sup> du nom roi des Espagnes, comme comte de Flandres, célébrée en la ville de Gand capitale de la province, le 18 octobre 1717.* - Deux exemplaires: Broché. Inv. 20.002 C (LP18 C 0045); relié en veau. Inv. 20.001 C (LP18 C 0044).



**Livre ancien.** Abbé LE MASCRIER, *Description de l'Égypte, contenant plusieurs remarques curieuses sur la géographie ancienne et moderne de ce païs, sur ses monumens anciens, sur les moeurs, les coutumes, & la religion des habitans, sur le gouvernement & le commerce, sur les animaux, les arbres, les plantes, &c., composée sur les mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire, par M. l'abbé Le Mascrier.* - Paris: Jean-Louis Genneau; Jacques Rollin, 1735 (A Paris, quay des Augustins, chez Louis Genneau, à S. Pierre aux Liens: et Jacques Rollin, fils, à Saint Athanase. M. DCC. XXXV. Avec privilege du roi). - xxi, [3], 328, \*242, [10] p. (sig. a-c<sup>4</sup> A-2S<sup>4</sup> A-2H<sup>4</sup> 2I<sup>2</sup>): front. et ill. gr.s.c.; in-4°. - Ouvrage enrichi de cartes & de figures. - Approbation: de la Barre. Paris, le 10 mars 1735; privilège du roi de France Louis XV signé Sainson, accordé pour trois ans à Jacques Rollin; enregistré sur le registre IX de la Chambre royale des libraires et imprimeurs de Paris, n° 120, f. 102, le 23 mai 1723. - Vignette au titre; titre en noir et rouge. - Contient: *Préface* (p. iii-xxi). - Reliure en veau. Supra libros doré sur les plats portant la devise *Mea Gloria Fides* de Lewis Watson, deuxième comte de Rockingham. - Ex-libris armorié gravé de Lewis Watson, deuxième comte de Rockingham, collé sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure, portant la devise *Mea Gloria Fides*. - Inv. 20.064B (LP18 B 0047).

**Livre ancien.** C.-L. FOURMONT, *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis.* - Paris: Antoine-Claude Briasson; Nicolas-Bonaventure Duchesne, 1755 (A Paris, Chez Briasson, à la Science: & Duchesne, au Temple du Goût. Rue saint Jacques. M. D. CC. LV. Avec approbation & permission). - xl, 264 p. (sig. a<sup>8/4</sup> c<sup>6</sup> d<sup>2</sup> A-Y<sup>8/4</sup>): gr.s.c.; in-12°. - Dédicace de l'auteur à Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson. - Contient: *Préface*. - Demi-reliure en veau moderne. - Ex-libris ms. au titre: « 27 janv. 74. H. Fleutelot ». - Don de Florimont Lamy. - Inv. 20.111 A (LP 18 A 0048).

**Livre ancien.** J. LACOMBE, *Encyclopédie méthodique. Dictionnaire des jeux, faisant suite au tome III des Mathématiques.* - Paris: Charles-Joseph Panckoucke, 1792 (A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. M. DCC. XCII). - iii, [1 bl.], 316 p. (sig. [-]<sup>2</sup> A-2Q<sup>4</sup> 2R<sup>2</sup>): 16 pl. gr.s.c. h.t.; in-4°. - Vignette gr.s.b. au titre. - Les planches gr.s.c. sont: 1: *Tableau du jeu de Belle*; 2: *Billard*; 3: *Tableau du jeu de Biribi*; 4: *Damier à la Polonoise, et les pièces du jeu*; 5: *Délassemens de Mars. Tableau du jeu*; 6: *Domino. Tableau du jeu*; 7: *Echecs. Un échiquier et les pièces*

*du jeu*; 8: *Tableau du jeu de la Guerre*; 9: *Tableau du jeu de l'Hymen*; 10: *Lindor. Tableau du jeu*; 11: *Mappe-monde. Tableau du jeu*; 12: *Marine. Tableau du jeu*; 13: *Jeu de l'Oie. Tableau du jeu*; 14: *Poule de Henri IV. Tableau du jeu*; 15: *Tableau du jeu de Quatre-fleurs*; 16: *Trictrac et pièces du jeu.* - Contient: *Avertissement.* - Broché. - Inv. 20.149B (LP18 B 0052).

**Livre ancien.** J. DE CLOET, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas dédié à S.A.I. & R. Madame la princesse d'Orange.*-Bruxelles: J.-B.-A Jobard, 1825 (Bruxelles. De l'imprimerie lithographique et typographique de J.B.A. Jobard, lithographe du roi, éditeur-propriétaire 1825). - 2 t. [non paginé]: front., carte des Pays-Bas, 203 litho.; 230 x 297 mm. - Les lithographies sont de Jean-Baptiste Madou, Jobard, Ridder Howen, Sali, Hubert, comte de Liedekerke, Mary, Boens, Haubenschmid, Schelfhout, Roloff, Courtois, P.-F. de Noter, Wynantz, Piette, E. Trumper, De Peelaert, Coene. - Reliures en percaline. - Les lithographies ont été rehaussées. - Inv. 19.262 A (LP19 A 0010).

**Gravure.** G. BRAUN, F. HOGENBERG, *Nobilis Hannoveriae comitatus descriptio. Pays de Haynault tenu de Dieu et du Soleil.* - Cologne: Gottfried von Kempen, 1581-1588. - 412 x 542 mm. Carte tirée de l'ouvrage de G. BEAUN et F. HOGENBERG, *Civitates orbis terrarum*, livre 3. - Cologne: G. Kempen, 1581-1588, f. 23. Inv. 19.027 C.

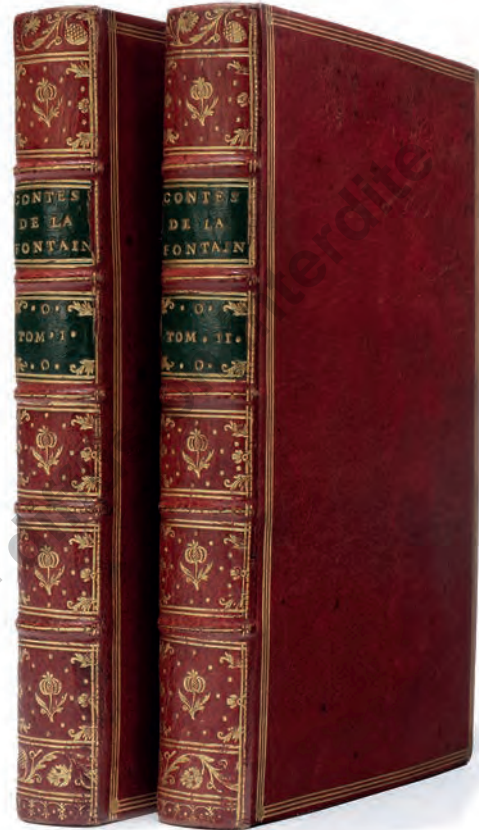
**Gravure.** R. DE HOOGHE, *Carte maritime de l'Angleterre depuis les Sorlingues jusques à Portland.* - Amsterdam: Pierre Mortier, [1693].-Exemplaire rehaussé. - Inv. 20.154 D.





**Gravure.** A. ORTELIUS, *Aegyptus antiqua. Terra suis contenta bonis, non indiga mercis aut jovis, in solo tanta est fiducia Nilo.* - Anvers: Balthasar I Moretus, 1624. - 471 x 608 mm. La carte de l'Égypte ancienne est extraite du *Theatri orbis terrarum paregon*, Anvers: Balthasar Moretus, 1624, f. xxxvii. - Inv. 19.028 D.

**Reliure.** J. DE LA FONTAINE, *Contes et nouvelles en vers.* - Paris: Joseph-Gérard Barbou, 1762 (Amsterdam. M.D.CC.LXII). - 2 t. (t. 1: xiv, [2], 268, [2], [2 bl.] p. (sig. [-]<sup>2</sup> a<sup>6</sup> A-R<sup>8</sup>); t. 2: F.T., viii, [2], 306, [3], [3 bl.], 16 p. (sig. [-]<sup>1</sup> a<sup>5</sup> A-T<sup>8</sup> V<sup>4</sup> A<sup>8</sup>)): front., gr. s. c.; in-8°. - Édition des *Contes de La Fontaine* dite des Fermiers généraux. - Les deux tomes sont illustrés de deux portraits en frontispice, à savoir celui de Jean de La Fontaine d'après Rigaud et gravé par Ficquet, et celui d'Eisen, d'après Vispré et gravé par Ficquet, de 80 figures par Eisen gravées par Aliamet, Baquoy, Choffard, Delafosse, Flipart, Lemire, Le Veau, de Longueil et Ouvrier, ainsi que deux vignettes aux titres (signées Choffard, 1762), deux entêtes (signées Choffard, 1762) et neuf culs-de-lampe signés Choffard datés de 1761, 42 datés 1762 et trois sans date. - Contient: t. 1: note biographique sur Jean de La Fontaine (p. v-viii); *Préface de l'auteur sur le premier tome de ces Contes*, p. [ix]-xiv; *Table des Contes contenus dans ce premier tome*, p. [269-270]; t. 2: *Préface de l'auteur, sur le second tome de ces Contes*, p. [iii]-viii; cinq contes qui ne sont pas de La Fontaine: *La couturière*, par M. Antereau, p. [287]-288, *Le Gascon*, par le même, p. [289]-290, *La cruche*, par le même, p. [291]-292, *Promettre est un, et tenir est un autre*, par M. Vergier, p. [293]-294, *Le rossignol*, par M. Lamblin, conseiller au Parlement de Dijon, ou par M. du Troussel de Valincourt, de l'Académie française, p. [295]-306; *Table des Contes contenus dans ce second tome*; *Avis au relieur pour placer les estampes des Contes de M. de La Fontaine, dans l'Édition d'Amsterdam 1762. Le portrait de M. de La Fontaine, doit regarder le frontispice [...]*, p. 1-16. - Reliure en maroquin rouge de Nicolas Derome; dos à nerfs, pièces de titre et de tomainson en maroquin vert, triple encadrement de filets dorés sur les plats; doublures et gardes de tabis bleu; doublures ornées d'une roulette dorée; filet doré sur les coupes; tranches dorées. - Étiquette imprimée du relieur collée au titre du tome 1: « Relié par de Rome, rue des Chiens près Ste. Geneviève. A Paris ». - Ouvrage acquis en mémoire d'Adrienne Fontainas. - Inv. Ac.2011/26 (Rel. 356).



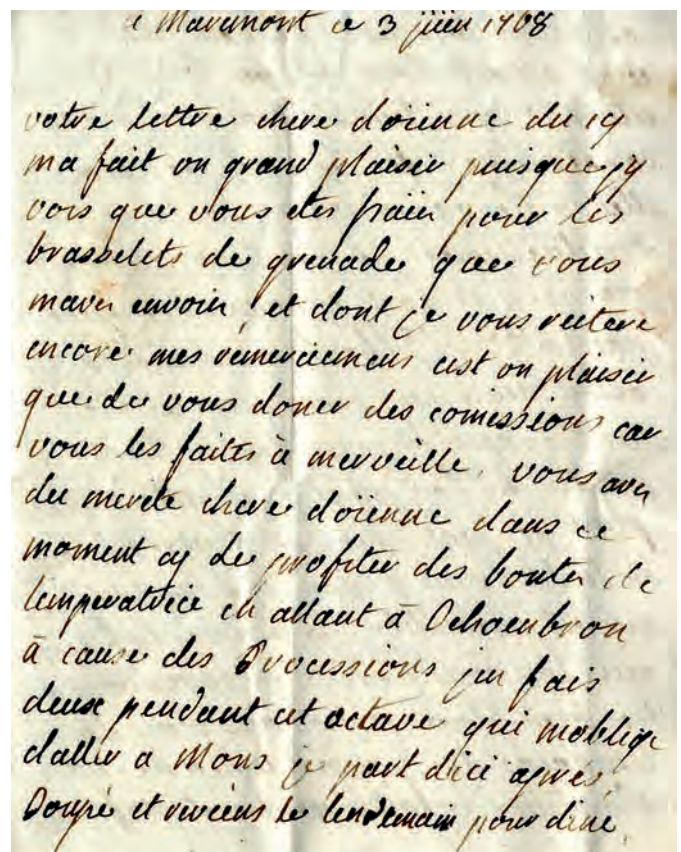
**Reliure.** T. DE QUINCEY, *L'Assassinat considéré comme un des beaux-arts*. - Nouvelle traduction de M. Beerblock. - Paris: Éditions Eos, 1930 (impr. Argenteuil: Imprimerie Coulouma, 15 mars 1930): 24 eaux-fortes de G. Bofa; in-4°. - Un des 110 exemplaires sur vélin de Rives (n° 51) contenant une suite des 24 eaux-fortes sur vélin de Rives, et une autre des 15 eaux-fortes refusées en «épreuves d'artiste» sur vélin teinté (n° VI/X) et signées par Bofa. - Reliure de Micheline de Bellefroid en maroquin noir commandée par le colonel Harry Vincenbosch, en 1966; dos lisse; les plats sont décorés d'un motif abstrait en miroir mosaïqué en veau carmin, vermillon et noir. Doublures en veau vermillon et gardes en daim noir; doreur: Guy Raphaël. - Inv. Ac.2011/186 (Rel. 357).

**Reliure.** A. FRENAUD, R. UBAC (grav.), *Pour l'office des morts*. - Alès: Pierre-André Benoit, 1961. - [7] p.: [2] f. de pl.; 255 x 162 mm. - Édition originale (achevé d'imprimer à Alès, le 2 novembre 1961) tirée à 50 et 10 exemplaires (ex. n° 33/50), signée par André Frénaud et Raoul Ubac, au crayon. - Reliure décorée de Monique Mathieu en peau de vachette brune exécutée pour André Frénaud, en 1985; dos lisse; titrage à froid à la japonaise; le décor des plats est brûlé à la gouge chaude sur des morceaux de mosaïque de même cuir; doublures en daim noir et gardes en daim brun; griffe de Monique Mathieu «mm», à froid, au bas de la doublure supérieure; l'année «1985» est précisée, à froid, au bas de la doublure inférieure; chemise et étui assortis; façonnier: Jean Lipinski; doreur: Claude Ribal. - Inv. 18.804 B (Rel. 358).



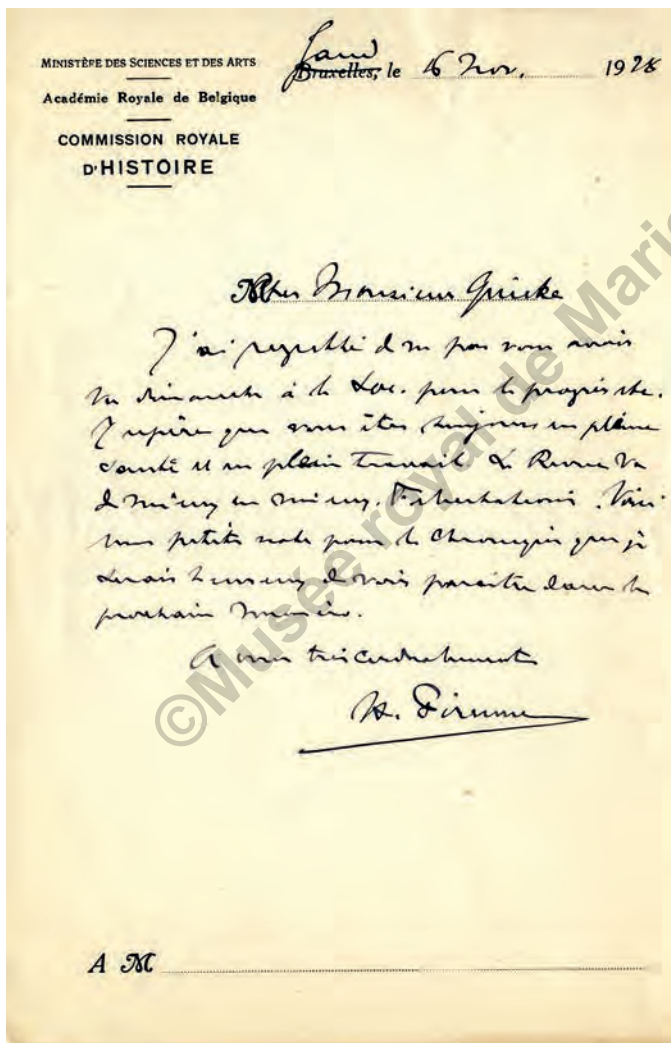
**Reliure.** P.-Y. SOUCY, *Un tremblement*. - [Bruxelles]: Le Cormier, 2002. - 62 p.: ill.; 21 cm. - Un des quinze exemplaires sur Modigliani Neve 145 gr. accompagné d'une gravure originale de Bertrand Bracaval, n° 13. - Dédicace de l'auteur au crayon sur le faux-titre: « Pour Françoise Biéri ce *Tremblement*. Quelque chose d'un déchirement du vide. Toujours incertain. Avec mes plus amicales salutations et avec reconnaissance. [Signature]. Brux[elles] 12/08/2014 ». - Reliure de Françoise Bieri-Jama en vachette naturelle teintée à la main réalisée en 2013; les plats sont ornés d'un décor de patte d'autruche en décaissé et incisions, le nom de l'auteur glissant sur les brisures du décor des deux plats; titre au dos à la chinoise; coffret en émeu; les couvertures et le dos originaux sont conservés. - Les maquettes originales de la reliure sont jointes. - Inv. 20.168 A (Rel. 368 A).

**Autographe.** Lettre d'Anne-Charlotte DE LORRAINE à Gabrielle comtesse de Bouzey et dame de la clef de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. - Mariemont, 3 juin 1768. - [4] p. - Sceau armorié de cire rouge (brisé). - L'adresse porte: « A Madame la comtesse de Bouzey, dame de clef de Sa Majesté l'impératrice à Vienne »; cachet postal « Mons » à l'encre rouge. - Inv. Aut. 6042.



**Autographe.** Lettres et documents adressés par (ou concernant) le baron Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas DE REIFFENBERG, au médecin A. Uytterhoeven, entre 1842 et 1850. - Reliés dans un volume. - Don de François Godfroid. - Inv. Aut. 6045/a-f.

**Autographe.** 106 lettres et documents adressés à l'historien Fritz Quicke par, entre autres, Henri PIRENNE (1921-1935), Ursmer BERLIÈRE (1919), Gustav TURBA (1927), William REES (1934), Georges ESPINAS (1933), Félicien FAVRESSE (1929-1933), Guillaume JACQUEMYNS (1933), Marc BLOCH (1936), Paul BONENFANT (1926-1933), Léon MIROT (1926-1929), Heinrich SPROEMBERG (1933-1935), Paul HARSIN (1928-1929), Herman VANDER LINDEN (1927-1933), Paul THOMAS (1926-1933), Félix ROUSSEAU (1933), Paul FAIDER (1934), Lucien FEBVRE (1931), Léon-Ernest HALKIN (1936)... - Don de René Cornet. - Inv. Aut. 6044/1-106.



**Autographe.** Dédicace de Maurice BEJART sur le programme imprimé du triptyque *À la recherche de...*: « Souvenir amical. M. Béjart », 1968. - Don de Pascale Killeen. - Inv. Aut. 6055.

**Autographe.** Carnet de notes de l'égyptologue allemand Émile BRUGSCH (1842-1930). - Contient: coupures de presse; liste de dépenses; liste des personnes décédées pendant ses 45 ans de service au Musée de Boulaq; notes de fouilles (avec cartouches en hiéroglyphe retranscrits, schémas et croquis); carnet d'adresses; charades; illustrations. - Inv.: Aut. 6043.

**Manuscrit.** *Voyage dans les Echelles du Levant, 9 avril-22 octobre 1817.* - T., 16 f., 6 f. bl.; in-f°. - Mission archéologique sur la frégate « La Cléopâtre », commandée par le futur amiral Emmanuel Halgan. La frégate transportait notamment le comte de Forbin, directeur des Musées royaux, les peintres Pierre Prévost et Léon Mathieu Cochereau, et l'architecte Jean-Nicolas Huyot. L'auteur du récit, qui apprécie les monuments et les souvenirs historiques, raconte son voyage de Lorient à Cherbourg, puis le trajet à Lisbonne, Cadix, Malaga, Carthagène, Toulon, Marseille, Carthage, Cythère, Milo, Smyrne, Alexandria, Athènes, Eleusis, Paros, et le retour à Smyrne. - Broché. - Ex-libris ms. au verso du titre: « Chalgan fils ». - Inv. Ac.2011/22.

**Manuscrit.** *Atlas de géographie.* - [s.l.], [ca 1830]. - 8 f.: ill.; 191 x 256 mm. - Rehaussé. - Contient: *Mappe-Monde; Europe; Asie; Afrique; Amérique septentrionale et Amérique méridionale; Océanie; France physique; France en départements.* - Reliure en maroquin brun; les initiales « A.J. » sont dorées sur le 1<sup>er</sup> plat. - Inv. 19.466 A (Ms A 0001).

**Manuscrit.** Bertha ANTHOON-SCHAMMELHOOT, [Album d'orchidées]. - [1910]. - 63 aquarelles; 384 x 244 mm. - L'album contient des études préparatoires à une série de peintures sur porcelaine et céramique, dont un service de douze couverts. - Registre en toile provenant de la maison Van Campenhout frères et sœurs (Molenbeek-Saint-Jean). - Don de Pierre Schammelhout. Inv. 19.430 C (LP20 C 0011).

**Manuscrit.** *Ceuvres sociales de Morlanwelz: Maison des ouvriers, Hôtelleries du Centre, Boulangerie économique, Banque populaire, Caisse de mutualité Saint-Joseph, Victimes du travail, Caisse des veuves et des orphelins, Caisse de retraite et d'épargne, Société anonyme Saint-Eloi - construction et achat de maisons; les écoles: la crèche Sainte-Madeleine, écoles gardiennes: 4 classes 270 élèves; écoles primaires: garçons, 5 classes et 1 cours supérieur 205 élèves; filles: 5 classes et 1 cours supérieur 258 élèves; écoles ménagères et professionnelles: 2 sections 70 élèves.* - [Morlanwelz], [ca 1920]. - 11 aquarelles, dont une double. - Contient: pl. 1: Hôtellerie, Concierge; pl. 2: Maison des ouvriers: façade principale du patronage; pl. 3: Hôtellerie; pl. 4 (double): Plan du rez-de-chaussée de la Maison des ouvriers et de l'Hôtellerie ouvrière; pl. 5: Nouveaux moulins: moulin et boulangerie. Ensemble de la façade à vue;

pl. 6: Moulin et boulangerie: plan d'ensemble du rez-de-chaussée; pl. 7: École ménagère et professionnelle: plan du rez-de-chaussée; jardin d'enfants et école primaire: plan du rez-de-chaussée; crèche; pl. 8: Banque populaire: la Fraternelle: plan du rez-de-chaussée, façade postérieure, façade principale; pl. 9: École ménagère et professionnelle, jardin d'enfants et école primaire: ensemble des façades principales; pl. 10: Gymnase et salle d'escrime: façade principale, façade latérale; pl. 11: Crèche Sainte-Anne: coupe dans la cour, façade principale. - Reliure en maroquin vert; le plat supérieur est orné de bordures et d'encadrements de filets, plaques et petits fers dorés, le titre principal est mosaïqué en maroquin vert, et les sous-titres sont dorés. -Étiquette collée sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure: « U.S. customs. Serial 692, case 7-44, att. 2 ». Inv. 19.724 D (FGF 10).



**Archives.** Archives du charbonnage de Mariemont, contenant les délibérations (1801-1841), les procès-verbaux (1808-1813), les recettes (1801-1832).  
Inv. VARIA 024-027.

**Archives.** Archives de la Société anonyme Cacao et Chocolat Kwatta à Bois-d'Haine, contenant les journaux de centralisation (1913-1936), les procès-verbaux de délibérations des assemblées générales (1920-1934), un registre de commande de fèves (1972-1973) et des titres (1944). - Inv. VARIA 020-023.

**Archives.** Fonds des archives d'Aimable BAYET (début du 20<sup>e</sup> siècle). - Contient, entre autres, sa correspondance riche d'une quarantaine de lettres rédigées pendant la Première Guerre mondiale, essentiellement dans les territoires belges d'Afrique; ses journaux de campagne et carnets de notes (1917-1919); des cartes postales rédigées pendant l'occupation belge des territoires allemands en Afrique de l'Est (1916-1919); des albums de photographies (1916-1918); un chansonnier (1911) et divers documents manuscrits (1916). - Don de Pol Bayet. - Inv. Fonds Aimable Bayet (F.A.B.).



**Archives.** Fonds des archives de Paul COLLET, artiste, homme de lettres et homme politique (Nivelles, 1889-1952). - Contient, entre autres, des dessins originaux présentant des paysages et monuments (principalement de l'actuel Brabant wallon), des personnages dont des caricatures de soldats allemands de la Première Guerre mondiale ou liées à son passage à l'Université de Louvain, des projets destinés à des éditions; 32 carnets de croquis (1909-1949); les tirages et épreuves de gravures en pointe sèche, eau-forte et lino; une collection de ses

ex-libris originaux et tirages d'une collection d'ex-libris provenant d'échanges avec des ex-libritistes principalement d'Europe et d'Amérique latine, et d'ouvrages liés à cette pratique; les ouvrages qu'il a illustrés; ses agendas personnels. - Don de la famille Collet. - Inv. Fonds Paul Collet (F.P.C.).



©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Chronique des expositions

©Musée royal de Marienmont - diffusion interdite





# Mémoires d'Orient. Du Hainaut à Héliopolis

7 mai-17 octobre 2010

## Là où le Hainaut et l'Orient se rencontrent

L'idée de l'exposition *Mémoires d'Orient. Du Hainaut à Héliopolis* relevait autant d'une position subjective assumée que d'un pari entre trois Hainuyers amoureux de contrées lointaines: Marie-Cécile Bruwier, directrice scientifique du Musée royal de Mariemont, Serge Hustache, député provincial du Hainaut, et Christian Cannuyer, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lille. Le concept, inédit, qu'ils envisagent entend mettre en lumière l'ensemble des échanges qui, à travers le temps, de l'Antiquité au 20<sup>e</sup> siècle, ont pu exister entre les terres hainuyères et le monde oriental. D'emblée, ils conviennent de définir le champ géographique à parcourir. D'une part, l'Orient—ou plutôt *les Orients*, tant la diversité des peuples et des cultures est importante lorsque l'on retire les lunettes de notre vision occidentale, parfois réductrice et centralisatrice—est compris dans son acception méditerranéenne large: Proche-Orient, Turquie, Égypte et Afrique du Nord. De l'autre, c'est le Hainaut dans sa double réalité historique qui est retenue, celle de l'ancien comté et celle de l'actuelle province belge.

Ce projet serait resté chimérique sans la collaboration efficace des meilleurs spécialistes. Or, l'équipe scientifique s'accroît rapidement, tant les éléments jugés pertinents s'additionnent, tandis que la liste des prêts envisagés s'allonge pour atteindre les deux cents unités! Au final, vingt-cinq auteurs réalisent des études de fond et trente-deux dressent les notices des objets et documents exposés. À ce propos, ce ne sont pas moins de sept prêteurs privés et soixante-cinq institutions (musées, universités, centres d'archives, bibliothèques, fabriques d'église...) qui autorisent généreusement la présentation de leurs trésors au Musée royal de Mariemont. L'on ne s'étonnera pas, dès lors, que tous les membres du personnel du musée aient pris une part active dans la mise sur pied d'un tel événement qui, de chimérique, devient pharaonique...

## Des liens insoupçonnés mais bien attestés

Parmi les grands axes retenus par les commissaires de l'exposition, il convient de noter la diversité des contacts humains qui y ont présidé: intérêts économiques, échanges commerciaux, culturels et culturels, apports artistiques et littéraires, conflits et diplomatie, pratiques dévotionnelles et pèlerinages, traditions populaires et inspirations folkloriques...

Dès le 2<sup>e</sup> siècle après J.-C., on détecte la présence d'objets évoquant certaines divinités orientales, telles Cybèle et Attis, Isis et Sérapis, Mithra ou Sabazios, arrivées par l'intermédiaire des armées romaines et de pratiques de culte privé. Des témoignages archéologiques ont ainsi pu être identifiés à Bavay, capitale des Nerviens, et dans divers centres d'occupation implantés sur le réseau routier mis en place, comme Liberchies, Aubechies ou Tournai. Par la suite, depuis sa Palestine natale, le christianisme va progressivement se répandre à travers l'Empire romain avant de supplanter les autres cultes et de s'imposer comme religion d'État.

Quelques siècles plus tard, le rêve de « libération » des Lieux saints, berceau de la Foi chrétienne, engendre le mouvement des Croisades. En Terre sainte, les croisés recréent les structures politiques, économiques et religieuses de l'Europe chrétienne. Quatre principautés vont tenter de résister aux tentatives de récupération musulmanes. Le manque de cohésion territoriale et politique, les querelles entre familles régnantes, le peu d'autonomie réelle dont bénéficient ces structures vont contribuer à la disparition de cet Orient latin, qui aura néanmoins tenté de se maintenir pendant près de deux siècles. Limité au 12<sup>e</sup> siècle, le rôle de certains chevaliers hainuyers va s'amplifier par la suite, notamment à la faveur de la Quatrième Croisade (1202-1204) et à l'implantation de la famille comtale dans l'Empire latin de Constantinople et, singulièrement, en Morée (Péloponnèse). Ces « hauts-faits » devaient donner lieu à une abondante production littéraire, qualifiée de « littérature des croisades ».

toujours en vogue dans les cours européennes du 15<sup>e</sup> siècle et dont certains éléments incitent à penser qu'ils ont été rédigés en Hainaut ou par des auteurs proches de chevaliers hainuyers.

L'attrait pour les figures bibliques de premier plan et la vénération importante de certains saints d'origine orientale favorisent la circulation des reliques dans nos régions, donnant lieu à des pratiques dévotionnelles de grande ampleur. Que l'on se rappelle simplement de la piété marquée envers saintes Catherine d'Alexandrie et Barbe, ou saints Nicolas de Myre et Antoine l'Ermitte, sans oublier saint Georges de Lydda, modèle par excellence du chevalier chrétien, particulièrement bien représenté en Hainaut.

Parallèlement, pèlerins et voyageurs rencontrent les communautés, les cultures et les sciences orientales. Plusieurs d'entre eux ont consigné le récit de leur périple, comme le Montois Georges Lengherand ou Jean Zuallart, originaire d'Ath. Le voyage d'Orient inspire aussi des légendes, telle celle de Gillion, seigneur de Trazegnies. Plus tard, à l'époque où le Hainaut fait partie des Pays-Bas espagnols puis autrichiens, quelques militaires, diplomates et artistes hainuyers visitent l'Orient. Par exemple, Ogier Ghislain de Busbecq (1522-1592), originaire de Comines, ambassadeur à la cour de Soliman le Magnifique, réputé pour avoir introduit les bulbes de tulipe en Europe. Ces « retours d'Orient » favorisent aussi l'imaginaire et l'insertion, dans le tissu socioculturel de diverses localités, de traditions populaires qui perdurent jusqu'à nos jours: les figures de Samson et Goliath à la ducasse d'Ath et la ducasse de Mons, illustrant le combat rituel de saint Georges et du dragon, pour ne citer que les plus célèbres.

Sur un autre plan, dès l'indépendance de la Belgique, d'audacieuses entreprises hainuyères se lancent à la conquête des marchés orientaux, notamment en Égypte. Tel est le cas de Baume & Marpent (Haine-Saint-Pierre), qui se voit confier des réalisations majeures, dont la construction de 158 ponts sur le Nil. La création de la nouvelle ville d'Héliopolis, au nord-est de la capitale égyptienne, et les tramways du Caire sont de spectaculaires réalisations dirigées par l'industriel Édouard Empain (1852-1929). Celui-ci financera, avec l'aide de son ami Raoul Warocqué (1870-1917), les fouilles sur le site de la cité sortie des sables. C'est d'ailleurs le « tandem » de ces deux personnalités hainuyères qui était incarné par le montage visuel réalisé pour la promotion de l'exposition: une Vierge à l'Enfant romane – objet

de dévotion dont l'original est conservé à Tongre-Notre-Dame (Belœil) et à qui Empain consacra la basilique de « sa » ville d'Héliopolis – se confondait avec un bronze égyptien antique présentant la déesse Isis allaitant le jeune Horus, issue des collections de Raoul Warocqué à Mariemont.

## L'Orient à la portée de tous

Si la synthèse scientifique témoignant de la diversité et de la pluralité des échanges entre Hainaut et Orient a donné le jour à un volume richement illustré, fort de 542 pages<sup>1</sup>, un important travail de médiation a été mené d'arrache-pied par le service pédagogique du musée. Outre la réalisation d'un audio-guide, des panneaux informatifs disposés à travers l'exposition et d'un guide du visiteur ciblé sur les grandes thématiques abordées et les pièces majeures présentées au public, un dossier pédagogique a été conçu à l'intention des enseignants. En parallèle, des visites-ateliers à destination du public scolaire ont été organisées: l'un, « Du *bled* au village », proposait une réflexion sur les nombreux apports orientaux dans notre vocabulaire et nos expressions; l'autre, *Hainaut-Orient, aller-retour*, envisageait les itinéraires et les difficultés du voyage aux différentes époques. En outre, des animations contées, réalisées par Marianne Bougard, animatrice à la DG des Affaires culturelles de la Province du Hainaut, entraînaient l'esprit sur les routes orientales.

Bénéficiant de l'appui de la Province de Hainaut et du Commissariat général au Tourisme, l'exposition entendait également diffuser son contenu à travers le territoire hainuyer. Un cycle de conférences réalisées par divers contributeurs du catalogue s'est déroulé pendant la durée de l'exposition. Ainsi, pendant quelques heures, l'Orient s'est installé à Binche, Écaussinnes, Manage, Morlanwelz, Soignies, Thuin, Tournai et, naturellement, à Mariemont.

Une fois les portes de l'exposition refermées, le « rêve d'Orient » ne s'est pas mué en mirage. D'autres projets scientifiques ont vu le jour à la suite de cette manifestation, de nouveaux partenariats ont été noués, des activités pédagogiques se sont diversifiées. Plus que jamais, le Musée royal de Mariemont continue de jouer son rôle de médiateur de premier plan en Belgique pour le dialogue entre Orient et Occident.

Gilles DOCQUIER

<sup>1</sup> M.-C. BRUWIER, G. DOCQUIER, B. GOFFIN (coord. et éd.), *Mémoires d'orient. Du Hainaut à Héliopolis*, Morlanwelz, 2010, 542 p.

# Trésors de la Bibliothèque de Mariemont

26 juin-3 octobre 2010

L'exposition *Trésors de la Bibliothèque de Mariemont* avait pour ambition de présenter une centaine de pièces parmi les plus prestigieuses de la collection<sup>1</sup>. Rarement accessible dans un souci de conservation, un tel événement n'avait plus été organisé depuis près de quarante ans. C'est effectivement en 1967, année où la première pierre du nouveau musée a été solennellement posée, qu'était organisée dans des bâtiments provisoire, construits après l'incendie du château en 1960, la toute première exposition consacrée aux collections bibliophiliques, *Prestige de la Bibliothèque*. Le 28 mai, jour du cinquantième anniversaire du décès de Raoul Warocqué, le Grolier Club de New York était accueilli sur place par la conservatrice Germaine Faider-Feytmans et Paul Culot, en charge de la bibliothèque depuis 1959. En plus de la visite de l'exposition temporaire, des documents précieux supplémentaires avaient été spécialement préparés à leur intention dans l'aile Nord du château pour que les visiteurs puissent découvrir la somptueuse bibliothèque de Raoul Warocqué dans l'écrin qu'il lui avait destiné. Ces privilégiés comptent parmi les derniers à y avoir pénétré car, au début de 1968, elle était détruite...

En 2010, c'est l'Association internationale de Bibliophilie, réunie en congrès à Bruxelles, du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, qui nous a honoré de sa visite. Les participants, pour qui un guide avait spécialement été conçu<sup>2</sup>, ont parcouru avec intérêt et émerveillement les allées avant de rejoindre le château de Beloeil où les attendait la bibliothèque des princes de Ligne.

Structurée en trois parties principales, l'exposition s'ouvrait sur une reliure à décor renaissant commandée par le célèbre bibliophile français Jean Grolier, au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Grolier, le « prince des bibliophiles », avait pour habitude de faire figurer son ex-libris *Joannis Grolierii et amicorum* dans chacun de ses livres, tant il lui importait qu'à la beauté plastique de ses ouvrages s'adjoignent l'amour et le partage de la connaissance. C'est dans cet esprit que l'exposition a été construite et pen-

sée. Au cœur de cette invitation au voyage, il y a donc une amitié pour les auteurs et leurs trésors qui, traversant les siècles jusqu'à l'extrême contemporain, nous révèlent tour à tour l'extraordinaire actualité des vestiges du passé et les préoccupations atemporelles des œuvres et des créateurs qui façonnent notre présent.

La scénographie, conçue par Laurence Hassel, a été pensée pour permettre de « lire » l'exposition comme un livre ouvert sur l'universalité: aux feuillages d'or qui habillaient l'extérieur des vitrines étaient associés des pétales noirs, des évocations poétiques voire des aphorismes d'écrivains et de grands littérateurs, qui en nappaient le fond comme autant d'invitations à la contemplation et à la méditation. Si les évocations inscrites noir sur blanc dans les vitrines n'étaient pas sans rappeler la matière même des ouvrages qui ont irrémédiablement bouleversé notre appréhension du monde, en vis-à-vis ce sont aussi, blanc sur noir, des citations issues des archives personnelles de Raoul Warocqué ou du Musée royal de Mariemont qui permettaient d'approcher non seulement la place qu'occupait la bibliothèque pour le riche collectionneur belge, lieu de refuge voire de résistance aux valeurs bigotes incarnées par la mère, mais aussi au sein des autres collections du musée. Un soin tout particulier a été apporté à la présentation des livres grâce à la réalisation sur mesure de lutrins et berceaux par la relieuse belge Élise Van Rechem.

Trois espaces composaient le parcours autour de la Réserve précieuse. Le spectateur, invité à redevenir çà et là lecteur, voyait sa visite en ce jardin d'Éden, rythmée par trois portiques. Le premier, lorsqu'il se refermait sur lui comme un écrin, le conviait à partager l'intimité des arts et de la

<sup>1</sup> Commissaires: Marie-Blanche Delattre, Bertrand Federinov, Sofiane Laghouati.

<sup>2</sup> *Trésors de la Bibliothèque. Exposition présentée au Musée royal de Mariemont du 26 juin au 2 octobre 2010 = Treasures of the rare books Library. An exhibition at the Mariemont royal Museum from 26/06 to 2/10, Morlanwelz, 2010, 17 p.*





connaissance. Les deux autres contenaient niches et tiroirs dans lesquels il découvrait d'autres trésors cachés, car c'est ainsi que se sont constituées les bibliothèques dans le paradoxe entre sélection et élection, partage et conservation.

Si le premier espace proposait une vision des décors des reliures dans lesquels se reflètent les préoccupations de chaque époque et de chaque mode jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, le parcours chronologique est interrompu en son mitan par une vitrine « religieuse », contenant des pièces du 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, et permettant de saisir le rôle fondamental et paradoxal de l'Église tantôt dans la promotion des techniques d'impression, tantôt dans la censure des contenus. Ici une magnifique page enluminée d'un Tite-Live imprimé à Venise par les héritiers d'Alde Manuce, là des éditions des Elzevier ou encore les somptueuses cartes géographiques d'Abraham Ortelius...

Le deuxième espace constitué autour des autographes, permettait de découvrir avec émotion l'écriture d'un Galilée en train de perdre la vue, Voltaire en commentateur de l'œuvre de Frédéric II de Prusse, Jean-Jacques Rousseau, Jean-François Champollion, Louis XIV, Mozart, etc. Chaque lettre, chaque

partition, a été sélectionnée pour l'importance historique de son signataire ou l'histoire particulière dont elle témoigne. Face à cette multitude de documents, une gravure de Félicien Rops a été retenue, *L'enterrement en pays Wallon*.

Le dernier espace, dont le point d'orgue est l'ouverture sur la Réserve précieuse, proposait une cohabitation et une confrontation de différentes matérialités, et le spectre des possibles du livre: les incunables, comme cette magnifique *Chronique de Nuremberg* (1493), qui retrace l'histoire de la création divine du monde jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> siècle; les livres illustrés petits et grands rendent sensible l'affirmation de la bibliophilie comme passion et loisir à la fin du 19<sup>e</sup> siècle; enfin les livres d'artistes, entre art contemporain, objet et livre, montrent à quel point l'idée du livre, son histoire et ses enjeux, est toujours l'objet de création et d'interrogations.

De son côté, le pianiste virtuose, Mario Angioli est venu spécialement d'Italie pour ressusciter une partition autographe de Robert Schumann, acquise par Raoul Warocqué,



chez Liepmannssohn, en 1907. D'abord intitulée *Variations pathétiques*, puis *Fantaisie et Finales*, elle a été publiée à Vienne, chez Haslinger, en 1837 sous le titre de *Douze études symphoniques*, et a été réimprimée quelques années plus tard, par le même, en 1852 en tant qu'*Études en forme de variations*. Lorsque l'on compare le manuscrit, daté du 18 janvier 1835, à la première édition imprimée en 1837, il apparaît que l'œuvre a été considérablement revue et retravaillée par le compositeur. C'est donc une version inédite de l'*opus 13*, que les participants ont pu découvrir pour la toute première fois.

Un catalogue, formant le deuxième volume de la collection des *Trésors de Mariemont*, a été publié pour la circonstance. Débutant par l'histoire de la bibliothèque, retracée par Pierre-Jean Foulon qui a été pendant plus de trente ans le conservateur de la Réserve précieuse, et préfacé par l'ancien directeur du Musée François Mairesse, l'ouvrage est l'œuvre d'une équipe pluridisciplinaire. Chaque pièce est présentée de manière circonstanciée et les photographies, dues au talent de Michel Lechien, confèrent à la publication l'attrait d'un beau livre d'art<sup>3</sup>.

Bertrand FEDERINOV et Sofiane LAGHOUATI

<sup>3</sup> B. FEDERINOV (éd.), *Trésors de Mariemont. Collections de la Bibliothèque*, Morlanwelz, 2010 (*Trésors de Mariemont*, 2), 231 p. Préface: François MAIRESSE; introduction générale: Pierre-Jean FOULON; rédaction des notices: Marie-Blanche DELATTRE, Carine DEPREZ, Gilles DOCQUIER, Bertrand FEDERINOV, Sofiane LAGHOUATI, René PLATIAU; index des noms par Bertrand FEDERINOV; photographies: Michel LECHIEN; conception et mise en page: Claudine WERQUIN-LACROIX.

2010-2011

## La collection Boch. Le Souffle de Prométhée

27 novembre 2010-13 février 2011



Un ensemble représentatif de la production réalisée par la faïencerie Boch Keramis depuis sa création en 1841 a été valorisé au cours de l'exposition *La collection Boch. Le Souffle de Prométhée*. Acquis par la Fédération Wallonie-

Bruxelles lors de la faillite de l'entreprise en 1985, il était dévoilé au public pour la première fois. L'éclectisme de son catalogue, de ses usages et la rencontre de célébrités qui ont participé à la renommée de l'entreprise, y étaient montrés.

Parmi les œuvres majeures exposées, nous retiendrons les vases de Charles Catteau, les compositions murales monumentales de Raymond-Henri Chevalier, dignes représentants du style Art Déco, ou encore les sculptures d'Ernest D'Hossche, caractéristiques des années 1950 et 1960<sup>1</sup>. L'exposition annonçait par ailleurs l'ouverture du Centre

Keramis à La Louvière, sur le site-même de l'ancienne faïencerie. L'institution, qui conserve encore la mémoire et de nombreux témoignages de l'ancienne manufacture, s'est également donnée pour vocation de devenir un lien d'expression contemporaine de la céramique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ludovic RECCHIA



<sup>1</sup> L. RECCHIA, V. BEBRONNE, B. SCHOONBROODT, *Collection Boch. Le Souffle de Prométhée*, Morlanwelz, 2010, 227 p.



# JC + 2010 – 2011

Novembre 2010-juin 2011

Conçue comme une série d'expositions biographiques organisées en collaboration avec le Centre Keramis (La Louvière), elles ont pris place successivement dans la salle carrée du musée pendant près de dix mois. L'ambition du projet était de dévoiler le talent de huit jeunes céramistes contemporains – la plupart élèves ou professeurs d'écoles d'art ressortissant de la Fédération Wallonie-Bruxelles – à travers quelques œuvres

emblématiques de leur création. La mise en valeur de la recherche créative et artistique a abouti à la publication d'un ouvrage dressant, non seulement, le bilan mais aussi l'actualité céramique en Belgique francophone.

Ludovic RECCHIA





2011

# Illuminations. Aventures du Livre en Occident

15 janvier-29 mai 2011

*La lumière est dans le livre  
Ouvrez le livre tout grand  
Laissez-le rayonner  
Laissez-le faire*

Victor HUGO

Comprendre le rôle du livre dans notre histoire pour découvrir les enjeux économiques, politiques et culturels qui lui ont permis d'exister et ceci, en tenant compte des évolutions qui témoignent de nouvelles préoccupations et de besoins inédits, tels étaient les axes principaux de l'exposition proposée conjointement par la bibliothèque et le service pédagogique. Aujourd'hui encore, l'ensemble de ces critères conditionne la conception et l'utilisation d'un livre. L'importance des opérations et du matériel nécessaires à la fabrication d'un manuscrit sur parchemin, puis la mise au point de l'imprimerie ont également été considérés. Si livre et lecture sont indissociables du quotidien de la plupart d'entre nous, depuis l'enfance, il n'en a pas toujours été ainsi. Il s'agissait dès lors de nous interroger sur les moyens techniques mais aussi institutionnels pour familiariser les populations lettrées à ce nouveau support. Assurément le livre est un instrument de « haute technologie ». Au cours du temps, le codex s'est affirmé au

détriment du *volumen*, le papyrus a été remplacé par le parchemin, puis par le papier, qui s'est généralisé peu à peu. Les spécificités de la forme et de la composition, fruit d'un lent processus, ont abouti à des structures dont les normes restent en vigueur dans les publications d'aujourd'hui, qu'elles soient réelles ou virtuelles (*e-books*).

L'ensemble de ces innovations permet d'approcher la transformation du livre, autrefois pièce d'exception destinée à des privilégiés, en objet populaire dont les mots, les pratiques et les expressions appartiennent à notre vocabulaire quotidien. Enfin, le monde du livre n'a jamais cessé d'évoluer en s'adaptant aux nouveaux impératifs, par l'affirmation de nouveaux moyens de communication et de métiers.

Entre fantasmes, réalités et devenir possibles du livre et de la lecture, l'exposition invitait petits et grands à un voyage « lumineux » et « enluminé ».

Sofiane LAGHOUATI



# Le Verre Art Déco et moderniste De Charles Catteau au Val Saint-Lambert

9 avril-4 septembre 2011



En 1984 était organisée à Mariemont l'exposition *Le Centre. Mémoires d'une Région*, consacrée au berceau culturel et industriel dont le musée est une des principales vitrines. Dans la continuité de ce projet, l'exposition *Verre Art Déco et moderniste* visait plus spécifiquement à comparer la richesse de l'industrie verrière dans le Centre aux chefs-d'œuvre d'autres lieux de production, mieux connus. Si Raoul Warocqué s'est fortement intéressé aux industries d'art de sa région, il n'a malheureusement pas connu l'effervescence artistique des industries verrières et faïencières du Centre au cours des années 1920 et 1930. Décédé

prématurément en 1917, aucune production de cette industrie internationalement connue n'a franchi les portes de son château. Pour y remédier, le département Industries d'arts a réuni des amateurs et autres spécialistes du verre en Belgique pour dresser le programme de l'exposition et préparer un ouvrage de référence sur le sujet.

Quelques années plus tôt, en 2006, l'association « Centenaire Charles Catteau à La Louvière » s'était constituée pour organiser, dans la spectaculaire salle des balanciers des ascenseurs à



bateaux de Strépy-Thieu, une ambitieuse rétrospective autour du maître de l'Art Déco, directeur de l'atelier de fantaisie de la faïencerie Boch. Elle avait révélé en partie que Charles Catteau et quelques-uns de ses anciens élèves à l'école industrielle de La Louvière s'étaient illustrés dans la décoration de pièces artistiques pour les Verreries de Scailmont (Manage), la Gobeletterie nationale (Familleureux) et les Verreries du Centre (Houdeng-Goegnies). Grâce aux collections privées réunies par certains membres de l'association, Mariemont a pu procéder à une sélection inédite de cent pièces exceptionnelles provenant des verreries du Centre. Elles ont été mises

en relation avec une cinquantaine de créations remarquables d'autres centres de production, parmi lesquels la cristallerie du Val Saint-Lambert. Le catalogue de l'exposition, trilingue, rassemble des contributions inédites de plusieurs spécialistes: Werner Adriaenssens (service Gioconda), Christophe Bardin (verre Art Déco en France), Isabelle Lecocq (verre architectural), Pierre Loze (Catteau et l'Entre-deux-Guerres), Daniel Massart (verreries du Centre), Anne Pluy-maekers (Art Déco au Val Saint-Lambert), Yves Quinif (techniques du verre), Isabelle Verhoeven (histoire du Val Saint-Lambert)<sup>1</sup>.

Ludovic RECCHIA

<sup>1</sup> L. RECCHIA (dir.), *Le Verre Art Déco et moderniste. De Charles Catteau au Val Saint-Lambert*, Morlanwelz, 2011, 376 p.

## ARTour Bean Finneran

26 juin-28 août 2011

Depuis sa création, le Musée royal de Mariemont participe à la Biennale d'art contemporain ARTour. Cet événement, désormais reconnu et subventionné de façon récurrente par la Fédération Wallonie-Bruxelles, rassemble la plupart des institutions culturelles de la région telles que le Centre de la Gravure et de l'Image imprimée, le Musée Ianchelevici, le Centre Daily-Bul & C°, l'Écomusée du Bois-du-Luc et le Musée gallo-romain de Waudrez, ARTour offre également la possibilité de découvrir des lieux insolites dans un contexte de création contemporaine, comme l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, la Maison du peuple de Jolimont ou la Taverne «Le Combattant» à Morlanwelz. Cette diversité rend compte d'une grande volonté d'ouverture et de médiation de l'art actuel vers des publics

diversifiés. Le thème des dérivations, choisi comme fil rouge en 2011, a été exploité à Mariemont par l'artiste américaine Bean Finneran. Née en 1947 à Cleveland (États-Unis), la plasticienne est l'auteur d'installations et de sculptures étonnantes qui questionnent physiquement, émotionnellement et conceptuellement le lieu où elles sont implantées. Découverte en Europe à l'occasion de la Biennale de Vallauris en 2008, elle n'avait jamais été présentée en Belgique jusqu'alors. L'œuvre exposée à Mariemont apparaissait comme une forme pure et abstraite d'un genre totalement neuf. La dérivation s'y exprimait dans la mise en œuvre minutieuse de milliers de tiges en terre cuite symbolisant des sections de câbles électriques vecteurs d'une énergie chromatique d'une étonnante puissance.

Ludovic RECCHIA







2011-2012

# Helvetica

## Porcelaine de Nyon, céramique suisse d'aujourd'hui

29 octobre 2011-8 janvier 2012

Affinités et similitudes. Tel pourrait être le résumé de cette double exposition qui a réuni le Château de Nyon (Musée historique et des porcelaines de Nyon), le Musée Ianchelevici à La Louvière, et le Musée royal de Mariemont.

À la suite de l'important don de la collection de porcelaines de Roger de Cérenville au Château de Nyon en 2009, une importante exposition y a été organisée. Une fois terminée, Vincent Lieber, directeur de l'institution a multiplié les contacts au Portugal, en Italie, en France et en Belgique pour rendre la manifestation itinérante. C'est le Musée royal de Mariemont qui, le premier, a saisi l'opportunité de présenter la porcelaine de Nyon, pour la première fois, hors de Suisse. Le propos initial a été élargi en y associant des porcelaines contemporaines créées par des artistes helvétiques. Ces dernières ont été principalement dévoilées au Musée Ianchelevici et, en partie, à Mariemont. Par ce cheminement, un dialogue était instauré entre l'histoire de la porcelaine suisse ancienne et contemporaine.

Cette logique caractérise aussi bien Mariemont depuis les années 1980 que le Château de Nyon, avec sa Triennale de la porcelaine initiée en 1986 et rassemblant l'excellence de la céramique mondiale. Au final, ce sont près de deux cents porcelaines de Nyon qui ont été exceptionnellement prêtées. Ces collections d'une fragilité extrême voyagent peu.

Si la production de porcelaine à Nyon est en pâte dure; la comparaison avec celle de pâte tendre de Tournai méritait d'être posée. Polychromie, dorure, finesse de pâtes, translucidité, innovation... telles étaient les conditions communes requises pour que ces deux types de porcelaines attirent l'attention d'une clientèle privilégiée et fortunée. Tournai et Nyon sont parvenues à briller dans le domaine de cet art de la table exclusif, fantaisiste et parfois frivole. Pour en prolonger l'esprit, le photographe Mathieu Lavanchy a composé des natures mortes avec des objets de la collection. La céramiste Fanny Liberek s'est inspirée des objets anciens pour créer des formes décalées. Enfin, Bettina Amman a reproduit en céramique un festin de pâtisserie sucrées et acidulées telles qu'on le voit dans le film *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola (2006).

Outre ces trois artistes contemporains, le développement de l'exposition a bénéficié du soutien de l'asbl Keramis et du Musée Ianchelevici qui a offert ses cimaises à Caroline Andrin, Arnold Annen, Philippe Barde, Brigitta Briner, Jean-Gabriel Cruz, Margareta Daep, Christian Gonzenbach, Mathieu Lavanchy et Jonas Marguet. Le catalogue collectif publié pour la circonstance contient des contributions de Bettina Amann, Brigitta Briner, Valérie Formery, Constance Lambiel, Vincent Lieber, Yves Peltier, Ludovic Recchia, Nathalie Rillet et Kristin Stein<sup>1</sup>.

Ludovic RECCHIA

<sup>1</sup> L. RECCHIA (éd.), *Helvetica. Porcelaine de Nyon à Mariemont. Céramiques suisses d'aujourd'hui*, Morlanwelz, 2011 (*Arts céramiques contemporains*, 4), 107, 43 p.



# Reliures

## Micheline de Bellefroid

19 novembre 2011-12 février 2012

*Une reliure décorée par Micheline de Bellefroid est une œuvre d'art dont tout bibliophile initié rêve de posséder un ou plusieurs exemplaires*

Baron Louis DE SADELEER

Figure éminente de la reliure belge de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, Micheline de Bellefroid (1927-2008) a laissé une œuvre importante. Fusionnant admirablement perfection technique et création artistique, elle a habillé les grands textes littéraires de son époque. Dirigeant de 1966 à 1987 l'atelier de reliure de l'École de La Cambre à Bruxelles, elle a formé plusieurs générations de relieurs. Grâce à son exemple et à son enseignement, l'école belge de reliure jouit aujourd'hui d'une réputation internationale.

L'exposition présentée à Mariemont était la première rétrospective consacrée à la production de cette grande artiste. Micheline de Bellefroid a toujours entretenu des rapports privilégiés avec le Musée depuis le début de sa carrière. Dès les années 1960, elle est approchée par Paul Culot, le conservateur de la bibliothèque, qui lui commande une reliure décorée pour un exemplaire de l'édition originale d'*Une Saison en Enfer* d'Arthur Rimbaud, autrefois offert par Léon Losseau, avocat et bibliophile montois, à Raoul Warocqué. Cette étape est importante car il s'agissait de la toute première sollicitation d'une institution publique. Une autre a suivi, en 1994, à l'initiative des Amis de Mariemont, à une époque où son style avait été entièrement repensé suite à l'adoption de l'ordinateur dans son processus de création. Par l'intermédiaire de donations importantes, comme celle de Charles et Colette Bertin, et d'acquisitions choisies, la bibliothèque de Mariemont compte aujourd'hui six reliures à décor, une demi-reliure décorée de papier Kromekote, une janséniste et un pastiche. Micheline de Bellefroid était attachée à Mariemont. Elle suivait l'actualité de ses manifestations, particulièrement nombreuses et dynamiques autour du livre et de la reliure, et était régulièrement sollicitée pour partager son expertise et sa passion à travers des conférences.

En 2009, un an après son décès, ses héritiers ont pris les dispositions nécessaires pour verser à l'institution l'ensemble de ses archives privées composées de sa correspondance, de ses fichiers de commande, de ses notes personnelles, de ses maquettes de décor, de ses papiers Kromekote, de sa documentation photographique, de sa griffe... Les maquettes et les papiers Kromekote, qui en constituent les piliers et revêtent un caractère patrimonial incontestable, ont été disposées dans quatre boîtes conçues et richement décorées par ses anciennes élèves Françoise Bausart, Anne Goy, Christine Léonard et Jacqueline Liekens. Le fonds est à l'origine de l'exposition. Pour l'étoffer et en élargir le discours, nous avons obtenu la collaboration de plusieurs institutions belges et étrangères (la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles, le Fonds Michel Wittrock-Fondation Roi Baudouin à Bruxelles, la Bibliothèque nationale de Luxembourg à Luxembourg, le Musée des lettres et manuscrits à Paris, la Koninklijke Bibliotheek à La Haye et la Wormsley Library au Royaume-Uni) et le soutien dynamique de collectionneurs privés. Au final, ce ne sont pas moins d'une centaine de pièces, dont plus de cinquante reliures à décor, qui ont été réunies. Une prouesse véritablement exceptionnelle.

Le projet a été pris en charge par Marie-Blanche Delattre et Bertrand Federinov, avec le concours du comité scientifique composé de Patrick Collon, André Lamblin, et des relieuses Françoise Bausart, Anne Goy, Christine Léonard et Jacqueline Liekens.

Les espaces d'exposition se structuraient en trois axes principaux. D'abord les reliures. Présentées chronologiquement depuis les premiers essais d'amateur réalisés pour elle-même et



sa famille avant qu'elle n'entre à La Cambre pour suivre l'enseignement de Karl Van West, mais surtout de Vladimir Tchékéroul, jusqu'à ses dernières productions en 1995. Elles révèlent une œuvre d'une rare unité témoignant d'une inébranlable volonté de justesse alliant perfection technique, raffinement des décors, gestualité du dessin et audacieuse juxtaposition des couleurs, ainsi qu'un souci permanent de recherche et d'inventivité. Elles étaient parfois accompagnées de dessins, de recherches préparatoires et des maquettes définitives.

Les papiers Kromekote ensuite. Cette technique de décoration du papier a été définie par Micheline de Bellefroid à la fin des années 1950. Particulièrement difficile à maîtriser, le procédé, quasi alchimique, permet d'obtenir une somptuosité visuelle jouant sur la brillance et la transparence, avec des effets qu'elle qualifiait elle-même d'« aquatiques ». Elle les utilisait en décors de couvertures, d'étuis ou de pages de garde.

Enfin, de nombreux documents, archives et photographies, valorisaient ses activités d'enseignante et d'historienne de la reliure.

Un programme de manifestations étoffé a été proposé autour de l'événement. Des visites privilégiées en compagnie de personnalités belges de la reliure (Françoise Bausart, Liliane Gérard, Anne Goy, Christine Léonard, Jacqueline Liekens) et des conférences ont été organisées. Un des moments forts a été la projection d'un reportage inédit réalisé par August Kulche en 1983 sur la reliure contemporaine en Belgique.



Ce document exceptionnel nous a plongés non seulement dans l'atelier de reliure de Micheline de Bellefroid à La Cambre, mais nous a aussi permis de découvrir la voix si caractéristique de la relieuse nous exposer ses conceptions du métier. L'unique copie subsistante du reportage, enregistrée sur un support Super-8, a été numérisée spécialement pour la circonstance. Finalement, une démonstration de décoration du papier Kromekote selon le procédé développé par Micheline de Bellefroid, suivie d'une mise en pratique par les participants, s'est tenue à l'Institut voor Kunst en Ambacht (IKA), à Malines, sous la direction de Françoise Bausart.

Une importante monographie a été publiée<sup>1</sup>. Conçue à la fois comme un ouvrage d'art, un livre de lecture et un catalogue raisonné, elle présente l'inventaire détaillé des 118 reliures à décor répertoriées. Chaque œuvre y est illustrée, décrite et accompagnée d'informations se rapportant à la commande, aux provenances, à la bibliographie, aux maquettes et aux archives y relatives. Des études spécialisées, par Pierre-Jean Foulon, Sofiane Laghouati, André Lamblin, Mechthild Lobisch et Bertrand Federinov, abordent les multiples facettes d'une personnalité hors du commun qui était à la fois artiste, enseignante, bibliophile et historienne de la reliure. Des témoignages recueillis auprès de ses proches, anciennes élèves et collaboratrices (Françoise Bausart, Liliane Gérard, Anne Goy, Hélène Herman, Christine Léonard, Jacqueline Liekens, Anne Thimmesch) apportent quant à eux un éclairage sensible et intime sur cette femme extrêmement attachante qu'était Micheline de Bellefroid.

Bertrand FEDERINOV

<sup>1</sup> B. FEDERINOV, M.-B. DELATTRE (dir.), *Micheline de Bellefroid. 1927-2008*, Morlanwelz, 2011, 400 p.

# Ô Loup

## De nos campagnes à nos imaginaires

6 avril-2 septembre 2012

Alors que les derniers loups ont quitté les contrées belges il y a plus d'un siècle, nos contemporains ne cessent de réinventer l'animal en une vision extrêmement riche et plurielle. En témoignent la littérature jeunesse et la bande dessinée, où la figure du loup n'a jamais paru aussi présente; en atteste une actualité liée à la réapparition du loup dans certaines régions d'Europe occidentale, synonyme de débat passionné entre « lycophobes » et « lycophiles ». Au cœur de cet imaginaire, la merveilleuse fabrique d'images que nous conservons tous en nous, c'est un loup nouveau qui semble émerger, en lien étroit avec les préoccupations et la sensibilité écologiques de notre temps. Paradoxalement, c'est également une représentation ancestrale de l'animal qui est reproduite, un loup qui paraît dès lors sous un jour ô combien sombre.

L'imaginaire lié au loup est le fruit d'une histoire commune, qui autorise l'homme à se forger une vision de l'animal avec lequel il cohabite, de gré ou de force. Ces images, souvent collectives, permettent à un groupe humain d'exprimer sa relation à l'altérité, à son environnement. Aussi, elles se nourrissent d'un quotidien, proche ou lointain, tangible ou fantasmé. Fort logiquement, le loup, omniprésent dans nos campagnes jusqu'aux portes du 19<sup>e</sup> siècle, est au cœur de ces représentations, aussi fortes que nombreuses, complexes que contradictoires. Pourtant, avec la disparition progressive de l'espèce, causée par un renversement complet de l'équilibre entre la population humaine et un monde de moins en moins sauvage, le contact quotidien entre hommes et loups s'étiole. La connaissance de l'animal, fruit d'une proximité éprouvée depuis plusieurs millénaires, s'amenuise peu à peu pour se transformer en stéréotypes, le plus souvent négatifs.

L'exposition *Ô Loup. De nos campagnes à nos imaginaires* n'avait pas pour ambition d'aborder l'espèce animale – naturelle – *Canis lupus*. L'objectif avoué était seulement d'esquisser, par le regard croisé des sciences humaines, le portrait d'un loup « culturel ». Ainsi, le loup est devenu objet d'étude de

disciplines comme l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art, les traditions populaires, mais aussi l'anthropologie. Car derrière le loup, c'est avant tout l'homme et les rapports qu'il développe avec son environnement qui sont envisagés. Il en résulte un tableau plus qu'impressionniste, où les zones d'ombre sont plus nombreuses encore que les mises en lumière.

Décrire le loup culturel n'est pas une tâche aisée et reflète la complexité et l'ambiguïté des rapports homme-loup, et donc des représentations de l'animal. C'est tout d'abord dans un registre éminemment négatif que se développe un premier imaginaire. Monstre assoiffé de sang, suppôt du démon, ou, de façon plus commune, simple nuisible, le loup cristallise une série de valeurs plus proches du vice que de la vertu, pour s'ériger – statut peu enviable – en meilleur ennemi de l'homme. Les raisons de cette stigmatisation oscillant entre personnification du Mal absolu et simple désagrément sont peut-être purement pragmatiques: d'un côté, la concurrence entre l'animal sauvage et l'homme pour un même territoire; de l'autre, une lutte alimentaire autour d'un même garde-manger, qu'il se nomme bétail ou gibier. Pourtant, malgré une relation basée sur une peur synonyme de haine, l'éradication définitive du loup n'a été programmée dans nos régions qu'aux derniers feux du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque les primes octroyées par les autorités participent à une mobilisation collective vouée à l'élimination complète des populations de loups.

Personnification d'une force négative à contenir, à repousser et à détruire, le loup revêt néanmoins d'autres qualités, liées tant aux valeurs positives qu'il symbolise qu'au danger qu'il représente. Aussi, l'animal a pu s'ériger tout à la fois en puissance apotropaïque, tutélaire ou prophylactique. La vertu apotropaïque de l'animal se retrouve déjà chez l'homme du paléolithique supérieur, lorsque le port d'un collier de dents de loup manifeste la bravoure du chasseur et permet à celui-ci de repousser le danger. Quant à l'image de la louve, omniprésente dans le contexte romain et gallo-romain, elle évoque



celle qui nourrit et protège, devenant le modèle d'une vertu tutélaire. De Rome au vicus d'Orolaunum, la future ville d'Arlon, elle manifeste un puissant symbole maternel et politique qui se retrouve tant sur les pièces de monnaie que sur les monuments funéraires. Dans nos villes comme dans nos campagnes, le loup – ou une partie de l'animal – a également pu revêtir une vertu prophylactique aux yeux d'une médecine populaire dont les remèdes s'apparentent davantage à de la magie ou de la sorcellerie.

Le statut singulier du loup culturel n'est sans doute pas étranger à cette ambivalence dont témoignent ses représentations. L'animal appartient en effet tout à la fois à la nature et à la culture; à notre histoire la plus lointaine et à notre présent, lorsque, subrepticement, il apparaît au cœur de notre actualité; à un imaginaire presque universel et à celui, à chaque fois spécifique, d'un terroir particulier.

Plus qu'une espèce que l'homme se serait contenté de décrire avec l'œil du zoologiste, le loup vu par l'homme oscille sans

cesse entre nature et culture, sur un étroit chemin où, souvent, la croyance prend des allures de connaissance. Ainsi, la représentation culturelle de l'espèce animale se retrouve là où on l'attend le moins. C'est le cas, entre autres, des écrits de Buffon (1707-1788), le plus fameux naturaliste du Siècle des Lumières, qui voit dans le loup l'«ennemi de toute société» et à qui il prête un certain nombre de sentiments et comportements plus qu'humains. Ce phénomène de l'anthropomorphisation du loup – ou son corollaire la zoomorphisation de l'homme – est particulièrement perceptible dans le registre des fables, d'Ésope à La Fontaine. Une riche tradition de contes populaires, progressivement mis par écrit, témoigne également de ce phénomène de projection propre à l'homme. Elle reflète un puissant imaginaire autant qu'elle l'inspire. En plus de nourrir une fabrique d'images qui n'en demande pas tant, cette élaboration d'un animal humain façonne la représentation du loup et l'idée que nous nous en faisons aujourd'hui encore. Au-delà de la littérature orale et écrite, le cinéma, le langage publicitaire ou l'iconographie politique usent et abusent de ce recours à l'anthropomorphisation.



Par leur biais, l'homme et l'animal adoptent, au point de nous troubler, des comportements étrangement proches. Ce loup culturel ne cesse de nous rappeler notre animalité non assumée, comme nous projetons dans son comportement grégaire, sa hiérarchie et son sens de la « famille », les qualités qui définissent notre humanité.

Ainsi, c'est au cœur de l'imaginaire, par essence immatériel, que les représentations du loup se créent, évoluent et se cristallisent. Si cet espace collectif et presque inconscient, constitue le plus important réceptacle mémoriel du loup de nos régions, il laisse néanmoins la place à des traces écrites ou iconographiques, au détour des *marginalia* d'un manuscrit médiéval ou perdues dans une liasse de documents administratifs du 18<sup>e</sup> siècle. Pourtant, l'histoire du loup de nos régions se révèle difficile à rédiger. Ses sources sont en effet éparées et discrètes. À côté de cet écueil heuristique, des questions de critique se lisent en filigrane. Préparer une recherche historique sur un « objet » animal, a fortiori sauvage, pose question. Cette « histoire du loup » est plus une

« histoire de la vision du loup », vue par le prisme de l'homme et basée sur une documentation forcément subjective. Plus généralement, se pose la question de la projection de nos propres représentations, celles de notre temps et de notre milieu, dans ces sources d'histoire.

Élaborées par l'homme de nos régions – belges, wallonnes, ardennaises ou hainuyères –, les images du loup sont à chaque fois le fruit d'histoires individuelles, de récits portés par une communauté qui révèlent un lien particulier avec l'animal. Dans de nombreuses localités, le loup laisse une trace, parfois imperceptible, dans les noms de lieux et de familles. Dans d'autres, principalement en Ardenne ou en région liégeoise, le loup prend la forme de l'attribut privilégié de saint Remacle. Ici et là, le loup revêt la peau du loup-garou, cet être mi-humain, mi-sauvage, qui ne cesse de rappeler l'ambiguïté de notre condition. À La Louvière, au cœur du Hainaut belge, la figure du loup acquiert une importance singulière. En plus de rattacher son nom à un toponyme relativement commun, la cité industrielle fait remonter son



origine à un mythe fondateur étrangement proche de celui de la Rome primitive. Pour ses habitants, l'animal prend la forme de puissant symbole, particulièrement présent lors des heures glorieuses de l'industrie ou de l'équipe de football locales. Si ce loup « emblématique » a pu pâtir d'un déclin tant économique que sportif, il semble néanmoins renaître dans un élan culturel récent, dont l'opéra urbain *Décrocher la lune* est l'un des porte-drapeaux. Aujourd'hui, « loup » et Louviérois ne font plus qu'un.

L'exposition *Ô Loup* et l'ouvrage qui l'accompagne ont pour souhait d'illustrer le long et sinueux chemin que l'animal parcourt<sup>1</sup>. Long au regard des millénaires de cohabitation entre l'homme et son plus fidèle ennemi; sinueux en raison des relations souvent conflictuelles entretenues entre ces encombrants voisins. C'est peut-être ce très large spectre de sentiments contradictoires, tant positifs que négatifs, qui assure la permanence de l'animal dans nos représentations, la pérennité de ce loup qui arpente nos imaginaires, à défaut de ratisser nos campagnes.

Benoît GOFFIN

<sup>1</sup> B. GOFFIN (dir.), *Ô Loup! De nos campagnes à nos imaginaires*, Morlanwelz, 2012, 305 p.



2012

## Manuscrits slaves de la Macédoine du 13<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècles

9-21 octobre 2012



Cette exposition a mis à l'honneur des manuscrits slaves de l'ancienne Macédoine. Réalisée en collaboration avec Wallonie-Bruxelles International (WBI), l'ambassade de l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Bibliothèque Saint-Clément d'Ohrid à Skopje et des professeurs de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain (UCL), cette manifestation a permis d'évoquer 600 ans d'écriture slave à travers une sélection d'une quarantaine de manuscrits conservés majoritairement à la Bibliothèque Saint-Clément d'Ohrid.

La plupart de ces documents sont des livres liturgiques et des lectionnaires: *menées* (livres contenant, pour chaque jour

d'un mois, les parties variables des offices des saints et des fêtes fixes); *triodes de carême* (livres contenant les lectures et les chants pour la période de dix semaines qui conduisent à Pâques); *triodes fleuris* ou *pentecostaires* (pour la période de Pâques à la Pentecôte); *évangélistes* (contenant les évangiles des dimanches et des fêtes) et *tétraévangiles* (avec le texte continu des quatre évangiles); chants et hymnes (notamment l'*Hymne acathiste à la Mère de Dieu*, que l'on écoute debout aux offices du matin de la cinquième semaine du grand carême); psautiers. Il y a lieu de mentionner également des livres contenant des chants d'église notés et des ouvrages d'édification spirituelle (notamment l'*Échelle du Paradis* de saint Jean Climaque). Beaucoup de ces documents sont



remarquables par leurs enluminures ou leur reliure. Ils offrent aussi un grand intérêt du point de vue de l'histoire littéraire en Macédoine, dans la mesure où ils illustrent deux grandes traditions scripturaires et littéraires, issues respectivement de l'École d'Ohrid (sud-ouest) et de l'École de Kratovo (nord-ouest, avec le monastère de Lesnovo, près de Zletovo).

D'autres livres se trouvent davantage en marge du culte; de facture plus simple et modeste, ils témoignent de l'importance, dans la région, du bogomilisme et de la littérature apocryphe. Pour l'époque la plus récente ont été choisis des manuscrits intéressants qui ouvrent une porte sur les préoccupations

quotidiennes: recueils de recettes et de remèdes (où percent des superstitions et croyances populaires à côté de l'angoisse de la population face à la peste) et un *épistolier*, livre qui fournit un ensemble de modèles pratiques pour la correspondance privée.

Le catalogue de l'exposition, en français et en anglais, illustre l'ensemble des œuvres présentées. Des notices détaillées, rédigées par des professeurs de l'Université catholique de Louvain, spécialistes de la langue slave, accompagnent vingt-trois des manuscrits exposés. Les seize autres figurent dans la publication sous forme de vignette suivies d'une brève description.

P. DOIGNIE et M.-C. BRUWIER

<sup>1</sup> M. GEORGIEVSKI, P. DOIGNIE (coord.), *Manuscrits slaves de la Macédoine du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles: guide du visiteur*, Morlanwelz, 2012, 47 p.

2012-2013

## Henry Bauchau L'épreuve du temps

2 novembre 2012-24 février 2013

Henri Bauchau, alors doyen des lettres belges, aurait eu cent ans le 22 janvier 2013. Pour son centenaire, le Musée royal de Mariemont, en partenariat avec l'Université catholique de Louvain et le Collège Belgique, avait organisé en février 2013 un colloque interdisciplinaire ainsi qu'une exposition. Près de deux cents documents d'archives, d'œuvres, de peintures, de dessins et de sculptures de l'auteur, films et adaptations y dépeignaient le parcours de cet homme qui a traversé le 20<sup>e</sup> siècle. Documents et objets inédits y étaient présentés, tra-

duisant la richesse de plume de Bauchau tout en éclairant, auprès de la communauté scientifique, le rôle essentiel qu'il a joué dans l'histoire de la Belgique, et en révélant des aspects peu connus tels que son implication dans la Résistance. Si la majorité des archives provenaient du fonds Henry Bauchau de l'Université catholique de Louvain, les Archives et Musée de la Littérature (AML) et le Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES), ont également été sollicités<sup>1</sup>.

Sofiane LAGHOUATI

<sup>1</sup> <http://www.litteraturesmodesdemploi.org/exposition/henry-bauchau/>





2012-2013

# Écrivains: mode(s) d'emploi De Voltaire à bleuOrange

2 novembre 2012-17 février 2013



L'exposition était la matérialisation et l'aboutissement d'un projet quinquennal de recherche du CRI (Université catholique de Louvain, UCL) autour des « Figures, fonctions et territoires de l'écrivain » mené en collaboration avec l'ensemble des membres du centre de recherche. Avec l'appui scientifique de David Martens (Katholieke Universiteit Leuven, KUL) et Myriam Watthee-Delmotte (UCL), plus de trente chercheurs des universités partenaires du centre (Université du Québec à Montréal-UQUAM, Sorbonne Nouvelle,

Lausanne...) ont permis de faire de l'ouvrage réalisé un outil de références dans le domaine des Lettres francophones. L'exposition (189 documents dont la moitié était issue des collections du Musée) se proposait d'explorer les stratégies adoptées par les écrivains, de Voltaire à nos jours, pour s'adapter aux évolutions de leur société, d'envisager leur apport et la manière dont ils ont été utilisés par les systèmes qui les ont pris en charge. La scénographie a été conçue par Laurent Fabri, et le graphisme, par Kate Houben<sup>1</sup>.

Sofiane LAGHOUATI

<sup>1</sup> S. LAGHOUATI, D. MERTENS, M. WATTHEE-DELMOTTE (dir.), *Écrivains. Modes d'emploi. De Voltaire à bleuOrange* (revue hypermédiatique), Morlanwelz, 2012, 252 p.



## À l'aune de *Nos Gloires*. Mémoire et historiographie en Belgique depuis 1830

9 novembre-9 décembre 2012

Au tournant de l'année 2009, le Musée royal de Mariemont a acquis, avec le soutien des Amis de Mariemont, 305 aquarelles originales peintes entre 1947 et 1961 par Jean-Léon Huens pour la série *Nos Gloires*.

En 1946, Étienne Huens a fondé la société *Historia*, sur base du concept d'une collection d'images consacrées à l'Histoire de Belgique et disponibles en échange de timbres à découper sur l'emballage de produits de consommation courante. Il a associé dès le début son jeune frère Jean-Léon au projet, en lui

confiant la tâche de l'illustrer. Cette collection a véritablement marqué la jeunesse de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Le but recherché était «d'éveiller ou d'entretenir parmi les Belges—surtout parmi les jeunes—le sens de la grandeur du pays». Cette vocation patriotique et pédagogique s'exprime autant dans les textes rédigés par l'abbé Jean Schoonjans que dans les chromolithographies très évocatrices dues au talent de Jean-Léon Huens et d'Auguste Vanderkelen. Tour à tour, les trois parties de l'ouvrage—*Le Peuple belge (de la Préhistoire à 1369)*, *L'État belge (1369-1815)* et *Le Royaume de Belgique*





(1815-1961)–s’ancrent très profondément dans la monumentale synthèse d’Henri Pirenne, l’*Histoire de Belgique* qui connaît, à la même époque (1948-1952), une nouvelle édition luxueuse et richement illustrée.

*Nos Gloires* présente l’image d’une Belgique auréolée par son passé prestigieux et, somme toute, idéalisée. Or, la parution de la collection s’étale dans une période mitigée pour notre pays, oscillant entre euphorie (Expo 58, avènement de Baudouin I<sup>er</sup> et mariage royal) et graves secousses (Question royale, indépendance du Congo, grèves de 1960, tensions linguistiques croissantes), le tout sur fond de confrontation Est-Ouest et de construction européenne. Aujourd’hui, la série demeure-t-elle le reflet d’une Belgique unitaire définitivement révolue? Cette question demeure particulièrement actuelle alors que le paysage politique et institutionnel belge est en évolution constante et que, parallèlement, les cours d’Histoire de Belgique sont de moins en moins présents dans les programmes scolaires.

<sup>1</sup> J.-M. CAUCHIES, G. DOCQUIER, B. FEDERINOV (éd.), *À l’aune de Nos Gloires: édifier, narrer et embellir par l’image. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 9 et 10 novembre 2012*, Morlanwelz-Bruxelles, 2015 (*Monographies du Musée royal de Mariemont*, 20; *Cahiers du CRHiDi*, hors série 1), 239 p. [Contient: H. HASQUIN, *Préface*; G. DOCQUIER et B. FEDERINOV, *Nos Gloires à Mariemont*; M. BEYEN, *Production historiographique et contexte sociopolitique à l’aune de Nos Gloires*; M. LOSELD-HUENS et P. HUENS, *Historia... Nos Gloires... Les origines*; B. VANDERKELEN, *Nos Gloires, suite, fin et au-delà*; F. VAN CAUWENBERGH, *Les livres d’histoire illustrés et leurs publics en Belgique. Influences et sources d’inspiration*; É. BOUSMAR, *L’abbé Schoonjans (1897-1976) et la vulgarisation de l’histoire, de la Faculté Saint-Louis à Nos*

Dans cette optique, le Musée royal de Mariemont a organisé les 9 et 10 novembre 2012 un colloque autour de cette série. Le focus a été mis sur les sources d’inspiration utilisées par les auteurs, leur méthode de travail, l’impact de la collection dans le milieu scolaire et familial belge ou encore la question de la pérennité de *Nos Gloires*. De façon plus globale, les chercheurs et spécialistes belges issus des principales universités francophones et néerlandophones du pays se sont interrogés sur les tendances de l’historiographie en Belgique et ses évolutions, de 1830 à nos jours. Son ambition était de faire le point sur la production historique belge, que celle-ci soit scientifique ou de vulgarisation, d’hier et d’aujourd’hui.

Les actes, abondamment illustrés, ont été publiés conjointement dans la collection des *Monographies du Musée royal de Mariemont* et des *Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des institutions de l’Université Saint-Louis-Bruxelles (CRHiDi)*<sup>1</sup>.

Gloires; P. FONTAINE, *Nos Gloires, de l’Âge du renne à Carausius. Une archéologie de la nation belge*; P. BERTRAND, *Le Moyen Âge dans Nos Gloires*; V. SOEN, *Grandeur ou déclin? Le 16<sup>e</sup> siècle habsbourgeois dans Nos Gloires*; C. BRUNEEL, *Nos Gloires, croquis du « siècle de malheur » et du « siècle gracieux »*; P. RAXHON, *L’ère des révolutions dans Nos Gloires. Époque désastreuse, heureuse ou glorieuse?*; A. COLIGNON, *1930-1945, ou quand Nos Gloires rendirent les armes...*; N. TOUSIGNANT, *L’Afrique imaginée de Nos Gloires*; A. WILKIN, *De Notger à Velbruck. La principauté de Liège, un défi pour Nos Gloires*; D. TOMBOY, *Comment enseigne-t-on de nos jours l’histoire de Belgique dans les écoles primaires et secondaires?*; J.-M. CAUCHIES, *Conclusions*].



Parallèlement au colloque, une exposition éphémère avait été organisée dans la salle carrée du Musée à destination de ses orateurs et de ses auditeurs<sup>2</sup>. Cependant, l'enthousiasme inattendu suscité par la problématique de la part des visiteurs et du service pédagogique a dicté son maintien pendant un mois entier. Compte tenu des circonstances, la présentation des objets n'avait pas donné lieu à des recherches scénographiques particulières. Elle s'inscrivait dans une ambiance industrielle dépouillée héritée d'une manifestation précédente organisée autour de la céramique contemporaine. Néanmoins, cette particularité s'accordait adéquatement au propos. L'espace était donc structuré par des étagères métalliques et des vitrines tables modernes. Au centre, une sélection d'aquarelles originales de Jean-Léon Huens entourait un exemplaire imprimé de la série *Nos Gloires*, et des archives s'y rapportant. Les richesses de la bibliothèque ont été mises à profit et ont été complétées par quelques prêts privés ciblés, comme d'anciennes notes de cours. Les

thématiques exploitées s'agençaient autour de réflexions et de travaux d'historiens, de l'*Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César* de Louis Dewez (1805-1807) à *L'Histoire de la Belgique pour les Nuls* de Fred Stevens et Axel Tixhon (2010), en passant par Godefroid Kurth, Henri Pirenne, ou encore Franz Cumont; la Révolution belge de 1830 était notamment illustrée par des lithographies contemporaines, un exemplaire de la première édition de la *Constitution belge* (1831), signé par les membres du Congrès national, ou encore des autographes; les fêtes jubilaires, l'enseignement, l'ancienne colonie complétaient le panorama<sup>3</sup>.

L'actualité du propos et ses développements n'ont laissé personne indifférent et répondaient, en outre, à une attente du service éducatif qui se l'est approprié en l'intégrant de manière plus pérenne dans ses programmes d'activités proposés aux groupes, qu'ils soient scolaires ou non.

Bertrand FEDERINOV



<sup>2</sup> Commissaires: Gilles Docquier et Bertrand Federinov.

<sup>3</sup> B. FEDERINOV, G. DOCQUIER, *À l'aune de Nos Gloires: mémoire et historiographie en Belgique depuis 1830: [guide du visiteur]*, Morlanwelz, 2012, [9] f.



# Du Nil à Alexandrie

## Histoires d'eaux

20 avril-29 septembre 2013

### Un partenariat

Cette exposition, fruit d'une série de fouilles archéologiques et d'études menées depuis plus de vingt ans par le Centre d'études alexandrines (CÉAlex), dirigé par Jean-Yves Empeur, célèbre fouilleur des vestiges du Phare d'Alexandrie, s'inscrivait dans le partenariat conclu entre le Musée et le Centre.

Itinérante, la manifestation a été présentée à Neuchâtel en 2009-2010 et au Mans en 2011-2012. Tout en reprenant le fil conducteur et les thèmes développés en Suisse et en France, la version mariemontoise différait par le choix des œuvres antiques et l'ajout d'une sélection de cartes, de livres anciens, d'autographes d'égyptologues et de photographies d'Alexandrie et du Nil.

### Une scénographie riche

Par le biais d'une scénographie audacieuse, le visiteur était convié à suivre le cours du Nil, matérialisé par une gigantesque carte disposée sur le sol, jusqu'à Alexandrie; à se familiariser avec le fleuve, son histoire et à saisir les tenants et les aboutissants de la problématique de l'eau à Alexandrie, de l'Antiquité à nos jours.

L'histoire du fleuve, dans ses rapports avec la métropole égyptienne était illustrée par de nombreux témoignages: gravures, plans, objets archéologiques, mais aussi par des maquettes de citernes mises au jour par l'équipe du CÉAlex. Des modèles réduits de machines à eau permettaient d'approcher le fonctionnement d'une vis d'Archimède, d'une sakieh et d'un chadouf, qui sont autant d'outils essentiels pour l'acheminement de l'eau.

L'exposition était complétée d'antiquités pharaoniques et gréco-romaines prestigieuses ou inédites, issues des collections de Mariemont de prêts accordés par onze musées et trois pri-

vés belges, français et néerlandais (Louvre; Rijksmuseum van Oudheden de Leyde; Allard Pierson Museum d'Amsterdam; Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles; Museum aan de Stroom à Anvers; Stedelijk Museum à Lokeren; Grand Curtius à Liège...).

Objets archéologiques, sculptures, monnaies, textiles coptes, céramiques, gravures... se succédaient. Parmi eux, signalons dix monnaies en or, argent ou bronze à l'effigie des Ptolémées (Bibliothèque royale de Belgique-Cabinet des Médailles), deux modèles de bateau en bois polychromé de plus d'un mètre de long datant du Moyen Empire (Musées royaux d'art et d'histoire), une plaquette de faïence provenant du palais de Ramsès II, de la XIX<sup>e</sup> dynastie (Musée du Louvre) ou encore une superbe gourde de Nouvel An en faïence datant de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (Fondation Custodia, Collection Frits Lugt, Paris).

L'exposition présentait aussi, pour la première fois en Belgique, des reproductions à l'échelle 1/5 de deux statues d'Isis et de Ptolémée découvertes dans la rade d'Alexandrie parmi les ruines du célèbre Phare, l'une des Sept Merveilles du monde antique. Ces colosses, mesurant plus de huit mètres de haut, se trouvaient à proximité du célèbre monument de façon à être vus des navigateurs pénétrant dans le port.

### L'eau à Alexandrie

Pendant plusieurs siècles, Alexandrie fut la métropole économique et culturelle la plus importante de la Méditerranée. La ville qui abritait le *Museion*, la Bibliothèque et le célèbre Phare, était confrontée depuis sa création à un enjeu crucial: l'approvisionnement en eau douce.

Avec la fondation d'Alexandrie en 331, Alexandre le Grand a ouvert la terre des pharaons au monde grec. La cité est installée sur des assises rocheuses solides lui permettant de résister à l'inexorable enfoncement touchant les autres villes côtières érigées sur les terres meubles du Delta. Si, dans un premier



temps, les puits creusés dans la roche suffisent à pourvoir aux besoins en eau douce et que la proximité du lac Mariout offrait un espace navigable permettant de rejoindre le Nil, cet éloignement du fleuve s'est rapidement avéré problématique d'un point de vue politique, commercial et hydrique. Ptolémée I<sup>er</sup> a donc ordonné la création d'un canal reliant le Nil à la ville. Grâce à cela, il affirmait la nature égyptienne d'Alexandrie, tout en améliorant la fluidité du trafic commercial et l'approvisionnement de la ville en eau douce.

L'eau passait alors dans des puits et des canalisations souterraines creusées dans le grès dunaire qui agissait comme un filtre. Ces hyponomes, à l'architecture ingénieuse, démontrent la connaissance éprouvée des ingénieurs grecs quant au paysage hydrologique de la côte et de son sous-sol.

Après le tsunami dévastateur du 21 juillet 365, qui a détruit près d'un tiers de la mégapole, Alexandrie est entrée dans une période de troubles hydriques et, au début de l'ère byzantine, la problématique de l'eau était devenue très préoccupante. Une solution y a été apportée grâce à la construction de grandes citernes publiques, véritables cathédrales souterraines. La conquête arabe a apporté une restructuration profonde de la

ville où le programme hydraulique occupait une place importante. C'est alors que les grandes citernes à étages, dont la construction s'inspirait directement de celles de Constantinople, ont été construites. Elles sont restées en usage jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle.

### Une redécouverte autour de la Réserve précieuse

Une section de l'exposition dédiée aux cartographes, aux récits des voyageurs, datant du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, et à la littérature jeunesse se déployait également autour de la Réserve précieuse.

Des autographes d'égyptologues réputés tels Jean-François Champollion, Auguste Mariette ou Jean Capart s'y retrouveraient aux côtés d'ouvrages signés Jean Thevenot, Bernard de Montfaucon, Henry Morton Stanley et David Livingstone, ou encore la comtesse belge Juliette de Robertsart. Sans oublier des cartes tirées de l'*Atlas* de Mercator ou un exemplaire de l'édition originale de la célèbre *Description de l'Égypte*, publiée à partir de 1809 à la suite de l'expédition menée en Égypte par Napoléon Bonaparte, en 1798<sup>1</sup>.

Arnaud QUERTINMONT

<sup>1</sup> A. QUERTINMONT (dir.), *Du Nil à Alexandrie. Histoires d'eaux*, Morlanwelz, 2013, 190 p.

# L'Âge de l'Éternité

## La donation Yves et Yolande Boël

4 mai-29 septembre 2013

Le Musée royal de Mariemont a bénéficié depuis son inauguration du soutien de généreux mécènes sensibles au développement de ses activités et de ses collections. Parmi eux, plusieurs membres de la famille Boël s'y sont distingués. Il y a plus d'un siècle déjà, Pol-Clovis Boël et Raoul Warocqué siégeaient ensemble à la Chambre des représentants. Tous deux partageaient une vision progressiste et libérale de la société. Pol-Clovis Boël a présidé la Commission du Domaine de Mariemont chargée de veiller à

l'exécution du legs Warocqué, et a soutenu la création et le développement de l'association des Amis de Mariemont, dont les actions de mécénat sont plus que jamais essentielles.

Yves Boël a emprunté les traces de son aïeul en s'impliquant personnellement dans la Commission administrative du Domaine, et auprès des Amis, dont il a été administrateur. En 2010, il décide de confier sa prestigieuse collection d'antiqui-





tés méditerranéennes, préhispaniques et extrême-orientales, patiemment constituée avec son épouse Yolande d'Oultramont. Collectionneur érudit, il était un amoureux des formes simples et intemporelles réparties selon trois thèmes: la pureté formelle, la silhouette animale et la figure humaine.

À côté des civilisations déjà représentées dans les collections mariemontoises, la donation Boël contient un remarquable ensemble d'œuvres de l'Amérique préhispanique. Par leur

geste, Yves et Yolande Boël ont amorcé une orientation nouvelle et bienvenue aux ensembles réunis par Raoul Warocqué.

Pour permettre au public de découvrir la collection dans son intégralité, elle a été présentée dans la salle carrée du musée avant de rejoindre les espaces d'exposition permanente auxquels elles sont rattachées. Quant aux œuvres provenant de l'Amérique précolombienne, elles seront soumises à une réflexion et à une étude approfondie avant de trouver la place définitive qui leur revient<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C. NOPPE, B. GOFFIN (dir.), *L'Âge de l'Éternité. La donation Yves & Yolande Boël*, Morlanwelz, 2013 (*Trésors de Mariemont*, 4), 127 p.

# ARTour

## Clémence Van Lunen

### Sculptures # Métamorphoses

17 mai-1<sup>er</sup> septembre 2013

Cette exposition coproduite par le Musée royal de Mariemont et le Centre Keramis (La Louvière) s'inscrivait dans le programme de la 9<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain ARTour – Patrimoine et création.

Durant deux mois, musées, sites, édifices remarquables et espaces publics de la région du Centre, mettent en valeur les travaux de créateurs contemporains. Les expositions, installations et créations originales ainsi proposées s'offrent aux amateurs, aux promeneurs, aux amoureux d'architecture, aux passionnés d'art contemporain, et tentent d'entrer en résonance avec la spécificité des espaces dans lesquels elles s'intègrent et invitent à découvrir.

En 2013, ARTour s'est choisi pour thème *les Métamorphoses*. L'exposition de Mariemont entendait monter les œuvres de plusieurs plasticiens céramistes d'envergure internationale traitant de la corporalité, à savoir Stephan Hasslinger (Allemagne), Françoise Vergier (France), Françoise Qardon (France), Farida Le Suavé (États-Unis), Johan Creten (Belgique), Pascal Convert (France), Wayne Fisscher (États-Unis), Kim Simonson (Finlande) et Elsa Sahal (France).

Parallèlement, Clémence Van Lunen, qui avait déjà exposé des œuvres au musée en 2005 dans le cadre de l'exposition *D'Immatériels lendemains. Porcelaines de Tournai–Porcelaines d'aujourd'hui*, a été mise à l'honneur dans l'ensemble du hall. Ses nouvelles œuvres, en adéquation parfaite avec le thème de la Biennale répondaient aussi aux collections asiatiques du musée. Paysage chinois, Cascades, Djinn, Dragon, La vague, cadraient parfaitement à l'idée du paysage chinois. Le surprenant vase (hu) à couvercle-montagne (Ac.89/10) des Han occidentaux (206 av. J.-C.) des collections de Mariemont était en dialogue avec les céramiques contemporaines.





À côté de ces œuvres réalisées entre 2009 et 2010, Clémence Van Lunen a dévoilé ses dernières créations: des fleurs monumentales aux couleurs acidulées, aussi attirantes qu'inquiétantes, discours visionnaire sur notre civilisation menacée par le dérèglement de l'écosystème mondial (2012).

Le catalogue rédigé conjointement par Catherine Noppe et Ludovic Recchia forme le 5<sup>e</sup> tome de la collection *Arts céramiques contemporains*<sup>1</sup>.

Ludovic RECCHIA

<sup>1</sup> C. NOPPE, L. RECCHIA, *Clémence van Lunen. Sculptures # Métamorphoses*, Morlanwelz, 2013 (*Arts céramiques contemporains*, 5), 48 p.



2013-2014

# Remake

## Le livre et la céramique en question

25 octobre 2013-2 février 2014

L'exposition *Remake*, présentée dans la galerie de la Réserve précieuse et la salle carrée, aborde l'appropriation comme processus de création. Les œuvres contemporaines sélectionnées en sondent les mécanismes dans les domaines du livre d'artiste et de la céramique<sup>1</sup>.

Initiée par l'Atelier du Livre de Mariemont, l'exposition met en dialogue créations contemporaines et œuvres anciennes issues de la Réserve précieuse et de la section Industries d'art du Musée. Différentes formes de réappropriation sont ainsi illustrées, spectaculaires ou plus discrètes, humoristiques ou graves, toutes interpellantes; côté céramique par le travail d'artistes tels que

Nicolas Bovesse, Cathy Coëz, Johan Creten, Christian Gonzenbach, Lucile Soufflet... ; côté livre par celui de Jérémie Bennequin, Christian Boltanski, Marcel Broodthaers, Eva Evrard, Claire Morel, Edward Ruscha, Yann Sérandour, Bernard Villers... ainsi que par celui des participants de l'Atelier du Livre.

Le terme *remake* est emprunté au langage cinématographique et plus particulièrement au contexte américain d'Après-Guerre. Il s'est ensuite étendu à toute nouvelle version d'une œuvre, devenant un synonyme de reprise, copie, adaptation, remaniement ou reconstruction. Dans la céramique et le livre, ce phénomène d'activation d'une référence passée est particulièrement



<sup>1</sup> Commissaires: Nadia Corazzini, Marie-Blanche Delattre, Sofiane Laghouati, Anne-Françoise Rasseaux, Ludovic Recchia.



bien illustré. Il se concentre sur deux pôles: la matérialité et l'immatérialité. Le premier s'attache aux données formelles: techniques, matériaux, styles, modes de fabrication. Il donne à voir, de façon parfois étonnante. Le second interroge le sens, infiltre l'intangible: fonctionnalité, intention, interprétation, mémoire collective ou individuelle, polysémie.

Si l'appropriation se manifeste dans le champ artistique depuis longtemps par l'imitation, la contrefaçon, la parodie, le pastiche ou le plagiat, elle explore de nouvelles voies à partir des années 1960. À l'aube de cette époque « postmoderne » qui revendique la fin des idéologies et des grands courants artistiques, de nombreux plasticiens vont préférer aux genres reconnus (peinture, gravure, sculpture) de nouveaux supports et matériaux. C'est ainsi que naissent de nouvelles expressions de la céramique et du livre, tous deux situés à la frontière entre l'usuel et l'exceptionnel, entre l'unique et le multiple. Dans le domaine de la céramique, les plasticiens, en phase avec les traditions technologiques qui ont forgé la discipline et son ima-

ginaire, jonglent avec les formes et les décors du passé pour composer des créations nouvelles et originales. Dans le domaine du livre, l'art de l'appropriation est particulièrement marqué par l'évolution des modes de consommation et de production, notamment celle des techniques d'impression. Le livre est revisité en tant que contenant et en tant que contenu: formes, formats, textes, lectures, références littéraires ou artistiques, copyright et « copyleft »...

En croisant époques et disciplines, l'exposition révèle un passé qui a « infusé » et continue à nourrir le présent.

Clin d'œil au lecteur, le catalogue joue la carte de la réappropriation et se glisse dans la « peau » d'un cahier Atoma<sup>2</sup>. Directement reconnaissable par l'utilisateur belge qui le côtoie depuis l'enfance, le cahier – détourné – devient catalogue tout en conservant le principal trait de génie de son invention: la mobilité des pages.

Anne-Françoise RASSEAUX

<sup>2</sup> N. CORAZZINI, M.-B. DELATTRE, S. LAGHOUATI, A.-F. RASSEAUX, L. RECCHIA, *Remake. Le livre et la céramique en question*, Morlanwelz, 2013, 144 p.

# Trésors ?/Trésors ! Archéologie au cœur de l'Europe

10 mai-30 novembre 2014

L'exposition, présentée en partenariat avec la Direction de l'Archéologie du Service public de Wallonie (Belgique)<sup>1</sup> et l'Inrap (France) dans le cadre de l'Année de l'archéologie en Wallonie, a bénéficié d'un travail de recherche d'envergure initié en 2008 par la conservatrice et les équipes d'archéologues et de chercheurs actifs en Wallonie. En 2013, les archéologues œuvrant sur le tracé du futur canal Seine-Nord Europe (Inrap) ont intégré le comité d'accompagnement scientifique pour que l'exposition puisse répercuter les découvertes réalisées dans le Nord de la France au cours des dernières années. Un ouvrage scientifique, édité chez Safran, a été publié en collaboration avec Gilles Docquier. Son propos est, d'une part, de décrypter des pièces significatives de chaque période et de cerner les valeurs et réseaux des communautés qui les ont façonnées, du Paléolithique à nos jours et, d'autre part, d'expliquer les voies d'interprétation contribuant à la compréhension des faits du passé: sciences de la terre, imagerie et cartographie, expérimentation, étude de l'artisanat, du bâti, des archives, de l'iconographie<sup>2</sup>...



## Concept

L'exposition se voulait accessible à tous. Elle s'adressait aussi bien au grand public, intéressé, curieux mais non connaisseur qu'au visiteur plus expérimenté, déjà familier de la discipline. Son propos était triple. Il s'agissait d'abord de présenter dans une perspective européenne les découvertes archéologiques issues d'un territoire englobant le Nord de la France et le Sud de la Belgique. Ensuite, c'est le caractère exhaustif de la recherche archéologique qui était valorisé, en n'excluant aucune donnée, ni aucun artefact, y compris ceux parmi les moins « exposables ». Enfin, c'est la richesse et la complexité de la discipline de terrain, dans le cadre d'une recherche programmée ou préventive, mais aussi en laboratoire, qui ont été expliquées.

## Parcours

L'exposition s'articulait autour d'un espace central et de quatre salles rayonnantes.

Dans l'espace central, le parcours se voulait chronologique, partant de la Préhistoire au 21<sup>e</sup> siècle. Chaque période<sup>3</sup> était matérialisée par un groupe de vitrines physiquement reliées entre elles par des blocs oranges et signalées par un panneau présentant ses principales caractéristiques. Au sol était déroulée une ligne du temps, orange elle aussi. Un cartouche où était inscrite la désignation de la période, placé au sein de la série de dates lui correspondant, permettait au visiteur de se repérer dans la chronologie. Une pièce emblématique a été choisie pour chacune des périodes. Elle était présentée

<sup>1</sup> En particulier les archéologues de la Direction de l'Archéologie – Direction extérieure Hainaut 1, sous la direction de Martine Soumoy (Service public de Wallonie-DGO4), avec la collaboration des archéologues de la Direction de l'Archéologie, sous la direction de Jean Plumier (SPW-DGO4).

<sup>2</sup> M. DEMELENNE, G. DOCQUIER (éd.), *Trésor?/Trésor! Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, 2014, 316 p.

<sup>3</sup> Paléolithique, Néolithique, âge des métaux, époques romaine et mérovingienne, Moyen Âge, Temps modernes, époque contemporaine.



conjointement avec un ou plusieurs objets de la même époque et provenant d'ailleurs en Europe du Nord-Ouest, offrant au visiteur la possibilité de confronter visuellement les réalisations « endogènes » à celles d'autres sites européens et, implicitement, d'appréhender l'étendue ou le dialogue des cultures à un moment déterminé. Ainsi, par exemple, le mobilier découvert dans les nécropoles mérovingiennes du Hainaut belge, comme celles de Trivières<sup>4</sup> ou de Viesville<sup>5</sup>, a été disposé à côté d'objets issus de la nécropole de Bassecourt (Suisse, Jura) prêtés par le Musée de Delémont, démontrant une parenté formelle significative.

Trois des salles rayonnantes étaient consacrées à une thématique en lien avec la pratique de l'archéologie en tant que métier et discipline scientifique : l'occupation pérenne sur les sites, l'étude post-fouilles, l'archéologie urbaine. Quant à la quatrième, elle introduisait à la seconde partie de l'exposition, présentée au rez-de-chaussée du musée, et intitulée *Archéologies imaginaires*<sup>6</sup>. Elle se plaçait à la jonction entre le fait archéologique et contemporain, et permettait d'approcher l'archéologie comme inspiration à l'art contemporain et non plus comme discipline scientifique de recherche.

<sup>4</sup> G. FAIDER-FEYTMANS, *Les collections d'archéologie régionale du Musée de Mariemont*, t. II, *Les nécropoles mérovingiennes*, Morlanwelz, 1970.

<sup>5</sup> M. DENIS, G. DUMONT, « L'époque mérovingienne en Hainaut. Regards sur deux fouilles récentes », in M. DEMELENNE, G. DOCQUIER (éd.), *Trésor?/Trésor! Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, 2014, p. 100-115.

<sup>6</sup> Commissaires: Anne-Françoise Rasseaux et Nadia Corazzini.



## Mobilier

Le mobilier présenté comptait environ 400 objets ou lots, répartis en 70 vitrines et supports environ. Près de la moitié provenaient de collections archéologiques appartenant aux services d'archéologie de Wallonie (40%) et de France (7%). Une autre source importante étaient les collections muséales belges, représentant 40% du mobilier (dont un quart issu des collections propres de Mariemont), le reste se répartissant entre collections privées (7%), services d'archives (4%) et collections muséales étrangères (Suisse, 2%). Les matériaux et

techniques représentés étaient multiples: lithiques, céramiques, objets métalliques (orfèvrerie, monnaies, parures, outils...), documents iconographiques, archives, tableaux, cartes et plans anciens... Cette diversité a imposé un dialogue constant entre le commissariat<sup>7</sup>, la Régie des Collections<sup>8</sup> et le scénographe<sup>9</sup> visant la cohérence au niveau conceptuel, visuel et de la conservation préventive.

La systématisation de la confrontation entre objets issus du territoire de base et pièces venues d'ailleurs en Europe matérialisaient le concept initial de l'exposition, consacré aux communautés culturelles, leur mobilité et leur étendue.

<sup>7</sup> Le commissariat a été assuré par Marie Demelene, conservatrice de la section d'archéologie régionale et domaniale du Musée, assistée d'Amandine Pierlot.

<sup>8</sup> L'équipe de la Régie investie dans l'exposition était composée, entre autres, d'un restaurateur, Philippe Englebert, et de deux historiens de l'art, Alexis Sonet et Marie Dufaye.

<sup>9</sup> La scénographie a été confiée à l'architecte Frédéric de Smedt, soumissionnaire extérieur mandaté dans le cadre de l'exposition. L'agence de graphisme *Ideogram* a été étroitement associée au travail.

Le renvoi aux cartes situant les lieux d'origine des objets, les textes des cartels développés et des panneaux didactiques déclinant le propos en fonction des époques, renforçaient l'objectif.

L'assemblage des vitrines en blocs de volumes variables, le plus souvent jointifs ou proximaux, permettait la liaison intuitive entre objets issus d'une même période. La cohérence visuelle était notamment assurée par la couleur orange

utilisée, par exemple, dans le lettrage, la signalétique au sol, les supports didactiques et les cloisons perméables entre sections périodiques de l'espace central figurant les filets de sécurité typiques des chantiers archéologiques.

Quant à la conservation préventive, elle a été mise en perspective à chaque étape de conception et de réalisation du parcours, tenant compte à la fois de l'architecture du musée, des salles, et de la présentation des individus.

Marie DEMELENNE

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# Archéologies imaginaires

## Une exposition dans l'exposition

### *Trésor?/Trésor! Archéologie au cœur de l'Europe*

10 mai-30 novembre 2014

En outre je me suis bien gardé de préciser et d'identifier les objets et les scènes choisis afin, non pas de renseigner mais d'ouvrir la vue, de rester au seuil de la surprise, et de s'affranchir de ce que l'histoire de l'art et des sciences a rendu nécessaire: l'explication avant l'attrait.

Alan HUMEROSE (2007)

L'Atelier du Livre de Mariemont est à la fois un espace de formation et de création. Soucieux de travailler en résonance avec le Musée dont il est issu, il sonde volontiers ses thématiques d'exposition. L'archéologie européenne dont traite *Trésor?/Trésor!* trouve ainsi un prolongement—inattendu

peut-être, pertinent certainement—dans les *Archéologies imaginaires*<sup>1</sup>. L'exposition donne à voir des livres (livres de créateurs de l'Atelier, livres d'artistes, livres curieux, livres jeunesse) et des installations. Habituellement invisibles, les documents sont sortis de la Réserve précieuse de Mariemont mais aussi de



<sup>1</sup> Commissaires: Anne-Françoise Rasseaux, Nadia Corazzini.

collections privées ou publiques telles que le CLA (Collection de livres d'artistes, biblio- et ludothèques de Watermael-Boisfort) ou le Centre de littérature jeunesse André Canonne (Réseau louviérois de Lecture publique)<sup>2</sup>.

Si l'archéologie relève aujourd'hui des sciences humaines et, de plus en plus, de celles dites exactes, elle investit aussi depuis longtemps la dimension sensible de la fascination, celle de l'émerveillement déclenché par le vestige et leur corollaire : l'imaginaire. L'idée-même de la quête, de l'enquête, celle de la découverte, de la trouvaille ou encore du trésor ont motivé bien des explorations. Parmi celles-ci, la création—celle du livre d'artiste en particulier—qui s'intéresse à la trace matérielle et la retrouve, l'enregistre, l'interprète.

Dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'art contemporain convoque les sciences sur un mode fictif et se met au service de la conservation de témoins de l'activité humaine. Ainsi, à l'instar des archéologues qui « font parler » des objets anciens, certains créateurs s'intéressent-ils à des vestiges contemporains. Obsolètes, abîmés, quelconques, ceux-ci ont parfois perdu leur fonction première mais restent empreints de quotidienneté. Ils n'appartiennent plus au présent mais ne relèvent pas encore d'un passé digne d'être étudié par des spécialistes. Ils s'inscrivent dans une strate de temps singulièrement floue, dans un « vide archéologique » où s'immisce l'imaginaire des créateurs. Art et archéologie y dialoguent sur le mode du questionnement, du récit ou encore du discours scientifique décalé. Les typologies d'objet,

les lieux et les circonstances de découverte y sont multiples.

L'approche des plasticiens alimente différents points de vue sur l'archéologie. Ceux-ci structurent l'exposition: le temps ou le rapport au passé et au futur anticipé; le souvenir ou la mémoire individuelle jalonnée d'objets; le récit ou l'archéologie racontée, le déchet ou le processus de vieillissement entamé; l'inventaire ou le travail de conservation en cours; l'anecdotique ou l'ordinaire mis au jour.

Se jouant des contraintes d'objectivité, d'exhaustivité et d'authenticité qui balisent les sciences, les plasticiens abordent des chantiers multiformes et en exhument de précieuses reliques. Les ruines de Bourgogne de Lara Almarcegui, le Collector de Francis Alÿs, les itinéraires de Stanley Brouwn, les cadeaux d'anniversaire de Sophie Calle, les ballons d'Éric Dederen, les dessins téléphoniques de Jochen Gerner, le *Déjeuner sous l'herbe* de Daniel Spoerri, la garde-robe de Marie Van Roey et Christèle Simonard, les chutes d'atelier de Bernard Villers... testent les limites, parfois floues, entre mémoire et imagination.

À travers une série de photographies, l'affiche-catalogue de l'événement propose une déambulation dans l'exposition éponyme<sup>3</sup>. Au verso sont rassemblés textes et notices ainsi que des photographies de créations de l'Atelier du Livre. Elle peut être affichée ou transformée en livre-accordéon.

Anne-Françoise RASSEAUX

<sup>2</sup> A.-F. RASSEAUX, « Collectes de surface [inventoriées] », in M. DEMELENNE, G. DOCQUIER (dir.), *Trésor?/Trésor! Archéologie au cœur de l'Europe*, Bruxelles, 2014, p. 172-181.

<sup>3</sup> N. CORAZZINI, A.-F. RASSEAUX, *Archéologies imaginaires*, Morlanwelz, 2014. 1 affiche.



# L'ombilic du rêve

## Rops, Klinger, Kubin & Simon

28 février-31 mai 2015

*Chaque rêve comporte au moins une partie qui ne peut être creusée jusqu'à son fondement, comme un nombril, un ombilic qui le met en relation avec l'inconnu.*

Sigmund FREUD, *L'interprétation des rêves.*

Présentée dans le cadre de *Mons2015* au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris (24 septembre 2014-4 janvier 2015), puis au Musée royal de Mariemont, l'exposition a mis à l'honneur quatre grands artistes, Félicien Rops (1833-1898), Max Klinger (1857-1920), Alfred Kubin (1877-1959) et Armand Simon (1906-1981), dont les œuvres, mises en dialogue et en confrontation, témoignent des préoccupations et des turpitudes de notre modernité.

L'exposition a exploré les correspondances, mais aussi les spécificités propres à chacun des créateurs, entre visions oniriques ou hallucinées du monde. Mises en dialogue et en confrontation, ces œuvres témoignent des préoccupations et des turpitudes de notre modernité.

Autour de cinq thématiques—qui sont aussi celles de la psychanalyse et de la littérature—le rêve, le féminin, l'éros, la mort ou encore « l'inquiétante étrangeté » (*Unheimlich*), l'exposition se voulait un reflet des changements culturels et sociaux qui ont marqué l'Europe au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Au-delà de partenariats internationaux (Autriche, Pologne, France), réunissant près de trois cents pièces, la manifestation était l'occasion de découvrir la très riche collection d'œuvres de Félicien Rops du Musée royal de Mariemont, dont la plupart sont peu connues du grand public<sup>1</sup>. Quatre espaces étaient également dédiés à un des aspects de la vie de chaque artiste et à leur rapport avec les arts. Conçue comme un parcours labyrinthique, les œuvres étaient en dialogue et en confrontation autour de thématiques complémentaires qui sont aussi topiques de la littérature et de la psychanalyse. En outre, quatre salles éclairaient naturellement l'un des aspects de la vie ou de l'œuvre de chaque artiste. Couvrant la période allant de la

fin du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, elle éclairait à travers quatre visions fantasmatiques et hallucinées du monde, les transformations profondes de l'Europe. Si on leur connaît d'augustes prédécesseurs, comme Breughel, Bosch et en particulier Goya, les quatre artistes à l'honneur ont créé des œuvres qui révèlent des liens évidents et des préoccupations communes. L'idée maîtresse n'était pas de forcer la rencontre entre elles mais, à la faveur des diverses thématiques, de montrer comment se construit un héritage ou, au contraire, comment s'exprime une singularité ou les motifs d'une époque. Chaque thème agit comme un révélateur d'une dimension particulière chez les quatre artistes: Rops est très présent sur la thématique de l'érotisme, Klinger interroge davantage les représentations du féminin, tandis que la mort hante l'univers de Kubin et « l'inquiétante étrangeté », celle de Simon. Quant au rêve, qui ouvre l'exposition, il suggère la présence en filigrane d'une cinquième personnalité: celle de Sigmund Freud.

### Le rapport à Freud

Fruit de quatre années d'un travail soutenu, *L'Interprétation des rêves (Die Traumdeutung)* de Sigmund Freud est publiée en 1899, mais datée de 1900, pour s'inscrire symboliquement dans le siècle nouveau. Dans cet ouvrage, Freud s'applique la méthode d'analyse qu'il préconise. S'il y a bien un rêve *princeps* chez lui, inaugural en ce qu'il ouvre le chemin aux voies/voix de l'inconscient, c'est celui de « l'injection faite à Irma ». Mais ce rêve marque aussi les limites de sa méthode.

<sup>1</sup> <http://rops.mariemont.eu>



Il désigne cette résistance à l'analyse de la matière onirique par une étrange formule: « l'ombilic du rêve ». Ainsi, l'ombilic du rêve est la limite: il est un paradoxe, voire une aporie, d'un « lien sur coupure » qui témoigne de ces choses qui nous précèdent, nous accompagnent, parfois nous hantent, d'un « réel » auquel nous n'avons pas pleinement accès. L'une des grandes avancées de ses travaux est de ne pas séparer complètement l'activité psychique de l'individu (rêves, pulsions ou désirs secrets) de la vie éveillée. Comme « l'écran » qui cache ou permet de projeter, « l'ombilic du rêve » est à la fois limite interprétative de nos imaginaires et support de nos propres représentations, de nos propres projections fantasmatiques. À travers le cas particulier d'un Freud patient/analyste s'exprime aussi un changement de paradigme: la mise en évidence d'un espace de porosité entre les réalités sociales et culturelles et les « réalités » de nos consciences et de nos imaginaires individuels et collectifs.

### L'ombilic du rêve chez Rops, Klinger, Kubin, Simon

Les dessins et gravures des quatre artistes jouent avec les mêmes frontières. Ils expriment à leur manière un « ombilic du rêve » où se manifestent les trémulations de la vie intérieure comme la violence de la vie collective. Un « ombilic du rêve » où se révèlent les tabous moraux, sociaux voire le jeu des conventions.

Si Félicien Rops préside ce singulier quatuor, c'est que son œuvre, réputée cru, témoigne d'une époque qui, tout en précédant l'avènement de la psychanalyse, de la psychologie et de la psychiatrie, en révèle assurément les soubassements et en annonce l'émergence. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que Freud voit dans une version de *La Tentation de saint Antoine* de Rops la manière dont le travail du « refoulé, dans ses retours, émerge de l'instance refoulante elle-même ».

Max Klinger est, par contre, contemporain de Freud: son œuvre, comme la suite de dix gravures *Paraphrases sur la découverte d'un gant*, serait en quelque sorte le pendant graphique d'éléments clefs mis en exergue par les théories de Freud.

Maître incontesté du renouveau de la gravure, Klinger sera comme son aîné namurois, un des modèles d'Alfred Kubin qui a « appris à connaître tout l'œuvre dessiné de Klinger, Goya, Groux, Rops, Munch, Ensor, Redon et d'autres artistes comparables à qui ma faveur allait à tour de rôle et dont, ici ou là, quoique inconsciemment, je subis alors l'influence ».

Artiste à l'écart, y compris parmi les surréalistes de Belgique, Armand Simon se dédie au dessin en découvrant *Les Chants de Maldoror*, qu'il dit avoir lus avec « cette impression de toucher quelque chose de dangereux et d'interdit ». Pendant plus de quarante ans, il dessinera sans discontinuer, sous l'égide d'un Lautréamont: « Ducasse n'écrit pas autrement passant d'un moment extra coutumier au cœur du plus affolant onirisme »<sup>2</sup>.

Sofiane LAGHOUATI

<sup>2</sup> S. LAGHOUATI (dir.), *L'Ombilic du rêve: Rops, Klinger, Kubin, Simon*, Bruxelles-Morlanwelz, 2014, 247 p.

# Le Livre

## Variations et déclinaisons III

28 février-31 mai 2015

L'Atelier du Livre de Mariemont, créé en 1991, constitue, au sein de l'institution muséale, un pôle de création à part entière. S'appuyant sur un programme de formations combinant stages ponctuels et ateliers permanents, il permet aux amateurs comme aux professionnels de s'initier ou de se perfectionner aux techniques artisanales et artistiques du livre. Il présente, à travers des expositions thématiques liées à l'actualité du Musée, les créations de ses participants. Depuis 2006, le cycle intitulé *Le Livre. Variations et déclinaisons* propose un état des lieux des productions initiées au cours des différents stages et ateliers.

Le troisième volet des *Variations et déclinaisons* offre un riche éventail de formes, de matières et de concepts où le livre s'est décliné comme support de recherches plastiques. Reliures crisscross, à l'oignon ou à plats rapportés, livres en feutre ou reliures textiles, calligraphies, gravures sur bois, sur gomme ou autres techniques d'impression, les ouvertures sur le livre sont multiples et témoignent de la pluridisciplinarité des enseignements proposés. Se former à l'Atelier du Livre, ce n'est pas seulement se confronter à l'apprentissage d'une technique mais c'est aussi la possibilité de découvrir la pratique d'un formateur, ses connaissances et son regard sur l'objet. Parmi la centaine de pièces exposées, nombreux sont ceux qui ont été initiés pendant un stage, reflétant des approches techniques spécifiques.

Trois exemples de collaborations témoignent ici de la pluridisciplinarité encouragée. Dans son travail de relieur, Yasmina Aboudarr investit le texte-source pour en proposer une autre lecture. Son œuvre monumentale *Caligula* a été acquise par le musée en 2014. Les vingt-deux volumes de l'installation, en rassemblant chacun les répliques d'un seul et même personnage, déconstruisent une mise en page traditionnelle et donnent un accès nouveau au texte de Camus. La reliure « à la Bradel » comprend par ailleurs un système de glissière permettant de superposer les volumes et d'ainsi obtenir une hauteur de 170 cm, taille présumée de *Caligula*. Dans le sillage de l'acquisition de cette œuvre pour les collections

bibliophiliques de la bibliothèque, l'Atelier a trouvé pertinent de proposer à Yasmina Aboudarr la direction d'un stage de création. Intitulé *Du texte au livre*, il avait pour objectif d'amener les participants à aborder la relation contenant-contenu, à questionner le sens du texte, la forme du livre et sa manipulation. Chacun s'est approprié le discours et les codes d'un livre existant pour en finaliser un autre, grâce à l'apprentissage de plusieurs techniques simples de reliure. *Sur les traces de La Fontaine à Bruxelles* a été conçu par Henri Gillaerts dans le cadre de ce stage.



Plasticienne et éditrice, Isabelle Francis explore les formes d'apprentissage: l'observation, la répétition, la reproduction, la copie, l'expérimentation, la disparition, la réflexion, le conditionnement et tout ce qui en découle. À l'Atelier du Livre, elle propose des stages en lien avec la matérialité du livre, son animation, son volume et sa construction. Le livre carrousel, variante de l'accordéon, en est un exemple. Cette approche, tout en s'interrogeant sur le livre-objet et l'exploration de la 3D, permet de travailler le collage et la découpe de motifs simples et stylisés pour installer une narration visuelle ou créer des effets esthétiques. Le livre carrousel de Marie-Anne Gueur a été réalisé suite à un stage donné par Isabelle Francis.



Benjamin Elbel est un relieur et *designer* du livre français installé aux Pays-Bas. Le formateur s'intéresse à l'aspect expérimental de la reliure. Chercheur, il développe ses propres assemblages et les enseigne à travers le monde. La reliure « à l'oignon » est une technique qui, au lieu d'aller d'une extrémité à l'autre du livre, débute au centre et grandit vers l'extérieur, à la façon d'une plante qui se développe. Dans cette variante « à cahier unique », c'est l'onglet sur lequel est cousu le cahier central qui se développe en couches successives jusqu'à former des mors dans lesquels viendront se loger les plats de la couverture. Du fait des différentes couleurs de l'onglet, un motif graphique est obtenu sur les tranches de tête et de queue, donnant au livre un caractère particulier. La reliure en plein cuir présentée par Christine Van Turnhout a été réalisée lors d'un stage donné par Benjamin Elbel.

À travers une série d'entrevues filmées, l'exposition permet de « rencontrer » certains formateurs de l'Atelier. Ces portraits, évoquant savoir-faire, pédagogie, souvenirs et anecdotes, dévoilent indirectement les spécificités du centre de formation : un lieu, des liens, le croisement d'enjeux patrimoniaux et de créations contemporaines. Les interviewés se sont prêtés au jeu de la conversation en présence d'une caméra<sup>1</sup>.

La manipulation accompagnant la découverte du livre, certaines vitrines sont ouvertes lors de visites guidées, pour apprécier contenant, contenu, travail de reliure et de construction, déroulement d'un récit.

Une affiche-catalogue proposant les visuels et les notices des œuvres exposées a été publiée pour la circonstance<sup>2</sup>.

État des lieux, l'exposition suscite, subtilement, au-delà de la présentation des réalisations de l'Atelier du Livre, de nouveaux désirs, d'autres appétits, de nouvelles envies de créations.

Anne-Françoise RASSEAUX



<sup>1</sup> Nous leur avons posé les mêmes questions, dans un ordre éventuellement identique: Comment votre collaboration avec l'Atelier du Livre a-t-elle débuté? Quel en est l'élément déclencheur? Quelles sont pour vous les spécificités de l'Atelier du Livre? Lieu, public, pédagogie, enjeux...? L'expérience d'enseignement à l'Atelier du Livre est-elle pour vous « formatrice », a-t-elle une incidence sur votre propre travail, sur votre approche du livre? Avez-vous intégré d'une façon ou d'une autre les collections bibliophiliques du Musée royal de Mariemont à votre enseignement? Gardez-vous en mémoire un moment particulier lié à l'Atelier du Livre?

<sup>2</sup> N. CORAZZINI, A.-F. RASSEAUX, *Le Livre. Variations et déclinaisons III. Une exposition de l'Atelier du Livre de Mariemont. Livres animés. Livres d'artistes. Livres illustrés. Livres-objets. Livres textiles. Reliures. Restaurations*, Morlanwelz, 2015, 1 affiche.

# ARTour

## Œuvres au noir

### Warocqué/Lennep : l'improbable rencontre

27 juin-30 août 2015

La 10<sup>e</sup> édition de la Biennale ARTour s'inscrivait dans l'offre culturelle de *Mons2015, capitale européenne de la Culture*. Elle s'organisait autour de la notion d'Homo Faber et du thème de « L'imaginaire de la mine et du charbon comme puissance créatrice ». La confrontation de quatre œuvres majeures de Jacques Lennepe aux photographies (40) des albums Warocqué a permis au spectateur de découvrir deux narrations visuelles du monde ouvrier, deux discours différemment engagés. Par le biais d'un dispositif numérique, scénographié par l'Atelier de l'Imagier, les repères chronologiques s'estompent pour permettre au visiteur de jeter un regard neuf sur ces deux mises en scène complémentaires.



Partenaire de l'événement depuis sa création, le musée accorde non seulement une place importante au dialogue entre les cultures, mais aussi à la confrontation/rencontre entre les arts anciens et les arts contemporains, le passé et le présent.

#### Raoul Warocqué (1870-1917)

Issu de la grande bourgeoisie du 19<sup>e</sup> siècle, Raoul Warocqué, à l'origine de la fondation du musée, a su tirer parti des intérêts dans les charbonnages de Bascoup et de Mariemont dont il détenait plus de la moitié des actions. Ses archives et photographies personnelles dévoilent son rôle de mécène et de philanthrope, participant au développement de l'enseignement et de la culture, mais aussi à l'évolution sociale et politique en Belgique.

Cet exercice pluriel du pouvoir s'accompagne de la mise en place d'un discours idéologique étayé par des publications et une iconographie. En rachetant le journal louviérois *Les Nouvelles*, par exemple, Warocqué s'assure de légitimer l'idée que la grande



bourgeoisie est la classe la plus apte à diriger. Mais que nous disent les albums photographiques sur les ouvriers qui travaillent pour lui? Légitimation d'un discours paternaliste ou mémoire vibrante d'un passé qui ne cesse de nous hanter?

### Jacques Lenep

Avec *Charbonnage abandonné* (1975), *Le Bois du Cazier* (1975), *Marcinelle* et le triptyque *Coup de grisou* (1985) Jacques Lenep, tout en convoquant la part de création et de destruction dans le travail de mémoire, « décille notre regard » et nous invite à reconsidérer cet héritage à nouveaux frais. Artiste et historien d'art, il s'intéresse, dès les années

1970, à l'art comme espace de relations: en ménageant au spectateur un espace de liberté, il lui permet de se réapproprier ces objets entre histoire et création contemporaine pour en devenir le « spectateur ».

### L'Imagier

Fort de son expérience de numérisation des fonds patrimoniaux dans différentes institutions publiques en Belgique, dont plusieurs documents de la Réserve précieuse de Mariemont, l'Imagier nous a proposé un dispositif immersif mêlant technologie de numérisation de pointe, pour un rendu de haute définition, aux archives photographiques des albums de Raoul Warocqué.

Sofiane LAGHOUATI

©Musée royal de Mariemont - diffusion Imagier

## Levez l'encre!

3 octobre 2015-10 janvier 2016

*Levez l'encre!*, initialement prévue dans la galerie de la Réserve précieuse en guise de corolaire à l'exposition *Cirebon ou Les lumières d'un monde naufragé. Fouilles sous-marines en mer de Java*, allait connaître un développement inattendu. Six semaines avant l'inauguration, le Musée a pris la difficile et inédite résolution de modifier sa programmation en annulant la première exposition, dont l'objectif était de valoriser les données documentaires, les photographies et les dessins archéologiques issus des fouilles privées qui ont été menées autour d'une épave identifiée en mer de Java, au nord de la ville indonésienne de Cirebon, et des échantillons de différents lots de la cargaison déposés au Musée, offrant une approche nouvelle sur le commerce asiatique au 10<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Transformée et enrichie en trois mois à peine, l'exposition *Levez l'encre!*, dont le commissariat a été assumé par Gilles Docquier et Bertrand Federinov, était elle aussi centrée sur le monde maritime et la navigation. Le propos, la fascination que le « grand bleu » suscite chez l'Homme depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, s'est construit presque entièrement à partir des collections de Mariemont, et en particulier de la bibliothèque. Il n'est d'ailleurs pas innocent si son titre use d'une homophonie volontaire (encre pour ancre) suggérant l'importance quantitative occupée par l'écrit dans le parcours proposé. Une bibliothèque n'est-elle pas en soi une invitation à l'évasion? Les livres qu'elle renferme, patiemment rassemblés et classés, ne sont-ils pas autant de prétextes à prendre le large? Nos esprits s'échappent et voguent au rythme des pages et de l'encre des textes qui y sont conservés... C'est ainsi que des atlas, des gravures, des livres précieux, des autographes, des archives et de très nombreuses médailles ont été dévoilés au public, souvent pour la toute première fois. Quelques prêts auprès d'institutions extérieures ont tout de même été sollicités pour compléter certaines lacunes, auprès du Musée de la Ville de Malines, le Musée du Verre de Charleroi, le Musée du Séminaire de Tournai et la Bibliothèque publique de La Louvière.

Pour orienter le visiteur dans les espaces et l'empêcher de s'échouer ou de s'égarer, une scénographie originale, développée et pensée par Alexis Sonet et Justine Periaux, a été adoptée. Elle s'appuyait sur la logique des anciens portulans, c'est-à-dire des cartes nautiques indiquant les routes maritimes, leurs dangers et l'emplacement des ports. Des jeux de voiles noires et jaunes complétaient la structure spatiale, et un éclairage chaleureux et tamisé, indispensable à la bonne conservation des œuvres exposées, déployait une atmosphère mystérieuse et confinée.

Cinq escales, identifiées chacune par un idéogramme spécifique et des focus choisis, ponctuaient le parcours. La première, la typologie, insistait sur les différents navires qui, depuis les galères romaines aux paquebots transatlantiques, en passant par les nefes médiévales, les jonques asiatiques et les grands voiliers, se sont côtoyés ou succédé sur les mers, tout en pointant les innovations techniques majeures qui ont amélioré les systèmes de propulsion, la direction et l'assemblage des coques.

La deuxième, étroitement associée au perfectionnement technologique, des sciences et des mentalités, abordait l'exploration du monde, essentiellement du 15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Des impératifs commerciaux, qui ont motivé les grandes découvertes (Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, Jacques Cartier) à l'exploitation des nouvelles terres et la colonisation de certaines régions, sans oublier la création des compagnies commerciales à monopole au 17<sup>e</sup> siècle (la Compagnie néerlandaise des Indes orientales), les voyages scientifiques caractéristiques du Siècle des Lumières (Jean-François Regnard, Jean-François Galaup de Lapérouse) et les croisières d'agrément qui ont ouvert les océans aux touristes à partir du 19<sup>e</sup> siècle.

La maîtrise des mers et des océans répondait à des enjeux commerciaux, militaires et culturels, qui ont conduit les grandes puissances maritimes à s'affronter. Le troisième espace de l'exposition les abordait à travers quelques grandes batailles navales, avec, en parallèle, une approche des techniques militai-



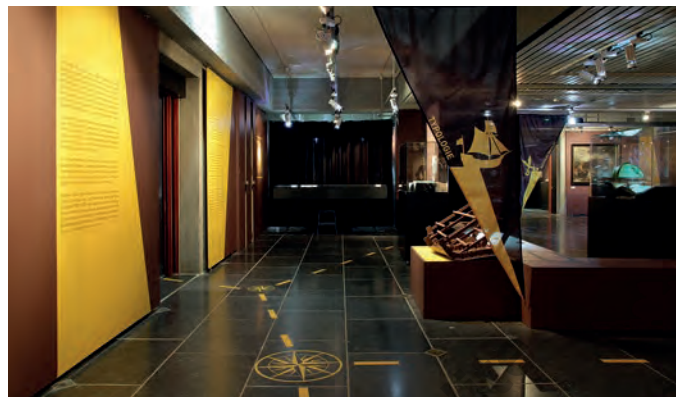




res, du rôle joué par les corsaires, et les moyens investis par les gouvernements pour créer puis entretenir une marine d'État efficace, essentiellement dans la France et la Grande-Bretagne d'Ancien Régime et leurs colonies.

L'avant-dernier arrêt conduisait le visiteur sur les traces des monstres marins. Depuis la nuit des temps, l'imagination des hommes a peuplé les mers et les océans d'innombrables créatures monstrueuses, maléfiques ou bienveillantes, tels les dragons de mer, les sirènes, les pieuvres et autres calamars géants. L'évolution des sciences élucide progressivement les mystères et relègue ces créatures fantastiques dans l'univers mythologique. Toutefois, ils continuent à sévir dans les romans d'aventures et le cinéma contemporain.

La littérature clôturait le périple de l'exposition. De l'évocation de l'*Illiade* et de l'*Odyssee*, où la mer représente un espace hostile aux héros confrontés à la fureur de Poséidon, en passant par les récits de voyages et de naufrages (*Robinson Crusoë* de Daniel Defoë, ou *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre), le romantisme de la mer, reflet de l'âme humaine chez Chateaubriand ou Michelet, ou encore les romans d'aventure, si bien représentés dans l'œuvre de Jules Verne et la littérature de jeunesse contemporaine.



Le dernier espace était embelli d'une grande fresque murale éphémère, conçue par l'artiste Catherine Wilkin, résumant de manière didactique et originale les différents thèmes abordés, et proposait un endroit de détente propice à l'évasion.

Un guide du visiteur détaillé, riche de 126 pages, a été diffusé gratuitement sur le site Internet du Musée. Les textes des sections et des focus ont été rédigés par Marie-Blanche Delattre, Bertrand Federinov, Alexis Sonet et Bastien Toune, et les notices par Gilles Docquier, Marie Dufaye, Bertrand Federinov, Catherine Noppe et Annie Verbanck-Piérard.

Enfin, un programme d'activités fourni a été conçu par le service pédagogique. Il proposait des visites guidées les premiers dimanches du mois, suivies d'un atelier créatif; des visites adaptées aux publics scolaires, de la maternelle à l'enseignement secondaire; des ateliers olfactifs focalisés sur les matières odorantes convoitées par les hommes de la mer. Des documents de visite, spécialement développés pour les familles et les enseignants, étaient également disponibles.

Bertrand FEDERINOV

<sup>1</sup> *Levez l'encre! Guide du visiteur*, Morlanwelz, 2015, 126 p. <http://www.musee-mariemont.be/index.php?id=13867>



2015-2016

# D'or et d'azur

## Mariemont à l'heure des ducs de Bourgogne

26 septembre 2015-10 janvier 2016

Du 24 au 27 septembre 2015, le Centre européen d'Études bourguignonnes (14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles) a tenu ses 56<sup>e</sup> Rencontres annuelles à Mariemont et à Bruxelles, autour de la thématique « Pays bourguignons et Orient: diplomatie, conflits, pèlerinages, échanges »<sup>1</sup>. Le CEEB rassemble de nombreux chercheurs belges et étrangers (en particulier issus des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Italie, de Grande-Bretagne... jusqu'aux États-Unis et au Japon), principalement – mais non exclusivement – universitaires. L'association a pour objet de promouvoir l'étude et la recherche sur la période des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois et leurs successeurs Habsbourg, tant pour l'ensemble des territoires qu'ils dirigeaient que dans leurs rapports avec leurs contemporains en Europe et sur le pourtour méditerranéen. L'occasion était belle de pouvoir proposer aux participants et, par extension, au public du Musée royal de Mariemont de découvrir une sélection de plus de 130 objets et documents issus de ses collections mais rarement exposés. Autographes de personnages célèbres, actes diplomatiques princiers, manuscrits aux délicates miniatures, incunables de grande qualité, éditions rares, reliures luxueuses, monnaies et autres dinanderies sont les précieux reflets de cette période charnière entre Moyen Âge et Renaissance.



Accompagné d'un guide du visiteur détaillé, réalisé avec la collaboration du Professeur Jean-Marie Cauchies (Académie royale de Belgique)<sup>2</sup>, le parcours, chronologique, s'ouvrait avec la carte des territoires bourguignons, s'étendant du duché de Bourgogne, le « berceau » de la dynastie, à la Frise. Un jeu de couleurs permettait de situer chaque accroissement par rapport au duc qui en avait fait l'acquisition par biais d'héritage, de mariage, d'achat ou de conquête militaire. Visuellement, cette représentation rendait compréhensif le concept d'« union personnelle » exercée par les souverains, c'est-à-dire que le lien qui assure une certaine cohésion entre toutes ces composantes consiste en la personne du prince. D'ailleurs, celui-ci ne portait aucun titre qui aurait servi à désigner l'ensemble de ces possessions. Pas d'« État unitaire » donc – à l'image des royaumes de France et d'Angleterre contemporains –, mais un vaste espace géographique dont la culture et la société ont été en mesure de rivaliser, pendant près de deux siècles, avec le faste des grandes dynasties européennes. L'or et l'azur, qui composent en bonne partie les armoiries des ducs Valois de Bourgogne, reflètent le lustre qui caractérise, aujourd'hui encore dans l'imaginaire collectif, la splendeur de leur cour.

Un tableau généalogique simplifié rappelait les noms des principaux ducs et de leurs héritiers Habsbourg, de Philippe le Hardi à Charles Quint, chacun faisant l'objet d'une brève notice biographique épinglant les hauts faits de leur principat. La sélection tendait à donner une bonne appréciation de l'action personnelle de chaque protagoniste, de son entourage,

<sup>1</sup> Les actes de ce colloque international ont été publiés: A. MARCHANDISSE et G. DOCQUIER (éd.), *Pays bourguignons et Orient: diplomatie, conflits, pèlerinages, échanges (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Rencontres de Mariemont-Bruxelles (24-27 septembre 2015)*, Neuchâtel, 2016 (*Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes*, 56).

<sup>2</sup> Fort de 75 pages et contenant l'ensemble des notices scientifiques rédigées pour la circonstance, le guide du visiteur est téléchargeable à partir du site Internet du Musée royal de Mariemont: <http://www.musee-mariemont.be/index.php?id=13742>.



de ses agents du pouvoir, de ses contemporains ailleurs en Europe, mais également de la production de haute qualité que, par exemple, le monde du manuscrit, du livre imprimé ou celui des arts du laiton pouvait fournir à l'époque. Des reproductions grand format des aquarelles originales de la série *Nos Gloires*, dues au pinceau de l'artiste Jean-Léon Huens et acquises par le Musée à la fin de l'année 2009, rythmaient et coloraient le déroulement de l'exposition en fixant le portrait de ces figures du passé des anciens Pays-Bas.

Plus que jamais cette manifestation a non seulement permis de découvrir – à nouveau ! – une facette insoupçonnée de la richesse des collections du Musée royal de Mariemont et de ses ressources qui ont fait l'admiration du public et des spécialistes européens, dont certains n'avaient jusqu'alors jamais entendu parler, mais également de souligner l'importance historique et artistique de ces témoignages de premier ordre. Une bonne part de ceux-ci étant peu étudiés, voire carrément inédits, il est à souhaiter que des études ciblées soient envisagées à leur sujet, ce que nous espérons réaliser dans les prochaines années.

Gilles DOCQUIER

Prêts aux expositions

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# 2010

**du 18/1/2010 au 27/8/2010**

MONS

au Mundaneum

*Paul Otlet et les collectionneurs d'universels*

**Prêt:** sept archives

**du 26/3/2010 au 30/5/2010**

BRUXELLES

aux Musées royaux des beaux-arts de Belgique

*Le Symbolisme en Belgique*

**Prêt:** deux œuvres de Félicien Rops

**du 21/4/2010 au 30/10/2010**

BRUXELLES

à la Villa Empain

*Les routes des merveilles, itinéraires de l'élégance entre l'Orient et l'Occident*

**Prêt:** cinq livres précieux, quatre pièces d'Extrême-Orient et quatre pièces d'industrie d'art

**du 22/4/2010 au 22/5/2010**

MÉRIGNAC (France)

à la Médiathèque de Mérignac

*Salon du livre d'artistes de Mérignac*

**Prêt:** trente livres d'artistes

**du 30/4/2010 au 25/12/2010**

ATH

à l'Espace gallo-romain

*Au fil de l'eau. Usages et acheminement de l'eau en Gaule romaine*

**Prêt:** six pièces archéologiques

**du 7/5/2010 au 23/5/2010**

SAINT-GILLES

à l'Hôtel de ville

*Rétrospective Jean Robie*

**Prêt:** deux peintures à l'huile

**du 8/5/2010 au 26/9/2010**

COLOGNY (Suisse)

à la Fondation Martin Bodmer

*Chopin, toute la musique. 1810-2010*

**Prêt:** trois autographes

**du 21/5/2010 au 1/9/2010**

BRUXELLES

à la Bibliotheca Wittockiana

*Parti pris: en duo Léon Wuidar et « La pierre d'Alun »*

**Prêt:** un livre d'artiste

**du 2/7/2010 au 26/9/2010**

BRUXELLES

aux Musées royaux des beaux-arts de Belgique

*Charles Van der Stappen*

**Prêt:** Saint Michel terrassant le dragon

**du 4/7/2010 au 29/8/2010**

TRAZEGNIES

au Château de Trazegnies

*Sur les traces de notre passé*

**Prêt:** vingt-deux pièces archéologiques

**du 14/9/2010 au 7/11/2010**

GAASBEEK

au Château de Gaasbeek

*Drakengebroid*

**Prêt:** quatre livres précieux et une pièce d'industrie d'art

**du 15/9/2010 au 30/10/2010**

BRUXELLES

à la Bibliothèque royale de Belgique

*Belgicana Nostra*

**Prêt:** le manuscrit de *La légende d'Uylenspiegel*, de Charles de Coster

# 2010-2011

**du 26/9/2010 au 30/1/2011**

HAMM (Allemagne)  
au Gustav-Lübcke-Museum  
*Akhénaton et Amarna*

**Prêt:** quatre antiquités égyptiennes

**du 1/10/2010 au 30/12/2011**

BASTOGNE  
au Musée en Piconrue  
*Forêts: vie et mystères en Ardenne et Luxembourg*

**Prêt:** un objet archéologique

**du 2/10/2010 au 13/2/2011**

MONS  
au BAM  
*Manières noires*

**Prêt:** deux textiles

# 2010-2012

**du 6/7/2010 au 31/5/2012**

NANINNE  
au Muséobus  
*L'Histoire de l'hygiène*

**Prêt:** six objets archéologiques

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

# 2011

**du 15/1/2011 au 8/5/2011**

THUIN

à la Maison de l'Imprimerie  
*Éditions de la Gripelotte*

**Prêt:** cinq livres

**du 1/2/2011 au 31/8/2011**

BAVAY (France)

au Musée site archéologique départemental de Bavay  
*Il était une voie*

**Prêt:** deux pièces gallo-romaines et quatre maquettes

**du 6/2/2011 au 28/8/2011**

TREIGNES

au Musée du Malgré-Tout  
*Le blé, l'autre or des Romains*

**Prêt:** cinq objets archéologiques

**du 5/5/2011 au 30/6/2011**

MUNICH (Allemagne)

à la Handwerkskammer für München und Oberbayern  
*Vorsicht Buch: Mechthild Lobisch und Schüler*

**Prêt:** dix-huit reliures

**du 1/7/2011 au 30/9/2011**

WATERLOO

au Musée Wellington  
*Misérables, 150 ans à Waterloo*

**Prêt:** cinq livres

# 2011-2012

**du 3/9/2011 au 15/1/2012**

NAMUR

au Musée provincial des Arts anciens du namurois  
*Regards sur le Bleu. Turquoise, saphir, lapis et autres minéraux bleus dans l'art et l'archéologie*

**Prêt:** douze objets proche- et extrême-orientaux

**du 10/9/2011 au 1/4/2012**

HEERLEN (Pays-Bas)

au Thermenmuseum  
*Er was eens een Romeinse weg*

**Prêt:** deux pièces gallo-romaines et quatre maquettes

**du 1/10/2011 au 8/1/2012**

NAMUR

au Musée Félicien Rops  
*Félicien Rops et Auguste Rodin*

**Prêt:** un dessin de Félicien Rops

**du 7/10/2011 au 12/2/2012**

STRASBOURG (France)

au Musée d'Art moderne et contemporain  
*L'Europe des Esprits*

**Prêt:** deux gravures de Félicien Rops

**du 8/10/2011 au 5/2/2012**

SENEFFE

au Domaine du Château de Seneffe  
*Le Mystérieux voyage du Petit chaperon bleu*

**Prêt:** vingt statuettes extrême-orientales en bois

**du 1/11/2011 au 15/6/2012**

ZOTTEGEM

au Provinciaal archeologisch Museum  
*Over vlees en bloed: Gallo-Romeinse boeren en soldaten in noordelijk Vlaanderen*

**Prêt:** un objet archéologique



# 2012

**du 13/1/2012 au 11/3/2012**

BRUXELLES

à l'Université libre de Bruxelles

*Insoupçonnables beautés*

**Prêt:** deux pièces gréco-romaines

**du 15/2/2012 au 13/5/2012**

WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT

au Musée communal de Woluwé-Saint-Lambert

*Chocolat*

**Prêt:** sept pièces d'industrie d'arts

**du 6/5/2012 au 11/11/2012**

TREIGNES

au Musée du Malgré-Tout

*Il n'y a pas d'âge(s) pour se faire beau. La parure de Cro-Magnon à Clovis*

**Prêt:** quinze pièces gréco-romaines et deux pièces archéologiques

**du 8/5/2012 au 30/11/2012**

ROUEN (France)

au Musée départemental des Antiquités

*Tous aux jeux!*

**Prêt:** trois pièces gréco-romaines

**du 15/5/2012 au 31/10/2012**

BLIESBRUCK (France)

au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim

*Il était une voie. Itinéraires antiques*

**Prêt:** six pièces archéologiques

**du 8/9/2012 au 9/9/2012**

MONS

à la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion

*Raoul Warocqué, mécène montois*

**Prêt:** un ensemble d'archives

**du 24/11/2012 au 25/11/2012**

MONS

au Lotto Mons Expo

*Mon's Livre*

**Prêt:** deux livres précieux

# 2012-2013

**du 20/9/2012 au 10/2/2013**

BRUXELLES

à la Boghossian Foundation

*Edouard et Cléopâtre – Égyptomanies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle*

**Prêt:** dix pièces égyptiennes et un livre précieux

**du 22/9/2012 au 6/1/2013**

NAMUR

au Musée Félicien Rops

*Pulsion(s)*

**Prêt:** un livre précieux

**du 19/10/2012 au 20/1/2013**

TERVUREN

au Museum Hof van Melijn

*Charles de Lorraine et Tervuren, 1744-1780*

**Prêt:** portrait anonyme de Charles de Lorraine

**du 27/10/2012 au 28/4/2013**

ATH

à l'Espace gallo-romain

*Les saveurs antiques. À table avec les Gallo-romains*

**Prêt:** une amphore gallo-romaine

**du 30/10/2012 au 17/02/2013**

BRUXELLES

aux Musées royaux d'art et d'histoire

*Chypre ancienne. Le dialogue des cultures*

**Prêt:** une statue chypriote

**du 8/11/2012 au 06/01/2013**

LOUVAIN

au M-Museum

*Denmark*

**Prêt:** un livre d'artiste

# 2013

**du 30/1/2013 au 27/8/2013**

BAVAY (France)

au Forum antique

*Voyage à travers les collections de Bavay. Histoires d'archéologie de 1780 à 1976*

**Prêt:** sept pièces archéologiques

**du 8/3/2013 au 10/8/2013**

THUIN

à la Maison de l'Imprimerie et des Lettres de Wallonie

*Les Bois gravés du « Livre de demain » (1923-1947), ou Les étonnantes images d'une collection populaire*

**Prêt:** dix-huit livres précieux

**du 5/3/2013 au 3/6/2013**

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

au Musée multi-sensoriel du G.R.I.C.C.A.

*La Belgique*

**Prêt:** six fac-similés archéologiques

**du 23/3/2013 au 17/6/2013**

BOULOGNE-SUR-MER (France)

au Château-Musée

*Intime Égypte. La vie quotidienne au temps des pharaons*

**Prêt:** dix pièces égyptiennes

**du 24/3/2013 au 12/5/2013**

SAINT-HUBERT

au Palais abbatial

*Papiers marbrés autour de Tjienke Dagnelie*

**Prêt:** un livre d'artiste

**du 26/3/2013 au 28/3/2013**

BRUXELLES

à l'ERG

*Livres suisses à la Galerie de l'ERG*

**Prêt:** douze livres précieux

**du 24/4/2013 au 24/12/2013**

BRUXELLES

aux Archives et musée de la littérature

*Les jardins littéraires de Charles Bertin*

**Prêt:** quatre livres précieux

**du 5/5/2013 au 3/11/2013**

TREIGNES

au Musée du Malgré-Tout

*Les saveurs antiques. À table avec les Gallo-romains*

**Prêt:** une amphore gallo-romaine

**du 21/9/2013 au 24/11/2013**

LA LOUVIÈRE

au Centre Daily-Bul & C°

*La Pensée Bul emballe la reliure*

**Prêt:** deux livres précieux

# 2013-2014

**du 6/10/2013 au 20/04/2014**

SENEFFE

au Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française  
*Le XVIII<sup>e</sup> siècle et la médecine. Le grand secret*

**Prêt:** quatre livres précieux, dix pièces d'industrie d'art, deux pièces d'histoire régionale et cinq pièces d'Extrême-Orient

**du 8/10/2013 au 9/1/2014**

BRUXELLES

au Musée Charlier

*Jean Robie, peintre écrivain et ses voyages en Inde*

**Prêt:** deux peintures à l'huile

**du 15/11/2013 au 16/02/2014**

NAMUR

au Musée des Arts anciens

*Fabuleuses histoires. Des bêtes et des hommes*

**Prêt:** un livre précieux et cinq pièces d'industrie d'art

# 2014

**du 0/2/2014 au 25/5/2014**

MARSEILLE (France)

au Musée d'archéologie méditerranéenne  
*D'un visage à l'autre... au commencement*

**Prêt:** une idole cycladique

**du 28/3/2014 au 16/11/2014**

BOUVIGNES

à la Maison du patrimoine médiéval mosan

*L'or des dinandiers. Fondateurs et batteurs mosans au Moyen-âge*

**Prêt:** treize pièces d'industrie d'art

**du 24/09/2014 au 5/10/2014**

TRAZEGNIËS

au Château de Trazegnies

*Sur les traces de notre passé. La chaussée romaine et ses trésors*

**Prêt:** dix-sept pièces archéologiques

©Musée royal de Mariemont. Diffusion interdite

# 2014-2015

**du 15/11/2014 au 11/1/2015**

MONS

à la Salle Saint-Georges

*La France gastronomique (16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*

**Prêt:** dix pièces d'industrie d'art

**du 15/11/2014 au 22/3/2015**

TOULOUSE (France)

au Musée Saint-Raymond

*L'empire de la couleur, peintures de Pompéi au sud de la Gaule*

**Prêt:** la maquette de la villa de Boscoreale

**du 6/12/2014 au 30/9/2015**

BOUVIGNES

à la Maison du patrimoine médiéval mosan

*Né quelque part, hier et aujourd'hui*

**Prêt:** deux pièces archéologiques, une pièce d'histoire régionale et une pièce d'industrie d'art

# 2015

**du 25/1/2015 au 19/4/2015**

HORNU

au Centre d'innovation et de design du Grand Hornu

*Futur archaïque*

**Prêt:** l'œuvre *High Tea Pot*

**du 25/1/2015 au 31/7/2015**

BINCHE

au Musée international du carnaval et du masque

*Le Monde à l'envers*

**Prêt:** une pièce gréco-romaine et une pièce d'industrie d'art

**du 5/2/2015 au 25/8/2015**

BAVAY (France)

au Forum antique

*Rome en pays nervien. Retour sur notre passé antique*

**Prêt:** une statuette archéologique

**du 7/2/2015 au 30/11/2015**

ATH

à l'Espace gallo-romain

*Rome en pays nervien. Retour sur notre passé antique*

**Prêt:** huit pièces archéologiques

**Prêt:**

HAL

à la Vondel Halle, cultuurcentrum

*(re)made*

**Prêt:** la sculpture *Eremoh Elgueva*

**du 12/3/2015 au 2/4/2015**

LOUVAIN-LA-NEUVE

à l'UCL, salle Le Hodey

*Espaces d'expérimentation. Publications d'artistes des années 1960 et 1970*

**Prêt:** quinze livres d'artistes

**du 10/5/2015-11/11/2015**

TREIGNES

au Musée du Malgré-Tout

*Comme chiens et chats. Représentations d'animaux domestiques de la Préhistoire à l'Antiquité*

**Prêt:** deux pièces gréco-romaines

**du 10/5/2015 au 15/11/2015**

SENEFFE

au Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française

*Les plaisirs des jardins au XVIII<sup>e</sup> siècle*

**Prêt:** deux livres précieux, une pièce d'histoire régionale et quatre pièces d'industrie d'art

**du 22/5/2015 au 2/8/2015**

FLEURUS

au Château de la Paix

*Napoléon dans les plaines de Fleurus*

**Prêt:** deux livres précieux et une pièce d'histoire régionale

**du 15/6/2015 au 15/8/2015**

VILLERS-LA-VILLE

à l'Abbaye de Villers-la-Ville

*Victor Hugo à Villers-la-Ville*

**Prêt:** deux livres précieux

# 2015-2016

**du 24/10/2015 au 3/4/2016**

TONGRES

au Provinciaal Gallo-romeins Museum

*Les Gladiateurs*

**Prêt:** un gobelet gallo-romain

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite

©Musée royal de Mariemont - diffusion interdite